



OPTIONS méditerranéennes

SERIE B : ETUDES ET RECHERCHES
Numéro 12

**Agricultures familiales et
politiques agricoles en
Méditerranée
enjeux et perspectives**

Rafac

CIHEAM



CIHEAM

Centre International de Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes

*International Centre for Advanced
Mediterranean Agronomic Studies*

Président / *Chairman*: José Jérónimo GODINHO AVO
Secrétaire Général / *Secretary General*: Mustapha LASRAM

11, rue Newton
75116 PARIS
Tel.: (33-1) 53 23 91 00 – Fax: (33-1) 53 23 91 01

IAM
Instituts Agronomiques Méditerranéens
Mediterranean Agronomic Institutes

Bari – Chania – Montpellier – Zaragoza

IAM – Bari
Dir.: Cosimo LACIRIGNOLA
Via Ceglie 23
70010 Valenzano, Bari, Italy
Tel.: (39) 80 78 06 111 – Fax: (39) 80 78 06 206

IAM – Chania
Dir.: Alkinoos NIKOLAIDIS
P.O. Box 85
73100 Chania, Crete, Greece
Tel.: (30) 821 81 151 – Fax: (30) 821 81 154

IAM – Montpellier
Dir.: Gérard GHERSI
3191, route de Mende
BP 5056
34033 Montpellier Cedex 1, France
Tel.: (33-4) 67 04 60 00 – Fax: (33-4) 67 54 25 27

IAM – Zaragoza
Dir.: Miguel VALLS ORTIZ
Apdo. 202
50080 Zaragoza, Spain
Tel.: (34) 976 57 60 13 – Fax: (34) 976 57 63 77

Options

Méditerranéennes

Directeur de la publication : Mustapha Lasram



Série B n° 12

Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée enjeux et perspectives

Numéro coordonné par Ali Abaab, Pierre Campagne, Mohamed Elloumi, Antonio
Fragata, Larbi Zagdouni

Contributions : Ali **Abaab**, Mohamed **Elloumi**, Antonio **Fragata**, Larbi **Zagdouni**, Sinasi **Akdemir**, Suat **Aksoy**,
Ahmet **Erkus**, Ahmed **Ghanima**, S. Tarek **El Amary**, Branko **Krstic**, Nada **Lakic**, Laura **Palombi**, Zoubir **Sahli**, Shigeo **Shiki**,
Oguz **Yurdakul**, Tahani **Abdel Hakim**, Claudine **Chaulet**, Fernando **Oliveira Baptista**, Isabel **Rodrigo**, Nikos **Beopoulos**,
Joao **Castro Caldas**, Felisa **Cena-Delgado**, Vitor **Coelho Barros**, Abdel-Madjid **Djenane**, Mahmoud **Mansour**,
Ahmed **Ghanima**, Napoleon **Maraveyas**, Nikos **Martinos**, Metin **Talim**, Pierre **Campagne**

Numéro publié avec le concours de la Commission de
l'Union Européenne (DGI) dans le cadre des activités du
réseau "Agricultures familiales comparées" (RAFAC).



CIHEAM

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

3191, Route de Mende
34033 Montpellier Cedex 1 (France)

1997

La maquette et la mise en page de ce numéro d'*Options Méditerranéennes* ont été réalisées à
l'Atelier d'Édition de l'IAM.Montpellier (CIHEAM)
sous la responsabilité de François Lerin

Texte mis en forme pour l'édition par Nadine Trémouilles

Photo de couverture : François Lerin. Campagne romaine (Italie)

Tirage : 600 exemplaires

Fiche bibliographique

*Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée :
enjeux et perspectives.* – Montpellier : CIHEAM (Centre
International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes),
1997. – 323 p.
(Série B : Etudes et recherches, n° 12, *Options Méditerranéennes*)

ISSN : 1016-1228 – ISBN : 2-85352-163-X

© CIHEAM, 1997

Reproduction partielle ou totale interdite
sans l'autorisation
d'«Options Méditerranéennes»

*Reproduction in whole or in part is not
permitted without the consent of
«Options Méditerranéennes»*

Sommaire

Introduction — Ali **Abaab**, Mohamed **Elloumi**, Antonio **Fragata**, Larbi **Zagdouni**

Première partie

Fonctionnement et dynamique des agricultures familiales : études de cas

- 7 ➤ L'agriculture familiale en Tunisie centrale face aux nouveaux défis écologiques et économiques — Ali **Abaab** ✓
- 29 ➤ Les tendances lourdes de l'agriculture de la région d'Adana (Turquie) — Sinasi **Akdemir** ✓
- 51 ➤ Les tendances lourdes des agricultures familiales en Turquie — Suat **Aksoy** et Ahmet **Erkus** ✓
- 57 ➤ *A socio-economic study of the sugar beet cultivation project in West Nubaria (Egypt)* — Ahmed **Ghanima** et S. Tarek **El Amary** ✓
- 75 ➤ Fonctionnement et dynamique des exploitations familiales dans la région de Pongrinje-Kolubara — Branko **Krstic** ✓
- 85 ➤ Evolution des exploitations familiales en Yougoslavie — Branko **Krstic** et Nada **Lakic** ✓
- 95 ➤ Familles agricoles et systèmes de production en Italie — Laura **Palombi** ✓
- 111 ➤ Risques et enjeux dans les agricultures familiales, cas des zones montagneuses, arides et semi-arides, Algérie — Zoubir **Sahli** ✓
- 125 ➤ Politique agro-alimentaire et reproduction familiale en période de crise : le cas du haricot au Panama (Brésil) — Shigeo **Shiki** ✓
- 141 ➤ Les transformations du système de culture dans la région de Çukurova. Les substitutions céréales - soja - coton — Oguz **Yurdakul** ✓

Deuxième partie

Fonctionnement et dynamique des agricultures familiales : aspects conceptuels et théoriques

- 151 ➤ Accumulation productive dans l'agriculture : origines et modalités. Etude de cas dans le Languedoc (France) — Tahani **Abdel Hakim** ✓
- 167 ➤ Agriculture familiale et modèles familiaux en Méditerranée. Réflexion à partir du cas algérien — Claudine **Chaulet** ✓
- 177 ➤ L'agriculture familiale méditerranéenne : permanence, diversité (avec référence particulière aux pays du Maghreb) — Mohamed **Elloumi** ✓
- 187 ➤ Les agricultures familiales au Portugal — Fernando **Oliveira Baptista** ✓
- 201 ➤ Les identités sociales dans l'espace social agricole — Isabel **Rodrigo** ✓

Troisième partie

Politiques agricoles et agricultures familiales

- 217 ➤ L'intensification de l'agriculture grecque et les problèmes de l'environnement — Nikos **Beopoulos** ✓
- 225 ➤ Les agricultures familiales et le fermage au Portugal — Joao **Castro Caldas** ✓
- 233 ➤ *La agricultura familiar en España y la nueva PAC : algunas consideraciones generales* — Felisa **Cena-Delgado** ✓
- 241 ➤ L'agriculture familiale et les défis de l'intégration au marché commun — Vitor **Coelho Barros** et Antonio **Fragata** ✓
- 251 ➤ L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration du secteur agricole public en Algérie : cas du sétifois — Abdelmajid **Djenane** ✓
- 269 ➤ *Agricultural policy reform and national farm credit policy* — Mahmoud **Mansour** et Ahmed **Ghanima** ✓
- 277 ➤ L'agriculture grecque face à l'union économique et monétaire de la Communauté Européenne — Napoleon **Maraveyas** et Nunos **Martinos** ✓
- 285 ➤ Les exploitations agricoles familiales turques : les problèmes liés à leurs structures et à leur gestion — Metim **Talim** ✓

Synthèse

- 297 ➤ Le RAFAC d'hier à demain — Pierre **Campagne** ✓

Introduction

Ali Abaab, Institut des Régions Arides, Elfe, Médenine (Tunisie) ; **Mohamed Elloumi**, Institut National de la Recherche Agronomique, Ariana, Tunis (Tunisie) ; **Antonio Fragata**, *Instituto Nacional de Investigação Agrária*, Lisboa (Portugal) ; **Larbi Zagdouni**, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat (Maroc)

Après dix ans d'existence, le réseau agriculture familiale comparée (RAFAC) se devait de faire un bilan. La trentaine de chercheurs, appartenant à des institutions de formation et de recherche des pays du pourtour méditerranéen, a, en effet, éprouvé le besoin de dresser une sorte de propos d'étape.

Le séminaire de Montpellier, en octobre 1991, avait été une première occasion de faire le point sur les travaux réalisés par chacune des équipes du RAFAC. Après cette rencontre, chacune d'entre elles a réalisé une première synthèse sur les transformations de l'agriculture familiale de son pays. Les rencontres qui ont suivi ce premier travail ont permis d'élaborer un nouveau programme qui fait largement référence aux relations entre un certain nombre de politiques économiques (et notamment, pour commencer, les politiques de prix, de subventions, de crédit, de financement et de développement rural) et la transformation des agricultures familiales.

Les synthèses par pays, qui constituent la présente publication, représentent en quelque sorte une introduction générale à ces travaux plus ciblés. C'est ce qui justifie le titre de cette publication qui met l'accent sur les relations entre les agricultures familiales et les politiques agricoles.

Chacune des équipes travaillant chez elle, avec ses propres moyens, mais toujours dans la problématique du RAFAC, n'avait pas forcément le même point de départ et, surtout, ne travaillait pas sur la même réalité. Il apparaissait donc utile de vérifier la convergence de leurs travaux dans le cadre du RAFAC.

De la lecture des vingt-trois contributions comprises dans ce numéro d'*Options Méditerranéennes*, il en ressort que certaines questions ont suscité un intérêt particulier et ont été traitées de façon prioritaire par les membres de l'équipe du RAFAC qui sont allés bien au-delà de la simple mise à jour de leurs travaux. Des pistes nouvelles ont été prospectées, ce qui a permis une meilleure compréhension de la dynamique de reproduction de l'agriculture familiale.

Au-delà de la multiplicité des angles d'approche et de la diversité des situations étudiées, la restitution de ces réflexions, construites à la fois à partir d'études empiriques et de nouvelles hypothèses théoriques, fait apparaître une problématique commune dans l'analyse des agricultures familiales de la Méditerranée. Et cette problématique, elle-même, permet de dégager les invariants et les différences à partir des résultats présentés par les différentes équipes. Ces derniers peuvent être regroupés en sept thèmes majeurs :

1. Les aspects conceptuels qui portent d'abord sur le concept de l'agriculture familiale et dont les contours sont définis dans plusieurs contributions.

L'agriculture familiale y est définie comme une agriculture où les décisions de production sont prises au sein de la famille. Cette définition sous-entend des rapports étroits entre exploitation et famille en termes d'objectif et de finalité ainsi que de reproduction et de fonctionnement. C'est ainsi que l'agriculture familiale ne peut être définie par les critères de taille, d'absence de salariat et, encore moins, par celui de son autarcie par rapport au marché. Bien au contraire, l'agriculture familiale apparaît comme fortement intégrée au marché. Il faut aussi préciser que, pour les sociologues, le terme d'agriculture familiale renferme une forte relation entre la famille et la terre. Par ailleurs, pour les économistes, cette relation explique le poids des politiques foncières dans l'évolution de ce type d'agriculture. En effet, l'agriculture familiale repose partout sur un rapport étroit de propriété entre la famille et la terre ainsi que sur les politiques foncières qui, en cherchant à consolider ce lien, visent du même coup à renforcer cette agriculture. C'est d'ailleurs la gestion des contradictions entre la rente foncière qui favorise le développement du

capitalisme foncier, et l'appropriation privée de la terre par les familles d'agriculteurs qui semble poser le plus de problèmes au législateur.

La famille donne lieu également à des tentatives de définitions qui sont, quant à elles, moins convergentes. En effet, on s'aperçoit que la référence au modèle de famille nucléaire n'est pas généralisable à l'ensemble du pourtour méditerranéen, que ce soit dans les pays du sud ou pour certaines régions des pays du nord. En effet, dans ces régions, la famille doit être approchée comme une organisation sociale plus large comportant différentes formes de hiérarchie et de contrôle.

2. La permanence de l'agriculture familiale autour de la méditerranée qui est confirmée, à la fois, par l'ensemble des données statistiques utilisées et par les recherches de terrain dont il est rendu compte.

L'importance de l'agriculture familiale se manifeste par le nombre des exploitations qu'elle recense, par les surfaces que ces unités de production agricole occupent et par leur contribution à la production agricole totale.

Mais cette agriculture familiale est diverse et le pluriel, agricultures familiales, utilisé dans le titre, rend bien compte du caractère indéniable de cette diversité. Cette dernière prend d'abord ses origines dans la grande variété des milieux écologiques mais aussi dans l'histoire de l'agriculture méditerranéenne. Par ailleurs, les modes de fonctionnement et de reproduction des exploitations familiales ainsi que leurs modalités d'intégration à l'environnement macro-économique national ou international constituent une autre source de diversité.

3. Le dynamisme de l'agriculture familiale qui est souligné dans la plupart des contributions.

Ce dynamisme traduit une grande faculté d'adaptation au sein du couple famille-exploitation avec, souvent, pour enjeu principal, la reproduction du groupe familial. C'est particulièrement vrai dans les zones difficiles, au sud de la Méditerranée, où les risques sont multiples. Ils sont à la fois d'ordre écologique (rabattement des nappes, érosion hydrique et éolienne, surpâturage, ...), d'ordre foncier (modes d'accès à la terre), d'ordre technique (maîtrise des techniques culturales), d'ordre économique et social (politiques des prix, rapports de production, circuits d'approvisionnement et d'écoulement). Certains de ces risques sont aussi perceptibles dans certaines zones marginales des pays du nord de la Méditerranée dans lesquelles l'agriculture familiale a perdu en partie sa fonction productive.

4. Le processus d'intégration de l'agriculture familiale à l'économie de marché qui a entraîné, dans la plupart des cas étudiés, une transformation radicale du système de production.

Ces modifications dans le système de production sont caractérisées par l'intensification des techniques productives, symbole des progrès de la modernisation et de l'adoption, totale ou partielle, du modèle dominant. Dans cette course à la modernisation, une partie des exploitations familiales, incapable de suivre le mouvement et de faire face aux risques engendrés, est vouée à la marginalisation voire à la disparition. Les exploitations qui résistent le font en développant des stratégies de diversification de leurs activités et de valorisation des opportunités offertes par l'environnement économique et social (spécialisation du système de production, adoption de techniques novatrices, recours à des prestataires de services pour la sous-traitance de certains travaux, meilleure valorisation de l'action publique, intégration aux organisations professionnelles). Ainsi, les modalités d'articulation de l'agriculture familiale avec le reste de l'économie ont une incidence directe sur le fonctionnement et l'évolution internes des unités de production ; elles conduisent généralement à des dynamiques très contrastées, parfois au sein d'une même région ou d'une même zone.

5. La mobilité socio-professionnelle et l'exode rural qui touchent fortement l'agriculture familiale.

Cela peut prendre une forme transitoire avec le phénomène de la pluriactivité dont l'importance est en étroite relation avec la conjoncture économique interne au secteur agricole mais, aussi, externe lorsqu'elle est en rapport avec les autres secteurs économiques.

Dans le cas de la mobilité définitive, à un moment historique donné, l'agriculture familiale fait office de réservoir de main-d'oeuvre pour les autres secteurs économiques. Dans certains pays du nord de la

Méditerranée, l'exode de la population active agricole a pu être massif, comme ce fut le cas après la Deuxième Guerre mondiale. A d'autres périodes (notamment avec la récession et l'aggravation du chômage urbain), le mouvement peut se ralentir, voire s'inverser. L'agriculture familiale joue alors un rôle important de refuge, de sécurité, même de résistance.

6. Les rapports entre les politiques agricoles et l'agriculture familiale qui représentent un des points où les différenciations entre le nord et le sud de la Méditerranée sont sans doute les plus évidentes.

Dans les pays du nord de la Méditerranée, particulièrement ceux qui ont été récemment intégrés à la Communauté Européenne, l'agriculture familiale a d'abord bénéficié de nombreux programmes de modernisation des exploitations agricoles dans le cadre de la politique de mise à niveau et d'intégration de ces pays à l'espace économique européen. Mais, avec la réforme de la Politique Agricole Commune, la situation va devenir plus difficile et l'on peut se poser la question de savoir si le processus de modernisation va pouvoir continuer. Cette situation risque d'entraîner une marginalisation d'une partie non négligeable des exploitations familiales de ces pays qui, de plus, sera aggravée par la concurrence intracommunautaire.

Dans les pays du sud de la Méditerranée, les Etats ont pratiqué, tout au long des années soixante-dix, des politiques de contrôle du secteur agricole, notamment par un système de subventionnement des intrants et de fixation des prix à la production. Dans ce cadre-là, les agricultures familiales avaient pour mission d'approvisionner le marché urbain en produits alimentaires à bas prix. Ces politiques ont abouti globalement à une stagnation de la production agricole et à une aggravation du déficit alimentaire. A partir du début des années quatre-vingt, elles ont été remises en cause, suite à la mise en place des programmes d'ajustement structurel.

L'application des nouvelles politiques agricoles, avec leur cortège de réformes (disparition progressive des subventions, libéralisation des prix à la production, réduction des monopoles, réorganisation du crédit agricole, ...), a eu des effets directs sur l'agriculture familiale. Dans les zones irriguées, la restructuration des Offices (ORMVA au Maroc, OMVPI en Tunisie, ...) a réduit sensiblement l'impact de ces effets sur l'agriculture familiale modernisée. A un autre niveau, la mise en oeuvre des nouvelles politiques agricoles fait apparaître les contradictions entre les objectifs de l'Etat et ceux des producteurs familiaux, notamment en ce qui concerne le choix des assolements (cultures stratégiques ou cultures spéculatives) et le droit de propriété foncière (restructurations des entreprises agricoles collectives en Algérie).

7. Le devenir de l'agriculture familiale, dernier thème abordé.

Les interrogations qu'il suscite ne peuvent qu'interpeller les décideurs sur l'opportunité de programmes spécifiques en faveur de l'agriculture familiale. En effet, le rôle de cette dernière ne peut qu'être déterminant, comme il l'a déjà été lors de la modernisation de l'ensemble des agricultures européennes. On voit donc clairement des alternatives se dessiner dans la plupart des zones étudiées. Disparition, intégration ou adaptation telles sont les voies qui s'ouvrent aux agriculteurs familiaux méditerranéens.

Ces sept thèmes majeurs sont déclinés en trois parties dans lesquelles ils sont abordés sous des angles d'approche différents :

- ☐ la première partie plus descriptive montre, au travers d'études de cas, le fonctionnement et la dynamique d'un certain nombre d'agricultures familiales méditerranéennes ;
- ☐ la deuxième partie aborde les aspects plus conceptuels et théoriques en montrant implicitement le cheminement fait par le RAFAC dans ses dix premières années d'existence ;
- ☐ la troisième partie annonce déjà les travaux actuels du RAFAC qui s'intéressent aux transformations des agricultures familiales sous les effets des politiques économiques et agricoles ;
- ☐ la quatrième partie présente cette nouvelle étape du RAFAC en la resituant dans sa dynamique historique, à la fois interne et externe.

L'agriculture familiale en Tunisie centrale face aux nouveaux défis écologiques et économiques

Ali Abaab

Institut des Régions Arides, Elfje, Médenine (Tunisie)

Résumé. La région de Sidi Bouzid en Tunisie centrale a connu depuis deux décennies un développement remarquable de l'agriculture irriguée sur les terres des anciennes steppes pastorales. En dépit de ses performances techniques, l'agriculture familiale, qui couvre l'essentiel de la superficie irriguée dans la région, est confrontée depuis quelques années à des contraintes d'ordre écologique et économique qui représentent de véritables défis pour le devenir de cette agriculture et, dans une certaine mesure, pour le développement régional. Ces contraintes concernent l'aspect aléatoire des conditions climatiques, la surexploitation des ressources en eau du sous-sol, l'accroissement des charges de production lié au désengagement de l'Etat et l'incertitude du marché, notamment pour les cultures maraîchères d'hiver qui souffrent généralement d'un problème de surproduction et d'un manque de débouchés au niveau des industries de transformation.

Mots clés. Système de production - Système de culture - Exploitation agricole familiale - Revenu agricole - Culture de rapport - Culture d'hiver - Culture maraîchère - Culture pluviale - Ressource en eau - Irrigation - Tunisie

Title. *Family farming in central Tunisia in the face of new ecological and economic challenges*

Abstract. *In the past twenty years, there has been remarkable development of irrigated farming on former pastoral steppe in the Sidi Bouzid region in central Tunisia. Family farming accounts for the greater part of the irrigated area in the region but, in spite of its technical performances, it has faced ecological and economic constraints in recent years. These are true challenges for the future of this agriculture and, to a certain extent, for the development of the region. The constraints concern the uncertainty of the climatic conditions, the over-exploitation of ground water, an increase in production costs related to withdrawal by the state and market uncertainties, especially for winter vegetables which generally suffer from over-production and a shortage of processing industry outlets.*

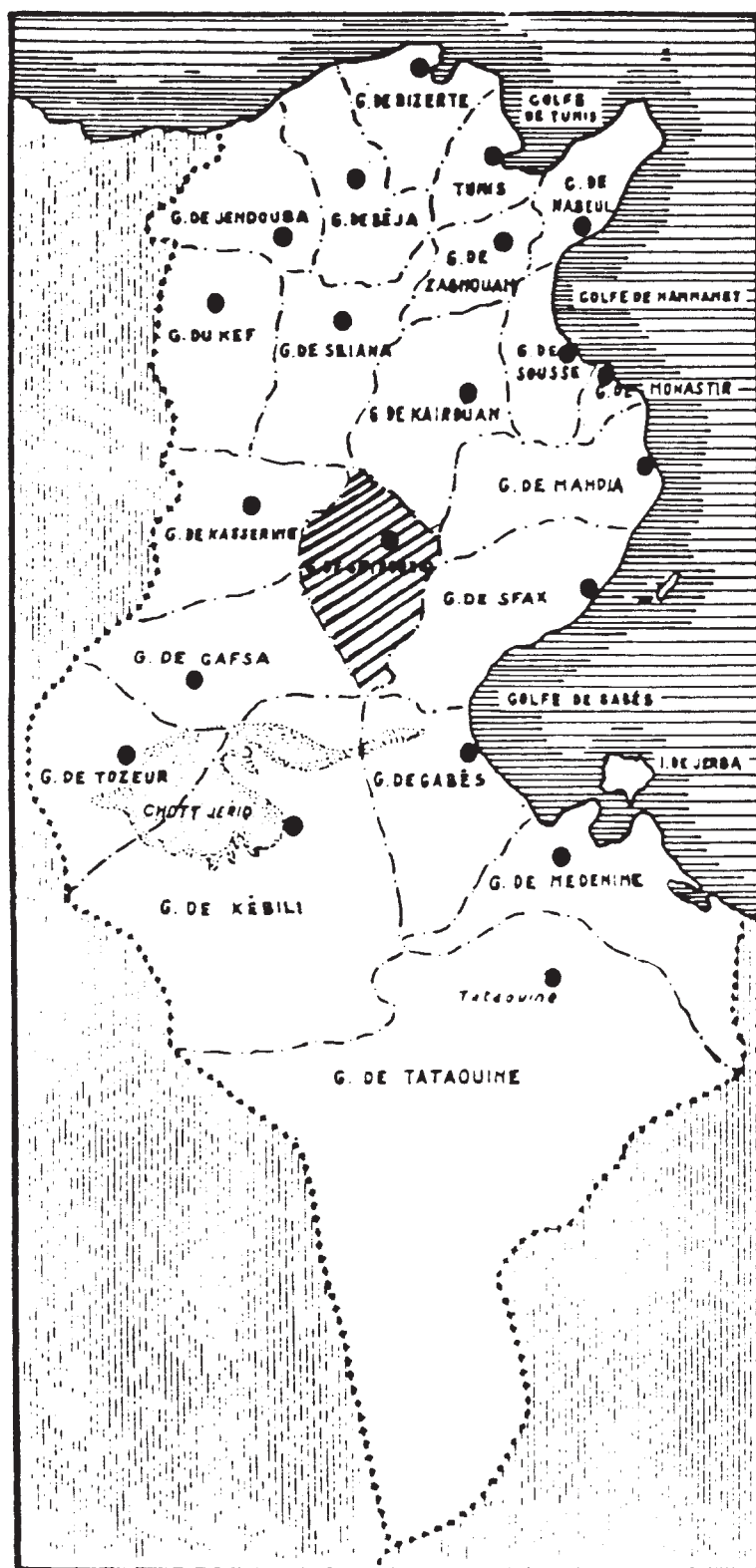
Keywords. *Farming system - Cropping system - Family farm - Farm income - Cash crop - Winter crop - Vegetable crop - Rainfed crop - Water resource - Irrigation - Tunisia*

I – Introduction

Appartenant à la région économique du centre-ouest de la Tunisie, le Gouvernorat de Sidi Bouzid représente actuellement une des principales régions agricoles du pays où l'irrigation a connu un développement remarquable depuis deux décennies. L'extension des superficies irriguées est liée à la présence d'une importante ressource hydrique souterraine dont la mobilisation s'est faite par des puits de surface et par des forages profonds. Pratiquée sur de petits périmètres, l'agriculture irriguée reste marquée par la prédominance des exploitations familiales.

L'étude des performances techniques et socio-économiques de ces exploitations a fait l'objet d'un programme de recherche dans le cadre d'un projet de recherche-développement¹ qui a été entrepris dans la région par une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs et de techniciens du développement. Le présent article rend compte des premiers résultats de ce programme qui s'est déroulé sur deux campagnes agricoles (1987-1988 et 1988-1989) et qui a concerné le suivi d'un échantillon de trente-six exploitations réparties sur trois zones rurales.

Figure 1. Localisation du Gouvernorat de Sidi Bouzid



II – Présentation de la région de Sidi Bouzid et de son secteur irrigué

Située dans les hautes steppes de la Tunisie centrale, la région de Sidi Bouzid couvre une superficie de 7 400 km² dont 93 % sont des terres agricoles.

Appartenant à l'étage bioclimatique aride supérieur à hiver tempéré, cette région se caractérise par une pluviométrie faible (200-300 mm/an) et irrégulière, d'où un déficit hydrique annuel important (1 360 mm).

Les ressources en eau souterraine de ce Gouvernorat sont constituées de nappes phréatiques profondes localisées dans de vastes cuvettes synclinales séparées par de longues chaînes anticlinales. Le potentiel exploitable de ces nappes est estimé à 128,7 millions de m³ dont 47 % pour les nappes de surface et 53 % pour les nappes profondes (CRDA, 1990).

Couvrant une faible superficie de la région (15 %), la végétation naturelle est constituée d'arbustes et de touffes d'alfa sur les massifs montagneux et de plantes steppiques sur les piémonts et dans les plaines. Le taux de recouvrement est généralement faible (de 5 à 10 %) et traduit un processus de dégradation très avancé. Ces conditions physiques témoignent de la fragilité du milieu écologique et des limites des ressources naturelles dont dispose la région.

Évaluée en 1989 à 328 000 personnes, la population du Gouvernorat de Sidi Bouzid enregistre une croissance moyenne légèrement supérieure à la moyenne nationale au cours de la période 1984-1989 (2,5 % contre 2,4 %). Essentiellement rurale (81,7 %), la population de cette région se caractérise par sa dispersion sur l'ensemble du territoire du Gouvernorat. La population active occupée est évaluée à 81 800 personnes, soit 25 % de la population totale. Plus de la moitié de ces actifs (54 %) est occupée dans l'agriculture qui demeure par conséquent le principal secteur d'emploi.

D'origine pastorale, cette population a connu, ces dernières décennies, une mutation profonde au niveau de ses structures socio-économiques. Cette mutation a permis une transition rapide de l'ancienne société pastorale, dont l'activité économique était basée essentiellement sur un élevage extensif et une céréaliculture épisodique, vers une société paysanne qui a acquis une solide expérience dans le domaine de l'arboriculture en sec et des cultures irriguées.

Bénéficiant d'une attention particulière depuis l'indépendance du pays, le secteur agricole de Sidi Bouzid a accaparé, au cours des différents plans de développement économique et social, environ 40 % des investissements régionaux. Cet effort d'investissement qui est lié, d'une part, au dynamisme et aux efforts des anciens pasteurs et, d'autre part, à une politique de modernisation du secteur agricole par l'Etat, a permis à ce Gouvernorat de devenir l'une des principales régions agricoles du pays avec :

- ❑ une superficie irriguée de 26 500 ha (12 % du potentiel national) ;
- ❑ un cheptel de 680 000 têtes, essentiellement de l'élevage ovin (15 % de l'effectif total du pays) ;
- ❑ une superficie arboricole de 253 000 ha, principalement des oliviers et des amandiers, soit 14 % de la superficie arboricole de la Tunisie.

Assurant 55 % de la valeur de la production agricole de la région, le secteur irrigué (essentiellement du maraîchage) est devenu le principal élément de l'activité agricole de ce Gouvernorat.

Les principales composantes de ce secteur irrigué sont :

- ❑ les périmètres publics irrigués (PPI) qui sont au nombre de 13 et couvrent 7 % de la superficie irriguée de la région. Irrigués par des forages profonds collectifs, ces périmètres sont divisés en lots privés individuels ;
- ❑ les périmètres du secteur organisé de l'Etat (13 % de la surface irriguée [SI] appartenant principalement à l'Office des Terres Domaniales (OTD) ;
- ❑ les périmètres privés qui couvrent 80 % de la SI et disposent de 6 400 puits de surface exploitant la nappe phréatique.

Contrairement aux PPI et aux périmètres du secteur organisé, qui sont des créations essentiellement étatiques, les périmètres privés sur puits de surface sont l'oeuvre d'une paysannerie entreprenante qui a misé sur l'irrigation pour intensifier sa production agricole et améliorer ses conditions économiques et sociales.

Le secteur agricole (notamment sa composante irriguée) qui a constitué depuis l'indépendance le moteur de tout le processus de développement économique et social de ce Gouvernorat (croissance urbaine et multiplication des activités tertiaires et secondaires) présente actuellement des signes d'essoufflement qui sont liés à différents facteurs écologiques et socio-économiques. La revalorisation du potentiel productif et la consolidation des acquis de ce secteur, notamment par une diversification et une intégration des activités économiques au niveau régional, constituent une nécessité pour toute l'entreprise de modernisation et d'intensification du secteur agricole dans ce Gouvernorat.

L'agriculture familiale qui représente 93 % des exploitations de la région et 73 % de la superficie exploitée est directement concernée par les contraintes et les blocages que connaît actuellement le secteur agricole. Plus particulièrement, les unités de production du secteur irrigué, qui concernent environ 9 000 familles, sont au centre de la problématique de l'agriculture familiale. Le suivi d'exploitations que nous avons mené pendant les deux campagnes agricoles vise justement, d'une part, l'analyse de ces unités et, d'autre part, l'identification des possibilités et des alternatives d'élargissement de leurs systèmes de production compte tenu des contraintes internes et externes.

III – Présentation de l'échantillon des exploitations et des zones d'étude

Les résultats de la recherche que nous présentons dans ce document sont le fruit d'un travail de suivi technico-économique qui a été mené auprès de trente-six exploitations par une équipe de chercheurs et de techniciens appartenant à l'Institut des Régions Arides de Medenine (IRA) et l'Office de Mise en Valeur des Périmètres Irrigués de Sidi Bouzid (OMVPI)². L'échantillon a été déterminé à partir de l'enquête d'occupation du sol du Gouvernorat de Sidi Bouzid qui a été réalisée en 1986 par l'OMVPI. La combinaison de trois critères (superficie irriguée, superficie en sec, taille du troupeau) a permis une stratification des exploitations en neuf strates. Compte tenu de la démarche envisagée au départ (suivi lourd) et des moyens limités mis à la disposition de l'équipe, nous avons réduit notre échantillon à 5 % des exploitations inventoriées dans les zones d'études. Sur le terrain, le choix des exploitations a été en réalité un compromis entre la représentativité des strates et les dispositions des agriculteurs à collaborer à ce travail pendant un certain temps³. La répartition des 36 exploitations retenues pour ce suivi entre les 3 zones d'étude s'est faite comme suit : 8 à Hichria, 21 à Saddaguia et 7 à Zaafría.

Le choix des zones de Hichria, Saddaguia et Zaafría, comme terrains d'étude pour ce programme de recherche, est dicté par l'action du projet de lutte contre la désertification dans laquelle d'importants travaux de conservation des ressources en eau et en sol ont été entrepris dans ces mêmes zones. Par ailleurs, ces trois zones sont représentatives de deux principaux systèmes agro-écologiques, à savoir *Bled Gamouda* et *Bled Hichria*. Le potentiel agricole de ces trois zones représente les différentes composantes du secteur agricole du Gouvernorat (PPI, puits de surface, épandage des eaux des oueds, arboriculture en sec, élevage). Le secteur irrigué dans ces trois zones accapare 35 % des puits de surface du Gouvernorat, 35 % de la superficie irriguée par PPI et 90 % de la superficie irriguée par épandage des eaux de crue des oueds. Une présentation synthétique de ces trois zones permet de rendre compte de leurs caractéristiques spécifiques du point de vue physique, agricole et humain :

- **Hichria.** Située à l'est du Jbel Kbar, la plaine de Hichria dispose d'une nappe profonde appartenant au bassin de Horchane-Braga qui a permis, dès l'indépendance du pays, la création des premiers périmètres irrigués (Sidi Sayah 1 en 1956) de la région de Sidi Bouzid. Quant aux puits de surface, leur création est relativement récente et ne concerne qu'un secteur très limité. La zone reste marquée par l'importance des superficies arboricoles qui s'étendent sur environ 2 300 ha (Abaab, 1988). Trois collectivités se partagent le territoire de cette zone (9 700 ha) : Houajbia, Ouled Bouaziz et Ouled Jlel. Les terrains de ces trois collectivités s'étirent, côte à côte, du versant montagneux vers le fond de la plaine. Cette disposition des territoires permet à chacune de ces collectivités de bénéficier des différents milieux économiques qui se succèdent de l'amont vers l'aval (Attia, 1977). Notre champ d'inves-

tigation dans le cadre de ce programme de recherche a concerné uniquement la collectivité des Ouled Jlel qui est propriétaire du PPI Sidi Sayeh 1 (144,8 ha).

- ❑ *Saddaguia*. Située au cœur de la plaine de *Gamouda*, la zone de Saddaguia est traversée par l'oued El Fekka dont les eaux de crue représentent une source de fertilisation des sols et de recharge de la nappe. La collecte et l'épandage de ces eaux par le système traditionnel du «*Mgoud*» a permis à la population de pratiquer depuis des siècles l'irrigation des céréales et de valoriser aussi une ressource naturelle (eau) très appréciable en milieu aride. De même, la création des puits de surface pour l'exploitation des eaux de la nappe phréatique a connu un développement dans les années soixante, ce qui a permis une extension remarquable des périmètres irrigués sur les anciennes steppes pastorales.

Les collectivités qui se partagent le territoire central de la plaine sont les Horchan, les Doualy et les Gmamdia. D'origine collective, les terres de cette zone ont été classées comme propriété domaniale par l'autorité coloniale qui a procédé par la suite à l'attribution d'une partie d'entre elles sous forme de lots individuels avec des titres de propriété. Pour le reste des terres dites domaniales, la situation juridique n'est pas encore réglée malgré leur exploitation par des «irriguants» depuis plusieurs décennies.

La zone de Saddaguia a connu la création du premier noyau de sédentarisation par la colonisation au niveau du village de *Gammouda*. De type «*open field*», le paysage agraire de Saddaguia se distingue par la dispersion de l'habitat des exploitations agricoles et par la faiblesse des plantations arboricoles. Les infrastructures de base sont peu développées dans cette zone qui ne dispose actuellement que d'un réseau de pistes agricoles en très mauvais état.

- ❑ *Zaafria*. Située à l'amont de la plaine de *Gamouda*, la zone de Zaafria est limitée au sud par l'oued El Fakka dont les eaux de crue sont dérivées par quatre «*Megdaoua*» traditionnels (*Mouzi*, *Cheref*, *Jlabib* et *Monsour Sghaier*) et deux barrages modernes (*amont RG* et *Zaafria RG*) pour l'irrigation d'une superficie d'environ 2 000 ha. L'agriculture irriguée sur puits de surface est relativement récente dans cette zone ; son développement date du début des années quatre-vingt et couvre actuellement environ 4 % de la superficie irriguée du Gouvernorat. Seule la collectivité des Zaafria exploite le territoire de cette zone qui s'étend sur une superficie agricole utile d'environ 2 712 ha dont la majeure partie a encore une tenure foncière domaniale malgré leur partage et leur mise en valeur par les membres de la collectivité.

Le paysage agraire est caractérisé par un habitat aggloméré autour du village de Zaafria et par une complémentarité entre le terroir des puits de surface et celui des périmètres d'épandage des eaux de crue de l'oued. Relié à la route de Sidi Bouzid - Gafsa (M.C. 13) par une piste agricole de 5 km, le village de Zaafria est régulièrement coupé du reste de la plaine par les crues des oueds de *Sereg-Eddhiba* et d'*El Fakka*. A l'intérieur de la zone agricole, la circulation reste tributaire de l'état des pistes agricoles difficilement praticables en saison pluvieuse.

IV – Structure familiale et organisation du travail

La structure familiale des exploitations se caractérise par des familles nombreuses avec, respectivement, des moyennes de 9, 10 et 12 individus à Hichria, Saddaguia et Zaafria. Dans cette dernière zone, le maintien des liens de solidarité communautaire et de la famille élargie à deux ou trois ménages explique l'importance des effectifs humains présents sur les exploitations. D'une façon générale, l'existence de ces familles nombreuses répond à un besoin important en main-d'œuvre pour les cultures maraîchères en irrigué qui sont pratiquées par la majorité des exploitants. A ce propos, l'organisation du travail et la gestion de la main-d'œuvre disponible se traduisent par une certaine division du travail entre les différents intervenants dans le processus de production :

- ❑ *Le chef d'exploitation*. En plus de son travail de gestion de l'exploitation et d'organisation du travail⁴, il participe à certains travaux agricoles et assure l'approvisionnement de l'exploitation en intrants et l'écoulement des productions agricoles.
- ❑ *Les femmes*. Une première remarque concerne l'importance du rôle que jouent les femmes au niveau de l'exploitation. Leur intervention se manifeste pratiquement à tous les niveaux de la production et

leur permet de jouer un rôle capital pour la reproduction du système. Certaines tâches telles que la récolte ou le binage sont d'ailleurs essentiellement réalisées par les femmes.

- ❑ *Les enfants.* L'intervention de ces derniers concerne essentiellement le gardiennage des animaux et l'irrigation.
- ❑ *La main-d'oeuvre salariée.* Le recours à cette dernière est une pratique courante pour l'ensemble des exploitations ; elle représente environ le tiers de la force de travail mobilisée (32 % pour Hichria et 36 % pour les deux autres zones). En général, la main-d'oeuvre salariée est employée pour les travaux de mise en planche, de repiquage, de désherbage, de récolte et de taille (main-d'oeuvre qualifiée). La rémunération de cette main-d'oeuvre salariée se fait soit à la tâche, soit à la journée. Nous citons ici quelques exemples de la rémunération pratiquée :
 - à la tâche :
 - mise en planche : 0,15 Dinar (D) par cuvette de 10 m²
 - récolte de la tomate : 0,1 D la caisse de 25 kg
 - récolte de l'oignon ou de l'ail : 0,3 D par cuvette de 10 m²
 - à la journée :
 - femme : 3 D/jour
 - homme : 4 D/jour

Pour la moisson des céréales (blé, orge) et la cueillette des olives, le paiement se fait généralement en nature sur la base de l'octroi d'un certain pourcentage de la production récoltée : un cinquième pour les céréales et un dixième pour les olives. Cette formule présente un double avantage :

- pour l'employé qui, en engageant toute sa famille (femme et enfants) pendant une petite période de l'année, réalise un revenu confortable et assure une partie de ses réserves alimentaires (huile, blé) ;
- pour le propriétaire qui s'assure une récolte rapide des productions et, par conséquent, une meilleure valorisation de ces dernières (vente, transformation, ...).

L'affectation de la force de travail selon les différentes spéculations et cultures se caractérise par la prédominance des cultures estivales (notamment maraîchères) qui accaparent, dans les exploitations de la plaine de Gamouda, entre 65 et 85 % de la main-d'oeuvre mobilisée. Pour les exploitations de Hichria, ce sont plutôt les cultures hivernales (fourrages, céréales, arboriculture et cultures sous-serres) qui utilisent l'essentiel de la force de travail engagée annuellement (80 à 95 %).

En ce qui concerne les cultures, la tomate occupe la première place avec respectivement 36 et 47 % de la force de travail mobilisée par les exploitations à Saddaguia et Zaafrja et, ceci, bien que cette culture n'occupe qu'environ 20 % de la superficie irriguée de ces exploitations. Ces chiffres témoignent de l'intérêt et du soin accordés par les agriculteurs de ces deux zones à cette culture de rapport qui bénéficie de 250 à 300 journées de travail à l'hectare. A l'exception de l'ail qui est une culture très exigeante en main-d'oeuvre (entre 265 et 414 jours) mais dont la superficie est généralement réduite (2,6 % de la superficie irriguée), les autres cultures irriguées ont une consommation relativement faible en main-d'oeuvre. C'est notamment le cas des cultures fourragères et céréalières qui enregistrent des moyennes annuelles très faibles : de 40 à 60 journées pour l'orge en vert et de 40 à 80 jours pour le blé. Le pâturage direct de l'orge en vert par le troupeau et le recours à la mécanisation pour la moisson du blé expliquent en partie le faible niveau d'utilisation de la main-d'oeuvre pour ces cultures.

L'arboriculture fruitière qui domine dans les périmètres irrigués de Hichria nécessite en moyenne 70 journées de travail par an et utilise par conséquent plus de 71 % de la force de travail mobilisée par les exploitants. L'abricotier et l'olivier, avec respectivement 83 et 70 journées de travail par hectare et par an, constituent les deux principales espèces qui emploient l'essentiel de la force de travail mobilisée. Une comparaison rapide de l'utilisation de la main-d'oeuvre entre les deux années du suivi permet de faire les remarques suivantes :

- ❑ la tomate continue à polariser l'activité agricole au niveau des exploitations de la plaine de Gamouda qui lui attribuent régulièrement l'essentiel de la force de travail disponible ;
- ❑ à Hichria, c'est l'arboriculture qui continue d'accaparer environ les deux tiers de la masse de travail mobilisée par les exploitants ;

- ❑ pour les autres cultures, la tendance générale enregistre une baisse du nombre des journées de travail et, ce, pour des raisons d'abandon de certaines cultures (lié à un manque de réussite ou à une faiblesse des prix) ou de mécanisation de certains travaux agricoles (moisson du blé et de l'orge).

En réalité, hormis les cultures stratégiques qui bénéficient régulièrement d'un quota annuel de journées de travail, les autres spéculations se voient attribuer une masse de travail qui varie d'une à année à l'autre en fonction de plusieurs facteurs internes et externes à l'exploitation : pluviométrie, marché, superficie emblavée, disponibilité en main-d'oeuvre familiale, etc..

Concernant le mode de faire-valoir, trois formes sont pratiquées par les exploitants :

- ❑ *Le mode de faire-valoir direct.* L'exploitation directe constitue la forme la plus répandue dans la région. Plusieurs facteurs, parmi lesquels l'éclatement de la propriété foncière, la prédominance des familles nombreuses et le faible niveau d'investissements agricoles, expliquent le développement du mode de faire-valoir direct dans les campagnes de Sidi Bouzid. Il faut signaler que, dans plusieurs cas, notamment à Saddaguia et à Zaafría, le mode de faire-valoir direct se double d'un système d'association entre deux, voire trois agriculteurs, pour l'exploitation d'un même puits avec des motopompes individuelles. Seul l'entretien du puits collectif est réalisé en commun par les associés qui ont généralement des liens familiaux (frères ou cousins).
- ❑ *Le métayage.* C'est un mode faire-valoir où le propriétaire et l'associé (*sherík*) se partagent les productions de l'exploitation par moitié. Le contrat dont la durée est souvent annuelle exige du propriétaire de fournir la terre, le puits équipé de la motopompe et la moitié des charges d'exploitation. Les grosses réparations de la motopompe sont aussi à la charge du propriétaire. De son côté, le métayer s'engage à fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour l'exploitation (y compris la main-d'oeuvre salariée) et la moitié des charges variables : semences, engrais, carburant, courroie pour le pompage de l'eau, et, dans certains cas, les conduites mobiles pour l'irrigation. En réalité, le propriétaire fait souvent une avance au métayer pour couvrir les frais d'exploitation et même, dans certains cas, pour satisfaire aux besoins de la famille de ce dernier. Le remboursement de cette avance se fait après la vente des produits de l'exploitation et avant le partage des bénéfices réalisés. Par ailleurs, il faut signaler que le contrat de métayage peut porter sur l'ensemble de l'activité agricole de l'exploitation ou bien sur une seule spéculation (tomate, pastèque).

Les *sheríks* sont généralement originaires des zones limitrophes de la plaine de Gamouda où les possibilités d'irrigation sont limitées. L'accès de ces métayers à la propriété foncière, après quelques années d'activité dans la zone, est un phénomène que nous avons pu constater, ce qui témoigne d'une certaine mobilité sociale dans ces zones. Certains «*sheríks*» finissent par acheter l'exploitation après l'émigration du propriétaire en ville.

Enfin, nous constatons que tous les exploitants de l'échantillon de la zone de Zaafría ont développé des formes d'association et de métayage dont l'impact sur l'extension des superficies emblavées et l'amélioration des revenus dégagés par les exploitations est indéniable.

- ❑ *Le fermage.* Ce mode de faire-valoir qui concerne la location des terres agricoles pour les exploiter est pratiqué par les propriétaires pour des raisons d'absentéisme ou de manque de main-d'oeuvre familiale et/ou de fonds de roulement. Pour les fermiers, le recours à la location des terres est justifié soit par l'insuffisance des terres en propriété, soit par l'épuisement de la fertilité de ces dernières. Les baux sont généralement conclus pour une durée d'un an renouvelable ou la durée d'une campagne pour une culture précise (tomate, pastèque, ...) avec un contrat moral ou écrit. Le fermage est payé soit en nature (un quart des produits agricoles), soit en espèces avec une moyenne de 1 500 à 2 000 D pour une exploitation de 5 à 7 ha au niveau de la plaine de Gamouda. Pour notre échantillon, aucun exploitant ne se considère comme fermier à part entière, mais certains de nos agriculteurs agrandissent régulièrement leurs exploitations en louant des parcelles laissées en friche par des voisins qui se sont généralement installés en ville. Par ailleurs, il faut signaler qu'à l'occasion de nos nombreuses enquêtes et tournées dans les deux zones de la plaine de Gamouda, nous avons noté le développement de différentes formes de faire-valoir indirect entre des propriétaires désireux de s'installer en ville et des exploitants sans terre venant d'autres zones moins fertiles.

V – Structure foncière et utilisation des terres

La majorité des exploitations de notre échantillon se caractérise par une superficie agricole réduite : 55 % des exploitants ne disposent que d'une superficie inférieure à 10 ha. En réalité, la structure foncière de tout le Gouvernorat de Sidi Bouzid se caractérise par un morcellement excessif de la propriété notamment au niveau du secteur irrigué : 30 % des exploitations disposent de moins de 8 % de la superficie agricole.

L'appropriation des terres est essentiellement liée à l'attribution des anciennes terres collectives ou domaniales. Ces dernières concernent surtout les exploitations de Saddaguia et de Zaafrja qui ont bénéficié de l'attribution des anciens lotissements de bled Gamouda sur les rives de l'oued El Fekka. A Hichria, ce sont des terres collectives qui ont été acquises par les différentes collectivités grâce à la procédure du Haouz⁵ et redistribuées entre les membres de ces collectivités. Les terres acquises par le biais du marché ne concernent en général qu'une faible proportion de la superficie des exploitations (8 à 15 % pour Hichria et Zaafrja). Toutefois, à Saddaguia, où la pression foncière est forte en raison de la présence d'un grand nombre de puits de surface, les transactions foncières sont relativement importantes et concernent environ 25 % du capital foncier des exploitations. Ces transactions⁶ qui se font généralement dans un cadre familial ou de voisinage favorisent le remembrement des exploitations et le maintien d'une certaine stabilité des structures foncières. Par ailleurs, il faut signaler que, pendant la durée de notre suivi, nous avons enregistré très peu de transactions foncières au niveau des exploitations des trois zones.

L'utilisation des terres au niveau des exploitations est largement dominée par l'irrigation soit par puits de surface ou par forage (PPI), soit par épandage des eaux de crue de l'oued. Toutefois, certaines nuances entre les trois zones méritent d'être signalées :

- ❑ *A Saddaguia.* Théoriquement, l'essentiel (77 %) des 10 ha dont dispose l'exploitation moyenne dans cette zone est irrigué ; cependant, la superficie effectivement irriguée ne couvre annuellement que 3,6 ha. Malgré la présence de plusieurs puits de surface sur les parcelles (33 % des exploitations disposent de plus d'un puits), seul un petit nombre d'exploitations arrive à irriguer entre 5 et 7 ha. Les terres non irriguées au cours de l'année sont utilisées comme parcours (jachères non travaillées) ou bien comme jachères travaillées.
- ❑ *A Zaafrja.* Bien que les exploitations de cette zone disposent d'une structure foncière plus grande que celle de Saddaguia, les terres irriguées annuellement ne couvrent en moyenne que 3,6 ha. Seul un exploitant sur les sept de notre échantillon arrive à étendre la superficie irriguée à sept hectares. En réalité, les exploitants de Zaafrja bénéficient d'une importante superficie agricole dans les périmètres d'épandage des eaux de l'oued, ce qui leur a permis, pendant la deuxième année du suivi (bonne pluviométrie), d'ensemencer entre 2,5 et 7 ha. En outre, une bonne partie des terres irriguées par puits de surface bénéficie régulièrement des eaux de l'oued dont le passage dans les périmètres irrigués favorise le lessivage des sols et l'enrichissement des terres par l'apport d'éléments organiques.

Enfin, il faut signaler que, malgré cet enrichissement régulier des terres irriguées par les puits de surface, leur utilisation reste marquée par la pratique de la jachère, travaillée ou non, selon que les producteurs le jugent nécessaire pour renouveler la fertilité des terres. La double utilisation des sols pendant l'année est pratiquement absente dans ces exploitations.

- ❑ *A Hichria.* Malgré la présence de deux PPI et de quelques dizaines de puits de surface, cette zone reste marquée par l'agriculture en sec pour des productions arboricoles et céréalières. Pour la deuxième année du suivi (1988-1989), laquelle a bénéficié de bonnes conditions pluviométriques au début de la campagne agricole⁷, les emblavures céréalières en sec ont concerné en moyenne 3 ha par exploitation, à l'exception d'un exploitant qui a mis en culture 35 ha de blé.

L'irrigation réalisée par les périmètres publics irrigués (PPI) et les puits de surface couvre environ 500 ha, ce qui représente 5 % de la superficie totale de la zone. Les puits de surface, de création récente, ont été installés généralement dans des plantations arboricoles en sec, ce qui a permis d'améliorer le rendement de ces dernières et d'introduire certaines cultures maraîchères et céréalières. Quant aux PPI (Sidi Sayah 1 et 2) dont la création visait l'installation de centres de rayonnement agricole et la

fixation des populations nomades, ils accaparent les trois quarts de la superficie irriguée dans la zone, avec une structure foncière de plus en plus marquée par le morcellement suite au processus d'héritage. C'est le cas notamment du périmètre de Sidi Sayah I dont les 144 ha ont été répartis au départ en des lots de 1,5 ha ; actuellement la superficie moyenne par exploitant est de 0,9 ha (Kouka et Aissaoui, 1990).

Sans avoir l'ampleur des périmètres d'épandage de l'oued El Fakka dans la plaine de Gamouda, les techniques de maîtrise des eaux de ruissellement, à des fins agricoles, ont connu un certain développement au niveau des principaux oueds et cours d'eau de la zone (El Hnancha, Fraiou, ...). L'épandage des eaux de ruissellement est destiné à l'irrigation des plantations arboricoles (principalement l'olivier) et des parcelles de céréales.

En conclusion, les exploitations de notre échantillon sont déterminées par la structure foncière et par l'utilisation des terres et ont, pour caractéristiques, une taille modeste accompagnée d'une faible surface en irrigué. La pratique de l'irrigation, de l'agriculture en sec, de l'épandage des eaux de crue et de la jachère permet, certes, une complémentarité entre les différentes formes d'utilisation des terres mais ne favorise pas une intensification et une spécialisation plus poussées du système de production au niveau de ces exploitations.

VI – Financement et investissement

L'investissement réalisé ces deux dernières années est estimé à 2 000 D par exploitation et à 1 500 D par ha irrigué. Au niveau zonal, c'est Zaafrja qui représente les niveaux d'investissement les plus élevés avec 11 000 D par exploitation et 3 300 D par ha irrigué. Le développement plus récent des puits de surface dans cette zone explique en partie l'importance des investissements réalisés par les agriculteurs de cette zone. Par contre à Saddaguia, où le mouvement de création des puits de surface est quasiment achevé, le niveau d'investissement est faible et représente moins de 800 D par ha irrigué. Les revenus de l'émigration en Libye⁸, des activités non agricoles et de la vente d'une partie du cheptel représentent généralement l'essentiel du capital mobilisé par les agriculteurs pour créer leurs exploitations. Toutefois, nous avons constaté que, pendant les deux années du suivi, l'activité agricole elle-même a été à l'origine d'un processus d'accumulation et d'investissement permettant d'équiper l'exploitation en infrastructures hydrauliques, en moyens de transport et en serres ainsi que d'améliorer les bâtiments utilitaires de l'exploitation. Les exploitants de Zaafrja, qui enregistrent, comme nous le verrons plus loin, les meilleurs résultats techniques, ont fait preuve d'un important effort d'investissement au cours des années du suivi. Cet investissement a permis l'achat de tracteurs, de camionnettes et d'animaux, la construction de villas et l'équipement des puits. Pour les deux autres zones, l'effort est plus modeste et concerne en premier lieu l'aménagement et l'équipement du puits, l'acquisition d'éléments de serres (Hichria) et l'aménagement des habitations.

En général, l'autofinancement représente, selon les zones, entre 70 et 85 % des investissements réalisés pendant la dernière décennie. Quant au recours au crédit bancaire, il reste faible et ne concerne généralement que l'acquisition ou le renouvellement de l'équipement hydraulique, principalement la motopompe. Les crédits accordés dans ce cadre par la Banque Nationale Agricole (BNA) sont modestes (2 000 à 4 000 D par exploitation) avec un taux d'intérêt de 8 %. Par ailleurs, il faut signaler que les agriculteurs de la région ont bénéficié, à l'instar des autres agriculteurs tunisiens, de différentes mesures d'encouragement prises en faveur des agriculteurs endettés auprès de la Banque Nationale Agricole⁹. Les crédits de campagne qui jouaient un rôle important pour la relance de la campagne agricole ont pratiquement cessé d'exister depuis la restructuration des services régionaux du ministère de l'Agriculture en 1989. Alors que le Commissariat Régional au Développement Agricole ne pratique plus le crédit de campagne, les usines de transformation de tomate, qui sont au nombre de deux dans la région, ont développé un système de crédit en nature (carburant, engrais, caisses, heures de labour, ...) afin d'aider les agriculteurs à relancer la production de ce qui est leur matière première. Les fonds qui s'élèvent annuellement à environ 400 000 D répartis entre 500 producteurs sont récupérés au moment de la livraison de la tomate à l'usine. Pour les autres cultures, notamment celles de la campagne d'hiver, qui ne bénéficient pas de l'appui du secteur des industries agro-alimentaires, l'agriculteur recourt essentiellement à ses fonds propres et surtout à la vente d'une partie du capital animal pour se procurer les intrants agricoles nécessaires.

Pour conclure ce chapitre sur les investissements et le financement du processus de production au niveau des exploitations nous retenons ce qui suit :

- ❑ dans un premier temps, l'essentiel des investissements qui a donné naissance à cette agriculture familiale du secteur irrigué a été d'origine non agricole : subvention de l'Etat, crédit bancaire, émigration, élevage, revenu extérieur à l'exploitation, ... ;
- ❑ actuellement, l'activité agricole commence à générer des revenus non négligeables, particulièrement ceux liés aux cultures de rente, et permet par conséquent une certaine accumulation dont l'impact sur l'amélioration des conditions économiques des exploitants est positif. Toutefois, au niveau de l'exploitation, l'investissement reste modeste et ne traduit pas une consolidation des structures de production dans les zones étudiées. Nous pensons que la fragilité de ces structures résulte dans une certaine mesure d'un processus de transfert du surplus de ces zones agricoles vers le milieu urbain en particulier vers la ville de Sidi Bouzid ;
- ❑ la relance de la campagne agricole constitue, en l'absence d'un système de crédit de campagne, une source d'insécurité et de décapitalisation (vente d'animaux) préjudiciable pour la reproduction des exploitations.

VII – Conduite technique des cultures

1. Le système de culture

Le système de culture est caractérisé par deux campagnes, l'une d'hiver et l'autre d'été. La répartition des superficies entre les deux campagnes se présente comme suit :

Tableau 1. Répartition des superficies entre les deux campagnes

Zones	Campagnes		Eté (%)	
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
Hichria	73	87	27	13
Saddaguia	54	51	46	49
Zaafria	62	50	38	50

Source : Résultats de l'étude

A Hichria, où l'arboriculture constitue la principale spéculation pratiquée au niveau du PPI, la campagne d'hiver accapare l'essentiel des superficies réservées aux cultures annuelles. La campagne d'été est réduite à cause, entre autres, de l'insuffisance de l'eau d'irrigation. En outre, l'échec des cultures d'été (pastèque) au cours de la première année, le développement des cultures sous serres et l'extension des cultures en sec ont entraîné une réduction des superficies réservées aux cultures d'été pendant la deuxième année.

Pour les zones de Saddaguia et Zaafria, la répartition des superficies emblavées annuellement entre les deux campagnes est relativement équilibrée. L'existence de ces deux campagnes répond à un double souci chez les agriculteurs de ces zones : la diversification du système de culture et le maintien d'une bonne campagne d'été, principale source de revenu des exploitations. Toutefois, il faut signaler que, pour la zone de Zaafria, l'amélioration des conditions pluviométriques au cours de la 2ème année du suivi a entraîné une extension des cultures pluviales et d'épandage et par conséquent une réduction des cultures hivernales dans les périmètres irrigués.

Une analyse rapide du système de culture global (sec et irrigué) permet de dégager les éléments de synthèse suivants :

- a) Les cultures maraîchères d'hiver sont peu développées dans les trois zones et ce malgré les disponibilités en eau et en sol et le coût de production relativement peu élevé. En fait, les productions liées à ces cultures sont confrontées à des problèmes de garantie d'écoulement et de prix. En plus, la

gamme des cultures pratiquées dans la région (oignon, carotte, navet, ...) ne permet pas pour l'instant de disposer de produits agricoles susceptibles d'être transformés ou stockés.

- b) Les cultures fourragères occupent en général une place importante au niveau des superficies cultivées. Cependant, la présence de ces cultures se limite à une seule espèce, l'orge en vert, dont la pratique s'explique par les disponibilités en eau pendant la campagne d'hiver, par le cycle végétatif relativement avancé de l'orge (par rapport aux préparatifs des cultures d'été) et par la présence d'un cheptel familial permettant le pâturage direct des parcelles.
- c) Les cultures céréalières (principalement le blé) sont peu représentées au niveau du système de culture. Pratiquées surtout en sec, en année favorable, ces cultures sont destinées principalement à la satisfaction des besoins alimentaires du groupe familial et secondairement à la commercialisation.
- d) L'arboriculture dont l'installation est très récente à Saddaguia et à Zaafría reste marginale au niveau du système de culture de ces deux zones. Quant à Hichria, dont les plantations arboricoles sont relativement anciennes, son système de culture reste marqué par l'arboriculture fruitière et oléicole.
- e) Les cultures maraîchères d'été (principalement la tomate, le piment et la pastèque), qui sont des cultures de rente, constituent en général la base du système de culture des exploitations à Zaafría et à Saddaguia.
- f) En ce qui concerne l'exploitation des terres, les agriculteurs ne procèdent pas par un plan d'assolement régulier reconduit annuellement. Seules quelques règles sont observées afin de favoriser une meilleure valorisation du potentiel de production dont disposent les exploitations : maintenir une jachère travaillée ou non, réserver la tête d'assolement aux principales cultures de rente (pastèque, tomate), éviter de cultiver la même parcelle deux années de suite pour la même espèce, ...
- g) Le système de culture est flexible et dépend énormément de plusieurs facteurs : des conditions pluviométriques et des possibilités de cultiver sur des terres non irriguées, du comportement du marché, de la présence ou non d'un cheptel sur l'exploitation, ... Par ailleurs, il faut signaler que la majorité des agriculteurs ont tendance à multiplier le nombre des cultures sur de petites superficies (en moyenne 6 espèces par exploitation) dans un souci de diversification et de répartition des risques entre les cultures.

2. L'irrigation et l'utilisation des ressources en eau

La mobilisation de l'eau d'irrigation dans les exploitations est basée sur les puits de surface qui captent les nappes superficielles et sur le forage profond du PPI. En outre, certaines exploitations, notamment celles de Zaafría, bénéficient des eaux d'épandage pour une irrigation complémentaire des cultures pluviales. Une présentation rapide de ces trois systèmes d'irrigation nous permet de mieux appréhender le facteur eau qui constitue la base du système de production dans ces exploitations.

A. Les puits de surface

Le puits de surface qui représente l'infrastructure de base pour la mise en valeur agricole de ces exploitations accapare généralement l'essentiel des investissements engagés par l'agriculteur. En outre, l'entretien du puits dans ces zones nécessite régulièrement la mobilisation d'importants moyens financiers pour entreprendre les travaux d'approfondissement, de curage et de construction qui deviennent de plus en plus chers¹⁰ en raison du rabattement continu de la nappe¹¹.

Tableau 2. Profondeur des puits dans les trois zones (en %)

Profondeur	Hichria (%)	Saddaguia (%)	Zaafría (%)
moins de 40 m	51	68	38
de 40 à 60 m	33	25	37
plus de 60 m	16	07	25

Source : Résultats de l'étude

En fait, ces profondeurs comprennent la partie supérieure du puits et de la sonde de captage «Nakab» dont la profondeur varie de 10 à 40 m. La zone de Zaafría enregistre les profondeurs les plus élevées (62 % des puits ont une profondeur de plus de 40 m), ce qui se traduit par des coûts de création des puits beaucoup plus élevés que dans les deux autres zones. A Saddaguia, où la nappe souffre certes d'une surexploitation, un tiers des exploitations de notre échantillon dispose de deux puits de surface dont la création a permis d'étendre la superficie irriguée dans cette zone de la plaine de Gamouda. A Zaafría, où le processus de création des puits de surface est plus récent (et plus coûteux), un seul agriculteur sur les sept de notre échantillon dispose de deux puits. A Hichria, où l'ensemble des agriculteurs de notre étude dispose d'un lot au niveau du PPI, une majorité de producteurs a préféré créer ses propres puits de surface à l'extérieur du périmètre public.

L'ensemble de ces puits de surface est équipé, pour l'exhaure de l'eau, de motopompes diesel dont la puissance est souvent insuffisante (8 à 14 CV) pour mobiliser l'eau à des profondeurs de plus en plus importantes. L'utilisation de ces motopompes exige, pratiquement à la veille de chaque campagne d'été, un entretien général qui coûte entre 200 et 300 D. Le pompage continu pendant plusieurs heures¹², avec un carburant de plus en plus à base de pétrole bleu (moins cher que le gasoil) et le manque d'abri pour la protection de la motopompe contre les intempéries contribuent à l'usure rapide du matériel de pompage et entraînent, par conséquent, des dépenses supplémentaires pour les agriculteurs. D'un autre côté, le réseau d'irrigation est constitué de conduites mobiles en PVC ou en plastique et de seguias en terre. Ce réseau, qui a l'avantage de permettre une certaine souplesse au niveau des parcelles irrigables, présente deux inconvénients majeurs :

- ☐ la fragilité des conduites mobiles dont la durée de vie ne dépasse pas les deux ans, ce qui se traduit par des charges supplémentaires pour l'agriculteur¹³ ;
- ☐ la perte en eau dans les seguias à cause de l'infiltration et de l'évaporation.

Sur un autre plan, l'électrification des puits de surface est pratiquement absente et seule une exploitation à Saddaguia dispose d'une électropompe pour l'irrigation. En réalité, l'électrification des puits de surface dans la région de Sidi Bouzid est très limitée et ne concerne qu'une proportion très faible des puits (1,5 % des 6 413 puits existants). Les services techniques justifient ce faible taux d'électrification des puits par la nécessité de protéger la nappe dont les réserves connaissent un rabattement continu depuis plusieurs années. Mais d'un autre côté, il est certain que la généralisation de l'électricité au niveau des puits de surface¹⁴ aurait un impact positif sur l'amélioration des conditions d'irrigation et de production et par conséquent sur la rentabilité des exploitations.

B. Le périmètre public irrigué (PPI)

Il s'agit du PPI de Sidi Sayah I qui a été créé à Hichria, en 1956, sur les anciennes terres collectives d'ouled Jlel. Couvrant une superficie de 145 ha, répartis en cinq secteurs, ce périmètre est irrigué par un forage profond (490 m) avec un niveau statique de 9,5 m de profondeur et un débit de 70 l/s. Le système d'irrigation est composé d'un réservoir de stockage d'une capacité de 2 000 m³ et d'un réseau de conduites pour l'adduction de l'eau formé de canaux en béton et de seguias en terre. L'eau est répartie entre les 101 lots du PPI avec un tour d'eau de 25 à 30 jours et un quota de 10 heures d'irrigation (720 m³) par lot. La quantité d'eau pompée pendant l'année 1989 s'élève à 694 468 m³, soit en moyenne un taux d'irrigation de 0,8 l/s/ha. La faiblesse du taux d'irrigation et les pertes en eau au niveau des parcelles constituent un handicap pour le développement des cultures annuelles, notamment celles de la campagne d'été.

En réalité, le déficit en eau est un problème général pour la majorité des PPI du Gouvernorat de Sidi Bouzid ; plusieurs études et rapports ont déjà évoqué cette question¹⁵. La gestion de l'eau est assurée actuellement par le CRDA qui facture le m³ à 28 millimes en 1990. Ce prix qui connaît, certes, une augmentation continue depuis 1985 (2 à 4 millimes par an) reste très faible comparativement au coût réel de la mobilisation de cette eau¹⁶ et aux prix de l'eau pratiqués par des AIC dans d'autres périmètres. Ainsi les agriculteurs du PPI continuent à bénéficier indirectement d'une subvention qui couvre plus de 80 % du coût d'irrigation.

C. Les périmètres d'épandage

L'épandage des eaux de crues des oueds qui est une technique très ancienne dans la région¹⁷ a connu depuis quelques années un développement remarquable lié à l'aménagement par l'Etat de plusieurs périmètres, notamment sur les rives de l'oued El Fekka. Au nombre de sept, les périmètres réalisés couvrent actuellement 4 134 ha et permettent ensemble de retenir environ 50 % des eaux de cet oued dont le débit (sans les affluents) est estimé à 48 mm³/an. Les périmètres installés bénéficient en moyenne de 13 à 15 crues par an en deux périodes (avril-mai-juin et août-septembre-octobre) et récupèrent environ 3 000 m³ d'eau par ha. La gestion de ces périmètres est actuellement assurée par les services techniques du CRDA, notamment pour l'entretien du seuil et du canal d'exhaussement¹⁸. La population bénéficiaire de ces aménagements contribue à l'entretien du canal secondaire (par l'achat du carburant pour les engins de l'Etat affectés au nettoyage du canal) et assure l'entretien des canaux d'irrigation au niveau des parcelles.

D. La consommation d'eau

a) Le facteur eau qui constitue la base du système de production dans les périmètres irrigués voit sa consommation inégalement répartie entre la campagne d'été et celle d'hiver.

Tableau 3. Répartition de la consommation d'eau selon les campagnes

Campagnes Zones	Hiver (%)		Eté (%)		Total
	1ère année	2e année	1ère année	2e année	
Hichria	88	95	12	5	100
Saddaguia	34	33	66	67	100
Zaafria	16	30	84	70	100

Source : Résultats de l'étude

Une lecture rapide de ce tableau nous permet de constater que l'essentiel de l'eau mobilisée à Saddaguia et à Zaafria est destiné à l'irrigation des cultures d'été. Pour cette dernière zone, la réduction des superficies maraîchères d'été (tomate, piment) et une extension des cultures fourragères d'hiver pendant la deuxième année de suivi ont entraîné un accroissement significatif (+ 15 %) du volume d'eau réservé à la campagne d'hiver.

A Hichria, l'irrigation des cultures annuelles concerne en premier lieu celles de la campagne d'hiver qui ont accaparé, pendant la première année du suivi, 88 % de l'eau mobilisée. Avec l'extension très importante (300 %) des cultures fourragères d'hiver (orge en vert) et le développement du maraîchage sous serres pendant la deuxième année du suivi, la campagne d'hiver a accaparé 95 % de l'eau d'irrigation, soit un accroissement de 7 % par rapport à la première année.

b) La répartition du volume d'eau d'irrigation entre les principales spéculations pratiquées annuellement par les agriculteurs (fourrages, maraîchage, céréales et cultures industrielles) varie d'une zone à l'autre.

Tableau 4. Répartition de l'eau d'irrigation entre les principales spéculations

Campagnes Zones	Maraîchage (%)		Fourrages-Céréales (%)		Cultures industrielles (%)
	1ère année	2e année	1e année	2e année	2e année
Hichria	24	3	76	62	35
Saddaguia	69	85	31	15	-
Zaafria	88	83	12	17	-

Source : Résultats de l'étude

Un commentaire rapide de ce tableau nous permet de retenir ce qui suit :

- les cultures maraîchères qui constituent la base du système de culture dans les exploitations de Saddaguia et Zaafria accaparent l'essentiel de l'eau d'irrigation mobilisée au niveau des exploitations

de ces deux zones. Ce constat a été fait pendant la deuxième année du suivi ; en effet, les résultats montrent que le maraîchage a utilisé plus de 80 % de l'eau d'irrigation et, ce, bien que la superficie couverte par cette spéculation n'ait pas atteint les 70 % des emblavures dans les périmètres irrigués. Le développement des cultures maraîchères d'été, fortes consommatrices d'eau, explique l'importance du volume d'eau affecté à la spéculation maraîchère.

D'un autre côté, c'est la culture de la tomate qui emploie le pourcentage le plus élevé de l'eau d'irrigation au niveau de ces deux zones.

Tableau 5. Quantité d'eau (en %) utilisée pour la culture de la tomate

Zones	1ère année	2e année
Saddaguia	34	32
Zaafria	42	38

Source : Résultats de l'étude

La baisse enregistrée au cours de la deuxième année est liée à la réduction de la superficie réservée à la culture de la tomate et qui n'atteint plus que 20 % de la superficie de l'année précédente. De son côté, la pastèque qui enregistre une extension sensible de ses superficies bénéficie d'une proportion non négligeable de l'eau d'irrigation mobilisée par les exploitations de Zaafria (24 %) et de Saddaguia (6 %).

- A Hichria, les cultures fourragères et céréalières, qui ont couvert plus des deux tiers de la superficie, ont accaparé la part du lion de l'eau d'irrigation mobilisée par les «irriguants» : respectivement 76 % et 68 % pendant la première et la deuxième année du suivi. La légère baisse enregistrée pendant la deuxième année s'explique principalement par le développement des cultures industrielles et de la sericulture. Enfin, il faut signaler que le volume d'eau affecté aux cultures céréalières (blé) et fourragères (orge en vert) est destiné en priorité aux plantations arboricoles (surtout oléicoles) notamment pendant les périodes critiques (septembre-octobre et mars-avril).

Pour compléter l'analyse de l'utilisation de l'eau, nous présentons quelques remarques concernant la consommation moyenne à l'ha des principales cultures pratiquées dans les trois zones.

Tableau 6. Consommation d'eau à l'ha pendant la deuxième campagne du suivi (en m³)

Cultures	Tomate	Piment	Pastèque	Ail	Oignon	Orge en vert	Blé
Zones							
Hichria	-	-	900*	-	-	2 400	1 700
Saddaguia	7 400	6 400	5 000	7 100	3 000	2 300	1 800
Zaafria	6 250	7 500	4 000	4 000	2 500	2 000	2 200

Source : Résultats de l'étude

* Culture échouée

Une lecture rapide de ce tableau nous permet de retenir ce qui suit :

- globalement, la consommation moyenne à l'ha, pour l'ensemble des cultures, reste dans la limite des normes techniques indiquées pour l'irrigation de ces cultures de plein champ ;
- la deuxième campagne du suivi a enregistré une baisse très sensible du volume d'eau consommée à l'ha pour toutes les cultures. Cette baisse qui concerne, en premier lieu, les cultures estivales (20 % pour la tomate et le piment) s'explique principalement par l'amélioration des conditions pluviométriques et, secondairement, par l'échec ou l'abandon (problème de débouchés) de certaines cultures telles que la pastèque à Hichria et l'oignon à Zaafria et Saddaguia ;
- deux espèces maraîchères (tomate, piment) forment le peloton de tête des cultures les plus consommatrices d'eau avec des volumes de 6 200 à 7 500 m³/ha. Par contre, les cultures fourragères et céréalières qui sont pratiquées essentiellement en hiver se distinguent par leur faible niveau de consommation d'eau (1 700 à 2 400 m³/ha).

En conclusion, nous pouvons dire que l'affectation de l'eau, principal facteur de production dans ces périmètres irrigués, obéit à des priorités qui sont déterminées par les systèmes de culture et de production. En effet, à Saddaguia et à Zaafría, ce sont les cultures maraîchères estivales de rapport (principalement la tomate) qui mobilisent la part la plus importante des ressources en eau. Quant à Hichria, l'eau est surtout destinée à satisfaire les besoins des plantations arboricoles et, secondairement, à irriguer les cultures céréalières et fourragères qui sont pratiquées, en intercalaire, pendant la saison hivernale.

3. La fertilisation et l'intensification des cultures

L'utilisation des engrais qui constitue le principal facteur d'intensification des cultures reste globalement faible. Les enquêtes que nous avons effectuées, pendant ces deux années de suivi, nous ont permis de constater plusieurs faits significatifs :

- ❑ les normes techniques exigées par les cultures maraîchères, céréalières et fourragères de plein champ, sont rarement testées par les agriculteurs. Toutefois, les exploitants de Zaafría utilisent d'une façon relativement satisfaisante les engrais minéraux (1,6 t/ha) ; cependant, le recours au fumier reste limité et ne couvre que 16 % des besoins théoriques des cultures maraîchères d'été.
- ❑ pour la zone de Saddaguia, nous remarquons que la majorité des agriculteurs (70 % de notre échantillon) n'utilise pas le fumier pour fertiliser les sols de leurs exploitations. En outre, les rares agriculteurs qui recourent à cet engrais ne l'utilisent qu'à des doses très faibles : 0,7 tonne/ha pour les cultures maraîchères d'été et 1,6 tonne/ha pour les cultures fourragères et céréalières d'hiver. L'insuffisance de la production de fumier sur l'exploitation et le risque de contamination de ce dernier par les mauvaises herbes expliquent le faible niveau d'utilisation de cet engrais.
- ❑ Hichria où les cultures annuelles (céréalières et fourragères) sont pratiquées en intercalaire avec l'arboriculture dans les périmètres irrigués, les doses de fertilisation sont faibles : 400 kg d'engrais minéraux et 1 tonne de fumier/ha. Cette fertilisation ne répond que très partiellement aux besoins des différentes cultures qui sont souvent associées sur la même parcelle. Quant aux cultures sous serres (piment, tomate), la fertilisation, sans atteindre les normes indiquées pour ces types de culture, se caractérise par des doses relativement satisfaisantes sur le plan quantitatif et qualitatif (incorporation d'éléments potassiques) : 1 600 kg d'engrais minéraux et 7,5 tonnes de fumier à l'ha. Les soins apportés aux cultures sous serres s'expliquent par la faiblesse des superficies et par l'intérêt économique de ces cultures. De leur côté, les cultures industrielles (coton et tabac), dont le développement est récent dans la zone, bénéficient d'une fertilisation relativement satisfaisante, eu égard au manque de technicité chez les agriculteurs pour ce genre de culture.
- ❑ la fumure minérale appliquée par les agriculteurs pour l'amendement de leurs sols se caractérise par l'absence quasi générale de l'élément potassique (sulfate de nitrate de potasse)¹⁹. Seul le superphosphate triple à 45 %, utilisé en fumure de fonds, et l'ammonitre à 33 %, apporté en fumure d'entretien, sont utilisés à parts égales par les agriculteurs.

A ce propos, la fertilisation de la tomate, qui constitue la principale spéculation du système de culture des exploitations de Zaafría et de Saddaguia, se limite essentiellement à ces deux engrais minéraux mais avec des doses qui dépassent, dans la plupart des cas, les normes indiquées pour cette culture (Tableau 7).

Tableau 7. Fertilisation de la tomate et de la pastèque (en kg/ha)

Cultures Zones	Tomate		Pastèque	
	minérale	organique	minérale	organique
Saddaguia	1 000	-	140	250
Zaafría	2 000	-	750	8 100

Source : Résultats de l'étude

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, le fumier est pratiquement absent au niveau de la fertilisation de la principale culture des périmètres irrigués de la plaine de Gamouda. Quant à la culture de la pastèque qui connaît une certaine extension depuis quelques années dans ces périmètres,

elle bénéficie d'une fertilisation relativement équilibrée à Zaafría où l'apport en fumier dépasse les 8 t/ha ; par contre, à Saddaguia, les apports en éléments fertilisants pour cette culture restent modestes, voire insignifiants par rapport aux normes techniques.

- enfin, il faut signaler qu'aucune culture en sec n'a bénéficié d'un apport d'engrais minéral ou organique. Ce constat est aussi valable pour les cultures d'épandage qui bénéficient, par ailleurs, d'un apport régulier d'éléments fertilisants charriés par les eaux de crue.

VIII – Résultats économiques des exploitations

1. Les charges d'exploitation

La moyenne des charges annuelles par exploitation se situe autour de 322 D à Hichria, de 3 500 D à Saddaguia et de 3 850 D à Zaafría. Ces chiffres traduisent une nette différence du niveau d'intensification des systèmes de production des trois zones.

A Hichria, où les charges d'exploitation sont très faibles (1/10 de celles des autres zones), le système de production est moins intensif et se caractérise par la prédominance de l'arboriculture et des cultures céréalières et fourragères orientées vers l'autoconsommation.

A Saddaguia et à Zaafría où le système de production est dominé par les cultures maraîchères de rente, les besoins en travail et en intrants sont importants et traduisent le haut niveau des charges d'exploitation.

Concernant les charges à l'hectare pour les principales cultures pratiquées dans les trois zones, nous remarquons que les cultures de tomate et de piment, qui constituent la principale composante du système de culture, enregistrent des charges élevées (entre 1 300 et 1 800 D/ha), liées à la consommation d'intrants et aux coûts de la main-d'œuvre, de l'irrigation et du transport. Par contre, les cultures céréalières et fourragères enregistrent des charges réduites inférieures à 400 D/ha.

2. Les produits et les marges brutes des cultures

L'étude des résultats économiques des productions végétales nous permet de constater que la zone de Zaafría se distingue nettement des autres avec une marge brute d'environ 9 300 D par exploitation. Les exploitants de Saddaguia réalisent une marge annuelle d'environ 5 900 D par exploitation. Pour la zone de Hichria, cette marge se situe autour de 2 835 D. L'importance des résultats enregistrés à Zaafría témoigne du haut degré d'intensification de l'agriculture dans cette zone. Par contre, à Hichria où le système de culture est dominé par l'arboriculture, les céréales et les fourrages, les résultats de l'exploitation sont beaucoup plus modestes.

La campagne d'été constitue l'essentiel du revenu lié aux productions végétales et contribue, avec 70 % pour Saddaguia et 77 % pour Zaafría, à la formation de la marge brute des exploitations. Cette contribution est évaluée en moyenne à 4 144 D/exploitation à Saddaguia et à 7 184 D/exploitation à Zaafría. Pour la zone de Hichria, où le système de culture reste marqué par l'arboriculture et les cultures hivernales, c'est la campagne d'hiver qui assure l'essentiel des revenus de la production végétale (91 %) avec une moyenne de 2 554 D/exploitation.

Pratiquée par la majorité des exploitants, la culture de blé dur réalise un produit brut à l'hectare de 622 D à Hichria, de 508 D à Saddaguia et de 264 D à Zaafría. Pour le produit net, on constate que la zone de Hichria est nettement en tête avec 407 D/ha avec des charges relativement faibles de l'ordre de 215 D/ha, soit 34 % du produit brut. Ce résultat explique l'intérêt qu'accordent les exploitants à cette culture (1/3 de la superficie emblavée). Il faut noter, par ailleurs, le faible coût d'irrigation dans les PPI, ce qui explique le faible niveau des charges. A Saddaguia, les agriculteurs utilisent des semences sélectionnées (Karim) permettant une marge brute à l'ha relativement élevée de 508 D. Cependant, les charges, en particulier celles liées à l'irrigation, sont très élevées (77 % du produit brut) et réduisent par conséquent le bénéfice tiré de cette culture.

La tomate qui constitue le pilier du système de culture à Zaafría génère un produit brut de loin supérieur à ceux des autres cultures ; il atteint un montant de 4 655 D/ha. Cependant, il faut signaler que les charges de cette culture sont élevées et qu'elles représentent environ 38 % de la marge brute. A Saddaguia, cette culture qui assure 35 % de la marge de la production végétale des exploitations dégage un produit brut à l'ha de 2 265 D, ce qui représente 48 % de la valeur de la production totale de Zaafría. Cette différence s'explique par le niveau élevé des rendements (70 à 90 T/ha) réalisés à Zaafría et qui dépassent largement ceux enregistrés à Saddaguia.

3. L'importance et les résultats économiques de l'élevage

Pratiqué par la majorité des agriculteurs de l'échantillon, l'élevage est basé essentiellement sur les ovins avec, toutefois, la présence, dans certains cas, de quelques caprins et bovins. Dominé par la race barbarine (fine et grosse queue), le troupeau moyen est de 18 têtes à Hichria, de 24 à Saddaguia et de 51 à Zaafría. Au niveau de cette dernière zone, on peut rencontrer des élevages importants avec quelquefois des troupeaux d'une centaine de têtes.

Elevé sur place, sans transhumance, le troupeau assure son alimentation à partir des productions de l'exploitation et des aliments achetés sur le marché. La contribution de ces derniers dans la satisfaction des besoins alimentaires du cheptel est déterminante (50 à 60 %) et, ce, malgré la présence d'importantes superficies fourragères.

Le coût d'alimentation par tête est très élevé ; il se situe entre 40 et 60 D et intègre les frais de l'alimentation achetée, les charges relatives aux cultures fourragères et une estimation de la valeur des sous-produits agricoles autoconsommés.

La productivité des élevages est comparable et permet de dégager un produit brut qui se situe entre 55 et 60 D/tête/an. A Zaafría, le coût de l'alimentation autoproduite est relativement faible grâce à la culture de l'orge en vert en zone d'épandage des eaux de l'oued ; ce qui permet de dégager une marge d'environ 15 D par ovin. Pour les deux autres zones, le résultat est beaucoup plus faible.

L'élevage reste cependant caractérisé par la fluctuation des effectifs au niveau de l'exploitation en fonction des saisons. En effet, ces effectifs connaissent généralement un accroissement en automne lié à l'achat des femelles (gestantes ou suitées), aux ressources alimentaires (résidus de cultures, sous-produits et orge en vert) et aux disponibilités financières.

Au printemps, le cheptel connaît une réduction de son effectif due essentiellement à la vente des animaux, en raison de l'épuisement des réserves fourragères et de la mobilisation des ressources financières et humaines de l'exploitation pour la réalisation de la campagne d'été (notamment pour la culture de la tomate). Avec ce schéma de reproduction, l'élevage joue le rôle de caisse d'épargne au niveau de l'exploitation. Ainsi, malgré son intégration aux périmètres irrigués, l'élevage reste relativement marginal au niveau du système de production de l'exploitation.

4. L'appréciation globale du revenu des exploitations

Le revenu moyen tiré de l'activité agricole se situe entre 2 000 et 6 300 D. La zone de Zaafría où les agriculteurs bénéficient de conditions naturelles, financières et humaines favorables (épandage des eaux, réserve foncière, capacité d'investissement, famille élargie, ...) se distingue par ses revenus élevés.

La composition du revenu agricole est dominée par les productions végétales qui représentent entre 87 et 100 % du total. Bien qu'il soit présent dans la majorité des exploitations, l'élevage n'assure qu'une faible partie du revenu agricole.

Le revenu global des ménages agricoles comprend dans la quasi-totalité des familles des revenus extra-agricoles qui proviennent essentiellement de la location du matériel agricole (tracteur et camionnette), de l'émigration, du commerce et d'un emploi hors exploitation. Ce revenu extra-agricole représente 10 à 30 % du revenu familial global. Le recours à l'activité extra-agricole est justifié à Hichria, d'une part, par le

faible niveau d'intensification de l'agriculture et, d'autre part, par le caractère saisonnier du travail sur l'exploitation (arboriculture). Pour les deux autres zones, la dynamique agricole (système plus intensifié) a développé une série d'activités en amont et en aval de la production agricole : location de matériel de transport et de travail du sol, commerce agricole, ... ; ce qui permet un complément de revenu très utile pour la reproduction du système.

IX – En guise de conclusion : l'agriculture familiale face aux nouveaux défis

Les premiers résultats de ce suivi d'exploitations nous ont permis d'identifier un certain nombre de contraintes qui constituent de véritables défis pour la reproduction de l'agriculture familiale et l'avenir du secteur agricole de ce Gouvernorat de la Tunisie centrale. Ces défis sont les suivants :

1. Des conditions climatiques aléatoires et des réserves en eau souterraine sur-exploitées

La région de Sidi Bouzid, qui se caractérise par un climat aride et semi-aride, reste marquée par la variabilité interannuelle des pluies : la station Meknassy, au Sud du Gouvernorat, enregistre, une année sur trois, une pluviométrie «normale» et, trois années sur dix, des sécheresses très éprouvantes pour l'activité agricole. Au cours des dernières années, la région de Sidi Bouzid a souffert d'une sécheresse qui a duré deux années successives, avec un déficit pluviométrique de 47 % par rapport à la moyenne interannuelle (campagne 1987-1988). L'impact de cette sécheresse a été très négatif sur l'ensemble de l'activité agricole : perte d'environ 300 000 pieds d'amandiers et d'oliviers, réduction des superficies irriguées, surexploitation des espaces pastoraux, disparition des emblavures céréalières en sec (de 100 à 130 000 ha en année normale). Après ces deux années de sécheresse, la région a connu des conditions climatiques plus favorables avec une pluviométrie dépassant largement la moyenne annuelle (475 mm en 1990 contre 200 mm en année normale). Cette pluviométrie abondante, qui a certes permis l'amélioration des réserves de la nappe phréatique, de l'état des plantations arboricoles et des parcours ainsi que le lessivage des sols dans les périmètres irrigués, a donné lieu à des inondations (janvier 1990). Les dégâts occasionnés par ces inondations ont concerné toutes les infrastructures agricoles (pistes, logements, ouvrages de CES) et, plus particulièrement, celles des périmètres irrigués autour des puits de surface : plus de 50 % des puits ont été gravement endommagés (comblement, perte des équipements d'irrigation, ...) et 20 % ont été détruits ; ce qui a nécessité de nouveaux efforts et sacrifices de la part des agriculteurs et des services techniques de l'Etat pour faire face à cette catastrophe²⁰.

En conclusion, on peut dire que cette variabilité interannuelle des pluies constitue une contrainte majeure pour la mise en place du processus d'intensification et de stabilisation de l'agriculture dans la région.

Par ailleurs, les nappes superficielles, qui constituent le principal facteur de production des périmètres irrigués des puits de surface, connaissent actuellement une surexploitation et un rabattement continu de leur niveau hydrostatique : les services techniques estiment ce rabattement à 1 m par an et le débit d'exploitation actuel à 160 % des réserves exploitables. Cette surexploitation de la nappe se traduit par un accroissement continu du coût de mobilisation de l'eau (lié à son éloignement) et par une dégradation de sa qualité chimique (salinisation), ce qui entraîne dans certains cas l'abandon d'une partie des superficies irrigables.

Conjugué au problème de l'épuisement des sols (notamment au niveau de la zone de Saddaguia), la dégradation des ressources en eau constitue une contrainte majeure pour toute l'entreprise de diversification et d'intensification des différents systèmes de production dans la région.

2. Des charges d'exploitation de plus en plus élevées

Les charges de production connaissent, depuis la dernière décennie, un accroissement continu lié à la hausse du prix des différents intrants (engrais, semences, carburant, ...) et à la réduction très sensible des subventions, conséquence de la nouvelle politique de désengagement de l'Etat mise en oeuvre à travers le PASA depuis 1986.

A ce propos, la mobilisation de l'eau à partir des puits de surface, pour l'irrigation des cultures maraîchères d'été, constitue une charge de plus en plus lourde pour la trésorerie des agriculteurs : avec une consommation moyenne de 6 à 8 000 m³/ha, ces cultures nécessitent une dépense de 500 à 600 D/ha, rien que pour l'irrigation. Les frais liés à l'approfondissement régulier du puits (à cause du rabattement de la nappe) et la hausse continue des prix du matériel de pompage (20 % par an) ainsi que celle du carburant (36 % par an) sont à l'origine de cette cherté croissante de l'eau d'irrigation.

D'un autre côté, le recours de plus en plus important aux intrants achetés sur le marché, pour l'intensification du système, se traduit par un accroissement des charges liées à ce poste. L'évolution du prix des principaux intrants (semences sélectionnées et engrais) qui se situe entre 20 et 30 % par an contribue à l'accroissement des charges de production.

La hausse continue des charges de production (notamment pour les cultures maraîchères d'été) conjuguée aux prélèvements exercés par différents intervenants au niveau de la commercialisation des productions agricoles (Etat, transporteurs²¹, intermédiaires, ...) constitue un handicap pour la reproduction élargie de ces exploitations familiales.

3. L'incertitude du marché

L'écoulement des productions agricoles reste marqué par la précarité et l'incertitude. A l'exception de la culture de tomate dont l'essentiel (90 %) est normalement absorbé par les unités de transformation, les autres cultures souffrent de l'instabilité des prix et du problème de l'écoulement. Particulièrement, les cultures maraîchères d'hiver (carotte, navet, oignon, ...) connaissent souvent d'importants problèmes d'écoulement qui font chuter les prix à des niveaux très bas qui n'assurent même plus la couverture des charges de production.

Bien qu'elle bénéficie d'une certaine garantie de débouchés au niveau des usines de transformation, la tomate est aussi concernée par le problème de la «surproduction», notamment pendant les années de bonnes récoltes (campagne 1988). Les capacités d'absorption des usines étant limitées, les agriculteurs trouvent des difficultés pour écouler la totalité de leur récolte pendant quelques semaines. Une bonne partie de cette production est bradée à des intermédiaires à des prix très bas (30 à 50 % du prix garanti). D'un autre côté, le prix de cession de la tomate aux usines de transformation ne connaît qu'une évolution très lente depuis 1982 (7,5 % par an) et une stagnation depuis 1989, avec un prix de 70 D/tonne, ce qui ne permet pas de faire face à l'augmentation du coût des intrants.

Les difficultés et les crises d'écoulement des différentes productions maraîchères du secteur irrigué entraînent souvent des difficultés financières pour les agriculteurs, obligeant ces derniers à réduire leur production agricole et à abandonner une partie de leurs superficies irrigables.

Pour conclure, nous disons que l'agriculture familiale, à Sidi Bouzid, a connu une transformation radicale de son système de production grâce au développement du secteur irrigué. Cette agriculture qui a joué un rôle déterminant dans le développement économique et social de la région est actuellement confrontée à des problèmes d'ordre écologique et économique qui sont liés aux exigences et aux conséquences de l'intensification du système de production.

La diversification de l'activité économique et la consolidation des acquis de tout le secteur agricole au niveau régional pourraient donner un nouveau souffle à cette agriculture familiale du secteur irrigué.

Notes

1. Il s'agit du projet de coopération tuniso-suédois de «lutte contre la désertification à Sidi Bouzid», CRDA/IRA/SLU. L'équipe de recherche du volet socio-économique de ce projet est composée de Abaab A., Naceur N., Sabara H. et Tbib A..
2. Cette équipe est composée de Abaab A., Naceur N., Sabara H. et Tbib A..
3. Le dispositif mis en place pour ce suivi comporte une enquête de base concernant les aspects des itinéraires socio-professionnels des producteurs et les aspects structurels de l'exploitation, un suivi technico-économique des différentes activités agricoles avec des relevés réguliers (mensuels ou trimestriels) et une enquête de clôture de campagne.

4. Dans certains cas, le chef d'exploitation partage avec son fils aîné le pouvoir de décision et d'organisation des activités de l'exploitation.
5. *Haouz* : procédure d'acquisition des terres par les tribus au moment de la délimitation des terres lors de la colonisation.
6. Un hectare de terre irrigable coûte actuellement à Gamouda environ 1 000 dinars (1 000 \$ US) ; ce prix est souvent obtenu par consensus entre les gens.
7. Toutefois les précipitations ont été insuffisantes durant le reste de la campagne (moins de 30 % de la moyenne annuelle). Par contre, le début de la campagne 1989-1990 a connu des précipitations abondantes qui ont entraîné des inondations catastrophiques pour la région avec, tout de même, des effets positifs pour la recharge de la nappe et pour l'amélioration de l'état et de la production des plantations arboricoles (surtout pour l'olivier) qui avaient souffert de la sécheresse. Le total des précipitations enregistré au cours de la campagne 1989-1990 est de 475 mm.
8. Sur les 36 chefs d'exploitation, 8 étaient des émigrés permanents en Libye avant de s'installer comme agriculteurs en milieu irrigué.
9. Il s'agit des décisions gouvernementales prises en 1987 et 1989 suite à la persistance de la sécheresse et visant l'abandon des crédits de moins de 1 000 D (cumulés) et le ré-échelonnement d'autres crédits.
10. Les coûts pratiqués actuellement dans la plaine de Gamouda sont de 70 à 100 D/mètre pour le creusage et la construction du puits et de 10 à 15 D/mètre pour le forage avec la sonde à main.
11. L'arrondissement régional de la Direction des Ressources en Eau estime le rabattement de la nappe dans la plaine de Gamouda à 10 m entre 1976 et 1990.
12. En raison de l'absence de bassin de stockage, l'irrigation se fait directement à partir du puits pendant 15 à 18 h par jour en été.
13. Une conduite en PVC de 4 m de long est vendue 4 D à Sidi Bouzid en 1990.
14. En plus de son avantage économique, l'électrification du système de pompage libère les agriculteurs de l'approvisionnement en carburant et lubrifiant ainsi que des pannes et réparations des motopompes.
15. Voir notamment les travaux et études de la préparation du VIII^{ème} plan (1992-1996) de développement économique et social de Sidi Bouzid.
16. Une étude faite en 1986 estime ce coût réel à 160 millimes/m³.
17. Déjà au XVII^e siècle, les pasteurs de la tribu des Hmama pratiquaient l'épandage des eaux de l'oued El Fakka pour la culture des céréales et, ce, grâce au savoir-faire de la main-d'oeuvre oasienne du Jerid (voir Valensi I. : *Le fellah tunisien* et Penet P. : *Les irrigations dans la plaine de Gamouda*).
18. Le principal problème de ces aménagements concerne l'accumulation des sédiments au niveau des ouvrages de dérivation.
19. Les prix élevés de ces engrais représentent le principal obstacle à leur utilisation.
20. L'Etat a débloqué environ 477 847 D au profit des agriculteurs pour le curage et la reconstruction de leurs puits.
21. A Zaafria, le transport occupe, avec 23 % des charges de production, la seconde place après l'irrigation. Pour la tomate, le coût de transport d'une tonne s'élève à 10 dinars.

Références

- **Abaab, A.** (1988). Le secteur agricole. In : *Schéma régional d'aménagement du Gouvernorat de Sidi Bouzid, phases I et II*, Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, SETA.
- — (1990). *Deuxième phase d'élaboration du VIII^e plan des Gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid*. Rapport de consultation pour le compte du Commissariat Général au Développement Régional-CGDR, Sidi Bouzid.
- **Abaab, A. et al.** (1990). *L'agriculture familiale à Sidi Bouzid : résultats technico-économiques d'une campagne de suivi d'exploitations agricoles*, Institut des Régions Arides, Médenine.
- **Aissaoui, M. et Kouka, A.** (1990). Systèmes de production et exploitations du PPI Sidi Sayah I, Hichria. Rapport de stage de fin d'études, Institut des Régions Arides, Médenine.
- **Attia, H.** (1977). *Les hautes steppes tunisiennes : de la société pastorale à la société paysanne*. Thèse d'Etat, Université Paris VIII.
- **Bennaji, A.** (1989). *Etude structurelle et économique du marché de gros des fruits et légumes de Sidi Bouzid*. Rapport de stage de fin d'études, Institut des Régions Arides, Médenine.
- **Chokri, M.** (1991). *Valorisation de la culture de la tomate à Sidi Bouzid : circuits de collecte, de commercialisation et de transformation*. Rapport de stage de fin d'étude, Institut des Régions Arides, Médenine.
- **Hassini, M.** (1990). *Systèmes de production et exploitations du PPI de Sidi Sayah II, Hichria*. Mémoire de fin d'études, Cycle de formation d'ingénieurs, Institut des Régions Arides, Médenine.
- **Tunisie. Commissariat Régional au Développement Agricole-CRDA** (1990). *Projet de préservation et de réhabilitation des périmètres privés dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid*. Etude de préfaisabilité, CRDA, Sidi Bouzid.

- —. **Commissariat Régional au Développement Agricole-CRDA** (1990 et 1991). Rapports d'activité 1989 et 1990, CRDA, Sidi Bouzid.
- —. **Ministère de l'Agriculture, Direction Générale de la Planification, du Développement et des Investissements Agricoles-DGPDIA** (1989). Enquête agricole de base, DGPDIA, Tunis.
- **Valensi, L.** (1977). *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIIIe et XIXe siècles*, Mouton, Paris.



Les tendances lourdes de l'agriculture de la région d'Adana

Sinasi Akdemir

Çukurova Üniversitesi, Ziraat Fakültesi, Adana (Turquie)

Résumé. Dans cette étude portant sur les dernières décennies, nous avons essayé d'analyser et d'interpréter les tendances lourdes de l'agriculture de la région d'Adana. Après avoir étudié l'évolution démographique et les caractéristiques de la population de la zone, nous nous sommes intéressés à l'évolution des systèmes de culture, aux changements des structures de l'exploitation (augmentation de la SAU, diminution des exploitations moyennes au profit des petites et des grandes unités de production, accession à la propriété, etc.), aux stratégies des chefs d'exploitation (taux d'endettement, recours à la modernisation, etc.), à l'organisation du milieu agricole ainsi qu'à l'environnement socio-économique de l'agriculture (prix des intrants, prix des produits agricoles, politique agricole, accès au crédit, etc.).

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Système de culture - Système de production - Modernisation - Structure agricole - Mode de faire-valoir - Population active - Population agricole - Turquie

Title. The main trends in farming in the Adana region

Abstract. A study covering recent decades in which the main trends in farming in the Adana region are analysed. Study of demographic trends and the characteristics of the population in the region are followed by examination of the development of cropping systems, changes in holding structures (increase in the useful agricultural area, decrease in the number of medium-sized holdings and an increase in that of small and large farms, farm ownership, etc.), the strategies of holding operators (indebtedness, use of modernisation, etc.) and the organisation of the farming milieu and its socioeconomic environment (cost of inputs, prices of agricultural produce, access to credit, etc.).

Keywords. Family farm - Cropping system - Farming system - Modernisation - Agricultural structure - Tenure system - Working population - Farming population - Turkey

I – Introduction

La région d'Adana est l'une des plus importantes zones de Turquie au niveau de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Durant ces dernières dizaines d'années, ces secteurs y ont connu un développement rapide.

En ce qui concerne la population, dans les années 1960, Adana regroupe 2,8 % de la population du pays alors qu'en 1990 elle en recense 3,4 %. Quant à l'évolution de l'emploi dans la région d'Adana entre 1980 et 1985, elle est illustrée dans le tableau suivant ; les données en % correspondent au poids de l'emploi total et de celui de l'emploi dans les différents secteurs d'activité de la région rapportés aux valeurs nationales.

Tableau 1. Evolution de l'emploi dans la région d'Adana entre 1980 et 1985

	1980 (%)	1985 (%)
Emploi total	3,0	2,9
Secteur agricole	2,9	2,5
Secteur industriel	2,5	2,7
Secteur tertiaire	3,4	3,6

Source : DIE, 1980 et DIE, 1990

La région d'Adana a donc connu une réduction globale de l'emploi dans le secteur agricole mais une augmentation dans les secteurs industriel et tertiaire.

Par ailleurs, en 1967, Adana et sa région possédaient 2,20 % des terres agricoles du pays et fournissaient 3,8 % de la production agricole nationale. En 1989, le pourcentage des terres agricoles est de 2,43 % et celui de la production a atteint les 4,0 %.

Tout au long de cette étude, nous avons essayé d'analyser et d'interpréter les tendances lourdes de l'agriculture de la région d'Adana en les reliant à l'étude des structures de production. Cette recherche porte sur une longue période et nous avons dû parfois nous contenter de données incomplètes ou irrégulières dans le temps.

II – Structure de la population dans la région d'Adana

En 1927, la population de la région d'Adana s'élevait à 227 735 habitants et se répartissait comme suit : 64 % en milieu rural et 36 % en milieu urbain. A la même époque, la population de la Turquie était de 13 648 270 habitants dont 76 % en zone rurale et 24 % en zone urbaine (DIE, 1980 ; DIE, 1989).

1. Evolution de la population de la région d'Adana (1927-1990)

De 1927 à 1990, la population totale de la région d'Adana a été multipliée par 8,5 pour seulement 4,1 au niveau national. Dans la même période, la population urbaine a été multipliée par 16,5 à Adana contre 10,1 pour l'ensemble de la Turquie. La population rurale, quant à elle, a été multipliée par 4,0 dans la région d'Adana et seulement par 2,2 en Turquie. Cependant, durant ces dernières années, la population rurale diminue régulièrement ainsi que le montre le Tableau 2.

Tableau 2. Evolution de la population dans la région d'Adana et en Turquie (en %)

Années	Total	Turquie		Région d'Adana		
		Zone urbaine	Zone rurale	Total	Zone urbaine	Zone rurale
1927	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1935	118,3	115,0	119,5	168,4	133,9	187,9
1940	130,5	131,5	130,3	165,0	144,4	176,5
1945	137,6	141,8	136,4	183,8	170,0	191,6
1950	153,4	158,6	151,8	223,3	203,2	234,5
1955	176,3	209,5	165,7	275,9	290,5	267,7
1960	203,3	268,0	182,7	337,6	407,2	292,8
1965	230,0	327,0	199,0	396,4	514,8	329,7
1970	260,8	414,1	211,9	454,6	640,8	349,8
1975	295,6	510,2	227,0	544,7	860,9	366,6
1980	327,7	594,2	242,6	652,4	1 027,5	441,2
1985	371,2	812,6	230,1	757,8	1 392,4	400,6
1990	413,8	1 008,1	223,8	849,6	1 646,2	401,2

Source : DIE, différentes années

2. Répartition de la population

En 1990, 69,8 % de la population de la région d'Adana vivent en zone urbaine et 30,2 % en zone rurale alors que, pour la Turquie, ces taux sont respectivement de 59,0 % et 41,0 %. On voit bien que la population de la ville d'Adana augmente rapidement et que sa région connaît un exode rural plus fort que celui de la Turquie.

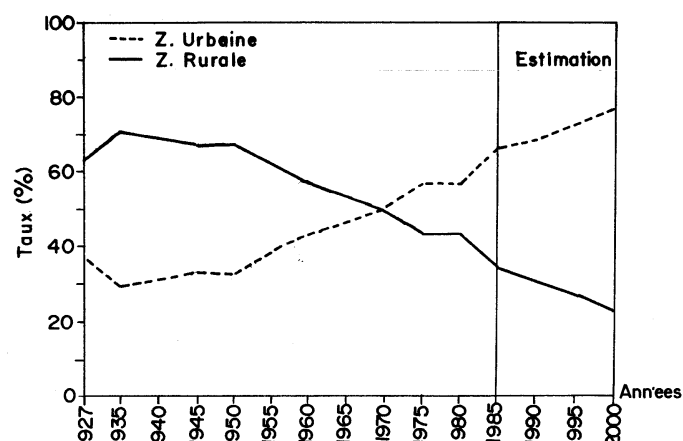
En 1927, la population de la région d'Adana représentait 1,67 % de la population de la Turquie. Actuellement, elle en représente 3,43 % et on observe la même évolution que ce soit pour la population urbaine ou pour la population rurale (Tableau 3).

Tableau 3. Importance de la population de la région d'Adana par rapport à celle de Turquie (en %)

	1927	1990
% par rapport à la population totale	1,67	3,43
% par rapport à la population urbaine	2,48	4,05
% par rapport à la population rurale	1,41	2,53

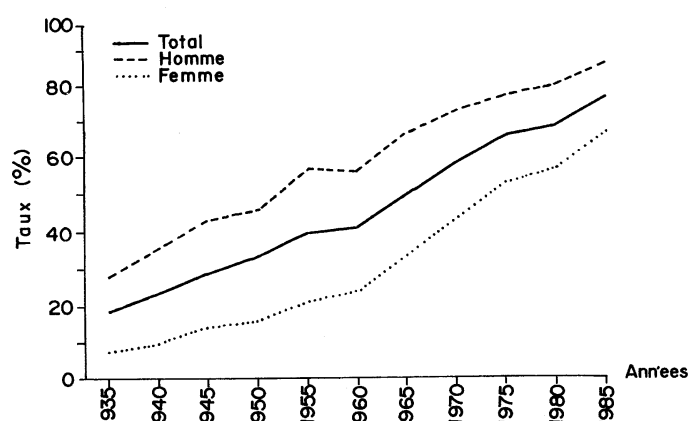
Source : DIE, différentes années

Par rapport à l'ensemble de la Turquie, la croissance de la population dans la région est très rapide : elle est due au fait qu'Adana est une grande ville, un centre industriel et que sa région, grande zone de production agricole, offre la possibilité de pratiquer des cultures irriguées. Adana, en tant que grand centre urbain, attire non seulement la population de la région d'Adana mais aussi celle du sud-est de l'Anatolie, d'où l'augmentation rapide de la population urbaine (Figure 1).

Figure 1. Evolution de la population de la région d'Adana

3. Taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation à Adana était de 18,2 % en 1935 alors qu'il est de 76,5 % en 1985. Ce taux est passé de 28,7 % à 86,1 % pour les hommes et de 6,9 % à 66,7 % pour les femmes. Ces dernières années, le taux d'alphabétisation chez les femmes augmente plus rapidement (Figure 2).

Figure 2. Evolution du taux d'alphabétisation dans la région d'Adana (en %)

4. Evolution de la population rurale de la région d'Adana

Dans la région d'Adana, ces dernières années, on observe un exode rural de plus en plus important (Tableau 4).

Tableau 4 . Evolution de la structure de la population rurale dans la région d'Adana

Classes des villages	1970-1980		1980-1990	
	Nombre	%	Nombre	%
Villages dont la population diminue de + de 15%	7	8,1	20	23,3
Villages dont la population diminue de - de 15%	6	7,0	14	16,3
Villages dont la population est stable	2	2,3	0	00,0
Villages dont la population augmente de - de 15%	19	22,1	24	27,9
Villages dont la population augmente de 16 à 50%	25	29,1	17	19,8
Villages dont la population augmente de + de 50%	27	31,4	11	12,8
Total	86	100,0	86	100,0

Source: DIE, différentes années

Dans les 20 dernières années, l'évolution de la structure de la population pour les 86 villages de la région d'Adana peut se résumer comme suit :

- ❑ le nombre de villages ayant connu une dépopulation était de 15 % pour la période de 1970 à 1980 et de 40 % pour la période suivante : le taux de dépopulation a donc été multiplié par 3 d'une période à l'autre ;
- ❑ le nombre de villages dont la population a augmenté de plus de 50 % a diminué de 60 % durant la même période. On peut penser que cette évolution se poursuivra dans les dix années à venir. Elle n'est pas seulement le résultat du développement du pays ; elle est due aussi à l'annulation, après les années 1980, de certaines subventions accordées en agriculture, à la réduction des achats directs par le gouvernement d'un certain nombre de produits agricoles, au retard des paiements de ces produits par l'Etat et à l'évolution des prix relatifs des produits.

Il en résulte que la structure de la population par classe de villages a changé (Tableau 5).

Tableau 5. Structure de la population de la région d'Adana par classes de villages

Classes de villages (hab.)	1980		1990	
	Village (%)	Habitants (%)	Village (%)	Habitants (%)
moins de 2 000	94,3	74,4	93,8	73,2
de 2 001 à 5 000	4,9	15,1	5,4	19,1
plus de 5 001	0,8	10,5	0,8	7,7
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (effectif)	739,0	642 898,0	740,0	584 568,0

Source : DIE, 1980 et DIE, 1990

Au cours des dernières années, le nombre de villages dont la population était inférieure à 2 000 habitants diminue et l'effectif de la population vivant dans ces villages décroît aussi. Par contre, pour les villages dont la population se situe entre 2 001 et 5 000 habitants, ces chiffres augmentent. En ce qui concerne les grands villages (plus de 5 001 habitants), leur nombre ne varie pas mais leur population diminue.

La population par classe d'âge (Tableau 6) évolue de façon sensiblement différente de celle de la Turquie.

Tableau 6. La population de la région d'Adana et de la Turquie par classes d'âge (%)

Classes d'âge	1950	1955	1960	1980		1985		Pays industrialisés
	Adana	Adana	Adana	Turquie	Adana	Turquie	Adana	
00 - 14	41,2	44,6	46,3	39,0	42,7	36,2	40,9	22,1
15 - 64	56,6	53,0	51,1	55,9	53,8	59,0	55,5	66,5
+ 65	2,2	2,5	2,6	5,1	3,5	4,8	3,6	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DIE, différentes années

La population d'Adana augmente rapidement. Cette augmentation est due, d'une part, à l'accroissement naturel de la population et, d'autre part, à l'exode rural.

L'effectif de la population jeune est très élevé à Adana et a connu une forte croissance de 1950 à 1960 pour ensuite décliner. On observe le phénomène inverse pour la population de la classe de 15 à 64 ans. En ce qui concerne la population plus âgée, elle augmente régulièrement.

La structure de la population par secteur d'activité évolue différemment de celle de la Turquie. Un pourcentage élevé de la population active se trouve encore employé dans le secteur agricole à Adana. Ce taux décroît cependant très rapidement depuis les années 1960. Il représentait encore 53,0 % de l'emploi en 1985, contre 33,0 % pour les services et 14,0 % pour l'industrie (Tableau 7).

Tableau 7. Population active de la région d'Adana

	1960	1980		1985	
	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	73,0	325 021	58,9	312 348	53,0
Industrie	12,0	70 640	12,8	82 646	14,0
Services	15,0	155 961	28,3	194 788	33,0
Total	100,0	551 622	100,0	589 782	100,0

Source : DIE, 1980 et DIE, 1985

De 1980 à 1985, la population active agricole a diminué non seulement en valeur relative mais aussi en valeur absolue.

Par ailleurs, selon le secteur d'activité, le niveau d'éducation de la population active accuse des différences importantes (Tableau 8).

Tableau 8. Niveau d'éducation de la population active de la région d'Adana (%)

Secteur d'activité	1980						1985					
	Anal phab.	Alpha-bète	Pri-maire	Second. Lycée	Autre	Total	Anal phab.	Alpha-bète	Pri-maire	Second. Lycée	Autre	Total
Agriculture	42,4	6,5	44,9	4,4	1,8	100,0	30,7	8,0	54,1	6,9	0,3	100,0
Industrie	9,9	4,9	67,4	14,8	3,0	100,0	5,8	3,5	68,9	18,7	3,1	100,0
Service	10,3	5,1	49,3	22,5	12,8	100,0	6,6	8,8	51,3	29,4	8,9	100,0

Source : DIE, différentes années

On peut remarquer que la part de l'analphabétisme dans la population active agricole est très élevée malgré sa diminution ces dernières années. Par contre, le niveau d'éducation dans les secteurs des services et de l'industrie est très élevé.

La taille des ménages de la région d'Adana est très différente en zone urbaine et en zone rurale (Tableau 9).

Tableau 9. La population totale de la région d'Adana en zone urbaine et en zone rurale par rapport à la taille des ménages (1985)

Taille des ménages	Total				Zone urbaine				Zone rurale			
	Ménages Nombre	%	Population Nombre	%	Ménages Nombre	%	Population Nombre	%	Ménages Nombre	%	Population Nombre	%
1-3	69 109	22,7	160 837	9,3	50 957	24,4	120 873	10,6	18 152	18,9	39 964	6,8
4-6	1 391 013	45,6	689 627	40,0	1 038 74	49,8	511 366	44,8	35 139	36,6	178 261	30,5
7 et +	96 680	31,7	875 476	50,7	53 954	25,8	509 962	44,6	42 726	44,5	365 514	62,7
Total	304 802	100,0	1 725 940	100,0	208 785	100,0	11 422 201	100,0	96 017	100,0	583 739	100,0
Taille moyenne	5,66				5,47				6,08			

Source : DIE, différentes années

D'après le Tableau 9, la taille des ménages en zone rurale est plus grande que celle des ménages en zone urbaine. Ainsi les ménages de moins de trois individus sont importants en milieu urbain (24,4 %) alors que les familles de plus de 7 personnes représentent encore 45 % des ménages en zone rurale.

III – Systèmes de culture

Après la Seconde Guerre mondiale, dans la région d'Adana, on cultivait essentiellement de l'orge, du blé, du coton et du sésame. La répartition des surfaces cultivées pour ces quatre cultures était respectivement de 47 % pour l'orge, de 32 % pour le blé, de 19 % pour le coton et de 2 % pour le sésame. L'orge était destinée à l'alimentation du cheval, le blé à la consommation humaine, le coton et le sésame à l'industrie. Par ailleurs, le maraîchage et l'arboriculture fruitière tenaient une place importante en zone péri-urbaine. Ce système de culture n'a pas connu de grands changements jusqu'en 1930 (Soysal, 1989). Dans les années 1950, la répartition des surfaces cultivées était de 29,0 % pour le coton, 29,1 % pour le blé, 22,6 % pour les légumes, les melons et les pastèques, 1,4 % pour les agrumes, 2,1 % pour les oliviers, 3,2 % pour la viticulture et 1,1 % pour les autres produits agricoles.

Aujourd'hui, la région d'Adana, grâce à son climat et à ses terres, est une des meilleures zones de la Turquie pour la production agricole. A partir de 1960, avec l'irrigation, le système de culture a changé et s'est diversifié. Le Tableau 10 représente le système de culture dans la région d'Adana à partir de 1964.

Tableau 10. Les systèmes de culture de la région d'Adana

Années	Surface cultivées (ha)	Blé (%)	Orge (%)	Coton (%)	Sésame (%)	Soja (%)	Maïs (%)	Total	Agrumes ind. 1964=100	Légumes ind. 1964=100
1964	559 424	27,0	8,3	48,4	3,0	-	0,6	87,3	100,0	
1965	577 410	26,0	8,7	48,8	3,0	-	0,4	87,1	100,0	
1970	553 249	53,1	5,9	27,1	4,5	-	0,3	91,0	117,8	95,3
1974	576 572	34,8	4,1	50,5	1,0	-	0,4	91,7	102,4	108,0
1975	598 089	51,8	5,1	34,0	0,8	-	1,2	92,9	101,9	144,4
1976	576 854	66,2	4,4	20,1	0,9	-	0,6	92,3	126,3	169,1
1977	581 802	43,7	4,7	42,6	0,5	-	0,5	92,0		
1978	576 483	53,2	4,5	33,7	0,8	-	0,5	92,7	106,7	111,3
1979	561 772	57,5	3,7	30,2	0,8	-	0,9	93,1	116,6	157,4
1980	559 896	54,2	2,8	35,7	1,4	-	0,6	94,7	133,5	107,7
1981	587 907	51,5	3,5	36,3	0,8	1,2	0,4	93,2	145,5	118,5
1982	543 623	57,3	3,3	29,1	0,2	1,5	1,2	92,6	189,6	170,4
1983	573 573	61,2	3,2	25,7	0,5	2,3	0,5	93,4	223,7	160,4
1984	555 586	52,6	3,2	34,1	0,5	3,3	0,7	94,3	234,8	150,5
1985	590 023	52,5	2,8	27,5	0,3	7,9	3,2	94,3	238,7	124,9
1986	627 795	53,5	2,7	21,2	0,5	11,1	5,2	94,2	266,7	190,0
1987	647 076	54,4	2,2	18,2	0,5	12,8	4,7	92,9	277,4	126,3
1988	602 126	49,6	2,4	26,3	0,3	9,0	5,5	93,1	291,3	122,2
1989	675 000	45,6	2,0	20,2	0,1	9,6	7,0	84,6	308,0	151,5
1990	675 000	54,2	1,9	16,1	0,3	9,1	8,4	90,0	314,9	156,9

Source : DIE, différentes années, Tarımsal Yapi ve Üretim

La somme des pourcentages de ces 6 produits est élevée parce qu'il y est incluse la production de 2ème culture.

C'est plus particulièrement après les années 1980 que les produits de deuxième culture, maïs et soja, se sont répandus. Par exemple, en 1989, le produit de deuxième culture représente approximativement 15 % de la production annuelle. La diminution de la rentabilité, l'augmentation de la demande en financement, la fluctuation des rendements, la diminution du prix réel du coton et l'augmentation du prix des inputs, sont les causes principales de l'augmentation des superficies de deuxième culture.

A la lecture du Tableau 10, nous pouvons constater que:

- ❑ entre 1964 et 1990, la surface consacrée aux grandes cultures a été multipliée par 1,21 ;
- ❑ en 1964, le coton était la production principale ; il occupait 48,4 % des surfaces cultivées. Par contre, en 1990, le blé a pris une place plus importante et représente 54,2 % des surfaces cultivées contre 27,0 % en 1964 ;
- ❑ sur les 15 dernières années, le blé occupe en moyenne 50 % des superficies des grandes cultures d'Adana ;
- ❑ les surfaces consacrées à l'orge, au coton et au sésame diminuent alors que celles consacrées au blé, au soja, au maïs, aux agrumes et aux légumes augmentent. Entre 1964 et 1990, la surface cultivée a été multipliée par 2,4 pour le blé, par 17 pour le maïs, par 3,1 pour les agrumes, par 1,6 pour les légumes et par 299 pour le soja (pour la période 1978-1990). Par contre, on enregistre une baisse de la surface cultivée de 73 % pour l'orge, de 60 % pour le coton et de 89 % pour le sésame.

Pendant longtemps, la population de la région d'Adana était en grande majorité constituée par des communautés. Pour cette raison, l'élevage y tenait une place importante. L'effectif d'ovins et de caprins était, au début du siècle, de 300 000 têtes avec une prédominance des ovins (Soysal, 1989). La part de ces derniers n'a pas cessé de diminuer avec le temps

En 1950, l'effectif des petits ruminants est passé à 663 000 têtes avec 31,5 % de moutons et 68,5 % de chèvres.

Le Tableau 11 montre l'évolution des cheptels ovin et caprin à partir de 1950.

Tableau 11. Evolution du nombre d'ovins et de caprins de la région d'Adana (effectifs et pourcentages)

Années	Moutons		Chèvres		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
1950	209 000	31,5	454 000	68,5	100,0
1955	166 000	23,4	544 000	76,6	100,0
1960	278 000	28,3	705 000	71,7	100,0
1965	357 000	38,9	560 800	61,1	100,0
1970	212 000	31,8	454 100	68,2	100,0
1975	265 000	35,9	473 200	64,1	100,0
1980	357 460	39,0	559 170	61,0	100,0
1985	333 255	42,9	443 285	57,1	100,0
1986	367 789	44,5	459 387	55,5	100,0
1987	362 462	46,4	419 395	53,6	100,0
1988	367 567	46,5	423 025	53,5	100,0
1989	433 462	51,7	404 730	48,3	100,0
1990	428 700	52,2	392 369	47,8	100,0

Source : DIE, différentes années, Tarımsal Yapi ve Üretim, Adana İl Müdürlüğü Kayıtları

Dans la période qui va de 1950 à 1990, l'effectif de moutons a été multiplié par 2 alors que celui des chèvres a diminué de 13,6 %. En 1990, l'élevage ovin reprend la première place avec 52,2 %.

L'effectif des bovins fluctue de façon parfois importante selon les années (Tableau 12).

Tableau 12. Evolution de l'effectif des bovins dans la région d'Adana

Année	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Nombre	230 000	208 000	240 000	309 000	109 600	138 500	303 123	254 422	254 295	256 898	251 964	251 813	246 353

Source : DIE, différentes années, Tarımsal Yapi ve Üretim, Adana İl Müdürlüğü Kayıtları

Comme dans tout le territoire turc, l'élevage dans la région d'Adana reste traditionnel avec une alimentation à base de fourrages naturels. Rien n'est plus important et déterminant, sur le plan social, pour le paysan, que l'augmentation de son cheptel. L'alimentation et les conditions sanitaires du troupeau laissent, la plupart du temps, à désirer. Donc, le rendement est faible. A partir de 1973, avec la création de la Direction Générale des Projets de Développement de l'Élevage, le rendement de l'élevage laitier a augmenté mais n'est pas encore suffisant. Dans les premières années d'activité de cet organisme, la possibilité de cultiver de la luzerne et du trèfle dans l'assolement (Elçi, 1970), la diminution de la rentabilité du coton, l'augmentation des maladies du coton (surtout en 1974-1975) (Sengonca et Yurdakul, 1977) et la possibilité de travailler avec des races améliorées (Ozcan et al., 1977) ont eu une influence positive sur la production de lait. Mais les exploitations laitières qui avaient uniquement des vaches de race étrangère, donc importées, n'ont pu résister aux conditions défavorables, tant au niveau technique qu'économique. Pour cette raison, actuellement, dans les exploitations, les races croisées sont les plus répandues (Yurdakul et al., 1989).

En général, il y a beaucoup d'exploitations qui font de l'élevage laitier pour satisfaire aux besoins des familles. L'effectif moyen des vaches par exploitation est faible. Malgré cela, le nombre d'exploitations qui ont des vaches laitières continue à augmenter. Dans 36 villages, le nombre de ces exploitations est passé de 639 en 1982 à 697 en 1987, soit une augmentation de 9,1 %. La proportion d'exploitations qui avaient moins de 10 vaches laitières était de 94,5 % en 1978 ; elle a augmenté jusqu'à 96,9 % en 1982 et diminué de nouveau pour atteindre 90,8 % en 1987 (Tableau 13).

Tableau 13. Evolution des exploitations laitières de la région d'Adana

Nombre de vaches	Nombre d'exploitations					
	1978		1982		1987	
	taux simple	taux cumulé	taux simple	taux cumulé	taux simple	taux cumulé
1	28,9	28,9	27,1	27,1	22,0	22,0
2	24,6	53,5	21,3	48,4	23,5	45,5
3	15,1	68,6	15,3	63,7	17,2	62,7
4	9,3	77,9	11,1	74,8	9,0	71,7
5	6,2	84,1	8,0	82,8	7,2	78,9
6	3,8	87,9	5,7	88,5	4,0	82,9
7	1,9	89,8	1,7	90,2	2,5	85,4
8	2,0	91,8	3,1	93,3	2,2	87,6
9	1,3	93,1	1,6	94,9	2,2	89,8
10	1,4	94,5	2,0	96,9	1,0	90,8
11-15	2,9	97,4	1,9	98,8	4,2	95,0
16-20	0,9	98,3	0,7	99,5	1,4	96,4
21-25	0,4	98,7	0,3	99,8	2,2	98,6
26-30	0,6	99,3	0,1	99,9	0,8	99,4
31-35	0,2	99,5	0,0	99,9	0,1	99,5
36-40	0,4	99,9	0,0	99,9	0,1	99,6
41-45	0,0	99,9	0,0	99,9	0,3	99,9
46 et +	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0

Source : DIE, différentes années, Tarımsal Yapi ve Üretim, Adana İl Müdürlüğü Kayıtları

NB : les données de 1978 concernent 86 villages et 1 259 exploitations

Comme on le voit sur le Tableau 13, la taille des exploitations laitières est faible et n'augmente que très lentement (Yurdakul et al., 1988).

D'autre part, le pourcentage d'exploitations qui n'ont que des vaches de race locale ou des vaches de race étrangère (importées) ou un croisement de vaches locales et importées diminue depuis 1978 (Tableau 14).

Tableau 14. Evolution de la composition du cheptel bovin dans les exploitations de la région d'Adana

Types d'exploitations	1978	1982	1987
Exploitations avec des races locales	63,6	40,3	18,1
Exploitations avec des races croisées	13,0	28,0	53,5
Exploitations avec des races importées	4,3	4,1	0,7
Exploitations avec des races locales et importées	2,0	0,6	0,0
Exploitations avec des races locales et croisées	14,1	22,1	23,9
Exploitations avec des races importées et croisées	1,5	3,7	2,5
Divers	1,5	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : DIE, différentes années, Tarımsal Yapi ve Üretim, Adana İl Müdürlüğü Kayıtları

IV – Les exploitations agricoles

Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour une analyse des structures des exploitations agricoles d'Adana sur une longue période. Nous nous sommes donc contentés, dans certains cas, d'analyser les données concernant les surfaces en faire-valoir direct.

1. Les structures des exploitations agricoles

Nous avons malgré tout tenté d'analyser l'évolution des structures des exploitations à partir des données obtenues par différents chercheurs (Tableau 15).

Tableau 15. Evolution de la structure des exploitations de la région d'Adana (%)

Taille des exploitations (décares)	1958	1966	1976	1990
1-100	54,4	55,4	57,4	67,1
101-500	38,2	30,7	33,3	19,3
501 et +	8,4	13,9	9,3	13,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DSI, 1961 ; DSI, 1969 ; Yurdakul, 1976 et 1991

Il ressort de ce tableau que :

- ☐ le nombre des petites exploitations de moins de 100 décares a relativement augmenté ;
- ☐ le nombre des exploitations moyennes a relativement diminué ;
- ☐ quant aux grandes exploitations, elles ont augmenté en nombre.

Selon des études effectuées par le ministère des Affaires Rurales, le nombre de villages de la région d'Adana est passé de 727 en 1967 à 740 en 1981. Dans ces villages, les familles qui ne possèdent pas de terre représentent 32,6 % (26 079 familles) en 1967 et 13,9 % (26 446 familles) en 1981.

Le Tableau 16 nous donne la structure des exploitations en faire-valoir direct.

Tableau 16. Evolution de la structure des exploitations en faire-valoir direct de la région d'Adana (%)

Taille des exploitations	1963		1967		1985		1990	
	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface
1-25	36,0	5,7	48,2	11,2	50,1	11,9	72,3	23,8
26-50	23,7	10,7	25,0	17,5	23,1	16,9		
51-100	20,8	18,3	15,8	21,6	15,7	22,0	14,4	17,5
101-200	11,1	20,1	7,3	20,1	7,3	20,1	9,4	24,4
201 et +	8,4	45,2	3,7	29,6	3,8	29,1	3,9	34,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DSI, 1961 ; DSI, 1969 ; Yurdakul, 1976 et 1991

D'après le Tableau 16, de 1963 à 1990, les grandes exploitations ont relativement diminué en nombre et en superficie. Par contre le nombre et la superficie des petites exploitations a relativement augmenté. Le Tableau 17 montre comment la taille moyenne des exploitations a sensiblement évolué.

Tableau 17. Evolution de la taille moyenne des exploitations de la région d'Adana (en décares)

Superficie	1967	1990
1-50	21,2	19,0
51-100	73,9	71,0
101-200	148,4	152,0
201 et +	434,0	519,0
Moyenne	54,0	53,5

Source : Koy Isleri Bakanhgl, 1967; Yurdakul, 1991; DSI, 1991

Dans le Tableau 17, on voit que la taille moyenne des exploitations à Adana est restée presque stable entre 1967 et 1990. A partir de 1981, la taille moyenne des exploitations augmente. Nous en avons expliqué les raisons en commentant le Tableau 16. Il convient ici de souligner que les données de 1990 ne concernent que la plaine de Seyhan.

Le Tableau 18 présente les exploitations regroupées selon les systèmes de culture dans la zone irriguée par la digue de Seyhan (à partir de statistiques de 1976 et d'une enquête par choix raisonnés de 1990).

Tableau 18. Les exploitations de la région d'Adana classées selon les systèmes de culture

Types d'exploitations	1976		1990	
	Nombre	%	Nombre	%
Exploitations de coton	2 994	78,2	14	16,3
Exploitations de blé	514	13,4	27	31,4
Exploitations mixtes	320	8,4	45*	52,3
Total	3 828	100,0	86	100,0

Source : Yurdakul, 1976 ; Yurdakul, 1991

* Sur ces 45 exploitations, 26 produisent essentiellement du blé et du coton

Le Tableau 19 représente la répartition des cultures dans ces exploitations.

Tableau 19. Les systèmes de culture dans les exploitations de la région d'Adana (%)

Types d'exploitations	1976					1990				
	Coton	Blé	Maïs	Autres	Produits 2ème cycle maïs + soja	Coton	Blé	Maïs	Autres	Produits 2ème cycle maïs + soja
Exploitations de coton	75,5	21,1	0,5	2,9	0	84,2	10,9	4,5	0,4	1,0
Exploitations de blé	4,1	78,6	2,0	15,3*	0	0,4	97,8	0,0	1,8	52,8
Exploitations mixtes	23,4	45,3	3,9	27,4**	0	31,8	43,6	19,1	5,5	21,4

Source : Yurdakul, 1976 ; Yurdakul, 1991

* riz : 12,3 % ; ** légumes et citrus : 19,4 %

2. Le mode de faire-valoir

Pour la région d'Adana, il n'y a pas de données régulières selon les années en ce qui concerne le mode de faire-valoir. A cause de cela, nous avons analysé les modes de faire-valoir à partir de données de différents travaux de recherche (Tableau 20).

Tableau 20. Le mode de faire-valoir des exploitations agricoles de la région d'Adana (%)

Recherches	Faire-valoir direct	Métayage	Fermage	Total
DSI, 1969	55,6	44,4*	-	100,0
Erkan, 1973	56,5	21,6	21,9	100,0
Erkan, 1978 (K)	72,1	8,0	19,9	100,0
Bülbül, 1973	68,3	3,2	28,5	100,0
Orhan, 1982 (T)	53,0	38,5	18,5	100,0
Orhan, 1982 (I)	77,2	8,1	14,7	100,0
Kevük, 1986	53,0	26,0	21,0	100,0
Kurtay, 1988	81,0	8,0	11,0	100,0
Yurdakul et Akdemir, 1988	69,8	20,2	9,0	100,0
Özçatalbas, 1990	77,9	16,7	5,4	100,0
Sügücük, 1990	87,4	12,6*	-	100,0
Kiliç, 1991 (S)	51,1	29,8	19,1	100,0
Kiliç, 1991 (K)	75,9	17,1	7,0	100,0

Source : Etudes de divers chercheurs dont les noms sont cités dans le tableau

(S) : en zone irriguée ; (K) : en zone non irriguée ; (I) : exploitation avec deuxième culture ; (T) : exploitation sans deuxième culture

*: Comprend aussi le fermage

On peut résumer le Tableau 20 comme suit :

- ☐ les exploitations en mode de faire-valoir direct représentent environ 66 % des surfaces cultivées ;
- ☐ la proportion des exploitations en mode de faire-valoir direct qui se trouvent dans des zones irriguées est plus faible que celle se situant dans les zones non irriguées. On peut donc dire que le pourcentage des exploitations en mode de faire-valoir direct décroît avec l'intensification des cultures ;
- ☐ le fermage a tendance à augmenter par rapport au métayage.

3. La main-d'œuvre

Pour analyser l'évolution de la main-d'œuvre dans les exploitations agricoles de la région d'Adana, nous avons regroupé dans le Tableau 21 les données de différentes recherches.

Tableau 21. Evolution de la main-d'œuvre dans les exploitations agricoles de la région d'Adana (%)

Recherches	Nombre moyen de membres de la famille	Emploi total (UTJ)	Emploi familial (%)	Emploi non familial (%)	Total (%)	Emploi total par UTJ/da
Bülbül, 1973	7,1	2 532	33,2	66,8	100,0	8,4
Erkan, 1973	7,8	1 247	35,5	64,5	100,0	7,5
Erkan, 1978 (S)	6,3	754	66,7	33,3	100,0	8,6
Erkan, 1978 (K)	7,5	615	66,1	33,9	100,0	4,1
Orhan, 1982 (T)	7,0	860	30,0	70,0	100,0	8,4
Orhan, 1982 (I)	8,2	608	41,5	58,5	100,0	6,8
Yilmaz, 1988	7,3	410	97,3	2,7	100,0	8,9
Güngör, 1988 (*)	7,2	1 456	53,1	46,9	100,0	130,0
Sügücük, 1990	6,8	276	48,6	51,4	100,0	3,2
Erkan ve Yilmaz, 1990	5,8	768	69,1	30,9	100,0	49,4
Kiliç, 1991 (K)	5,4	450	77,4	22,6	100,0	4,3
Kiliç, 1991 (S)	5,5	1 067	44,3	55,7	100,0	8,4
Hatirli, 1991	5,1	826	83,7	16,3	100,0	55,9

Source : Etudes de divers chercheurs dont les noms sont cités dans le tableau

(S) : en zone irriguée ; (K) : en zone non irriguée ; (I) : exploitation avec deuxième culture ; (T) : exploitation sans deuxième culture

* : exploitation horticole

Ces données ne sont pas homogènes. Elles permettent cependant de faire les remarques suivantes :

- ❑ la taille de la famille tend à diminuer : durant la période de 1970 à 1980, le nombre total de personnes par famille était de 7. Il est passé à environ 5,5 dans les années 1990 ;
- ❑ il est à noter que le nombre total de personnes par famille est de 7,3 (Yilmaz, 1988) dans les exploitations de montagne et de 7,2 (Güngör, 1990) dans les exploitations horticoles. Dans les villages de plaine, l'exode rural est plus fort que dans les villages de montagne où, par ailleurs, le taux naturel d'accroissement de la population est plus élevé ;
- ❑ dans les exploitations de montagne, le taux de l'emploi familial est plus élevé alors que, par ailleurs, le nombre d'actifs agricoles par décare est à peu près le même que celui des exploitations de la plaine. En général, en zones irriguées, le nombre d'actifs familiaux diminue par rapport à celui des zones non irriguées et, ceci, à cause des systèmes de culture mis en place.

4. Le financement de l'agriculture

A. Le capital utilisé

Le capital utilisé dans les exploitations agricoles varie aussi bien par son montant que par son affectation. En général lié au développement de l'exploitation, la part du capital consacrée aux outils, aux machines et aux animaux augmente par rapport au capital consacré à la terre. Le Tableau 22 présente la répartition du capital dans les exploitations de la région d'Adana.

Tableau 22. Répartition du capital dans les exploitations de la région d'Adana (en %)

Etudes	Foncier	Amélioration foncière	Bât.	Plantes	Animaux	Outils et machines	Stockage	Capital circulant	Total	Taux de rendement (%)
Bülbül, 1973	60,92	0,15	5,57	5,72	1,57	12,59	1,34	3,14	100,0	16,1
Erkan, 1973	71,91	3,37	6,20	2,80	1,84	9,64	9,64	2,12	100,0	6,9
Yurdakul, 1974	-	-	22,43	-	52,06	0,94	21,55	3,02	100,0	34,3
Yurdakul, 1978	-	-	35,80	-	53,90	3,10	7,20	-	100,0	22,0
Orhan, 1982	63,52	0,32	10,17	9,46	1,04	12,99	0,84	1,66	100,0	19,0
Erkan, 1987	79,05	0,55	6,11	1,93	1,25	9,07	1,40	0,64	100,0	27,0
Yilmaz, 1988	52,70	-	20,43	3,96	17,27	1,17	4,47	-	100,0	7,9

Source : Etudes de divers chercheurs dont les noms sont cités dans le tableau

D'après le Tableau 22, la part du capital foncier varie entre 52,7 % et 79,05 % du capital total ; cela montre le caractère relativement extensif des systèmes de production.

Le capital consacré aux travaux pour l'amélioration foncière occupe une place peu importante (de 0 % à 6,85 %). Le capital consacré aux bâtiments est très important dans les exploitations de montagne orientées vers l'élevage : il représente de 20,43 à 35,80 % du capital total pour 5,57 à 10,17 % dans les exploitations de la plaine.

La part du capital consacrée aux plantations varie de 1,93 % à 9,46 %.

Il n'y a pas de grand changement au niveau du capital consacré aux animaux. Il est très faible dans les villages de plaine par rapport à celui des villages de montagne.

B. Le crédit

L'exploitant peut satisfaire ses besoins en financement de deux façons : par le capital propre et par le crédit. En Turquie, les exploitations sont généralement de petite taille et ne disposent que d'un faible revenu. Elles ne présentent pas de solides garanties pour l'obtention des crédits en raison de leur insolvabilité potentielle due à l'incertitude de la production, à la fluctuation des prix des produits agricoles et aux conditions d'accès aux crédits, ce qui donne un pouvoir d'autant plus grand aux structures bancaires.

En fait, seule la Banque Agricole accorde des crédits (à court, moyen et long terme) aux agriculteurs. Mais, les agriculteurs rencontrent des difficultés pour les obtenir car la banque leur demande une garantie (présentation du titre de propriété). Or, en Turquie, les exploitations sont petites et les titres de propriété n'existent que pour 44 % de la SAU. D'autre part, le taux d'intérêt du crédit a sensiblement augmenté à partir de 1980 alors qu'il était resté faible pendant les années 1970. En 1989, il varie de 43 à 50 %.

Dans les exploitations agricoles de la région d'Adana, le taux d'endettement (Tableau 22) n'est pas élevé car les exploitants hésitent à emprunter (taux d'intérêt trop élevés) et ont, de toute façon, des difficultés à obtenir des crédits de la part de la Banque Agricole, pour les raisons énumérées plus haut. Dès lors, les producteurs se tournent vers d'autres sources de crédit qui sont soit l'usurier, soit le commerçant, tous deux prêtant à des taux d'intérêt très élevés.

Tableau 23. Le taux d'intérêt du crédit de la banque agricole et le taux d'inflation en Turquie (%)

Années	En court terme	En moyen et long terme	Inflation
1973	9	9	20,5
1974	11	11	29,9
1979	14	16	63,9
1980	22	24	107,3
1981	22	24	36,8
1982	20	22	27,0
1983	20-28	22-28	30,5
1984	28	28	50,3
1985	30-34	30-34	43,2
1986	30-34	30-34	29,6
1987	30-34	30-34	32,0
1988	39-45	39-45	68,3
1989	43-50	43-50	69,6

Source : TZOB, Différentes années

5. Les intrants

A. Les engrais

L'utilisation des engrais chimiques connaît une importante augmentation du fait de l'augmentation de la SAU et de l'intensification du système de production.

La consommation annuelle d'engrais est passée de 49 397 tonnes en 1965 à 535 401 tonnes en 1985. Après 1985, la consommation d'engrais a baissé à cause de la diminution de la surface consacrée au coton et de l'accroissement du prix des engrais. L'engrais azoté représente 70 % de l'engrais total utilisé.

Tableau 24. Utilisation d'engrais chimiques dans la région d'Adana (en tonnes)

Années	N	P	K	Total
1965	21 131	28 266	-	49 397
1970	165 900	143 072	-	308 972
1975	240 365	213 646	2 000	456 011
1976	287 302	257 943	8 786	554 031
1977	202 101	189 921	2 181	394 211
1978	227 725	198 665	5 360	431 750
1979	259 641	230 415	4 233	494 289
1980	150 000	134 000	5 000	289 000
1981	287 740	164 227	3 216	455 183
1982	306 261	177 431	1 191	484 883
1983	377 132	186 545	1 128	564 805
1984	364 559	172 357	1 122	538 038
1985	377 714	153 699	3 998	535 401
1987	335 105	125 136	4 687	464 928
1988	264 188	107 430	2 384	374 002
1989	251 995	91 184	3 976	347 155
1990	244 166	87 601	2 712	334 479

Source : Ministère de l'Agriculture, différentes années

B. Les pesticides

L'utilisation annuelle des insecticides et autres produits traitants diminue selon les années. Cela est dû à la réduction du nombre de traitements annuels, à l'augmentation de leurs concentrations et à la diminution des superficies de coton (la culture du coton demande l'emploi de beaucoup d'insecticides). L'utilisation des autres produits phytosanitaires fluctue selon l'apparition des parasites.

Tableau 25. Utilisation des produits phytosanitaires dans la région d'Adana (en tonnes)

Années	Insecticides	Fongicides	Herbicides	Autres	Total
1973	-	-	-	-	12 729
1976	8 341	531	367	1 227	10 465
1979	3 872	644	332	1 193	6 071
1982	3 711	651	386	989	5 737
1985	4 003	535	155	399	5 092
1986	2 510	403	249	263	3 426
1987	2 279	433	282	234	3 228
1988	2 975	616	429	234	4 554
1989	2 698	411	304	271	3 684
1990	1 888	362	329	196	2 774

Source : Ministère de l'Agriculture, différentes années

C. Les semences

Dans la région d'Adana, les agriculteurs ont un niveau de formation élevé et recourent aux technologies nouvelles. L'utilisation de semences sélectionnées y est particulièrement importante ainsi que le recours aux nouvelles variétés améliorées. C'est le cas pour le coton (Tableau 26).

Tableau 26. Evolution des variétés de coton semées dans la région d'Adana (en %)

Variétés	1925	1930	1935	1940	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Locale	79	81	75	51	19	10							
Lane	21	17	21										
Express		2	1										
Klavland			3	49									
Akala					81	90	100	80	1				
Coker								20	38	18			
Deltapine									59	77	81	45	26
Sealand									2				
Carolin Queen										5	19	45	63
Adana 967/10												5	4
Sayar 0/4													3
Autre												5	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Ministère de l'Agriculture, Différentes années

D'après le Tableau 26, nous pouvons constater que, de 1925 à 1935, c'était une variété locale qui était semée et qui a été, par la suite, remplacée successivement par différentes variétés étrangères. Actuellement la variété «Queen» représente 63 % des semis.

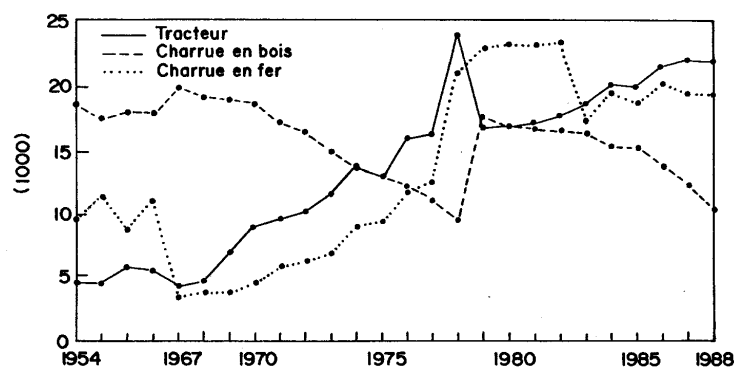
Cette évolution est due à la politique de vulgarisation menée auprès des exploitants agricoles, aux nouvelles techniques, au développement des infrastructures et aux possibilités d'irrigation. Les nouvelles variétés utilisées par les producteurs sont plus résistantes, elles ont un rendement plus élevé, elles permettent une récolte précoce et elles répondent mieux à la demande du marché.

Le manque de données concernant les autres produits agricoles ne nous permet pas de faire une analyse plus fine. Toutefois, nous constatons que l'utilisation de nouvelles variétés étrangères de blé est de plus en plus courante.

6. La mécanisation

Le nombre de tracteurs et de charrues en fer augmente rapidement du fait de la politique agricole appliquée et du développement de l'irrigation. Par contre, l'utilisation de la charrue en bois tend à diminuer progressivement (Figure 3).

Figure 3. Evolution du nombre de tracteurs et de charrues dans la région d'Adana



7. Les coopératives agricoles

Dans la région d'Adana, un très grand nombre de coopératives agricoles ont été créées à partir de 1970 (220 coopératives). De 1981 à 1988, le nombre des créations n'a été que de 31 (Tableau 27).

Tableau 27. Evolution du nombre de coopératives dans la région d'Adana

Année	Coop. de développement rural	Coop. forêt et développement rural	Coop. de l'eau et la terre	Coop. des produits de l'eau	Coop. de prod. et marketing agricole	Total
1966-70	18	2	4	2	-	26
1971-75	54	24	9	7	2	98
1976-80	57	33	-	4	2	96
1981-85	4	8	3	2	-	17
1986-88	-	13	-	1	-	14
Total	133	80	16	16	6	251

Source : Tarım İl Müdürlüğü Kayıtları

Toutefois, ces coopératives n'arrivent pas à remplir leur rôle correctement et cela pour les raisons suivantes :

- ☐ les membres et les gérants des coopératives ne sont pas suffisamment formés ;
- ☐ les coopératives ne disposent pas d'un capital suffisant et ont des difficultés à trouver du crédit : elles rencontrent donc des problèmes financiers ;
- ☐ les coopératives ont des objectifs qu'elles n'arrivent pas à atteindre, en partie à cause du manque de liaison avec les autres coopératives : chaque coopérative travaille trop individuellement.

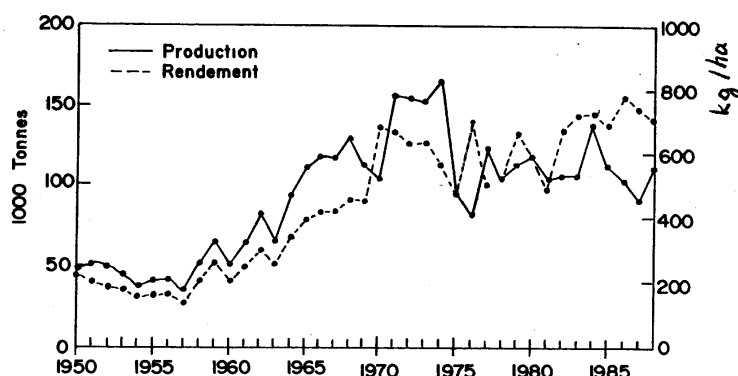
V – Production et productivité

Sur les figures 4 et 5 nous présentons l'évolution des productions et des rendements du coton pur et du blé, principales cultures de la région.

La production du coton s'est développée à partir des années 1960 et a connu une croissance du rendement mais avec des fluctuations à partir de 1970 :

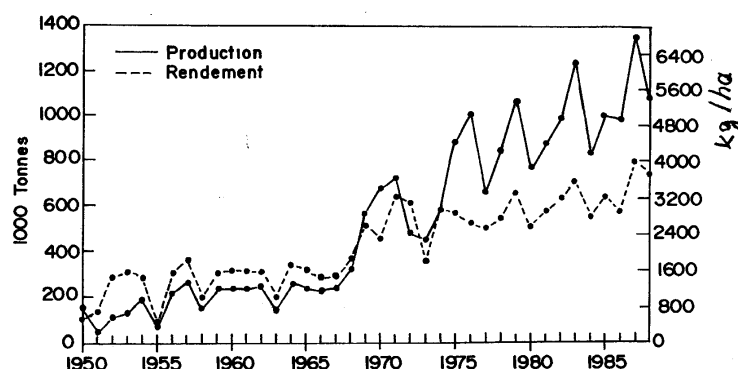
- ☐ l'augmentation de la production de coton, de 1972 à 1974, est due au revenu élevé de l'année précédente ;
- ☐ de 1975 à 1976, la production de coton a diminué, ce qui est dû à l'influence nuisible de la mouche blanche.

Figure 4. Evolution de la production et du rendement du coton pur dans la région d'Adana



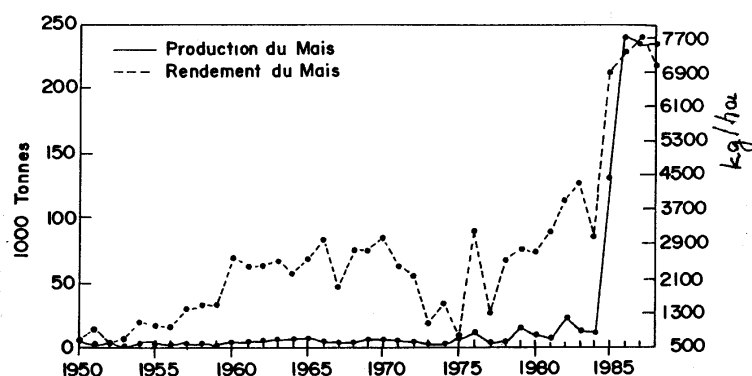
L'augmentation de la production du blé est liée à l'augmentation de la surface semée en blé et à la croissance du rendement. Le rendement du blé a commencé à augmenter à partir de 1960 et, s'il a enregistré des fluctuations, elles sont liées aux conditions climatiques.

Figure 5. Evolution de la production et du rendement du blé dans la région d'Adana



Par ailleurs, dans la région d'Adana, de nouvelles cultures (essentiellement le maïs) sont apparues ces dernières années. La production de maïs a commencé à se développer à partir de 1970 mais beaucoup plus fortement à partir de 1985 grâce à la politique des prix et des crédits, à l'apparition de nouvelles variétés à rendement élevé et à l'introduction d'une deuxième culture (Figure 6).

Figure 6. Evolution de la production de maïs dans la région d'Adana



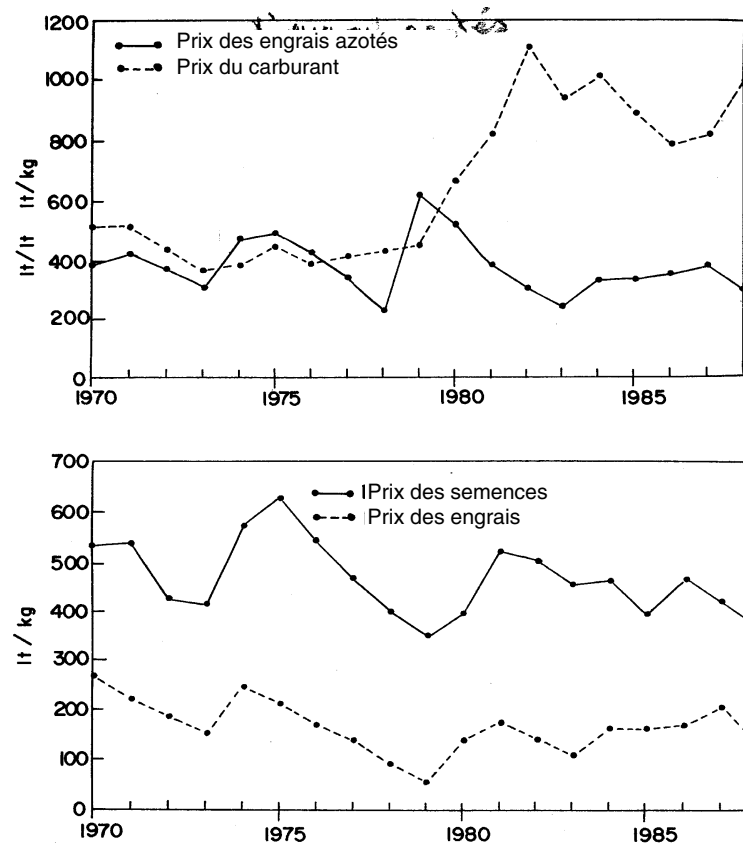
VI – Résultats économiques

Ils sont analysés à partir des prix des inputs et des outputs et du prix de revient des produits agricoles.

1. Prix des inputs

Le prix du carburant qui est l'un des intrants essentiels dans l'agriculture a augmenté ces dernières années. Par contre, le prix des autres produits est resté relativement stable. En réalité, il s'agit des prix officiels et les producteurs, qui manquent souvent de capital, dépensent davantage pour acheter ces intrants en s'endettant auprès des commerçants et usuriers.

Figure 7. Evolution des prix de certains intrants : carburant et semences



En ce qui concerne l'investissement en matériel, la quantité de blé nécessaire pour acheter un tracteur a fluctué selon les années mais on peut observer une certaine tendance à l'augmentation.

2. Prix de revient

Pour la culture du coton (Figure 8), la location de la terre et la dépense phytosanitaire ont eu une grande influence sur son prix de revient. La location de la terre augmente ou diminue selon le revenu obtenu pour le coton, l'année précédente. Les dépenses phytosanitaires augmentent régulièrement et restent liées à l'apparition des épidémies, à l'efficacité et aux prix des intrants.

Pour la production de blé (Figure 9), la location de la terre représente à peu près la moitié des charges d'exploitation de cette culture. Les dépenses pour les traitements phytosanitaires ont augmenté ; il est vrai que leur utilisation était moins nécessaire avant 1970.

3. Prix des outputs

Il y a deux types de prix pour les produits agricoles. Le prix fixé par l'Etat et le prix sur le marché. Les prix des principaux produits agricoles de la région, qui sont le coton et le blé, sont fixés par l'Etat. L'évolution des prix au producteur de ces deux produits est représentée sur les figures 10 et 11.

Figure 8. Evolution du prix de revient du coton

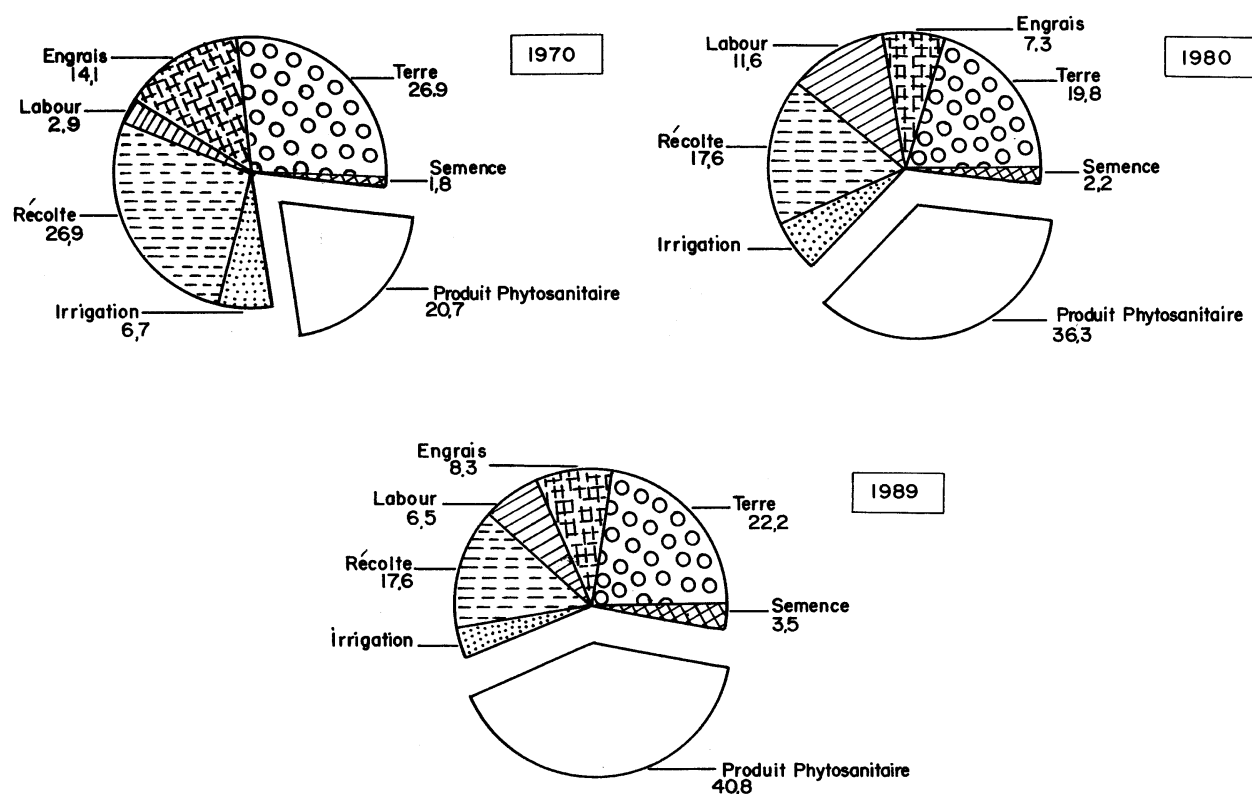


Figure 9. Evolution du prix de revient du blé

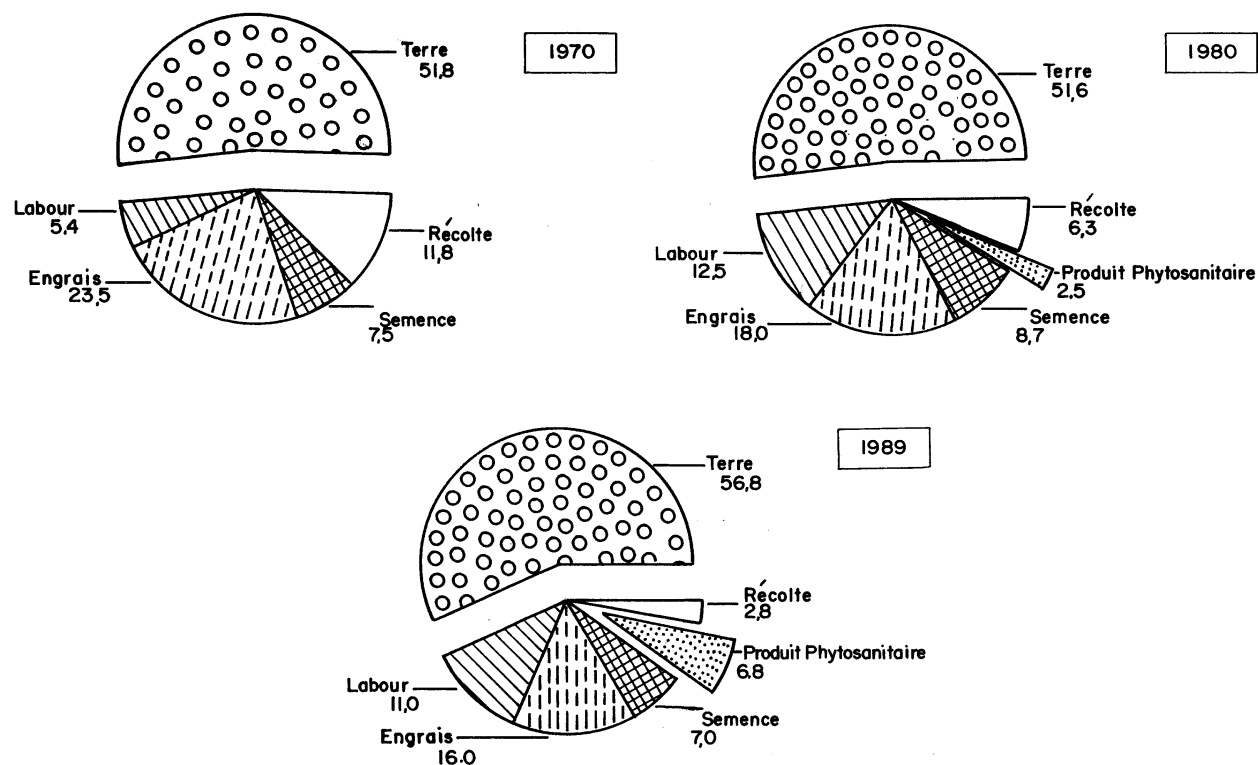
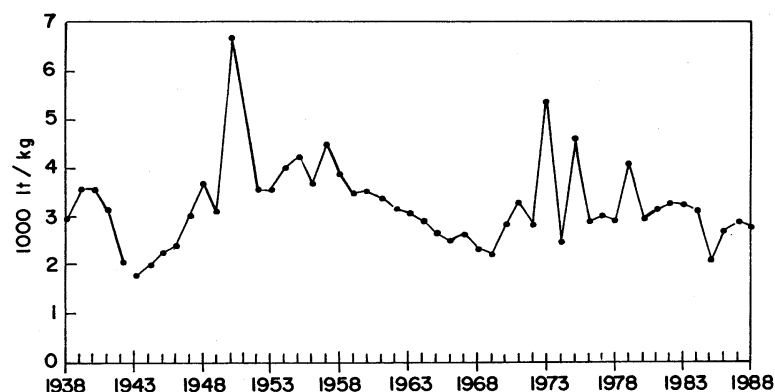
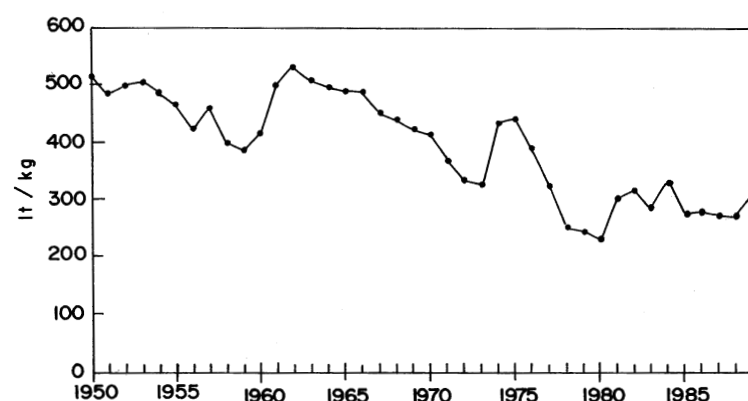


Figure 10. Evolution du prix du coton au producteur



Le prix du coton au producteur a diminué à partir des années 1950 et fluctue depuis les années 1970.

Figure 11. Evolution du prix du blé au producteur



Le prix du blé au producteur a connu une forte tendance à la baisse mais l'augmentation du rendement a permis de maintenir le revenu de l'agriculteur.

Références

- **Bulbul M.** (1973). *Adana Ovasında Tarım İşletmelerinin Ekonomik Yapısı, Finansman ve Kredi Sorunları*. A.Ü. Ziraat Fakültesi, Ankara.
- **Elçi S.** (1970). Cukurova Bölgesinde Yem Bitkilerinin Ekim Nöbetinde Kullanılması İmkânları. A.Ü. Adana Ziraat Fakültesi Halk Konferansları, n° 4, Ankara.
- **Erkan O.** (1973). *Adana Merkez İlçesi Ova Bölgesinde Yeter Gelirli Tarımsal İşletme Büyüklüğü Üzerinde Bir Arastırma*. Doktora Tezi, Adana.
- — (1978). *Asağı Ceyhan (Çukurova) Sulama Proje Alanındaki Tarım İşletmelerinin Planlaması*. Doçentlik Tezi, C.Ü. Ziraat Fakültesi Kulturteknik ve Ziraî Ekonomisi Bölümü, Adana.
- **Erkan O., Yılmaz I.** (1990). Örtüaltı Sebze Yetistiren Tarım işletmelerinin Verimlilik Analizi : İçel İli Örneği. *Akdeniz Bölgesinde Tarımın Verimlilik Sorunları Sempozyumu*, Antalya, MPM Yayınları : 433.
- **Güngör H.** (1988). *Akdeniz Bölgesinde Kesme Çiçek Üretim Ekonomisi*, Doktora Tezi. Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü, Adana.
- **Hatırlı S.A.** (1991). *Mersin'de Örtüaltı Sebzeciliğinin Pazarlama Yapısı ve Sorunları*. Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü Yüksek Lisans Tezi, Devam Ediyor, Adana.
- **Kevük M.** (1986). *Asağı Ceyhan Ovasında Sulama Öncesi ve Sonrası Tarımsal Yapı ve Girdi Kullanımı*. Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü Tarım Ekonomisi Anabilim Dalı Yüksek Lisans Tezi, Adana.
- **Kiliç O.** (1991). *Adana İli-Seyhan ve Yüreğir İlçelerindeki Tarım İşletmelerinde İlgücü Varlığı ve Kullanım durumu Üzerine Bir Arastırma*. Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü Tarım Ekonomisi Anabilim Dalı Yüksek Lisans Tezi, Adana.
- **Kurtay F.** (1988). *Osmaniye ilçesinde Yerfistigi Yetistirciliği ile İlgili Üretici Sorunları*. Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü Tarım Ekonomisi Anabilim Dalı Yüksek Lisans Tezi, Adana.

- **Köy İşleri Bakanlığı** (1967). Köy Envanter Etütlerine Göre Adana. *Köy İşleri Bakanlığı Yayınları* : 69. Konya Yıldız Basım Evi. Konya.
- **Orhan E.** (1982). *Adana İlinde Sulu Kosullarda Yılda Tek ve Daha Fazla Tarla Ürünleri Yetistiren Tarım İşletmelerinin Ekonomik Analizi ve Planlaması*. Doktora Tezi Ç.Ü. Ziraat Fakültesi Tarım Ekonomisi Bölümü, Adana.
- **Özcan L., Pekel E., Uluocak N., Sekerden O.** (1977a).- *Çukurova Bölgesinde Yetistirilen Kilis Sigirlerinin Islahında Holstein Friesian Genotipinden Yararlanma Olanakları. I. Gelişimle İlgili Özellikler*. Ç.Ü. Ziraat Fakültesi Yıllığı, Yıl 7, Sayı 1, Adana.
- **Özcan ve ark.** (1977b). *Çukurova Bölgesinde Yetistirilen Tilis Tipi Güney Kırmızı Sigirlerin Islahında Siyah Alaca Genotipinden Yararlanma Olanakları. II. Döl ve Süt Verimleriyle İlgili Özellikler*. Ç.Ü. Ziraat Fakültesi Yıllığı, Yıl 7, Sayı 2, Adana.
- **Ozçatalbas O.** (1980). *Asagi Seyhan Sulama Proje Alanındaki Misir Üreticilerinin Bilgi Edinme Kaynakları*. Yüksek Lisans Tezi, Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü Tarım Ekonomisi Anabilim dalı, Adana.
- **Soysal M.** (1989). Yuzıyda Adana İlinde Yerleşim Düzeni ve Tarımsal Yapı. Türkiye'de ve Diğer Dogu Akdeniz Ülkelerinde Tarım. *Sanayileşme ve Sosyal Değişimler Kollokyumu* : 16, Adana.
- **Sügücük C.** (1990). *Mamoglu Kirmit (Çukurova) Ovasi Sulama Projesi Alanına Giren Tarım İşletmelerinde Optimum Ürün Bilesiminin Dogrusal Programlama Yöntemleriyle Belirlenmesi*. Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü, Adana.
- **Sengonca Ç., Yurdakul O.** (1977). *Çukurova Bölgesinde Beyaz Sinek (Bemisia Tabaci Gnn.) Salgininin Ekonomik Etkileri*. Ç.Ü. Ziraat Fakültesi Yıllığı, Yıl 6, Sayı 2, Adana.
- **Turquie. DIE** (différentes années). *Tarımsal Yapı ve Üretim*. DIE, Ankara.
- —. —. (Différentes années). *Genel Nüfus Sayımı İdari Bölünüşü*. DIE, Ankara.
- —. —. (1980). *Genel Nüfus Sayımı. Nüfusun Sosyal ve Ekonomik Nitelikleri İli Adana*. Yayın n° 99/52. DIE, Ankara.
- —. —. (1985). *Genel Nüfus Sayımı. Nüfusun Sosyal ve Ekonomik Nitelikleri*. DIE, Adana.
- —. —. (1988). *Türkiye Ekonomisinde İç Ticaret Hadleri 1973-1986*. Yayın n° 1293. DIE, Adana.
- —. —. (1989). *Türkiye İstatistik Yıllığı*. DIE, Adana.
- —. —. (1990). *Genel Nüfus Sayımı İdari Bölünüşü*. Yayın n° 1458. DIE, Adana.
- **Turquie. DSI. Asagi Seyhan Ovasi-ASO** (1961). *Sulaması Verimlilik kontrolu*. Raporu T.C. Enerji ve Tabi Kaynaklar Bakanlığı DSI, Genel Müdürlüğü. DIE, Ankara.
- —. —. **Asagi Seyhan Ovasi-ASO** (1969). *Sulaması Verimlilik kontrolu*. Raporu T.C. Enerji ve Tabi kaynaklar Bakanlığı DSI. Genel Müdürlüğü. DSI, Ankara.
- —. —. (1991) *Adana Bölge Müdürlüğü Kayıtları*. DSI, Ankara.
- **Turquie. TZOB** (Différentes années). Zırai İktisadi Rapor. TZOB, Ankara.
- **Yilmaz I.** (1988). *Kozan İlçesindeki Dag ve Orman Köylerindeki Tarım İşletmelerinin Ekonomik Analizi ve Verimliliği*. Tarım Ekonomisi Anabilim Dalı Yüksek Lisans Tezi, Ç.Ü. Fen Bilimleri Enstitüsü, Adana.
- **Yurdakul O.** (1974). *Adana İli Koyun Besiciliği Ekonomisi*. Doktora Tezi, Adana.
- — (1976). Çukurova'da Sulanan Alanlarda - Tarım İşletmelerinin Büyüklükleri ve Hububat İşletmeleri. *Türkiye Tarımında Değişik Açılardan İşletme Büyüklükleri Sorunu Semineri*, İzmir.
- — (1978). *Adana Merkez İlçesi Tarım İşletmelerinde Süt Sigirciliğinin Ekonomik Yapısı ve İlçede Süt Pazarlaması ile Tüketimi*, Adana.
- — (1991). Transformation du système de culture dans la région de Çukurova. RAFAC, Montpellier.
- **Yurdakul O., Akdemir S.** (1988).- Les différents types de risques dans la production agricole de la région de Çukurova (Turquie). In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, Eds S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier, pp. 73-88.
- **Yurdakul O., Akdemir S., Yeniçeri C.** (1989). *Asagi Seyhan Ovasında Süt Sigirciliğinin Yapısal Değişimi*. Ç.Ü. Ziraat Fakültesi Dergisi Cilt 4, Sayı 5, Adana.
- **Yurdakul O., Erkan, O., Arıkan R., Akdemir S.** (1988). Avrupa Topluluğu ve Türkiye'de Hayvansal Ürünler Üretim - Tüketim ve Pazarlama Yapısı. *Avrupa Topluluğu ile İlişkiler Açısından Türkiye Hayvancılığı Sempozyumu*, İzmir.



Les tendances lourdes des agricultures familiales en Turquie

Suat Aksoy et Ahmet Erkus
Ziraat Fakültesi - Ankara (Turquie)

Résumé. L'étude porte sur l'évolution de l'agriculture turque essentiellement basée sur des exploitations agricoles à caractère familial. Les conditions naturelles et économiques ont déterminé une grande variété de systèmes de production (systèmes de culture divers, agriculture extensive ou intensive, ...). Les petites exploitations agricoles familiales (superficies très réduites, exploitations morcelées, capital insuffisant, ...) représentent certainement un obstacle à la modernisation de l'agriculture mais, en même temps, elles assurent la satisfaction des besoins alimentaires des familles agricoles et elles fournissent du travail à leurs membres (même si le sous-emploi existe). Leur maintien est donc une nécessité économique, politique et sociale.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Système de production - Autoconsommation - Main-d'oeuvre - Mode de faire-valoir - Irrigation - Système de culture - Turquie

Title. *The main trends in family farming in Turkey*

Abstract. *A study of the evolution of Turkish agriculture centred mainly on family farms. The natural and economic conditions have determined a broad variety of farming systems (various cropping systems, extensive or intensive agriculture, etc.). Small family farms (very small size, scattered holdings, insufficient capital, etc.) doubtless form an obstacle to the modernisation of agriculture but at the same time cover the food requirements of farming families and provide work for their members (although there is under-employment). Conserving them is therefore an economic, political and social necessity.*

Keywords. *Family farm - Farming system - On-farm consumption - Labour - Tenure system - Irrigation - Cropping system - Turkey*

I – Introduction

Bien que la part de l'agriculture diminue constamment, elle tient encore une place importante dans l'économie turque. La Turquie compte actuellement 57 millions d'habitants dont 40,9 % vivent en milieu rural. La moitié de la population active travaille dans l'agriculture qui représente encore 17,9 % du produit national brut. L'agriculture répond aux besoins alimentaires de la population turque et près de 1/5 des recettes d'exportation est assuré par des produits agricoles (DIE, 1990 ; Tuncer, 1990 ; TZOB, 1990).

Le déclin relatif de l'agriculture est le résultat des évolutions positives des autres secteurs et surtout du secteur industriel. L'agriculture et les autres secteurs ne sont pas concurrentiels mais se soutiennent respectivement.

L'agriculture, influencée par les conditions économiques et sociales, est la résultante d'un long processus historique et les exploitations agricoles présentent des caractéristiques particulières. C'est pourquoi, il y a une différence de structure entre les exploitations agricoles turques et européennes. En Turquie, une très grande majorité des exploitations agricoles est de caractère familial.

Nous allons nous intéresser tout d'abord aux informations générales relatives aux exploitations agricoles familiales turques et, ensuite, nous étudierons leur évolution future.

II – Les exploitations agricoles en Turquie

En Turquie, les conditions naturelles et économiques ont provoqué des différences de structure considérables entre les exploitations agricoles selon les régions et au sein même de chaque région. On peut dire en général que, dans les régions côtières, il y a une agriculture intensive alors que, sur le plateau central d'Anatolie et dans l'est et le sud-est du pays, prédomine une agriculture extensive.

Ainsi, dans les régions intérieures et dans celles du sud-est du pays où la pluviométrie est insuffisante, on produit des céréales. Dans les régions côtières, où le climat le permet, la production des plantes industrielles occupe une place plus importante. Sur les rives de la Mer Noire, on produit le thé, la noisette et le tabac tandis que, dans les régions en bordure de la mer Egée et de la Méditerranée, l'arboriculture est prépondérante (agrumes, olives et figues) (Açil-Demirci, 1982). En ce qui concerne la production animale, l'élevage bovin sur prairies naturelles est concentré surtout à l'est du pays tandis que l'élevage ovin et caprin (race mohair) prédomine en Anatolie centrale.

Les productions végétale et animale ne sont pas réparties de façon équivalente dans les exploitations agricoles turques. D'après les dernières statistiques agricoles, la proportion des exploitations qui pratiquent en même temps les deux productions, végétale et animale, est de 86 %. Dans ce cas de figure, la valeur de la production animale représente seulement 1/3 de la valeur de la production totale. La part des exploitations uniquement de production végétale est de 11,45 % et la proportion de celles qui s'occupent seulement de production animale est de 2,52 % (DIE, 1980).

La différenciation des structures des exploitations agricoles selon les régions et à l'intérieur même d'une région tient aux conditions naturelles (état du sol et conditions climatiques) ; elle est aussi largement influencée par la situation du marché.

En Turquie, le mode de faire-valoir direct est de loin le plus répandu (90,60 % des exploitations agricoles). Les agriculteurs ont, par ailleurs, le droit de faire paître leur bétail sur les pâturages appartenant à l'Etat. C'est une spécificité des exploitations agricoles.

Le pourcentage des exploitations en fermage et métayage est de 8,8 % (DIE, 1980). Parmi ces exploitations, 0,6 % seulement sont en fermage. Il y a une grande différence entre le métayage traditionnel et celui qui se pratique aujourd'hui en Turquie. Dans la nouvelle forme de métayage, un entrepreneur qui a suffisamment de terres et qui dispose d'un capital suffisant achète des tracteurs et prend en location (bail) les terres des petits propriétaires qui ne veulent pas, ou qui ne peuvent pas, les exploiter eux-mêmes pour des raisons économiques ou autres. Cette nouvelle forme de métayage qu'on peut appeler «capitaliste» a pris une grande importance avec la mécanisation. Dans sa forme traditionnelle, le métayage était bien différent : les métayers étaient des paysans sans terre travaillant sur les terres du propriétaire sans aucune garantie ni sécurité. Malheureusement, les statistiques ne font pas une distinction entre la forme traditionnelle et la nouvelle forme «capitaliste». Mais on peut affirmer que, dans les régions où la mécanisation joue un rôle important, l'ancien type de métayage a disparu et que sa nouvelle forme est devenu prédominante. Le métayage traditionnel n'existe encore que pour certaines cultures et dans les régions où l'on ne peut pas utiliser de tracteurs (Aksoy, 1984).

Le mode de faire-valoir direct est le plus répandu, non seulement par rapport au nombre des exploitations mais aussi par rapport à la propriété de la terre. Ainsi, le pourcentage des terres cultivées dans des exploitations en faire-valoir direct s'élève à 86,7 % du total des terres agricoles.

La prédominance des petites exploitations agricoles s'accompagne d'un morcellement excessif de celles-ci. Les principales causes de ce morcellement sont l'accroissement rapide de la population, la législation relative aux droits de succession et la redistribution des terres de l'Etat aux agriculteurs, sous forme de petites parcelles (Loi de 1945).

Si l'on compare les résultats des recensements agricoles de 1950 et 1980, on peut constater que les terres cultivées ont augmenté de 17,03 % alors que, durant la même période, le nombre des parcelles agricoles a augmenté de 45,71 %. Cela montre que le morcellement va croissant (Tableau 1). Dans cette période, le pourcentage des exploitations avec 1, 2 ou 3 parcelles a augmenté alors que le pour-

centage des exploitations de 4 à 10 parcelles a diminué. Les exploitations agricoles ne peuvent être morcelées davantage (Erkus et Ozçelik, 1988). Entre 1952 et 1980, la superficie moyenne d'une parcelle est passée de 1,24 ha à 0,99 ha (TZOB, 1990). Il est évident qu'un morcellement et une parcellisation excessifs représentent un obstacle à la réussite économique des exploitations agricoles.

Tableau 1. Evolution du morcellement des exploitations agricoles en Turquie

Nombre de Parcelles	1950				1980			
	Nombre de familles (en 1000)	(%)	Nombre de parcelles (en 1000)	(%)	Nombre de familles (en 1000)	(%)	Nombre de parcelles (en 1000)	(%)
1	125	5,4	125	0,8	337	9,5	337	1,5
2-3	515	22,7	1 307	8,3	933	26,2	2 330	10,2
4-5	524	23,2	2 350	15,0	797	22,4	3 577	15,6
6-9	596	26,1	4 270	27,2	791	22,2	5 603	24,5
10	514	22,6	7 667	48,7	701	19,7	11 057	48,2
Total	2 274	100,0	15 719	100,0	3 559	100,0	22 904	100,0

Source : DIE (INS) : Résultats des recensements agricoles de 1950 et de 1980 (n° 371, Ankara, 1956 ; n° 1028, Ankara, 1980)

La principale source de main-d'œuvre dans les exploitations agricoles est fournie par les membres du ménage agricole. Une famille d'agriculteurs compte en moyenne 6 personnes. On peut donc calculer qu'il y a en moyenne 3,5 actifs agricoles par exploitation. Cette force de travail, hormis pour de courtes périodes, est beaucoup trop nombreuse pour les besoins de l'exploitation. D'après les études menées dans différentes régions, 42 % de cette force de travail ne peut être employée (sous-emploi) alors que ces mêmes exploitations louent 10,81 % du total des salariés (Erkus, 1982). Cette situation résulte de l'absence de plan de production dans les exploitations agricoles et elle explique aussi la très basse productivité du travail.

En Turquie, le capital d'exploitation est insuffisant. La prédominance des petites exploitations et leur bas niveau d'épargne sont les principales causes de cette insuffisance. Si on se base sur 19 recherches faites dans différentes régions de la Turquie, le pourcentage du capital d'exploitation est de 28,72 % (Erkus, 1985) alors que le pourcentage du capital foncier est de 71,38 %. Il faut dire que, à cause de l'inflation, la valeur de la terre augmente plus vite que celle des autres facteurs de production. Par ailleurs, l'insuffisance des crédits accordés aux agriculteurs est aussi un facteur qui explique la faible valeur du capital d'exploitation.

En règle générale, ce sont les fermes d'Etat et les exploitations produisant les plantes industrielles, les fruits et les légumes, qui pratiquent une culture intensive. Il en est de même pour l'élevage des races pures ou croisées. Dans les autres exploitations, on pratique plutôt une agriculture extensive.

Bien que les exploitations appliquent de plus en plus les techniques modernes, des progrès restent à réaliser. D'après les dernières statistiques, il y a, en Turquie, 654 636 tracteurs et 11 479 moissonneuses-batteuses. On utilise 8,5 millions de tonnes d'engrais chimiques et on consomme 41 000 tonnes de produits chimiques pour la protection des végétaux. La surface des terres irriguées est de 4 millions d'hectares (sur une superficie irrigable de 8,5 millions d'hectares). L'utilisation de semences sélectionnées est encore insuffisante. Sur la totalité des terres cultivées, la céréaliculture est toujours en tête mais la superficie occupée par les plantes industrielles, les fruits et les légumes a aussi augmenté. Les rendements ont augmenté de 2 à 10 fois plus selon les cultures mais la productivité n'a pas encore atteint le niveau désiré.

Dans la production animale, près de 40 % du cheptel bovin est constitué de races pures et de croisements. Dans l'élevage ovin, ce pourcentage est seulement de 6 %. Depuis 25 ans, on constate beaucoup de progrès dans l'aviculture.

III – L'évolution des exploitations familiales en Turquie

Les exploitations agricoles peuvent être étudiées selon plusieurs critères : la surface de l'exploitation, l'effectif du cheptel, la force de travail employée, le capital utilisé et disponible, la combinaison des

inputs, la valeur de la production agricole réalisée, celle de la production agricole commercialisée et le revenu agricole. Malheureusement, nous ne possédons aucune statistique sur ces critères sauf en ce qui concerne la répartition des exploitations d'après leur superficie. Nous sommes donc obligés de prendre ce critère pour établir la distinction entre les «grandes» et les «petites» exploitations agricoles. Les secondes sont le plus souvent des unités de production familiale, celles où tout le monde mange à la même table, et les «grandes», celles qui emploient habituellement des salariés. Mais les progrès techniques font évoluer ces constats. Pendant longtemps, «la grande exploitation» avait une surface étendue. Maintenant, de «grandes entreprises» pratiquant le maraîchage, la sericulture ou l'élevage hors sol, peuvent recouvrir de petites surfaces. Aussi, les statistiques agricoles prenant en considération le critère de la superficie pour la classification des exploitations doivent-elles être maniées avec grande précaution (Farcy, 1970). D'autres éléments tels que la fertilité du sol, le degré d'intensification, etc., interfèrent aussi dans la classification des exploitations. Ainsi une exploitation de 20 ha, sur le plateau d'Anatolie centrale, est une petite exploitation. Sur les côtes de la Mer Egée, de la Mer Méditerranée ou de la Mer Noire, une unité de production de même surface peut être considérée comme une grande exploitation.

Après ces observations, nous pouvons analyser le tableau suivant sur l'évolution de la répartition des exploitations d'après leur taille.

Tableau 2. Evolution de la répartition des exploitations turques selon leur taille (de 1950 à 1980)

Classes de superficie (ha)	Recensement agricole de 1950				Recensement agricole de 1980			
	Nombre d'exploitations (en 1000)	(%)	Surface (en 1000)	(%)	Nombre d'exploitations (en 1000)	(%)	Surface (en 1000)	(%)
0,1-2,0	773	30,6	836	4,3	1 102,4	30,2	941,4	4,1
2,1-5,0	797	31,5	2 790	14,3	1 164,7	31,9	3 614,2	15,9
5,1-10,0	552	21,9	4 012	20,7	738,4	20,2	4 839,2	21,3
10,1-20,0	260	10,3	3 756	19,3	422,3	11,6	5 433,0	23,9
20,1-50,0	107	4,2	3 232	16,6	193,7	5,3	5 200,2	22,8
<i>Total des exploitations familiales</i>	<i>2 489</i>	<i>98,5</i>	<i>14 626</i>	<i>75,2</i>	<i>3 621,5</i>	<i>99,2</i>	<i>20 028,0</i>	<i>88,0</i>
50,1 et +	38	1,5	4 826	24,8	29,4	0,8	2 736,0	12,0
Total des exploitations	2 527	100,0	19 452	100,0	3 650,9	100,0	22 764,0	100,0

Source : DIE (INS) : Résultats des recensements agricoles de 1950 et de 1980 (n° 371, Ankara, 1956 ; n° 1028, Ankara, 1980).

D'après le Tableau 2, les exploitations agricoles de moins de 50 ha représentent 99 % de l'ensemble des exploitations et couvrent près de 90 % des terres agricoles. Selon le recensement de 1980, il existe en Turquie plus de 3,5 millions d'exploitations dont 30,2 % ont une superficie inférieure à 2 ha. Les exploitations de moins de 5 ha et celles de moins de 10 ha représentent respectivement 62 et 82 % de l'effectif total des exploitations agricoles de Turquie et se partagent 20 et 41 % des terres agricoles. Par ailleurs, il existe environ 500 000 exploitations (14 %) de moins de 1 ha. Toutes ces données montrent que, dans l'agriculture turque, les très petites exploitations sont très largement majoritaires (Aksoy et Talim, 1989).

IV – L'avenir des exploitations agricoles familiales en Turquie

La recherche de la taille optimale et les mérites respectifs de la grande et de la petite exploitation sont des questions devenues classiques. Il y a certains auteurs qui sont convaincus de la supériorité de la grande exploitation alors que d'autres défendent les avantages de la petite exploitation. Il en existe enfin une troisième catégorie qui préfère, selon le milieu et pour un temps déterminé, l'existence simultanée de petites, moyennes et grandes exploitations (Fromont, 1957 ; Ball et Heady, 1972 ; Calgüner, 1970).

Dans les grandes exploitations, les charges fixes et les charges à l'hectare sont moins élevées. Il faut pousser les petites exploitations à s'agrandir mais l'agrandissement d'une unité de production agricole n'est pas comparable à celui d'une entreprise industrielle.

La viabilité de l'exploitation agricole n'est pas importante seulement d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue politique et social. Si l'on pense en termes économiques, l'élément le plus important est de trouver la taille de l'unité de production qui permettra l'optimisation de l'utilisation des capacités productives. Par ailleurs, d'un point de vue politique et social, même les petites exploitations agricoles familiales jouent un rôle important car elles assurent la satisfaction des besoins de la famille.

Comme on l'a indiqué plus haut, la grande majorité des exploitations agricoles en Turquie sont de caractère familial. Or, dans ces exploitations, 42 % de la force de travail ne peuvent pas être employés sur l'exploitation et il est très difficile de trouver du travail dans les autres secteurs économiques. C'est pourquoi ces exploitations doivent exister encore longtemps pour fournir de l'emploi aux membres de la famille. Sinon des problèmes économiques, sociaux et politiques plus graves vont surgir. Il est évident que les autres secteurs vont petit à petit intégrer une partie de la population agricole. Mais cette évolution sera lente. Leur existence est donc nécessaire jusqu'à ce que les autres secteurs puissent absorber la poussée démographique.

Par ailleurs, il est vrai qu'en Turquie les potentialités agricoles des exploitations familiales ne sont pas pleinement utilisées et que ces dernières peuvent encore se moderniser. Cela permettra d'augmenter le revenu de ces exploitations et, donc, d'assurer leur survie.

En Turquie, les exploitations familiales ne produisent pas seulement pour leur autoconsommation mais aussi pour le marché. Il faut remarquer que l'autoconsommation des produits alimentaires protège les ménages agricoles de l'inflation et facilite la survie des unités de production concernées.

Un autre facteur important de la survie des petites exploitations familiales consiste dans le fait que leur revenu agricole par hectare est plus élevé que celui des grandes exploitations. Nous pouvons voir, au travers de recherches semblables réalisées en 1978 et 1989, que le revenu agricole par hectare diminue considérablement lorsque la superficie de l'exploitation augmente.

Il est intéressant de noter que depuis dix ans le revenu agricole par hectare augmente pour les exploitations de moins de 10 ha, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3. Revenu agricole des exploitations selon leur superficie en 1978 et 1989

Classes de superficie (ha)	Résultats de la recherche de 1978		Résultats de la recherche de 1989	
	(%)	(\$/ha)	(%)	(\$/ha)
0-10	100,00	708,00	100,00	718,73
10,1-25,0	48,44	342,97	45,60	327,75
25,1-50,0	32,39	229,31	39,18	281,59
50,1 et +	24,09	170,49	20,13	144,71

Source : Erkus, 1979 ; Kutsal, 1990 - Etudes des exploitations agricoles des districts de Yenimahalle et de Naymana dans la province d'Ankara

L'interprétation de ces données met en évidence que les exploitations familiales font encore preuve d'une grande vitalité. Le haut revenu agricole des exploitations familiales par rapport à celui des grandes exploitations vient du fait que les petites exploitations pratiquent une agriculture intensive.

La combinaison de la production végétale et animale, la production végétale servant à l'alimentation du bétail, est un autre facteur expliquant la vitalité des petites exploitations familiales. L'orge cultivée pour l'alimentation des bovins viande est ainsi valorisée à 40 %.

Par ailleurs, les exploitations familiales peuvent profiter des avantages de la coopération car les coopératives agricoles jouent un rôle important dans la survie des petites exploitations familiales agricoles.

Enfin, il est bien connu que l'exploitation familiale est aussi une entité sociale et que la famille peut faire face à des difficultés énormes pour ne pas abandonner la «terre des aïeux».

Références

- **Açıl, F. et Demirci, R.** (1984). *Tarım Ekonomisi* = Economie Rurale, AUZF, Yay n° 880, Ankara, 188 p.
- **Aksoy, S.** (1984). *Tarım Hukuku* = Droit Rural, Ankara, pp. 89 et suivantes.
- **Aksoy, S. et Talim, M.** (1989). Les Structures agricoles. In : *Agricultures Méditerranéennes : la Turquie*, Options Méditerranéennes, série B, n° 1, Etudes réunies et présentées par Y. Tekelioglu, CIHEAM-IAMM, Montpellier, pp. 43-51.
- **Ball, A. G. et Heady, E. O.** (1972). Trends in farm enterprise size and scale: structure and future of farms. The Iowa State University Press, Iowa.
- **Calgüner, C.** (1979). *Arazi Mülkiyeti ve Türkiye'deki Durumu* = La propriété foncière en Turquie, AUZF, Yay n° 437, Ankara.
- **Erkus, A.** (1979). *Ankara ili Yenimahalle İlçesinde Kontrollü Kredi Uygulaması Yapılan Tarım İşletmelerinin Planlanması Üzerine Bir Arastırma* = Recherche sur les exploitations agricoles dans le district Yenimahalle de la province d'Ankara. AUZF, Yay n° 709. Ankara.
- — (1982). Türkiye'de Tarımsal Yapının Dünü Bugünü = La structure de l'agriculture turque, dans le passé et aujourd'hui. Dogumunun 100. Yilinda Tarım Semineri, AUZF, Yay, Ankara.
- — (1985). *Cumhuriyetin Kuruluşundan Günümüze Ülkemiz Tarımındaki Gelişmeler* = L'évolution de l'agriculture de la République jusqu'à nos jours. Koop. Dergisi Sayı 68, Ankara, 9 p.
- **Erkus, A. et Özçelik, A.** (1988). Tarım İşletmelerimiz ve Özellikleri, Türk Zir. Müh. Bir = Les exploitations agricoles. *Teknik Tarım Kongresi*, Ankara.
- **Farcy, H.** (1970). *L'économie agricole*, Paris, pp. 241-242.
- **Fromont, P.** (1957). *Economie Rurale*, Paris, pp. 351 et suivantes.
- **Kutsal, F.** (1990). *Ankara Haymana İlçesi Dikilitaş Köyü Tarım İşletmelerinin Ekonomik Analizi* = Analyse économique des exploitations agricoles dans le district Haymana de la province d'Ankara. Doktora Tezi, Ankara.
- **Müller, G.** (1954). *Die Mindestgrösse Landwirtschaftlicher Betriebe*, Berichte Über Landwirtschaft, Band XXXII, Heft 1.
- **Tuncer, H.** (1990). *Tarımın Türkiye Ekonomisine Katkısı* = L'apport de l'agriculture à l'économie turque, TOBB, Ankara.
- **Turquie. DIE. INS** (1980). *Genel Tarım Sayımı* n° 1028 = Le recensement agricole. DIE, Ankara.
- — — (1990). *Genel Nüfus Sayımı 1990 Geçici Sonuçlar* = Les résultats provisoires du recensement de la population de 1990, Yayın n° 1437, Ankara.
- **Turquie. İstatistik Umum Md.** (1956). *1950 Ziraat Sayımı Neticeleri* = Le recensement agricole de 1950, Yayın n° 371, Ankara.
- **Turquie. TZOB** (1990). *Zirai ve İktisadi Rapor 1988-1989* = Rapport sur l'agriculture et l'économie 1988-1989, Yayın n° 163, Ankara.



A socio-economic study of the sugar beet cultivation project in West Nubaria

Ahmed Ghanima, Tarek El-Amary
Agronomic Research Center, Giza (Egypt)

Abstract. In 1987, the Ministry of Agriculture started land reclamation in Egypt by distributing to settlers (graduates and farmers) new lands in the West-Nubarian sector. This distribution concerned parcels of land between 5-10 feddans (2,1-4,2 ha). The settlers encountered many social and economic problems which are studied as well as their effects on the settlers' stability so as to present some proposals to policy decision makers. The main social and economic problems seem to be: farm boundary shortage in land security, fire fighting, transportation and communication, shortage in extension, water for irrigation, land fertility and production inputs.

Keywords. Farm - Land reclamation - Soil fertility - Irrigation - Fire fighting - Migration - Sugar beet - Extension - Social needs - Egypt

Titre. Etude socio-économique sur le projet de culture de betterave sucrière dans la Nubie de l'Ouest

Résumé. En 1987, en Egypte, le ministère de l'Agriculture démarra un projet de mise en valeur des nouvelles terres dans l'ouest de la Nubie en octroyant des terres à des colons universitaires et paysans. Cette distribution des terres concernait des lots de 5-10 feddans (2,1-4,2 ha). Les colons ont dû faire face à des problèmes économiques et sociaux qui ont mis en danger leur stabilité. Cette étude a pour but d'étudier la nature de ces problèmes et leurs effets afin d'en présenter les résultats aux décideurs politiques. Les résultats obtenus suggèrent que les principaux problèmes rencontrés concernaient l'insuffisance de la délimitation de leurs terres, la lutte contre l'incendie, les transports et les communications, l'insuffisance de la vulgarisation et de l'eau d'irrigation, la fertilité du sol et les intrants.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Mise en valeur du sol - Fertilité du sol - Irrigation - Lutte anti-incendie - Migration - Betterave sucrière - Vulgarisation - Besoins sociaux - Egypte

I – Introduction

The sugar beet project concerns around 49 thousand feddans including 32 villages. The whole area was distributed among 7 734 holders in four stages between 1986 and 1990 (Table 1).

Table 1. Distribution according to the different stages of the project

Stages	Holders (in feddans)	Total area Farmers	Holders Graduates	Number of villages
Stage I	8 002	1 092	295	7
Stage II	9 168	-	1 528	8
Stage III	12 954	-	2 175	8
Stage IV	13 853	-	2 644	9
Total	49 343	1 092	6 642	32

Source: Results of the survey.

The holders are farmers having migrated from other regions where they were already farmers and graduates (generally, young people coming directly from the university). The number of farmers is 1 092 (14 % of the total) to whom the land was distributed during the first stage. The total number of graduates is 6 642 (86 % of the total) who settled on their farms at the four different stages above (Table 2).

Table 2. Holders' distribution in each sugar beet area and village

Stage / Village	Area (in feddans)	No. of holders		Farmers	Graduates	Dates of settlement:
Stage I						
Village (1)	1 590	186	94	12/1986	01/1990	
(2)	750	125	13	"	"	
(3)	700	109	11	"	"	
(4)	1 153	178	17	"	"	
(5)	1 480	181	72	"	"	
(6)	1 335	162	72	"	"	
(7)	994	151	16	"	"	
Total Stage I	8 002	1 092	265			
Stage II						
Village (13)	1 074	-	179	-	12/1987	
(14)	798	-	133	-	12/1988	
(15)	1 176	-	196	-	12/1987	
(16)	1 200	-	200	-	"	
(17)	1 194	-	199	-	12/1988	
(18)	1 176	-	196	-	"	
(19)	1 092	-	182	-	"	
Central village	1 458	-	243	-	"	
Total Stage II	9 168	-	1 528			
Stage III						
El Tanmia	2 550	-	425	-	12/1988	
M. Farid	958	-	160	-	12/1987	
S. Hegazi	1 014	-	176	-	12/1988	
El-Zehour	2 520	-	420	-	12/1987	
(20)	1 134	-	189	-	12/1988	
(21)	1 008	-	168	-	12/1988	
El-Olaa	3 275	-	548	-	12/1987	
S. Darwish	495	-	90	-	1/1990	
Total Stage III	12 954	-	2 175	-		
Stage IV						
M. Esmail	1 295	-	259	-	1/1990	
A. Abdel Samad	1 305	-	261	-	"	
A. Sahra	2 420	-	484	-	"	
(20)	1 482	-	247	-	"	
(23)	978	-	163	-	"	
(24)	792	-	132	-	"	
(25)	46	-	91	-	"	
(27)	3 115	-	623	-	"	
El-rewist	1 920	-	384	-	"	
Total Stage IV	13 853	-	2 644			
Total	49 343	1 092	6 642			

Source: Results of the survey.

It was expected that the holders would have to face some problems of financial farm balance. The present study analyzes these and try to find issues likely to increase production and farm income.

The questionnaire was divided into three parts: 1) social aspect of the holders settlement (demographic characteristics, standard of living, level of education and professional experiences, conflicts and cooperation, geographic stability, social life, community facilities and agricultural extension; 2) and 3) production data, costs and incomes for the main winter and summer crops cultivated in the sugar beet area.

II – Sample and demographic data

1. Sample size

The sample size was limited to 200 holders, i.e. about 2,6 % of the total number of holders. They lived in 20 villages, 10 holders from each village. The settlers belonged to all the villages of Stage I (nos. 1 to 7).

The choice of the graduates concerned 13 villages : all the villages of Stage II (nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19), five villages of Stage III (El-Tanmia, Mohamed Farid, El-Zehour, no. 20 and El-Olaa) and one village of Stage IV (no. 24) (Table 2).

2. Demographic data of the sample

Table 3 indicates that 80 % of the farmers were between 40-60 years old while all graduates were between 16-40 years old. Among the farmers, 91 % were married against only 25.4 % of graduates. The latter were just beginning their working life and had not enough money to marry and make families.

The average agricultural labour unit was respectively 0.8 and 0.92 M/D for farmers and graduates.

The level of education was very different: 31.5 % of the farmers were illiterate (61.5 % having attended primary schools and about 7 % preparatory schools) whereas all the graduates had university degrees.

Table 4 shows the previous dwelling places of the holders. About 34 % came from Dakahlia and Kafr El-Shekh, both with a high population density.

Previously, most of the farmers lived in the Behera and Alexandria governorates, both close to Nubaria. Very few of them came from upper-Egypt Governorates because of the very long distance to Nubaria and of the creation of new reclaimed lands in this region. Nobody came from Cairo, Giza or Kalubia which are non agricultural areas.

About 75 % of the graduates migrated from Cairo and Alexandria. Adding to that those from the Behera Governorate, the percentage would reach 80 %. There was an easy connection between the graduates from those governorates and those responsible of the new land policy.

Table 4. Holders distribution according to their previous dwelling places

Holders' previous dwelling places	Farmers		Graduates		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%
Cairo	-	-	41	31,6	41	20,5
Alexandria	11	15.8	56	43.1	67	33.5
Behera	15	21.5	7	5.4	22	11.0
Matroh	4	5.8	-	-	4	2.0
Garbia	1	1.4	3	2.3	4	2.0
Dakahlia	12	17.1	7	5.4	19	9.5
Kafr El-Shek	12	17.1	-	-	12	6.0
Sharkia	8	11.4	-	-	8	4.0
Menoufia	1	1.4	2	1.5	3	1.5
Kalubia	-	-	3	2.3	3	1.5
Giza	-	-	7	5.4	7	3.5
Bani Sewef	-	-	1	0.8	1	0.5
Menia	1	1.4	-	-	1	0.5
Assiut	1	1.4	-	-	1	0.5
Sohag	1	1.4	2	1.5	3	1.5
Qena	2	2.9	1	0.7	3	1.5
El-Wady El-Gaded	1	1.4	-	-	1	0.5
Sample total	70	100	130	100	200	100

Source: Results of the survey.

Table 3. Sample characteristics according to sex, age, marital status, level of education and labour unit

Holders'	Farmers									Graduates						Total					
	16-40 yrs		40-60 yrs + 60 yrs		Total	16-40 yrs		40-60 yrs+ 60 yrs		Total											
characteristics	M	F	M	F	M	F	M	F	Gross	M	F	M	F	M	F	M	F	Gross	M	F	Gross
Size of sample	12.0	-	54.0	2.0	2	-	68.0	2	70.0	124.0	6.0	-	-	-	-	124	6.0	130.0	192.0	8.0	200.0
Labour unit key *	1.0	0.6	0.8	0.5	0	0	-	-	-	1.0	0.6	0.8	0.5	0	0	-	-	-	-	-	-
Labour unit	12.0	0.0	3.2	1.0	0	0	55.2	1	56.2	124.0	3.6	-	-	-	-	124	3.6	127.6	179.2	4.6	183.8
Marital status																					
Single	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93.0	4.0	-	-	-	-	93	4.0	97.0	93.0	4.0	97.0
Married	12.0	-	52.0	-	-	-	64.0	-	64.0	31.0	2.0	-	-	-	-	31	2.0	33.0	95.0	2.0	97.0
Widow	-	-	2.0	2.0	2	-	4.0	2	6.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.0	2.0	6.0
Total	12.0	-	54.0	2.0	2	-	68.0	2	70.0	124.0	6.0	-	-	-	-	124	6.0	130.0	192.0	8.0	200.0
Level of education																					
Without formal education**	5.0	-	15.0	1.0	1	-	21.0	1	22.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21.0	1.0	22.0.0
Primary school	5.0	-	36.0	1.0	1	-	42.0	1	43.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42.0	1.0	43.0
Preparatory school	2.0	-	3.0	-	-	-	5.0	-	5.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.0	-	5.0
Secondary school	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
University	-	-	-	-	-	-	-	-	-	124.0	6.0	-	-	-	-	124	6.0	130.0	124.0	6.0	130.0
Total	12.0	-	54.0	2.0	2	-	68.0	2	70.0	-	-	-	-	-	-	124	6.0	130.0	192.0	8.0	200.0

Source: Results of the survey

* GTZ (Sugar beet and oil crops), West-Nubaria - Samona - Alexandria; ** Cannot read and write

III – Family characteristics

1. Classification of family members according to sex

From Table 5, it is found that the total number of family members for farmers and graduates were respectively 503 and 197 with an average of 7.2 and 1.5 persons/family. This means that the farmers migrated to the new area with their large families, while the great majority of graduates were not accompanied by their complete families. Moreover, as the graduates were younger, most of them were not married; according to Table 6, about 67% of the farmers were married against only 46 % for the graduates. These characteristics are confirmed by the age classification (Table 4) where we can see that 86.8 % of the graduates' family members are between 16 and 40 years old and 10.2 % less than 6 years old.

Table 5. Family members distribution (farmers and graduates) according to age and sex

Age classes (in years)	Male		Farmers Female		Total		Male		Graduates Female		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Less than 6	49	17.3	52	23.8	101	20.1	8	5.6	12	22.2	20	10.2
6-12	68	23.9	41	18.7	109	21.7	-	-	-	-	-	-
12-16	29	9.9	13	5.9	41	8.1	-	-	-	-	-	-
16-40	72	25.3	76	34.7	148	29.4	129	90.2	42	77.8	171	86.8
40-60	59	20.8	31	14.2	90	17.9	4	2.8	-	-	4	2.0
More than 60	8	2.8	6	2.7	14	2.8	2	1.4	-	-	2	1.0
Total	284	100	219	100	503	100	143	100	54	100	197	100
(%)		56.5		43.5				72.6		27.4		

Source: Results of the survey.

NB: a) Age classification according to GTZ (Sugar beet and oil crops). West Nubaria - Samona - Alexandria
b) The number of family members included the number of holders

Table 6. Family members distribution (farmers and graduates) according to age and marital status

Age classes	Farmers								Graduates							
	Single		Married		Widow		Total		Single		Married		Widow		Total	
	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%
16-40 years	64	91.4	84	49.0	-	-	148	58.7	93	98.9	78	95.1	-	-	171	96.6
40-60 years	6	8.6	76	45.0	8	61.5	90	35.7	-	-	3	3.7	1	100	4	2.3
More than 60	-	-	9	5.3	5	38.5	14	5.6	1	1.1	1	1.2	-	-	2	1.2
Total	70	100	169	100	13	100	252	100	94	100	82	100	1	100	171	100
(%)		27.8		67.1		5.1		100		53.1		46.3		0.6		100

Source: Results of the survey.

NB: Not included the first three age classes (less than 6 years, from 6 to 12 and from 12 to 16).

2. Classification of family members according to labour unit

In Table 7, it appears that the family labour units were 228.1 M/D for farmers and 157.4 M/D for graduates, with an average of 3.26 and 1.21 M/D/family. This means that production cost is less important for farmers compared to graduates.

Table 7. Family members distribution (farmers and graduates) according to age and labour unit (LU)

Classes of age	Labour unit key		Farmers					Graduates				
	M	F	M		F		Total	M		F		Total
			No.	LU	No.	LU	LU	No.	LU	No.	LU	LU
Less than 6 years	0	0	49	-	52	-		8	-	12	-	
6 - 12	0.3	0.2	68	20.4	41	8.2	28.6	-	-	-	-	-
12 - 16	0.5	0.4	28	14.0	13	5.2	19.2	-	-	-	-	-
16 - 40	1.0	0.6	72	72.0	76	45.6	117.6	129	129.0	42	25.2	154.2
40 - 60	0.8	0.5	59	47.2	31	15.5	62.7	4	3.2	-	-	3.2
More than 60	0	0	8	-	6	-	-	2	-	-	-	-
Total	-	-	284	149.6	219	74.5	228.1	143	132.2	54	25.2	157.4

Source : Results of the survey.

3. Classification of family members according to education

Table 8 shows that farmers are interested in educating their children: among the 150 children between 6 and 16 years old, 131 attended school, i.e. 87.3 % of the total. In other respects, out of 148 family members, there were 81 of 16-40 years , i.e. 55 %. The percentage of educated members decreased in the other two categories (40-60 years and more than 60 years). From the same table, it is observed that the percentage of educated persons increased in the different age groups of graduates (except for the youngest, i.e. less than 6 years).

IV – Standard of living

1. Dwelling additions and their values

It has been given 6 feddans of land per holder and a house with two rooms, toilets and a yard, with drinkable water near to the house. Many house additions were made depending on whether the house belonged to the farmers group or the graduates group (Table 9).

Table 9. Holders distribution according to the dwelling additions

Additions	Farmers					Graduates				
	No.	% total change	% total sample	Values		No.	% total change	% total sample	Values	
				LE	%				LE	%
Painting	14	6.4	20.0	2 880	2.4	22	10.1	16.9	5 870	5.2
Floor	4	1.8	5.7	380	0.3	18	8.3	13.8	5 280	4.8
Living room	41	18.6	58.6	85 250	70.6	38	17.4	29.2	71 051	62.9
Lighting	16	7.3	22.9	1 665	1.4	22	10.1	16.9	3 190	2.8
Water pipes	32	14.5	45.7	4 355	3.6	29	13.3	22.3	5 905	5.2
Sewage	10	4.6	14.3	2 200	1.8	18	8.3	13.8	6 490	5.7
Store	5	2.3	7.1	1 000	0.8	17	7.8	13.1	3 850	3.4
Barn/Water pot	44	20.0	62.9	20 895	17.3	29	13.3	22.3	7 820	6.9
Poultry shed	2	0.9	2.9	170	0.1	12	5.5	9.2	2 665	2.4
Oven	52	23.6	73.3	2 005	1.7	13	5.9	10.0	755	0.7
Total number of changes	220	100	-	120 800	100	218	100	-	112 876	100
Sample size	70	-	-	-	-	130	-	-	-	-

Source: Results of the survey.

Table 8. Family members distribution according to age and level of education

Classes of age	Without formal education		Primary school		Preparatory school		Secondary school		University		Total		Without formal education		Primary school		Preparatory school		Secondary school		University		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
Less than 6 years	77	32.8	24	12.7	-	-	-	-	-	-	101	20.1	20	74,1	-	-	-	-	-	-	-	-	20	10,2
6-12	14	6.0	91	48.1	4	9.3	-	-	-	-	109	21.7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12-16	5	2.1	9	4.8	19	44.2	8	23.5	-	-	41	8.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16-40	67	28.5	35	18.5	18	41.9	26	76.5	2	100	148	29.4	4	14.8	-	-	-	-	21	95.5	146	99.3	171	86.8
40-60	61	26.0	27	14.3	2	4.6	-	-	-	-	90	17.9	2	7.4	1	100	-	-	-	-	1	0.7	4	2.0
More than 60	11	4.6	3	1.5	-	-	-	-	-	-	14	2.8	1	3.7	-	-	-	-	1	4.5	-	-	2	1.0
Total	235		189		42		34		2		503		27		1		-		22		147		197	
(%)		46.7		37.6		8.5		6.5		0.4		100		13.7		0.5		-		11.2		74,6		100

Source: Results of the survey

* Cannot read and write

Table 9 shows the high interest of farmers in adding more units to their houses. In all there were 220 additions with an average of 3.1 additions per family: ovens, followed by barns and water pots. Cattle appeared to be very important for food and farm production. Adding more rooms was also important due to the continuously increasing family size. Water pipes, lighting, painting and sewage seem less important. Stores, floors and poultry sheds were obviously secondary. The highest percentage (73 %) was for ovens and the lowest (2.9 %) for poultry sheds.

Table 9 shows that the total additions for graduates were 218, with an average of 1.7 additions per family. It could be the result of the small size of the graduates' families. Building more living rooms was the first priority. Water pipes and barns ranked second while painting and electric light ranked third. This observation reflects the effect of the urban way of life on graduates.

These results will help decision makers to determine the equipment required for the settlement of new communities in the near future.

2. Ownership of electric sets and transportation means and their values

The study revealed that the most important sets and equipments which farmers owned were in decreasing order: TV, radios, washing machines, gas stoves, sewing machines, refrigerators, bicycles, motorcycles and private cars (Table 10). It was observed that the most important sets values concerned TV sets, private cars and radios, while bicycles, motorcycles and sewing machines were less important.

Table 10. Settlers distribution according to electric sets and transportation means and their values (in LE)

Equipments	Farmers					Graduates				
	No.	% total Equip.	Sample	LE	Values %	No.	% total Equip.	Sample	LE	Values %
TV	42	37.5	60.0	10 360	32.6	49	17.0	37.7	15 080	12.3
Radio	33	29.4	47.1	4 895	15.4	83	28.8	63.8	11 266	1.2
Video	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gas Stove	8	7.1	11.4	1 280	4.0	59	20.5	45.4	12 950	10.5
Refrigerator	3	2.7	4.3	850	2.7	41	14.2	31.5	16 366	13.3
Sewing machine	3	2.7	4.3	520	1.6	3	1.1	2.3	810	0.7
Private car	1	0.9	1.4	10 000	31.5	5	1.7	3.8	55 000	44.7
Motorcycle	1	0.9	1.4	5 000	1.6	3	1.1	2.3	1 650	1.3
Bicycle	2	1.8	2.8	200	0.6	9	3.1	6.9	2 393	1.9
Total equipment	112	100	-	31 795	100	288	100	-	122 985	100
Sample size	70	-	-	-	-	130	-	-	-	-

Source: Results of the survey.

Graduates were mainly equipped in radios, gas stoves, TV, refrigerators, washing machines; bicycles, private cars, motorcycles, and sewing machines in last position. According to their values, private cars, refrigerators and TV sets were more important while gas stoves, sewing machines and motorcycles were less important.

Thus, the settlers were better equipped in TV sets and radios than in transportation means. This phenomenon certainly depended on the scarcity of entertainment possibilities in this area. So, both groups of holders spent their leisure in watching TV, listening radio and visiting neighbours.

V – Qualification and experiences

It is well known that there is a relationship between previous and present job for any person. From Table 11, it appeared that 80 % of farmers had previously worked in agriculture and 17 % had jobs related with agriculture.

As for graduates, 44 % of them had no work before their settlement as farmers, 22 % had jobs related with agriculture, 17 % had non agricultural jobs and only 16 % worked in agriculture.

Table 11. Settlers distribution according to previous job

Previous job	Farmers		Graduates		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%
* Farming						
a) Family labour	38	54.3	21	16.2	59	29.5
b) Hired labour	18	25.7	-	-	18	9.0
* Related to farming	12	17.2	29	22.3	41	20.5
* Unrelated to farming	1	1.4	23	17.7	24	12.0
* Without work	1	1.4	25	43.8	58	29.0
Sample size	70	100	130	100	200	100

Source: Results of the survey.

* The period of the previous job lasted more than one year.

If we refer to Table 12, we can see that only 20 % of farmers and 28.5 % of graduates attended training programs. For graduates, 72 % of them did not attend any training programs in farming and that affected negatively their management. It means that about 75 % of the whole sample received their agricultural experience from other different sources.

Table 12. Settlers distribution according to training programs which they attended

Training programs	Farmers		Graduates		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%
* Attending	14	20	37	28.5	51	25.5
a) One program	14	20	21	16.2	35	17.5
b) Two programs	-	-	11	8.5	11	5.5
c) Three programs	-	-	2	1.5	2	1.0
d) More than 3 programs	-	-	3	2.3	3	1.5
* Not attending	56	80	93	71.5	149	74.5
Total	70	100	130	100	200	100

Source: Results of the survey.

Table 13 shows that the training programs focused on general courses and wheat cultivation for both groups. Wheat cultivation knew a great success in this area. Moreover, graduates attended training courses on animal production and also mechanization and green houses.

Table 13. Settlers distribution according to the types of training programs which they attended

Trainings	Farmers		Graduates		Total	
	Total training periods (in days)	No. of trainees	Average of the training period (in days)	Total of training periods (in days)	No. of trainees	Average of the training period (in days)
General	42	2	21	286	13	22
Tomatoes	15	3	5	-	-	-
Wheat	18	9	2	42	6	7
Animal production	-	-	-	198	18	11
Pest control	-	-	-	14	2	7
Mech. and green houses	-	-	-	456	12	38
Soil and irrigation	-	-	-	14	7	2
Other	-	-	-	15	3	5
Total	75	14	5.4	1 025	61	16.8

Source: results of the survey.

The development of agricultural experience for both types of holders appears in Table 14. It shows that their experience has increased for traditional field crops and vegetables. The average experience development was greater for graduates than farmers. That was because farmers had experienced agricultural activities in other areas while, for most of graduates, it was their first experience as farmers. Indeed, 80 % of graduates came from cities (Table 4) and about 78.5 % had non agricultural activities.

In the fields of poultry, dairy, livestock and mechanization, both groups had very little experience before and after receiving their farms.

Table 14. Settlers distribution according to their agricultural experience before and after receiving farms

Agri. activities	Nil		Before Low		Normal		Nil		After Low		Normal	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
I. Farmers												
Traditional crops	1	1.4	12	17.1	57	81.5	-	-	4	5.7	66	94.3
Vegetable	3	4.3	26	37.1	41	58.6	-	-	8	11.4	62	88.6
Poultry	32	45.7	25	35.7	13	18.6	22	31.4	16	22.9	32	45.7
Dairy production	28	40.0	19	27.1	23	32.9	17	24.3	5	7.1	48	68.6
Animal production	10	14.3	39	55.7	21	30.0	3	4.3	23	32.9	44	62.8
Mechanization	37	52.9	25	35.7	8	11.4	30	42.8	20	28.6	20	28.6
Fruit and nursery	38	54.3	26	31.1	6	8.6	29	41.4	20	28.6	21	30.0
II. Graduates												
Traditional crops	80	61.5	29	22.3	21	16.2	-	-	21	16.2	109	83.8
Vegetable	85	65.4	32	24.6	13	10.0	12	9.2	29	22.3	89	68.5
Poultry	98	75.4	28	21.5	4	3.1	74	56.9	101	7.7	46	35.4
Dairy production	108	83.1	21	16.2	1	0.8	94	72.3	29	22.3	7	5.4
Animal production	100	76.9	23	17.7	7	5.4	78	60.0	18	13.8	34	26.2
Mechanization	93	71.5	28	21.5	9	7.0	67	51.5	16	12.3	47	36.2
Fruit and nursery	128	98.5	2	1.5	-	-	119	91.5	8	6.2	3	4.3

Source: Results of the survey.

VI – Social relationships and extension

1. Conflicts and cooperation

Geographic stability is mainly affected by social environment. In Table 15, it appeared that respectively 83 % and 65 % of farmers and graduates had no quarrels with neighbours. These results meant that friendly relationships prevailed between settlers. Few of them started quarrels with neighbours because of either irrigation water, or farm boundary, or both.

Table 15. Settlers distribution according to their quarrels with neighbourhood

Quarrels and their reasons	Farmers		Graduates		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%
No	58	82.9	84	64.6	142	71.0
Yes	12	17.1	46	35.4	58	29.0
Total	70	100	130	100	200	100
Reasons:						
a) Irrigation	8	66.7	30	65.2	38	65.5
b) Farm boundary	1	8.3	-	-	1	1.7
c) Both	3	25.0	16	34.8	19	32.8
Total	12	100	46	100	58	100

Source : Results of the survey.

Between farmers and their neighbours (Table 16), the most important types of cooperation were for hoing, harvesting, sowing and grass stripping along canals. There was less cooperation for borrowing animals and equipments and crops marketing.

Graduates mentioned that the agricultural processes for which they cooperated most frequently with neighbours were planting, crops transportation and harvesting, while there was less mutual help for borrowing animals, getting rid of farm remnants and manual weed control.

In general, cooperation with neighbours was important mainly for planting (sowing) and not very significant for borrowing animals. Good cooperation was also noticed in activities which needed hard manual work.

Table 16. Settlers distribution according to cooperation in agricultural activities within the village

Agricultural activities	Farmers		Graduates	
	No.	%	No.	%
Land preparation	31	44.3	46	35.4
Planting/sowing	42	60.0	61	46.9
Hoing	56	80.0	35	26.9
Irrigation	28	40.0	54	41.5
Manual weed control	25	35.7	27	20.8
Spraying	14	20.0	35	26.9
Harvesting	45	64.3	55	42.3
Crops transportation	28	40.0	59	45.4
Crops marketing	12	17.1	49	37.7
Borrowing equipment	14	20.0	31	23.8
Borrowing animals	11	15.7	18	13.8
Getting rid of farm remnants	16	22.9	21	16.2
Grass stripping along canal	41	58.6	43	33.1

Source: Results of the survey.

2. Geographic stability and farm management

Geographic stability was studied to know if holders were satisfied with their settlement or if they were ready to move to other new reclaimed areas in order to improve their situation. It was also the way to know their reasons for new settlements in other regions of Egypt.

Data in Table 17, indicate that farmers showed higher stability than graduates: respectively 93 % and 60 % of farmers and graduates had perfect stability while 7 % and 17 % had medium stability. Moreover, 23 % of the graduates showed slight stability.

High incomes was the most important reason of stability, other reasons being quietness and healthy environmental conditions.

Table 17. Settlers distribution according to geographic stability

Stability and reasons	Farmers		Graduates	
	No.	%	No.	%
I. Stability				
Perfect (more than 75%)	65	92.9	78	60.0
Medium (50-75%)	5	7.1	22	16.9
Low (25-50%)	-	-	30	23.1
Nil (less than 25%)	-	-	-	-
Total	70	100	130	100
II. Reasons of perfect and medium stability				
a) Only way to achieve high income	30	42.9	47	47.0
b) Availability of basic living requirements	8	11.4	6	6.0
c) Environmental reasons	1	1.4	4	4.0
d) Land cohesiveness	2	2.9	9	9.0
e) Other reasons	29	41.4	34	34.0
Total	70	100	100	100
III. Reasons of low and medium stability				
a) High cohesiveness with family in the home village	-	-	7	23.3
b) Business in other places	-	-	5	16.7
c) Difficulty of living in the village	-	-	3	10.0
d) Insufficient services	-	-	6	20.0
e) Other reasons	-	-	9	30.0
Total	-	-	30	100

Source: Results of the survey.

As factors influencing geographic stability, availability of basic living requirements and land cohesiveness differed between farmers and graduates. The former were more sensitive to the first item and the latter to the second one.

It is also pointed out that high cohesiveness with the family in the home village, the possibility of jobs in other places, the difficulties of living in the village and services shortage were reasons for the slight stability of graduates.

No doubt that good farm management is essential for successful stability. Data presented that all the farmers and 94 % of graduates run their farms. While 5.4 % of graduates hired persons to manage their farms, with a regular salary; and 0.6 % found a manager who accepted to share the farm income. In general, holders preferred to run their farms by their own for better income.

VII – Social participation

Table 18 shows that settlers (farmers and graduates) always went to the mosque at praying hours and also paid visits to their neighbours. Generally, graduates preferred to spend their free time in the sport club while farmers preferred to go to cooperatives for agricultural purposes.

Both groups rarely participated in social activities because they spent most of the time working on their farms.

VIII – Availability of community services and facilities

The availability of community services is one of the most important factors affecting the settlers' stability in new areas. The importance given to the existence of services or facilities by farmers and graduates differed according to their previous dwelling place, i.e. village or town.

Concerning community services and according to the holders' appreciation, the study revealed that there were four categories of services:

- ☐ services which were rare or inexistent (less than 20 %), such as fire fighting, sewage, farm credit and farm compensation;
- ☐ services which were slightly existing (from 20 to 40 %) such as health, communication and veterinary services;
- ☐ services which were present but insufficient (from 40 to 70 %) such as education, farm labours and irrigation water;
- ☐ services which were satisfactory (more than 70 %), such as electricity and drinking water.

Thus, in order to increase the settlers' stability in reclaimed areas, this study could lead decision makers to think seriously about the implementation of the necessary services and facilities to stabilize migrants in new areas.

IX – Agricultural extension

Agricultural extension is considered as the link between agricultural research and agricultural practices providing packages to farmers for production increase and giving ideas to agricultural scientists to find out suitable solutions to different problems encountered by farmers. Table 20 shows the shortage of extension services in the new areas, except for few publications which mostly benefit to graduates. In general, the absence of agricultural extension is one of the most important factors affecting the development of farms.

Table 21 shows that neighbours represented the most important source of advice for both groups of settlers on field crops and vegetables. It was found that for the soil, the agricultural cooperative engineer was the source of advice for farmers while scientific publications were the main source for graduates. Concerning animal products and poultry, it was found that the veterinary association and neighbours were the two most important sources of advice for farmers, while scientific references and neighbours were the main source for graduates.

The results indicate that the most important sources of agricultural advice for farmers were, in decreasing order: neighbours, the agricultural cooperative engineer and the veterinary association. For graduates, these were: neighbours, scientific references and the agricultural cooperative engineer.

Since the absence of agricultural extension has had negative effects on agricultural production, it should be taken into consideration for new settlements.

X – Conclusion

This study was carried out in the sugar beet sector of the West-Nubarian region. Its objective was to identify the socio-economic situation of the settlers and the role played by extension services.

The most important conclusions which can be drawn are the following:

- ☐ Farmers are older than graduates because the latter had completed their education more recently. The number of married persons was more important in the farmers group. While graduates were obviously highly educated, the farmers group counted: 31.5 % of illiterates, 61.5 % who attended primary school and only 7 % having completed preparatory school.
- ☐ Compared to graduates, the family size was larger for farmers. This fact determined the number of family members who worked in the farm (respectively 3.26 and 1.21 M/D for farmers and graduates). Hence, the production costs were lower for farmers and their agricultural incomes higher. Moreover, a large family had an influence on the settlers' stability (respectively 93 % and 77 % for farmers and graduates).

Table 18. Settlers distribution according to their participation in social life

Social participation	Farmers								Graduates							
	No.	Nil %	No.	Low %	No.	Medium %	No.	High %	No.	Nil %	No.	Low %	No.	Medium %	No.	High %
Visiting home village	4	5.8	32	45.7	26	37.1	8	11.4	8	6.1	27	20.8	58	44.6	37	28.5
Visiting neighbours in the village	1	1.4	7	10.0	21	30.0	41	58.6	3	2.3	10	7.7	29	22.3	88	67.7
Visiting friends in other villages	6	8.6	25	35.7	27	38.6	12	17.1	28	21.5	21	16.2	50	38.5	31	23.8
Going to the mosque	-	-	5	7.1	11	15.7	54	77.2	-	-	3	2.3	36	27.7	91	70.0
Participating in same production activities	64	91.4	6	8.6	-	-	-	-	99	76.2	18	13.8	13	10.0	-	-
Participating in nursery schools	70	100.0	-	-	-	-	-	-	130	100.0	-	-	-	-	-	-
Keeping the village clean and tidy	6	8.6	47	67.1	15	21.4	2	2.9	20	15.4	6	4.6	68	52.3	36	27.7
Participating in agricultural cooperative	2	2.9	7	10.0	31	44.3	30	42.8	15	11.5	29	22.3	44	33.8	42	32.4
Going to the village sport club	42	60.0	16	22.9	9	12.9	3	4.2	13	10.0	13	10.0	23	17.7	81	62.3

Source: Results of the survey.

Nil = less than 20 %; Low = from 20 to 40 %; Medium = from 40 to 70 %; High = more than 70 %

- ❑ For farmers, the level of education was increasing for the age classes of 6-12 years and 12-16 years (it reached 87 %), while it was only 55 % for the age class of 16-40 years.
- ❑ Due to their greater stability and their past experience of rural life, farmers applied home additions which suited their pattern of life. Graduates made much more home additions; it reflected their previous urban way of life. The study suggests that these additions should be taken into account for future settlements in order to attract more migrants.
- ❑ Television and radio were generally the most important means of entertainment. They were owned by most of the holders. The village sport club provides the main leisure for graduates while visiting their neighbours is the first leisure for farmers.
- ❑ On the one hand, before migrating to West Nubaria, 80 % of the farmers already had agricultural activities. Only 16 % of the graduates used to work in agriculture before their settlement. On the other hand, 28.5 % of the holders have been attending training courses on farming. Therefore, the study points out the necessity of providing training. Migrants need theoretical and practical training to improve their agricultural production and farm income.
- ❑ Harmony and friendship prevailed among holders, except for conflicts on irrigation water during the summer and land borders. Cooperation among farmers was really effective for sowing and harvesting while graduates mainly cooperated for harvesting and crops transportation.
- ❑ Although holders were satisfied with electricity and drinkable water, they all agreed that there was a shortage for services (communication, fire fighting, post office and telegram, sewage system, farm credit and veterinary cares). Services contribute to the welfare and attractiveness of an area, specially in the case of a new reclaimed land.



Table 19. Settlers distribution according to their appreciation about the availability of community services in their villages

Community services	Farmers								Graduates							
	No.	Nil %	No.	Low %	No.	Medium %	No.	High %	No.	Nil %	No.	Low %	No.	Medium %	No.	High %
Health services	2	2.9	31	44.3	31	44.3	6	8.5	33	25.4	85	65.4	12	9.2	-	-
Education	-	-	12	17.1	38	54.3	20	28.6	20	15.4	75	55.4	38	29.2	-	-
Transportation	-	-	4	5.7	48	68.6	18	25.7	4	3.1	43	33.1	67	51.5	16	12.3
Communication	33	47.1	29	41.4	8	-	-	-	87	66.9	43	33.1	-	-	-	-
Security	6	8.5	24	34.3	37	52.9	3	4.3	64	49.2	48	36.9	18	13.9	-	-
Fire fighting	62	88.6	8	11.4	-	-	-	-	120	92.3	10	7.7	-	-	-	-
Supplying	60	85.7	10	14.3	-	-	-	-	45	34.6	62	47.7	23	17.7	-	-
Electricity	-	-	-	-	9	12.9	61	87.1	-	-	-	-	48	36.9	82	63.1
Drinking water	-	-	2	2.9	14	20.0	57	77.1	-	-	18	13.8	87	66.9	25	19.3
Sewage	57	81.4	10	14.3	3	4.3	-	-	94	72.3	36	27.7	-	-	-	-
Farm labours	-	-	4	5.7	54	77.2	12	17.1	-	-	22	16.9	89	68.5	19	14.6
Govern. farm credit	59	84.3	11	15.7	-	-	-	-	125	96.2	5	3.8	-	-	-	-
Veterinary	22	31.4	40	57.2	8	11.4	-	-	90	69.2	32	24.6	8	6.2	-	-
Irrigation water	-	-	5	7.1	55	78.6	10	14.3	4	3.1	28	21.5	98	75.4	-	-
Farm compensation	70	100.0	-	-	-	-	-	-	130	100.0	-	-	-	-	-	-

Source : Results of the survey.

Nil = less than 20 %; Low = from 20 to 40%; Medium = from 40 to 70 %; High = more than 70 %

Table 20. Settlers distribution according to their appreciation about the existence and the usefulness of agricultural extension means in their villages

Extension methods	Farmers								Graduates							
	Nil	Existence		High	Nil	Usefulness		High	Nil	Existence		High	Nil	Usefulness		High
		Low	Med.			Low	Med.			Low	Med.			Low	Med.	
Agric. exten. work	No.	49	18	3	-	53	2	13	2	88	26	16	-	88	11	21
	%	70.0	25.7	4.3	-	75.6	2.9	18.6	2.9	67.7	20.0	12.3	-	67.7	8.5	16.1
Lectures	No.	41	24	5	-	49	5	9	7	79	36	15	-	91	3	10
	%	58.6	34.2	7.2	-	70.0	7.2	12.8	10.0	60.8	27.7	11.5	-	70.0	2.3	7.7
Extens. publicat.	No.	63	7	-	-	67	3	-	-	27	46	39	18	27	5	30
	%	90.0	10.0	-	-	95.7	4.3	-	-	20.8	35.4	30.0	13.8	20.8	3.8	23.1
Radio	No.	60	10	-	-	64	4	2	-	106	17	7	-	122	8	-
	%	85.7	14.3	-	-	91.4	5.7	2.9	-	81.5	13.1	5.4	-	93.8	6.2	-
TV	No.	58	7	5	-	66	4	-	-	114	6	10	-	122	8	-
	%	82.8	10.0	7.2	-	94.3	5.7	-	-	87.7	4.6	7.7	-	93.6	6.2	-
Posters	No.	70	-	-	-	-	70	-	-	-	120	10	-	-	130	-
	%	100	-	-	-	-	100	-	-	-	92.6	7.7	-	-	100	-
Demonstrat. fields	No.	52	12	4	2	57	9	3	1	79	33	18	-	79	-	25
	%	74.3	17.1	5.7	2.9	81.5	12.8	4.3	1.4	60.8	25.4	13.8	-	60.8	-	19.2

Source : Results of the survey.

Nil = less than 20 %; Low = from 20 to 40 %; Medium = from 40 to 70 %; High = more than 70 %

Table 21. Settlers distribution according to their sources of advice/consulting in agricultural fields within the settlement communities

Source of advice Community services		Farmers					Graduates						
		Agric. extension worker	Agric. cooperative engineer	Neighbours	Scientific sources	Friends in home village	Veterinary services	Agric. extension worker	Agric. cooperative engineer	Neighbours	Scientific sources	Friends in home village	Veterinary services
Field crops	No.	3	39	61	1	4	-	10	70	108	83	22	-
	%	4.3	55.7	87.1	1.4	5.7	-	7.7	53.8	83.1	63.8	16.9	-
Vegetable	No.	3	37	59	1	4	-	4	67	105	86	28	-
	%	4.3	52.9	84.3	1.4	5.7	-	3.1	51.5	80.8	66.2	21.5	-
Soil	No.	4	40	23	11	3	-	2	25	46	51	18	-
	%	5.7	57.1	32.9	15.7	4.3	-	1.5	19.2	35.4	39.2	13.8	-
Animal husbandry and animal products	No.	-	2	25	1	3	38	-	12	29	31	16	18
	%	-	2.9	35.7	1.4	4.3	54.3	-	9.2	22.3	23.8	12.3	13.8
Poultry	No.	-	4	23	1	3	34	-	6	23	21	13	4
	%	-	5.7	32.9	1.4	4.3	48.6	-	4.6	17.7	16.2	10.0	3.1
Mechanization	No.	-	1	4	-	2	-	-	1	9	10	6	-
	%	-	1.4	5.7	-	2.9	-	-	0.8	6.9	7.7	4.6	-

Source: Results of the survey.

* Each holder could choose several responses; ** Each percentage was calculated according to the total number in each group of settlers.

Fonctionnement et dynamique des exploitations familiales dans la région de Podrinje-Kolubara

Branko Krstic

Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade (Yougoslavie)

Résumé. Les exploitations familiales de la région de Podrinje-Kolubara sont classées selon les quatre critères suivants : la collaboration des exploitations familiales avec la coopérative agricole, la taille de l'exploitation familiale, l'engagement du chef d'exploitation dans l'exploitation même ou en dehors ainsi que celui des membres du ménage. Cet article comprend l'étude comparée des caractéristiques de ces groupes d'exploitations et les conclusions qui en ont été tirées. Enfin, la synthèse de ce texte porte sur la hiérarchisation des critères utilisés et sur l'analyse plus approfondie de la création et du devenir des exploitations pluriactives.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Agriculture à temps partiel - Système d'exploitation agricole - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Coopérative de producteurs - Activité complémentaire des ruraux - Développement rural - Yougoslavie

Title. *The functioning and dynamics of family farms in the Podrinje-Kolubara region*

Abstract. *The family farms in the Podrinje-Kolubara region are classified according to the four following criteria: collaboration between family farms and the agricultural co-operative, the size of the family farm, the involvement of the holding operator in the farm or outside it and that of the members of the household. The article includes comparative study of the characteristics of these groups of holdings and the conclusions drawn from this. Finally, a synthesis covers the ranking of the criteria used and deeper analysis of the creation and fate of pluriactive holdings.*

Keywords. *Family farm - Part-time farming - Farming system - Farm income - Supplementary income - Producer co-operative - Supplementary jobs of rural people - Rural development - Yugoslavia*

I – Introduction

La plus grande partie des capacités de production agricole en Yougoslavie est la propriété des exploitations agricoles familiales ; la production agricole nationale vient donc, pour la plus grande part, de ces unités de production. En conséquence, aucune politique agricole ne peut être menée avec succès sans prendre en compte les caractéristiques du fonctionnement de ces exploitations ainsi que leur développement. Nous avons étudié les modalités de fonctionnement des exploitations familiales de la région de Podrinje-Kolubara, située entre 60 et 180 km au sud-ouest de Belgrade. Ce territoire comprend environ 540 000 habitants dont 40 % de population agricole. La région dispose approximativement de 395 000 hectares de terres agricoles dont 93 % sont la propriété des exploitations agricoles familiales. Ces dernières fournissent 85 % du blé, 94 % du maïs, 100 % du lait de vache, 100 % des légumes, etc., de la production nationale.

Les recherches sur les exploitations familiales dans cette région ont débuté en 1976 et se sont terminées en 1990. Le projet de recherche peut être divisé en quatre phases.

La première phase de la recherche a été réalisée entre 1976 et 1979. Elle ne comprenait que 20 exploitations situées dans la zone de Valjevska Kamenica. Les résultats de cette recherche sont présentés dans l'étude intitulée : «*Modèles des exploitations agricoles orientées vers la production du bétail*» (Krstic, 1987).

Les trois dernières phases de la recherche ont été réalisées dans le cadre d'un projet lié aux activités du RAFAC.

La deuxième phase a été accomplie sur deux ans, 1986 et 1987. L'échantillon des 20 exploitations enquêtées lors de la première phase a été repris et a été complété par 45 autres exploitations familiales de la même zone, soit au total 65 unités de production agricole englobées dans la nouvelle enquête. De cette deuxième phase de recherche, a été réalisée une étude ayant pour titre : «*Systèmes de production et changements structuraux des exploitations familiales à Valjevska Kamenica*» (Bukorovic et Krstic, 1988).

En 1988, débuta la troisième phase dans laquelle le nombre d'exploitations enquêtées a été porté à 138, l'étude étendue à deux nouvelles zones et le contenu de la recherche approfondi. Les résultats de cette phase ont été publiés sous le titre : «*Le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales dans la commune de Valjevo*» (Bukorovic et Krstic, 1988).

Le programme des recherches en 1989 concernait la quatrième phase caractérisée par un nouvel élargissement de l'enquête à toute la région de Podrinje-Kolubara, par l'augmentation du nombre d'exploitations enquêtées (202 au total) et par une étude plus approfondie des exploitations agricoles familiales pluriactives. Les résultats de ces travaux ont été publiés dans l'étude intitulée: «*Influence des revenus extérieurs sur le fonctionnement, la reproduction et l'avenir de la production agricole dans les exploitations pluriactives*» (Bukorovic et Krstic, 1991).

Les pages qui suivent représentent une synthèse des quatre études pré-citées.

Pour pouvoir examiner les caractéristiques du fonctionnement des exploitations, nous avons choisi les deux approches suivantes :

- ☐ l'analyse rétrospective des 20 exploitations enquêtées entre 1976 et 1979 et, par la suite, en 1986 et 1987 ;
- ☐ la classification des exploitations à partir des critères suivants :
 - l'engagement des membres du ménage dans l'exploitation,
 - l'engagement du chef d'exploitation,
 - le degré de collaboration des exploitations familiales avec la coopérative agricole,
 - la surface de l'exploitation.

Les classes ainsi formées ont été comparées selon leurs systèmes de production et, aussi, à partir d'autres critères précisés ci-après.

II – Analyse rétrospective des 20 exploitations

Ce groupe comprend les exploitations économiquement fortes, ayant une collaboration avec la coopérative agricole. D'après cette analyse, les exploitations agricoles familiales présentent les caractéristiques suivantes :

1. Pendant la période considérée, on observe une tendance à la réduction du nombre des membres du ménage qui est passé de 7,14 à 5,80 ainsi que celle du nombre d'actifs agricoles qui a chuté de 4,2 à 3,5. Malgré tout, le nombre d'heures travaillées est suffisant pour satisfaire aux besoins de l'exploitation et, par conséquent, aucune des exploitations enquêtées n'engage de main-d'oeuvre supplémentaire. Dans de rares cas, en pleine saison, le besoin de main-d'oeuvre dépasse la disponibilité des actifs agricoles familiaux. Ces besoins sont en partie satisfaits par l'aide mutuelle. A partir du calendrier agricole, d'une part, et de la disponibilité de la main-d'oeuvre familiale, d'autre part, on a constaté que, pour l'exploitation agricole moyenne de l'échantillon, il existe malgré tout un déficit de main-d'oeuvre de 20 à 30 %. Il est alors comblé par la mécanisation des procédés de travail.

2. Pendant la période étudiée, on assiste simultanément à une légère augmentation de la superficie moyenne des terres agricoles et à une augmentation des formes intensives de l'utilisation de la terre.

3. Parallèlement à l'augmentation de la taille moyenne de l'exploitation, le degré de mécanisation des exploitations a augmenté lui aussi. Le nombre de tracteurs par exploitation a augmenté de 0,9 à 1,7 et le nombre de kW du parc mécanisé par hectare de terre labourable est passé de 2,93 à 8,15.

Par ailleurs, le développement de la mécanisation a aussi concerné les opérations liées aux traitements du sol, aux soins divers donnés aux cultures, à la cueillette des fruits et à leur transport. Malgré cela, la mécanisation reste toujours insuffisante pour les opérations d'émondage et la cueillette des fruits.

Pour l'élevage, la mécanisation s'est développée particulièrement dans les exploitations produisant du lait : elles se sont équipées d'appareils de traite mécanique et d'abreuvoirs automatiques. Dans les étables les plus récentes, le nettoyage est mécanisé.

4. Les modifications du système de culture ont amené une augmentation de la part de la production végétale (légumes et plantes fourragères) dans la production totale de l'exploitation agricole, ce qui traduit une utilisation plus intensive des surfaces arables. Ce changement est avant tout conditionné par la hausse des prix des légumes et ceux des produits animaux comparativement à celui du blé.

5. Les rendements de la plupart des produits agricoles à la fin de cette période de dix ans ont été moins importants qu'à son début. Deux causes principales sont à l'origine de ce phénomène :

- ❑ l'une climatique : la sécheresse qui a sévi en 1986 et 1987 ;
- ❑ l'autre économique : pendant cette période, les prix des semences améliorées, des engrais minéraux, du pétrole, des produits phytosanitaires et autres intrants ont augmenté plus vite que les prix des produits agricoles. Les producteurs ont réagi en réduisant l'intensification de la production et, ceci, par le biais d'une baisse des investissements et de l'utilisation d'intrants.

En ce qui concerne la production fruitière, une nouvelle espèce – le framboisier – a été introduite dans cette région ; elle représente, à la fin de la période étudiée, plus de 40 % de la production fruitière. Le développement de la production fruitière a été réalisé grâce à l'existence d'unités industrielles de transformation des fruits, nombreuses dans la zone, et pratiquant une politique de collaboration avec les exploitations familiales qui leur fournissent les matières premières.

Quant à l'élevage, toujours durant la période considérée, il est caractérisé par le développement important d'une activité spécifique : l'engraissement des boeufs. Ce phénomène est la conséquence des orientations prises par la coopérative agricole de cette zone qui a soutenu, par différentes mesures, les producteurs agricoles souhaitant pratiquer l'engraissement des boeufs. Ces mesures concernent plus particulièrement les crédits pour la construction des bâtiments, l'achat des veaux destinés à l'engraissement ainsi que celui des aliments concentrés nécessaires à cette activité, l'assistance technique aux producteurs, l'assurance de racheter les boeufs engraisés aux producteurs.

6. Les exploitations agricoles familiales ont réussi, pendant la période étudiée, à améliorer leurs résultats économiques et, ce, malgré les conditions instables de l'économie.

Ce succès a tout d'abord été réalisé grâce à l'habileté exceptionnelle dont ont fait preuve les exploitants agricoles dans les changements des structures de production. Dans cette période relativement courte, ils ont réussi à introduire de nouvelles productions d'une haute valeur marchande, c'est-à-dire des produits destinés principalement à l'exportation (framboises, plants d'arbres fruitiers, prunes, boeufs engraisés). Les services spécialisés leur ont donné un précieux concours par l'intermédiaire des coopératives agricoles.

III – Comparaison des exploitations monoactives et des exploitations pluriactives

La classification des unités de production agricoles en exploitations monoactives et pluriactives est fondée sur l'activité professionnelle des membres du ménage. L'analyse de 98 exploitations monoactives et de 85 exploitations pluriactives permet de faire les constats suivants :

1. Le nombre total des membres du ménage et le nombre d'actifs agricoles sont plus importants au sein des exploitations pluriactives.

2. Le rapport entre la superficie exploitée et le nombre de membres du ménage est plus important pour les exploitations agricoles monoactives. Dans les exploitations pluriactives, le nombre d'actifs agricoles est plus faible et certains membres du ménage travaillent en dehors de l'exploitation agricole.

3. En fonction du système de culture développé sur l'exploitation, il apparaît que les exploitations monoactives s'orientent davantage vers la culture du blé alors que les exploitations pluriactives pratiquent plutôt les cultures fourragères.

4. Dans les exploitations pluriactives, le nombre d'UGB par hectare de SAU dépasse de 15 à 50 % celui des exploitations monoactives. Ces différences peuvent être expliquées par l'affectation du travail sur l'exploitation ou en dehors. En effet, l'élevage fournit un emploi plus régulier pour la main-d'œuvre toute l'année. Ces petites exploitations ne supporteraient pas les fluctuations de l'emploi qui sont propres à beaucoup de systèmes de production fondés sur les productions végétales. Par ailleurs, l'intensification plus grande des exploitations pluriactives est expliquée par la présence d'une main-d'œuvre plus importante que l'on cherche ainsi à utiliser de façon optimale. Enfin, le surplus de main-d'œuvre inemployée va travailler en dehors de l'exploitation.

5. Les exploitations monoactives ont des dépenses moins importantes. Le rendement par hectare est plus faible mais la valeur de la production totale est plus élevée. De même, la production marchande par hectare dépasse celle des exploitations pluriactives. Ce phénomène peut être expliqué par le fait que les exploitations monoactives prêtent plus d'attention à la commercialisation des produits agricoles que les exploitations pluriactives.

6. Les exploitations monoactives réalisent de meilleurs résultats économiques. La production marchande est plus élevée et les charges d'exploitation plus faibles ; ce rapport entre la production vendue et les dépenses d'exploitation est donc plus élevé dans les exploitations monoactives. Pourtant, le revenu total par membre du ménage est de 30 à 44 % plus élevé dans le groupe des exploitations pluriactives, grâce au revenu extérieur réalisé par les membres du ménage employés hors exploitation.

IV – Comparaison des exploitations selon l'activité principale du chef d'exploitation

Les exploitations pluriactives sont divisées en deux groupes en fonction du lieu d'exercice de l'activité principale du chef d'exploitation, soit sur l'exploitation même (91 exploitations), soit hors exploitation (111 exploitations). Leurs caractéristiques respectives sont données dans le tableau ci-après.

Tableau 1. Caractéristiques des exploitations pluriactives

	Chef d'exploitation travaillant principalement sur l'exploitation	Chef d'exploitation travaillant principalement hors exploitation
Taille du ménage	5,49	5,37
Taux d'activité (en %)	41,00	26,00
Surface/membre du ménage (en ha)	1,03	0,81
Surface/actif (en ha)	2,49	3,14
Surface/tracteur (en ha)	4,69	5,71
Puissance de traction/ha (en kW)	8,45	7,05
UGB/ha	0,98	0,81
SAU plantes fourragères/SAU totale	0,18	0,15
Production animale/Production totale	0,51	0,49
Production animale/Production marchande	0,65	0,56
Production march. fruitière/Production totale fruitière	0,38	0,19
Production march. animale/Production animale totale	0,71	0,54
Revenu agricole/Revenu total	0,41	0,33

Source : Résultats de la recherche

Les données ci-dessus montrent bien que les exploitations du deuxième groupe, celles dont le chef d'exploitation travaille principalement à l'extérieur, ont un système de production moins intensif que celles du premier groupe. Ceci se vérifie pratiquement pour chacune des variables étudiées.

1. Si la taille de la famille est sensiblement la même, le taux d'activité est nettement plus faible pour les exploitations dont l'activité principale du chef d'exploitation se situe hors exploitation. Comparativement aux exploitations du premier groupe, les exploitations du deuxième groupe ont une surface par actif plus élevée mais une surface par membre du ménage plus petite en raison de la taille moyenne de ces exploitations qui est plus faible.

2. L'équipement des exploitations en matériel de traction traduit la même tendance.

3. L'ensemble des données sur la production va dans le même sens. En effet, la charge de bétail à l'hectare est sensiblement moins élevée pour les exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale hors exploitation bien que la part de la surface fourragère par rapport à la SAU totale soit à peu près identique.

4. Le caractère marchand de la production est plus accentué dans le premier groupe. Cependant, la part du revenu agricole dans le revenu total est à peine plus importante. Ceci est dû sans doute à une part plus importante d'intrants dont l'efficacité est sensiblement plus faible.

5. On peut donc conclure que les exploitations du deuxième groupe utilisent davantage la production de l'exploitation pour l'autoconsommation familiale, ce qui s'explique par le fait que l'exploitant lui-même est employé prioritairement à l'extérieur de l'exploitation.

L'exercice de l'activité principale par le chef d'exploitation en dehors de l'exploitation a plusieurs conséquences :

- ☐ la recherche d'un emploi hors exploitation des autres membres du ménage agricole ;
- ☐ un système de production moins intensif qui se traduit par la faiblesse des dépenses en intrants ;
- ☐ la faiblesse des résultats économiques de l'unité de production, surtout pour les exploitations dont la superficie est supérieure à 5 ha, faiblesse compensée par l'importance des revenus extérieurs qui participent largement au revenu total du ménage agricole. Au sein de ce groupe d'exploitations, le revenu total par ha est plus important de 21 % et le revenu par actif de 54 %.

V – Comparaison des exploitations selon le degré de collaboration avec la coopérative agricole

L'association des paysans dans les coopératives représente une tradition de plus de 100 ans en Yougoslavie. Vu le nombre très élevé de paysans avec des petites propriétés foncières, le coopératisme a toujours été au centre de la politique agricole. Il était considéré comme une des formes les plus favorables d'intégration économique. Il a permis des progrès importants dans la gestion de l'exploitation familiale. Le développement des coopératives agricoles pendant la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale a été réalisé en plusieurs étapes. La première concerne la conception de la coopération socialiste dont l'acteur principal est la coopérative agricole de type général. Sa tâche principale était de s'occuper de la gestion des affaires de l'exploitation familiale. En outre, la coopérative agricole devait encourager la vie économique et sociale dans les villages. Par conséquent, elle pouvait s'occuper également de la transformation des produits agricoles, des prestations de service, du commerce, de l'épargne, des activités culturelles, éducatives et sportives, de la construction des bâtiments, des infrastructures des villages, etc..

Ce type de coopérative agricole était prédominant dans la région où s'est déroulée l'enquête. L'échantillon comprenait 183 exploitations dont 91 avaient eu une collaboration ferme et durable avec la coopérative alors que les 92 autres n'avaient eu aucune collaboration ou uniquement à caractère provisoire.

En faisant des comparaisons entre ces deux groupes d'exploitations, on peut remarquer que les unités de production ayant eu une collaboration avec la coopérative présentent les caractéristiques suivantes :

- ☐ elles possèdent un nombre plus important de membres du ménage ainsi qu'un nombre plus important d'actifs ;
- ☐ elles disposent d'une superficie plus importante en terres agricoles ;
- ☐ elles sont mieux équipées en moyens de production ;
- ☐ elles pratiquent une agriculture plus intensive, ce qui se traduit par des charges plus élevées mais aussi par des rendements plus importants ;
- ☐ elles réalisent une production plus importante par hectare et par actif agricole ;
- ☐ leur production a un caractère marchand plus prononcé ;
- ☐ elles réalisent un revenu agricole plus élevé et un revenu total par membre du ménage plus important ;
- ☐ les familles qui gèrent ces exploitations ont aussi un meilleur équipement ménager.

En analysant les résultats ci-dessus, on peut constater que la coopération a eu une influence positive sur le niveau et la structure de la production agricole, sur la gestion de l'exploitation, sur l'augmentation de la puissance économique des exploitations familiales et sur l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les villages.

VI – Comparaison des exploitations selon leur superficie

Les exploitations agricoles sont, ici, classées selon la superficie de terre labourable. A partir de ce critère, quatre groupes ont été constitués :

Tableau 2. Répartition des exploitations agricoles selon leur superficie

Groupes	Superficie (en ha)	Nombre d'exploitations
I	jusqu'à 3	94
II	3 - 5	107
III	5 - 8	105
IV	au-dessus de 8	79
Total		385

Source : Résultats de la recherche

En comparant ces groupes, on peut faire les remarques suivantes :

1. Le nombre total de membres du ménage par exploitation ainsi que le nombre d'actifs augmentent parallèlement à l'augmentation de la superficie labourable. Mais la superficie augmente plus rapidement que le nombre des membres du ménage, ce qui permet aux plus grandes exploitations de disposer d'une superficie de terres plus importante par membre du ménage.

2. L'importance des moyens de production augmente avec la surface de l'exploitation. Le nombre de tracteurs par exploitation est approximativement de 1 sachant que la superficie moyenne des exploitations est légèrement supérieure à 5 ha. Il va de soi que, dans les conditions de la région, un tel rapport n'assure pas l'utilisation rationnelle des tracteurs. Cette situation s'explique par le fait que les exploitants possédant des tracteurs ne proposent pas des prestations de services (location de matériel, réalisation de travaux agricoles) aux exploitants n'ayant pas de tracteurs. Ceci est, en partie, dû à la politique fiscale qui n'a pas su stimuler le développement de ces types de prestations de services. La possession du tracteur apporte à son propriétaire l'assurance que les travaux agricoles sont effectués dans les délais optimaux et avec une qualité satisfaisante. Le tracteur, en milieu rural, est aussi un signe de prestige et,

également, une façon d'amortir les conséquences de l'inflation qu'a connue la Yougoslavie. L'utilisation d'un tracteur en commun n'est pas une pratique développée dans la région. Rares sont les cas d'utilisation collective des autres machines agricoles. Cela se produit cependant avec des machines très chères qui ne sont utilisées que pendant de courtes périodes de l'année.

3. On remarque généralement que, parallèlement à l'augmentation de la superficie de la propriété, la part des plantes industrielles augmente tandis que celle des légumes baisse. Ces phénomènes peuvent être liés à l'orientation des petites exploitations vers la production autoconsommée, ce qui augmente la part relative du blé par rapport aux légumes dans la production agricole totale.

4. Le nombre de têtes de bétail (UGB/ha) diminue proportionnellement à l'augmentation de la superficie de l'exploitation tandis qu'il augmente parallèlement à l'augmentation du nombre d'actifs agricoles.

5. Le caractère marchand de la production et le montant de la valeur de la production par actif augmentent avec la surface de l'exploitation.

6. Dans la structure des charges d'exploitation, on observe, parallèlement à l'augmentation de la superficie, une baisse des frais d'électricité et une hausse des dépenses en combustibles et lubrifiants.

7. La part du revenu agricole dans le revenu total croît en fonction de l'augmentation de la taille de l'exploitation.

8. Les résultats économiques ramenés à l'hectare baissent en fonction de l'augmentation de la taille de l'exploitation agricole. Le groupe comprenant les plus petites exploitations réalise le revenu le plus important par hectare.

Pour pouvoir assurer un revenu satisfaisant par membre du ménage, ces exploitations sont forcées d'utiliser leurs terres d'une manière plus intensive et de mettre en œuvre des activités dont l'importance n'est pas conditionnée par la superficie disponible de terre agricole. Les exploitations de plus grandes dimensions peuvent développer un système de production moins intensif car, même si elles réalisent un revenu à l'hectare plus faible, elles obtiennent un revenu par actif plus élevé ; le revenu par actif croît parallèlement à l'augmentation de la superficie de l'exploitation.

Il faut rappeler que la surface maximale de l'exploitation familiale était limitée à 10 hectares de terre labourable. C'est pourquoi les différences entre les divers groupes, selon le critère de la superficie, ne pouvaient pas être réellement étudiées.

Le fonctionnement des exploitations familiales au sein de cette région subit l'influence très nette de deux facteurs essentiels :

- ☐ le faible degré de spécialisation de la production ;
- ☐ le faible degré du caractère marchand de la production.

Le faible degré de spécialisation de la production est conditionné par les handicaps naturels, par l'instabilité du marché et par la tradition.

Le faible degré du caractère marchand de la production est la conséquence du faible niveau de spécialisation, de l'organisation insuffisante du marché des produits agricoles, de la petite taille des exploitations agricoles et des potentialités d'emploi des membres du ménage hors exploitation.

Les exploitations ayant ces caractéristiques subissent l'influence des facteurs externes. Les changements dans leur fonctionnement y sont plus lents que dans celles qui sont plus spécialisées et dont la production a un caractère marchand plus prononcé.

VII – Conclusion

Les exploitations ont été analysées selon quatre critères et des conclusions en ont été tirées. Il nous reste à étudier maintenant l'interdépendance des critères pris en considération dans cette étude et leur hiérarchisation. Pour pouvoir répondre à cette question, il nous faut donc examiner l'importance de chacun des quatre critères pour la classification des exploitations.

Il nous semble qu'il faut, d'abord, porter notre attention sur le critère de la collaboration de l'exploitation avec la coopérative agricole. Ces recherches démontrent qu'un degré plus élevé de collaboration a influencé favorablement les résultats économiques de l'unité de production. Dans quelle mesure cette conclusion peut-elle être généralisée ? Il faut souligner que le fonctionnement de la coopérative, dans la région concernée, a été une exception positive. En effet, dans l'agriculture yougoslave, au cours des dernières décennies, il y a eu nombre d'exemples où la collaboration entre les coopératives et les exploitations agricoles familiales s'est concrétisée par des pertes financières, par la résiliation des contrats de collaboration et, dans certains cas, par des litiges qui ont été réglés devant les tribunaux. Par conséquent, les résultats de la collaboration ont été très variables, dans l'espace et dans le temps, et différents d'un cas à l'autre. Les possibilités de généralisation de ces conclusions sont donc mineures.

Le critère de la taille de l'exploitation ne peut pas, non plus, trouver sa pleine importance car, pendant la période de nos recherches, la loi avait limité la taille de l'exploitation familiale à 10 hectares de terre labourable. Cette limitation de la surface n'a pas permis la pleine expression des défauts et des avantages de certains groupes d'exploitations lorsque la superficie a été le facteur principal de leur formation.

Le critère concernant l'activité principale du chef d'exploitation exercée sur l'exploitation ou hors exploitation a été élargi aux activités extérieures menées par les différents membres de la famille agricole et a permis de classer les exploitations en monoactives ou pluriactives. Une telle classification se retrouve dans d'autres pays et, par conséquent, mérite d'être examinée plus en détail. Au vu de la croissance rapide du nombre d'exploitations pluriactives, il serait intéressant d'étudier leur situation dans le développement futur de l'agriculture.

Pour la compréhension du rôle et de l'importance des exploitations pluriactives, trois questions sont très intéressantes à étudier :

- ☐ Les exploitations pluriactives sont-elles provisoires, passagères ou relativement durables ?
- ☐ Naissent-elles seulement en tant que produit de la réduction de la population agricole (désagrarisation) ou sont-elles le fruit de l'influence d'autres facteurs ?
- ☐ Ces exploitations, sont-elles utiles, inutiles ou bien nuisibles pour l'agriculture et, généralement, pour la société dans laquelle elles existent ?

Les exploitations pluriactives existent depuis plusieurs décennies dans ces régions. Il s'agit d'une catégorie relativement stable se renouvelant sans cesse par l'arrivée de nouvelles unités de production provenant essentiellement du groupe des exploitations agricoles monoactives. La naissance des exploitations pluriactives, en tant que processus historique, est directement liée aux petites structures des unités de production. On peut penser que ces petites exploitations agricoles familiales seront encore maintenues pendant une longue période dans cette région. C'est pourquoi la pluriactivité peut être considérée comme un phénomène relativement durable.

Hormis l'impact de la réduction de la population agricole, on pourrait actuellement discuter des nouveaux facteurs qui participent au maintien des formes existantes de la pluriactivité ainsi qu'à la création de nouvelles formes. Ces facteurs peuvent être classés en deux groupes : les facteurs liés à l'agriculture elle-même et ceux liés à l'environnement extérieur.

En ce qui concerne les facteurs liés à l'agriculture elle-même, il faut, tout d'abord, souligner l'influence de la technologie agricole moderne qui a changé le profil de la profession agricole dans certaines régions. Cela explique le processus de création de nouvelles exploitations pluriactives car cela a entraîné :

- ☐ une diminution de la pénibilité du travail et une réduction de l'unité de travail investi par unité de production ;

- ☐ une meilleure possibilité de contrôle du processus de production ;
- ☐ de meilleurs rendements par unité de production ;
- ☐ un élargissement des possibilités d'achat des moyens de production ;
- ☐ une augmentation des possibilités de débouchés des produits agricoles ;
- ☐ de nouveaux systèmes de production plus appropriés à la pluriactivité des ménages ;
- ☐ un accès facilité aux nouvelles connaissances et permettant la modernisation de la production agricole.

Le deuxième groupe de facteurs liés à l'environnement extérieur fait référence :

- ☐ aux larges possibilités de pratiquer des activités non-agricoles qui permettent, par conséquent, aux ménages agricoles de se tourner vers la pluriactivité ;
- ☐ à la réduction du nombre d'heures de travail par semaine ce qui permet de dégager des heures de libres, de diminuer les efforts physiques, surtout en ce qui concerne certaines professions non-agricoles, très pénibles, où les masses des paysans-travailleurs ont traditionnellement trouvé un emploi ;
- ☐ à la dispersion des activités non-agricoles dans les régions rurales qui permet de réduire la durée du trajet entre le domicile et le lieu de travail (parfois même de supprimer le déplacement) ;
- ☐ aux nouvelles opportunités d'exercer des activités non-agricoles sur le siège de l'exploitation, avec des horaires plus souples ;
- ☐ aux plus grandes possibilités de fonder de petites entreprises privées (hôtellerie, tourisme, services) ;
- ☐ aux possibilités d'augmenter le revenu agricole par la modernisation des moyens de production ;
- ☐ à la mise en place d'une politique agricole égalitaire pour les exploitations monoactives et pluriactives : la politique des prix, l'accès au crédit, l'application des taxes, l'accès aux intrants ainsi que la libre commercialisation des produits agricoles.

En Yougoslavie, pendant les précédentes décennies, certains autres facteurs ont influencé la création des exploitations pluriactives. Il s'agit de la position de l'entreprise d'Etat dans le système économique et de la place de l'ouvrier dans l'entreprise d'Etat.

Les entreprises d'Etat ont servi, pendant des années, non seulement à la réalisation des activités économiques mais aussi à la gestion (officiuse) de la politique sociale. L'embauche des ouvriers a souvent été fondée sur des critères d'ordre social, principalement la sécurité de l'emploi. Autrement dit, même si un ouvrier était accusé de manquement à ses obligations professionnelles, son licenciement était difficile car les lois étaient très favorables à l'ouvrier. Cette sécurité de l'emploi a créé une nouvelle psychologie chez les actifs et a créé un rapport de travail dans le secteur étatique.

Au sein du système économique, l'entreprise d'Etat jouissait également d'une protection importante de la part de l'Etat. Généralement, le soutien de l'Etat était plus important si l'entreprise employait un grand nombre d'ouvriers car ces entreprises représentaient un « poids » au plan social. Malgré les faiblesses des résultats économiques d'une année à l'autre, beaucoup d'entreprises se sont maintenues grâce aux différentes mesures directes ou indirectes mises en place par l'Etat. On peut probablement parler de « la spécialité » yougoslave qui, sous couvert de « socialisation », couvrait les pertes financières des entreprises d'Etat inefficaces par différents mécanismes et « montages financiers ». Cela permettait de transférer et de répartir les pertes de ces entreprises « sur le dos » des autres entreprises de la région et, ainsi, d'assurer la sécurité économique et la longévité des entreprises non performantes.

Ainsi, grâce à ce système de protection, les actifs agricoles disposaient de deux possibilités pour l'affectation de leur travail :

1. La première solution consistait en l'embauche dans le secteur étatique où leur étaient offerts la sécurité de l'emploi (lois sociales favorables à l'ouvrier et soutien de l'Etat aux entreprises déficitaires), un revenu salarial faible mais régulier, des horaires de travail réguliers, le droit aux repos journalier et hebdomadaire ainsi qu'aux congés annuels, la prise en charge financière du repas sur le lieu de travail, la gratuité du transport du domicile jusqu'au lieu de travail, la gratuité de la tenue de travail, les facilités

d'accès aux crédits de consommation, les facilités de paiement pour les biens de consommation et les prestations de services (chèques, cartes de crédit, etc.), la couverture sociale pour l'ouvrier et sa famille et l'assurance d'une retraite.

2. La deuxième solution concernait l'occupation exclusive dans l'agriculture au sein de sa propre exploitation où l'actif agricole subissait toutes les difficultés liées à l'incertitude du marché, aux conditions naturelles (climat, ...), à la pénibilité du travail et à la privation du droit aux bénéfices dont dispose l'ouvrier employé dans le secteur d'Etat. Auparavant, l'agriculteur n'avait droit ni à la sécurité sociale, ni à la retraite, ce qui représentait un désavantage en cas de maladie et une insécurité par rapport à la vieillesse.

Tous les avantages offerts aux ouvriers du secteur social et toutes les contraintes subies par les agriculteurs monoactifs expliquent le choix massif des chefs d'exploitation d'intégrer les entreprises d'Etat. Il n'est pas alors étonnant que le taux moyen de réduction de la population agricole entre les deux derniers recensements de la population dépasse les 5 % !!!

Quelles sont donc les prévisions sur le devenir des exploitations pluriactives de la région de Podrinje-Kolubara ?

Si le système économique, ci-dessus mentionné, est maintenu, on peut penser que les exploitations pluriactives, en valeur absolue ou en valeur relative, augmenteront aux dépens des exploitations monoactives. Pourtant, à la fin des années 80, des changements radicaux dans les systèmes économique et politique de la Yougoslavie ont vu le jour. Ces changements aggravent les conditions de gestion des entreprises, notamment par l'application du principe d'égalité devant la loi de toutes les formes de propriété, par la suppression des avantages sociaux dans les entreprises et par le marché de l'emploi de plus en plus difficile. Ainsi, la situation de l'ouvrier s'est beaucoup rapprochée de celle de l'agriculteur travaillant exclusivement sur son exploitation. Cela donne aux agriculteurs les motivations nécessaires pour rester sur leurs exploitations, quelles que soient les contraintes (taille réduite de l'exploitation, conditions naturelles, ...). Partant de là, on peut prévoir que, dans la période à venir, le processus de réduction de la population agricole sera ralenti et qu'il sera même stoppé dans certaines parties de la région concernée.

Par ailleurs, ces prévisions sont confortées par un phénomène supplémentaire qui a trait au coût de l'heure de travail agricole. Depuis un certain temps, dans certaines zones, on a constaté un sérieux déficit de main-d'œuvre agricole, ce qui a engendré une hausse rapide du coût du travail agricole. C'est ainsi que, pour les emplois non qualifiés, le coût horaire du travail est beaucoup plus élevé en agriculture que dans la plupart des activités non-agricoles. Ce phénomène récent (inconcevable, il y a quelques années) a entraîné, d'une part, le recours à l'utilisation d'une main-d'œuvre d'origine urbaine pour combler le déficit en main-d'œuvre agricole et, d'autre part, le retour d'un certain nombre de citoyens d'origine rurale dans leurs villages pour aider leur famille, en participant aux travaux agricoles, et parfois, pour entreprendre eux-mêmes une activité agricole, généralement à temps partiel.

Références

- **Bukorovic, J. et al.** (1988a). *Systèmes de production et changements structuraux dans les exploitations familiales à Valjevska Kamenica*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- — (1988b) *Le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales dans la commune de Valjevo*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- **Krstic, B. et al.** (1987). *Modèles des exploitations agricoles orientées vers la production de bétail*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- — (1990). *Influence des revenus extérieurs sur le fonctionnement, la reproduction et l'avenir de la production agricole dans les exploitations pluriactives*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.



Evolution des exploitations familiales en Yougoslavie

Branko Krstic, Nada Lakic

Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade (Yougoslavie)

Résumé. Partant de l'hypothèse que les exploitations agricoles familiales jouent un rôle très important dans le développement de l'agriculture yougoslave, cette étude s'intéresse aux caractéristiques principales de leur évolution, aux conséquences les plus importantes de leur développement pendant les sept dernières décennies et à leur devenir. Jusqu'à présent, leur développement a été marqué par un des plus dynamiques exodes ruraux de toute l'histoire économique yougoslave. Ceci a provoqué le vieillissement et la féminisation de la force de travail agricole, l'élimination du surplus de main-d'œuvre et l'augmentation du nombre des exploitations pluriactives. L'évolution des exploitations familiales a donc eu pour conséquences un développement déséquilibré de l'agriculture, un échec des résultats réalisés par rapport aux objectifs planifiés avec, cependant, une forte augmentation du volume de la production qui couvre principalement les besoins locaux. L'importation de certains produits agricoles reste encore nécessaire. Quant à l'avenir des exploitations familiales, leur nombre ira en diminuant alors que leur taille moyenne ira en augmentant. La population agricole continuera à diminuer.

Mots-clés. Evolution - Exploitation agricole familiale - Développement agricole - Population agricole - Facteur de production - Produit agricole - Exportation - Importation - Structure agricole - Yougoslavie

Title. *The development of family farms in Yugoslavia*

Abstract. *Starting from the hypothesis that family farms are playing a very important role in the development of agriculture in Yugoslavia, the study examines the main features of their changes, the most important consequences of their development over the past 70 years and their future. Up to now, their development has been marked by one of the most dynamic rural depopulation movements in the whole of Yugoslavia's economic history. This has caused the ageing and feminisation of the agricultural labour force, the elimination of surplus labour and an increase in the number of pluriactive farms. The changes in family farms have thus resulted in imbalance in agriculture and a failure of results in comparison with planned goals. However, there has been a strong increase in quantities produced, which mainly cover local needs. It is still necessary to import certain agricultural products. In the future, the number of family farms will decrease and their size will increase. The agricultural population will continue to decrease.*

Keywords. *Change - Family farm - Agricultural development - Agricultural population - Factor of production - Agricultural product - Export - Import - Agricultural structure - Yugoslavia*

I – Introduction

Le degré de développement que l'agriculture yougoslave a atteint, ainsi que ses perspectives de devenir, peuvent être plus facilement évalués si on a une meilleure connaissance de son évolution. Dans le développement passé, présent et futur de cette agriculture, les exploitations agricoles familiales occupent une place centrale. Les données disponibles nous permettent de suivre l'évolution de ces exploitations familiales et d'apprécier leur rôle dans le développement agricole au cours des 70 dernières années. En raison des changements politiques qu'a connus le pays durant cette longue période, il n'existe pas une base d'information régulière pour ce type de recherche sur l'agriculture familiale. En effet, certains concepts et certaines démarches méthodologiques ont été modifiés plusieurs fois. Aussi, pour cette recherche, nous avons eu des difficultés à assurer une base de comparaison des données des différentes périodes. Néanmoins, par une recherche complémentaire, nous avons pu rendre ces données comparables.

Partant des données disponibles, ces recherches ont permis d'étudier :

- ☐ les caractéristiques principales de l'évolution des exploitations familiales ;
- ☐ les conséquences de cette évolution ;
- ☐ les perspectives des exploitations familiales.

II – Les principales caractéristiques de l'évolution des exploitations familiales

Les caractéristiques dominantes de l'évolution des exploitations familiales concernent les phénomènes suivants :

- ☐ la réduction de la population agricole ;
- ☐ les changements du nombre et de la structure des membres du ménage agricole ;
- ☐ les changements du nombre et de la structure des exploitations familiales ;
- ☐ les modifications des facteurs de production (facteurs matériels) ;
- ☐ les changements dans les investissements agricoles ;
- ☐ les modifications dans la technologie et l'organisation de la production.

Le processus de réduction de la population agricole (désagrarisation), de la création de la Yougoslavie jusqu'à nos jours, s'est déroulé continuellement de façon plus ou moins intensive, avec des caractéristiques spécifiques pour certaines périodes. A partir de ces spécificités, on peut distinguer trois phases dans ce processus :

1. La première phase couvre la période allant de la création de la Yougoslavie jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale. Elle est caractérisée par une légère décroissance de la population agricole par rapport à la population totale alors que, simultanément, elle a augmenté en valeur absolue. De 1921 jusqu'à 1938, la population agricole a crû de 9,8 à 12 millions, soit une croissance de 21,6 %. Cependant, pendant la même période, la population non-agricole a augmenté de 74 %. Le pourcentage de la population agricole est alors passé de 78,8 % à 74,9 % : on estime que, durant ces dix-huit ans, de 1 à 1,3 million de personnes ont abandonné l'activité agricole.

La Deuxième Guerre mondiale a accentué le processus de réduction de la population agricole et a eu aussi un impact sur l'évolution démographique globale du pays : la population totale a moins diminué que la population agricole. De fait, on estime que, en plus des pertes de guerre, la décroissance de la population agricole provient également de l'abandon de l'agriculture (0,7 million de personnes).

2. La deuxième phase de la réduction de la population agricole a commencé dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle est caractérisée par la stagnation ou voire une légère décroissance de la population agricole en valeur absolue accompagnées d'une réduction réelle de cette même population en termes de pourcentage. Durant cette période, le taux de natalité de la population agricole parvient à rééquilibrer la diminution de cette population due à l'exode rural. C'est aussi le point de départ des différences de l'évolution démographique entre la population agricole et la population non-agricole et de leurs caractéristiques respectives. Cette étape peut être divisée en deux sous-périodes :

- ☐ La première sous-période, de 1948 à 1953, est caractérisée par la réduction du nombre d'agriculteurs de 10,6 à 10,3 millions de personnes et, aussi, par l'augmentation de la population non-agricole de 5,2 à 6,6 millions. Ces changements sont liés au développement de l'industrie de base et à l'abandon de l'agriculture, non seulement de la part des jeunes diplômés mais aussi des agriculteurs actifs. Jusqu'à cette période, le taux de natalité de la population agricole était un peu plus élevé que celui de la population non-agricole. Mais déjà en 1953, le taux de natalité chez les agriculteurs était un peu plus faible que celui des non agriculteurs. C'est alors qu'avec le départ des jeunes vers les villes la structure des âges a commencé à changer. Conséquence de cette plus grande mobilité sociale, on peut estimer à environ 1 million de personnes la population qui est passée du secteur agricole aux autres secteurs économiques. La part de la population agricole dans la population totale a alors été réduite à 60,9 %.

Tableau 1. Evolution de la population totale et de la population agricole en Yougoslavie

Années	Pop. totale (en 1 000)		Pop. agricole (en 1 000)		Pop. agricole/ Pop. totale (en %)
	Totale	Active	Totale	Active	
1921	12 545	9 885	5 118	78,8	78,0
1931	14 534	11 132	5 249	76,6	76,1
1938	16 657	12 027	6 350	72,2	79,9
1948	15 842	10 646	5 627	67,2	72,7
1953	16 936	10 340	5 360	60,9	68,3
1961	18 549	9 317	4 692	49,6	56,3
1971	20 335	7 515	3 903	33,5	47,3
1981	22 425	4 277	2 488	19,9	22,2
1991*	23 476	2 958	1 573	12,6	13,4

Source : Annuaire statistiques (différentes années)

* En 1991, le dénombrement de la population a été effectué mais les résultats n'étaient pas encore publiés au moment de la réalisation de cette étude. Par conséquent, les chiffres donnés pour 1991 ne représentent qu'une estimation.

□ La deuxième sous-période allant de 1953 à 1961 se distingue par un rythme accéléré de la réduction de la population agricole, avec une brusque réduction du nombre et du pourcentage de la population agricole. On estime que, pendant cette période, environ 1,8 million de personnes ont abandonné le secteur agricole. Par ailleurs, l'exode n'est plus compensé par le taux de natalité chez les agriculteurs. La part de la population agricole ne représente plus que la moitié de la population totale (49,6 %).

3. Pendant la troisième phase, de 1961 à 1981, le processus de réduction de la population agricole s'est encore accéléré. Il est passé à un taux moyen de 3,8 % par an. En 1971, la part de la population agricole était réduite à un tiers de la population totale et, en 1981, à un cinquième. Il est intéressant de noter que le processus de réduction de la population agricole s'accélère vers la fin de cette période. Le taux de réduction du nombre d'agriculteurs qui, pendant la période allant de 1961 à 1971, était de - 2,6 % a atteint - 5,5 % pendant la période suivante.

La Yougoslavie a donc subi un des plus tumultueux exodes ruraux de son histoire économique. Un tel changement de la structure socio-économique dans d'autres pays beaucoup plus développés d'un point de vue économique aurait exigé une période de deux à quatre fois plus longue.

Le processus de réduction de la population agricole a entraîné la réduction du nombre de personnes par exploitation : il est passé, pendant les vingt dernières années, de 4,8 à 4,2 membres. En outre, parmi les actifs agricoles, la part des femmes est passée de 37 % en 1931 à 47 % en 1981. La structure par âge de la population active est caractérisée par une augmentation importante du nombre des personnes âgées de plus de 60 ans (de 10,8 % à 24,5 % sur toute la période d'étude) et par une réduction du nombre des jeunes de moins de 20 ans (de 20,8 % à 4,8 %). L'indice de vieillissement¹ de la population agricole (0,80) est presque trois fois plus grand que l'indice de vieillissement de la population non-agricole (0,29).

Par conséquent, le vieillissement et la féminisation représentent les deux caractéristiques dominantes de la main-d'œuvre agricole actuelle yougoslave. Celle-ci, en termes de travailleurs potentiels, s'est trouvée réduite de 40 % pendant la période de 1960 à 1981.

Ce processus a deux dimensions. Il est positif lorsqu'il entraîne la diminution du surpeuplement agricole. Certaines estimations indiquent que l'agriculture yougoslave avait environ 43 % de surplus de main-d'œuvre à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, de 16 à 18 % en 1960 et moins de 10 % au début des années quatre-vingt. Mais, dans certaines régions, le manque de main-d'œuvre agricole commence à se faire sentir. La forte réduction de la main-d'œuvre agricole a provoqué d'importants changements ne se manifestant pas dans toutes les exploitations de façon uniforme. Tandis que, pour certaines exploitations, cela signifie la diminution du chômage déguisé, pour d'autres, cela implique un manque de main-d'œuvre avec des conséquences néfastes pour l'agriculture auxquelles il est difficile de pallier.

En effet, ce processus a entraîné notamment une sélection négative de la main-d'œuvre agricole. Il y a maintenant nécessité de rendre les agriculteurs capables d'utiliser avec succès les nouvelles technologies agricoles et d'organiser une production économiquement rationnelle et, ceci, grâce à différents types de formation supplémentaire.

Les services techniques agricoles pourraient y contribuer mais, pour le moment, ils ne sont pas organisés de manière satisfaisante.

Le phénomène de réduction de la population agricole a été suivi de la formation d'un nombre toujours plus grand d'exploitations pluriactives. La création des premières exploitations pluriactives a débuté il y a plus de cinquante ans. Cependant, l'emploi hors exploitation agricole représentait, jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, un phénomène assez rare et limité, la plupart du temps, aux zones périphériques des grandes villes. Ce processus s'est intensifié après la Deuxième Guerre mondiale pour se développer de plus en plus largement au cours des dernières années, malgré les différentes mesures prises par l'Etat afin de ralentir le processus de réduction de la population agricole.

Tableau 2. Evolution de l'effectif des exploitations agricoles

Années	Nombre total des exploitations agricoles (en 1 000)	Nombre des exploitations pluriactives (en 1 000)	Exploitations pluriactives / Total des exploitations (en %)
1931	2 069	185	9
1949	2 607	500	19
1955	2 563	814	32
1960	2 618	1 018	39
1969	2 608	1 152	44
1981	2 676	1 469	55

Source : Bukorovic et al. (1988)

Durant la période allant de 1960 à 1981, la surface moyenne d'une exploitation a été réduite de 4,2 à 3,4 ha. Le nombre et le poids relatif des exploitations de petite taille (jusqu'à 2 ha) ont augmenté. Ce phénomène est la conséquence de la législation relative à la succession basée sur l'égalité des droits pour tous les descendants. Par ailleurs, les citadins ont acheté des terres pour occuper leurs loisirs. Or, de par la définition de l'exploitation agricole en vigueur, les statistiques ont comptabilisé les lopins de terre des citadins dans le recensement agricole au même titre que les exploitations familiales de petite taille, même s'ils ont été achetés pour les loisirs, le prestige, etc.. Un phénomène inverse a vu le jour dans les grandes exploitations, surtout en ce qui concerne les unités de production dont la superficie dépasse 10 ha, ainsi que le montre les deux tableaux suivants :

Tableau 3. Variation de l'effectif des exploitations agricoles, de la population agricole et de la superficie des terres utilisées (en %) entre 1960 et 1981 (Indices 1981/1960)

Classes des exploitations	Nombre d'exploitations	Population agricole	Superficie des terres utilisées
- de 0,5	195	198	214
0,5 - 1	148	150	156
1 - 3	101	96	102
3 - 5	81	70	83
5 - 8	77	64	79
8 - 10	80	64	79
+ de 10	67	52	71
Total	102	89	83

Source : Starc, 1984

Tableau 4. Evolution de l'effectif des exploitations agricoles, de la population agricole et de la superficie des terres utilisées (1960-1969-1981) (en %)

Classes des exploitations	Effectif des exploitations			Population agricole			Superficie des terres utilisées		
	1960	1969	1981	1960	1969	1981	1960	1969	1981
- de 0,5	9,6	11,5	18,3	7,4	9,8	16,5	0,5	0,8	1,4
0,5 - 1	8,4	9,6	12,1	6,6	8,2	11,1	1,5	1,9	2,8
1 - 3	32,0	33,3	31,6	28,8	31,2	31,1	14,9	17,2	18,4
3 - 5	21,3	20,2	16,8	22,2	21,0	17,5	19,9	20,8	19,7
5 - 8	16,1	14,8	12,2	18,6	16,7	13,4	23,9	24,1	22,7
8 - 10	5,4	5,0	4,3	6,7	5,9	4,8	11,5	11,6	11,2
+ de 10	7,2	5,6	4,7	9,7	7,2	5,6	27,8	23,6	23,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Starc, 1984

Ce phénomène relatif aux exploitations de plus de 10 ha peut être partiellement expliqué par l'existence d'exploitations extensives dans les régions montagnardes. Malgré ces variations, on n'a pas pu observer si le mode de faire-valoir des terres (fermage ou métayage) a varié car ces éléments ne font pas l'objet de relevés statistiques.

La SAU a augmenté au cours de la première moitié du siècle. Pendant cette période, la population agricole qui ne pouvait pas trouver d'emploi en dehors de l'agriculture a été contrainte au déboisement des forêts pour pouvoir créer les conditions nécessaires à son existence. Ainsi, sur les pentes escarpées des montagnes, ont été créés des prés, des vergers et des vignobles dont la mise en culture a souvent causé des phénomènes d'érosion importants.

Un processus inverse marque la deuxième moitié de ce siècle. Les habitants des villages ont trouvé de l'emploi en dehors de l'agriculture et ont abandonné la culture des terres marginales. En outre, on a assisté à une réduction des terres agricoles en raison du développement des infrastructures et de la construction d'habitations. Par rapport à la fin des années trente, la Yougoslavie a perdu 6 % des terres agricoles, 8 % des terres labourées² et 10 % des terres arables. Dans le même temps, la population a augmenté, ce qui fait, qu'au cours des cinquante dernières années, la surface de terre labourée par habitant a diminué de 0,53 à 0,33 ha.

Pour ce qui est de la surface de terre labourée par habitant, la Yougoslavie se place parmi les pays relativement pauvres en terres. Pour atteindre la position d'un pays exportateur net de produits agricoles, la Yougoslavie devrait intensifier l'exploitation de la terre. Une des principales voies pour réaliser cet objectif serait l'irrigation. Les surfaces irriguées en Yougoslavie ne représentent aujourd'hui que 2 % des terres labourées.

Pendant les dernières décennies, la structure de l'élevage a aussi changé. La réduction du nombre des chevaux, des moutons et des chèvres ainsi que l'augmentation du nombre de porcs et des volailles caractérisent cette période. Le nombre de bovins, quant à lui, n'a pas changé. Le cheptel, exprimé en UGB, a augmenté de 25 % au cours des cinquante dernières années. Cependant, la population a augmenté plus vite que le nombre d'UGB. C'est pourquoi la Yougoslavie est actuellement plus pauvre en bétail qu'il y a quatre-vingt ans ainsi que le montrent les données suivantes (UGB/1 000 habitants) :

314	en	1910
301	en	1931
293	en	1961
250	en	1971
248	en	1981

Le rapport entre l'effectif du cheptel et la SAU est également relativement faible. En 1981, ce rapport était égal à 69 bovins, 94 moutons et 100 porcs par hectare de SAU. Le retard dans le développement de l'élevage implique un faible volume de fumier et remet en question le maintien de la fertilité de la terre et, donc, l'augmentation continue des rendements de la production végétale.

Pour ce qui est de la mécanisation, l'agriculture yougoslave a réussi pendant les 30 dernières années à compenser son retard par rapport à l'agriculture des pays développés. A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la Yougoslavie disposait d'environ 3 500 tracteurs. En 1948, elle en avait 7 227 et, actuellement, elle en possède plus de 670 000. Son parc mécanisé comprend aussi, aujourd'hui, 10 000 moissonneuses-batteuses. A l'heure actuelle, l'agriculture yougoslave a deux fois plus de kW par hectare de terre labourable que les pays dont l'agriculture est très développée. Cela empêche l'utilisation rationnelle de la mécanisation agricole en réduisant la capacité concurrentielle de l'agriculture yougoslave.

Tableau 5. Les investissements agricoles en Yougoslavie³

Indicateurs	1957-1961	1962-1967	1968-1971	1972-1976	1977-1981
% de l'agriculture dans le produit social	19,1	13,1	11,1	12,3	16,1
Investiss.agricoles / investiss.totaux (en %)	14,9	10,2	6,2	6,4	5,8

Source : Annuaires statistiques (différentes années)

Les recherches sur la fonction productive de l'agriculture yougoslave ont donné des résultats sur l'analyse des facteurs de production. La synthèse de ces travaux démontre que les moyens de production et l'utilisation des nouvelles technologies sont les facteurs principaux du progrès de l'agriculture. Par l'investissement, on accumule les moyens de production. Il est donc nécessaire de voir comment les investissements en agriculture ont varié dans le passé. Après la Deuxième Guerre mondiale, les investissements agricoles ont été constamment en-dessous du niveau de participation de l'agriculture au produit social bien que, dès 1966, l'agriculture ait été censée être l'activité économique prioritaire. Ce n'est qu'entre 1951 et 1961 que des grands investissements agricoles ont été réalisés, ce qui a correspondu à un développement rapide de l'agriculture yougoslave. Mais aujourd'hui, à cause de ce manque permanent d'investissements, l'agriculture devrait se donner des moyens supplémentaires d'investissement pour assurer son futur développement.

Malgré certains constats négatifs, l'agriculture yougoslave a été cependant caractérisée, pendant les quatre ou cinq dernières décennies, par la réduction de sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur de la production des facteurs de production. C'est la conséquence de l'introduction de nouvelles technologies dans la production qui se sont traduites par :

- ☐ l'augmentation du degré de mécanisation ;
- ☐ l'augmentation considérable de l'utilisation des engrais minéraux, ce qui a entraîné une forte augmentation du rendement : selon certaines études, de 60 à 68 % de l'augmentation du rendement, de tout le XX^{ème} siècle, proviendrait de l'emploi des engrais minéraux. En connaissance de cause, la politique agricole a soutenu, dès 1955, l'utilisation des engrais minéraux, ce qui a amené à l'accroissement de leur utilisation. Cependant, avec environ 100 kg d'engrais (N + P₂O₅ + K₂) par hectare de terre labourée, la Yougoslavie reste toujours en retard par rapport à un grand nombre de pays européens où leur consommation s'élève à environ 200 ou 300 kg, atteignant même parfois 800 kg/ha. Par conséquent, toutes les possibilités d'intensifier la production en Yougoslavie par l'utilisation d'engrais minéraux n'ont pas été encore épuisées.

L'agriculture a connu aussi une certaine spécialisation de la production. Ce phénomène s'est surtout manifesté au niveau des petites exploitations familiales contraintes de suivre la hausse générale du revenu dans le pays en augmentant la production sur leurs surfaces limitées. Dans de nombreuses régions, on a assisté à la spécialisation de nombreuses exploitations agricoles que ce soit dans la production des fruits, des légumes, des plantes industrielles (houblon, poivre industriel), de la viande de

poulet, des œufs ou du lait de vache. Les essais de spécialisation dans la production de viande de porc, de bœuf et de mouton ont généralement conduit à un échec économique. La cause principale de cet échec est venue de l'instabilité du marché et des trop grandes capacités des abattoirs construits qui, pour subsister, ont pratiqué des prix aux producteurs largement inférieurs aux prix du marché.

III – Les conséquences de l'évolution des exploitations familiales

Pour évaluer les conséquences de l'évolution des exploitations agricoles familiales, trois types d'indicateurs peuvent être pris en considération : le taux de croissance de l'agriculture, les variations du volume de la production des produits les plus importants et la balance du commerce extérieur.

Le taux de croissance de l'agriculture, pendant la période après la Deuxième Guerre mondiale (à l'exception de la période entre 1986 et 1990), est de 30% plus élevé par rapport à celui de la période entre les deux guerres mondiales ; rapporté au nombre d'habitants, ce taux est deux fois plus important. Cette augmentation surpasse largement les taux de croissance atteints dans bien d'autres pays. Certaines recherches démontrent que les pays en voie de développement ont réalisé, entre 1960 et 1980, un taux de croissance de la production agricole de 2,5 % par an mais, rapporté au nombre d'habitants, cette augmentation est seulement de 0,2 par an. En Yougoslavie, ce taux est donc dix fois plus élevé, comme le montrent les deux tableaux ci-après :

Tableau 6. Taux de croissance annuelle de l'agriculture pour les périodes d'avant et d'après la Seconde Guerre mondiale (en %)

	1920-1940	1947-1982
Agriculture	2,3	3,0
Population	1,4	1,0
Production agricole par habitant	0,9	2,0

Source : Annuaire statistiques (différentes années)

Tableau 7. Les objectifs planifiés et leur réalisation en Yougoslavie (en taux annuels de croissance)

	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985
Planification					
Produit social	11,4	8,0	7,5	7,0	4,5
Industrie	13,0	9,5	8,0	8,0	5,0
Agriculture	7,2	4,6	3,5	4,0	4,5
Emploi	6,3	2,7	3,0	3,5	2,5
Exportation	14,2	14,0	12,0	14,0	8,0
Réalisation					
Produit social	6,8	5,8	5,9	5,6	-0,3
Industrie	10,5	6,2	8,0	6,6	1,7
Agriculture	1,4	3,0	2,8	2,2	2,3
Emploi	4,2	1,0	4,4	3,6	2,4
Exportation	9,4	5,8	5,2	6,2	-0,9

Source : Stanojevic, 1985 ; Vadnal, 1986

Le développement de la production, après la Deuxième Guerre mondiale, en Yougoslavie, n'a pas été homogène. Pendant la période allant de 1946 à 1955, le taux de croissance agricole a été exceptionnellement bas (1,7 %), n'excédant qu'à peine la forte croissance de la population due une très haute natalité. Une brutale évolution a eu lieu, entre 1956 et 1960, qui peut être mise en relation avec l'abandon de la collectivisation et l'orientation vers une politique d'investissements destinée à la modernisation de l'agriculture. Il est évident (Tableau 7) que les objectifs réalisés, après la Deuxième Guerre mondiale, étaient bien en-dessous des objectifs planifiés. Malgré cela, la production agricole a quand même augmenté en Yougoslavie (Tableau 8).

Tableau 8. Production des produits agricoles de base en Yougoslavie entre 1930 et 1990 (Production annuelle en 1 000 tonnes)

Produits	1930-1939	1946-1950	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985	1986-1990
Blé	2 430	2 094	2 055	2 970	3 596	4 494	5 177	5 306	5 093	5 662
Maïs	4 300	2 246	3 248	5 162	5 616	7 349	8 209	9 192	10 569	9 045
Céréales	7 665	6 147	6 191	9 272	10 337	12 894	14 494	15 887	16 748	15 723
Tournesol	9	96	97	89	207	299	326	433	235	435
Betterave sucrière	616	1 057	1 319	1 870	2 344	3 441	3 617	5 258	6 000	5 809
Viande (total)	398	325	368	538	681	800	944	1 189	1 319	1 356
Viande de boeuf	100	89	92	150	203	259	288	342	356	356
Viande de porc	171	160	166	223	295	309	363	452	516	535
Lait	1 819	1 708	1 669	2 312	2 345	2 688	3 181	5 152	4 624	4 546
Oeufs (en millions)	1 268	913	999	1 511	1 601	2 313	3 273	4 117	4 656	4 672

Source : Annuaires statistiques (différentes années)

Cette croissance de la production se traduit généralement par l'augmentation du rendement par unité de production. Si on mesure cette croissance par l'indicateur volume de la production/habitant, on remarque qu'elle a été un peu plus lente mais cependant suffisante pour rapprocher la Yougoslavie du groupe des pays développés exportateurs de céréales. Elle a aussi permis une plus grande variété de l'alimentation de la population yougoslave en fournissant un plus grand volume d'aliments d'origine animale, de fruits et de légumes.

Tableau 9. Exportations et importations des produits agricoles par an (moyennes annuelles en millions US dollars)

Indicateurs	Exportations	Importations	Exp. -Imp.	Exp./Imp.
de 1981 à 1985				
Aliments et animaux vifs	878	552	326	159
Boissons et tabac	185	23	162	804
Matières crues	63	126	-63	50
Graisses d'origine animale et végétale	10	91	-81	11
Total	1 136	792	344	143
de 1986 à 1990				
Aliments et animaux vifs	937	1 031	-94	91
Boissons et tabac	117	55	62	213
Matières crues	62	124	-62	50
Graisses d'origine animale et végétale	16	49	-33	33
Total	1 132	1 259	-127	90

Source : Annuaires statistiques (différentes années)

Les tendances relativement favorables des dernières décennies ont été ralenties au début des années quatre-vingts, pour devenir négatives vers la fin de cette période ; ceci apparaît évident après l'examen de la balance du commerce extérieur (Tableau 9). Il faut souligner que le caractère exceptionnellement défavorable de la balance du commerce extérieur, au cours de la dernière période de 5 ans, provient surtout du déficit de la balance commerciale de l'année 1990 pour laquelle seulement 47 % des importations ont été couverts par les exportations. Durant les quatre années suivantes, la différence entre les exportations et les importations a été positive. Le déficit de la balance commerciale au niveau des produits agricoles, en 1990, n'est pas le fait d'une chute de la production mais vient de la politique agricole qui a ainsi favorisé la baisse des prix aux producteurs.

IV – Les perspectives d'évolution des exploitations familiales

Si l'on s'intéresse au devenir des exploitations agricoles familiales en Yougoslavie, il faut considérer les trois questions suivantes :

- ❑ l'évolution future de la population agricole ;
- ❑ l'évaluation réelle de l'évolution du nombre et de la structure des exploitations familiales jusqu'à nos jours ;
- ❑ l'influence du nouveau système économique sur le développement de l'agriculture.

Pendant ces dernières décennies, la population agricole a diminué en valeur absolue et en valeur relative. Durant ces dernières années, cette tendance s'est atténuée surtout à cause de la stagnation (ou de la régression) de l'économie, ce qui a réduit les possibilités de trouver un emploi dans les domaines non-agricoles. Au cours des années à venir, on s'attend à ce que le transfert de la population agricole vers les activités non-agricoles soit réduit à son minimum. On peut espérer qu'un certain nombre d'actifs non-agricoles reviendront à l'agriculture.

Cependant, on s'attend aussi à ce que la population rurale continue à décroître ainsi que le nombre d'actifs agricoles. Cette attente est fondée sur le faible taux de natalité de la population agricole.

On a déjà indiqué que le nombre total des exploitations familiales a augmenté entre 1960 et 1981. Si on analyse la structure des exploitations, on constate qu'il s'agit, avant tout, de l'augmentation du nombre d'exploitations des non-agriculteurs. En réalité, leur nombre a été multiplié par neuf alors que, au cours de cette même période, le nombre des agriculteurs à plein temps a diminué de 51 % et celui des agriculteurs pluriactifs de 25 %. A l'exception des exploitations qui ont moins de 0,5 hectares (étant principalement la propriété des non-agriculteurs), il ressort que le nombre des exploitations familiales, en 1981, a diminué de 8,4 % par rapport à 1960. Cela confirme le fait que de nombreuses exploitations agricoles n'existent seulement qu'au sens statistique du terme.

Le nouveau système économique contribuera-t-il à perpétuer le processus de désintégration économique des exploitations agricoles familiales ? Etant donné l'abolition de la loi relative à la superficie maximale autorisée pour les exploitations agricoles privées, on peut s'attendre à un phénomène de concentration des exploitations et à la formation d'importantes propriétés foncières (achat et location de terres). Ce processus amènera à la réduction du nombre des exploitations agricoles familiales qui, en l'an 2000, se situera autour de 500 à 600 000 pour l'ensemble des exploitations agricoles familiales et entre 280 et 325 000 pour les exploitations agricoles monoactives. Dans le même temps, la taille moyenne de l'exploitation augmentera. Par conséquent, les exploitations familiales yougoslaves connaîtront les processus connus déjà, depuis plusieurs dizaines d'années, dans l'agriculture de la plupart des pays de l'Europe occidentale. Les exploitations seront-elles de taille moyenne et resteront-elles ainsi régies par la logique familiale ou deviendront-elles des exploitations capitalistes ? L'environnement économique, social et politique dans lequel va se faire cette évolution est encore trop incertain pour pouvoir le prévoir aujourd'hui.

Notes

1. Cet indice représente le rapport entre la part de la population âgée de plus de 60 ans et la part de la population âgée de moins de 20 ans.
2. Selon la définition donnée par la FAO, la terre labourée comprend les terres arables, les vergers, les vignes et les serres.
3. Les montants absolus des investissements ne sont pas mentionnés car l'inflation galopante ne permet pas des comparaisons entre les diverses périodes.

Références

- Bajcetic, B. (1963). *L'économie des exploitations familiales*, Lepenica, Sarajevo.

- **Bukorovic, J. et al.** (1988). *Le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales dans la commune de Valjevo*. Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- **Butinar, J.** (1967). L'apport à la recherche des tendances de la spécialisation des exploitations familiales basé sur l'analyse du système actuel de production. *L'économie de l'agriculture*, n° 1, Belgrade.
- **Cvjeticanin, V.** (1984). Les exploitations pluriactives à la lumière des conditions socio-économiques contemporaines du développement. *L'économie de l'agriculture*, n° 10, Belgrade.
- **Krasovec, S.** (1981). Problèmes de l'intégrité des relevés statistiques des exploitations pluriactives. *Revue statistique*, n° 3-4, Belgrade.
- **Krstic, B. et al.** (1990). Influence des revenus extérieurs sur le fonctionnement, la reproduction et l'avenir de la production agricole dans les exploitations pluriactives, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- **Stanojevic, M.** (1985). Problèmes de l'accroissement et du développement de la production agricole. *L'économie de l'agriculture*, n° 1-2, Belgrade.
- **Starc, A.** (1964). Structures des exploitations familiales. *L'économie de l'agriculture*, n° 11-12, Belgrade.
- **Stipetic, V.** (1967). La main-d'œuvre et la surpopulation agricole. *L'économie de l'agriculture*, n° 4, Belgrade.
- **Vadnal, K.** (1976). Rôle et position de la femme au sein de l'exploitation pluriactive. *L'économie de l'agriculture*, n° 11, Belgrade.
- — (1986). Aspects agro-politiques de l'augmentation des investissements en agriculture. *L'économie de l'agriculture*, n° 1-2, Belgrade.



Familles agricoles et systèmes de production en Italie

Laura Palombi

Observatoire Agro-industriel des Technologies et du Travail, Rome (Italie)

Résumé. En Italie, le débat sur le modèle néo-classique de l'entreprise familiale agricole s'articule autour d'analyses très diverses mais qui se retrouvent toutes sur deux points : la répartition du "travail" et celle du "capital". Par ailleurs, elles se sont toutes intéressées à l'interaction entre l'unité de production et son environnement. Le modèle productif agricole italien, essentiellement à caractère familial, comprend des activités extra-agricoles selon l'orientation productive de l'exploitation. La division du travail interne à la famille fait que le chef d'exploitation se consacre surtout aux activités agricoles et les autres membres aux activités hors exploitation. L'unité de production de plus de 20 ha présente déjà un modèle de gestion d'entreprise. En effet, le recours au travail salarié n'est pas uniquement le fait des exploitations agricoles en gérance. On touche là aux stratégies de la famille agricole qui, en fonction de ses objectifs, de ses ressources, des moyens et opportunités offerts par le contexte socio-économique, effectue des choix dans le sens d'une optimisation des ressources.

Mots clés. Exploitation familiale agricole - Agriculture à temps partiel - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Stratégie de développement - Italie

Title. *Farming families and farming systems in Italy*

Abstract. *The debate on the neoclassical model of the family agricultural enterprise in Italy is hinged on very diverse analyses but which have two common points: the distribution of 'labour' and of 'capital'. In addition, they all address the production unit and its environment. The Italian production model has an essentially family character and comprises occupations off the farm according to the production trend of the farm. Division of labour within the family results in the holding operator devoting himself mainly to farm work whereas the other members of the family work mainly off the farm. A production unit of over 20 ha is already an enterprise management model. Not only farms run by a manager employ paid labour. This concerns the strategies of the farming family which makes a choice in the optimisation of resources according to its goals and resources and the means and opportunities provided by the socioeconomic context.*

Keywords. *Family farm - Part-time farming - Farm income - Supplementary income - Development strategy - Italy*

I – Introduction

En Italie, le débat sur les modèles de gestion de l'entreprise agricole est alimenté par diverses approches fondées sur des concepts différents de l'unité de production agricole. En accord avec les théories et démarches méthodologiques reconnues, des données «objectives» mais pas exhaustives sur la répartition des entreprises agricoles, selon leur *type de gestion* (directement par le chef d'exploitation/propriétaire ou bien mises en gérance), ont été relevées par l'Institut de Statistique Agricole (ISTAT) lors des Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA). En considérant la catégorie «gestion directe par l'exploitant», le RGA nous permet d'identifier l'importance de la gestion familiale dans la production agricole en ce qui concerne au moins deux des trois facteurs de production, à savoir la terre et le travail.

La classification de l'ISTAT a provoqué beaucoup de critiques car elle était de nature trop dualiste. On y retrouve, d'un côté, les «entreprises capitalistes» à main-d'œuvre salariée et, de l'autre, les «entreprises paysannes» à main-d'œuvre familiale dominante. Les corrections successives des critères de collecte des données et les classifications utilisées ont, en partie, atténué ce caractère dualiste. Quoiqu'il en soit, cette étude utilise les seules données globales disponibles pour l'ensemble des unités de production agricoles italiennes.

Par contre, en ce qui concerne les approches théoriques et méthodologiques, et plus particulièrement le *household model*, les analyses empiriques sont nombreuses. Nous présenterons donc une analyse des

statistiques sur la structure du secteur agricole italien jointe à des références synthétiques concernant les modèles théoriques et méthodologiques dominants dans les analyses de l'entreprise agricole familiale.

II – L'agriculture familiale

En prenant en considération le facteur de production «travail», les statistiques confirment le rôle central joué par les unités de production dirigées directement par le chef d'exploitation. Ces dernières ont de plus en plus fait appel à une main-d'œuvre familiale alors que les entreprises capitalistes ont employé de moins en moins de salariés.

De 1986 à 1990, on a observé que la main-d'œuvre familiale agricole restait relativement stable et représentait 83,3 % de la main-d'œuvre totale nationale. Au niveau régional, il faut signaler la croissance de la main-d'œuvre familiale dans les régions du centre-nord (les plaines) ; par contre, la tendance inverse a été relevée au sud (les zones de montagne et de piémont). Les explications sont en réalité très diversifiées mais les analyses usuelles soutiennent qu'il s'agit d'un comportement de l'entreprise agricole cherchant à maximiser les ressources externes ou internes selon les contextes économiques et techniques ou à réduire les contraintes résultant des interférences du système productif agricole avec d'autres sous-systèmes (les institutions, les entreprises, etc.).

Il est intéressant de constater que le système de gestion familiale utilise de plus en plus les prestations de services d'autres entreprises. Cet élément semble indiquer que l'entreprise familiale s'inscrit de plus en plus dans une dimension économique tertiaire. Elle prend ainsi le véritable statut d'Entreprise familiale.

1. La structure et la dimension de l'entreprise agricole

La dernière publication de l'ISTAT¹ sur les premiers résultats du RGA de 1990 nous permet de travailler sur des données récentes. Pour avoir des informations sur la situation structurelle du secteur agricole italien, nous utilisons (Tableau 1) les données concernant le nombre et la superficie totale des exploitations agricoles, forestières et d'élevage, fournies par les RGA de 1970, 1982 et 1990 ainsi que par une étude faite à partir d'un échantillon en 1987.

Tableau 1. Evolution du nombre d'exploitations et de la superficie agricole totale par grandes régions en Italie (1970, 1982, 1987*, 1990), en valeur absolue et en pourcentage

	Valori assoluti							
	1970		1982		1987		1990	
	Aziende	SAT	Aziende	SAT	Aziende	SAT	Aziende	SAT
Circoscrizioni territoriali								
Italia Settentrionale	1 230 358	9 418 890	1 043 060	8 920 178	863 353	8 032 502	908 979	8 516 793
Italia Centrale	582 207	4 984 532	555 052	4 674 655	454 591	4 384 803	531 466	4 513 844
Italia Meridionale ed Insulare	1 794 697	10 660 796	1 671 080	10 036 700	1 466 143	9 208 064	1 595 237	9 620 764
Italia	3 607 262	25 064 218	3 269 192	23 631 533	2 784 087	21 625 369	3 035 682	22 651 401
Valori percentuali								
Circoscrizioni territoriali								
Italia Settentrionale	34,10	37,60	31,90	37,70	31,01	37,14	29,90	37,60
Italia Centrale	16,10	19,90	17	19,80	16,33	20,28	17,50	19,90
Italia Meridionale ed Insulare	49,80	42,50	51,10	42,50	52,66	42,58	52,60	42,30
Italia	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Nostre elaborazioni su dati ISTAT

* I dati riferiti al 1987 sono relativi all'indagine sulla Struttura della aziende agricole, 1987

Tableau 2. Variation de l'effectif des exploitations agricoles et de la superficie agricole (1970, 1982, 1990), en valeur absolue et en pourcentage

Anni	Variaziono assolute		Variazioni percentuali			
	Aziende	Superficie	Complessive		Medie Annue	
			Aziende	Superficie	Aziende	Superficie
1970-1982	- 338 070	- 1 432 685	- 9,4	- 5,7	- 0,8	- 0,5
1982-1990	- 233 510	- 980 132	- 7,1	- 4,1	- 0,9	- 0,5

Source : Nostre elaborazioni su dati ISTAT

On observe clairement la diminution en valeur absolue du nombre des exploitations agricoles : de 3 607 262 en 1970, elles ne sont plus que 3 035 682 en 1990, soit une variation de 600 000 unités en 20 ans. Entre 1982 et 1990, la variation en pourcentage a été de - 7,1 % ; elle est inférieure à celle enregistrée pendant la période allant de 1970 à 1982 (soit - 9,4 %). Cette réduction du nombre d'exploitations agricoles varie en fonction de la zone géographique.

En 1990, la SAU représente 60,1 % de la superficie totale : elle a légèrement diminué par rapport à 1982 où elle atteignait 61,1 %. La superficie moyenne de l'entreprise agricole est restée presque stable, que ce soit pour la superficie totale (7,5 ha) ou pour la SAU (5,0 ha). Cependant, elle est fonction de la zone géographique où sont localisées les exploitations agricoles.

La diminution du nombre d'exploitations agricoles et la réduction des superficies reflètent, d'une part, une tendance commune à tous les pays développés et, d'autre part, des aspects socio-économiques plus spécifiques à l'Italie.

La tendance commune à tous les pays développés s'explique par :

- ☐ l'extension de dispositions, surtout communautaires, visant à freiner les productions excédentaires en incitant à la réduction des superficies cultivées ;
- ☐ la disparition des exploitations agricoles les moins performantes ;
- ☐ la continuation de l'exode rural ;
- ☐ une plus grande productivité des terres qui, corrélativement à l'insuffisance de la force de travail disponible, a entraîné une augmentation de la surface agricole non cultivée ;
- ☐ la diminution constante du revenu agricole du chef d'exploitation, etc.

En ce qui concerne les phénomènes socio-économiques propres à l'Italie, on doit signaler les éléments suivants :

- ☐ la réduction à venir de la population active agricole ;
- ☐ l'abandon des exploitations, surtout de petite taille, avec des terres marginales moins fertiles et moins accessibles aux opérations culturales ;
- ☐ une législation insuffisante pour la protection des terres agricoles au profit de leur utilisation non-agricole ;
- ☐ les difficultés croissantes du marché foncier qui ont gêné les agriculteurs dans l'entreprise de transactions foncières (échanges, achats, ...) alors que, dans d'autres pays, elles ont été encouragées par l'action publique.

2. Les formes de direction de l'entreprise agricole

Le Tableau 3 résume l'évolution des formes de gestion de l'entreprise agricole (RGA de 1970 et de 1982 et données tirées d'une enquête sur les structures des entreprises agricoles, réalisée en 1987).

Tableau 3. Répartition des exploitations agricoles selon les types de conduite de l'exploitation agricole (1970, 1982, 1987)

Anni	Conduzione diretta del coltivatore			Totale	Conduzione con salariati e/o com-partecipanti	Conduzione a colonia parziaria appoderata (mezzadria) ed altre forme	Totale
	Con solo manodopera familiare	Con manodopera familiare prevalente	Con manodopera extra familiare prevalente				
Valori assoluti							
1970 (a)	-	-	-	3 119 299	287 325	200 638	3 607 262
1982 (a)	2 499 270	387 565	165 671	3 052 506	153 188	53 323	3 269 192
1987 (b)	2 208 815	332 797	126 585	2 668 197	91 533	24 357	2 784 087
Valori percentuali							
1970 (a)	-	-	-	86,47	7,97	5,56	100
1982 (a)	76,45	11,86	5,07	93,37	4,69	1,63	100
1987 (b)	79,34	11,95	4,55	95,84	3,29	0,87	100

(a) Source : ISTAT, 3° Censimento Generale dell'Agricoltura, 24 ottobre 1982, Vol.II, Caratteristiche strutturali delle aziende agricole, Roma, 1987

(b) Source : ISTAT, Struttura delle aziende agricole, anno 1987, Collana d'informazione, n° 9, 1990

La gestion de l'entreprises agricole peut recouvrir plusieurs formes :

- ☐ la gestion directe par le chef d'exploitation. Plus tard, cette 1ère catégorie sera divisée en sous-classes en fonction de la composition de la main-d'œuvre travaillant sur l'exploitation : main-d'œuvre uniquement familiale, essentiellement familiale ou essentiellement salariale ;
- ☐ la gestion par un gérant qui emploie des salariés avec ou sans participation aux bénéfices de l'exploitation ;
- ☐ autres formes de gestion.

De 1970 à 1987, on constate une progression de la forme de gestion directe par le chef d'exploitation. Le pourcentage croît, durant cette période de 86,5 % à 95,8 %. Par ailleurs, on assiste à une diminution du nombre d'entreprises agricoles employant des salariés : le pourcentage chute de 7,9 % à 3,3 %.

Par l'observation des données statistiques, on peut constater que le travail agricole affirme de plus en plus un caractère familial :

- ☐ les unités de production qui disposent d'une main-d'œuvre familiale sont passées de 76,4 % en 1982 à 79,3 % en 1990 ;
- ☐ l'effectif des exploitations agricoles avec une main-d'œuvre familiale dominante reste stable, autour de 12 % ;
- ☐ les entreprises agricoles avec une main-d'œuvre essentiellement salariée sont passées de 5,1 % en 1982 à 4,5 % en 1990.

III – La main-d'œuvre

En ce qui concerne la force de travail, nous disposons des données des RGA de 1982 et 1990 à partir desquelles il est possible d'étudier la distribution des journées de travail agricole en fonction de la main-d'œuvre familiale et de la main-d'œuvre salariée. Cette typologie nous est donnée par l'ISTAT. Afin de pouvoir aller plus en détail dans l'analyse, nous allons nous référer à l'enquête de 1987 déjà mentionnée (ISTAT2). Cela nous permettra de voir les tendances qui se dégagent en ce qui concerne le phénomène «d'externalisation» du processus productif agricole.

1. L'entreprise agricole et la main-d'œuvre

En 1990, on constate une baisse générale, au niveau de toute l'Italie, du nombre de journées de travail agricole (- 150 000 000 de journées soit - 24,5 %) par rapport à 1982. Dans le nord de l'Italie, la baisse a été de - 26,8 %, dans le centre de - 33,2 % et dans le sud de l'Italie et les Iles de - 18,3 %.

Tableau 4. Répartition du nombre de journées de travail agricole par catégories de main-d'oeuvre, par grandes régions géographiques et par grandes zones de relief (1982, 1990)

Ripartizioni geografiche	1982			1990		
	Manodopera familiare	Altra manodopera aziendale	Totale	Manodopera familiare	Altra manodopera aziendale	Totale
Valori assoluti						
Italia Settentrionale	215 417 466	31 185 061	246 602 527	161 236 121	191 82 546	180 418 667
Italia centrale	92 987 515	17 606 374	110 593 889	63 360 577	10 492 454	73 853 031
Italia meridionale ed insulare	199 156 339	52 464 590	251 620 929	158 620 418	46 846 851	205 467 269
Totale	507 561 320	101 256 025	608 817 345	383 217 116	76 521 851	459 738 967
Montagna	105 407 507	13 612 330	119 019 837	79 929 248	11 098 789	91 028 037
Collina	235 184 963	41 514 753	276 699 716	177 267 673	34 959 531	212 227 204
Pianura	166 968 850	46 128 942	213 097 792	126 020 195	30 463 531	156 483 726
Valori percentuali						
Italia Settentrionale	42,50	30,80	40,50	42,10	25,10	39,20
Italia centrale	18,30	17,40	18,20	16,50	13,70	16,10
Italia meridionale ed insulare	39,20	51,80	41,30	41,40	61,20	44,70
Totale	100	100	100	100	100	100
Montagna	20,80	13,40	19,60	20,80	14,50	19,80
Collina	46,30	41	45,40	46,30	45,70	46,20
Pianura	32,90	45,60	35	32,90	39,80	34,40

Source : ISTAT. Censimento Generale dell'Agricoltura, 21 ottobre 1990-22 febbraio 1991. Caratteristiche strutturali delle aziende agricole. Risultati provvisori

Tableau 5. Nombre moyen de journées de travail/exploitation selon les catégories de main-d'oeuvre et les grandes régions (1982, 1990)

Ripartizioni geografiche	1982			1990		
	Manodopera familiare	Altra manodopera aziendale	Totale	Manodopera familiare	Altra manodopera aziendale	Totale
Italia Settentrionale	206	30	236	177	21	198
Italia centrale	168	32	200	119	20	139
Italia meridionale ed insulare	119	32	151	99	29	129
Totale	155	31	186	126	25	151

Source : ISTAT, Censimento Generale dell'Agricoltura, 21 ottobre 1990 - 22 febbraio 1991, Caratteristiche strutturali delle aziende agricole. Risultati provvisori

Par rapport à la répartition des exploitations agricoles selon les grandes zones de relief, la variation la plus importante, au niveau du nombre de journées de travail agricole, a touché la plaine (- 26,6 %). La baisse est seulement de 23 % pour la montagne et le piémont.

Pour l'année 1982, on a constaté que c'est dans le sud et dans les Iles que le nombre de journées de travail agricole a été le plus fort avec 41,3 % du total national. Viennent ensuite le nord avec 40,5 % et le centre avec 18,2 %. En 1990, l'emploi de la main-d'oeuvre, abordé en fonction des grandes régions géographiques, apparaît encore plus différencié : 44,7 % pour le sud, 39,2 % pour le nord, 16,1 % pour le centre.

Cette diminution nette du nombre de journées de travail agricole vient certainement de la réduction de la main-d'oeuvre salariée. Le caractère familial de l'agriculture italienne est donc confirmé puisque la main-d'oeuvre agricole est d'origine familiale à 83,4 %.

Cependant, il existe des variations différentes de la main-d'oeuvre en fonction des grandes régions. En effet, si on se réfère au nombre de journées travaillées dans l'agriculture, le Tableau 4 indique que, durant la période allant de 1982 à 1990, il y a eu une diminution de la main-d'oeuvre pour l'ensemble de l'Italie qui s'est traduite régionalement par une baisse dans le nord et le centre mais une hausse dans le sud. Dans le nord et le centre, c'est surtout la main-d'oeuvre salariée qui a été touchée par cette réduction : la part de la main-d'oeuvre salariée dans l'emploi agricole total a respectivement chuté de 30,8 % à 25,1 % et de 14,7 % à 13,7 %. Par contre, au sud, l'emploi agricole dans son ensemble a augmenté et, ceci, est principalement le fait de la progression du travail salarié qui est passé de 51,8 % à 61,2 %.

2. L'utilisation des différentes catégories de main-d'oeuvre

Si l'on se réfère au RGA de 1982 et à l'échantillon de 1987, l'accroissement de la main-d'oeuvre familiale dans l'emploi total agricole est bien confirmé (Tableaux 6 et 7).

En 1982, la part de la main-d'oeuvre familiale dans la totalité de l'emploi agricole était de 83,3 % ; en 1987, elle était de 86,68 % et, en 1990, à nouveau de 83,3 %. De 1982 à 1987, le nombre de journées de travail du chef d'exploitation a augmenté : il est passé de 47 % du total national à 50 %. Le travail du conjoint, quant à lui, est resté stable avec 27 % alors que la contribution des autres membres de la famille augmentait de 18 % à 19,5 %.

Pendant ces cinq années, le nombre d'ouvriers agricoles a diminué de 12 % à 9 %.

3. Le chef d'exploitation et les autres

Le comportement des producteurs au sein de la famille agricole met en évidence les contraintes de travail au niveau de l'exploitation. Ceci amène à déduire, d'une part, une tendance prédominante à la réalisation de la plus grande quantité possible de travail par la famille agricole elle-même et, d'autre part, une «spécialisation» voire une division du travail entre les membres de la famille de l'exploitant. Ce dernier est le principal opérateur du travail effectué sur l'exploitation agricole familiale. Les autres membres de la cellule familiale sont affectés aux activités extra-agricoles.

En ce qui concerne les activités hors exploitation, il existe plusieurs formes de travail à temps partiel : il peut être permanent ou occasionnel. En 1987, la pluriactivité, quelle que soit sa forme, concerne environ 20 % de l'ensemble des entreprises agricoles italiennes.

4. La main-d'oeuvre familiale et la dimension de l'entreprise

Pour les exploitations dont la superficie est comprise entre 0,4 et 20 ha, le chef d'exploitation participe directement aux activités agricoles de l'unité de production. Par contre, pour celles dont la surface est supérieure à 20 ha, la gestion est de type entrepreneuriale et la participation de la main-d'oeuvre agricole familiale n'est plus une condition nécessaire.

La participation significative des membres de la famille aux activités agricoles de l'exploitation, pour les unités de production de 10 à 20 ha, confirme le fait que l'agriculture familiale n'est un phénomène ni résiduel ni marginal.

Tableau 6. Nombre de journées de travail en fonction des catégories de main-d'oeuvre et des diverses formes de conduite des exploitations (1982)

Forma di conduzione	Categorie de manopodera agricola						Totale
	Conduzione	Manodopera familiare		Totale	Operai a tempo indeterminato, categorie speciali, impiegati e dirigenti	Operai a tempo determinato, coloni impropri ed assimilati	
	Conduzione	Coniuge del conduttore	Altri familiari del conduttore	Totale			
Valori assoluti							
Conduzione diretta del coltivatore	276 168 471	103 674 556	105 515 580	485 358 607	9 874 873	41 488 313	536 721 793
- con solo manodopera familiare	228 743 275	88 557 404	85 810 282	403 108 261	-	-	403 108 261
- con manodopera familiare prevalente	39 709 866	13 837 553	17 785 339	71 332 758	2 909 613	17 426 700	91 669 071
- con manodopera extrafamiliare prevalente	7 715 330	1 822 299	1 919 959	10 917 588	6 965 260	24 061 613	41 944 461
Conduzione con salariati e/o compartecipanti	4 361 140	262 873	384 623	5 008 636	18 068 810	29 382 177	52 459 623
Conduzione a colonia parziaria appoderata	8 091 852	4 100 799	4 333 089	16 525 740	106 587	35 8361	16 990 688
Altra forma do conduzione	506 870	80 741	87 296	674 907	101 098	1 875 893	2 651 898
Totale	289 128 333	108 118 969	110 320 588	507 567 890	28 151 368	73 104 744	608 824 002
Valori percentuali							
Conduzione diretta del coltivatore	95,52	95,89	95,64	95,62	35,08	56,75	88,16
- con solo manodopera familiare	79,11	81,90	77,78	79,42	-	-	66,21
- con manodopera familiare prevalente	13,73	12,80	16,12	14,05	10,34	23,84	15,06
- con manodopera extrafamiliare prevalente	2,67	1,19	1,74	2,15	24,74	32,91	6,89
Conduzione con salariati e/o compartecipanti	1,51	0,24	0,35	0,99	64,18	48,19	8,62
Conduzione a colonia parziaria appoderata	2,80	3,79	3,93	3,26	0,38	0,49	2,79
Altra forma do conduzione	0,18	0,07	0,08	0,13	0,36	2,57	0,44
Totale	100	100	100	100	100	100	100

Source : ISTAT. 3° Censimento Generale dell'Agricoltura, 24 ottobre 1982. Caratteristiche strutturali delle aziende agricole, Roma, 1987

Tableau 7. Nombre de journées de travail par catégories de main-d'oeuvre et par les diverses formes de gestion (1987)

Forma di conduzione	Conduuttore	Categorie de manopodera agricola			Operai a tempo indeterminato, categorie speciali, impiegati e dirigenti	Operai a tempo determinato, coloni impropri ed assimilati	Totale
		Manodopera familiare	Altri familiari del conduttore	Totale			
Valori assoluti							
Conduzione diretta del coltivatore	285 146 012	97 665 608	110 642 525	493 454 145	9 137 177	41 054 060	543 645 382
- con solo manodopera familiare	236 030 760	82 278 964	88 349 538	406 659 262	-	-	406 659 262
- con manodopera familiare prevalente	42 196 220	14 323 260	20 514 641	77 034 121	2 848 498	22 642 997	102 525 616
- con manodopera extrafamiliare prevalente	6 919 032	1 063 384	1 778 346	9 760 762	6 288 679	18 411 063	34 460 504
Conduzione con salariati e/o compartecipanti	4 805 612	883 990	1 747 479	7 437 081	10 503 150	16 411 946	34 352 177
Conduzione a colonia parziaria appoderata	3 206 500	1 253 970	1 340 198	5 800 668	133 027	150 330	6 084 225
Altra forma do conduzione	214 050	30 584	60 110	304 744	34 350	517 462	856 556
Totale	293 372 174	99 834 152	113 790 312	506 996 638	19 807 704	58 133 998	584 938 340
Valori percentuali							
Conduzione diretta del coltivatore	97,20	97,83	97,23	97,33	46,13	70,62	92,94
- con solo manodopera familiare	80,45	82,42	77,64	80,21	-	-	69,52
- con manodopera amiliare prevalente	14,38	14,35	18,03	15,19	14,38	38,95	17,53
- con manodopera extrafamiliare prevalente	2,36	1,07	1,56	1,93	31,75	31,67	5,89
Conduzione con salariati e/o compartecipanti	1,64	0,89	1,54	1,47	53,03	28,23	5,87
Conduzione a colonia parziaria appoderata	1,09	1,26	1,18	1,14	0,67	0,26	1,04
Altra forma do conduzione	0,07	0,03	0,05	0,06	0,17	0,89	0,15
Totale	100	100	100	100	100	100	100

Source : ISTAT. Struttura delle aziende agricole, anno 1987. Collana d'informazione, n° 9, 1990

Tableau 8. Nombre de journées de travail agricole en fonction des catégories de main-d'oeuvre et selon la SAU (1982)

Classe de superficie agricola utilizzata (ettari)	Categorie de manopodera agricola						Totale
	Conduttore	Manodopera familiare		Totale	Operai a tempo indeterminato, categorie speciali, impiegati e dirigenti	Operai a tempo determinato, coloni impropri ed assimilati	
		Coniuge del conduttore	Altri familiari del conduttore				
Valori assoluti							
Senza terreno agrario	1 521 139	232 013	330 026	2 083 178	939 142	157 398	3 179 718
Senza SAU	2 505 664	298 580	426 357	3 230 601	1 861 512	3 775 745	8 867 858
Fino a 0,49	27 496 552	7 421 678	4 206 541	39 124 771	319 699	2 144 955	41 589 425
0,50 - 0,99	30 143 150	9 914 390	5 990 546	46 048 086	3 371 297	49 758 956	91 669 071
1,00 - 1,99	45 582 349	16 754 136	10 716 619	73 053 104	622 625	6 036 462	79 712 191
2,00 - 2,99	33 040 737	13 034 053	8 866 807	54 941 597	574 002	4 590 480	60 106 079
3,00 - 4,99	44 463 372	18 237 051	14 401 713	77 102 136	839 520	6 710 789	84 652 445
5,00 - 9,99	51 092 940	21 779 380	23 599 609	96 471 929	1 653 756	9 405 513	107 531 198
10,00 - 19,99	30 848 117	12 716 551	21 081 079	64 645 747	2 436 321	10 703 132	77 785 110
20,00 - 29,99	9 840 645	3 682 228	8 167 268	21 690 141	1 832 525	4 664 177	28 186 843
30,00 - 49,99	7 231 483	2 396 917	6 385 317	16 013 717	3 101 629	5 429 968	24 605 314
50,00 - 99,99	4 662 969	1 343 034	4 361 652	10 367 655	4 941 715	5 946 423	21 255 793
100,00 ed oltre	2 220 355	540 971	2 117 080	4 878 406	9 568 581	10 325 803	24 772 790
Totale	289 128 333	108 118 969	110 320 588	507 567 890	28 151 368	73 104 744	608 824 002
Valori percentuali							
Senza terreno agrario	0,53	0,21	0,30	0,41	3,34	0,22	0,52
Senza SAU	0,87	0,28	0,39	0,64	6,61	5,16	1,46
Fino a 0,49	9,51	6,86	3,81	7,71	1,14	2,93	6,83
0,50 - 0,99	10,43	9,17	5,43	9,07	11,98	68,07	15,06
1,00 - 1,99	15,77	15,50	9,71	14,39	2,21	8,26	13,09
2,00 - 2,99	11,43	12,06	8,04	10,82	2,04	6,28	9,87
3,00 - 4,99	15,38	16,87	13,05	15,19	2,98	9,18	13,90
5,00 - 9,99	17,67	20,14	21,39	19,01	5,87	12,87	17,66
10,00 - 19,99	10,67	11,76	19,11	12,74	8,65	14,64	12,78
20,00 - 29,99	3,40	3,41	7,40	4,27	6,51	6,38	4,63
30,00 - 49,99	2,50	2,22	5,79	3,15	11,23	7,43	4,04
50,00 - 99,99	1,61	1,24	3,95	2,04	17,55	8,13	3,49
100,00 ed oltre	0,77	0,50	1,92	0,96	33,99	14,12	4,07
Totale	100	100	100	100	100	100	100

Source : Nostre elaborazioni da ISTAT, 3° Censimento Generale dell'Agricoltura, 24 ottobre 1982. Caratteristiche strutturali delle aziende agricole, Roma, 1987

Tableau 9. Nombre de journées de travail agricole en fonction des catégories de main-d'oeuvre et de la SAU (1987)

Classe de superficie agricole utilizzata (ettari)	Categorie de manodopera agricola						Totale
	Conduttore	Manodopera familiare		Totale	Operai a tempo indeterminato, categorie speciali, impiegati e dirigenti	Operai a tempo determinato, coloni impropri ed assimilati	
		Coniuge del conduttore	Altri familiari del conduttore				
Valori assoluti							
Senza terreno agrario	572 967	256 565	219 147	1 048 679	581 717	26 667	1 657 063
Senza SAU	62 678	480	275	63 433	9 240	15 154	87 827
Fino a 0,49	19 292 297	4 843 480	3 096 250	27 232 027	280 469	1 268 127	28 780 623
0,50 - 0,99	28 018 465	8 147 560	5 871 730	42 037 755	823 444	3 013 961	45 875 160
1,00 - 1,99	48 640 938	15 055 197	11 095 420	74 791 555	485 421	5 351 684	80 628 660
2,00 - 2,99	35 522 270	12 294 178	9 523 761	57 340 209	1 044 013	3 976 864	62 361 086
3,00 - 4,99	47 641 074	16 927 086	14 413 814	78 981 914	944 150	64 474 170	86 373 541
5,00 - 9,99	53 928 054	20 639 104	23 151 085	97 718 243	1 117 532	7 618 001	106 453 776
10,00 - 19,99	33 297 320	12 902 443	22 585 219	68 784 982	2 079 156	8 810 260	79 674 398
20,00 - 29,99	10 939 789	4 174 658	9 113 742	24 228 189	1 296 410	3 970 337	29 494 936
30,00 - 49,99	8 174 623	2 612 952	7 486 553	18 274 128	1 797 515	4 836 315	24 907 958
50,00 - 99,99	5 042 314	1 407 939	4 815 117	11 265 370	3 259 039	5 260 574	19 784 983
100,00 ed oltre	2 239 385	572 510	2 418 199	5 230 094	6 089 598	7 538 637	18 858 329
Totale	293 372 174	99 834 152	113 790 312	506 996 638	19 807 704	58 133 998	584 938 340
Valori percentuali							
Senza terreno agrario	0,20	0,26	0,19	0,21	2,94	0,05	0,28
Senza SAU	0,02	0,00	0,00	0,01	0,05	0,03	0,02
Fino a 0,49	6,58	4,85	2,72	5,37	1,42	2,18	4,92
0,50 - 0,99	9,55	8,16	5,16	8,29	4,16	5,18	7,84
1,00 - 1,99	16,58	15,08	9,75	14,75	2,45	9,21	13,78
2,00 - 2,99	12,11	12,31	8,37	11,31	5,27	6,84	10,66
3,00 - 4,99	16,24	16,96	12,67	15,58	4,77	110,91	14,77
5,00 - 9,99	18,38	20,67	20,35	19,27	5,64	13,10	18,20
10,00 - 19,99	11,35	12,92	19,85	13,57	10,50	15,16	13,62
20,00 - 29,99	3,73	4,18	8,01	4,78	6,54	6,83	5,04
30,00 - 49,99	2,79	2,62	6,58	3,60	9,07	8,32	4,26
50,00 - 99,99	1,72	1,41	4,23	2,22	16,45	9,05	3,38
100,00 ed oltre	0,76	0,57	2,13	1,03	30,74	12,97	3,22
Totale	100	100	100	100	100	100	100

Source : Nostre elaborazioni da ISTAT : Struttura delle aziende agricole, anno 1987. Collana d'informazione, n° 9, 1990

Si l'on considère le volume de travail agricole réalisé selon le nombre de jours travaillés classés par tranches (Tableaux 10 et 11), on constate qu'il y a eu, entre 1982 et 1987, un accroissement de la part du travail agricole du chef d'exploitation sur son unité de production : elle varie de 47 % à 50 %. On remarque aussi une légère augmentation du volume du travail agricole des autres membres de la famille.

Tableau 10. Nombre de journées de travail selon les catégories de main-d'oeuvre et par tranches de journées de travail (1982)

Classe di giornato di lavoro	Categorie de manopodera agricola						Totale
	Conduttore	Manodopera familiare		Totale	Operai a tempo indeterminato, categorie speciali, impiegati e dirigenti	Operai a tempo determinato, coloni impropri ed assimilati	
		Coniuge del conduttore	Altri familiari del conduttore				
Valori assoluti							
Fino a 49	19 726 495	2 753 377	1 702 765	24 182 637	96 727	2 028 952	26 308 316
50 - 99	27 509 751	5 981 035	4 235 029	37 725 815	124 017	4 194 055	42 043 887
100 - 199	46 091 385	13 286 935	8 933 493	68 311 813	406 046	7 940 680	76 658 539
200 - 299	42 929 670	13 013 280	8 747 694	64 690 644	871 095	5 622 904	71 184 643
300 - 499	74 504 249	27 726 473	18 734 715	120 965 437	1 934 558	8 680 757	131 580 752
500 - 999	65 729 938	38 577 295	44 032 156	148 339 389	5 442 785	12 961 282	166 743 456
1000 - 2499	11 943 962	6 550 600	22 716 022	41 210 584	9 064 199	12 921 864	63 196 645
2500 ed oltre	692 883	229 974	1 218 714	2 141 571	10 211 941	18 754 252	31 107 764
Totale	289 128 333	108 118 969	110 320 588	507 567 890	28 151 368	73 104 744	608 824 002
Valori percentuali							
Fino a 49	6,82	2,55	1,54	4,76	0,34	2,78	4,32
50 - 99	9,51	5,53	3,84	7,43	0,44	5,74	6,91
100 - 199	15,94	12,29	8,10	13,46	1,44	10,86	12,59
200 - 299	14,85	12,04	7,93	12,75	3,09	7,69	11,69
300 - 499	25,77	25,64	16,98	23,83	6,87	11,87	21,61
500 - 999	22,73	35,68	39,91	29,23	19,33	17,73	27,39
1000 - 2499	4,13	6,06	20,59	8,12	32,20	17,68	10,38
2500 ed oltre	0,24	0,21	1,10	0,42	36,28	25,65	5,11
Totale	100	100	100	100	100	100	100

Source : Nostre elaborazioni da ISTAT. 3° Censimento Generale dell'Agricoltura, 24 ottobre 1982. Caratteristiche strutturali delle aziende agricole, Roma, 1987

Tableau 11. Nombre de journées de travail par catégories de main-d'oeuvre agricole et par tranches de journées de travail (1987)

Classe di giornato di lavoro	Categorie de manopodera agricola						Totale
	Conduttore	Coniuge del conduttore	Altri familiari del conduttore	Totale	Operai a tempo indeterminato, categorie speciali, impiegati e dirigenti	Operai a tempo determinato, coloni impropri ed assimilati	
Valori assoluti							
Fino a 49	13 955 327	1 540 058	1 119 524	16 614 909	58 877	1 270 393	17 944 179
50 - 99	25 761 392	4 190 623	3 434 661	33 386 676	59 996	2 614 000	36 060 672
100 - 199	46 529 112	10 167 404	8 343 374	65 039 890	424 890	5 917 020	71 381 800
200 - 299	48 374 998	12 086 087	8 742 481	69 203 516	694 359	5 041 812	74 939 687
300 - 499	77 992 514	27 118 163	18 739 120	123 849 797	2 212 900	8 486 582	134 549 279
500 - 999	68 256 254	37 972 532	48 206 674	154 435 460	4 855 089	13 924 287	173 214 836
1000 - 2499	11 868 993	6 464 249	23 774 433	42 107 675	6 229 053	11 940 566	60 277 294
2500 ed oltre	633 584	295 036	1 430 095	2 358 715	5 272 540	8 939 338	16 570 593
Totale	293 372 174	99 834 152	113 790 312	506 996 638	19 807 704	58 133 998	584 938 340
Valori percentuali							
Fino a 49	4,76	1,54	0,98	3,28	0,30	2,19	3,07
50 - 99	8,78	4,20	3,02	6,59	0,30	4,50	6,16
100 - 199	15,86	10,18	7,33	12,83	2,15	10,18	12,20
200 - 299	16,49	12,11	7,68	13,65	3,51	8,67	12,81
300 - 499	26,58	27,16	16,47	24,43	11,17	14,60	23,00
500 - 999	23,27	38,04	42,36	30,46	24,51	23,95	29,61
1000 - 2499	4,05	6,47	20,89	8,31	31,45	20,54	10,30
2500 ed oltre	0,22	0,30	1,26	0,47	26,62	15,58	2,83
Totale	100	100	100	100	100	100	100

Source : Nostre elaborazioni da ISTAT. Struttura delle aziende agricole, anno 1987. Collana d'informazione, n° 9, 1990

En 1987, plus de 27 % des chefs d'exploitation travaillent plus de 500 journées par an, à raison de plus de 8 heures par jour.

5. La main-d'œuvre familiale et le marché du travail

Le recours au travail salarié ne semble pas être une exclusivité des seuls chefs d'exploitation qui possèdent une unité de production en gérance. Même les exploitations agricoles directement dirigées par le propriétaire des terres utilisent le travail salarié (Tableaux 6 et 7).

Les ouvriers agricoles permanents qui, en 1982, représentaient 35 % de la force de travail employée dans les exploitations gérées par leurs propriétaires et 64 % dans les unités de production agricole en gérance, occupent, en 1987, respectivement 46 % et 53 % de l'emploi agricole total.

Le phénomène est encore plus évident pour les ouvriers agricoles saisonniers qui occupaient, en 1982, 56 % de l'emploi dans les exploitations agricoles gérées directement par leurs propriétaires et 40 % dans celles dont les responsables étaient des gérants ; en 1987, on a respectivement 70 % et 28 %.

6. La main-d'œuvre fournie par les entreprises prestataires de services agricoles

Le nombre des exploitations agricoles qui utilisent de la main-d'œuvre en provenance d'entreprises prestataires de services agricoles a augmenté de 300 000 unités en 5 ans (Tableau 12), passant de 711 442 à 1 000 324 (soit 36 % de plus en 1987).

Tableau 12. Exploitations agricoles employant une main-d'oeuvre provenant des entreprises prestataires de services, en nombre de journées de travail (1982-1987)

Classe di giornata di lavoro	1982		1987	
	Valori assoluti	%	Valori assoluti	%
Fino a 49	300 300	47,83	229 555	22,88
50 - 99	167 902	23,60	177 515	17,69
100 - 199	115 783	16,27	184 817	18,42
200 - 299	42 354	5,95	119 623	11,92
300 - 499	31 942	4,49	145 931	14,55
500 - 999	11 879	1,67	121 501	12,11
1000 - 2499	1 163	0,16	23 057	2,30
2500 ed oltre	119	0,02	1 255	0,13
Totale	711 442	100	1 003 254	100

Source : Nostre elaborazioni su dati ISTAT

Les modifications dans l'organisation de l'exploitation agricole et la différente combinaison des facteurs de production associées à une lente mais constante réduction du nombre d'ouvriers agricoles ont poussé les entreprises à rechercher une plus grande «spécialisation» et donc une rentabilité plus élevée.

C'est pourquoi, l'introduction et l'adoption des innovations technologiques ont amené les chefs d'exploitation à faire appel aux entreprises prestataires de services agricoles car s'équiper en matériel adéquat (outils, machines) est très difficile à réaliser pour les exploitations agricoles familiales. Si on observe les données selon les tranches de journées de travail réalisées par les prestataires de services agricoles, on constate que, hormis pour la classe de moins de 49 jours de travail/an, les exploitations ont une demande croissante en prestations de services agricoles. Les augmentations les plus importantes, en volume de travail requis par les unités de production agricoles, ont été enregistrées chez celles qui avaient déjà une demande en prestations agricoles supérieure à 200 journées.

En moyenne, sur l'ensemble des exploitations agricoles italiennes, chacune d'elles requiert 5 jours/an de travail des entreprises prestataires. Cette moyenne varie, bien sûr, en fonction de la dimension économique des entreprises agricoles (UDE) et de leur orientation technico-économique (OTE). Ce sont surtout les exploitations spécialisées en productions extensives qui utilisent le travail des prestataires de services agricoles. Les semis utilisent 45 % du total des journées de travail ; ce qui n'exclut pas les exploitations produisant des cultures permanentes et qui utilisent 24 % du volume de travail fourni par les entreprises prestataires de services.

L'extension du recours aux entreprises prestataires de services est indépendant de l'UDE de l'exploitation agricole : 66 % des unités de production qui font appel aux entreprises prestataires de services agricoles ont entre 2 et 6 UDE, c'est-à-dire qu'elles possèdent un revenu brut supérieur à 20 millions de lires.

Par rapport aux tranches des journées de travail, la classe allant jusqu'à 4 journées recueille 25,7 % du volume de travail réalisé, la classe de 5 à 9 journées 17,2 % et la classe de 50 jours et plus utilise 20,3 % (Tableau 13).

Tableau 13. Nombre de jours de travail réalisé par les entreprises prestataires de services agricoles selon l'OTE et l'UDE de l'exploitation, 1987

Ote principali e generali e classi di UDE	Numero di giornate di lavoro dei contoterzisti fino a 4 giorn. di lavoro	da 5 a 9	da 10 a 14	da 15 a 24	da 25 a 29	da 30 a 34	da 35 a 49	da 50 ed oltre	Totale
Ote aziende specializzate in Cereali	274 251	157 412	128 828	131 265	35 010	27 988	55 112	160 242	970 108
Cereali ed altri seminativi	339 040	259 949	192 964	193 197	49 938	57 812	46 060	286 651	1 425 611
Seminativi	613 291	417 361	321 792	324 462	84 948	85 800	101 172	446 893	2 395 719
Ortofloricoltura	10 318	12 786	18 789	5 258	6 600	23 821	9 288	360	87 229
Viticoltura	68 001	52 671	45 544	43 668	4 275	16 637	18 880	117 694	367 370
Frutticoltura e agrumicoltura	47 563	48 507	42 090	37 470	4 075	18 722	5 329	174 290	378 046
Olivicoltura	74 241	48 934	33 690	41 282	575	5 280	5 858	79 877	289 733
Coltivazioni permanenti e/o combinate	60 615	31 861	44 943	27 428	106	5 701	1 265	73 286	245 205
Coltivazioni permanenti	250 420	181 973	166 267	149 848	9 031	46 340	31 332	445 147	1 280 358
Bovini da latte	54 035	30 823	34 876	25 899	1 469	3 006	7 300	14 002	171 410
Bovini da allev. e carne	10 661	13 585	3 060	6 027	475	184	220	7 323	41 535
Bovini latte, allev. e carne	16 952	10 037	13 665	7 107	1 520	1 112	460	3 738	54 591
Ovini, caprini ed altri erbiv.	22 980	9 714	20 658	22 018	1 200	1 051	2 395	17 979	97 995
Erbivori	104 628	64 159	72 259	61 051	4 664	5 353	10 375	43 042	365 531
Granivori	7 206	4 509	8 042	6 941	0	90	13 170	17 976	57 934
Aziende miste con combinazioni di									
Policoltura	228 083	140 382	92 619	88 898	11 787	26 472	22 627	107 673	718 541
Poliallevamento ad orientamento erbivori	37 560	24 996	14 064	11 887	152	2 403	650	3 136	94 848
Poliallevamento ad orientamento granivori	2 999	3 253	375	176	27	0	4 540	0	11 370
Poliallevamento	40 559	28 249	14 439	12 063	179	2 403	5 190	3 136	106 218
Seminativi-Erbivori	83 601	51 890	30 110	22 143	706	7 470	4 805	11 569	212 294
Altre coltivaz.-allevamenti	20 846	8 555	13 889	8 608	5 554	210	2 530	2 188	62 380
Coltivazioni -allevamenti	104 447	60 445	43 999	30 751	6 260	7 680	7 335	13 757	274 674
Classe di UDE									
Meno di 2 UDE	524 062	221 296	136 016	133 653	9 725	23 513	28 445	141 471	1 218 181
da 2 a 4	293 473	206 133	147 712	126 712	29 800	26 580	12 505	163 794	1 006 759
da 4 a 6	137 724	104 053	92 025	73 321	8 525	34 542	16 360	98 945	565 495
da 6 a 8	83 006	71 655	54 738	43 624	6 770	9 960	13 680	48 228	331 661
da 8 a 12	97 073	84 537	71 402	69 492	20 470	11 910	15 033	173 919	543 836
da 12 a 16	59 696	45 242	46 226	41 088	10 933	4 860	10 069	25 623	243 737
da 16 a 40	123 241	118 231	123 740	115 863	10 975	24 508	60 010	197 519	774 087
da 40 a 100	33 520	44 496	45 060	46 991	19 648	23 995	28 652	137 310	379 672
oltre 100	7 157	14 221	21 296	28 478	6 623	38 091	14 735	91 175	222 776
Totale	1 358 952	909 864	738 215	679 272	123 469	197 959	200 489	1 077 984	5 286 204

Source : Nostre elaborazioni su dati ISTAT

IV – La famille agricole pluriactive

La thématique de la pluriactivité de la famille agricole a connu un fort développement et a été largement étudiée ; cela a entraîné une redéfinition des modèles explicatifs.

Les analyses les plus récentes (De Benedictis, 1990) se basent sur une nouvelle définition de la pluriactivité qui comprend tous les membres de la cellule familiale ayant une activité permanente en dehors de l'exploitation agricole. Ces analyses soutiennent que la pluriactivité agricole ne peut pas être considérée comme un phénomène transitoire lié au passage de la société traditionnelle à une société plus moderne mais, plutôt, comme un phénomène structurel (bien que diversifié dans ses formes). Les choix stratégiques des unités de production sont faits par rapport à un contexte socio-économique bien déterminé.

Cette approche explique donc la grande variété de formes que peut recouvrir la pluriactivité qui se réalise en fonction de contextes spatiaux, temporels et socio-économiques divers, en fonction des modèles de développement proposés (variables exogènes). Par ailleurs, elle reste liée au cycle de vie de la famille et à la présence des ressources humaines et professionnelles au sein de la famille agricole (variables endogènes).

D'après la définition statistique, il y a pluriactivité quand le chef d'exploitation, seul, a une activité hors exploitation. En 1987, 20 % des chefs d'exploitation sont pluriactifs (avec l'activité non-agricole prédominante) ; en 1982, ils sont 27 %. Ce sont surtout les exploitations gérées directement par leurs propriétaires qui connaissent la plus grande pluriactivité. Généralement, les chefs d'exploitation pluriactifs sont employés tout d'abord dans le secteur industriel, ensuite dans le secteur agricole et, enfin, dans le secteur commercial.

Cependant, dans les deux-tiers des exploitations agricoles, le chef d'exploitation n'a pas d'autre activité professionnelle en dehors de l'agriculture. La pluriactivité est strictement liée à l'orientation culturelle de l'unité de production. Ce sont les exploitations dirigées directement par le producteur et disposant uniquement de main-d'œuvre familiale qui ont le plus fort taux de pluriactivité

V – Conclusion

Le modèle néoclassique montre que, dans l'entreprise agricole familiale, l'unité de consommation, l'unité de production et l'unité d'allocation de la main-d'œuvre sont confondues. Il peut s'appuyer sur des analyses très différenciées mais qui, de toute façon, présentent des caractéristiques générales communes. Pour ce qui est de l'allocation de la ressource "travail" dans la famille agricole, on sait qu'elle est parfois utilisée à temps partiel. En ce qui concerne le «capital», on sait qu'il subit parfois une déstructuration progressive.

Cette analyse, bien qu'hétérogène, semble confirmer les hypothèses explicatives orientées vers une lecture de l'agriculture familiale en terme de stratégies de la famille agricole. En effet, en fonction des opportunités offertes par le contexte socio-économique dans lequel l'unité de production agricole évolue, la famille agricole effectue ses choix dans l'objectif de l'optimisation de ses ressources.

Notes

1. ISTAT, Caratteristiche delle aziende agricole. Risultati provvisori. Fascicolo nazionale : 4° Censimento Generale dell'Agricoltura, 21 ottobre 1990-22 febbraio 1991.
2. ISTAT, Struttura delle aziende agricole, anno 1987, Collana d'informazione, n° 9, 1990.

Références

- **Anania, A.** (1985). Famiglia, azienda e mercato del lavoro in un'area del Mezzogiorno interno. *La Questione Agraria*, n° 20.
- **Balocco, E., Mantino F. et Reano G.** (1985). Strutture aziendali e part-time : un'analisi della stratificazione aziendale in una zona ad agricoltura contadina del Piemonte. *La Questione Agraria*, n° 20.

- **Barberis, C. et Siesto, V.** (1986). *Agricoltura e strati sociali*, Franco Angeli, Milano.
- **Barbero, G.** (1982). Quante sono le aziende agricole italiane? *Rivista di Economia Agraria*, n° 2.
- **Benvenuti, B. et Van der Ploeg, J.D.** (1985). Modelli di sviluppo aziendale agrario e loro importanza per l'agricoltura mediterranea. *La Questione Agraria*, n° 17.
- **Brunori, G.** (1990). Impresa familiare e mercato : approcci teorici diversi. *La Questione Agraria*, n° 39.
- **Calza Bini, P.** (1982). *La famiglia-azienda, part-time e lavoro informale*. Comunicazione al convegno di Sociologia Rurale, Reggio Calabria.
- **Castellucci, L. et al.** (1984). Famiglie e aziende contadine in un'area di recente industrializzazione. *La Questione Agraria*, n° 13.
- **Cavazzani, A.** (1980). *Il part-time agricolo : ristrutturazione capitalistica e famiglia agricola*, Marsilio, Venezia.
- **Corsi, A.** (1990). I modelli famiglia-azienda : una rassegna della letteratura. *La Questione Agraria*, n° 39.
- **De Benedictis, M.** (a cura di) (1990). Trasformazioni agrarie e pluriattività in Italia. Una indagine in Friuli Venezia Giulia, Lazio e Calabria. Il Mulino, Milano.
- **De Filippis, F.** (1985). Azienda, famiglia e mercato del lavoro : l'insostenibile leggerezza della specificità contadina. In : *INEA. La struttura produttiva agricola : analisi, rilevazione, evoluzione*. Atti del XXII convegno di studi della Società Italiana di Economia Agraria, Bari.
- **Fabiani, G. et Battaglini, G.** (1982). Strutture aziendali e consistenza del part-time nell'agricoltura emiliana. *La Questione Agraria*, n° 6.
- **Fanfani, R.** (1986). Le aziende agrarie in Italia negli ultimi cinquant'anni. *La Questione Agraria*, n° 23.
- **Filippucci, C.** (1982). Un problema aperto per la rilevazione sulle forze di lavoro : il part-time agricolo. *La Questione Agraria*, n° 8.
- **Fonte, M.** (1988). Dinamiche familiari, orientamenti sociali e comportamento economico di un gruppo di agricoltori in Abruzzo. *Rivista di Economia Agraria*, n° 4.
- **Gorgoni, M.** (1984). Il contadino tra azienda e mercato del lavoro. *Rivista di Economia Agraria*, n° 4.
- — (1977). Sviluppo economico, progresso tecnologico e dualismo in agricoltura. *Rivista di Economia Agraria*, n° 2.
- **Gregori, M. et Chiesa, R.** (1988). L'unità azienda-famiglia e lo status professionale degli addetti : un'ipotesi di rilettura. *Rivista di Economia Agraria*, n° 4.
- **Institute de Statistica Agricola (ISTAT)** (1990). *Struttura delle aziende agricole, anno 1987*. ISTAT, Roma. Collana d'informazione, n° 9.
- **Lacombe, P.** (1982). Agricoltori part-time e adattamento delle strutture agricole alla pluriattività. *La Questione Agraria*, n° 7.
- **Lagala, C.** (1984). Previdenza agricola : analisi di un decennio e prospettive. *La Questione Agraria*, n° 16.
- **Nallet, H.** (1982). Il dibattito sulla sopravvivenza dell'azienda coltivatrice nella società capitalistica avanzata. *La Questione Agraria*, n° 6.
- **Polidori, R.** (1990). Modelli aziendali ed analisi dei «fondi e flussi». *Rivista di Economia Agraria*, n° 4.
- **Pugliese, E. et al** (n.d) Dualismo strutturale e mercato del lavoro, in azienda contadina, sviluppo economico e stratificazione sociale. Rosenberg e Sellier (a cura di P. Bertolini ed B. Meloni), Torino.
- **Romagnoli, A.** (1990). Teoria dei processi produttivi aziendali e teoria della produzione agricola. *Rivista di Economia Agraria*, n° 4.
- **Russell, N.P. et al.** (1984). Lavoro familiare e salariato nelle imprese coltivatrici. *Rivista di Economia Agraria*, n° 3.
- **Sotte, F. et Arzeni, A.** (1988). Trasformazioni strutturali nell'agricoltura italiana : un'applicazione dell'analisi multivariata ai censimenti regionali. *Rivista di Economia Agraria*, n° 3.
- **Zuppiroli, M.** (1990). Il modello a fondi e flussi : alcuni spunti interpretativi per la teoria dell'impresa agraria e l'economia agro-alimentare. *Rivista di Economia Agraria*, n° 3.



Risques et enjeux dans les agricultures familiales

Cas des zones montagneuses, arides et semi-arides

Zoubir Sahli

Institut National d'Etudes de Stratégie Globale, Alger (Algérie)

Résumé. L'étude porte sur trois types d'agriculture familiale à risques qui correspondent à trois situations géographiques et socio-économiques particulières. La première porte sur l'agriculture de la zone de montagne tellienne où on a affaire à une série d'écosystèmes "agro-sylvicoles" tendant à se dégrader sous la double influence de la croissance de la population et de l'aggravation des conditions climatiques. La deuxième a trait à l'agriculture de la zone des hautes plaines semi-arides de l'ouest algérien où on note une évolution des écosystèmes suite aux changements des modes de vie et des pratiques économiques. La troisième concerne l'agriculture de la zone saharienne où les agro-systèmes oasiens subissent une dégradation accélérée liée à la crise des ressources en eau et à une urbanisation forcée des oasis. Ces agricultures à risques, du fait de leur situation géographique et historique et des modes d'évolution de leurs agro-systèmes, déterminent des structures de production spécifiques et rendent tout à fait particulières les stratégies des familles agricoles. Parallèlement aux risques agro-écologiques, elles connaissent des risques liés au contexte socio-politique et aux conditions économiques. Or, les enjeux sont divergents pour les pouvoirs publics et pour les paysans qui développent des stratégies différentes pour la résolution des risques de ces agricultures en voie de marginalisation.

Mots clés. Agriculture à temps partiel - Agriculture de montagne - Agriculture de subsistance - Zone aride - Zone semi-aride - Exploitation agricole familiale - Structure de production - Système d'exploitation agricole - Revenu complémentaire - Politique de développement - Algérie

Title. Risks and issues in family farming: The case of mountainous, arid and semi-arid zones

Abstract. The study concerns three types of family farming comprising risks corresponding to three particular geographical and socioeconomic situations. The first concerns the mountain zone where rainfed cereals can be grown and where there is a series of 'agrosylvicultural' ecosystems that are tending to become degraded under pressure from population growth and the worsening of climatic conditions. The second concerns farming in the semi-arid high plains in western Algeria where changes are observed in ecosystems because of changes in the way of life and economic practices. The third covers farming in the Sahara zone where oasis agricultural systems are suffering accelerated degradation because of the crisis in water resources and the forced urbanisation of the oases. Because of their geographical positions and histories and the ways in which their agrosystems have developed, these risk farming conditions result in specific production structures and make the strategies of farming families very special. In parallel with the agro-ecological risks, they are also exposed to risks related to the socio-political context and economic conditions. The issues are different for the public authorities and for the farmers, who develop different strategies for handling the risks in these types of farming that are becoming marginalised.

Keywords. Part-time farming - Mountain farming - Subsistence farming - Arid zone - Semi-arid zone - Family farm - Production structure - Farming system - Supplementary income - Development policy - Algeria

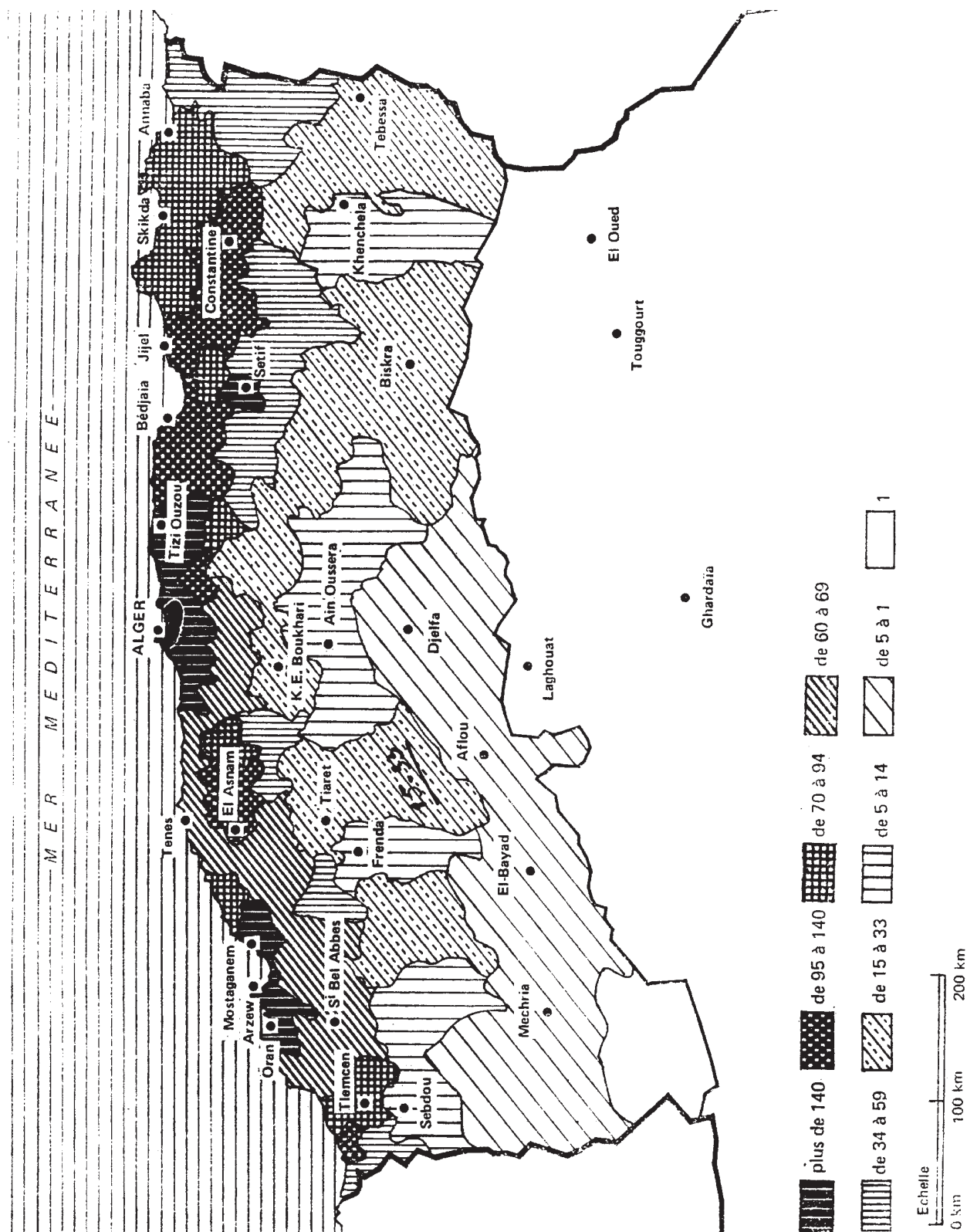
I – Introduction

Malgré une variété de situations, les agricultures des pays du sud de la Méditerranée restent marquées par leur forte sensibilité aux conditions climatiques, leurs faibles disponibilités en sol et en eau et leur modeste niveau de développement.

La région méditerranéenne se situe en effet dans ce qu'on appelle «la diagonale aride et semi-aride de l'Ancien Monde». Elle correspond en gros à la zone climatique sèche où la contrainte de l'eau veut dire condition de vie ou de survie et où les conditions de culture sont les plus dures.

Dans ce monde rural particulièrement éprouvé par les guerres et les invasions, la sécheresse, les sautes-relles, l'érosion et la désertification, l'espace agricole proprement dit semble très localisé. Les contraintes

Carte 1. Les densités de population par arrondissement, nombre d'habitants au km²



Source : La documentation Française, Paris, 1974.

physiques et climatiques ont vite fait de repousser l'agriculture sur les cordons littoraux et dans certains bassins favorables. Partout ailleurs, l'agriculture est aléatoire, extensive ou itinérante. Pour ce qui concerne les cultures vivrières en sec, le monde agraire méditerranéen est en situation d'aléa, principalement dans sa partie sud (Le Coz, 1990).

Dans ce monde rural complexe survit une agriculture familiale qui, malgré l'adversité, se maintient à un niveau de productivité parfois appréciable. Malgré une assise foncière réduite et un certain nombre de contraintes physiques, les unités de production agricole familiales arrivent toujours à se reproduire convenablement.

Mais il faut tout de même constater que l'agriculture familiale est aujourd'hui en crise et qu'il est hautement dangereux de ne pas en tenir compte.

La crise est d'abord liée à la situation géographique de ce type d'agriculture. Les analyses montrent en effet que l'agriculture familiale sud-méditerranéenne est celle qui est située le plus souvent dans les conditions physiques les plus difficiles : en montagne, en steppe, en oasis ou sur les hautes plaines semi-arides. Ce genre d'agriculture, du fait de sa position géographique et de la nature des écosystèmes qui lui servent de support naturel, est l'exemple même d'une agriculture à risques.

La crise est ensuite d'ordre économique et social puisque les risques et les incertitudes qui existaient déjà historiquement au sein de cet univers rural (concernant notamment la performance des systèmes de production ou la reproduction de la famille rurale, ...) sont devenus aujourd'hui importants et conditionnent la sécurité et l'existence même de ce type d'agriculture. Les risques d'ordre économique et social (politique des prix, faiblesse des crédits agricoles, faiblesse des débouchés, infrastructures défaillantes, ...) limitent ainsi très sérieusement la productivité des systèmes de production et la capacité de cette agriculture à retenir sur place la force de travail familiale.

II – Trois exemples d'agricultures familiales à risques

Nous allons présenter ci-après trois exemples d'agricultures familiales à risques qui correspondent à trois situations géographiques et socio-économiques particulières :

- ❑ *L'agriculture familiale en zone de montagne tellienne* qui se trouve dans une situation de marginalisation poussée, tant sur le plan géographique que sur le plan socio-économique : dans cette zone, une série d'écosystèmes «agro-sylvicoles» a tendance à évoluer négativement sous la double influence de la croissance de la population et l'aggravation des conditions climatiques (dégradation des ressources végétales, dégradation de la fertilité du sol, sous-productivité agricole). Au niveau de cette zone, il existe donc d'énormes risques en matière de production agricole ainsi que de nombreuses incertitudes quant au devenir de l'agriculture familiale.
- ❑ *L'agriculture familiale de la zone des hautes plaines semi-arides de l'ouest algérien* qui est l'exemple même d'une agriculture à risques, du fait même des conditions de semi-aridité du milieu (l'aléa pluviométrique) et de l'évolution des pratiques agricoles (l'existence d'une compétition entre la pratique de la culture sèche, la céréaliculture et l'élevage ovin, ...). Au niveau de cette zone, une série d'écosystèmes qui a tendance à évoluer négativement avec le changement des modes de vie et des pratiques économiques (urbanisation sauvage, importance de la sphère commerciale, ...).
- ❑ *L'agriculture familiale en zone saharienne* dont les principaux agro-systèmes oasiens subissent depuis plus d'une dizaine d'années une dégradation accélérée au niveau de cette zone. La crise de l'agriculture familiale est ici, en grande partie, liée à la crise des ressources en eau et à une urbanisation forcée des oasis.

Les risques sont donc importants au niveau de chaque zone. Les multiples interrelations entre les écosystèmes et les pratiques agricoles, d'une part, et les familles agricoles et le milieu environnant, d'autre part, font que ces risques sont le plus souvent difficiles à surmonter et les enjeux difficiles à maîtriser.

1. L'agriculture familiale en zone montagneuse tellienne

La montagne tellienne est un fait topographique avant d'être un fait humain (Cote, 1980). C'est un espace rectiligne mais tourmenté : il est parallèle à la mer et donne une forte impression d'homogénéité. La montagne tellienne, c'est aussi et surtout la relative homogénéité de la structure des terroirs agricoles et la relative stabilité de la population.

Mais sur le plan du relief, les pentes sont fortes et les boisements faibles. L'érosion hydrique y est un phénomène permanent et l'agriculture y est souvent menacée de dégradation, voire de disparition.

Sur le plan climatique, la zone tellienne appartient à la zone tempérée. Les températures sont relativement fraîches, notamment en hiver et en automne, et la nuit plutôt que le jour. La pluviométrie qui dépasse les 500 mm par an est souvent irrégulière et mal répartie dans le temps.

A ce type de climat typiquement méditerranéen, correspond tout de même un type de végétation et un mode de vie particuliers.

En effet, les forêts de résineux et de feuillus y occupent un peu plus de 3 millions d'ha, les maquis et la brousse plus de 500 000 ha.

L'écosystème forestier qui était à l'origine dense et fortement peuplé (39% de couverture forestière sur le versant méditerranéen du Tell contre 18% dans les Aurès)¹ est actuellement entré dans une phase de dégradation avec environ 1 700 000 ha de forêts atteints par le feu et le parasitisme (INESG, 1989).

L'observation de diverses cartes phyto-géographiques montre que, s'il existe encore des taches verdâtres, elles ne concernent que les sommets des massifs de l'est (Collo, Petite Kabylie) et du centre (versant septentrional de l'Ouarsenis) mais certainement pas les chaînes montagneuses du centre-ouest (versant méridional de l'Ouarsenis, massifs des Trara et des Béni-Chougrane, ...). Les forêts existantes sont certes riches en espèces arbustives nobles (chênes, cèdres, pins, ...), en maquis et en formations steppiques secondaires mais leur dégradation continue tend à être alarmante. Qu'il s'agisse des versants, des vallées, des hautes ou des basses montagnes, la dégradation est visible au travers des griffes de l'érosion : ravinements, nudité des cimes déboisées, fourrés calcinés ou clairières décimées par le feu et la charrue. Elle devient très inquiétante.

La montagne, c'est aussi un fait humain puisqu'elle constitue un vaste espace social de production et de communication dans lequel s'est constituée, depuis des millénaires, une économie familiale particulièrement dynamique faite d'agriculteurs attachés à la terre et de petits éleveurs pratiquant la transhumance sur de courtes distances.

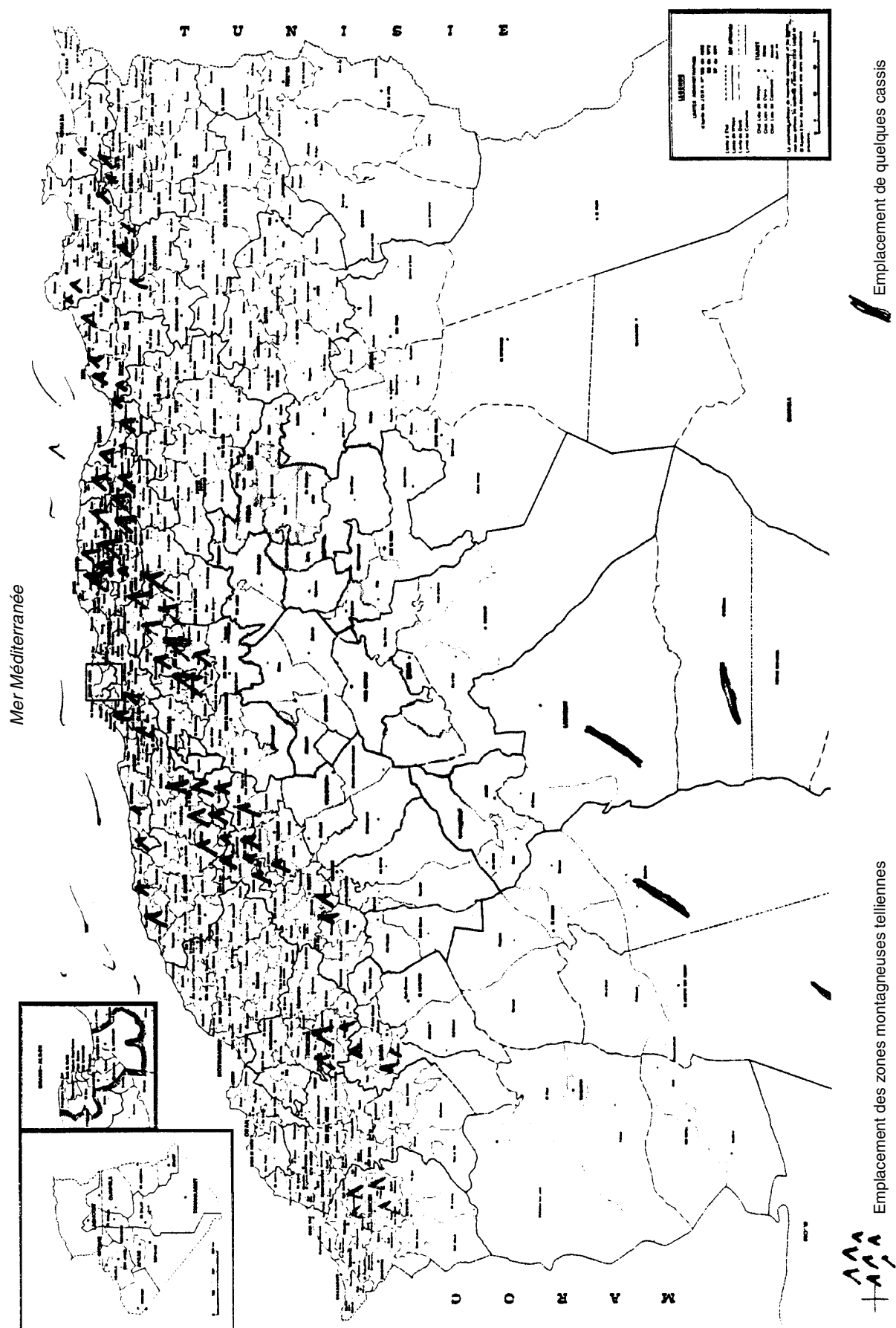
La montagne est donc un espace fortement humanisé accueillant une forte population rurale dont les familles se retrouvent regroupées dans des hameaux et en habitats compacts sur des sites et des aires de culture en pente.

Le déclin démographique n'ayant jamais eu lieu, du fait notamment, de la faible importance du phénomène de l'exode rural, les espaces agricoles se sont trouvés fortement limités.

On est d'ailleurs souvent frappé ici par l'étroitesse des aires de culture et d'élevage. La base foncière y est faible. Les enquêtes révèlent l'existence de nombreuses unités de production familiales ne dépassant pas les 10 ha de terre (plus de 75 % dans la région de l'Ouarsenis : versants de montagne et piémonts) (Sari, 1977 ; Sahli, 1983).

La structure foncière elle-même étant hétérogène, les cas de morcellement et de parcellisation excessifs ne sont pas étrangers à la faiblesse de la disponibilité foncière dans ces zones difficiles. Beaucoup d'autres parcelles de terre sont par ailleurs classées comme «terres non agricoles», sans être pour autant des surfaces forestières proprement dites. Les défrichements intenses d'avant et d'après l'indépendance font que plus de 50 % des surfaces de terre à la lisière des forêts sont aujourd'hui considérées comme des «terres incultes».

Carte 2. Limites administratives



En effet, depuis de nombreuses années, sur ces terres, se sont exercées les fortes pressions des populations riveraines refoulées par la colonisation.

L'espace forestier qui était vivrier pour une grande partie de la population se trouve donc affecté aujourd'hui par un large processus de déstabilisation. La relation de l'homme avec son écosystème forestier est devenue conflictuelle lorsque les ressources alimentaires de ce dernier ont commencé à s'amenuiser. La conséquence prévisible est évidemment une certaine forme de pression exercée par les hommes sur les maigres ressources de la forêt et de la montagne. Divers spécialistes ont déjà tiré la sonnette d'alarme à propos de ces zones difficiles ayant qualifié ce phénomène de «désastre écologique» (Sari, 1977).

L'évolution récente de la plupart des espaces montagnards a montré qu'il existait en effet une situation fort préoccupante due à la dégradation et à la dévitalisation de l'ensemble des systèmes économiques et sociaux et, donc, des systèmes de production agricole familiaux proprement dits. La plupart des familles agricoles ont d'énormes difficultés à maintenir intacts leurs moyens de production et leur force de travail. Les zones de culture donnent souvent une impression de nudité et une absence de verdure. A mesure que s'accroissent les éléments de la dégradation (érosion), les possibilités d'extension des cultures s'amenuisent et les possibilités d'augmentation de la production agricole se réduisent.

Si la pratique de la céréaliculture constitue chez de nombreuses familles de ces zones une pratique «refuge» qui permet tout juste de maintenir une certaine cohésion familiale (travaux collectifs, entraide, ...), elle n'en constitue pas moins une pratique dangereuse pour des sols fragiles (surtout lorsque cette pratique est une monoculture) qui a tout simplement tendance à se surajouter à la misère économique de ces familles.

D'autres pratiques non moins intéressantes (maraîchage, élevage en embouches, cultures fourragères, arboriculture fruitière, ...) existent dans ces zones mais elles ne concernent que les familles qui ont :

- ☐ une assise foncière suffisante (plus de 10 ha) ;
- ☐ la possibilité d'irriguer des parcelles en piémont (catégories d'exploitations de 5 à 10 ha en piémont et de 10 à 20 en montagne) ;
- ☐ des revenus monétaires provenant de l'extérieur (aides-familiaux, enfants en âge de travailler «placés» hors de l'exploitation familiale) ;
- ☐ des dons, des prêts bancaires pour la mise en valeur préalable de leurs sols et de leurs exploitations², ... (Sahli, 1983).

Néanmoins et dans tous les cas, la performance dans ce genre d'agriculture est tout à fait relative, même au niveau des exploitations privilégiées (plus de 20 ha), puisque la hache, la charrue, la pluie et les animaux domestiques n'ont jamais été utilisés d'une manière rationnelle.

Ce qui implique que, dans ces zones, il y a d'autres logiques de fonctionnement que celles qu'on constate habituellement en milieu rural. La notion de performance agricole peut donc ne pas paraître importante. Produire pour reproduire tout simplement la force de travail familiale, comme au temps de l'économie de subsistance, reste certes quelque chose de fondamental : c'est un élément déterminant dans la sécurité de la famille. Mais la croissance démographique et le changement progressif des modèles de consommation des individus font que les familles vivent de plus en plus difficilement une situation de paupérisation qui a tendance à se prolonger. On est ici frappé par la faible marge de manœuvre des agriculteurs face aux risques de dégradation de leurs systèmes et univers de production.

Mais ils tentent tout de même, dans un environnement socio-économique hostile, de trouver des solutions alternatives qui puissent leur permettre de reproduire le plus largement possible leurs conditions d'existence.

Tâches difficiles lorsqu'on sait que les supports et les moyens de production manquent cruellement et lorsque la société englobante (l'Etat, l'environnement, le marché) considère ce genre d'agriculture familiale comme quantité négligeable. D'où la situation de marginalisation qui fait que les chefs de famille font face aux risques en mettant en place des stratégies de placement de la force de travail à l'extérieur. Le

maintien d'une certaine cohésion à l'intérieur de la cellule familiale par le maintien d'une activité agricole «sous perfusion» n'empêche pas la diversification des activités non-agricoles et la prolétarianisation (hors de l'univers familial) d'une bonne partie de la force de travail locale.

L'enjeu véritable, face aux risques multiples, est donc bien de reproduire la famille en tant que support indispensable et non pas l'exploitation agricole. Celle-ci n'est qu'un moyen, pour la plupart des exploitants enquêtés, de reproduire une agriculture familiale à la limite de l'économie de subsistance. Dans bien des cas et pour faire réellement face aux risques, les familles agricoles dont il est question s'orientent résolument vers :

- ❑ la pluriactivité : alternance travail agricole et travail extra-agricole. Cela concerne plus de 70 % des chefs de famille dont 90 % de petits fellahs, 45 % des jeunes aides-familiaux âgés de 20 à 40 ans ainsi que 50 à 60 % des jeunes sans activité permanente sur l'exploitation familiale ;
- ❑ l'abandon total des activités agricoles (de 20 à 40 % des agriculteurs en zone de montagne (Sahli, 1983).

Les situations sont évidemment différentes selon les familles, les types d'exploitations et le niveau de revenu de chaque famille. Qui peut en effet disposer de revenus monétaires provenant de l'extérieur sinon les familles les plus dynamiques en matière de placement de la force de travail à l'extérieur, ou celles dont les relations avec l'extérieur sont importantes, ou celles dont les membres actifs sont jeunes et formés ou celles, enfin, qui disposent d'une base économique et d'une base foncière assez larges ? Beaucoup de chefs d'exploitation refusent, en fin de compte, le risque à long terme en mettant en œuvre des stratégies particulières qui, la plupart du temps, ne correspondent que rarement à des stratégies d'intensification agricole. Les enjeux, dans ces cas-là, peuvent être totalement différents de ceux que les pouvoirs publics pensent pouvoir mettre en évidence.

2. L'agriculture familiale dans les hautes plaines semi-arides

Les hautes plaines semi-arides de l'ouest algérien (cas du Sersou) constituent un véritable espace de transition entre la montagne et la steppe. A 1000 mètres d'altitude, ce vaste plateau calcaire était à l'origine un lieu de passage des pasteurs-nomades faisant la transhumance entre le sud et le nord. Il est aujourd'hui une véritable aire de sédentarisation de nombreuses populations nomades et montagnardes qui cultivent désormais céréales et fourrages et qui élèvent d'importants troupeaux de moutons.

Les terres sont assez profondes et relativement fertiles au nord, peu profondes et de nature calcaire au centre et au sud.

Les écosystèmes naturels n'existent pratiquement plus, hormis la végétation steppique au sud déjà fortement dégradée. L'homme a puissamment et longuement façonné la nature jusqu'à créer des aires de culture artificielles et des agro-systèmes fortement dépendants des apports extérieurs.

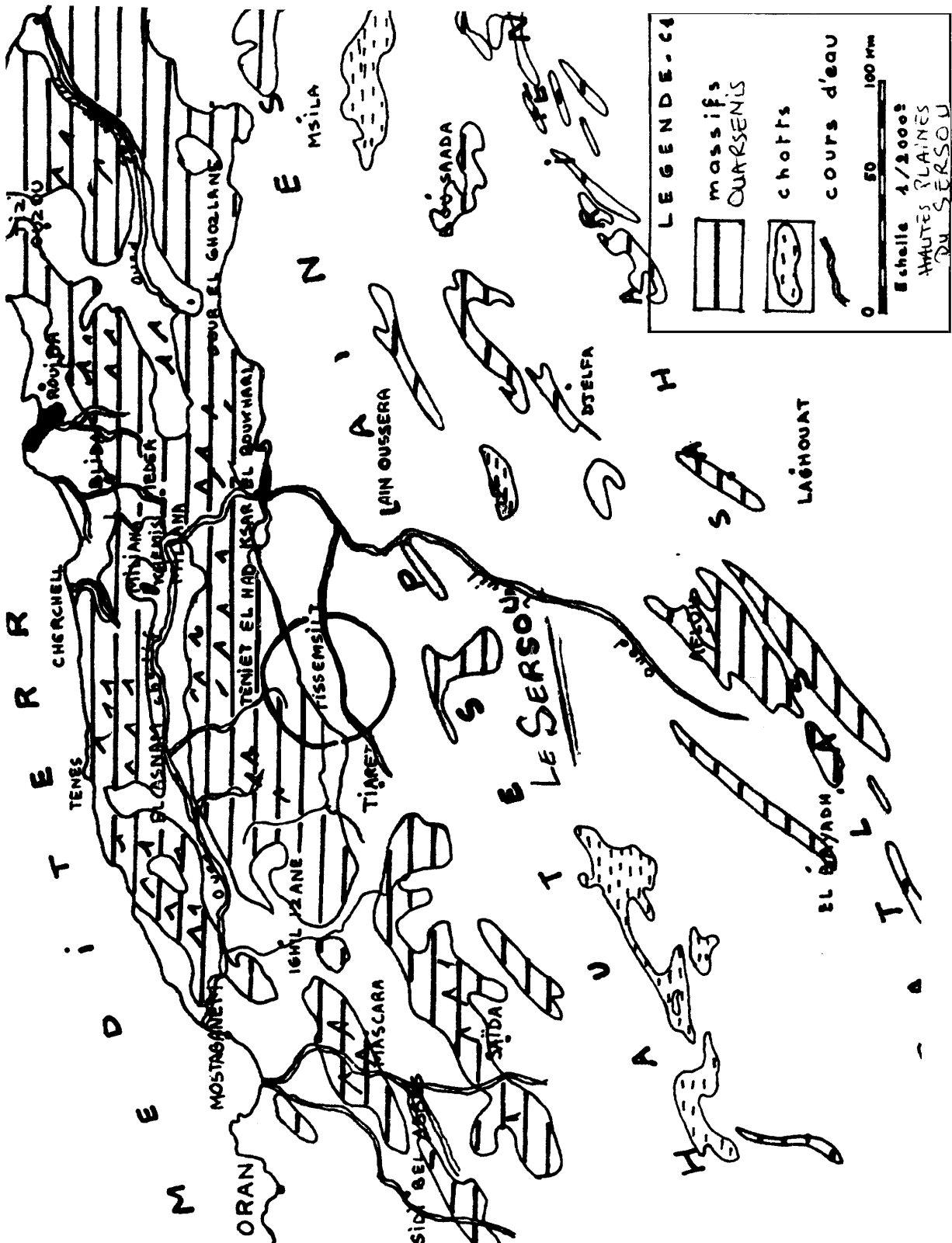
Dans le «Sersou agricole», et notamment dans sa part nord (contact avec le versant sud de l'Ouarsenis), l'agriculture extensive est omniprésente. Mais les traces d'érosion éolienne montrent qu'il y a eu ici une forte occupation des sols. Cette zone a été, en d'autres temps, une zone d'accueil d'une population nombreuse (Sahli, 1991).

Jadis, il y avait une occupation relativement ordonnée des terroirs agricoles au nord et au centre et une certaine fluidité des déplacements des troupeaux ovins à l'ouest et au sud (Boumaaza, 1979).

Mais les rapports «hommes - milieu agricole» ont vite fait de se transformer sous la pression des événements historiques et des nombreux bouleversements qu'a connus la région. Il y a eu en un siècle :

- ❑ l'unification du système de culture et la généralisation de la monoculture céréalière ;
- ❑ une certaine reconquête du Sersou central par de nombreux pasteurs et, ce, dès l'indépendance du pays : reconquête qui a vu se recombinaison les systèmes de culture et d'élevage autour des grands domaines «autogérés» ;

Carte 3. Limites administratives



- ❑ une occupation désordonnée de l'espace agricole et une urbanisation rapide sans intégration de la société agro-pastorale (Boumaaza, 1979).

La région du Sersou a été considérée comme une région à fortes potentialités agricoles : elle a connu un important développement de la monoculture céréalière. Techniquement, la céréaliculture a toujours constitué un système de culture sur lequel devaient s'articuler toutes les autres pratiques agricoles. Mais dès que ce système de culture a été déconnecté de son équivalent naturel, l'élevage ovin, il s'est vite révélé comme étant un système peu propice au dégagement de surplus agricoles importants.

Si la céréaliculture a bénéficié de soutiens technique et financier, au niveau surtout des grands domaines «autogérés», les systèmes mixtes développés autour de ces mêmes domaines par les familles d'agropasteurs n'ont eu que très peu de soutien.

Ces familles développent tout de même des stratégies d'intensification de la production agricole en s'appuyant surtout sur l'élevage qui va devenir un capital important et à partir duquel vont se constituer de véritables fortunes.

L'élevage ovin est conduit sous forme extensive mais aussi en stabulation entravée ou mixte, grâce à des procédés d'engraissement sur place ou chez des bergers de la steppe ; ce qui nécessite des apports importants en fourrages et en orge et l'emblavement de superficies nouvelles au détriment de la céréaliculture alimentaire (blé dur, blé tendre). Il y a donc une certaine concurrence entre la céréaliculture alimentaire et l'élevage ovin. Cette concurrence se traduit sur le terrain par :

- ❑ d'intenses pressions sur les sols agricoles, les deux systèmes n'étant pas intégrés dans une logique d'assolement et étant tout à fait antagonistes ;
- ❑ une certaine extension (plus vers le sud) de la pratique de la céréaliculture de subsistance pour les éleveurs et les familles d'agropasteurs marginalisés (avec pour conséquences la dégradation des sols, ...) ;
- ❑ une forte pression sur les parcours d'alfa et d'armoïse blanche du fait des fortes charges animales ;
- ❑ un clivage important entre les familles d'agriculteurs et d'agro-pasteurs d'une part, et les gros et moyens éleveurs qui utilisent l'espace du Sersou comme une «mine à ciel ouvert», d'autre part.

Socialement, on a affaire à deux milieux agricoles qui font référence à deux milieux humains : ce qui guide les premiers, c'est la recherche de la subsistance et les moyens pour consolider les bases matérielles des familles ; ce qui guide les seconds, c'est la recherche de la rentabilité financière et le gain facile, grâce notamment à une exploitation intense des pâturages par des pratiques agricoles ruineuses.

Installés dans cette situation, la famille agricole ou l'éleveur construit, chacun en fonction de ses moyens et de son pouvoir économique et social, de véritables stratégies tendant :

- ❑ à occuper et à utiliser durablement les espaces agricoles, notamment les espaces jugés «vides» en jachères, vaines pâtures, chaumes de blé, parcelles de céréales, etc. ;
- ❑ à rechercher au travers de relations sociales privilégiées, d'appuis de l'Etat, ..., l'obtention d'un maximum d'espace agricole et social.

Les risques physiques et économiques sont importants mais les enjeux liés, soit à la subsistance des familles d'agro-pasteurs marginalisés, soit à la «consommation» des meilleures parcelles de fourrages et de céréales, sont autrement plus importants. La lutte se situe à ce niveau mais les solutions, quant au développement réel de la région, tardent à venir.

3. L'agriculture familiale en oasis

Les oasis qui sont des écosystèmes artificiels subissent les assauts d'une dégradation profonde due en grande partie à l'évolution démographique et aux transformations socio-économiques de ces dix dernières années.

Dans la vallée de la Saoura par exemple, la palmeraie traditionnelle régresse suite aux déplacements des anciens terroirs agricoles du centre de l'oasis vers la périphérie et à l'abandon progressif des cultures vivrières traditionnelles.

L'industrialisation récente des villes du piémont de l'Atlas saharien (Laghouat, Béchar, ...) ou du Bas-Sahara (Touat, Gourara, El-Oued, ...) a permis d'alléger la pression sur les écosystèmes oasiens. Cependant la croissance démographique et l'augmentation des besoins des populations oasiennes ont induit la mise en culture de nouvelles surfaces de terre, l'utilisation de machines lourdes pour les labours, la surexploitation des nappes hydriques au-delà des règles traditionnelles permises par les familles, selon le vieux système de la *Foggara*, et l'élimination du petit élevage familial.

Le rôle prédateur des hommes est encore plus nettement accentué autour et à la périphérie de ces mêmes oasis. Divers spécialistes notent, çà et là, de vastes phénomènes de dégradation de la biocénose et l'aggravation de l'aridité.

Cette désertification rampante des marges des oasis n'est cependant compensée par aucune substitution et il n'existe que de très rares aménagements qui puissent freiner le processus.

Concernant l'agriculture familiale oasienne proprement dite, les rapports techniques³ constatent plutôt une stagnation, voire une réduction de la production, notamment celle des palmiers-dattiers. Les seuls résultats tangibles sont ceux enregistrés par les cultures maraîchères et les cultures condimentaires, accessoirement les fourrages (orge en vert, ...) (MAP/DGPE, 1989).

La nature des systèmes de production a une tendance au changement : «l'ancienne agriculture proprement saharienne est remplacée par des semences, pas des plants et des espèces animales d'importation récente et sélectionnées à des milliers de kilomètres, conduisant à la diminution de la diversité végétale et à l'homogénéisation des cultures et des variétés dans les différentes oasis» (Perennes, 1979). De ce fait, seule la frange supérieure des exploitations familiales, celles qui disposent de terres et d'eau, qui ont recours à la main-d'œuvre salariée et qui ont accès au marché, peuvent réaliser encore des profits suffisants.

Les enjeux et les stratégies familiales et la stratégie nationale de résolution des risques sont ici parfois divergents.

L'Oasis est un lieu habité, un lieu fortement humanisé qui change et se modifie sous l'action des événements naturels et sociaux.

L'exploitation agricole familiale qui peut constituer à elle seule une oasis est en crise ; les véritables possibilités de son développement résident dans le fait qu'il faut absolument remettre en place les mécanismes techniques et les relations sociales de l'organisation humaine traditionnelle de l'oasis.

Aujourd'hui, l'oasis et l'exploitation agricole oasienne ne sont plus des «escales» obligatoires des trafics caravaniers sur les grands axes commerciaux mais de véritables écosystèmes et de véritables microcosmes sociaux sur lesquels et autour desquels se construit une nouvelle société agro-industrielle en émergence.

Mais dans cet espace en formation, l'ancienne agriculture proprement saharienne et d'essence familiale est de plus en plus marginalisée et se trouve donc remplacée par des pratiques agricoles et/ou industrielles intensives ou extensives, tendant à rendre «marchand» ce qui pousse à l'ombre et surtout à la périphérie immédiate des palmeraies.

Si les spécialistes insistent sur la nécessité d'un développement moderne encore plus prononcé et plus audacieux de ces zones (en termes de moyens techniques par exemple), il n'est pas inutile d'insister aussi sur ce que présente comme effets néfastes, pour les familles agricoles oasiennes, tout le processus de transformation induit par ces opérations dites de «mise en valeur».

Il convient donc d'accorder plus d'attention à la régression des fondements mêmes de ces agro-systèmes oasiens et à l'impossibilité pour ces derniers de satisfaire les besoins des familles agricoles.

Il n'est pas inutile d'être attentif aux multiples réponses d'ordre technique, économique et social, que peuvent apporter ces mêmes familles à la situation difficile dans laquelle elles vivent. Ces réponses sont d'ailleurs diverses et correspondent chacune à une situation spécifique et à une difficulté particulière.

1. Il y a les réponses des familles qui ont perdu récemment leurs troupeaux et qui pratiquent une agriculture de subsistance sous des palmeraies vieilles de cent ans et largement polluées par la remontée de la nappe : c'est le cas des agriculteurs des «Ghout» dans la région d'El-Oued ou de la région d'Adrar. Celles-là vivent à la limite du sous-développement et vivent une situation de repli-sur-soi, tout en pratiquant le placement de la force de travail des plus jeunes de leurs enfants.

2. Il y a les réponses de celles dont les ressources en eau et en argent sont suffisantes et qui alternent la culture du palmier-dattier, les cultures secondaires (céréaliculture, cultures maraîchères), l'élevage et le commerce. C'est un cas extrêmement rare où les palmeraies sont en équilibre grâce à une mise en valeur judicieuse avec au centre, une oasis phénicienne et, à la périphérie, des zones concentriques d'extension de cultures d'hiver (céréaliculture, fourrages), de cultures intensives et d'élevage. Mais l'équilibre est ici tout à fait précaire, puisque les ressources en eau ne sont pas permanentes et les logiques familiales ont, ces dernières années, tendance à changer face aux nouvelles possibilités d'extension agricole hors des oasis ou de promotion d'activités commerciales ou industrielles.

3. Il y a celles qui abandonnent les agro-systèmes et les ouvrages hydrauliques traditionnels (Foggara) ; la sécheresse, la forte salinisation des sols, l'asphyxie des palmiers-dattiers et la désertification impliquent la dégradation, la sous-productivité et la misère.

Par ailleurs, les rapports sociaux ayant changé dans le sens d'une stratification encore plus grande des catégories sociales, les plus faibles dont les exploitations ne disposent pas suffisamment de canaux d'irrigation ont de moins en moins accès à l'eau d'irrigation et sont donc éliminés.

4. Il y a enfin les individus ou les familles oasiennes ou venant du nord qui misent fortement sur la mise en valeur hydro-agricole à la périphérie des oasis. Les grandes possibilités offertes par l'Etat et les banques pour investir dans la production agricole dans le sud ont ainsi permis l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale d'entrepreneurs agricoles ayant des stratégies capitalistes offensives. Ces familles et ces individus ont multiplié les grands espaces agricoles sans toutefois se soucier des problèmes de sauvegarde et de protection des sols ainsi que des ouvrages hydrauliques traditionnels.

Cette mauvaise utilisation des sols et de l'eau est malheureusement en train de se généraliser et risque de provoquer diverses situations de dégradation agro-écologique particulièrement dangereuses. La sur-exploitation de la nappe albienne (fossile) et l'exhaure d'une eau chaude nécessitant de nouvelles installations spécifiques risquent par ailleurs de poser de sérieux problèmes de coûts économiques, d'une part, et écologiques, d'autre part.

Mais c'est là, évidemment, une stratégie affichée par l'Etat, en tant qu'acteur important dans la transformation de l'espace et des écosystèmes sahariens. C'est également une stratégie affichée et fortement réclamée par la nouvelle catégorie sociale des entrepreneurs agricoles qui évoluent cependant hors de l'univers de l'agriculture familiale oasienne. Cette stratégie implique donc la réalisation d'actions qui ont un enjeu économique important.

III – Conclusion : le point sur les risques et les enjeux dans une agriculture familiale sud-méditerranéenne

Le caractère difficile, aride et semi-aride de l'agriculture familiale imprime ses caractéristiques aux structures de production, conditionne les modes de fonctionnement des systèmes de production et rend tout à fait particulières les stratégies des familles agricoles.

Nous avons tout au long de cette contribution montré, avec des exemples précis, que les agricultures familiales en zone de montagne, en zone saharienne et sur les hauts-plateaux, étaient des agricultures à risques du fait même de leur situation géographique et historique ainsi que des modes d'évolution de leurs agro-systèmes.

Les risques dans ces cas précis sont évidemment importants et déterminent l'existence même de ces agricultures. Il y a le risque agro-écologique lié à la transformation profonde des écosystèmes en agrosystèmes et, donc, au mode de relation des hommes à la terre et à l'environnement.

Il y a évidemment le risque foncier, lequel est intimement lié au mode d'évolution des structures agraires de la zone ou du pays en question : l'espace foncier peut en effet faire l'objet de modifications, de transformations ou d'appropriations par l'Etat ou les particuliers. Cela risque d'influer d'une manière décisive sur la nature des écosystèmes, sur le mode d'évolution des systèmes de production et sur les stratégies familiales quant à la résolution de leurs problèmes de survie.

Il y a ensuite le risque technique qui se trouve lié aux types de performance attendue des systèmes de production et à la nature des techniques de production mises en place : certaines règles de performance et certaines techniques peuvent, dans ce cas précis d'agriculture aride et semi-aride, avoir des effets pervers.

Il y a enfin les risques à caractère économique, social et institutionnel liés surtout aux politiques agricoles menées dans les pays sud-méditerranéens et, notamment, celles qui concernent directement ou indirectement les zones difficiles.

Les contextes socio-politiques, les conditions économiques et les moyens techniques de mise en œuvre de ces politiques peuvent à eux seuls constituer autant de risques importants.

Mais face à tous ces risques, qu'est-il possible de faire et quels sont les véritables enjeux qui entravent ce genre d'agriculture familiale ?

Les enjeux réels sont d'abord perçus par les principaux concernés, les agriculteurs qui, d'ailleurs, luttent désespérément pour assurer la reproduction de leur conditions d'existence : la reproduction simple de l'exploitation agricole et de la famille agricole. A chaque risque, il y a une réponse correspondante malgré l'intensité de la dégradation des écosystèmes et les difficultés techniques et économiques à sortir les familles et leurs zones de la situation de marginalisation dans laquelle elles se sont trouvées.

Les risques les plus importants viennent ensuite de l'extérieur puisque, le plus souvent, l'enjeu le plus important pour l'Etat, en tant que puissance publique, n'est pas de permettre la reproduction de la famille agricole en tant que telle mais de transformer et de modifier, par la mise en valeur ou les opérations dites de développement rural, le paysage de la zone.

Or, l'action de l'Etat ou de tout autre promoteur de développement obéit à des logiques et à des stratégies autres que celles mises en œuvre quotidiennement par les agriculteurs et les familles agricoles. Les logiques et les stratégies de ceux-là sont bien plus adaptées au contexte difficile de leurs zones ; les enjeux sont chez eux encore mieux ciblés.

Diverses situations et divers problèmes sont d'ailleurs nés de la contradiction fondamentale qui existe entre la logique « officielle » et la logique « locale », contradiction qui a entraîné, dans beaucoup de cas, des risques encore plus importants de dégradation, de marginalisation et de sous-développement.

La stratégie de résolution des risques dans ces cas d'agriculture difficile passe donc par la connaissance aussi précise que possible des divers risques encourus et par l'identification des véritables enjeux de ce genre d'agriculture et des possibilités réelles de les sortir de leur sous-développement et de leur marginalisation.

Notes

1. D'après les estimations du MARA relevées dans le document de l'INESG : "Montagnes - forêts - Eléments de stratégie", Alger, 1989.
2. Notamment les familles agricoles de la zone du Moyen-Chélif, victimes du séisme de 1980.

Références

- **Aidoud, A.** (1983). Productivité végétale et applications pastorales, cas des hautes plaines steppiques de Saïda. In : *Séminaire national sur le développement de la steppe*, Saïda, septembre 1983. Organisation Nationale de la Recherche Scientifique-ONRS/Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique-MERS, Saïda.
- **Algérie. Institut National d'Etudes de Stratégie Globale-INESG** (1989). *Montagnes - forêts, éléments de stratégie*. INESG, Alger.
- —. **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche/Direction Générale de la Programmation des Etudes-MAP/DGPE** (1989). *Perspectives de l'agriculture pour l'an 2000*. MAP/DGPE, Alger (document interne inédit).
- —. **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche/Direction des Projets-MAP/DAP** (1989). *Wilaya de Tiaret*. MAP/DAP, Alger (documents statistiques divers).
- —. **Secrétariat d'Etat au Plan/Association Algérienne pour la Recherche sur le Développement Economique et Social-SEP/AARDES** (1970). *Revenu des ménages de la Wilaya de Tiaret*. SEP/AARDES, Alger (recensement de 1966).
- **Ananitchev, K.** (1975). *L'environnement, aspects internationaux*. Ed. Progrès, Moscou.
- **Benrebiha, L.** (1983). Les coopératives pastorales. In : *Séminaire national sur le développement de la steppe*, Saïda, septembre 1983. Organisation Nationale de la Recherche Scientifique-ONRS/Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique-MERS, Saïda.
- **Bertrand, G. ; Bertrand, G.** (1975). *Histoire de la France rurale*. Seuil, Paris (tome 1).
- **Boukhabza, M.** (1979). *L'agro-pastoralisme traditionnel*. Office des Publications Universitaires-OPU, Alger.
- **Boumaaza, N.** (1979). *Rapports villes-campagnes sur le contact Ouarsenis-Sersou*. Thèse de 3^e cycle, Société Nationale d'Edition-SNED, Alger.
- **Brule, J.** (1976). *Transformations récentes de l'espace rural algérien*. Société Languedocienne de Géographie, Montpellier.
- **Cote, M.** (1980). *L'espace rural algérien, prémisses pour un aménagement*. Office des Publications Universitaires-OPU, Alger.
- **Couderc, R.** (1978). *Les hautes plaines sud-oranaises*. Thèse de doctorat d'Etat en Géographie, Université Montpellier III, Montpellier.
- **Djebaili, S.** (1983). Bases écologiques pour un aménagement rationnel. In : *Séminaire national sur le développement de la steppe*, Saïda, septembre 1983. Organisation Nationale de la Recherche Scientifique-ONRS/Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique-MERS, Saïda.
- **Duvigneau, G.** (1985). *Innovations agricoles et société rurale en émergence*. Thèse de doctorat d'Etat ès lettres, Université de Nice, Nice (tomes 1 et 2).
- **Guillermou, Y.** (1974). *Eléments pour une stratégie d'éco-développement pour les zones arides d'Algérie*. Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement-CIRED, Paris, n° 2.
- **Le Coz, J.** (1990). *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires : état territorial et communautés rurales*. Options Méditerranéennes, Etudes et Recherches, série B, n° 2, UNESCO-MAB/CIHEAM, Paris.
- **Perennes, J.-J.** (1979). *Structures agraires et décolonisation : le cas de l'oued Rhir*. L'Harmattan, Paris et Office des Publications Universitaires (OPU), Alger.
- **Sachs, I.** (1980). *Stratégie de l'éco-développement*. Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement-CIRED, Paris (texte ronéoté).
- **Sahli, Z.** (1983). Marginalisation et processus de développement, application au cas du Moyen Chélif. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université Paul Valéry, Montpellier.
- — (1991). Ecosystèmes en crise, risques et sécurité dans une agriculture méditerranéenne : le cas de la zone semi-aride du Sersou. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, Eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier, pp. 49-61.
- **Sari, D.** (1977). *L'homme et l'érosion dans l'Ouarsenis*. Société Nationale d'Edition-SNED, Alger.



Politique agro-alimentaire et reproduction familiale en période de crise: le cas du haricot au Panama

Shigeo Shiki

University College, Londres (Grande-Bretagne)

Résumé. Dans les années 80, afin de résorber la dette extérieure et de lutter contre l'inflation, l'Etat du Brésil a décidé de mener une politique des exportations plus offensive en créant des surplus commerciaux. A cet effet, et en ce qui concerne l'agro-alimentaire, l'Etat a mis en place une politique des prix à la production et à la consommation. Ces mesures ont entraîné des changements dans les structures de production mais aussi dans la structure nationale du marché. Pour illustrer l'impact de cette politique, l'auteur traite du cas du haricot, un des aliments de base de la consommation alimentaire de la population brésilienne.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Structure de production - Système de culture - Erosion - Marché intérieur - Exportation - Politique agricole - Dette extérieure - Inflation - Haricot - Secteur privé - Secteur public - Brésil

Title. *Agrofood policy and family reproduction during a crisis period: the case of beans in Parana*

Abstract. *The Brazilian government decided to pursue a more offensive export policy in the 1980s by creating trade surpluses in order to reduce the external debt and to fight inflation. For this, in the agrofood sector, the state set up a producer and consumer price policy. The measures led to changes in production structures and also in national market structure. The author discusses the case of beans, one of the staple foodstuffs in Brazil, to illustrate the impact of this policy.*

Keywords. *Family farm - Production structure - Cropping system - Erosion - Domestic market - Exports - Agricultural policy - External debt - Inflation - Beans - Private sector - Public sector - Brazil*

I – Introduction

Cette communication traite des transformations de la production familiale du haricot suite à la crise macro-économique des années 1980 au Brésil.

Deux points essentiels sont abordés :

- ❑ la priorité de créer des surplus commerciaux pour faire face au double volet de la crise, c'est-à-dire à la dette extérieure et à l'inflation. Cet objectif a conduit à des changements dans la politique agro-alimentaire, notamment par l'épuisement du modèle de «modernisation conservatrice» dont l'outil principal a été le crédit rural subventionné. Elle a été remplacée par la mise en place d'une politique des prix à la production et à la consommation. De par son champ d'intervention, elle a dû faire face aux intérêts souvent contradictoires des agents sociaux concernés par son application. L'Etat a donc joué un rôle plus actif sur le marché de l'approvisionnement agro-alimentaire : le cas du haricot en est un bon exemple ;
- ❑ les changements dans la structure de la production et du marché du haricot, en étudiant plus particulièrement le cas de la zone d'Irati, grande productrice du haricot dans l'état du Parana. Nous voulons montrer que le retard technologique dans la production du haricot l'a desservi dans l'accès aux terres de bonne qualité. Ces dernières ont été l'objet d'une concurrence acharnée entre la culture en question et les cultures «industrialisées» telles que le soja et le blé. En effet, avec l'avancée des technologies industrielles dans la production agricole, les normes techniques ont été imposées par le capital industriel. Dans ce contexte, le haricot est devenu une culture de terres marginales pratiquée par des producteurs déjà marginalisés par la politique de «modernisation conservatrice».

En ce qui concerne sa consommation, le haricot est depuis toujours un aliment de base de la population brésilienne mais il est de plus en plus remplacé par le riz et le blé. Pendant la crise, le chômage et les bas salaires ont entraîné une diminution du pouvoir d'achat et par conséquent de la consommation alimentaire. C'est l'aspect pervers du modèle d'ajustement à la crise économique discuté dans la communication présentée au séminaire du RAFAC, à Belgrade (Shiki et Del Grossi, 1989).

En 1978 et 1979, la crise de l'approvisionnement en haricot et maïs a obligé l'Etat de les inclure dans un programme de redressement de la production, le «Programme de priorité à l'agriculture» (Homem de Melo, 1983). Ce programme reposait sur plusieurs mesures : la majoration du prix garanti au producteur et des aides financières pour la production et la commercialisation, en principe favorables aux petits exploitants familiaux. Le cas du Parana montre que ces mesures d'encouragement n'ont pas été effectives pour les couches les plus pauvres des petits exploitants, en fait marginalisés par le programme. La production et le rendement n'ont pas augmenté mais sont restés plutôt stagnants (Tableau 1). En dépit de ces résultats médiocres, la structure de production et de distribution du haricot a changé profondément.

Tableau 1. Evolution de la production du haricot par région, de 1973 à 1988 (moyenne triennale en milliers de tonnes)

Périodes de 3 ans	Brésil	Nord	Nord-est	Sud-est	Sud	Centre-ouest
1973-75	2 248,5	25,2	736,2	509,4	839,3	138,5
1976-78	2 108,1	33,0	600,9	510,7	803,4	160,1
1979-81	2 164,3	34,2	544,8	660,0	813,1	112,2
1982-84	2 367,8	60,2	603,1	680,0	886,4	138,0
1985-87	2 257,6	77,6	702,7	629,3	710,4	137,6
1988-89 (1)	2 613,5	98,3	914,0	724,5	724,5	131,5

Source: IPEA/IPLAN (1989)
1 : Période de 2 ans

La structure du marché du haricot est caractérisée par :

- ☐ l'émergence de zones spécialisées de production et de commercialisation ;
- ☐ l'unification du marché national due à l'action des supermarchés ;
- ☐ l'intégration, favorisée par l'Etat, des coopératives dans le marché du haricot.

Dans la structure de production examinée plus en détail dans la section VII, les changements sont marqués par l'émergence d'exploitants familiaux capitalistes. Elle est le résultat du développement de l'emploi de salariés saisonniers pour les périodes à forte demande en force de travail. Les nouvelles techniques de production n'ont apporté aucune amélioration de rendement mais l'utilisation de matériel à traction mécanique a permis d'élargir la surface cultivée en haricot. C'était le seul moyen pour les exploitants de pouvoir augmenter leurs revenus.

II – La politique de création d'un surplus commercial

Dans les années 1980, afin de résorber la crise, la politique macro-économique s'attachait à créer un surplus commercial de produits agro-alimentaires. Cela a induit la transformation de ce système. Le surplus commercial constitué a permis de rembourser les intérêts de la dette extérieure ; de 1983 à 1985, il en couvrait environ 75 % (Tableau 2).

Les exportations agricoles se sont stabilisées à 10 milliards de dollars US dans les années 1980 ; elles étaient cependant deux fois supérieures à celles de la décennie précédente. Cette augmentation répondait à la demande de consommation "fordiste" des pays développés, surtout de l'Europe. Cela ne concerne plus seulement l'exportation de produits tropicaux traditionnels tels que le café, le cacao et le coton mais celui de nouveaux produits dont le soja est l'exemple typique. Les produits agricoles sont devenus les matières premières de l'agro-industrie exportatrice. Même les produits traditionnels sont

exportés sous forme manufacturée. C'est le cas du sucre raffiné, du café instantané, du vêtement, etc.. En outre, les dévaluations systématiques du taux de change et les grandes dévaluations de 1979 et 1983, auxquelles se sont ajoutées d'autres mesures de promotion des exportations et de contraction de la demande interne, ont contribué à l'augmentation des exportations. En même temps, il a fallu mettre en place une politique de substitution à l'importation de certains produits alimentaires tels que le blé qui représentait plus de 90 % des importations agro-alimentaires. L'intervention de l'Etat était nécessaire pour la régulation des prix à la consommation et à la production, ce qui a entraîné une nouvelle augmentation des dépenses publiques.

Tableau 2. Balance commerciale agricole et service de la dette extérieure de 1976 à 1985 (en millions US\$, en dollar courant)

	1977-79	1980-82	1983-85
Exportations (en millions US\$ FOB)			
a. Total	13 341,2	21 200,2	24 847,9 (1)
b. Agriculture	7 826,6	10 021,0	10 749,2 (2)
c. Agriculture/Total (en %)	52,7	47,3	43,3
Importations (en millions US\$ CIF)			
a. Total	16 029,2	23 369,6	15 447,4 (3)
b. Agriculture	2 987,2	3 977,9	2 545,2 (4)
c. Agriculture/Total (en %)	18,6	17,0	16,5
Balance commerciale (en millions US\$)			
a. Total	-2 688,0	-2 169,4	9 400,5 (5)
b. Agriculture	4 839,4	6 043,1	8 204,0 (5)
c. Agriculture/Total (en %)			87,3
d. Importat ² /Exportat ² (en %)	38,2	39,7	23,7
Service de la dette (en millions US\$)			
a. Total	9 077,0	17 571,0	14 453,0
b. Paiement des intérêts bruts	3 718,0	10 104,0	10 935,0
c. Surplus Agricole/Total Dette (en %)	53,3	34,4	56,8
d. Surp. Agric./Paiem. intér. bruts (en %)	130,2	59,8	75,0

Source : Guimaraes, 1987 - Comercio Agrícola, Saldo Comercial e Divida Agrícola. Dados Conjunturais da Agropecuária, 142, Brasília, IPEA/IPLAN.

1 : Valeur FOB basée sur la "Nomenclatura Brasileira de Mercadorias" (NBM), période de janvier à octobre.

2 : Valeur estimée FOB basée sur la NBM : elle se réfère à la valeur accumulée entre janvier et octobre 1986 qui a varié de 11,6 % pour la même période en 1985.

3 : Valeur estimée de janvier à octobre 1986, CIF.

4 : Valeur estimée de janvier à octobre 1986 : elle exclut quelques matériels techniques et intrants tels que des engrais, insecticides et autres.

5 : De janvier à octobre 1986.

III – La politique des prix et l'agriculture familiale

Dans son ensemble, l'accès des petits exploitants familiaux au Programme des prix garantis était faible. En effet, le programme présupposait certaines conditions de fonctionnement des exploitations agricoles qui ne pouvaient se rencontrer dans les petites exploitations agricoles familiales. Une étude menée par la Compagnie de Financement de la Production (CFP), en 1986, a souligné les principaux aspects du processus d'intégration dans le marché des produits agricoles. Pour les paysans, les problèmes commencent avec les étalons ou les normes de qualité exigées par le marché tels que le taux d'humidité et la pureté. En effet, pour les stockages à long terme des produits dans les entrepôts, un pourcentage d'humidité adéquat leur permet de résister aux maladies et aux insectes. Ces normes sont en général décidées par le gouvernement qui établit ensuite les prix conformément à ces dernières.

Par ailleurs, il faut qu'il y ait une certaine homogénéité dans les variétés cultivées pour que le produit commercialisé puisse être reconnu en tant que tel et ainsi générer un prix en rapport avec sa qualité. Il faut donc un agent commercial ou une coopérative de producteurs pour s'occuper de l'écoulement de la production. Quant aux producteurs, ils ne peuvent plus produire la variété qui leur plaît mais celle

demandée par le marché qui impose donc ses propres règles. Pour ceux qui ne suivent pas les normes dictées par le marché, la pénalisation va d'un prix d'achat très faible au simple refus d'achat du produit par l'agent commercial. C'est à ce stade du passage d'un produit agricole quelconque à l'état de marchandise que se situe le cœur des querelles entre les paysans et les opérateurs commerciaux. Et c'est là aussi que se trouve l'espace de la concurrence.

Un autre problème se pose aussi au niveau du transport des produits agricoles à cause de la médiocrité de l'infrastructure routière et de la distance entre les exploitations agricoles et les centres urbains où se trouvent les dépôts des marchandises.

Quant aux coopératives, elles ont un double rôle à jouer : entreprises capitalistes qui doivent s'inscrire dans un marché concurrentiel, elles doivent aussi fournir des services aux exploitants. En tant que structures de commercialisation, les coopératives sont obligées d'installer de grandes unités de transformation leur procurant des économies d'échelle plutôt que de petites unités plus adaptées aux apports des produits agricoles des petits producteurs. Cela gêne ces derniers qui doivent s'associer à d'autres pour compléter leur lot et former ainsi un apport de volume suffisant pour que l'opération de nettoyage, de séchage ou autre, puisse être réalisée par la coopérative. Cela génère parfois de sérieux conflits.

Le système bancaire est un autre facteur qui joue en défaveur des petits exploitants agricoles. Les prêts de faible montant sont très coûteux et les démarches bureaucratiques très compliquées pour des gens parfois illettrés et peu habitués aux fonctionnements bancaires. En effet, les banquiers pratiquent des taux d'intérêt très lourds pour les prêts de faible importance en appliquant une garantie additionnelle pour couvrir des risques éventuels. Les paysans sans terres (fermiers, métayers) ne peuvent offrir aucune garantie ni hypothéquer leurs biens. Si, de plus, on tient compte de leur éloignement par rapport aux centres urbains, le voyage représente déjà une grosse dépense. Toutes ces difficultés réduisent les possibilités d'avoir un crédit à taux bonifié qui pourrait empêcher les petits exploitants de vendre leurs produits à un prix dérisoire.

Les petits exploitants, professionnellement inorganisés, dispersés dans les campagnes, loin des services publics, sont donc largement désavantagés par rapport aux gros exploitants. En terme régional, le programme des prix garantis était basé sur les coopératives des producteurs dont la plupart d'entre elles se trouvent dans le sud modernisé ; il a été réalisé au détriment des nombreux paysans paupérisés du nord-est.

IV – Le marché du haricot au Brésil

Au Parana, un des états du sud du Brésil, une remarquable transformation de l'agriculture a eu lieu dans les années 70 avec l'expansion de la culture de soja. La politique de modernisation s'appuyait sur une vigoureuse industrie mécanique et chimique accompagnant la politique de substitution à l'importation. La structuration de l'industrie d'amont a rendu possible un développement rapide des cultures les plus adaptées aux technologies nouvelles et fortement supportées par une politique de subvention et de crédit rural (Shiki, 1983).

Au niveau mondial, la demande croissante des protéagineux a stimulé le développement des productions de rente au détriment des cultures vivrières traditionnelles telles que le haricot et le manioc qui constituent encore la base alimentaire brésilienne. L'émergence de la culture de soja a marginalisé celle du haricot, que ce soit au niveau de son espace de production en s'implantant sur les meilleures terres, mécanisables de surcroît, ou au niveau de la consommation. La production a stagné et même diminué au niveau national et la consommation a baissé de 13,6 kg/habitant, en 1973-75, à 11,6 kg/habitant, en 1984-86 (FGV/IBRE, 1988 : 11). Malgré cette marginalisation spatiale et sociale provoquée par la politique de modernisation conservatrice des années 70, la production du haricot a connu, par la suite, des changements considérables au niveau de la commercialisation et de la consommation :

- ☐ la spécialisation des zones productrices ;
- ☐ l'unification du marché au niveau national ;
- ☐ la prépondérance des supermarchés dans la distribution des aliments de base.

Par ailleurs, les coopératives sont devenues un facteur important dans le schéma d'intervention étatique pour la régulation du marché du haricot. Il faut souligner que les coopératives, concentrées dans le sud, étaient réticentes vis-à-vis des cultures vivrières, préférant opérer avec des produits d'exportation et de haut niveau d'intégration amont-aval.

V – La structure du marché du haricot

La production de haricot a stagné autour de 2,2 millions de tonnes par an de 1973 à 1987. Cette situation s'observait autant au niveau national que régional, excepté pour la région nord où se trouve maintenant la frontière de l'expansion agricole du Brésil. Cette frontière agricole est un espace d'occupation récente créé à partir du défrichement des forêts afin de produire des aliments de base (haricot, maïs, riz). C'est ainsi que les frontières agricoles sont devenues les zones les plus importantes pour l'approvisionnement en haricot des centres urbains et industriels en plein processus de développement durant la période de l'après-guerre (Foweraker, 1981).

1. Emergence des zones de productions spécialisées

L'intégration croissante de la production de haricot dans le marché a provoqué une spécialisation des zones qui sont alors devenues des centres de convergence pour la production et la distribution qui servent de références pour le prix de la location de la terre ainsi que les prix et la qualité des produits. Ces éléments sont pris en compte au moment de la décision d'achat par les grossistes. Par exemple, la région d'Irecê (Etat de Bahia) est devenue une de ces zones spécialisées qui approvisionne non seulement les centres urbains du nord-est mais aussi les Etats du sud-est (Wilkinson, 1986). Par ailleurs, dans l'Etat de Sao Paulo, la zone d'Itararé qui n'est pas adaptée à une mécanisation intensive s'est spécialisée dans la production du haricot (Graziano da Silva et alii, 1982). Il en est de même pour l'Etat du Parana, plusieurs zones se sont spécialisées dans la production du haricot, parmi lesquelles Irati, que nous analyserons en détail, ci-après. Dans toutes ces régions, se distinguant des zones productrices traditionnelles, une nouvelle catégorie de producteurs familiaux capitalistes est apparue.

2. Unification du marché et concentration du capital commercial

Le processus d'intégration de la production de haricot dans le marché a été fortement influencé par les interventions de l'Etat : la construction des routes, l'implantation de magasins céréaliers, l'installation d'agences bancaires, la mise en place des services de vulgarisation ainsi que des mesures d'aides financières à la production et à la commercialisation (crédit rural à taux bonifiés, programme de prix garantis). Il a été accompagné de la modernisation du système de commercialisation, encouragé par la législation gouvernementale du marché et la concentration de la vente aux mains de quelques grandes chaînes de distribution.

Les grossistes sont devenus des «conditionneurs» avec des marques identifiables qui impliquent une certaine homogénéité dans la qualité de la marchandise. Ces marques sont alors soumises à l'appréciation du public consommateur. C'est pourquoi, les zones productrices ont subi le contrecoup de ces pratiques de marketing. Mais, pour les commerçants, cela signifie une garantie de vente.

L'amélioration des moyens de transport et de communication ont facilité la circulation des produits, fonction des différentes saisons de récolte, des productions parfois échouées dans une région, ... Tous ces éléments participent à la détermination des prix régionaux.

En fait, les centres de consommation et de distribution de Sao Paulo et de Rio de Janeiro traitent environ 60 % du marché du haricot produit au Parana (Tableau 3). Cette unification du marché est un facteur de stabilisation des prix qui est un des objectifs de la politique économique. La distribution du stock du mois d'août à novembre, donc hors saison pour toutes les régions du Brésil, est une des conséquences de cette unification du marché : il n'y a pas de rupture au niveau de l'approvisionnement. A partir du mois de décembre, la récolte provenant du Parana et de Sao Paulo normalise le marché en terme d'approvisionnement. La culture du haricot est considérée comme une des plus risquées du point de vue de la sensibilité aux aléas climatiques et biologiques (attaque des insectes et maladies). La résistance

des paysans à la modernisation est certainement due à ces risques qui sont minimisés dans les systèmes d'association maïs/haricot. Les contraintes technologiques sont encore énormes pour le haricot et l'empêchent de se placer en position favorable sur le marché des produits modernisés. Dans les indemnisations payées par l'Etat, au titre des pertes de production dues aux aléas climatiques et technologiques, le haricot arrive en troisième position après le blé et le riz non-irrigué.

Tableau 3. Parana : Destination des haricots noir et "Rajado", par Etat, de 1983 à 1985

Etats de la Fédération	Haricot Noir		Haricot «Rajado»	
	Tonnes	(%)	Tonnes	(%)
Acre	6,9	0,0	93,8	0,2
Alagoas	284,9	0,4	497,5	0,9
Amapa			5,0	0,0
Amazonas	135,6	0,1	206,7	0,4
Bahia	393,4	0,4	2 738,1	5,2
Ceara	54,2	0,1	528,1	1,0
Distrito Federal	770,4	0,8	1 241,5	2,4
Espirito Santo	2 664,6	2,8	63,0	0,1
Goiás	1 693,9	1,8	1 280,5	2,4
Maranhao	76,4	0,1	33,1	0,1
Mato Grosso	158,1	0,2	1 680,4	3,2
Mato Grosso Sul	631,3	0,7	1 497,1	2,8
Minas Gerais	5 094,4	5,4	5 469,1	10,4
Para	203,3	0,2	369,9	0,7
Parai ba	790,7	0,8	424,8	0,8
Pernambuco	2 629,3	2,8	3 705,1	7,0
Piaui	12,4	0,0	66,2	0,1
Rio de Janeiro	57 905,2	60,8	268,2	0,5
Rio Grande Norte	2 280,7	2,4	1 266,9	2,4
Rio Grande Sul	4 448,9	4,7	62,1	0,1
Rondonia	97,2	0,1	578,2	1,1
Roraima			23,8	0,0
Santa Catarina	3 191,6	3,4	225,2	0,4
Sao Paulo	11 445,8	12,0	29 778,7	56,5
Sergipe	76,5	0,1	607,6	1,2
Fernando Noronha			6,4	0,0
Autres	459,0	0,5		
Total	95 164,7	100,0	52 667,1	100,0

Source : CLASPAR/IPARDES, 1990.

VI – Organisation du marché au Parana

La commercialisation du haricot au Parana est organisée en deux filières :

- ❑ la première est pratiquée par le secteur privé (Schéma I). Les grossistes achètent directement le haricot dans les exploitations agricoles familiales ou à d'autres intermédiaires (petits commerçants, transporteurs dits "camionneurs"), conditionnent la production en petits paquets d'un ou deux kilos qu'ils envoient aux centres de consommation et de distribution ;
- ❑ la deuxième (Schéma II) est organisée par le secteur d'Etat par le biais d'opérations d'achat, Achats du Gouvernement Fédéral (AGF) ou des programmes de financement à la commercialisation, Prêts du Gouvernement Fédéral (EGF et Pré-EGF), en s'adressant directement aux coopératives de producteurs. Ce circuit de commercialisation est supposé garantir les prix minima établis au moment du semis au travers du Pré-EGF, une sorte de paiement avant la récolte qui est censé réduire les transactions d'achat de la récolte à des prix trop bas. C'est le risque principal que peuvent courir les plus pauvres des producteurs qui n'ont pas la possibilité d'attendre longtemps une transaction plus favo-

nable. Cette production est alors stockée dans les magasins disponibles, étatiques et privés, et ensuite revendue hors saison lors de ventes aux enchères. De cette façon, le stock rentre dans le circuit de distribution durant la période de non production. Certaines années, le haricot du stock gouvernemental est vendu directement aux supermarchés à un prix fixe, en accord avec la politique de contrôle de l'inflation.

En dehors de ces deux circuits, la commercialisation du haricot est marginale. Les transactions commerciales avec les «camionneurs», les grossistes et les petits commerçants locaux, ont été réduites par la spécialisation de la production bien que, dans certaines zones lointaines, le marché local puisse encore revêtir une importance majeure. Cependant, l'intégration dans le marché du haricot a cassé les liens traditionnels de dépendance des paysans vis-à-vis des commerçants locaux pour l'approvisionnement en produits alimentaires et la vente de la production.

1. Les effets du schéma II sur la stabilisation des prix

Le schéma II a donc pour objectif d'éviter que le prix au producteur soit inférieur au prix garanti, c'est-à-dire que le prix de vente à la production couvre les coûts de production et assure un revenu agricole fixé par l'Etat. Une forte chute des prix peut arriver dans les années de forte production. En 1985 par exemple, l'Etat a dû acheter 200 000 tonnes sur les 450 000 tonnes produites dans l'Etat du Parana.

Pour un petit exploitant familial, le circuit de commercialisation du Schéma II est compliqué et long, donc décourageant. Quelle que soit la quantité à vendre, le processus de vente demande environ dix jours. Le producteur commence par livrer la production à une coopérative ou à un commerçant agréé par l'Etat. Une fois nettoyé, séché et pilé, un échantillon est prélevé pour l'analyse de qualité. Le lot accepté, le producteur reçoit un justificatif avec lequel il va à la banque pour être payé au prix garanti.

Si l'exploitant ne veut pas vendre sa récolte au prix donné, deux possibilités se présentent à lui. Premièrement, il maintient l'option vente pour une transaction future et, ceci, pour une durée maximum de quatre mois. Dans ce cas, il paie l'intérêt de l'argent prêté et le coût de stockage. Deuxième possibilité, tout en restant dans le Schéma II, le producteur passe du Pré-EGF à l'AGF, sans coût supplémentaire. Ce coût non payé est une sorte de subvention cachée qui tend à bénéficier à ceux qui ont accès au crédit de commercialisation dans le Schéma II. Mais pour ceux qui produisent seulement de petites quantités de haricot, il n'est pas possible d'attendre si longtemps. Ils ont généralement besoin d'argent pour payer les dettes les plus urgentes.

La Coopérative Agricole Mixte d'Irati, la CAIL, a bénéficié du Schéma II. En 1985, elle a acheté environ 35 % de la production zonale. Elle fournissait la Coopérative Centrale COCAP, une concurrente sérieuse du secteur privé de distribution sur le marché de Rio de Janeiro. La COCAP, le plus grand fournisseur de haricot noir du marché de Rio, approvisionnait toutes les grandes chaînes de distribution : les supermarchés couvraient alors de 70 à 90 % du total du marché. «A Curitiba, les supermarchés étaient fréquentés par 64 % des habitants des bidonvilles (...) et par 85 % de la population des classes moyennes» (IPARDES, 1990). On voit bien que la pénétration des supermarchés dans la distribution alimentaire s'est généralisée et, ceci, jusque dans les couches les plus pauvres de la population.

2. Le nouveau système de distribution

Avec la prédominance des supermarchés, le système de commercialisation du haricot a changé de façon à s'adapter à la taille et au fonctionnement des supermarchés. C'est ainsi que la vente du haricot au poids a laissé la place à la vente du haricot en paquets standardisés de 1 ou 2 kg, conditionnés dans des usines appartenant à des grossistes installés dans les zones spécialisées.

Afin de satisfaire les contraintes du marché, les producteurs ont été amenés à moderniser leur système de production : utilisation de semences améliorées et donc monétarisation des moyens de production, intégration et respect des normes du marché. A titre d'exemple, un grain trop humide est plus sensible aux maladies et aux insectes durant le temps de stockage. Les grains endommagés par la pluie pendant la récolte seront refusés ou vendus à très bas prix ; les conditionneurs sont obligés de contrôler la qualité de la récolte.

Le Schéma I est plus souple en ce qui concerne le taux d'humidité requis : il peut dépasser 15 % qui est le taux maximum autorisé dans le Schéma II. Ceci est un atout pour les opérateurs du Schéma I car le taux d'humidité devient un puissant instrument de négociation entre grossistes et producteurs.

VII – La zone d'Irati : l'émergence de producteurs familiaux capitalistes et les effets techno-écologiques

Irati est une zone située au centre-sud du Parana où dominaient l'élevage extensif et l'exploitation du bois de pin et d'*erva-mate*, essentiellement développés par quelques latifundistes, héritiers du système colonial *sesmarias*. Les paysans travaillant sur les terres communales dans le cadre d'un système collectif d'utilisation des pâturages, le *faxinal* (Chang, 1988), fournissaient la force de travail pour l'exploitation du bois. Par ailleurs, une agriculture de subsistance tournée vers les cultures vivrières (Munguia, 1988) était largement pratiquée sur des jachères de 7 à 8 ans par les communautés d'immigrants européens (surtout polonais et ukrainiens) éparpillées dans toute la zone d'Irati.

Dans la majeure partie de la zone, les conditions naturelles ont découragé la mécanisation intensive et la conversion du système de culture traditionnel vers celui, plus moderne, de l'association soja-blé. En fait, basé sur la jachère et pratiqué sur les pentes et les terrains accidentés, ce système cultural développait les cultures de haricot et de maïs (Tableau 4). Dans les terrains marécageux ou dans les plaines plus humides, le riz et quelques variétés de légumes sont aussi cultivés bien qu'ils ne soient pas prédominants.

Tableau 4. Principales caractéristiques écologiques de la zone d'Irati

	Sous-zone A	Sous-zone B	Sous-zone C	Sous-zone D
Caractéristiques	Irati, Mallet, Rebouças, Rio Azul, Imbituva, Sud Prudentópolis, Teixeira Soares.	Nord Imbituva Nord Teixeira Soares	Nord Prudentópolis	Inacio Martins
Localisation	Deuxième plateau	Deuxième plateau (Campos P. Grossa)	Transition entre le 2° et le 3° plateau (Serra da Esperança)	Troisième plateau
Couvert naturel	Forêt de <i>Araucaria</i> éparse	Savane naturelle	Forêt tropicale	Forêt <i>Araucaria</i>
Types de sol	Podzol roux-jaune Cambisol Terre brune	Cambisol Litosol roux	Litosol	Cambisol Terre brune Litosol
Climat (Köppen)	Cfb	Cfb	Transition Cfa/Cfb	Cfb
Topographie	Légèrement vallonnée à collinaire	Plane à légèrement vallonnée	Collinaire à montagneuse	Vallonnée à collinaire
Jachère	Présente	Absente	Présente	Présente
Système du <i>Faxinal</i>	Présent mais en désagrégation	Présent mais en désagrégation	Absent	Présent mais en désagrégation
Force de traction prédominante	Animale	Mécanique	Humaine	Humaine et animale
Activités agricoles prédominantes	Haricot, Maïs, Cochon, Tabac	Soja, Elevage bovin, Maïs	Maïs, Haricot et Cochon	Bois et Tabac

Source : Fuentès et al. (non daté), IAPAR/EMATER-PR

1. Les changements technologiques

L'un des effets de la politique de modernisation conservatrice qui a eu lieu au Parana, surtout dans les années 1970, a été l'exode des paysans dépossédés et expulsés des zones de production modernisées

du nord et du sud-ouest de l'Etat du Parana. Une partie de ces migrants s'est installée dans la zone d'Irati où ils ont trouvé un espace de survie. L'accroissement de la densité de la population dans cette zone et l'intégration de plus en plus forte de la production agricole familiale dans le marché ont entraîné une réduction du temps de jachère à trois ans. En conséquence, la dégradation des sols s'est intensifiée et cela a mis en faillite le système cultural en place, incapable de récupérer la fertilité du sol et d'éliminer les mauvaises herbes.

Modifier le système de culture traditionnel est devenu la seule solution, même si cela n'était possible qu'aux propriétaires de terres en faible pente pouvant être labourées avec une charrue (traction animale mais de plus en plus mécanique). Dans ce relief accidenté, le labour intensif des petites parcelles favorisait l'érosion du sol dont les conséquences ont été encore plus sévères que celles de la réduction du temps de jachère. Les sols plutôt acides et pauvres ont nécessité une fertilisation chimique lourde, ce qui a entraîné l'achat d'engrais et, par conséquent, l'obligation pour les producteurs de contracter des crédits.

En terme de matériel génétique, de nouvelles variétés de haricot noir ont été introduites, le Rio Iguazu et le Rio Tibagi qui ont remplacé les germoplasmes locaux. Néanmoins, ces nouvelles variétés ne sont pas totalement adaptées à la zone. Elles demandent des terres fertiles et des traitements phytosanitaires qui présupposent des connaissances de base pour leur application. Les risques climatiques et agro-techniques ont augmenté au lieu de diminuer et la recherche agronomique n'a pas été capable jusqu'alors de rendre la culture moins fragile. Les maladies bactériennes, fongiques et virales représentent un défi supplémentaire pour les chercheurs et les producteurs de haricot. Les techniques disponibles pour un bon rendement sont coûteuses et, dans la plupart des cas, les petits exploitants n'ont pas les moyens de les payer. C'est là où le crédit joue un rôle décisif car ceux qui y ont accès peuvent se procurer les intrants nécessaires. En somme, tous ces problèmes techniques ont empêché le haricot de devenir une production à forte valeur ajoutée et d'entrer en compétition avec le soja. Le rendement du haricot a même baissé dans presque toutes les zones spécialisées dans cette culture.

2. L'émergence de producteurs familiaux capitalistes de haricot à Irati

Une enquête conduite par l'IAPAR et l'EMATER-PR, en 1987, dans la zone d'Irati (Tableau 4), nous donne une bonne illustration de l'impact des conditions naturelles sur les choix technologiques ainsi que sur la constitution de nouvelles catégories d'exploitants, les producteurs familiaux capitalistes. La zone d'Irati couvre une superficie de 8 300 km² et quatre sous-zones, écologiquement homogènes, dont les caractéristiques sont décrites dans le tableau 4. L'homogénéité a été déterminée en fonction des types de sols, du climat, de la topographie et des systèmes de culture (Fuentes et al., non daté).

L'enquête, réalisée à partir d'un échantillon de 569 exploitations pour une population agricole de 17 500 habitants, a relevé deux sous-zones A et C spécialisées dans la production de haricot noir, généralement cultivé en association avec le maïs (Munguia, 1988). En effet, 51 % de la valeur brute de la production agricole venait du haricot et du maïs dans la sous-zone A et 61 % pour la sous-zone C (Tableau 5). Les autres deux sous-zones B et D ont des caractéristiques très diverses en terme de système de production dominant. La sous-zone B est spécialisée dans la production de soja à grande échelle et la sous-zone D dans l'exploitation du bois et de l'*erva-mate*. Le soja représentait plus de 2/3 de la valeur brute de la production agricole, dans la sous-zone B, alors que, dans la sous-zone D, 46 % du revenu brut agricole venait de l'exploitation du bois.

Tableau 5. Zone d'Irati : spécialisation des cultures dans les différentes sous-zones écologiquement homogènes (en pourcentage de la valeur de la production agricole totale)

Productions	Sous-zones			
	A	B	C	D
Haricot	26	1	16	7
Maïs	25	9	45	14
Soja	2	69	...	...
Bois	...	...	...	46
Cochon	9	1	13	4
Volaille	7	...	4	...
Tabac	7	1	...	...
«Erva mate»	5	1	...	16
Elevage	3	12 (Viande)	2 (Lait)	8
Blé	1	3	...	...
Riz	3	1	5	...
Pomme de terre	4	...	2	...
Oignon	3	...	...	...
Miel	...	...	6	...
Autres	...	...	...	...
Total	100	100	100	100

Source : IAPAR/EMATER-PR (Munguia 1988 : 32, 52, 70 et 90)

3. Typologie des exploitations

D'après Wilkinson (1986) qui a analysé le cas des producteurs de haricot au nord-est (Ireco-Bahia), le facteur déterminant, dans le processus d'intégration de l'exploitation dans le marché, était le travail salarié. Prenant ce même critère pour Irati, on a établi une typologie des exploitations comprenant quatre catégories dont trois d'entre elles avec des actifs agricoles familiaux :

- ☐ catégorie 1 : les exploitations pluriactives avec des revenus extérieurs ;
- ☐ catégorie 2 : les exploitations familiales sans actif agricole salarié ;
- ☐ catégorie 3 : les exploitations familiales capitalistes avec des salariés ;
- ☐ catégorie 4 : les exploitations «capitalistes» sans actif agricole familial.

L'importance économique de chaque catégorie d'exploitations est mesurée par rapport à la part de sa production marchande dans la production marchande totale de la sous-zone d'origine (Tableau 6).

Tableau 6. Production marchande/Production marchande totale des exploitations de chaque sous-zone de la région d'Irati (en %)

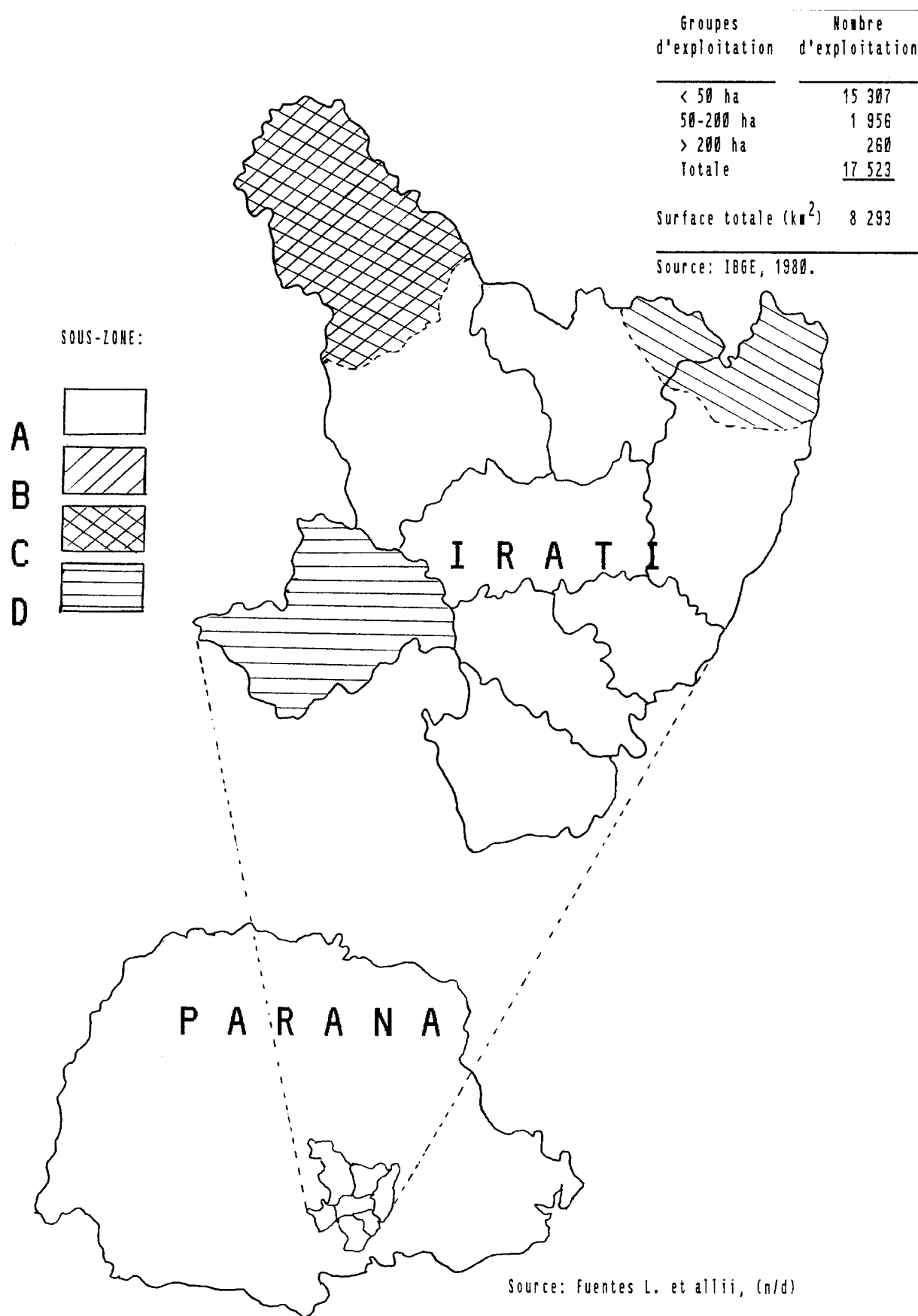
Catégories d'exploitations	Sous-zones			
	A	B	C	D
1. Exploitations pluriactives (1)	2	0	7	1
2. Exploitations familiales sans travailleurs salariés	30	2	63	10
3. Exploitations familiales avec travailleurs salariés	66	0	30	11
4. Exploitations «capitalistes» sans travailleurs familiaux	2	98	0	78
Total	100	100	100	100

Source : Résultats de l'enquête IAPAR/EMATER-PR (Munguia, 1988 : 34, 53, 72, 91)

(1) Inclut l'exploitation qui vend une partie de la force de travail familiale et qui possède des revenus extérieurs (hormis les intérêts de capital).

La sous-zone A comprend la ville d'Irati où sont installés les grossistes, la Coopérative Régionale (CAIL) et les plus importants services publics. Elle est relativement bien dotée d'infrastructures de communication (téléphone, routes) et, vers cette ville, convergent la production zonale de haricot ainsi que celle des autres

Carte 1. Zone de Irati. Surface écologiquement homogène



produits agricoles. Étant donné l'ensemble de ces facteurs qui favorisent l'intégration des exploitations dans le marché, ce sont les exploitations familiales capitalistes (avec des actifs agricoles salariés) qui prédominent et qui fournissent 66 % de la production marchande. Les 33 % restants se répartissent entre les exploitations familiales non-capitalistes (les exploitations familiales sans salariés avec 30 % et les exploitations pluriactives avec 2 %) et les exploitations capitalistes sans actifs agricoles familiaux (2 %).

Dans la sous-zone B, ce sont les producteurs de soja qui prédominent ; ils produisent la presque totalité de la production marchande. Cette sous-zone est plus favorable à la mécanisation lourde qui est le facteur clé de l'adoption des systèmes de production employant des technologies nouvelles. Les gros exploitants (exploitations capitalistes sans actifs agricoles familiaux) combinent la production mécanisée de soja et de blé avec l'élevage extensif sur les parcelles non mécanisables.

La sous-zone C est la moins favorable à la production agro-alimentaire. Ceci est dû à son enclavement (manque d'infrastructures, de services) et aux terrains difficiles à forte inclinaison. Ces conditions naturelles et économiques expliquent la prédominance du système de culture à jachère et l'importance de la catégorie des exploitations familiales non capitalistes (les exploitations familiales sans salariés agricoles qui fournissent 63 % de la production marchande de la sous-zone).

Finalement, dans la sous-zone D, ce sont les deux filières du bois et de *l'erva-mate* qui prédominent et qui sont développées par les exploitations capitalistes sans actifs agricoles familiaux. La culture de haricot n'est pas très répandue et reste circonscrite aux enclaves communautaires des petites exploitations familiales.

En conclusion, on peut dire que les conditions naturelles dans lesquelles les activités agricoles sont pratiquées affectent directement la capacité d'intégrer la production agricole dans le marché. Les contraintes naturelles d'un espace donné empêchant l'utilisation de nouvelles technologies, y compris la mécanisation (Goodman et al., 1987), font que cet espace ne peut permettre que la reproduction des petites exploitations agricoles familiales.

4. Les systèmes de production du haricot

La production de haricot est entièrement le fait de trois types d'exploitations familiales :

- ☐ l'exploitation familiale capitaliste (exploitation familiale avec salariés), prédominante dans la sous-zone A, et principal fournisseur de haricot pour la zone d'Itari : Type I ;
- ☐ l'exploitation familiale non capitaliste (exploitation familiale sans salariés), largement représentée dans la sous-zone C : Type II ;
- ☐ l'exploitation familiale avec des revenus extérieurs (exploitation pluriactive) : Type III.

Les résultats de l'analyse de ces types d'exploitations sont indiqués dans le tableau 7. Trois groupes d'indicateurs ont été étudiés :

- ☐ ceux concernant la taille de l'exploitation ;
- ☐ ceux relatifs au processus de production ;
- ☐ ceux en rapport avec l'efficacité économique.

Tableau 7. Zone d'Irati : Caractéristiques des systèmes de production du haricot (Indicateurs sélectionnés)

Indicateurs	Exploitations familiales avec travail salaire	Exploitations familiales sans travail salaire	Exploitations familiales pluriactives	Exploitations capitalistes de soja
	(Type I)	(Type II)	(Type III)	
01. Superficie moyenne des exploitations (en ha)	74,9	59,7	26,3	1 040,2
02. Exploitants avec des terres louées (en %)	28	-	57	31
03. Surface cultivée (temporaire) (en ha)	31	9,1	5,8	167,7
04. Surface cultivée / actif agricole (en ha)	8,3	2,8	1,9	21,3
05. Actifs agricoles familiaux / total des actifs (en %)	89	98	99	19
06. Nombre moyen d'actifs agricoles familiaux	4,5	5,4	4,6	4,3
07. Exploit. ayant fait appel au crédit officiel (en %)	64	3	0	54
08. Capital Constant / Capital Variable (en sala. mini.) (1)	5,07	0,4	0,19	31,26
09. Mécanisation :				
9.1. Traction animale (%)	-	3	-	-
. + tract. loué (%)	14	9	-	15
. + tract. en propriété (%)	73	-	-	-
9.2. Tract. en propriété (%)	-	-	-	85
10. Exploitants qui achètent des intrants (en %)	100	47	21	100
11. Syst. de culture à jachère :				
. Nombre d'exploitants (%)	55	97	50	15
. Surface en jachère (%)	17,8	32,1	20,3	39,8
. Durée de la jachère (ans)	3,2	4,7	3,6	5,5
12. Valeur de la production brute par travailleur (en sala. mini.) (VBP/UTHE)	42,6	16,9	10,5	128,6
13. Valeur de la production brute par hectare (en salaire minimum)	6,9	9,8	8,4	17,4
14. Revenu mensuel disponible par travailleur (en salaire minimum)	2,37	0,63	0,57	8,37
15. Part du système dans la production marchande totale de la sous-zone (en %)	67	44	59	91
16. Principaux agents de commercialisation	Commerçants Coopératives «Camionneurs»	<i>Bodegueiro</i> (2)	Voisins Commerçants	Agro-industries Coopératives Commerçants

Source : IAPAR/EMATER-PR (Munguia, 1988 : 37, 56, 74, 94)

1 : Le "Capital constant" inclut seulement les intrants, les tracteurs et les animaux de traction ; le "Capital variable" inclut la valeur totale de la force de travail calculée à partir du nombre d'actifs affecté du montant du salaire minimum, qui était de Cz\$ 804,00 ou US\$ 13,84 dans la période enquêtée 1986-1987 (Munguia, 1988 : 21)

2 : Le *Bodegueiro* est un petit commerçant de la communauté rurale qui achète la production et fournit des produits vivriers aux petits exploitants ruraux.

A. Le Type I

Ce système de production présente deux variantes, l'une mécanisée (utilisation de matériel à traction mécanique) et l'autre non mécanisée. Variant par les critères de la taille et de la mécanisation, ces deux sous-classes du Type I présentent néanmoins des résultats économiques semblables (Tableau 8). Cela est dû à l'inefficacité des intrants chimiques employés.

Les types II et III présentent aussi des valeurs semblables en ce qui concerne cet indicateur (Tableau 7, indicateur 13). La mécanisation du labour et l'utilisation d'intrants ne sont pas suffisants pour augmenter le rendement de la culture de haricot au-delà de celui obtenu dans le système de jachère (Type II). Chaque famille de cultivateurs (Type I) a 4,5 actifs agricoles (environ 90 % du total de la force de travail) et cultive en moyenne 8,3 hectares, soit presque trois fois plus que dans le Type II.

Pour le Type I, les investissements en capital ont atteint cinq fois la valeur de la force de travail grâce à l'accès au crédit subventionné (64 % des cas).

Hormis dans la sous-zone B, la traction animale est largement utilisée dans tous les systèmes. Plus de la moitié des producteurs (Type I) pratique la culture en jachère mais ce système est en voie d'abandon en raison de la dégradation provoquée par la réduction du temps de repos de la terre à 3 ans environ.

La meilleure productivité du travail (42,6 salaires minima par an) assure au système de type I (avec mécanisation) un revenu par actif agricole familial de 2,4 salaires minima par mois et par travailleur, résultat économique le plus élevé des trois types définis. Ces exploitants ont eu comme partenaires commerciaux privilégiés les coopératives et les grossistes, ce qui leur a permis d'accéder aux mesures mises en place par l'Etat.

Tableau 8. Zone d'Irati : Comparaison des exploitations mécanisées et non-mécanisées dans le système de Type I (Indicateurs sélectionnés)

Indicateurs	Exploitations familiales avec travail salarié (Type I)	
	Mécanisées (Sous-zone A)	Non-mécanisées (Sous-zone C)
01. Superficie moyenne des exploitations (en ha)	74,9	159,6
02. Exploitants avec des terres louées (en %)	28	-
03. Surface cultivée (temporaire) (en ha)	31	27,7
04. Surface cultivée par actif agricole (en ha)	8,3	6,0
05. Actifs agricoles familiaux/Total des actifs (en %)	89	75
06. Nombre moyen d'actifs agricoles familiaux	4,5	5,0
07. Expl. ayant fait appel au crédit officiel (en %)	64	10
08. Capital Constant / Capital Variable (en salaire minimum) (1)	5,07	1,11
09. Mécanisation :		
9.1. Traction animale (en %)	-	-
. + tracteur loué (en %)	14	-
. + tracteur en propriété (en %)	73	-
9.2. Tracteur en propriété (en %)	-	-
10. Exploitants qui achètent des intrants (en %)	100	80
11. Système de culture à jachère :		
. Nombre d'exploitants (en %)	55	100
. Surface en jachère (en ha)	17,8	105,6
. Durée de la jachère (en années)	3,2	4,7
12. Valeur de la production brute par travailleur (en salaire minimum) (VBP/UTHE)	42,6	36,0
13. Valeur de la production brute par hectare (en salaire minimum)	2,4	2,5
14. Part du système dans la production marchande totale de la sous-zone (en %)	67	61
15. Principaux agents de commercialisation	Commerçants, Coopératives et «Camionneurs»	Commerçants

Source : Résultats de l'enquête IAPAR/EMATER-PR (Munguia, 1988 : 37, 56, 74, 94)

1 : Le "Capital constant" inclut seulement les intrants, les tracteurs et les animaux de traction ; le "Capital variable" inclut la valeur totale de la force de travail calculée à partir du nombre d'actifs affecté du montant du salaire minimum qui était Cz\$ 804,00 ou US\$ 13,84 dans la période enquêtée 1986-1987 (Munguia, 1988 : 21)

B. Le Type II

Ce système n'emploie pas de salariés et est basé sur la jachère. Extrêmement demandeur de travail, il constitue la seule pratique culturale viable dans les conditions très difficiles que présente la sous-zone C. La mécanisation, même celle à traction animale, est difficilement réalisable et peut être considérée comme négligeable dans ce système, d'où une très forte pénibilité du travail agricole. Ce dernier est réalisé manuellement. Il consiste au défrichage à la faucille ou à la hache et ensuite au brûlis. Le semis, les sarclages et la récolte se font aussi manuellement.

Dans le système de jachère, il n'y a pas de traitement phytosanitaire, ce qui réduit énormément les charges d'exploitation. Une culture en jachère de 32 ha en moyenne et sur une période de 4,7 ans permet la régénération de la fertilité du sol et la réduction des mauvaises herbes.

La productivité du travail est très basse : 2,8 hectares de surface cultivée par actif agricole contre 8 hectares dans le Type I. Le revenu agricole mensuel disponible représente 60 % du salaire minimum, ce qui donne une idée de la pauvreté de ces exploitants et de leur incapacité à investir. C'est pourquoi les exploitants font appel à l'aide de l'Etat ou d'un commerçant privé. Le crédit à taux bonifié n'est pas utilisé

pour l'achat des machines mais pour l'embauche de salariés lors de la récolte ou pour le déboisement. Ces salariés sont souvent des exploitants voisins pluriactifs.

La précarité des moyens de communication et, par conséquent, la faiblesse des relations commerciales rendent ce système plus autonome que les autres systèmes présents dans la zone. Les transactions marchandes sont faites par les petits commerçants locaux, les *bodegueros*, qui fonctionnent souvent comme intermédiaires entre les producteurs et les grossistes des centres de convergence. Ces commerçants locaux sont souvent les fournisseurs des producteurs et établissent un lien de dépendance très fort, presque personnel, menant assez souvent à l'endettement permanent de ces derniers.

C. Le Type III

La contrainte majeure pour ce système est le manque de terres : seulement 5,8 ha de surface cultivée sur une surface totale moyenne de 26,3 ha. La limitation de terre réduit le temps de jachère mais la surface cultivée par actif agricole reste faible avec 1,9 ha/actif agricole. L'investissement en capital représente à peine 20 % de la valeur de la force de travail et le crédit officiel n'est pas à la portée des exploitants du système de Type III. Le raccourcissement de la période de jachère entraîne la dégradation des sols, ce qui fait, par contrecoup, augmenter le temps de travail et baisser la productivité. C'est pourquoi les actifs familiaux, dans ce système, préfèrent travailler hors exploitation. Souvent, ils sont employés par les exploitants plus riches du voisinage ou dans les villages.

Les exploitations familiales productrices de haricot ont été classées en trois types, selon leurs mode de fonctionnement. Mais cette distinction n'empêche pas qu'il y ait des rapports de coopération/exploitation entre eux, surtout entre le Type II et le Type III.

VIII – Conclusion

La politique macro-économique des années 80 a mis l'accent sur la nécessité de créer des surplus commerciaux pour faire face à la crise économique. La politique agro-alimentaire de la modernisation conservatrice a été alors remplacée par une politique des prix. Les mesures prises ont surtout joué en faveur des productions commercialisables (réalisées dans des systèmes de production mécanisés), mais ont marginalisé certaines productions très peu intégrées dans le marché telles que celle du haricot.

La culture du haricot, essentiellement produite par les petits exploitants familiaux, a stagné dans les années 80 mais il y a eu des transformations considérables au niveau des structures de production et de celles du marché : la spécialisation des zones productrices, l'unification du marché national, jusqu'alors régionalisé et la prédominance des grandes chaînes de distribution dans le marché.

La concentration de capital a eu lieu dans le secteur commercial, à la fois chez les grossistes reconvertis dans le conditionnement du haricot mais aussi dans les grandes chaînes de distribution qui ont pris une large part du marché.

Au niveau des producteurs, le développement technologique a été défavorable aux petits exploitants de haricot qui ont été refoulés vers des zones marginales. La concurrence technologique a privilégié le système soja/blé au détriment d'autres systèmes culturels, tels que celui du haricot/maïs, traditionnellement pratiqué par les petits exploitants. Dans des zones aux contraintes naturelles très difficiles et très peu appropriées à la mécanisation, comme celle d'Irati, la technologie dominante ne peut s'adapter. Cela n'a pourtant pas empêché l'intégration de la production dans le marché, avec pour résultat la différenciation des exploitations agricoles familiales en trois types : le système capitaliste, le système non-capitaliste et le système pluriactif.

L'analyse du fonctionnement de ces systèmes permet de dire que le travail saisonnier a eu un rôle vital dans la reproduction des systèmes de production de la zone d'Irati et a constitué l'élément clé de la différenciation sociale. Reproduisant le modèle de la «révolution verte», les technologies nouvelles (matériel, engrais et produits de traitement, semences améliorées, ...) ne peuvent être appliquées que là où les terres sont mécanisables. Dans ce cas, la culture la plus appropriée n'est pas le haricot mais l'association de deux cultures, le soja et le blé. C'est évident pour la sous-zone B où prédomine le soja. Les

technologies nouvelles n'ont pas réussi à faire augmenter la surface cultivée et le rendement dans les zones aux conditions naturelles difficiles. Elles n'ont fait qu'aggraver le processus de dégradation du sol par l'érosion.

L'intervention de l'Etat s'est intensifiée dans les années de crise, les années 80, renforçant les coopératives en tant qu'agents privilégiés dans la structure du marché du haricot, sans pour autant être capable de réduire l'instabilité des prix au-delà du court terme. La production est restée stagnante, a parfois même régressé, mais s'est réorganisée dans les zones spécialisées. Par ailleurs, cette politique a entraîné la réduction du pouvoir d'achat de la population déjà pauvre et fortement consommatrice de haricot.

Références

- **Brésil. CFP** (1986). *Avaliação da eficiencia da politica de garantia de preços mínimos para o pequeno produto rural : uma investigação em áreas selecionadas do Sul do Brasil*. CFP, Brasília (estudos especiais, vol. 20).
- —. **FGV/IBRE/CEA** (1980). *Balanço e disponibilidade interna de generos alimenticios de origem vegetal*. FGV, Rio de Janeiro, novembre.
- —. **IPARDES** (1990). *Comercializacao de alimentos no Parana*. IPARDES, Curitiba (Fundação Edison Vieira).
- **Chang, M.Y.** (1988). Sistema faxinal : uma forma de organização compoensa em desagregação no centro-sul do Parana. Institut Agronomique du Parana-IAPAR, Londrina (Boletim Tecnico, n° 22).
- **Foweraker, J.** (1981). *The struggle for land: A political economy of the pioneer frontier in Brazil from 1930 to the present day*. Cambridge University Press, Cambridge.
- **Fuentes, L.; Lara, J.L.N.; Eltz, F.L.F.; Bragagnolo, N.** (n.d.). Identificação de zonas edafoclimaticas e socioeconomicas homogêneas na regio de Irati-PR. Rapport de recherche non-publié, Institut Agronomique du Parana-IAPAR, Londrina.
- **Goodman, D.; Sorjb, B.; Wilkinson, J.** (1987). *From farming to biotechnology: A theory of agro-industrial development*. Basil Blackwell, Oxford.
- **Graziano Da Silva, J.** (coord.). (1982). *Diferenciacion campesina y cambio tecnologico : el caso de los productores de frijol en Sao Paulo*. DEPE/IFCH/UNICAMP et IICA/PROTAAL, Campinas (2 vol.)
- **Homem De Melo, F.** (1983). *O problema alimentar no Brasil : A importancia dos desequilibrios tecnologicos*. Paz e Terra, Rio de Janeiro.
- **Körner, P.; Maass, G.; Siebold, T.; Tetzlaff** (1987). *The IMF and the debt crisis: A guide to the third world's dilemma*. Zed Books, Londres.
- **Munguia P., M.** (1988). Sistemas produção predominantes na regio de Irati - Parana : um estudo de tipologia e diferenciação de produtores rurais. Rapport de recherche non-publié, IAPAR, Londrina.
- **Shiki, S.** (1983). *Le soja dans l'implantation du capitalisme dans une région du Brésil : le cas du Parana*. Thèse Master of Science, CIHEAM/Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, Montpellier.
- **Shiki, S. et Del Grossi, M.E** (1989). Politique agro-alimentaire, pluriactivité et intensité de la production dans le bassin du haut et moyen Iguaçu. Atelier-séminaire International du RAFAC *Les Emplois en Dehors de l'Agriculture et l'Intensité de la Production Agricole*, Belgrade-Zemun, 24-29 Septembre 1989.
- **Wilkinson, J.** (1986). *O Estado, a agroindustria e a pequena produção*. HUCITEC/CEPA-BA, Sao Paulo et Salvador.



Les transformations du système de culture dans la région de Çukurova

Les substitutions céréales-soja-coton

Oguz Yurdakul

Çukurova Universitesi, Ziraat Fakultesi, Adana (Turquie)

Résumé. Culture traditionnelle de la région de Çukurova, le coton a connu, depuis les années 70, de grandes variations interannuelles liées à l'apparition de parasites et aux fluctuations du marché. Devenu aujourd'hui une culture à risques, le coton se voit évincé par d'autres cultures (maïs, blé, soja, maraîchage, vergers, ...). Classées en fonction de leurs systèmes de culture actuels, les exploitations ont ensuite été étudiées (taille, structures, revenus agricoles, productivité, investissements, transactions foncières, mode de faire-valoir, projets des exploitants). Le devenir de cette agriculture irriguée semble tendre vers la récession de la culture du coton et le développement des cultures de substitution introduites ces dernières années.

Mots clés. Agriculture - Risque - Irrigation - Coton - Mode de faire-valoir - Système de culture - Exploitation agricole familiale - Structure d'exploitation agricole - Production végétale - Productivité - Revenu agricole - Investissement - Marché foncier - Turquie

Title. *Changes in the cropping system in the Çukurova region. Substitution between grain crops, soya and cotton*

Abstract. *Cotton is a traditional crop in the Çukurova region. There have been substantial interannual variations since the 1970s because of the appearance of pests and because of market fluctuations. It is a risk crop today and is being squeezed out by other crops (maize, wheat, soya, vegetables, orchards, etc.). Farms were classified according to their present cropping systems and then studied (size, structure, farm income, productivity, investments, land transactions, tenure system, operators' projects). This irrigated farming seems to be moving towards a decrease in cotton growing and development of the replacement crops introduced in recent years.*

Keywords. *Agriculture - Risk - Irrigation - Cotton - Tenure system - Cropping system - Family farm - Farm structure - Crop production - Productivity - Farm income - Investment - Land market - Turkey*

I – Introduction

La région de Çukurova se situe au sud de la Turquie, à l'est de la mer Méditerranée et comprend les villes d'Adana, Içel et Hatay. Cette région est enrichie par des alluvions qui sont apportés par les fleuves Seyhan, Ceyhan et Berdan et bénéficie de l'irrigation. La région occupe environ 5 % des terres agricoles de Turquie et fournit approximativement 10 % de la production agricole du pays (en valeur).

Les terres cultivables de la région couvrent une surface de 1,3 million d'hectares, dont 310 000 en irrigué (23,5 %). Dans la région, il existe deux grands projets d'irrigation : celui de Seyhan (130 000 ha) et celui de Ceyhan (93 000 ha). Outre ces deux grands projets, il en existe d'autres de moindre importance dans des zones plus réduites. La recherche, dont nous rendons compte ci-après, a été réalisée dans la zone irriguée par la digue de Seyhan.

Jusqu'aux années 1980, dans la zone de Seyhan, on produisait essentiellement du coton. Mais à partir des années 1970, le rendement et la production du coton ont montré des fluctuations interannuelles très importantes, conséquences des parasites du coton dans la zone. La date d'apparition dans le cycle cultural, l'étendue de la zone touchée et la présence, parfois simultanée, de plusieurs de ces parasites influencent considérablement le rendement, d'une part, et font augmenter les dépenses en pesticides, d'autre part. Ainsi, le prix de revient du coton peut varier énormément d'une année à l'autre. Par ailleurs, le prix de vente du coton varie également, selon les années, mais ces fluctuations ne sont pas en rap-

port avec le prix de revient. Cette situation influence d'autant plus fortement les fluctuations du revenu net à l'hectare.

Les résultats économiques de la production de coton sont donc aléatoires et c'est donc une culture qui comporte des risques importants pour les producteurs. Pour cette raison, les exploitants agricoles désiraient abandonner ou, tout au moins, diminuer cette production mais ils avaient peu d'alternatives de substitution. A partir de 1980, l'Etat, par des politiques de prix et de crédits adéquates, a encouragé la production de maïs et de soja comme deuxième cultures. A la suite de la mise en place de ces mesures, les exploitants, qui ne pouvaient plus supporter les risques liés à la culture du coton, ont commencé à l'abandonner pour produire du maïs ou du blé en première culture et du soja en deuxième culture. En conséquence, la production de coton dans la région de Çukurova a commencé à diminuer. La production de coton de la région, qui représentait 46,4 % de la production totale du pays en 1980, a baissé jusqu'à 31,0 % en 1988. Le Tableau 1 nous montre les fluctuations du revenu net et de la surface cultivée en coton sur la période allant de 1971 à 1988.

Tableau 1. La fluctuation du revenu net, du rendement et des superficies cultivées en coton dans la zone étudiée

Années	Revenu net (1000 LT/ha)	Superficies en coton (ha)	Superficies irriguées (ha)	Sup. en coton/ sup. irriguées (%)	Rendement (kg/ha)
1971	1 126	51 518	58 400	88,2	3 380
1972	702	52 437	58 400	89,8	3 200
1973	2 664	60 324	62 400	96,7	3 400
1974	51	79 598	83 550	95,3	3 200
1975	-94	56 110	95 527	58,7	2 200
1976	1 150	36 337	95 527	38,0	2 900
1977	253	79 900	104 102	76,8	3 100
1978	116	59 764	110 480	54,1	2 470
1979	1 085	52 160	110 480	47,2	3 150
1980	867	69 294	103 000	67,3	2 800
1981	253	66 000	103 000	64,1	2 560
1982	555	44 037	103 000	42,8	3 450
1983	1 400	44 710	115 000	38,9	2 990
1984	1 336	65 124	119 900	54,3	3 260
1985	332	58 455	125 300	46,7	2 990
1986	282	43 987	132 300	33,2	3 080
1987	1 911	35 744	132 300	27,0	2 910
1988	646	51 352	131 700	39,0	2 810

Source : DIE, 1990 ; Yurdakul et Akdemir, 1988

La diminution de la production de coton s'est donc accompagnée de l'augmentation des productions de maïs, de blé et de soja-maïs. On a surtout observé ces modifications du système de culture de la zone dans les petites exploitations. Une partie des petits exploitants n'a pas pu supporter les aléas de la culture du coton ni avoir accès aux crédits pour couvrir les charges d'exploitation liées à cette production. Certains d'entre eux ont donc préféré cultiver du maïs ou du blé en association avec une deuxième culture. D'autres ont quitté l'agriculture en vendant ou en louant leurs terres. Cependant, les exploitants qui ont accepté les risques liés à la culture du coton, traditionnelle dans la région, ont maintenu cette dernière tout en diminuant généralement sa part dans leurs exploitations. De ces considérations générales, ont découlé les questions ci-dessous qui constituent l'objet même de notre recherche :

- ☐ Les exploitants continueront-ils à abandonner la production du coton ?
- ☐ Si oui, dans le futur, quelles cultures pourraient être développées dans la région ?
- ☐ Le grand projet d'irrigation de GAP¹ influencera-t-il la production agricole de la zone ?
- ☐ Quelles sont les opinions des exploitants en ce qui concerne leur avenir ?
- ☐ L'achat et la vente des terres ont-ils augmenté ou diminué et y-a-t-il eu un changement dans le mode de faire-valoir des exploitations agricoles de la zone ?

II – Méthodologie

Cette recherche a été réalisée auprès des exploitations agricoles de la zone irriguée de Seyhan. Il existe 136 villages irrigables. Profitant des recensements annuels de la Direction Régionale de l'Irrigation, nous avons obtenu les listes des villages et des exploitations avec leurs dimensions et leurs structures de production. A partir de ces données, nous avons choisi 15 villages représentatifs de la région. Dans la zone étudiée, depuis des années, on pratique l'irrigation et on utilise une technologie avancée par rapport à l'ensemble de la Turquie. Il n'y a pas, par conséquent, du point de vue des techniques agricoles utilisées, des différences significatives entre les exploitations des différents villages.

Après avoir sélectionné ces 15 villages, pour constituer l'échantillon des exploitations, nous avons choisi, de façon aléatoire, 6 exploitations par village soit 90 exploitations au total. L'enquête s'est déroulée entre février et avril 1991. Elle a porté sur les résultats de l'année 1990, année considérée comme bonne pour les producteurs de coton. L'équipe de recherche a procédé à l'interview du chef d'exploitation. L'ensemble des enquêtes réalisées a fait l'objet d'une transcription sur bordereaux en vue du traitement informatique (4 enquêtes ont été éliminées).

III – Structures des exploitations étudiées

L'exploitation des données de notre enquête nous a permis de réaliser les deux tableaux suivants : le Tableau 2 sur la répartition des exploitations étudiées selon la SAU et le Tableau 3 selon l'occupation du sol.

Tableau 2. Répartition des exploitations agricoles selon la SAU

Tranches de superficie (ha)	Nombre d'exploitations	% par rapport à l'échantillon	Taille moyenne des exploitations (ha)
0,1-5,0	28	32,6	2,9
5,1-10,0	30	34,9	7,9
10,1-25,0	16	18,6	16,7
25,1-100,0	12	13,9	38,7
Total	86	100,0	12,2

Source : Enquêtes

Tableau 3. Répartition des exploitations agricoles selon l'occupation du sol

Cultures	Superficie cultivée (ha)	Superficie cultivée / sup. cultivée totale (%)
Blé	5,84	47,9
Coton	4,26	34,9
Maïs	1,60	13,1
Autres	0,50	4,1
Total	12,2	100,0
2ème cycle soja	1,34	11,0
2ème cycle maïs	1,54	12,6

Source : Enquêtes

La dimension moyenne des exploitations étudiées est de 12,2 hectares. Le pourcentage des terres consacrées à la production de blé est très élevé (47,9 %). En outre, la production de maïs et de la deuxième culture (soja et/ou maïs) est importante. Au début des années 1980, les productions de soja et de maïs étaient presque inexistantes. Or, en 1988, la production de soja atteint 123 964 tonnes et celle de maïs 235 530 tonnes pour la région de Çukurova alors qu'elle était de respectivement 65 et 9 420 tonnes en 1980.

1. Structures des exploitations

En fonction des systèmes de culture, on peut répartir les exploitations étudiées en trois catégories (Tableau 4) :

- ☐ dans la première catégorie, se trouvent les exploitations qui produisent essentiellement du blé et une deuxième culture ; ces exploitations sont relativement petites et leur mode de faire-valoir est mixte ;
- ☐ la deuxième catégorie comprend les exploitations produisant essentiellement du coton ; la taille moyenne de ces exploitations est de 12,6 ha et les agriculteurs travaillent leurs propres terres ainsi que des terres louées en fermage (71,3 %). Le métayage n'est pas très répandu dans les exploitations à cause des fluctuations du marché et des charges d'exploitation excessives liées à la culture du coton ;
- ☐ les exploitations de la troisième catégorie sont relativement grandes. Elles produisent du blé et une deuxième culture qui ne présente pas de risque. En outre, elles produisent du coton, des fruits (agrumes) et des légumes dont le bénéfice fluctue chaque année. Les agriculteurs pratiquent le métayage pour le blé ; par contre, le coton est produit sur leurs propres terres et sur des terres louées en fermage.

Tableau 4. Répartition des exploitations agricoles selon leurs systèmes de culture

Cat.	Typologie	Effectif et %	Superficie moyenne (ha)	Blé (%)	Coton (%)	Maïs (%)	Autres (%)	2e cult. cultures (%)	Nb moyen de vaches laitières	Mode de faire-valoir (%)		
										Direct	Fermage	Métayage
1	Exp. produisant essentiellement du blé	27 31,4%	7,0	97,8	0,4	0,0	1,8	52,8	0,6	34,9	39,1	26,1
2	Exp. produisant essentiellement du coton	27 31,4%	12,6	10,9	84,2	4,5	0,4	1,0	0,1	29,7	71,3	0,0
3	Exp. mixtes	45 52,3%	15,2	39,8	31,7	19,0	5,5	21,4	1,1	41,7	39,9	18,4
Total de l'échantillon		86 100,0%	12,2	47,9	34,9	13,1	4,1	23,6	0,8	38,4	44,9	16,7

Source : Enquêtes

L'élevage est pratiquement inexistant dans cette zone. En 1973, on a mis en place un projet pour développer l'élevage. On a fourni des races pures de bétail ainsi que le crédit nécessaire aux agriculteurs qui désiraient se lancer dans l'élevage mais on n'a pas obtenu de résultats satisfaisants. Actuellement, il existe encore des vaches laitières dans un petit nombre d'exploitations. Les élevages ovin, caprin et l'aviculture n'existent pas. Dans la 2ème catégorie, une seule exploitation a des vaches laitières. Par contre, dans les autres catégories, l'élevage est relativement plus développé mais n'atteint pas cependant un niveau significatif.

Le mode de faire-valoir des exploitations agricoles de l'échantillon est particulier à la région. En effet, en Turquie, les agriculteurs préfèrent généralement travailler sur leurs propres terres ; le fermage et le métayage ne sont pas très répandus. Or, dans la région de Çukurova et, surtout à Adana, une partie des agriculteurs, ne disposant pas de suffisamment de terres, travaillent en dehors de l'agriculture ; ils louent alors leurs terres. Nous avons étudié le mode de faire-valoir en fonction de la taille des exploitations. Comme on peut le voir dans le Tableau 5, le métayage est plus répandu dans les grandes exploitations.

Tableau 5. Mode de faire-valoir des exploitations agricoles en fonction de leur taille (en %)

Tranches de superficies	Taille moyenne	Nombre moyen de parcelles (ha)	Mode de faire-valoir (%)		
			Direct	Fermage	Métayage
0,1-5,0	2,9	1,8	53,6	46,4	0,0
5,1-10,0	7,9	3,0	47,4	44,2	8,4
10,1-25,0	16,7	4,8	24,9	60,2	14,9
25,1-100,0	38,7	7,6	39,2	36,2	24,3
Total	12,2	3,6	38,4	44,9	16,7

Source : Enquêtes

2. Revenu agricole et productivité brute

Dans les exploitations étudiées, le revenu agricole moyen par hectare est de 23 408 262 LT (Tableau 6). Les exploitations de la catégorie 2 sont particulièrement performantes puisque les revenus agricoles à l'hectare et par actif agricole familial sont respectivement 1,33 et 1,94 fois plus élevés que la moyenne. La raison principale de cette situation est que l'année 1990 a été très bonne pour les producteurs de coton. Par contre, le revenu agricole par exploitation, par hectare et par actif agricole familial, est très bas dans les exploitations qui produisent essentiellement du blé.

Tableau 6. Revenu agricole familial selon le système de culture des exploitations agricoles (enLT)

Catégories	Rev. agric. disponible pour la famille	Nb. moyen d'actifs agricoles familiaux	Revenu agricole par ha	Rev. agric. par actif agricole familial	Utilisation de la main-d'œuvre familiale (%)
1	8 928 920	1,96	1 275 560	4 555 571	36,6
2	32 361 966	1,57	2 568 410	20 612 717	32,0
3	28 922 881	2,53	1 902 825	11 431 968	47,1
Moyenne	23 408 262	2,20	1 918 710	10 640 119	42,1

Source : Enquêtes

Dans toutes les catégories d'exploitations, l'utilisation de la main-d'œuvre familiale est faible. Cependant, les exploitations mixtes de la 3ème catégorie utilisent plus de main-d'œuvre familiale que celles des autres catégories parce que leur taille est plus importante et qu'elles développent une plus grande diversité de produits agricoles.

Par contre, l'emploi de la main-d'œuvre familiale est faible dans les exploitations de catégorie 2, par rapport aux autres catégories, parce que les exploitants font appel à une main-d'œuvre saisonnière qui vient généralement de l'Anatolie du sud-est pour l'irrigation, le sarclage et la récolte du coton. Chaque année, selon l'importance de la production de coton, de 200 à 250 000 ouvriers agricoles saisonniers sont embauchés. Après la réalisation du grand projet d'irrigation (GAP), les exploitants de la région de Çukurova auront certainement beaucoup de difficultés à trouver des ouvriers saisonniers. Par ailleurs, dans ces mêmes exploitations, l'utilisation du travail familial est inférieure à la moyenne car le nombre de personnes de la famille qui travaillent hors exploitation est plus élevé que dans les autres catégories. En effet, les exploitants qui pratiquent la culture du coton, culture à risques qui peut générer des charges d'exploitation élevées, recherchent un revenu extérieur à l'exploitation apporté par les membres de la famille qui leur permettra d'acheter à temps les intrants nécessaires pour la production de coton. Le Tableau 7 nous montre les charges d'exploitation selon les systèmes de culture pratiqués.

Tableau 7. Charges d'exploitation (en 1 000 LT/ha) selon les systèmes de culture des exploitations agricoles

Catégories	Engrais	Produits phyto.	Semences	Matériels agricoles	Autres C.I.	Dépenses salariales	Prélèvements	Total
1	293	98	164	622	222	94	936	2 428
2	259	943	93	500	297	622	996	3 710
3	258	523	108	549	210	256	797	2 701
Moyenne	265	623	123	554	227	288	856	2 936

Source : Enquêtes

La productivité brute de la terre, celle de la main-d'œuvre familiale et celle du capital d'exploitation sont plus élevées dans les exploitations de la catégorie 2 (Tableau 8).

Tableau 8. Productivité brute (en LT) selon le système de culture des exploitations agricoles

Catégories	Productivité brute de la terre	Productivité brute de la main-d'œuvre familiale	Productivité brute du capital d'exploitation
1	3 326 378	11 930 837	0,98
2	6 147 366	49 296 395	2,90
3	4 449 050	26 729 470	1,57
Moyenne	4 538 666	25 148 335	1,60

Source : Enquêtes

3. Investissements

A. Les investissements agricoles

Le nombre d'exploitants qui investissent dans l'agriculture est plus élevé dans la catégorie 2. La plupart des exploitants investissent plutôt dans l'achat de terre et l'équipement agricole (Tableau 9).

Tableau 9. Investissements dans les exploitations agricoles pendant les 5 dernières années

Catégories	Oui	Non	Invest. moyens (millions LT)	Source		Types d'investissement		
				Auto- financement	Crédit	Terre	Matériel	Bâtiments
1	4	23	27,3	4	0	1	1	2
2	6	8	55,8	3	3	3	2	1
3	12	33	53,7	8	4	5	6	1
Total	22	64	49,5	15	7	9	9	4

Source : Enquêtes

Le Tableau 10 nous montre les projets d'investissements des exploitants pour les années à venir. Dans toutes les catégories, plus de la moitié des exploitants désirent investir dans l'agriculture mais l'investissement moyen projeté est plus élevé dans les exploitations mixtes de la 3ème catégorie.

Tableau 10. Projets d'investissement des exploitants agricoles

Catégories	Oui	Non	Invest. moyens (millions LT)	Types d'investissement		
				Terre	Matériel	Bâtiments
1	16	11	23,6	11	3	2
2	7	7	56,4	6	1	0
3	23	22	70,0	14	5	4
Total	46	40	53,5	31	9	6

Source : Enquêtes

B. Les investissements non agricoles dans les exploitations agricoles pendant les 5 dernières années

La plupart des exploitants n'ont pas investi en dehors de l'agriculture (Tableau 11). En effet, les investissements agricoles sont plus élevés que les investissements non-agricoles. Une partie des exploitants préfèrent acheter de l'or pour constituer leur épargne. L'achat de l'or, surtout dans les milieux ruraux, est très répandu en Turquie et, pour les exploitants, l'or est une garantie pour l'avenir.

Tableau 11. Investissements non-agricoles des exploitants agricoles

Catégories	Oui	Non	Invest. moyens (millions LT)	Maison	Types d'investissement		
					Commerce	Mixte	Achat d'or
1	4	23	42,2	1	-	2	1
2	1	13	11,4	-	1	-	-
3	10	35	28,3	2	-	3	5
Total	15	71	28,0	3	1	5	6

Source : Enquêtes

C. Les transactions foncières dans les 5 dernières années

Neuf exploitants ont acheté des terres et 5 autres ont vendu une partie de leurs terres (Tableau 12). Par ailleurs, 32 exploitants ont loué des terres en fermage ou métayage. Cette situation nous montre que beaucoup d'exploitants ont quitté l'agriculture ou réduit la taille de leurs exploitations. On rencontre ce phénomène surtout dans les dix dernières années où, après une mauvaise année, des exploitants vendent ou donnent en location leur exploitation pour payer leurs dettes. D'autres préfèrent vendre leurs tracteurs. Pour cette raison, les transactions foncières et le marché du matériel agricole sont plus actifs, dans cette zone, que les années précédentes.

Tableau 12. Transactions foncières pendant les 5 dernières années

Catégories	Achat	Vente	Métayage/fermage	Sans changement
1	1	1	10	13
2	3	3	3	5
3	5	1	19	17
Total	9	5	32	35

Source : Enquêtes

En ce qui concerne l'appréciation des exploitants quant à leur situation, 55 % d'entre eux font preuve de pessimisme, particulièrement dans les catégories 1 et 2. Ceci nous montre que ce sont les exploitations mixtes de la 3ème catégorie qui semblent le mieux résister aux aléas climatiques et aux risques économiques.

Tableau 13. L'appréciation des exploitants sur leur situation économique

Catégories	Meilleure qu'auparavant		Plus mauvaise qu'avant		Sans changement	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1	4	15	19	70	4	15
2	4	29	10	71	0	0
3	9	20	18	40	18	40
Total	17	20	47	55	22	15

Source : Enquêtes

IV – Conclusion

Le système de culture des exploitations de la zone irriguée par la digue de Seyhan a commencé à se transformer, surtout à partir de l'année 1980. La surface consacrée à la production de coton, qui représentait environ 90 % des terres cultivées, a baissé jusqu'à 30-35 %. Par contre, les productions de maïs et de blé ainsi que celle d'une deuxième culture se sont développées. Cette tendance continuera à s'affirmer dans les années à venir, avec cependant un certain ralentissement. Comme on peut le voir dans le tableau 14, 27 % des exploitants désirent changer leurs systèmes de culture. Les exploitants ne veulent pas augmenter leur surface de coton et 8 exploitants désirent même la réduire. Cette tendance est intéressante à observer puisqu'elle persiste alors que la récolte de 1990 a été bonne pour les producteurs.

de coton. D'autre part, après la réalisation du grand projet d'irrigation (GAP) dans la région de l'Anatolie du sud-est, les exploitants auront beaucoup de difficultés à trouver des ouvriers saisonniers. Ce facteur exogène peut accélérer la réduction de la surface en coton de la zone.

Dans l'avenir, les surfaces consacrées au blé, au maïs, aux vergers et aux cultures maraîchères devraient augmenter. Il est très intéressant de noter que les exploitants ont une tendance à se tourner vers l'élevage. Nous avons vu que, malgré les efforts et les encouragements prodigués par l'Etat pendant les années 1970, l'élevage ne s'était pas développé. Mais actuellement, certains exploitants, plus particulièrement ceux de la catégorie 1, désirent démarrer ou développer l'élevage. Il est certain qu'après le développement de l'élevage, la surface des cultures fourragères (actuellement 0,1 %) augmentera.

Tableau 14. Les projets des exploitants par rapport aux systèmes de culture pratiqués

Catégories	Changer de système de culture		Augmenter essentiellement				Réduire essentiellement		
	Oui	Non	Cult. maraîchères	Elevage	Vergers	Blé + maïs	Cult. maraîchères	Coton	Blé
1	8	19	1	5	-	2	-	1	2
2	3	11	-	1	2	-	-	1	1
3	12	33	1	3	3	3	1	6	2
Total	23	63	2	9	5	5	1	8	5

Source : Enquêtes

Jusqu'aux années 1980, la plupart des exploitations de la zone étaient spécialisées dans la production de coton. Actuellement, plus de la moitié sont des exploitations mixtes. Dans les années à venir, il est probable que la proportion des exploitations spécialisées dans les cultures maraîchères, fruitières ou même l'élevage augmentera.

Dans les exploitations étudiées, la surface en faire-valoir direct représente en moyenne 38,4 % de la SAU. Des recherches effectuées précédemment sur cette zone démontraient que ce pourcentage était plus élevé. La diminution de la surface en propriété et l'augmentation du fermage nous montrent un changement certain du mode de faire-valoir. Certains exploitants quittent l'agriculture et louent leurs terres à ceux qui restent dans l'agriculture.

Note

1. Le projet GAP est le plus grand projet d'irrigation de Turquie, en cours de réalisation dans la région du sud-est anatolien. On pense que, dans l'avenir, les exploitants de cette région produiront essentiellement du coton.

Référence

- Akdemir, S. et Yurdakul, O. (1988). Les différents types de risques dans la production agricole de la région de Çukurova (Turquie). In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, Eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier, pp. 73-88.



Accumulation productive dans l'agriculture familiale : origines et modalités études de cas dans la région du Languedoc

Tahani Abdel Hakim

CIHEAM-IAM.M, Montpellier (France)

Résumé. Cette contribution est la synthèse de plusieurs enquêtes réalisées dans différentes zones rurales du Languedoc-Roussillon où l'activité agricole principale est la viticulture. Une typologie des exploitations enquêtées a été créée à partir de l'existence ou non de revenus extérieurs sur l'exploitation, c'est-à-dire à partir de la pluriactivité du chef d'exploitation ou d'un membre du ménage agricole. Les résultats économiques des différentes classes d'exploitations constituées montrent que la pluriactivité et la stratégie développée par la famille agricole, en ce qui concerne l'évolution de l'unité de production, sont directement liées. En effet, qu'ils soient en partie affectés à des investissements sur l'exploitation ou qu'ils permettent l'affectation du revenu agricole à ces mêmes investissements, la présence de revenus extérieurs sur l'exploitation permet l'accumulation de capital productif.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Agriculture à temps partiel - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Accumulation du capital - Investissement - France

Title. *Productive accumulation in family farming: origins and procedures (case studies in the Languedoc region)*

Abstract. *This paper is a synthesis of several surveys carried out in several rural areas in Languedoc-Roussillon, where vine growing is the main agricultural activity. A typology of the holdings surveyed was drawn up on the basis of the existence or not of income from outside the holding, i.e. the pluriactivity of the holding operator or of a member of the farming household. The economic performances of the various holding classes show that there is a direct link between pluriactivity and the strategy used by the farming family for the development of the production unit. Income from outside the farm—whether it is used partly for farm investments or whether it enables the farm income to be used for these investments—makes it possible to accumulate working capital.*

Keywords. *Family farm - Part-time farming - Farm income - Supplementary income - Capital accumulation - Investment - France*

I – Introduction

L'agriculture familiale a réalisé ces 30 dernières années des progrès considérables. Elle est aujourd'hui confrontée à de sérieuses difficultés, notamment dans la région méditerranéenne. Pour l'agriculture des pays du nord, la baisse des prix agricoles, la concurrence avec les autres pays méditerranéens et le manque de débouchés remettent en cause les équilibres économiques. Pour l'agriculture des pays du sud, d'autres défis se présentent : nourrir une population de plus en plus croissante, maintenir un niveau d'emploi susceptible de ralentir l'exode rural vers les villes, devenir un marché pour les produits industriels (en amont et en aval), offrir des produits compétitifs sur les marchés internationaux et continuer à être le secteur moteur pour l'exportation et l'entrée des devises, etc.

Dans ce contexte, on s'interroge de plus en plus sur le fonctionnement de cette agriculture, sur sa capacité à s'adapter à l'évolution de l'environnement économique dans lequel elle se trouve (compétitivité, productivité, exigences du marché, ...). Mais l'appréhension de ces phénomènes et leur explication ne sont guère possibles au niveau global. Pour cela, nous avons entrepris une série d'études zonales concernant l'agriculture familiale.

La première étude zonale sur l'agriculture familiale date de 1983. Nous en avons rendu compte au cours du séminaire de constitution du RAFAC, en janvier 1984. Cette étude portait sur le fonctionnement des unités de production : elle avait pour objectif principal de décrire ce fonctionnement sans vouloir nécessairement l'analyser car elle ne comportait pas de typologie de départ en rapport avec des hypothèses explicatives.

Ce n'est qu'avec l'étude de Bédarieux (Abdel Hakim et Campagne, 1987) que la demande formulée explicitement par les responsables professionnels, au moment de la définition des termes de référence de l'étude, a fait apparaître une double typologie qui exprimait déjà des hypothèses explicatives. Cette analyse devait être réalisée en distinguant trois catégories d'exploitations :

- ☐ celles conduites par des exploitants à temps plein sans revenus extérieurs (catégorie 1) ;
- ☐ celles menées par des exploitants à temps plein avec revenus extérieurs (catégorie 2) ;
- ☐ celles dont les exploitants étaient pluriactifs (catégorie 3).

Les responsables professionnels faisaient ainsi l'hypothèse que ces trois types d'exploitations pourraient avoir des modes de fonctionnement et des résultats qui les différencieraient.

Les résultats de l'étude confirmaient effectivement la pertinence de ces hypothèses en faisant apparaître les distinctions suivantes :

- a) Avec des systèmes de culture de même type, les résultats économiques des trois catégories d'exploitations apparaissaient différents comme le montre le Tableau 1 :

Tableau 1. Résultats économiques des trois groupes d'exploitations (selon 3 indicateurs économiques)

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Ensemble
Valeur productive marchande/ha	16 200	28 300	14 500	18 700
Revenu agricole net/ha	10 600	11 200	7 800	10 200
Revenu net total /actif	60 300	82 500	65 300	66 400

Source : Résultats de l'étude

- b) Par ailleurs, l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs subjectifs (la perception et l'appréciation du chef d'exploitation par rapport à son activité) ou objectifs (analyse des facteurs existants sur l'exploitation) permettait de réaliser une typologie des exploitations en les classant en fonction du processus d'évolution dans lequel elles étaient engagées : abandon, maintien ou développement. Cette typologie montrait également que les exploitations de la catégorie 2 (plein temps avec des revenus extérieurs) se situaient dans un processus nettement différent de celui des deux autres catégories (Tableau 2).

Tableau 2. Les trois groupes d'exploitations selon la superficie

Tranches de superficie (en ha)	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
de 0 à 5	Maintien/abandon	Développement	Maintien/abandon
de 5 à 10	Maintien/réduction	Développement	Maintien/abandon
de 10 à 15	Maintien/dévelop.	Développement	
de 15 à 20	Maintien/abandon		
de 20 à 25	Développement	Développement	

Source : Résultats de l'étude

Les résultats montraient de façon quasi évidente la validité de la typologie de départ prédéterminée. En effet, des distinctions apparaissaient nettement entre les groupes d'exploitations constitués :

- ☐ l'agriculture à temps plein sans revenus extérieurs (catégorie 1) avait des résultats économiques qui ne permettaient pas de satisfaire les besoins des familles agricoles (selon le modèle de consommation dominant) ni de satisfaire les besoins en investissement sur l'exploitation ;

- ❑ les deux types de pluriactivité – pluriactivité familiale (catégorie 2) et pluriactivité du chef d'exploitation (catégorie 3) – donnaient des résultats économiques totalement différents. Dans la catégorie 2, la pluriactivité des membres du ménage agricole accompagnait le développement des exploitations concernées. Dans la catégorie 3, la pluriactivité du chef d'exploitation représentait un palliatif à une agriculture peu performante qui se maintenait par un apport extérieur de revenus. En effet, en analysant de plus près la pluriactivité du chef d'exploitation, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait distinguer dans cette catégorie deux sous-groupes d'exploitations qui n'avaient pas la même logique de fonctionnement et qui ne connaissaient pas la même évolution. En effet, pour le premier sous-groupe, la pluriactivité permettait de mettre en place des structures de production performantes (ce point sera développé plus loin). Pour le second, les revenus extérieurs permettaient de maintenir une exploitation agricole peu rentable.

Toutefois, les deux constats de départ nous ont permis de formuler une hypothèse centrale qui allait prédominer dans nos travaux futurs. Celle-ci concernait les possibilités d'accumulation de capital productif dans les exploitations agricoles familiales. C'est en réfléchissant à la batterie d'indicateurs utilisés pour savoir si une exploitation pouvait être considérée comme engagée dans un processus de développement, de maintien ou d'abandon qu'est apparue la place privilégiée que devait tenir l'accumulation de capital productif dans le diagnostic que l'on pouvait faire des agricultures familiales. Dans l'esprit des exploitants enquêtés et dans la réalité du fonctionnement de leurs exploitations, les trois processus avaient une signification bien particulière :

- ❑ l'abandon signifiait que l'on se préparait à la disparition à court terme de l'exploitation soit par la vente, soit par la cession à un successeur, soit par la location des terres ;
- ❑ le maintien signifiait que l'on souhaitait continuer à pratiquer l'activité agricole pendant quelques années mais en changeant le moins de choses possibles à l'exploitation ou alors en combinant des activités agricoles et non-agricoles ;
- ❑ le développement signifiait essentiellement le changement ; ce changement comportait le plus souvent une extension de l'emprise foncière et un renouvellement des plantations de vignes ou des arbres fruitiers.

Mais si on tentait d'aller un peu plus loin dans l'analyse, on s'apercevait que les objectifs réels de chaque catégorie d'exploitations étaient en partie différents de la perception que pouvait en avoir le chef d'exploitation.

Si le terme d'abandon n'était en aucun cas ambigu et signifiait bien que l'agriculteur considérait que c'était bien là la seule solution d'avenir pour son exploitation, il n'en était pas de même en ce qui concernait le maintien et le développement. Ces deux concepts méritaient d'être approfondis en s'interrogeant sur la signification réelle et concrète de ces deux alternatives.

La volonté ou la possibilité de changer le moins de choses possibles permettaient-elles effectivement de se maintenir ? Telle était bien là la question fondamentale de l'étude de Bédarieux. La réponse n'était pas évidente surtout si l'on considérait les raisons qui motivaient les exploitants engagés dans un processus de développement. En effet, pour ces producteurs, le processus de développement dans lequel ils engageaient leur exploitation avait un double objectif :

- ❑ Le premier des objectifs était de s'adapter à l'environnement économique en pleine mutation. En effet, la transformation du marché exigeait l'amélioration de la qualité des produits (vin de qualité) et la diminution des coûts de production (augmentation de la productivité nette du travail). La politique communautaire appuyait ces changements en mettant en oeuvre une réglementation qui pénalisait systématiquement certaines productions (vin de table traditionnel) tout en encourageant la production de certaines autres (vin de qualité). Ces changements demandaient un gros effort d'adaptation des exploitations. Si elles s'y refusaient, elles courraient le risque de voir se dégrader leurs résultats économiques, la sanction du marché et des politiques résidant de fait dans le maintien de résultats acceptables pour les exploitations qui s'adaptaient et dans leur élimination pour celles qui ne voulaient ou ne pouvaient changer. Le développement des exploitations, lorsqu'il signifiait de nouvelles plantations et l'extension foncière, représentait alors essentiellement une nécessité d'adaptation au marché et aux politiques. Il allait cependant nécessiter de hauts niveaux d'investissements à la charge de l'exploitation. La vraie finalité de ce développement n'était donc pas l'élargissement de l'unité

de production par la modification de son mode de fonctionnement mais, plus simplement, son adaptation, indispensable à son maintien, au marché et aux politiques. Le seul moyen d'y parvenir était d'investir.

- ❑ Le deuxième objectif recherché dans l'engagement dans un processus de développement avait trait au mode de consommation. En effet, une des principales caractéristiques des résultats de l'étude de Bédarieux résidait dans la similitude du niveau des revenus moyens annuels des agriculteurs des catégories 1 et 3 (respectivement 60 300 F et 65 300 F) et dans la nette différence qu'ils représentaient avec le revenu de la catégorie 2 (82 500 F). Cela autorisait à faire l'hypothèse que le maintien d'un revenu sensiblement égal à une fois et demie le salaire minimum (55 000 F), revenu que l'on pouvait considérer comme *un revenu de parité* avec les catégories socio-professionnelles de même niveau social dans les autres secteurs économiques, n'était possible que pour la catégorie 2. L'accumulation de capital productif apparaissait donc aussi comme une nécessité pour maintenir le revenu net à ce que nous avons appelé alors *le niveau social des besoins* (Abdel Hakim et Campagne, 1987).

Cette double finalité du processus de développement dans lequel étaient engagées certaines exploitations autorisait à penser que l'accumulation de capital productif était une nécessité stratégique pour l'agriculture familiale. Dès lors, il était normal qu'elle devienne la question centrale de notre recherche portant sur son avenir. Cette question va comprendre en fait quatre interrogations qui vont sous-tendre les quatre études zonales réalisées par la suite et dont nous voudrions ici restituer une partie des résultats. Ces interrogations sont les suivantes :

- ❑ L'agriculture familiale est-elle capable d'accumuler ? Et si oui, quel est le niveau de cette accumulation ?
- ❑ Quelle est l'origine de l'accumulation et ses modalités ?
- ❑ Les possibilités d'accumulation sont-elles liées à un niveau de spécialisation professionnelle ?
- ❑ Le fait que cette agriculture soit caractérisée de familiale peut-il être un handicap pour l'accumulation et la modernisation ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons nous appuyer sur les résultats d'un certain nombre d'études de terrain sur l'agriculture familiale. Les objectifs étaient les suivants :

- ❑ l'étude du fonctionnement et de la reproduction des exploitations familiales ;
- ❑ l'analyse et la connaissance des stratégies des agriculteurs et de la logique qui guide leurs choix socio-économiques et techniques ;
- ❑ l'analyse des rapports entre «l'unité de production» et «la famille».

II – Présentation des zones étudiées

Depuis 1986, dans le cadre de nos activités de formation et de recherche, nous avons effectué des séjours sur le terrain dans plusieurs zones rurales. Au cours de ces séjours, des enquêtes directes ont été menées auprès des exploitants agricoles ainsi que des entretiens auprès des principaux agents économiques, notamment les responsables des structures de commercialisation et des organismes professionnels.

Les données utilisées pour cette analyse ont été collectées au cours de ces enquêtes, en 1986 à Bédarieux, en 1988 à Pézénas, en 1989 à Saint-Gilles, en 1990 à Sommières et en 1991 à Tuchan (Tableau 3).

Tableau 3. Caractéristiques des zones étudiées

Zone	Nombre de communes	Population totale	SAU	Nombre d'exploitat°	Variation 1970/1990	Nombre d'exploitat° enquêtées	% du nombre total	SAU Vigne / SAU Totale
1er type :								
Pézénas	19	26 261	20 000	2 540	- 18 %	100	4	0,81
St Gilles	1	9 816	14 709	326	- 35 %	52	15	0,21
Sommières	19	14 853	8 222	315	- 45 %	108	34	0,71
2e type :								
Bédarieux	18	20 503	10 719	1 504	- 17 %	90	5	0,59
Tuchan	8	1 916	2 811	390	- 21 %	100	25	0,95

Source : Résultats de l'étude

Les zones étudiées sont situées dans les départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude. Elles font partie de la région viticole du sud de la France, en bordure de la Méditerranée.

Malgré des petites divergences, nous pouvons classer les zones étudiées dans deux grands groupes.

1. Le premier groupe

Il comprend les zones de Pézénas (département de l'Hérault), de Saint-Gilles et de Sommières (département du Gard).

Ce sont essentiellement des zones de plaine (seules quelques communes de côtes au nord de la zone de Pézénas) où domine la viticulture combinée, à des degrés divers, à l'arboriculture, au maraîchage et à la céréaliculture (surtout dans la zone de Saint-Gilles).

La zone de Saint-Gilles se distingue par un degré plus important de diversification de la production agricole. Cela tient à l'introduction précoce de l'irrigation dans la zone par la compagnie du Bas-Rhône-Languedoc. Cela a permis aux agriculteurs de pratiquer d'autres cultures, notamment les céréales, dans la partie de la zone limitrophe de la Camargue.

Démographiquement, ces zones connaissent un léger vieillissement de la population agricole mais, malgré un solde naturel négatif, elles arrivent à maintenir un certain équilibre démographique grâce à un solde migratoire positif. Ce sont les retombées du mouvement qui touche toute la région du Languedoc-Roussillon : elle est devenue, ces dix dernières années, une région d'accueil surtout pour des familles jeunes dont les actifs sont des cadres ou des employés dans le tertiaire. On assiste donc, dans ces zones, à un déclin de la population agricole associé à une stabilisation, voire à une augmentation de la population totale. Ceci provoque, par ailleurs, un changement dans la composition des catégories socio-professionnelles.

La seconde caractéristique de ces zones est l'existence de centres urbains, soit au cœur de la zone (les villes de Pézénas et de Sommières), soit à proximité (la ville de Nîmes à côté de Saint-Gilles).

La présence de ces centres urbains explique l'importance de l'emploi dans le secteur tertiaire des trois zones.

L'agriculture souffre des effets de la crise viticole qui touche depuis une dizaine d'années toute la région de la Plaine Viticole. C'est pourquoi, le taux de disparition des exploitations agricoles varie de 18 à 45 % entre 1970 et 1988. Malgré tout, grâce à l'existence d'autres activités économiques, ces zones ne sont pas des zones défavorisées ou marginalisées.

Cependant, l'agriculture demeure un secteur économique important puisqu'elle occupe respectivement 29, 25 et 17 % de la population active à Pézénas, Saint-Gilles et Sommières. Son recul menace, malgré tout, l'activité économique de ces trois zones.

On peut dire, pour conclure, que ce sont des zones où le maintien de l'agriculture est préoccupant à cause des contraintes actuelles du marché (problèmes des prix à la production et dans le choix des types de production).

2. Le deuxième groupe

Il comprend les zones de Bédarieux (département de l'Hérault) et de Tuchan (département de l'Aude).

Ce sont des zones de petites montagnes (altitude de 200 à 900 m). La viticulture y prédomine, parfois associée à l'arboriculture. C'est le cas de Bédarieux où la zone étudiée se trouve en partie dans la vallée où il y a une production de pommes et de cerises.

Ces zones connaissent des situations plus difficiles que celles du 1er groupe. Elles voient leur équilibre démographique en danger à cause du vieillissement très prononcé de la population et du déclin démographique qui a été accentué par l'exode. A dominante agricole, ces zones se marginalisent à cause des difficultés de l'agriculture. Elles se trouvent, aujourd'hui, dans l'obligation de sauver leur agriculture et de développer d'autres activités pour ne pas se désertifier.

Les zones étudiées appartiennent donc à deux types de relief :

- ☐ la zone de plaine, où l'agriculture se trouve en difficulté à cause de l'évolution des marchés ;
- ☐ la zone de petite montagne, marginalisée, dépeuplée et dépendant essentiellement d'une agriculture qui ne peut plus suivre les exigences du marché et qui a de plus en plus de mal à faire face à la compétitivité.

III – L'échantillon

Le nombre des exploitations enquêtées dans chaque zone figure dans le Tableau 3. Le choix des exploitations a été fait de façon aléatoire, tout en essayant de respecter une certaine représentativité par rapport aux données du Recensement Général Agricole (RGA) le plus récent.

Cependant, il faut préciser que nous avons eu quelquefois des difficultés pour respecter la représentativité de la classe de moins de 5 ha : d'une manière générale, les exploitations de cette classe de SAU ont un poids relatif plus important dans la réalité que dans nos échantillons.

Les exploitations enquêtées sont des exploitations familiales étudiées selon les critères suivants :

- ☐ la participation du chef d'exploitation au travail de l'exploitation ;
- ☐ l'absence ou quasi-absence de travail salarié permanent sur l'exploitation ;
- ☐ la gestion familiale de l'exploitation (mode de transmission du patrimoine, de prise de décision, ...) ;
- ☐ l'inter-indépendance entre l'entité «famille» et l'entité «exploitation» : les caractéristiques de la famille (âge du chef de l'exploitation, existence ou non de succession, existence ou non de pluriactivité, ...) influencent la stratégie et les choix technico-économiques du chef d'exploitation. Ce point sera développé plus loin.

Les données analysées ci-après et qui figurent dans les tableaux et les graphiques sont celles de quatre zones de Pézénas, Sommières, Saint-Gilles et Tuchan.

IV – Les variables analysées

Des données quantitatives et qualitatives ont été recueillies, lors des enquêtes, sur l'exploitant agricole et sa famille, les structures de production, les résultats économiques de l'exploitation, les relations de l'exploitant avec son environnement professionnel et sa perception de l'avenir.

Les variables étudiées sont des variables :

- ☐ de structures,
- ☐ de fonctionnement,
- ☐ de stratégies.

Quelles sont les variables explicatives et celles qui sont à expliquer ? Les variables explicatives s'appuient sur une théorie ou des concepts, ou même des hypothèses. Dans ce sens, les variables de structures (le terme structure est entendu dans un sens large qui inclut l'histoire et l'évolution des structures) sont toujours des variables explicatives puisque les structures de l'exploitation font partie des données de départ qui déterminent les choix socio-économiques de l'exploitant.

Par contre, cette distinction entre variables explicatives et variables à expliquer semble moins nette et moins systématique quand il s'agit des variables de fonctionnement et de stratégie.

Certaines variables de fonctionnement sont des variables explicatives de la stratégie et d'autres sont à expliquer par l'histoire de l'exploitation ou par les choix de l'exploitant.

Les variables «indépendantes» de stratégie sont peu nombreuses ; elles nous éclairent sur la stratégie de l'exploitant, bien entendu, mais aussi sur certains choix qui peuvent paraître aberrants, si on les considère en dehors d'une stratégie globale (unité de production et famille) à moyen ou à long termes.

Ces groupes de variables ne sont ni étanches ni fermés. En effet, il faut analyser ces variables dans leurs interrelations et non indépendamment les unes des autres.

V – Structures des exploitations enquêtées

1. Le foncier

Les exploitations agricoles des zones étudiées ont, pour la plupart d'entre elles, des surfaces inférieures à 10 ha. Les «grandes» exploitations ont des surfaces de 20 à 50 ha ; très peu ont plus de 50 ha et rares sont celles qui dépassent les 100 ha. Cette situation correspond bien à la structure foncière des exploitations dans la région de la Plaine Viticole selon les statistiques du RGA.

L'acquisition du noyau initial de l'exploitation s'est faite surtout par voie d'héritage, notamment pour les exploitants les plus âgés (plus de 50 ans). Les exploitants plus jeunes (moins de 40 ans) se sont initialement installés par la prise en fermage et par l'achat de terres même si, par la suite, l'agrandissement de leur exploitation s'est fait par héritage.

Le mode de faire-valoir dominant est le faire-valoir direct (FVD). La SAU exploitée en FVD représente 85 % de la SAU totale à Pézénas, 77 % à Sommières, 70 % à Saint-Gilles et 85 % à Tuchan).

Les structures foncières sont généralement très morcellées. Cependant, le degré de morcellement est moindre dans les exploitations les plus grandes (de plus de 15 ha). Plus l'exploitation est petite, plus le morcellement est important.

D'après les enquêtes, les transactions foncières effectuées par les exploitants consistent essentiellement dans des ventes et achats portant sur des petites parcelles. Ceci constitue, de fait, un mouvement de remembrement par le marché.

2. Le système de culture

Malgré la crise viticole de la région, la viticulture demeure la principale activité agricole des zones étudiées. La majorité des exploitations cultivent uniquement de la vigne.

La zone où le système de cultures est le plus diversifié est celle de Saint-Gilles, suivie ensuite par celle de Sommières. Tuchan et Pézénas sont des zones presque exclusivement viticoles.

Nous n'avons pas remarqué de corrélation significative entre la taille de l'exploitation et le niveau de diversification du système de culture. Toutefois, la diversification est plus présente dans les petites et moyennes exploitations alors que les grandes exploitations (plus de 20 ha) ont une réelle tendance à se spécialiser dans la viticulture.

3. Les actifs agricoles familiaux

Etant donné la petite taille de la plupart des exploitations, les actifs agricoles familiaux travaillent sur l'exploitation seulement quelques jours par an. Nous avons essayé lors des enquêtes de traduire le volume total de travail familial en UTH, en nous référant aux normes techniques de la viticulture dans la région.

Le nombre moyen d'actifs agricoles familiaux par exploitation (toutes classes confondues) est de 1,5 actif/exploitation. La moyenne est de 2 actifs familiaux dans les petites exploitations et de 1 actif familial dans les grandes exploitations.

4. Le travail salarié

Dans les zones étudiées, le travail salarié permanent est rare ; il n'existe que dans les exploitations de plus de 25 ha. Dans ce cas, il est limité à un ouvrier à temps plein ou, parfois, à un salarié appelé « régisseur » (gérant de l'exploitation) aidé par un salarié à mi-temps (ouvrier agricole).

Le travail salarié saisonnier est plus répandu. Les exploitants y ont recours surtout pour les travaux de récolte et de vendange. Dans les petites exploitations (de moins de 5 ha), la vendange se fait à l'aide des membres de la famille ou bien en faisant appel à l'entraide. Dans les grandes exploitations (de plus de 20 ha), le travail salarial saisonnier peut être faible si l'exploitation est équipée d'une machine à vendanger.

Les charges salariales croissent parallèlement à l'augmentation de la surface cultivée. Les charges salariales saisonnières rapportées à l'unité de surface sont de 1 460 F à Pézénas, de 1 390 F à Sommières et de 1 063 F à Tuchan. Elles sont nettement plus élevées à Saint-Gilles à cause de la présence de quelques très grandes exploitations et d'un niveau de diversification plus important. Les charges salariales permanentes sont de 375 F/ha à Pézénas, de 306 F/ha à Sommières et de 971 F/ha à Saint-Gilles ; elles sont nettement plus faibles à Tuchan à cause de l'absence d'exploitations de grande taille (plus de 25 ha).

5. La mécanisation

Nous avons mesuré le niveau de mécanisation des exploitations par rapport au nombre de CV disponibles sur l'exploitation, ramené ensuite à l'unité de surface cultivée.

Dans tous les cas, les petites exploitations disposent d'un nombre de CV à l'hectare supérieur à celui des grandes exploitations. Le nombre de CV à l'hectare varie dans les petites exploitations de 9,5 CV/ha à 6 CV/ha. Par contre, ce nombre se stabilise dans les plus grandes exploitations autour de 4-4,5 CV/ha.

6. Conclusion sur les structures des exploitations enquêtées

Après ce rapide survol des principales caractéristiques des structures des exploitations des zones étudiées, nous pouvons conclure que :

- ☐ d'une part, il existe des exploitations de petite taille (moins de 10 ha), fortement morcelées, disposant d'une main-d'œuvre familiale assez abondante et suréquipée par rapport aux surfaces à cultiver ;
- ☐ d'autre part, il y a aussi des exploitations de taille plus importante (plus de 15 ha) ayant des structures foncières moins morcelées et optimisant, comparativement aux petites unités de production, l'utilisation de la force de travail et de l'équipement.

VI – Les relations entre la famille et l'exploitation

La logique du fonctionnement des unités de production ainsi que la stratégie de l'exploitant peuvent être cernées, entre autres, par l'analyse des choix socio-économiques et techniques. Ces derniers sont fonction non seulement des objectifs de l'exploitant (liés à ses préférences, à son système de valeurs, etc.) mais ils dépendent aussi des contraintes auxquelles ce dernier est soumis et des potentialités dont il dispose.

Les contraintes et les potentialités se retrouvent au niveau des caractéristiques physiques de l'exploitation et de son environnement naturel (taille, nature du sol, climat, etc.) mais aussi au niveau des caractéristiques de la famille (âge, niveau de formation et de qualification professionnelle, aspiration, ...). Contraintes et potentialités constituent les «données» de départ à partir desquelles l'exploitant va déterminer ses choix et sa stratégie.

Les caractéristiques de la famille influencent effectivement le fonctionnement de l'exploitation. Comme facteurs déterminants, nous avons principalement :

- ☐ la nature de la force de travail familiale (âge, qualification professionnelle, niveau des besoins, ...). Elle détermine les choix socio-professionnels des membres de la famille et, par conséquent, l'allocation de la force de travail sur l'exploitation ou hors exploitation ;
- ☐ les ressources et les revenus non-agricoles disponibles dans la famille (transferts sociaux, revenu issu d'un emploi non-agricole, rente, ...). Ils offrent à l'exploitant des possibilités plus larges de choix techniques et économiques.

On peut parler de ce processus en termes de ressources et d'emplois. L'exploitant dispose de ressources : la force de travail familiale et les revenus non-agricoles. Il va affecter ces ressources à différents emplois : travail sur l'exploitation ou en dehors, affectation des revenus à la satisfaction des besoins de la famille ou à l'investissement et, dans ce cas, investissement dans des activités agricoles, para-agricoles ou non-agricoles, etc. L'affectation de ces ressources par l'exploitant va dépendre non seulement de sa stratégie et des objectifs qu'il souhaite atteindre mais aussi de leur importance.

Dans les quatre zones analysées, les caractéristiques de la famille qui influencent le fonctionnement des exploitations et la stratégie des exploitants sont principalement l'âge du chef d'exploitation, l'existence ou non d'un successeur et les activités professionnelles non-agricoles exercées (actuellement ou dans le passé) par les autres membres de la famille. L'âge et les activités non-agricoles sont apparus comme étant des éléments très pertinents dans cette analyse.

VII – Accumulation productive : origines et modalités

L'information recueillie lors des diverses enquêtes auprès des exploitants agricoles a été traitée à deux niveaux : selon la SAU et selon la pluriactivité du ménage agricole. En ce qui concerne la typologie des exploitations agricoles en fonction de la pluriactivité du ménage agricole, trois catégories ont été déterminées :

- a)** les exploitations où le chef d'exploitation est pluriactif (C1). Ce sont des exploitations de petite taille parmi lesquelles il faut distinguer deux sous-groupes :
 - ☐ celles dont le chef d'exploitation n'était pas agriculteur et qui a hérité de quelques terres (C1a). Ce dernier continue à les exploiter, soit pour obtenir un complément de revenu, soit pour conserver un patrimoine familial et un capital foncier ;
 - ☐ celles conduites par un jeune chef d'exploitation (moins de 30 ans) en phase d'installation (C1b). N'ayant pas de structures de production qui lui permettent d'obtenir un revenu agricole suffisant pour satisfaire les besoins de sa famille et les besoins d'investissement sur l'exploitation, il exerce une activité extérieure en attendant que l'exploitation devienne rentable ;
- b)** les exploitations où le chef d'exploitation monoactif a un conjoint qui a une activité extérieure (C2) ;
- c)** les exploitations où le chef d'exploitation est monoactif et où le conjoint n'a aucune activité extérieure (C3).

1. Quelques remarques préalables

A. L'impact de la pluriactivité dans l'agriculture familiale

La distinction entre ces trois catégories d'exploitations a guidé, depuis 6 ans, notre analyse pour vérifier une hypothèse de départ concernant le rôle de la pluriactivité, sous ces différentes formes, dans l'agriculture familiale.

En faisant une synthèse rapide des informations collectées dans les quatre zones étudiées, on peut faire quelques observations d'ordre général concernant le rapport entre la taille de l'exploitation et le type de pluriactivité (les données portent sur l'analyse de l'échantillon enquêté dans chaque zone) :

- ☐ Les exploitations où le chef d'exploitation est monoactif se retrouvent dans toutes les classes de surface. Dans les classes de moins de 10 ha, il s'agit de personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées, disposant donc de ressources extérieures sous forme de transferts sociaux et exerçant l'agriculture pour obtenir un complément de revenu ou continuer à avoir une vie active.
- ☐ Les exploitations où le chef d'exploitation est pluriactif (catégories C1a et C1b) se retrouvent, sauf très rares exceptions, dans les classes de moins de 10 ha. Dans les zones étudiées, au moins 50 % des pluriactifs ont des exploitations dont la taille est inférieure à 5 ha et, dans deux zones, ce taux atteint 70 % et plus.
- ☐ Les exploitations où le conjoint est pluriactif se trouvent en majorité dans les classes de surface de 10 à 20 ha ; elles sont peu nombreuses dans les classes de moins de 10 ha et de plus de 20 ha. Dans trois zones, 59 % au moins des exploitations de cette catégorie sont dans la classe de 10 à 20 ha (Tableau 4). Les chefs d'exploitation dans cette catégorie sont âgés de 30 à 50 ans, donc plutôt jeunes.

Tableau 4. Répartition des exploitations des catégories 1 et 2 selon la SAU (en %)

Zone	Catégorie 1	Catégorie 2	
	Exploitations de 0 - 5 ha	Exploitations de 10 - 20 ha	Exploitations de 5 - 20 ha
Pézenas	46	76	-
Sommières	71	59	-
St Gilles	57	-	57
Tuchan	86	60	-

Source : Résultats de l'étude

B. Les similitudes entre les trois types d'exploitations

Les analyses des quatre zones montrent des similitudes quant au fonctionnement de ces trois types d'exploitations et, ceci, malgré l'existence de certaines particularités dues, soit aux situations locales, soit aux caractéristiques individuelles de certaines exploitations (jeunes en phase d'installation, retraités en phase d'abandon, etc.). Nous pouvons donc souligner les similitudes suivantes :

- ☐ Le cycle de vie des exploitations est bien dépendant de la surface de l'unité de production et de l'âge du chef d'exploitation. Une exploitation en phase de constitution est conduite par un chef d'exploitation jeune et possède une petite superficie. Une exploitation en phase d'agrandissement est menée par un chef d'exploitation âgé de 30 à 50 ans et sa superficie varie de 10 à 20 ha. Une exploitation en phase de stagnation a un chef d'exploitation âgé de plus de 50 ans, sans successeur.
- ☐ Le produit agricole brut/ha (PBA/ha) et le revenu agricole net/ha (RAN/ha) sont plus élevés dans les petites exploitations (de moins de 10 ha) que dans les grandes. Par contre, les mêmes indicateurs par actif agricole familial sont beaucoup plus élevés dans les grandes exploitations. Ceci est dû à la faiblesse des charges (coût du travail salarié permanent ou saisonnier, coût de l'endettement, etc.) dans les petites exploitations, sauf pour celles qui appartiennent à des jeunes en phase d'installation.

2. Les indicateurs de résultats économiques

Tous les résultats économiques sont donnés dans le Tableau 5.

Tableau 5. Résultats économiques des exploitations enquêtées dans les 4 zones

	PBA/ha	RAN/ha	Pr/ha	RNT/ha	I/ha	E/ha	RAN/PBA	Ch/PBA	RAN/RNT	I/PBA	E/PBA
Pézénas											
C1	16 973	8 731	4 562	20 413	10 349	4 493	0,47	0,52	0,46	0,59	0,38
C2	16 250	6 222	8 722	12 173	15 912	10 911	0,36	0,72	0,49	1,04	1,6
C3	17 472	8 348	4 793	12 416	8 440	6 447	0,53	0,59	0,86	0,63	0,39
Sommières											
C1	15 991	8 667	3 222	34 866	5 248	8 093	0,51	0,48	0,35	0,49	0,74
C2	19 029	8 814	4 268	16 313	9 898	10 787	0,44	0,51	0,56	0,52	0,63
C3	17 241	8 888	3 870	11 914	9 631	7 253	0,49	0,5	0,8	0,61	0,44
St-Gilles											
C1	21 223	12 876	4 121	18 246	26 598	20 562	0,21	0,5	0,21	0,8	0,47
C2	18 381	5 100	4 887	9 111	18 422	16 354	0,27	0,62	0,51	0,77	0,73
C3	30 560	9 594	6 128	10 590	15 744	12 932	0,44	0,59	0,58	0,65	0,49
Tuchan											
C1	21 223	12 876	3 826	5 0864	6 602	3 957	0,59	0,39	0,43	0,42	0,24
C2	21 337	12 779	3 768	2 1362	8 949	9 859	0,57	0,37	0,61	0,47	0,55
C3	20 349	11 072	4 062	2 0361	8 629	6 001	0,52	0,44	0,79	0,41	0,3

Source : Résultats des différentes enquêtes

PBA : Produit brut agricole

RAN : Revenu agricole net

RNT : Revenu net total

Pr : Prélèvements

I : Investissements

E : Emprunts

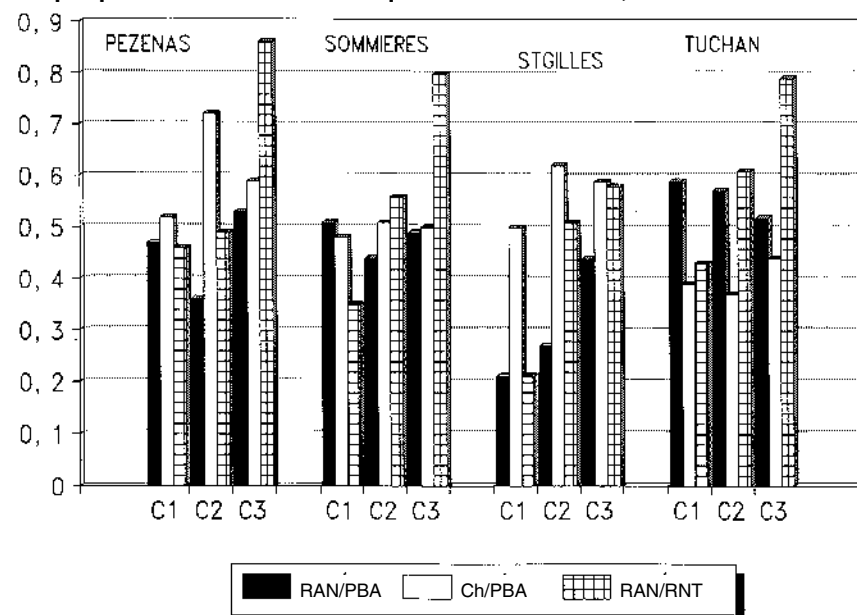
Ch : Charges d'exploitation

ha : hectare

Les indicateurs concernant la productivité du travail familial montrent que le niveau de productivité est à peu près le même dans toutes les exploitations des zones étudiées.

- a) Les différences du PBA/actif agricole familial entre les exploitations des trois catégories ne sont pas significatives. Il en est de même pour la valeur du RAN/actif agricole familial. En effet, nous n'avons pas trouvé de corrélation entre les catégories des exploitations et ces indicateurs, les différences de valeur étant certainement dues aux situations locales et aux systèmes de culture. Ce constat est lié au contexte d'une agriculture familiale fortement intégrée au marché par l'amont (niveau d'utilisation des intrants) et par l'aval (la production est entièrement destinée au marché).
- b) Le ratio RAN/PBA est légèrement supérieur dans les exploitations où le chef d'exploitation est pluriactif. Ceci est dû au faible niveau des charges (Ch : coût de la main-d'œuvre, coût de l'endettement, etc.). En revanche le ratio Ch/PBA est plus élevé dans les exploitations de catégories 2 et 3 (Graphique 1).

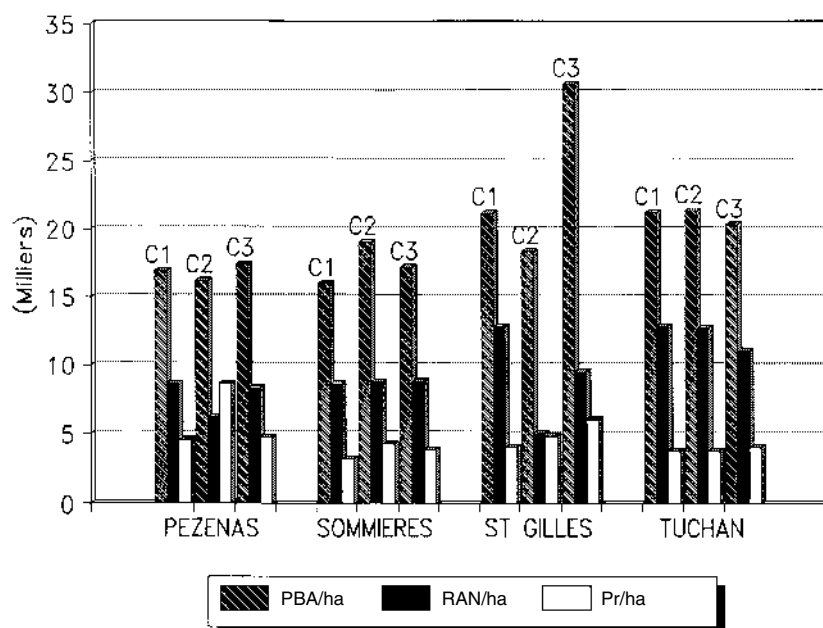
Graphique 1. Résultats économiques selon RAN/PBA, Ch/PBA et RAN/RNT



c) Le PBA/ha n'atteint pas le même niveau pour chacune des catégories dans les quatre zones (Graphique 2). La différence relève plutôt de la situation agricole dans chacune d'entre elles : par exemple, la zone de Saint Gilles est une zone plus riche où il y a un système cultural très diversifié et des exploitations de taille plus importante que dans les trois autres zones. Un autre exemple est celui de la zone de Pézenas où la monoculture de la vigne continue à prédominer tout en connaissant des difficultés d'écoulement ainsi qu'une stagnation, voire une baisse des prix.

Ceci ne signifie pas que les différences entre les trois catégories d'exploitations résident dans les choix techniques et économiques qui s'expriment entre autres dans le système de culture (spécialisation, niveau de diversification, ...) car le PBA/ha est aussi le résultat de ces choix.

Graphique 2. Résultats économiques selon PBA/ha, RAN/ha et Pr/ha



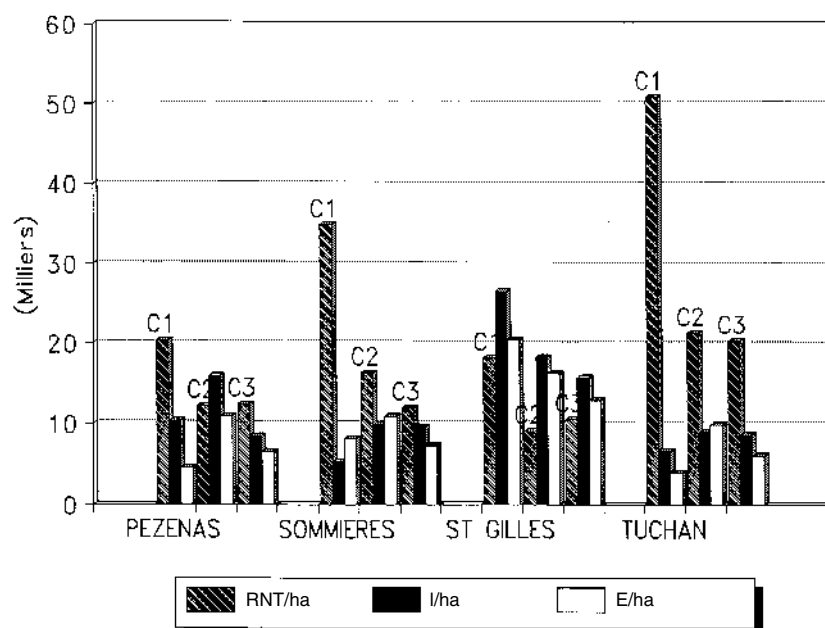
d) Le revenu agricole net représente :

- entre 21 et 46 % du revenu net total dans les exploitations de la catégorie 1 ;
- entre 50 et 61 % du revenu net total dans les exploitations de la catégorie 2 ;
- plus de 80 % dans trois zones sur quatre (60 % dans une zone) du revenu net total des exploitations de la catégorie 3 (Graphique 1).

Le revenu agricole net à l'hectare varie entre 8 731 F/ha et 12 800 F/ha pour la catégorie 1, entre 6 000 F/ha et 12 779 F/ha pour la catégorie 2 et entre 8 348 F/ha et 11 072 F/ha pour la catégorie 3 (Tableau 5). On constate que pour la catégorie 2, le revenu agricole est soit égal, soit inférieur aux autres catégories mais, en aucun cas, plus élevé.

e) Par ailleurs, le revenu net total à l'hectare (revenu agricole net + revenus extérieurs et/ou ressources extérieures¹) est toujours largement supérieur dans les exploitations de la catégorie 1. Il est sensiblement identique dans les exploitations de la catégorie 2 et 3 mais, parfois, légèrement supérieur pour les exploitations de la catégorie 2 dans certaines zones (Graphique 3).

Graphique 3. Résultats économiques selon RNT/ha, I/ha et E/ha

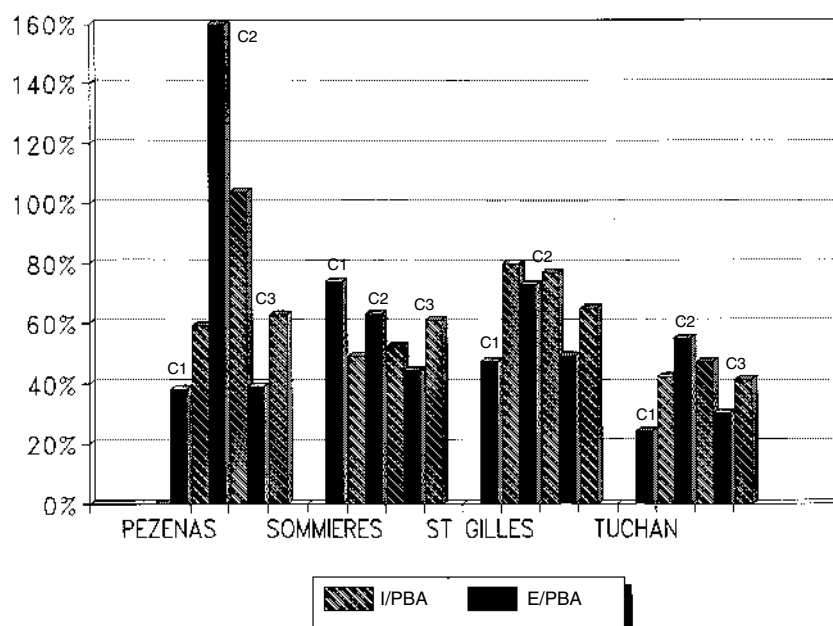


f) La valeur des prélèvements à l'hectare (Graphique 2) est plus élevée dans les exploitations de la catégorie 2. Ceci est dû au plus grand niveau d'endettement des exploitations de cette catégorie. Nous allons voir plus loin que la valeur des emprunts à l'hectare est aussi plus élevée dans ces exploitations.

Des ratios simples peuvent servir d'indicateurs sur l'accumulation du capital. En analysant et en mettant en rapport les autres paramètres, nous pouvons formuler des hypothèses sur l'origine de cette accumulation.

g) Le ratio I/PBA (Graphique 4) est le plus élevé pour les exploitations de la catégorie 2, un peu moins dans les exploitations de la catégorie 3. Si on compare les graphiques 2 et 3, nous voyons que les exploitants de la catégorie 2 n'ont ni le PBA ni le revenu agricole les plus élevés. Par contre, ils ont généralement les investissements les plus élevés. Dans les cas où nous avons trouvé un ratio I/PBA plus élevé dans la catégorie 1, il s'agissait d'exploitants du sous-groupe C1b (jeunes en phase d'installation, investissant donc des sommes importantes, ce qui a fait croître la valeur moyenne pour l'ensemble des exploitations de la catégorie).

Graphique 4. Résultats économiques selon I/PBA et E/PBA



- h) La valeur des investissements à l'hectare (Graphique 3) confirme ces résultats. Dans les quatre zones, la valeur des investissements à l'hectare est supérieure, et même nettement supérieure dans deux zones sur quatre, pour la catégorie 2. Il n'y a que dans la zone de Saint-Gilles que la valeur des investissements à l'hectare de la catégorie 1 est supérieure aux autres catégories (cas des jeunes exploitants en phase d'installation).
- i) Le ratio E/PBA (Graphique 4) est supérieur dans les exploitations de la catégorie 2 et, ceci, dans toutes les zones, à l'exception d'un cas de jeune en cours d'installation dans la zone de Saint-Gilles.
- j) La valeur des emprunts à l'hectare (Graphique 3) est nettement supérieure dans presque toutes les zones (à l'exception du cas cité plus haut) pour la catégorie 2.

Peut-on conclure pour autant que les exploitants de la catégorie 2 investissent et empruntent plus que les autres exploitants ? Les variables concernant les investissements et les emprunts ramenés à l'unité de surface ont presque toujours des valeurs plus élevées dans les exploitations de la catégorie 2 et, ce, dans toutes les zones. Par ailleurs, le tableau 6 montre que le pourcentage des exploitants qui ont investi sur leurs exploitations, ces 5 dernières années, est plus grand dans la catégorie 2 pour la totalité des zones.

Tableau 6. Répartition des exploitants selon qu'ils ont investi durant les 5 dernières années sur leurs exploitations (en %)

Zone	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Pézenas	92	100	83
Sommières	28	85	74
Saint Gilles	85	100	84
Tuchan	68	77	64

Source : Résultats de l'étude

Mais quelle est l'origine de cette accumulation ? Si on compare les graphiques 2 et 3, on voit bien que les exploitants de la catégorie 2 n'ont ni le PBA ni le revenu agricole les plus élevés. En revanche, ils ont les investissements les plus importants ; ces investissements sont financés en grande partie par les emprunts qui sont eux-mêmes financés par le revenu extérieur.

VIII – Conclusion

Pour les exploitations de la catégorie 2, comme pour celles de la catégorie C1b, l'existence de flux monétaires (revenu extérieur issu de la pluriactivité du chef d'exploitation ou de l'activité extérieure du conjoint) permet d'effectuer des investissements que le revenu agricole seul ne pourrait pas financer.

Dans la catégorie 3, les investissements se trouvent dans les exploitations ayant des structures qui peuvent supporter cette charge financière.

En effet, l'origine de l'accumulation dans l'agriculture familiale est toujours le travail familial, même si cela prend la forme d'un travail non-agricole.

Dans les exploitations monoactives, la sous-rémunération du travail familial et la présence des formes d'aide familiale qui représente des quantités non négligeables de travail gratuit sont autant de moyens qui permettent, malgré la faiblesse des revenus agricoles, d'accumuler et d'investir.

Enfin, en réponse à nos questions de départ, on peut dire que l'agriculture familiale est toujours capable d'accumuler du capital productif. Cette accumulation se fait en optimisant l'utilisation de la force de travail familiale disponible, voire en l'affectant à une activité non-agricole où elle sera peut-être mieux rémunérée. Il peut s'agir, dans certains cas, d'un choix personnel des membres de la famille lié à leur niveau de qualification professionnelle. Toutefois, l'existence d'un revenu extérieur représente une sécurité qui permet à l'exploitant, d'une part, de garantir la satisfaction des besoins de sa famille et, d'autre

part, de consacrer au moins une part du revenu agricole au remboursement des emprunts qui permettent de financer les investissements.

En ce qui concerne le niveau de spécialisation professionnelle, on peut prendre l'exemple des jeunes agriculteurs pluriactifs en phase d'installation ou ayant fait un choix de diversification de leurs activités au sein de la famille. Pour eux, la pluriactivité représente un atout important pour le maintien et le développement des unités de production agricole en y permettant le démarrage et l'accompagnement d'un processus d'accumulation productif.

Le caractère familial de cette agriculture, qui a toujours été sa spécificité, fait une fois de plus sa force. En effet, pour le maintien ou le développement de cette agriculture, il faut de l'accumulation de capital dans les unités de production familiales. Or, la source principale d'accumulation du capital est la force de travail familiale, qu'elle soit affectée au travail sur l'exploitation ou hors exploitation.

Note

1. Les ressources extérieures sont égales aux retraites, pensions, rentes foncières ou immobilières.

Référence

- **Abdel Hakim, T. et Campagne, P.** (1987). Reproduction des exploitations agricoles et avenir de l'agriculture dans la zone de Bédarieux. Rapport d'étude, CIHEAM-Institut Agronomique Méditerranéen, Montpellier.



Agriculture familiale et modèles familiaux en Méditerranée

Réflexion à partir du cas algérien

Claudine Chaulet

Institut de Sociologie, CREAD, Alger (Algérie)

Résumé. Cette contribution montre l'intérêt que peut avoir une analyse anthropologique de la famille pour la compréhension des mécanismes de fonctionnement et de reproduction de l'agriculture familiale. Elle s'interroge sur les distinctions qui peuvent exister entre les diverses agricultures dites "familiales". Sont-elles uniquement le fait des conditions naturelles, politiques et économiques dans lesquelles ces agricultures sont exercées ? Sont-elles seulement déterminées par des particularités endogènes qui peuvent renvoyer aux différences inhérentes aux modèles familiaux propres aux cultures et aux sociétés des régions concernées ? Sont-elles les résultantes de facteurs exogènes et endogènes confondus, ce qui expliquerait la diversité des agricultures familiales ?

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Anthropologie sociale - Stratégie de développement - Environnement socio-économique - Algérie

Title. *Family farming and family models in the Mediterranean. Considerations based on the case of Algeria.*

Abstract. *This contribution shows the interest of anthropological analysis of the family for understanding the mechanisms of the functioning and sustainability of family agriculture. Discussion of the distinctions that may exist between the various types of 'family' agriculture. Are they solely the result of the natural, political and economic conditions in which agriculture is practised? Are they determined solely by endogenous features that may be related to differences inherent in the family models of the cultures and societies in the regions concerned? Are they the results of a mixture of exogenous and endogenous factors, thus accounting for the variety of the types of family agriculture ?*

Keywords. *Family farm - Social anthropology - Development strategy - Socioeconomic environment - Algeria*

I – Introduction

Que signifie l'expression «agriculture familiale». S'agit-il :

- ☐ d'une catégorie statistique déguisée d'exploitations agricoles qui ne sont ni trop grandes pour se suffire de la force de travail d'un couple, ni trop petites pour pouvoir la reproduire ?
- ☐ d'une agriculture caractérisée par une relative stabilité du rapport terre/moyens de production/famille, reposant en particulier sur la propriété héritée de la terre ?
- ☐ d'une agriculture caractérisée par la modernisation en cours (inachevée ?) d'exploitations «payannes» antérieures (en faire-valoir direct ou indirect) ?
- ☐ d'une agriculture caractérisée par la multitude de centres de décisions relativement autonomes, par opposition à une grande agriculture capitaliste ou collective ?
- ☐ de l'archétype mythique d'une agriculture idéale et vertueuse, ni exploitée, ni exploiteuse, référence obligatoire des politiques et des mouvements d'autodéfense des agriculteurs ?

En fait, la définition d'une agriculture «familiale» paraît devoir préciser les rapports entre les membres de la famille (rapports de parenté «confondus» avec les rapports de production), la composition du ménage agricole (le nombre de couples, le nombre d'actifs, les rôles des femmes et des autres membres de la famille), les modalités de transmission de l'exploitation (terre, moyens de travail, épargne), les formes d'installation, les modalités d'extension ou de réduction des activités, les conditions culturelles d'élabora-

tion des stratégies de la famille et le rapport exploitation/famille, les relations au sein du groupe social local, avec les fournisseurs et les acheteurs, avec l'Etat et avec les instances idéologiques.

Pour participer à la réflexion sur «les tendances lourdes de l'agriculture familiale», cette analyse voudrait insister sur les différences possibles et avancer les hypothèses qui pourraient permettre de les interpréter :

- ☐ en rappelant rapidement les particularités liées aux conditions écologiques, politiques et économiques des pays concernés par le RAFAC ;
- ☐ en insistant sur les différences endogènes qui peuvent renvoyer aux spécificités des divers modèles familiaux propres aux cultures des régions concernées.

Par la suite, cette grille de lecture sera appliquée à la situation algérienne actuelle, étape nécessaire avant de proposer une hypothèse pour la comparaison entre les zones étudiées.

II – Unité ou diversité ?

1. Les agricultures familiales et leur environnement politique et socio-économique

Quelles sont les conditions nécessaires à l'épanouissement des agricultures familiales ?

Dans les pays européens, les agricultures familiales ont prospéré, dans le temps et dans l'espace, aux moments où le pouvoir politique en place avait besoin d'une «base paysanne» mais, en contrepartie, il devait répondre aux attentes de cette dernière. Ce fut le cas lorsque les pouvoirs publics intervenaient soit pour assurer la subsistance de la population ou l'alimentation de l'armée, soit pour constituer de l'épargne, soit à des fins électoralistes, soit dans le cadre de programmes nationaux comme celui du «pétrole vert». Par ailleurs, les agricultures familiales se sont développées lorsque la base paysanne s'est organisée de façon à se faire entendre efficacement afin d'obtenir les lois, les services et les protections dont elle avait besoin pour se moderniser sans perdre formellement son statut.

Ces transformations, longues et complexes, se sont faites dans un contexte global de croissance économique et de relative stabilité démographique : la régulation du devenir des exclus et le renforcement des maintenus. Pour ces derniers, la mécanisation leur a permis de se développer dans le cadre d'une agriculture toujours «familiale», c'est-à-dire avec une main-d'œuvre provenant de la famille agricole et, ceci, malgré l'augmentation des superficies des exploitations. Par ailleurs, cette évolution de l'agriculture familiale a pu se faire avec la participation plus ou moins consciente de ses représentants ainsi que sous la stimulation des marchés amont et aval. Cette agriculture «convenait» au capital, du moins au capital «national», comme le montrait Servolin, il y a vingt ans déjà. On sait les difficultés de cette agriculture dès que les frontières s'effacent ...

Pour les pays dépendants et, plus spécialement, ceux du pourtour sud et est de la Méditerranée, les conditions nécessaires à une agriculture familiale dynamique ont rarement été réunies : démographie en forte croissance, économie non-agricole peu active, marchés internes restreints, marchés externes difficiles, technologies agricoles importées sans possibilité d'adaptation. Par ailleurs, pour plusieurs d'entre eux, la «base» agricole a toujours été secondaire car les conditions naturelles pour le développement de l'agriculture ont, de tout temps, été défavorables. De plus, ces pays ont souvent orienté leur économie vers l'exploitation des hydrocarbures, le développement du tourisme et des activités commerciales. C'est pourquoi, la population rurale, peu instruite et peu intégrée dans les systèmes institutionnels en place, avait peu de capacités de s'organiser autrement que de façon traditionnelle, comme elle l'avait toujours fait. Il faut aussi souligner que, souvent, les meilleures terres avaient été accaparées par la colonisation.

Actuellement, les interventions des institutions internationales tendent à retirer aux pouvoirs politiques de ces pays la possibilité d'intervenir pour protéger ou stimuler les agriculteurs familiaux. Or, les productions de ces derniers se trouvent confrontées directement à la concurrence de produits provenant de pays où la productivité agricole est bien plus forte et, ceci, pour des raisons à la fois écologiques et économiques. Repoussés vers les créneaux des «avantages comparatifs», ils y trouvent des conditions d'accès si

dures qu'ils peuvent difficilement s'y intégrer sans passer par des organismes complexes dans lesquels ils perdent leur autonomie stratégique. L'agriculture familiale n'est-elle, en fait, qu'une situation de survie, condamnée à la marginalisation ?

Notre première question devrait donc porter sur les marges de manoeuvre internationales dont devraient disposer les pouvoirs de ces pays pour pouvoir adopter et maintenir une politique favorable à l'agriculture familiale, ces choix étant basés sur les conditions politiques et économiques internes à chacun d'eux.

2. Dynamiques endogènes et culture

Les recherches récentes en anthropologie, en histoire et en sociologie de la famille, remettent radicalement en cause le schéma «évolutionniste» selon lequel les sociétés primitives seraient caractérisées par des familles étendues alors que les familles «nucléaires» seraient liées à la modernité. Elles montrent que les sociétés possèdent une variété de modèles anthropologiques familiaux qui, transmis culturellement, connaissent des formes de réalisations (ménages) différentes selon les contraintes économiques, en s'inspirant des systèmes de valeur et des stratégies les plus actuels. Ces modèles familiaux, dont l'inventaire est en cours, combinent, chacun d'eux, plusieurs caractéristiques préférentielles en ce qui concerne la définition sociale et le fonctionnement des groupes domestiques et des réseaux de parenté :

- ☐ pour la filiation sociale : patrilinéaire, matrilinéaire, bilinéaire ;
- ☐ pour le mariage : endogamie, exogamie, homogamie, possibilité de divorce et de polygamie ;
- ☐ pour la résidence après mariage : séparation des couples, installation en commun de deux ou plusieurs couples ;
- ☐ pour l'héritage : égalité entre tous les enfants, égalité entre tous les frères, un héritier unique (garçon seulement, fille éventuellement) ;
- ☐ pour les rapports internes au groupe domestique : autorité du père, de la mère, des aînés sur les cadets, des hommes sur les femmes, prise en charge des vieux, des handicapés, des orphelins, ...

La combinaison de ces éléments caractérise des types de «modèles familiaux» parmi lesquels on peut citer :

- la famille nucléaire égalitaire ;
- la famille souche : avec un héritier/successeur, les autres enfants ne pouvant se marier ou devant chercher leur chance ailleurs ;
- les familles «communautaires» à plusieurs couples : exogames, endogames, en ligne paternelle ou maternelle.

Ces modèles, avec les valeurs implicites qui sont nécessaires à leur mise en oeuvre et qu'ils reproduisent, sont présents dans les sociétés contemporaines (Todd, 1988 et 1990). Or, la «Méditerranée» n'est pas un ensemble homogène de ce point de vue. On y trouve :

- ☐ la famille nucléaire égalitaire : l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Roumanie, le centre du Portugal, la vallée du Rhône (France) ;
- ☐ la famille souche : la Catalogne, le Pays Basque, le nord du Portugal, les Alpes, la Vénétie, la Slovénie, certaines îles grecques, le sud du Massif Central (France), ... et, partout ailleurs, dans les familles aristocratiques ;
- ☐ la famille communautaire exogame : la Yougoslavie, l'Albanie, la Bulgarie, le sud du Portugal, une partie du nord du Massif Central ainsi que quelques traces en Languedoc et en Provence (France) ;
- ☐ la famille communautaire endogame patrilinéaire : tous les pays arabes et, sous réserve d'inventaire de particularités liées à l'anthropologie, les pays musulmans méditerranéens ;
- ☐ et pour terminer, dans chaque pays, des modèles propres aux groupes allogènes.

Ces spécificités, très anciennes, font l'objet d'hypothèses et de recherches en cours.

La coïncidence entre les zones d'expansion de ces modèles et celles des grandes religions méditerranéennes est frappante quoique non mécanique :

- ☐ famille nucléaire égalitaire : catholicisme ;
- ☐ famille souche : protestantisme et judaïsme ;
- ☐ famille communautaire exogame : christianisme orthodoxe ;
- ☐ famille communautaire endogame : islam (sunnite du moins).

Todd interprète cette situation en termes de coïncidence de valeurs fondamentales et il s'intéresse aux convergences actuelles qui peuvent exister avec les formes d'expression politique et les idéologies.

En ce qui concerne la relation famille/terre et, plus particulièrement, les modalités de transmission de la terre ainsi que celles de constitution/fonctionnement/reproduction des exploitations agricoles «familiales», les constats suivants peuvent être effectués :

- ☐ La famille nucléaire égalitaire, avec partage effectif entre les héritiers, garçons et filles, provoque des remaniements à chaque génération (Pingaud, 1978) et, avec l'exogamie, des possibilités de concentration ou de morcellement des exploitations. Elle peut permettre le maintien des unités de production familiales (les soultes étant versées aux autres héritiers) mais aussi provoquer la dissociation entre la propriété de la terre et son exploitation (location de la terre par fermage ou métayage) ou entraîner, par la suite, la nécessité de «remembrements».
- ☐ La famille souche reproduit, à chaque génération, la coïncidence propriété/exploitation (devoir de reprise par l'héritier et élimination partiellement compensée des autres enfants) et la perpétuation de la lignée/maison. Elle est peu favorable aux regroupements des terres dans de nouvelles exploitations en cas d'absence de succession (fils ou mari d'une fille héritière) et, de ce fait, elle peut entraîner des abandons complets en cas d'impossibilité de reprise par l'héritier.
- ☐ La famille communautaire exogame, avec la présence d'une famille complexe sur une même exploitation, est liée à une forte autorité du père pour l'organisation du travail et de la vie quotidienne (les épouses des fils sont extérieures au groupe). Elle est aussi liée à la présence d'héritiers rentiers, vivant en ville et confiant leurs terres à des métayers. Récemment, elle a été associée à des formes d'organisation collective du travail où l'autorité de l'Etat ou de la coopérative semble un substitut de celle du père, même lorsque les ménages vivent séparément après le partage des terres.
- ☐ La famille communautaire endogame privilégie l'indivision, la stricte égalité entre frères et la recherche de la cohésion à travers le choix des épouses pour les fils. L'épousée est choisie dans le cercle social le plus proche (mariage préférentiel avec la cousine parallèle patrilinéaire) et le couple vit dans la maison du père de l'époux. Les stratégies matrimoniales sont des stratégies de cohésion de la famille patrilinéaire ou d'alliances «politiques» entre familles, sans transfert de terres : dans la pratique et, de fait, *contre* le droit musulman, les femmes n'héritent pas de terres. Les rapports de travail, tout comme les relations quotidiennes entre les divers membres, sont moins réglés par l'autorité absolue et directe du chef de famille que par le respect des normes de comportement assignant à chaque âge et à chaque sexe sa place et son rôle. La terre ne se vend pas, elle reste en principe indivise mais peut être partagée égalitairement entre frères ou groupes de frères quand le groupe domestique devient trop nombreux. Quand les ressources sont insuffisantes, un frère ou un groupe de frères peut partir s'installer ailleurs. Dans les deux cas, chacun des segments tend à reproduire le modèle dont il est issu. Les activités peuvent également être ajustées aux besoins du moment et à la capacité de travail disponible par la prise de terres «à part de récolte» ou par le recours à la combinaison de diverses activités (élevage, commerce, émigration, salariat). La mécanisation extensive est compatible avec ces formes d'organisation des rapports familiaux. Par contre, la mise en valeur intensive de la terre, «vivification», semble liée à l'individualisation de la terre, des moyens de production et du travail. L'irrigation et les plantations, sauf quant elles reposent sur du travail fourni par des agents extérieurs à la famille, semblent le fait de familles plus restreintes avec des problèmes de succession. Dans une société où ce modèle existe, les individus isolés et les ménages nucléaires ont un statut fragile et faible ; ils cherchent à «s'installer» pour pouvoir se conformer à la norme. Les représentations de l'organisation sociale et du rapport au pouvoir s'inspirent du même schéma («sociétés segmentaires»).

III – Terre et famille en Algérie aujourd’hui

La population algérienne est musulmane ; le code de la famille est donc conforme au droit musulman. Le modèle familial est communautaire, endogame, sans distinction particulière entre les régions berbérophones (hormis les Touaregs), les régions de sédentarisation ancienne et les zones pastorales anciennes ou actuelles (les terres «arch» partagées entre les familles quand elles sont cultivées). Les coutumes excluent les femmes du droit à l'héritage de la terre. De fait, quand le droit musulman est appliqué, les femmes ont le plus souvent droit à une rente personnelle correspondant à leur «part» mais sans aucun droit sur la terre.

Une natalité élevée alliée à une baisse de la mortalité provoque l'augmentation de la taille des familles. En conséquence, dans une même famille, on assiste à la croissance du nombre de frères qui, selon le modèle familial en vigueur, sont appelés à cohabiter. Les séparations matérielles deviennent alors inévitables et sont nombreuses (installations hors agriculture, en ville ou à l'étranger) sans pour autant que le modèle familial, en tant que système de référence, soit perdu.

En effet, on peut constater que les transformations de l'agriculture ne sont pas seulement le fait de politiques successives, elles-mêmes inspirées d'idéologies extérieures.

La colonisation avait profondément bouleversé l'assise terrienne de la société. D'une part, elle a prélevé environ un tiers des terres cultivables sur lesquelles s'est installée une agriculture agro-exportatrice dominée par de grands domaines capitalistes. D'autre part, elle a imposé un droit foncier (marché de la terre) incompatible avec le modèle familial. Cela a entraîné une paupérisation généralisée et, tandis que des familles développaient des fonctions de sécurité et de survie, d'autres éclataient, «libérant» des individus isolés et créant des familles nucléaires.

L'indépendance a libéré des énergies diverses et, en particulier, des stratégies familiales ou de groupes sociaux restreints mais cohérents et, ce, malgré le contrôle de l'Etat mais, aussi, grâce à l'utilisation de ses interventions. On peut déceler de fait, dans les transformations rurales récentes, la logique du modèle familial propre à cette société :

a) Un mouvement social original s'est produit sur les anciennes fermes coloniales :

- ☐ Dans les zones de forte emprise coloniale, les anciens ouvriers permanents, en général travailleurs isolés ou vivant en ménage nucléaire séparé de la famille d'origine, ont repris collectivement les fermes. Le statut d'«autogestion» qui, par la suite, a été reconnu (mais vite déformé) et appliqué à ce phénomène n'a pas été emprunté ailleurs. Il entérinait une représentation positive de la cohésion de groupe, à condition qu'il soit égalitaire, donc compatible avec le modèle familial. Jamais l'autorité de l'Etat n'a bénéficié du transfert d'une image du père tout puissant, décideur légitime du statut des individus. Quant au partage en «exploitations familiales», il n'a été ni demandé par les intéressés ni envisagé par l'Etat.
- ☐ Dans les régions où la colonisation a été moins intense, ce sont les familles et les groupes sociaux locaux qui ont établi une mainmise indirecte sur les fermes par le travail d'un ou de plusieurs de leurs membres et par l'utilisation de certains facteurs de production disponibles (matériel, pacage, fourrage). Le partage n'a été ni demandé ni formalisé dans la majorité des cas.

b) La «révolution agraire» de 1971 visait explicitement à constituer une «agriculture familiale» apte à la modernisation :

- ☐ en recherchant la coïncidence droit sur la terre/exploitation avec, comme référence principale, la coïncidence besoins/capacité de travail ;
- ☐ en supprimant les propriétés à faire valoir indirect ;
- ☐ en installant des «paysans sans terre» ;
- ☐ en soutenant les exploitations familiales déjà existantes à travers des «coopératives» de services fortement soutenues et encadrées par l'Etat ;
- ☐ en prévoyant pour la production différentes formes de groupements coopératifs plus ou moins intégrés.

Lors de l'attribution des terres, les formes collectives de production (coopératives) ont été très fortement favorisées.

D'après les observations menées sur le terrain au moment même des installations des producteurs, le principe du travail en commun était rarement rejeté, *a priori*, par les attributaires. Les difficultés venaient d'ailleurs : du regroupement d'individus n'ayant pas de liens antérieurs entre eux, des relations que certains entretenaient avec leur groupe d'origine, des inégalités, des contraintes économiques ou bureaucratiques, et, pour ceux qui ont eu à en bénéficier, de la conception des maisons des «villages socialistes» (modèle architectural conçu pour un «ménage nucléaire exogame»). Les déracinés vivaient l'attribution comme un droit à l'enracinement, ouvrant la possibilité d'accéder au statut de chef de famille, en conformité avec leur modèle familial (d'où l'anxiété concernant le statut de la maison et la succession). Certaines coopératives, efficaces économiquement, avaient reconstitué des rapports internes inspirés du modèle familial.

c) La restructuration de 1982 tente de rendre plus efficaces les exploitations installées sur les «terres publiques».

Technocratique dans sa conception, elle confond et répartit autrement terres et hommes de l'«autogestion» et des «coopératives de la révolution agraire», en «domaines agricoles socialistes» (DAS). Ce faisant, elle rompt les solidarités et les identifications antérieures et ébranle les légitimités anciennes : mise à la retraite des vieux, tentatives d'expulsion des occupants non travailleurs, décompte des journées de travail selon les normes techniques. Tout ceci se fait sans tenir compte des besoins des familles et en leur substituant la légitimité des «cadres techniciens». Par ailleurs, la libéralisation de la commercialisation ouvre la voie au commerçants «acheteurs sur pied» des récoltes. L'efficacité productive n'augmente pas autant que l'espéraient les concepteurs de cette «rationalisation».

d) La «réorganisation» de 1987 intervient sous la poussée de forces extérieures et non à la demande des travailleurs des DAS.

La segmentation des domaines en petites exploitations, en principe toujours «collectives» pour la majorité d'entre elles, devait se faire par entente libre entre les travailleurs. Elle a effectivement, dans un certain nombre de cas, permis la constitution «d'exploitations familiales» sur la base du modèle familial traditionnel et, à ce titre, a été bien accueillie tant que la compétition externe ne s'est pas manifestée et que de nouvelles contraintes (crédit, interdiction de construire, ...) n'ont pas été imposées.

La confusion et la dégradation actuelle des conditions de production, conséquences du passage à «l'économie de marché», ne permettent pas d'évaluer la dynamique de ces EAC (Exploitations Agricoles Collectives). La politique prônant le partage intégral ne semble pas faire l'unanimité générale. Elle doit souvent faire face à des intentions spéculatives (transformation de la terre en terrain à bâtir) ou à des comportements individuels des producteurs qui les utilisent comme expédients de survie (sous-location, vente d'éléments de l'exploitation, etc.).

Globalement, il est à remarquer que les changements par rapport aux «terres publiques» résultent de la modification des rapports de force au niveau politique et macro-économique et non pas d'une pression uniforme de la base des producteurs pour le partage. Ce sont les conditions de travail et de rémunération qui étaient directement contestées. Par ailleurs, les aspirations portaient sur un enracinement définitif, matérialisé par une maison «familiale» conforme au modèle avec, entre autres, la possibilité de pouvoir réunir les fils mariés sans condition d'emploi dans l'exploitation.

e) Sur les terres dont paysans ou pasteurs en avaient conservé la jouissance et qui étaient majoritairement organisées en fonction du modèle familial, ce sont les combinaisons d'activités qui, après avoir assuré la survie pendant la période coloniale (travail saisonnier chez les colons, émigration), ont permis l'amélioration des conditions de vie pendant la période de forte création d'emplois des années 70. Les salaires des frères et des fils et, même parfois, des filles instruites, travaillant dans les usines, les BTP ou l'administration, contribuent au revenu de la famille agricole. L'exploitation familiale nourrit de moins en moins mais supporte de plus en plus de «grandes maisons» conçues pour abriter, avec séparation des «marmites», les ménages des fils alors que le rez-de-chaussée est réservé à leurs futures activités non-agricoles.

Les familles avec une très forte cohésion et des relations sociales puissantes, savamment entretenues par les stratégies matrimoniales, arrivent ainsi à constituer un capital important. Ce dernier est tout d'abord investi dans des activités familiales commerciales ou dans des entreprises locales ou bien, suivant la demande du moment, il est placé dans des productions agricoles (maraîchage, aviculture, embouche, entreprises de travaux agricoles, acheteurs sur pied) destinées au marché libre. La libéralisation économique progressive des années 80 a fait apparaître l'agriculture comme un lieu de profit.

On a assisté au démarrage d'exploitations intensives basées sur la propriété de la terre et la force de travail familiales. Elles restent cependant fortement dépendantes de l'Etat et des acheteurs des produits agricoles. Par ailleurs, on a vu l'installation de véritables entrepreneurs agricoles avec un capital n'étant pas toujours d'origine rurale ; cela a donné quelques réussites spectaculaires, dans le sud tout particulièrement. Mais il est difficile dans ce cas de parler d'agriculture familiale !

f) Le ralentissement dans le rythme de la création d'emplois compromet les stratégies familiales basées sur les combinaisons d'activités diverses. En effet, lorsque c'était possible, une nouvelle activité agricole (serriculture, aviculture) était adjointe aux précédentes, sans pour autant les intégrer ni provoquer la restructuration de l'exploitation. Or, actuellement, de plus en plus de jeunes ruraux sont contraints au travail saisonnier sur les grandes exploitations, d'où une plus grande précarité.

Le bouleversement actuel provoqué par l'augmentation dramatique des coûts de production et la baisse de la demande solvable, tout ceci dans un contexte de chômage accentué, compromet les systèmes de reproduction élargie complexes qu'avait développés le modèle familial dans le cadre d'une économie distributive. Les familles communautaires retrouvent alors leur rôle refuge, ce qui n'empêche pas de voir se dessiner des migrations de misère et un exode rural qui menace surtout les ménages isolés.

La restitution des terres nationalisées lors de la Révolution Agraire et l'ouverture d'un marché foncier (vente de parcelles pour la construction, location et sous-location sous diverses formes), souvent informel, permettent la reconstitution ou la création de grandes exploitations parfois bien localisées et très performantes pour les productions «stratégiques» (blé, lait). De petites exploitations, familiales en apparence, font en fait une sorte de travail à la commande pour les commerçants. Le retour à des pratiques culturelles antérieures, plus extensives et moins modernes (réduction de l'utilisation des engrais, retour à la traction animale), évoque plus un recul, face aux contraintes actuelles et aux risques accrus, que le choix délibéré d'un type d'exploitation paysanne fondée sur la valorisation du travail familial. Quand l'Etat se retire, l'agriculture familiale «tient» difficilement.

Au cours de ces trente années de transformation et à travers les changements de l'organisation politique et économique, l'agriculture familiale (au sens où on l'entend habituellement) ne s'est pas imposée comme type dominant sur le terrain. La complexité de la superposition des droits sur la terre et des combinaisons d'activité s'est souvent maintenue, voire accrue. Cela a induit l'accroissement des revenus en période d'expansion avec une certaine concentration du capital mais il n'y a eu qu'un faible impact sur l'intensification agricole.

IV – Une hypothèse pour la comparaison

Une «agriculture familiale», en tant que système actuel, comporte :

- ☐ des exploitations caractérisées par une stabilité et une autonomie relatives, fondées sur l'articulation entre le patrimoine et la force de travail de la famille exploitante, de façon à ce qu'elles soient importantes par leur nombre et par leur poids économique ;
- ☐ des institutions spécifiques pour assurer la modernisation, l'insertion marchande et la défense de ces exploitations familiales (coopératives, mutuelles, organisations professionnelles), qui, une fois bien établies, puissent renforcer l'assise de ces dernières.

En Algérie, co-existent des exploitations de type familial, anciennes ou récentes selon les périodes d'attribution des terres. Des coopératives, reconverties ou nouvelles, des associations, des organisations professionnelles de producteurs agricoles existent. Cependant, ces différents acteurs, privés, col-

lectifs, associatifs, institutionnels, ne semblent pas en voie de se constituer en un système cohérent, capable de s'imposer au sein de l'agriculture nationale.

Faut-il expliquer cet état de fait par les particularités de l'histoire algérienne récente : succession des politiques, exploitation des hydrocarbures pour l'exportation, difficultés de la «transition» ? Dans ce cas, le problème ne concernerait que ce seul pays.

Une autre lecture de ce phénomène paraît être plus stimulante pour la réflexion. Elle pose comme hypothèse générale que chaque «modèle familial» propose implicitement sa propre ligne «endogène» de transformation/adaptation de l'agriculture. Cette ligne se traduirait évidemment par des réalisations différentes en fonction des conditions naturelles et politiques particulières dans lesquelles se développerait l'agriculture familiale.

A la différence des divers modèles familiaux du nord et de l'ouest de la Méditerranée, le modèle familial, dit «communautaire endogame» et localisé essentiellement au sud et à l'est, serait porteur d'une dynamique caractérisée par :

- ☐ le maintien de la cohésion/égalité entre frères, mettant en œuvre éventuellement des partages ou l'immigration pour réduire les tensions mais privilégiant :
 - * l'enracinement, en tant que préalable, et la construction d'une maison comme pôle moderne du groupe familial,
 - * le contrôle du comportement des jeunes et des femmes pour garantir le succès des stratégies de reproduction ;
- ☐ la combinaison des activités des membres de la famille, agricoles et non-agricoles (élevage, agriculture extensive ou intensive et spécialisée) et celle des ressources issues de ces activités pour la reproduction du groupe (investissements, relations sociales) ;
- ☐ les rééquilibrages et réadaptations incessants des différentes activités en fonction des contraintes et des opportunités ;
- ☐ le recours habituel, de la part des familles les mieux loties, à une force de travail extérieure (parentale dépendante et/ou salariés précaires) pour les tâches dévalorisantes telles que la garde des troupeaux et la cueillette ; les familles faibles, quant à elles, doivent avoir recours à des activités extra-agricoles pour compléter les revenus et ressources familiaux ;
- ☐ la reproduction de l'ensemble à travers des réseaux de relations sociales locaux ou régionaux non spécialisés : ils peuvent même englober les agents des institutions étatiques et sont fortement hiérarchisés dans les rapports au pouvoir et au marché.

Une telle ligne ne paraît pas favorable à la constitution d'un «secteur» agricole à part entière, ni à la stabilité, voire à l'existence-même, d'«exploitation agricoles» au sens usuel de l'économie rurale¹. Elle peut cependant offrir d'autres ouvertures :

- ☐ elle développe une forme de résistance efficace aux risques naturels et aux aléas économiques ainsi que la possibilité de saisir des opportunités offertes par le marché ou dans le cadre des soutiens de l'Etat ;
- ☐ elle peut soutenir des formes de construction de l'espace rural non fondées sur la seule agriculture mais réalisant des configurations originales d'activités complémentaires² ;
- ☐ elle donne un sens aux formes d'expression politique locales qui s'affirment à travers les institutions représentatives formelles ;
- ☐ elle pourrait susciter des pôles de développement local polyvalents autour des groupes familiaux les plus forts et avec intégration/soumission des plus faibles.

Il ne s'agit ici que d'une hypothèse, qui cherche à interpréter l'atonie des comportements des isolés, la prolifération des écarts à la norme de référence officielle et certaines réussites non expliquées jusqu'à présent. Pour la vérifier, il serait nécessaire d'interroger la masse des connaissances concrètes accumu-

lées, en particulier par le RAFAC, en centrant la comparaison sur les différences résiduelles. Les principales questions à poser seraient alors :

- ❑ Peut-on trouver des éléments similaires et repérables dans les régions méditerranéennes qui ont en commun le même modèle familial ? Si oui, peut-on rapporter ces points communs au modèle commun ? L'étude des agricultures familiales permet-elle alors de compléter ou de nuancer la définition des modèles et les zones dans lesquelles ils sont prédominants ?
- ❑ Inversement, des politiques agricoles et des situations économiques semblables produisent-elles des transformations différentes quand les modèles familiaux sont différents ?
- ❑ Dans quelle mesure les politiques agraires, elles-mêmes, peuvent-elles avoir été implicitement marquées par les valeurs véhiculées par le modèle familial dominant dans le pays ou la région ? Dans quelles mesures les politiques empruntées à des pays de cultures différentes sont-elles détournées dans la pratique ? Dans quelles mesures des critiques empruntées à des situations différentes sont-elles pertinentes ?
- ❑ Dans quelle mesure la dépendance ou les contraintes externes bloquent-elles l'invention ou la progression de formes d'organisation de l'agriculture qui expriment la dynamique profonde des sociétés concernées et leur mode d'insertion dans leur environnement (problème des risques) ?
- ❑ Ne faut-il pas considérer le point de vue «macro» proposé pour la poursuite des travaux du réseau non seulement du point de vue économique mais aussi du point de vue sociologique (modèles culturels de référence, stratégies, formes d'expression des solidarités et des conflits, ...) ?

Notes

1. Les «exploitations familiales» que nous étudions pourraient donc n'être que des artefacts (l'enquête négligeant tout ce qui ne répond pas à la définition canonique de l'exploitation) ou que des emprunts favorisés par le transfert d'institution invisible opéré par l'Etat quand il reproduit les formes d'organisation (propriété, crédits, contrats, etc., qui ont réussi ailleurs) ou quand il crée volontairement des «exploitations familiales» par partages, attributions, mises en valeur, ...
2. Cf. la communication de M. Elloumi : «L'agriculture familiale en Méditerranée : permanence et diversité (avec références particulières au Maghreb)», Séminaire du RAFAC, CIHEAM-IAMM, 21-26 octobre 1991.

Références

- Pingaud, M.C. (1978). *Paysans de Bourgogne, les Gens de Minot*, Flammarion, Paris.
- Todd, E. (1988). La terre, succession et héritage. *Etudes Rurales*, n° spécial, avril-décembre.
- — (1990). *L'invention de l'Europe*. Seuil, Paris.



L'agriculture familiale méditerranéenne : permanence et diversité avec références particulières aux pays du Maghreb

Mohamed Elloumi

Institut National de la Recherche Agronomique, Ariana/Tunis (Tunisie)

Résumé. L'agriculture familiale se maintient et constitue un élément essentiel dans les formations sociales rurales des pays méditerranéens. Dans les pays du nord de la Méditerranée, elle reste très localisée selon les régions. Dans ceux du sud, la localisation des différentes formes d'agriculture familiale est diffuse. Les fonctions de l'agriculture familiale varient entre le nord et le sud. Le rôle de refuge et de résistance est dominant sur la rive nord alors que, pour le sud, la fonction productive demeure importante. Par ailleurs, les mécanismes de fonctionnement de l'agriculture familiale peuvent être regroupés en trois catégories : correction du climat par l'irrigation, combinaison des techniques de production et des modes de faire-valoir, diversification des activités et des sources de revenu. Malgré ce, les transformations économiques en cours ne vont-elles pas préparer les conditions d'une élimination progressive de certaines catégories d'exploitations agricoles et donc générer un mouvement plus fort de différenciation/exclusion ?

Mots clés. Agriculture à temps partiel - Agriculture de subsistance - Exploitation agricole familiale - Environnement socio-économique - Intervention de l'Etat - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Accumulation du capital - Système de production - Système de culture - Irrigation - Mode de faire-valoir - Tunisie

Title. *Mediterranean family farming: permanence and diversity (with particular reference to the Maghreb countries)*

Abstract. *Family farming continues to exist and forms an essential component of the rural social order in Mediterranean countries. It is very localised according to the region in the north of the Mediterranean. In the south, the siting of the different forms of family farming is diffuse. The functions of family agriculture vary between the north and the south. The role of refuge and resistance is dominant on the northern shores whereas the production function is still important in the south. The mechanisms of the functioning of family agriculture can be placed in three categories: correction of the climate by irrigation, combination of production techniques and tenure systems and the diversification of activities and sources of income. In spite of this, are not ongoing economic changes setting the stage for the gradual elimination of certain farm categories and hence the appearance of stronger differentiation/exclusion trend?*

Keywords. *Part-time farming - Subsistence farming - Family farm - Socioeconomic environment - State intervention - Farm income - Supplementary income - Capital accumulation - Farming system - Cropping system - Irrigation - Tenure system - Tunisia*

I – Introduction

L'histoire de l'agriculture méditerranéenne est particulièrement riche, tant sur le plan des techniques que sur le plan de l'organisation sociale et économique.

Cette richesse est le fruit à la fois d'une situation géographique particulière, qui a fait de la Méditerranée un berceau et un carrefour de civilisations, et du climat. En effet, le climat méditerranéen permet, d'une part, le développement de l'agriculture par sa clémence et, d'autre part, pousse à une nécessaire adaptation du fait de son caractère variable et imprévisible (aléatoire).

Par ailleurs, tout au long de son histoire, les différentes crises et ruptures qu'a connues le monde méditerranéen ont amené les agriculteurs à s'adapter aux différentes conjonctures et à mettre au point des mécanismes de régulation face aux aléas, qu'ils soient de nature climatique, économique ou politique.

Cela se traduit aussi par une grande diversité des modalités de mise en valeur des terres, tant au plan technique que social. Cette diversité ne relève pas seulement de la capacité d'adaptation des agriculteurs en réponse à des changements divers mais elle est aussi le fruit de l'histoire récente qui a introduit des formes différentes et des mécanismes nouveaux dans le fonctionnement de l'agriculture (Le Coz, 1990).

C'est cette longue histoire qui va générer deux des plus importantes caractéristiques de l'agriculture méditerranéenne :

- ❑ la diversité des structures et des systèmes de production ;
- ❑ la permanence de certains mécanismes de régulation sociale et économique, aux niveaux macro et micro-économiques, qui a engendré, par la suite, celle des structures elles-mêmes.

La situation de l'agriculture du pourtour méditerranéen est souvent caractérisée par une situation de crise. Cependant, les manifestations de cette crise sont différentes d'une région à une autre. Dans les pays de la rive nord, la crise de l'agriculture se manifeste globalement par des problèmes de surproduction, de désertification des espaces ruraux et, enfin, par des problèmes d'environnement liés à une utilisation excessive d'intrants d'origine industrielle. Dans les pays de la rive sud, les problèmes sont d'une toute autre nature : il s'agit plutôt d'une crise engendrée par l'insuffisance de la production et la faiblesse de la productivité. De plus, la part de la population rurale demeure importante, ce qui fait peser sur le milieu un risque de dégradation d'autant plus important que la productivité est faible.

L'agriculture de la rive nord et celle de la rive sud de la Méditerranée apparaissent donc très divergentes même si, *in fine*, elles aboutissent, toutes deux, à une marginalisation d'espaces agricoles et ruraux de plus en plus vastes.

Cette marginalisation génère, cependant, une certaine résistance dont les mécanismes peuvent être proches dans certains cas mais, généralement, très diversifiés dans leurs formes et dans leur signification car les agricultures en question sont insérées dans un environnement et une histoire différents.

II – De la permanence

L'agriculture familiale occupe une place plus ou moins importante en fonction des pays mais elle constitue toujours un élément essentiel des formations sociales rurales de la majorité des pays méditerranéens.

Le maintien¹ de ce type d'agriculture, voire son renforcement, peuvent être, dans certains cas, le résultat d'une politique délibérée qui cherche à faire émerger un certain type d'agriculture. Mais, c'est aussi le signe de la capacité d'adaptation de cette agriculture aux différentes conditions économiques et écologiques.

La permanence que l'on observe nécessite, en effet, plus qu'une reproduction à l'identique ; elle exige un processus d'adaptation continu et un renouvellement des formes de production et de reproduction. En effet, la permanence de ce type d'agriculture ne doit pas être comprise comme une simple résistance à la disparition d'un type donné d'agriculture. Elle correspond, en fait, à un ensemble de mécanismes en perpétuel renouvellement qui permet à ces agricultures, à caractère familial et de plus en plus intégrées dans une économie de marché, de se maintenir et même, durant certaines périodes, d'occuper une plus grande place dans la formation sociale rurale en question.

Toutefois, le rôle joué par l'agriculture familiale dans la reproduction de la formation sociale rurale des pays méditerranéens est différent selon le contexte économique et socio-politique de chaque pays ou de chaque groupe de pays.

Ainsi dans les pays du nord de la Méditerranée, on peut rencontrer trois fonctions différentes de l'agriculture :

- ❑ une fonction d'attente avant le départ et la prolétarianisation du producteur ou avant le départ à la retraite de l'exploitant : cette situation est souvent associée au refus ou à l'incapacité d'adopter le modèle dominant. L'agriculture familiale est, dans ce cas, réduite au rôle de réserve de main-d'oeuvre pour les autres secteurs de l'économie (Baptista, 1991) ;
- ❑ une fonction de résistance à la marginalisation d'une certaine partie des agriculteurs et souvent à celle d'une zone entière : l'exploitation familiale, par ses caractéristiques propres, permet même d'insuffler une certaine dynamique à ces zones. L'agriculture familiale joue ici le rôle de productrice de marchandises et devient un lieu d'accumulation ;
- ❑ une fonction d'entraînement quand l'exploitation familiale est l'élément principal de la formation sociale dans le milieu rural en question et que l'agriculture joue un rôle moteur pour le développement de l'ensemble de la zone. En effet, lors de la crise économique des années 80, ce type d'agriculture s'est révélée être le levier pour la dynamisation du tissu économique de l'ensemble de la région, en permettant l'émergence de modèles de développement alternatifs basés sur l'industrialisation diffuse comme, par exemple, dans certaines régions d'Italie ou du Portugal (Silva, 1988). C'est à travers une fonction multiple de gestion sociale de la reproduction de la force de travail, de production de marchandises, voire de matières premières et d'élargissement du marché pour les produits industriels, que ce type d'agriculture peut favoriser un tel développement.

Sur le plan théorique, plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer cette résistance. Sans rentrer dans les détails, disons que la proposition la plus synthétique et qui nous semble correspondre le mieux à la réalité est celle de la décomposition de la paysannerie (Cavailhes, 1981). Par ailleurs, la marginalisation de certains espaces ruraux et, notamment ceux du pourtour méditerranéen, va aller s'accroissant avec la poursuite du processus d'intégration européenne. Le redéploiement spatial de certaines activités économiques ne peut que retarder, sans jamais l'arrêter, la décomposition de l'agriculture à caractère familial².

Dans les pays de la rive sud, l'agriculture familiale est issue de l'agriculture de subsistance qui est, elle-même, une variante du mode de production domestique. Dans certains cas, elle en garde des caractéristiques telles que de faibles relations avec le marché, une production orientée en priorité vers la satisfaction des besoins de reproduction du groupe familial et une utilisation quasi exclusive de la force de travail familiale.

L'évolution de la société rurale maghrébine, le renforcement du rôle du marché ainsi que l'apparition de nouveaux organes et mécanismes, relais du pouvoir de l'Etat, ont induit des bouleversements dans l'ensemble de la formation sociale rurale et, donc, un changement dans le fonctionnement et le rôle de l'agriculture familiale. Cette dynamique ne va pas engendrer une situation nouvelle avec un mode de production dominant mais va plutôt permettre la juxtaposition de plusieurs formes en devenir.

Par opposition à une paysannerie en décomposition dans les pays du nord, nous avons, à des degrés divers, une paysannerie composite dans les pays du sud (Pascon, 1977).

Ainsi, à l'opposé des pays du nord où les formes de l'agriculture familiale sont localisées par régions, les pays du Maghreb présentent une localisation diffuse des différentes formes de l'agriculture à caractère familial, sans que pour autant il y ait une forme prédominante. C'est bien cette coexistence de différentes agricultures familiales qui donne au monde rural une configuration caractéristique.

Dans ce contexte, les fonctions jouées par l'agriculture familiale sont différentes de celles rencontrées dans les pays de la rive nord. En effet, au sud, l'agriculture à caractère familial constitue l'élément principal de l'ensemble de l'agriculture et elle en représente encore une part importante. En fait, elle remplit plusieurs rôles :

- ❑ elle assure la sécurité de la famille agricole (sécurité de l'emploi, autoconsommation, habitat) ;
- ❑ elle pourvoit à l'approvisionnement du marché urbain ;

❑ elle est aussi le lieu d'accumulation et de génération de surplus pour l'ensemble de l'économie.

L'agriculture familiale constitue ainsi une source de revenu, de main-d'oeuvre et de sécurité et devient ainsi un élément de régulation pour l'ensemble de la société des pays en question.

Dans les faits et pour les pays qui nous concernent, notamment ceux de la rive sud, l'agriculture familiale a mis en oeuvre des mécanismes multiples qui permettent soit le maintien de l'exploitation, soit la reproduction élargie. La résultante de cette dynamique est un maintien apparent au niveau des statistiques, quoique différent selon les pays³.

III – De la diversité

Nous avons vu plus haut que, tant par les contrastes climatiques que par la variété des contextes politiques et économiques, les agricultures méditerranéennes offrent une très grande diversité des systèmes de production et des formations sociales qui les mettent en oeuvre. Cette diversité est alors facilement repérable entre les grandes régions, le nord et le sud du pourtour méditerranéen. Elle existe aussi à d'autres niveaux : entre les pays même si, historiquement et climatiquement, ils sont proches, entre les exploitations d'une même région agricole et enfin à l'intérieur d'une même exploitation dans la conduite des différentes parcelles selon la place qu'elles occupent dans le système de culture et la part de la production qu'elles supportent dans le système de production.

Cette diversité qui s'exprime, par ailleurs, par des pratiques et des cultures différentes, des niveaux technologiques distinctifs ainsi que des paysages variés, a des significations particulières selon le niveau d'analyse auquel on se situe. Ainsi la différence entre l'agriculture du nord et celle du sud de la Méditerranée renvoie-t-elle à des évolutions globales et distinctes des économies des pays concernés. Par contre, les variations entre pays d'une même rive sont le fait d'une dynamique différente qui est le fruit du contexte économique régional et de la différence des voies de développement adoptées par chaque pays. A l'intérieur d'un même pays, les différences sont le résultat d'un rapport de force entre les régions et des politiques régionales (qui peuvent exister ou pas !). Dans une région, la variété dans l'agriculture familiale résulte des rapports de force entre les différents groupes sociaux en présence.

Quoiqu'il en soit, la différenciation des agricultures familiales exprime, surtout et avant tout, une diversité des logiques qui gouvernent le fonctionnement de l'exploitation. En effet, la notion d'exploitation familiale renvoie à une forte interdépendance entre la production agricole et la reproduction de la famille. En réalité, il existe simultanément différents degrés de relation et des variations entre les familles et à l'intérieur d'une même entité familiale, selon les phases de son évolution. Ces variations renvoient entre autres aux objectifs que se donne la famille et qui se traduit par une stratégie au niveau de l'allocation de la force de travail et du surplus.

Ainsi, l'on peut rencontrer des logiques de production où priment la production agricole et la constitution d'une capacité productive suffisante, ce qui suppose une affectation du surplus, quand celui-ci existe, en priorité à l'appareil de production. Dans ce cas, la création ou l'utilisation des sources de revenu extérieur se fait conformément au même objectif. Dans d'autres cas, la reproduction de la famille prime et elle va donc absorber une bonne partie des moyens dégagés par l'activité agricole ; on peut même assister, dans certains cas, à une opération de décapitalisation pour la satisfaction des besoins sociaux.

Cette diversité des logiques induit nécessairement une grande variété des comportements au niveau de la gestion de l'exploitation, avec des phases de développement et d'accumulation et des phases de stagnation et de décapitalisation.

Ainsi donc, la diversité des rôles de l'agriculture familiale et la permanence de son importance traduisent-elles les deux faces d'une même réalité. Par l'étonnante diversité de son fonctionnement et de ses mécanismes de régulation et parce qu'elle joue des rôles variés selon le milieu dans lequel elle est exercée, cette agriculture se maintient dans les différentes formations sociales des pays méditerranéens.

IV – Les mécanismes de fonctionnement

Que se soit dans les pays du nord ou du sud, le maintien de l'agriculture familiale est obtenu grâce à des mécanismes qui ont une base similaire dans l'ensemble des formations sociales rurales (Bédrani et Campagne, 1991). Ces mécanismes peuvent être regroupés en trois grandes catégories.

1. La correction du climat méditerranéen

La correction du climat est principalement obtenue par l'irrigation pour laquelle le bassin méditerranéen présente une histoire très riche en techniques et en organisation (El Amami, 1984 ; Sortino, 1988).

Certaines techniques d'irrigation sont utilisées seules ou en association. On peut citer, à titre d'exemple, les techniques d'épandage des eaux de crue, celles de contrôle et de collecte des eaux de ruissellement et enfin celles du *dry farming*.

Il faut aussi citer toutes les espèces et variétés végétales et animales qui ont souvent été sélectionnées pour leur résistance particulière aux caprices du climat et qui sont connues en général pour leur souplesse : l'olivier, la vigne, les céréales et certaines races ovines telles que la barbarine à grosse queue en Tunisie, ...

Parmi ces techniques, certaines sont encore utilisées alors que d'autres n'ont pas pu résister au déferlement des variétés et des espèces du nord, connues pour leur productivité supérieure même dans des conditions hydriques difficiles. On parle ainsi de l'érosion du patrimoine génétique et technique, avec tout ce que le terme d'érosion comprend de perte irrémédiable.

Mais l'irrigation n'est pas simplement une adaptation au climat ou une correction du manque d'eau, c'est aussi une transformation complète des systèmes de production, voire un remodelage des systèmes agraires de façon plus globale. C'est donc une analyse de l'irrigation en tant qu'élément de dynamique agraire que nous allons mener.

2. Les éléments de fonctionnement

Nous venons de voir que les techniques et les productions sont souvent combinées dans le but de conférer au système de production en place une plus grande autonomie et une souplesse face aux exigences de transformation qu'impose l'adaptation à un environnement mouvant. Les éléments de fonctionnement que l'on rencontre le plus fréquemment sont :

A. La combinaison de plusieurs spéculations

Ainsi, la spécialisation est, en quelque sorte, bannie de l'exploitation familiale méditerranéenne. La combinaison traditionnelle dans ce milieu est, bien sûr, celle qui associe élevage ovin, céréaliculture et arboriculture (olivier et/ou vigne).

Visant à couvrir l'ensemble des besoins alimentaires, cette combinaison présente aussi l'avantage d'une complémentarité sur le plan de la régulation face aux aléas climatiques.

Elle offre aussi une grande souplesse par le jeu des substitutions des produits dans l'alimentation et celui de la complémentarité des cycles de production.

B. La multifonctionnalité des cultures

C'est dans le cadre d'associations de spéculations telles que nous venons de le voir que certaines cultures peuvent jouer plusieurs fonctions selon le déroulement annuel du climat. Ainsi les céréales peuvent-elles être transformées en aliment de sauvegarde du bétail lors d'une année sèche. Le capital cheptel, quant à lui, peut être mobilisé pour relancer une campagne surtout si les conditions climatiques s'annoncent favorables.

C. La régulation du niveau des techniques

L'adaptation peut être encore plus fine au niveau des itinéraires techniques ; ceci est rendu possible par la nature même des cultures et des variétés utilisées.

D. Les modes de faire-valoir

L'ensemble des modalités que l'on vient de voir sont internes à une exploitation. D'autres, par contre, mettent en jeu des relations entre les exploitations, voire entre les exploitations et leur environnement.

Par exemple, les différentes formes de faire-valoir traduisent les rapports de force et les relations entre les différentes catégories d'exploitations. Cependant, dans certains cas, ces relations constituent avant tout un moyen d'adaptation aux conditions aléatoires de la production ainsi que la possibilité de réaliser une accumulation progressive sur l'exploitation (association, *mgharsa*⁴, etc.).

E. L'ajustement du foncier et du cheptel

Ces associations peuvent aussi se faire autour du foncier et du cheptel. Elles permettent ainsi une plus grande souplesse dans la conduite de l'exploitation par une adaptation continue entre les disponibilités fourragères et la taille du troupeau, d'une part, et entre cette dernière et les disponibilités financières, d'autre part.

D'autres pratiques telles que la transhumance et la pratique de la location de la jachère (Achaba en Tunisie) permettent aussi une telle adaptation⁵.

F. Les régulations liées à l'intervention des pouvoirs publics

Enfin, l'environnement de l'exploitation, quant à lui, offre de plus en plus de possibilités nouvelles d'adaptation s'ajoutant à celles déjà éprouvées par le passé (entraide, association ou migration). Ces possibilités nouvelles sont souvent le résultat de l'intervention des pouvoirs publics au niveau du monde rural. Elles se font au travers de mesures mises en place dans le cadre de la politique agricole et de la politique de développement : crédit, subventions, assistance technique, etc.

3. La pluriactivité et la diversification des sources de revenu

C'est au niveau de la diversification des sources de revenu que les opportunités offertes par l'environnement sont le mieux utilisées (Bourenane et Campagne, 1991).

Phénomène qui touche l'ensemble des agricultures méditerranéennes, la pluriactivité prend une signification particulière dans les pays de la rive sud. Dans le contexte particulier de ces pays, la pluriactivité et les revenus extérieurs ne peuvent être analysés comme un phénomène conjoncturel ou comme une forme de résistance : c'est un élément structurel de l'agriculture des pays du Maghreb. Ce phénomène est en relation avec l'état de développement des forces productives qui n'a pas encore atteint un degré de spécialisation et de division du travail entre le secteur agricole et le reste de l'économie, comme l'on peut l'observer dans les pays les plus développés de la rive nord.

En effet, cette situation est le fruit de l'histoire de ces sociétés rurales qui, comme nous l'avons vu plus haut, se sont adaptées aux conditions climatiques et politiques de la production et qui ont développé des pratiques très anciennes de diversification des sources de revenu (Pascon, 1984). Or, ce sont ces mêmes formes que l'on retrouve aujourd'hui. Les conditions économiques et politiques ont certes changé mais les conditions climatiques sont restées les mêmes. Ce sont ces dernières qui déterminent, dans une certaine mesure, le fonctionnement et la reproduction du système exploitation-famille. De plus, il y a une coexistence des formes archaïques de résistance qui sont en déliquescence et de formes nouvelles. En ce qui concerne les formes anciennes de résistance en voie de disparition, le stockage en est un excellent exemple : il perd son rôle de régulation dans l'approvisionnement alimentaire dans les pays où l'ouverture sur le marché s'est accompagnée par une intervention de l'Etat qui assure, lui-même, un approvisionnement régulier et homogène de l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, d'autres formes se transforment selon la conjoncture. Ainsi, à la place des migrations internes, la population a recours à des migrations plus lointaines.

A ce stade de l'analyse, nous pouvons proposer une typologie assez grossière des revenus extérieurs, basée sur le rôle qu'ils jouent dans la reproduction et l'évolution de l'ensemble du système exploitation-famille. Cette typologie des exploitations familiales pluriactives ou à revenu extérieur recoupe celle des exploitations familiales, voire celle de l'ensemble des exploitations. On peut distinguer trois types de pluriactivité :

- ❑ la pluriactivité de survie ou de maintien que l'on rencontre dans des exploitations de petite taille et de faible potentiel et qui ne sont donc pas susceptibles de valoriser l'investissement d'un surplus. On la rencontre aussi dans le cas où le revenu extérieur est lui même faible, irrégulier et ne permettant pas le développement de l'appareil de production ;
- ❑ la pluriactivité de soutien à l'accumulation dans l'appareil de production. Cela correspond à des activités apportant un revenu extérieur plus régulier qui permet de dégager un surplus pouvant être investi dans l'activité agricole ; ce qui nécessite l'existence de possibilités réelles d'amélioration des capacités de production tant du point de vue technique que du potentiel foncier ou encore de l'espace dans le cadre d'une agriculture extensive ;
- ❑ la pluriactivité de placement qui permet, à partir d'une agriculture rentable, de réaliser des placements dans d'autres secteurs ou inversement. Il s'agit, en quelque sorte, d'une gestion financière du surplus par la diversification des investissements et la recherche d'une rentabilité optimale.

Cette typologie s'applique, nous semble-t-il, à une grande partie de l'agriculture à revenu extérieur, notamment celle de la rive sud de la Méditerranée. Toutefois, il existe aussi des différences entre les pays concernés.

En ce qui concerne les pays de la rive nord, nous retrouvons les mêmes types d'agriculture pluriactive ou à revenu extérieur mais, dans ce cas, les différentes formes renvoient à des types de pluriactivité dominants par région (Campagne, 1991). Cet état de fait amène à penser que le poids de l'environnement socio-économique est tel qu'il implique une uniformisation des comportements et des attitudes. Dans les pays du sud, nous retrouvons les diverses formes prises par la pluriactivité simultanément dans une même région. Cela induit à supposer que l'environnement laisse des espaces de liberté générant des comportements différents.

V – Régulation et reproduction de l'agriculture familiale

L'ensemble des mécanismes de régulation ou d'adaptation que nous venons d'étudier sont mis en oeuvre dans le cadre de stratégies diversifiées qui aboutissent globalement au maintien de l'agriculture familiale. Mais, ce maintien qui donne l'impression d'une certaine stabilité cache, en réalité, une grande mouvance et une signification différente de la régulation selon les différents types d'exploitations.

En effet, l'observation assez fine, au niveau du terroir ou de la petite région, montre une transformation profonde des exploitations agricoles et de la formation sociale rurale dans son ensemble. Cette transformation se traduit soit par le maintien de l'exploitation, soit par une augmentation des capacités de production à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation.

Dans chaque cas de figure, les mécanismes de régulation mis en oeuvre et les résultats de ceux-ci déterminent différentes formes de pluriactivité dans l'agriculture familiale :

- a)** L'agriculture familiale de subsistance qui se maintient grâce à un revenu extérieur et qui pratique une régulation faible basée sur l'ajustement du niveau des techniques et de la taille de l'exploitation aux capacités financières de celle-ci. Selon la nature du travail extérieur et des ressources qu'il procure, une certaine capacité d'accumulation peut apparaître et se traduire par l'initiation d'un processus d'accumulation progressive à travers l'association, l'intensification, etc. Ce processus reste toutefois limité par le développement, en parallèle, des besoins de la famille. Par ailleurs, l'adoption d'une régulation faible fait passer l'exploitation par des moments de crise qui rendent l'ensemble du processus d'accumulation assez vulnérable.
- b)** L'agriculture familiale avec revenu extérieur qui nécessite une régulation forte entre les conditions locales de production et les potentialités régionales pour pouvoir réaliser une accumulation. Ce type de

régulation permet une meilleure couverture des risques en recherchant l'optimisation de l'utilisation des facteurs de production afin d'assurer la couverture des besoins, même dans les conjonctures les plus difficiles. Cependant, ce type de régulation constitue un gaspillage car il entraîne une utilisation des facteurs souvent supérieure aux besoins réels. Dans tous les cas, ce type de régulation assure une valorisation maximale des bonnes années ainsi que, de façon plus large, celle des opportunités offertes par l'environnement. Il permet aussi de mieux protéger le système de production de périodes de fragilisation, comme on l'a vu dans le cas de régulations plus faibles.

Au-delà d'un certain seuil, la présence d'un revenu extérieur n'est pas nécessaire pour une accumulation dans l'appareil de production agricole. Toutefois, le revenu extérieur va jouer au niveau du type de régulation. Les systèmes sans revenu extérieur restent plus fragiles car ils adoptent une régulation faible et ont plus souvent recours aux emprunts pour soutenir toute tentative de modernisation ; ils sont, de ce fait, dans une situation de dépendance plus grande par rapport à l'environnement économique.

Par contre, les systèmes avec revenu extérieur sont capables d'une accumulation assez forte et d'une transformation qui peut aboutir à la mise en place de systèmes de production affranchis du revenu extérieur (cas de certaines exploitations dans les périmètres irrigués). Cela aboutit alors à un autre type d'agriculture familiale complètement intégré à l'économie de marché et qui ne fonctionne que dans la sphère agricole avec une spécialisation qui peut être très poussée.

VI – Conclusion

Les transformations économiques en cours vont-elles préparer les conditions d'une élimination progressive de certaines catégories d'exploitations agricoles et, donc, d'un mouvement plus fort de différenciation-exclusion ? Ceci risque d'aboutir alors à une implosion du monde rural avec les problèmes que connaissent déjà les zones urbaines de nos pays. La situation sociale, économique et politique risque alors de s'aggraver et d'aboutir à une crise politique sans précédent.

Certains indices de ce phénomène sont visibles dans certains pays de la rive nord où cela risque d'entraîner la marginalisation de larges pans de l'espace rural. Toutefois, les incidences de cette marginalisation sont en partie atténuées par les effets positifs de l'intégration européenne.

Par contre, dans les pays de la rive sud, si la période qui vient de s'écouler a été favorable au maintien d'une certaine forme d'agriculture familiale (avec des différences entre les pays), la conjoncture actuelle nous semble porteuse des prémises d'une plus forte décomposition.

En effet, on observe actuellement une intrusion de plus en plus forte de l'économie marchande dans les zones rurales, une libéralisation tous azimuts de l'économie⁶ qui met sur le même marché des agricultures de niveaux économiques et techniques différents. De plus, on assiste à une emprise de la ville sur le monde rural, ce qui fait perdre aux ruraux tout contrôle des moyens de production et, notamment, le contrôle du foncier qui est la base de la reproduction des exploitations et de l'exploitation familiale en particulier.

Dans ces conditions, les mécanismes de régulation que nous venons de voir et la diversité des formes d'agriculture familiale vont-ils permettre à cette dernière de se maintenir ? Si oui, dans quelles conditions ? A quel prix ? Et pour quelles fonctions ?

Notes

1. D'un point de vue statistique, le maintien de cette agriculture peut correspondre soit au maintien du nombre absolu des exploitations du pays, soit à un maintien relatif de chaque catégorie d'exploitations avec une réduction, parfois importante, du nombre total des exploitations agricoles, comme c'est le cas en France.
2. Pour les pays de la rive nord de la Méditerranée, il faut signaler des différences importantes quant à l'évolution des structures agraires, notamment entre les pays anciennement membres de la CEE tels que la France, qui ont connu une réduction importante du nombre d'exploitations, et ceux qui ont adhéré récemment (Portugal, Grèce) et dont les structures ont peu évolué.

3. Ainsi, pour la Tunisie, par exemple, le nombre total des exploitations est passé de 325 000 unités en 1961/62 à 376 000 en 1989.
4. D'après le contrat de *mgharsa*, forme de bail «à couplant», le propriétaire confie au métayer ou *mgharsi* son terrain pour qu'il le défriche et le plante. Quant les arbres sont en rapport, la propriété est partagée par moitié et l'association cesse (Despois, 1951).
5. Cela correspond dans une certaine mesure aux forces d'externalisation (Baptista, 1991) que l'on retrouve ici aussi pour l'utilisation des moyens mécaniques tels que les tracteurs, les moissonneuses batteuses, etc.
6. Pour les pays de la rive nord appartenant à la CEE, la réforme de la politique agricole commune risque d'entraîner une baisse des prix et une réduction des subventions. Pour les pays de la rive sud, des programmes d'ajustement structurel sont en application depuis le milieu des années 80 avec, pour objectifs, la disparition de toute protection et l'ouverture sur le marché international.

Références

- **Baptista, F.O.** (1991). Les agricultures familiales au Portugal. Communication au Séminaire du RAFAC, 21-26 octobre 1991, CIHEAM-IAM, Montpellier.
- **Bédrani, S. et Campagne, P.** (Eds). (1991). *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988. Options Méditerranéennes, Série A, n° 21, CIHEAM-IAM/CREAD, Montpellier (ouvrage collectif réalisé dans le cadre du Réseau Agriculture Familiale et Agriculture Comparée-RAFAC).
- **Bourenane, N. et Campagne, P.** (Eds). (1991). *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM, Montpellier (ouvrage collectif réalisé dans le cadre du Réseau Agriculture Familiale et Agriculture Comparée-RAFAC).
- **Cavailles, J.** (1981). Les réponses des marxistes à la question agraire : histoire des idées et des faits. Document de recherche, n° 16, INRA, Dijon.
- **Despois, J.** (1955). *La Tunisie orientale : Sahel et la basse steppe*. Etudes géographiques, PUF, Paris.
- **El Amani, S.** (1984). *Les aménagements hydrauliques traditionnels de Tunisie*. Centre de Recherche du Génie Rural, Tunis.
- **Le Coz, J.** (1990). *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires : Etat territorial et communautés rurales*. Options Méditerranéennes, Série B, n° 2, UNESCO-MAB/CIHEAM-IAMM, Paris, Montpellier.
- **Pascon, P.** (1977). *Le Haouz de Marrakech*. Editions Marocaines et Internationales Tanger, 2 volumes.
- — (1984). *La maison d'Illigh : l'histoire sociale du Tazerwelt*. SMER, Rabat.
- **Pascon, P., Benatya, D. et Zagdouni, L.** (1991). Etude du comportement technique et des décisions socio-économiques des chefs d'exploitation familiale en situation aléatoire : cas des zones arides et semi-arides. Eléments d'une méthodologie. In : *Séminaire Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.
- **Silva, M.R.** (1988). *Industrialisation et développement local : une interprétation à partir du cas portugais*. IREP-Développement.
- **Sortino, E.** (1988). *L'eau et le Maghreb : un aperçu sur le présent, l'héritage et l'avenir*. PNUD, Genève.



Les agricultures familiales au Portugal

Fernando Oliveira Baptista

Université Technique de Lisbonne, Institut Supérieur d'Agronomie, Lisbonne (Portugal)

Résumé. Les exploitations agricoles familiales peuvent être classées en trois catégories si l'on prend en compte les deux facteurs suivants : l'origine du revenu familial et l'affectation de la force de travail familiale sur l'exploitation ou en dehors. C'est ainsi que l'on peut faire la distinction entre les exploitations agricoles, celles qui ont une fonction productive, celles qui servent de réserve de main-d'œuvre et celles qui vivent principalement des transferts sociaux (ressources monétaires autres que les revenus venant de l'exploitation ou des activités extérieures des membres de la famille). Nous avons essayé de comprendre la dynamique et les perspectives d'avenir de chacun de ces types d'agriculture en fonction des critères de viabilité économique, des aspects technologiques et de la relation des familles avec leur environnement respectif.

Mots clés. Agriculture à temps partiel - Agriculture de subsistance - Exploitation agricole familiale - Fonction de production - Environnement socio-économique - Intervention de l'Etat - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Accumulation du capital - Système de production - Système de culture - Irrigation - Mode de faire-valoir - Portugal

Title. *Household farmings in Portugal*

Abstract. *Taking into account two main factors (source of family income and the extent to which the family's work is allocated to the farm and outside), three types of agricultural have been outlined : the first one with a productive function, the second one which supplies work-force to other economic sectors and the latter living mainly with external resources (not coming from professional activities in agriculture or in other economic sectors). We have tried to capture the dynamics and future perspectives of each one of these types of agriculture taking, as a guideline, the criteria for economic viability, the technological question and the relation between the families and their respective estates.*

Keywords. *Part time farming - Subsistence farming - Household farm - Production function - Social and economical conditions - State policy - Farm income - Additional income - Capital accumulation - Production system - Farming system - Irrigation - Land tenure*

I – Introduction

Aujourd'hui, l'agriculture occupe encore une grande partie de la population active portugaise. D'après le dernier recensement de la population, un actif sur six travaille dans l'agriculture ; selon d'autres évaluations, ce rapport n'est que de un sur cinq et, parfois même, de un sur quatre. Quoiqu'il en soit, ces différentes évaluations confirment bien l'importance de la population active agricole. Par ailleurs, si on y inclut les femmes des agriculteurs, on peut dire que les 4/5 des actifs travaillant dans l'agriculture sont des actifs familiaux.

Le poids de l'agriculture familiale apparaît également à travers d'autres indicateurs. Elle accapare 46 % de la surface agricole totale et 50 % de la surface agricole utile de l'ensemble des unités de production agricoles. Elle produit 67 % de la valeur ajoutée brute des exploitations agricoles et recense 95 % de la population agricole¹.

Pour compléter ce tableau, nous pouvons dire que la répartition spatiale de l'agriculture familiale concerne l'ensemble de l'espace rural du pays, à l'exception d'Alentejo où règnent les grandes unités de production du capitalisme agraire.

L'appréciation du secteur agricole passe donc par l'agriculture familiale qui, dans une perspective dynamique, ne se présente pas comme un tout homogène mais qui se différencie en fonction des relations qu'elle entretient avec l'économie et la société. C'est ainsi que, dans ce texte, nous parlons des agricul-

tures familiales et non pas de l'agriculture familiale. Ajoutons à cela deux aspects communs à toutes les agricultures familiales : d'une part, la majeure partie du travail qui est accomplie par les membres de la famille au sein des unités de production et, d'autre part, l'intégration amont de l'agriculture familiale pour l'approvisionnement des exploitations en moyens de production (Friedmann, 1980 ; Mottura, 1990).

II – Les agricultures familiales

Les auteurs qui se sont intéressés, ces dernières années, à l'agriculture familiale peuvent être répartis en deux grands groupes.

Le premier concerne ceux qui, s'inspirant du concept de soumission formelle de Marx, ont montré comment le capitalisme englobe l'économie familiale, la transforme et y puise valeur et force de travail. Tout cela se fait dans le cadre de l'économie familiale, c'est-à-dire sans la soumission réelle qui implique la séparation du détenteur des moyens de production et du producteur direct. Cette approche a mené à des résultats fructueux pour comprendre la position de l'agriculture familiale en tant que secteur socio-économique, mais elle s'est révélée plus faible pour éclaircir la dynamique des exploitations agricoles familiales.

Le second groupe d'auteurs, dont nous partageons le point de vue, privilégie la dynamique des unités de production agricole. Il s'est directement inspiré de Kautsky qui analyse les fonctions que remplit la petite exploitation agricole dans la société capitaliste : la production de marchandises et la réserve de force de travail (Kautsky, 1970). Mottura et Pugliese, en 1980, ont mis en évidence le bien-fondé de cette voie dans l'analyse de l'agriculture familiale en Italie.

Au stade actuel de l'agriculture portugaise, et également de l'agriculture communautaire, il y a lieu de considérer, en plus des deux fonctions précitées, une autre forme d'articulation des exploitations avec le système socio-économique. Cela concerne les unités de production dont les familles ne travaillent que sur les exploitations mais dont la survie dépend surtout de ressources venant de l'extérieur, que ce soit des pensions, des subsides ou autres types d'aides. Il s'agit donc d'exploitations qui n'ont pas de fonction économique dans le système socio-économique global mais un rapport basé sur des apports monétaires complètement extérieurs au travail de la famille, que ce dernier soit réalisé sur l'exploitation ou en dehors.

Ajoutons que ce modèle d'analyse de l'agriculture familiale par rapport au système socio-économique environnant ne convient pas à des sociétés où le profil de l'économie, de la structure sociale et de l'occupation du territoire positionnent différemment l'agriculture. C'est, par exemple, le cas du Brésil, où la fonction productive de l'agriculture est surtout assurée par le capitalisme agraire et par une infime partie de l'agriculture familiale. Le lien de cette dernière avec d'autres secteurs, par le biais du marché du travail, y est négligeable. Il n'existe pas non plus de politiques sociales en faveur des unités familiales qui ne s'intègrent pas dans la fonction de production. C'est ainsi qu'une large couche de la population liée à l'activité agricole et à la terre est complètement marginalisée vis-à-vis du système économique et subit une marginalisation sociale croissante (Graziano da Silva, 1987).

Pour des pays encore plus en marge que le Brésil par rapport à l'économie mondiale, l'ajustement des fonctions de l'agriculture ne se fait même plus selon les besoins de leurs propres marchés nationaux. C'est le cas de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine où la fonction productive de l'agriculture est de plus en plus étouffée par la politique suivie par les Etats-Unis d'Amérique. Un des membres du gouvernement américain a même affirmé : *«L'évolution de certains pays en voie de développement vers l'autosuffisance alimentaire est un concept d'une autre époque. S'ils importaient des denrées alimentaires des Etats-Unis, ils économiseraient de l'argent. Une approche moderne du commerce veut que les meilleures sources d'alimentation pour le Tiers-Monde soient les grands producteurs mondiaux de ces produits, comme les Etats-Unis»* (Ritchie, 1988).

Dans de nombreux pays, la diffusion et l'intégration de cette idée coexiste avec la marginalisation économique et sociale d'une grande partie de la population liée à l'agriculture : c'est le cas au Brésil.

Rappelons que la politique actuelle des Etats-Unis ne ressemble plus à celle qui était suivie dans les années cinquante et soixante, lorsque ce pays appuyait la Révolution Verte. Malgré ses conséquences discutables et les déséquilibres qu'elle introduisit sur le plan économique et social, cette dernière avait pour objectif de développer une agriculture productiviste par la vente de moyens de production (semences, tracteurs et autres technologies). Aujourd'hui, il s'agit de vendre des produits agricoles et les liens des agricultures familiales avec les autres secteurs économiques ont souffert des effets de cette mutation. Cela revient à dire que l'appréciation de la dynamique de l'agriculture familiale doit être faite dans le contexte global qui est le sien et selon les déterminants qui vont conditionner chacune de ses formes. C'est pourquoi, on ne peut considérer comme valables les analyses a-historiques qui se basent surtout sur les conditions locales et les facteurs endogènes aux exploitations et qui évaluent principalement les limites et les possibilités des unités agricoles familiales à partir de leur fonctionnement interne².

Revenons au cas portugais, en prenant comme point de départ la définition des différentes agricultures familiales selon qu'elles sont basées sur la production, le travail ou encore les transferts sociaux.

1. L'agriculture familiale avec une fonction productive

Commençons par l'agriculture familiale caractérisée par sa fonction productive. Sont concernées toutes les unités agricoles familiales dont le revenu provient, de façon exclusive ou prépondérante, des activités agricoles menées sur l'exploitation. Dans ce cas, l'autoconsommation, c'est-à-dire la partie de la production utilisée par la famille et qui n'est donc pas vendue sur le marché, fait partie intégrante du revenu tiré de l'exploitation. On ne peut donc pas assimiler automatiquement la production agricole à la production marchande. C'est cette dernière qui définit la fonction de production de marchandises, en accord avec la définition donnée par la littérature relative à l'agriculture familiale. De nombreuses enquêtes confirment que la vente des produits agricoles sur le marché (passage à l'état de marchandises) a un poids et une influence décisifs dans la compréhension de la dynamique de ces exploitations³.

Par rapport à l'ensemble des exploitations familiales, l'agriculture familiale à fonction productive comprend 40 % des unités de production, recouvre 69 % de la surface totale et 71 % de la surface agricole utile, produit 63 % de la valeur ajoutée brute et recense 41 % de la population totale agricole. Comparativement aux autres agricultures familiales, les unités de production de celle dernière ont une superficie moyenne plus grande, des résultats économiques supérieurs et pratiquent un recours plus important à la location des terres.

La dynamique de cette agriculture, centrée sur la production, est influencée par les rapports de la famille avec les marchés des produits agricoles, en aval, et des moyens de production, en amont.

2. L'agriculture familiale en tant que réserve de main-d'oeuvre

Les exploitations, appartenant à cette forme d'agriculture familiale, tirent la plus grande partie de leurs revenus des activités hors exploitation des membres de la famille. Elles regroupent 45 % des unités de production familiales, recouvrent 22 % de la surface totale et 21 % de la surface agricole utile, fournissent 29 % de la valeur ajoutée brute et recensent 49 % de la population totale agricole. La taille moyenne de la famille est de 3,9 personnes (vieillards et enfants inclus) dont 1,7 travaillent en dehors de l'exploitation.

Bien que ces exploitations vendent sur le marché une partie de leur production, très variable selon les systèmes de production développés, il faut privilégier les relations des membres de la famille avec le marché de l'emploi lorsqu'on veut analyser ce type d'agriculture. C'est là qu'il faut rechercher, selon l'acception de Marx, le fondement caché de l'édifice social, la clé pour comprendre la dynamique et les conditions d'existence de ces exploitations agricoles.

3. L'agriculture familiale vivant de transferts sociaux

Il existe aussi des unités de production dans lesquelles les familles ne travaillent que sur l'exploitation et dont le revenu de la famille agricole provient surtout de sources extérieures. Il s'agit de 110 000 exploitations, c'est-à-dire 15 % des unités familiales qui englobent 9 % de la surface totale et 8 % de la surface agricole utile, qui fournissent 8 % de la valeur ajoutée brute et intègrent 10 % de la population agricole.

Ces exploitations sont caractérisées par des familles de petite taille (une moyenne de 2,2 personnes/famille) et des chefs d'exploitation très âgés (63 % d'entre eux ont plus de 65 ans contre 24 % pour l'ensemble des exploitations familiales). D'où ces familles agricoles tirent-elles leurs ressources ? Des revenus de l'émigration ? Seuls 5 % des chefs d'exploitation «n'ont pas d'activité dans l'exploitation», ce qui correspond à la définition des migrants donnée par le Recensement Agricole utilisé ici. On est donc amené à éliminer l'hypothèse que les chefs d'exploitation de ces unités de production sont essentiellement des migrants.

On admettra ainsi qu'il s'agit d'un groupe d'exploitations dont les conditions d'existence dépendent surtout de transferts sociaux tels que les pensions et les retraites accordées par l'État. D'autres enquêtes, réalisées dans plusieurs régions du pays, valident cette hypothèse. On se trouve donc en présence d'exploitations agricoles dont l'insertion dans le système socio-économique est due surtout à l'entremise de l'État même si, par ailleurs, elles vendent une partie de leur production sur le marché.

Après cette identification des agricultures familiales, il convient d'ajouter que le débat sur la dynamique de ces agricultures a tendance à se centrer sur les aspects technologiques et sur les critères qui permettent de saisir leur logique de fonctionnement économique, c'est-à-dire leur rationalité économique.

III – Les aspects technologiques

Dans l'analyse des aspects technologiques, on cherche à évaluer les effets des techniques sur les exploitations, quelle que soit leur dimension économique. Les exploitations agricoles, de par leur caractère familial, ne sont pas concernées par ce débat mais elles le deviennent, en termes relatifs, en tant qu'unités de production de petite dimension économique.

En effet, l'écrasante majorité des exploitations familiales sont de très petite dimension. La surface agricole utile moyenne des unités ayant une fonction de production est de 4 ha alors qu'elle est de 1,1 ha pour les deux autres types d'agriculture familiale.

On se souvient encore aujourd'hui de la position prise par Engels, en 1884, lorsqu'il affirmait que «la grande production capitaliste passera par-dessus la petite exploitation impuissante et désuète, comme le chemin de fer écrase une brouette» (Engels, 1956). Dans la même ligne idéologique, en 1898, Kautsky rend ce même verdict, en lui enlevant son systématisme. Il a mis en évidence que la compétition entre les unités de production de petite ou grande dimension n'a de sens que dans le cas où les productions sont vendues sur le marché (Kautsky, 1980). Pour cela, il a montré que les petites exploitations ont pour fonction de fournir de la force de travail tout en développant des facteurs de résistance. Malgré ce, Kautsky était d'avis que le «progrès technique» tendait à favoriser les unités de grande dimension et à éliminer les petites. Malgré l'opposition qui s'est manifestée tout au début de cette prise de position, celle-ci a survécu au sein de la gauche communiste et socialiste tout au long de ce siècle. David, notamment, mettait en avant les facteurs économiques et sociaux qui pouvaient favoriser la viabilité des unités de production de petite dimension et les difficultés que le «progrès technique» aurait à surmonter pour pénétrer dans l'agriculture, en induisant des conséquences semblables à celles qu'il avait déjà provoquées dans l'industrie (Hussain et Tribe, 1984 ; Lehmann, 1977 ; Hegedus, 1981).

On sait également que la croyance en la seule viabilité des unités de production de grande dimension n'a pas seulement été l'apanage de la gauche, sous influence marxiste ; elle a aussi été adoptée de façon majoritaire par d'autres forces politiques. On peut le constater à travers les nombreuses critiques concernant la viabilité de l'unité de petite dimension faites par des générations successives d'économistes agraires traditionnels et de formation néoclassique.

Cependant, les grandes tendances qui caractérisent, ces dernières décennies, l'évolution de la petite exploitation agricole ont été bien moins linéaires qu'on ne l'avait prévu. Pour les pays du sud de l'Europe, on peut lister les transformations qui y ont eu lieu :

- ☐ une spécialisation croissante des systèmes de production ;
- ☐ la disparition d'une grande partie des exploitations agricoles de petite dimension, orientées surtout vers des productions ayant subi les effets des économies d'échelle : c'est, entre autres, le cas des céréales ;
- ☐ la persistance et la vitalité de larges secteurs de petites exploitations, en particulier de celles orientées vers des productions pour lesquelles les effets des économies d'échelle ont été contrecarrés ou moins sensibles : c'est, entre autres, le cas du lait ;
- ☐ la grande progression du nombre des exploitations fournissant de la force de travail ;
- ☐ l'expansion du groupe des familles d'agriculteurs dont la survie dépend largement des flux monétaires transférés directement par l'Etat (pensions et retraites).

Nous avons déjà souligné plus haut que le débat sur la question technologique concerne surtout les productions destinées au marché. Or, le point qui nous intéresse ici est la relation qui existe entre le progrès technique et la persistance et la vitalité des petites exploitations. A ce propos, Servolin a insisté sur la spécificité du travail agricole, en soulignant que *«l'agriculture n'est que l'exploitation par l'homme de certains processus biologiques : la reproduction et la croissance de végétaux et d'animaux domestiqués. L'essentiel de l'opération, c'est-à-dire la production de matière nutritive, est accompli par les organismes vivants eux-mêmes»* (Servolin, 1989). Les aspects déterminants de cette efficacité sont essentiellement ceux où les économies d'échelle ne se vérifient pas, c'est-à-dire *«l'amélioration des aptitudes productives des espèces végétales et animales, par la sélection génétique»* et *«un contrôle scientifique et technique de plus en plus rigoureux des conditions dans lesquelles ces aptitudes se réalisent (alimentation, fertilisation, conditions sanitaires, etc.)»*. En effet, les technologies auxquelles recourent les exploitations agricoles n'arrivent pas, de par elles-mêmes, *«à élever les rendements physiques des cultures et des élevages : leur degré d'efficacité est totalement proportionnel aux aptitudes des végétaux et des animaux auxquels on les applique»*.

En plus des limites des économies d'échelle en agriculture, découlant des particularités du travail agricole, Reboul a mis en évidence d'autres limitations en soulignant que *«les applications pratiques du progrès scientifique et technique ne se sont pas développées au même rythme, ni dans les différentes branches de production, ni dans les opérations productives constitutives d'une même branche de production»* (Reboul, 1975). Ceci induit que, si l'on veut faire des économies d'échelle en augmentant la surface, *«l'emploi des techniques les plus modernes tend à remettre en cause l'équilibre réalisé au sein de l'entreprise entre les différents processus de production et se heurte, de ce fait, à une inertie d'autant plus forte que le système de production est plus complexe»*.

Notons encore que pour des technologies divisibles, comme les herbicides, la question des économies d'échelle ne se pose pas. Carvalho a démontré que l'utilisation des herbicides a favorisé l'agriculture de petite dimension dans une zone viticole (Carvalho, 1984). De même, les biotechnologies ne demandent pas des économies d'échelle bien que des études montrent que les unités de grande dimension peuvent y trouver des avantages, mais ces derniers sont dus à des économies externes (Arnalte, 1989).

D'ailleurs, même lorsque des technologies peuvent amener des économies d'échelle, on en est arrivé à développer des formules d'utilisation de services et d'équipements, n'appartenant pas à l'exploitation, pour contrecarrer les effets de ces économies. Citons, par exemple, la location de tracteurs qui permet, d'une part, d'utiliser la traction mécanique sans pour autant posséder la machine et, d'autre part, de rentabiliser le tracteur par son utilisation dans les processus productifs de plusieurs exploitations agricoles. Comme l'écrit Arnalte, cela conduit à *«une voie alternative de rationalisation économique selon laquelle le processus productif peut se développer à une plus grande échelle, indépendamment de la structure rigide des exploitations, sans que pour autant la disparition «formelle» de celles-ci soit nécessaire»* (Arnalte, 1989).

La grande progression de cette «voie alternative» dans l'ensemble des agricultures familiales est significative : parmi les 58 % des exploitations utilisant le tracteur, 53 % le louent.

Comme il est mentionné plus haut, Kautsky a souligné que, dans le système socio-économique capitaliste, les conséquences des différentes technologies sur la dynamique des structures agraires s'évaluent en fonction des destinations de la production marchande des exploitations. Ceci signifie qu'il faut prendre en compte les marchés dans lesquels s'insèrent les exploitations. Ainsi, dans le cas où le groupe des exploitations de petite dimension détient une position déterminante dans l'offre d'un produit donné, les questions de compétition technologique ne se posent pas ou sont très limitées. Outre ce cas extrême, il faut remarquer que les politiques de prix et de marché peuvent réduire les effets des économies d'échelle relatives à l'utilisation de nouvelles technologies, en favorisant la survie des petites exploitations. Ce fut le cas au Portugal, ces trente dernières années, où des politiques laitières ont accordé aux coopératives le monopole de la collecte du lait, à des prix fixes, indépendamment de son coût et tout en promouvant le recours à des salles de traite hors exploitation, dans le but d'atténuer les conséquences des économies d'échelle (Moreira, 1984 ; Carvalho, 1984 ; Carvalho et al., 1982).

La tentation est fréquente, aujourd'hui, d'isoler le modèle technologique. Or, l'évaluation des conséquences des différentes technologies sur la dynamique des structures agraires ne peut être réductrice. Elle exige plutôt, pour chaque situation concrète, une appréciation de l'ensemble de chaque branche productive et même de chaque processus de production ainsi qu'une analyse des modalités d'accès des exploitations aux technologies et du cadre socio-économique dans lequel s'insèrent les unités de production.

L'histoire récente des agricultures familiales au Portugal (Oliveira Baptista, 1993) démontre clairement leur grande capacité à amortir les effets des économies d'échelle découlant des technologies. Aujourd'hui, ces effets sont évalués avec plus de prudence, d'autant plus qu'il peut y avoir des recours ponctuels à certaines technologies (location de matériel, ...). Par ailleurs, n'oublions pas que les agricultures familiales disposent également d'une importante force de travail (la taille moyenne de la famille est de 3,5 personnes). Elles ont donc une grande disponibilité en force de travail, cette dernière n'ayant pas forcément beaucoup d'alternatives sur le marché de l'emploi. Ceci n'incite pas au recours aux technologies qui, généralement, a pour but de remplacer la main-d'œuvre. De plus, les agricultures familiales ont fait preuve d'une grande souplesse d'adaptation, notamment dans des régions de montagne où les transformations démographiques et technologiques ont seulement conduit à quelques changements au niveau des systèmes de production de façon à leur permettre de continuer à utiliser les ressources naturelles disponibles (Santos, 1991).

Les politiques agricoles, mises en œuvre ces dernières décennies en faveur des agricultures familiales, ont largement contribué au processus d'adaptation des agricultures familiales aux changements technologiques (Oliveira Baptista, 1993). Cette adaptation a été d'autant plus facile à atteindre que ces agricultures occupaient une place prépondérante sur le marché de certaines productions agricoles et qu'elles se situaient au sein d'une économie fortement protégée par rapport aux marchés extérieurs et, ceci, jusqu'à l'adhésion à la Communauté Economique Européenne, en 1986.

IV – Les critères économiques

Cette analyse des critères économiques relatifs aux agricultures familiales découle d'un double constat qui s'est vérifié au Portugal, tout comme ailleurs, dans d'autres régions du sud de l'Europe. La famille agricole n'a pas pour habitude de placer son capital ou de louer les terres agricoles. D'un point de vue économique, cela représente un manque à gagner et cela constitue même des charges supplémentaires puisqu'elle ne peut pas toucher des intérêts de son capital ni de rente foncière. Par ailleurs, le revenu net tiré de l'activité agricole de l'exploitation est inférieur au salaire qu'obtiendrait cette même force de travail, affectée à l'exploitation, si elle était allouée à des activités hors exploitation.

Avant de poursuivre, il est utile de rappeler que la famille agricole n'est pas toujours consciente des indicateurs et des lois qui permettent de saisir le fonctionnement et la dynamique économique de son exploitation. En formulant ces critères et ces lois, les théories économiques ne se bornent pas, tel que le

démontre l'histoire de l'Economie, à une simple transcription de catégories et de rapports prétendument explicités par chaque agent économique. En effet, «tout énoncé d'une loi économique devrait être précédé d'un avertissement : "tout se passe comme si ...", au lieu de suggérer l'image absurde d'un calcul conscient à chaque niveau» (Vilar, 1985).

Un des points les plus controversés, dans le débat économique concernant les agricultures familiales et paysannes, est le critère qui permet de percevoir les limites du fonctionnement économique de ces exploitations. L'économie agricole traditionnelle (Oliveira Baptista, 1981) considérait que ce critère était le profit. Cette théorie a été abandonnée devant le démenti de l'évidence empirique : les exploitations familiales dont la comptabilité accumulait des résultats économiques négatifs, pendant des années, continuaient à exister.

Influencée par le courant néo-classique, l'économie agricole a repris ce questionnement. Laissant de côté les limites du fonctionnement de l'agriculture familiale, elle a émis le postulat que le travail utilisé dans l'agriculture permettait d'obtenir un revenu, qui généralement n'inclut pas le profit, et que ce dernier peut être augmenté si l'agriculture bénéficie d'appuis institutionnels adéquats et si l'Etat développe des politiques agricoles appropriées. En défendant cette théorie dans un livre devenu célèbre, Schultz a rejeté la thèse selon laquelle la productivité marginale du travail dans l'agriculture familiale est égale à zéro (Schultz, 1984). Malgré tout, beaucoup d'auteurs liés à la pensée néo-classique pensent que les économies agricoles familiales vont de pair avec une productivité marginale égale à zéro.

Rappelons également que, depuis les années soixante, le courant néo-classique a développé des modèles micro-économiques qui permettent d'analyser l'optimisation des revenus lorsque la force de travail familiale se partage entre l'exploitation et des emplois hors exploitation quand ils existent.

Pour Marx, l'exploitation familiale n'a pas pour «barrière le profit moyen du capital» mais *«la seule limite absolue est constituée par le salaire qu'il (l'agriculteur) s'attribue à lui-même, déduction faite de ses frais proprement dits»* (Marx, 1967). Cette position a été suivie par la tradition marxiste, certains auteurs ayant souligné que l'auto-attribution du salaire ne découle pas d'une appréciation subjective, mais de la compréhension de la «situation objective face à une économie englobante de leur [des membres de la famille] faible mobilité professionnelle» (Tepicht, 1973). Cette remarque met en évidence que l'analyse de Marx se déroule dans le cadre d'une économie capitaliste où le salaire accordé à soi-même n'est pas un choix mais résulte de l'impossibilité de trouver une alternative plus favorable.

Pour Chayanov, la famille d'agriculteurs travaille jusqu'au point où *«les fatigues de l'usure de la force de travail marginale sont comparables à l'appréciation subjective de l'utilité marginale du montant obtenu par ce travail»* (Chayanov, 1974) ; ce «point» peut, bien entendu, ne pas permettre l'obtention d'un profit. Dans le même chapitre, en comparant les exploitations agricoles familiales avec les unités capitalistes, Chayanov souligne que c'est de l'absence du salaire, c'est-à-dire d'une unité économique de mesure, que découle le fait que l'unité familiale ne peut «exprimer ses dépenses de travail qu'en unités naturelles (jour, heure) de travail fourni».

Quand cette unité de mesure existe et que le salariat représente une alternative pour la famille d'agriculteurs, Chayanov remarque que cette dernière procède avec sa force de travail exactement de la même façon qu'un capitaliste place son capital de manière à ce qu'il lui procure le meilleur rendement». En d'autres mots, la famille choisit, pour la réalisation de sa force de travail, les opportunités d'emploi dans l'agriculture et hors agriculture qui lui assurent le revenu le plus élevé par unité de travail marginal.

Il ne semble donc pas difficile de limiter le champ de validité de l'évaluation subjective de Chayanov aux situations où le marché de l'emploi n'existe pas car ce n'est que dans ces situations-là que la famille ne doit pas faire face à l'unité de mesure (le salaire).

De cette brève incursion dans les principaux courants économiques ayant traité l'agriculture familiale, il ressort, du point de vue du fonctionnement économique interne des unités de production familiales, quelques convergences qu'il faut retenir. Le profit, c'est-à-dire la rémunération moyenne du capital investi dans le processus de production, ne constitue pas, dans l'agriculture familiale, une limite à la production. Dans certaines économies (des pays du sud de l'Europe) où le marché de l'emploi offre des possibilités de travail à la main-d'oeuvre familiale agricole, cette dernière répartit alors sa force de travail de la façon la plus rentable.

Malgré tout, parmi ceux qui vivent dans les exploitations agricoles, il y en a beaucoup qui n'ont pas la possibilité de trouver un autre emploi hors exploitation alors que, s'ils restent dans leurs exploitations, ils vont contribuer au processus productif (Tepitch, 1973). C'est le cas des vieillards, des enfants et, parfois, de ceux dont les qualifications ne s'ajustent pas à la demande du marché du travail. De toute façon, dans une micro-économie agricole confrontée avec le marché de l'emploi, l'unité de mesure salaire finit généralement par s'imposer.

En ce qui concerne l'appréciation du fonctionnement économique de l'unité de production familiale, les auteurs cités précédemment ont tous un point commun : la dynamique de l'exploitation agricole est fonction des possibilités offertes par les marchés des produits agricoles et des moyens de production ainsi que des possibilités qu'a la force de travail familiale de se transférer de la sphère agricole familiale vers d'autres secteurs d'emploi. Cette conclusion est constamment vérifiée à travers les enquêtes et les études de cas qui ont été réalisées ces dernières années au Portugal.

V – La terre et les familles

Suite à l'analyse des aspects technologiques et des critères économiques des agricultures familiales, nous allons nous intéresser aux principales caractéristiques de chacune d'elles.

1. L'agriculture familiale, réserve de main-d'oeuvre

Dans ce type d'agriculture, la taille moyenne de la famille est de 3,9 individus et les exploitations ont une surface totale moyenne de 1,7 ha et une surface agricole utile moyenne de 1,1 ha. Des études et des enquêtes, menées dans plusieurs régions du pays, ont permis, d'une part, d'identifier les caractéristiques des systèmes de production de ce type d'agriculture et, d'autre part, de tirer deux conclusions générales et, ce, malgré la grande diversité des productions, des technologies et du degré de spécialisation :

- ☐ la première conclusion concerne le surplus de main-d'œuvre au niveau des exploitations familiales dont les capacités d'absorption sont limitées ;
- ☐ la deuxième conclusion est relative aux liens qu'entretiennent ces exploitations avec le marché et qui concernent généralement un ou deux produits. Ajoutons que l'autoconsommation et le revenu obtenu de la vente de certains produits sont décisifs pour l'économie familiale.

Par ailleurs, il faut signaler que, d'une part, les prix élevés de la terre et la rigidité du marché foncier et, d'autre part, les conditions d'accès à la location de la terre n'ont pas permis à une majorité des exploitations familiales d'élargir leurs structures foncières.

Nous nous trouvons donc devant une agriculture familiale dont la dynamique et la vitalité s'expliquent à travers le lien qui existe entre les conditions de vie et de travail dans l'exploitation et les revenus obtenus à l'extérieur. En effet, toutes ces composantes sont indispensables pour que ce type d'agriculture puisse se maintenir avec son profil actuel.

Au Portugal, un actif non-agricole sur cinq vit sur une exploitation agricole familiale, ce qui traduit le lien étroit qui existe entre l'agriculture et les autres secteurs économiques. Ce lien vient du fait que ce type d'agriculture familiale fournit de la main-d'œuvre aux autres secteurs : 74 % d'actifs, originaires du milieu agricole, travaillent en dehors de leur exploitation. Trois autres indices nous aident à comprendre cette intégration :

- ☐ 42 % de tous ceux qui vivent au sein de cette agriculture familiale travaillent uniquement en dehors de l'exploitation ;
- ☐ 74 % des chefs d'exploitations accordent moins de la moitié de leur temps d'activité à l'exploitation ;
- ☐ à peine 6 % travaillent à temps plein sur leur exploitation.

Par ailleurs, les actifs travaillant à l'extérieur de l'exploitation se répartissent comme suit (Tableau 1) :

Tableau 1. Répartition des actifs d'origine agricole dans les différents secteurs d'activité (en %)

Secteurs d'activité	Actifs d'origine agricole
Agriculture	19
Pêche	1
Industrie	22
Bâtiments et Travaux Publics	15
Commerce, hôtellerie, restauration	9
Autres services	34

Source : Recensement Agricole du Continent de 1979

De plus, on assiste également à des changements au niveau du comportement sociologique de ces actifs d'origine agricole. Par exemple, l'exercice d'une activité professionnelle dans l'industrie par des actifs d'origine agricole entraîne un changement dans les attitudes sociales, culturelles et politiques des familles dont ils sont issus (Almeida, 1986). En ce qui concerne ces actifs, plus particulièrement ceux qui travaillent dans l'industrie, nombre d'entre eux, y compris les chefs d'exploitation, ne s'identifient pas eux-mêmes à des agriculteurs mais à des ouvriers. Ils sont d'ailleurs encouragés dans cette mutation de leur identité sociale par la façon dont ils sont reconnus aussi bien par les agriculteurs à temps plein que par les ouvriers n'ayant aucun lien avec l'agriculture (Rodrigo, 1993).

Ajoutons finalement que pour évaluer la dynamique de ce type d'agriculture, il faut prendre en considération des facteurs qui ne dépendent pas directement de la viabilité économique de l'exploitation : la qualité de vie et l'attachement à la terre. Ces deux facteurs influencent le maintien de ce type d'agriculture familiale (Lourenço, 1991).

2. L'agriculture familiale à fonction productive

Les exploitations familiales orientées vers une fonction de production ont en moyenne 5,6 ha de surface totale, 4 ha de surface agricole utile et un indice de valeur ajoutée brute de 114 (base 100 pour la totalité des exploitations du pays). La situation de ce type d'agriculture familiale est bien supérieure à celle des autres catégories. Par contre, le pourcentage des membres de la famille qui travaillent à l'extérieur de l'exploitation est inférieur (seulement 17 %) et la grande majorité des chefs d'exploitation affectent plus de la moitié de leur temps de travail à l'activité sur l'exploitation (79 % plus de la moitié du temps dont 46 % à temps plein). La taille moyenne de la cellule familiale s'élève à 3,6 personnes/famille ; elle est proche de celle de l'agriculture familiale qui sert de réserve de main-d'œuvre. La différence, entre ces deux types d'agriculture familiale, se situe au niveau de la taille de l'exploitation et non pas au niveau de la taille de la famille.

Les données précédentes cachent, en réalité, une grande hétérogénéité de l'agriculture familiale à fonction productive. En voici quelques exemples :

- ☐ les unités d'horticulture très intensives à l'image des très petites *maceiras* de Apulia et de Aguçadoura ;
- ☐ les vastes exploitations, bien équipées des Terras da Maia, qui, tout en adoptant les technologies nouvelles, se spécialisent de plus en plus ;
- ☐ les systèmes du littoral nord orientés vers la production bovin viande ou lait ;
- ☐ les systèmes à dominante viticole qui atteignent leur plus haut degré de spécialisation dans le Douro, le Ribatejo et l'ouest de l'Estrémadure ;
- ☐ les unités d'arboriculture fruitière de l'ouest de l'Estrémadure et de la région de Beiras ;
- ☐ les exploitations à dominante élevage dans les zones de montagne et utilisant les terres communautaires (*baldios*) : les bergers louent les pâturages, comme dans la région de Serra de Estrela, ou bien se partagent les pâturages collectifs dans la zone la plus clémente du Trás-os-Montes ;
- ☐ les systèmes pratiquant encore la polyculture, répartis sur tout le territoire et où, selon les régions, la pomme de terre, l'élevage bovin et le blé sont les productions agricoles marchandes prédominantes.

L'agriculture familiale à fonction de production est évidemment la plus vulnérable et sa dynamique reste liée aux fluctuations du marché agricole. Les options stratégiques pour ce type d'agriculture sont soit le recours au marché du travail extérieur, soit la modernisation et la réorientation de la production afin d'augmenter la productivité du travail. Cette dernière voie est déjà suivie par les exploitants de certaines zones comme les Terras da Maia : elle se traduit par une réduction du travail familial dans l'exploitation et par une amélioration du revenu de ceux qui restent. Une étude en cours dans la région du littoral nord a permis de mettre en évidence que le patrimoine foncier détermine le choix pour l'une ou l'autre de ces options. En effet, ceux qui disposent d'une superficie limitée sont obligés de vendre leur force de travail à l'extérieur de l'exploitation. Par contre, ceux qui possèdent une plus grande superficie de terres peuvent développer une agriculture orientée vers une fonction de production. Chez ces derniers, les membres de la famille qui vont travailler hors exploitation ont, en général, une préparation scolaire et professionnelle qui les pousse vers des formes de vie et de travail en dehors de l'agriculture et, assez souvent, loin de leur village d'origine (Rodrigo, 1993).

3. L'agriculture familiale à transferts sociaux

Elle comprend les exploitations dont les relations avec le système socio-économique environnant sont essentiellement basées sur des flux monétaires qui ne sont liés ni à la production ni à l'emploi hors agriculture. Il s'agit d'unités de production dont les familles ont une taille réduite (2,2 individus en moyenne/famille) et dont la surface d'exploitation est réduite (surface totale moyenne de 1,9 ha et surface agricole utile moyenne de 1,1 ha). Comparativement aux exploitations familiales pluriactives, ces unités de production ont une structure foncière quasi identique mais avec des familles de taille plus réduite. L'agriculture familiale à transferts sociaux diffère sensiblement de l'agriculture à fonction de production par ses structures familiale et foncière. La survie de l'agriculture à transferts sociaux est largement tributaire de ces derniers.

En conclusion, il ressort que, dans le cadre socio-économique où s'insèrent les agricultures familiales, l'embryon de la différenciation réside dans le rapport terre/travail (dimension de l'exploitation/taille de la famille), c'est-à-dire que la spécialisation fonctionnelle repose sur les différences structurelles (Tepicht, 1973).

VI – Conclusion

L'analyse qui précède a permis de mettre en évidence la résistance d'un large secteur de l'agriculture familiale par la relation des familles d'agriculteurs à d'autres sources de revenus, par la survie due à des revenus non liés au profit capitaliste et par l'atténuation des économies d'échelle. Ce dernier point s'explique par les modalités d'accès aux technologies, par le protectionnisme dont a joui l'agriculture, par la position prépondérante de l'agriculture familiale par rapport aux marchés de certains produits et aussi par quelques aspects de la politique agricole.

Tout porte à croire que des transformations profondes sont attendues dans les années à venir. Dans ce texte, nous ne pouvons pas évaluer en détail les conséquences de ces changements mais nous pouvons déjà parler de certains effets qui se feront sûrement ressentir : nous pensons, en effet, qu'à la fin de cette décennie, l'agriculture familiale aura un profil bien différent de celui d'aujourd'hui.

La première des grandes transformations a eu lieu, en 1986, avec l'adhésion du Portugal à la Communauté Economique Européenne (CE). Les barrières protectionnistes ont commencé à disparaître et l'agriculture s'est trouvée exposée à une compétition accrue. Dans les prochaines années, on verra se conclure la pleine intégration de l'agriculture portugaise dans la CE. Par ailleurs, la Politique Agricole Commune (PAC), elle-même, va connaître de grands changements dus au problème des excédents et aux négociations de l'Accord Général du Commerce et des Tarifs Douaniers (GATT). On peut sans crainte affirmer que ces bouleversements conduiront à une baisse accentuée des prix agricoles et à l'adoption de mesures à caractère social en faveur des agriculteurs moins compétitifs.

Parallèlement à la pleine intégration à la CE et à la réforme de la PAC, on voit se dessiner une crise dans le secteur textile qui représente une des principales industries portugaises et dans lequel travaille la majeure partie des membres des familles d'agriculteurs de la région du littoral nord.

Devant ces perspectives, il n'est donc pas surprenant que les évaluations des conséquences de l'ouverture, sans aucune restriction, des marchés du travail des pays de la CEE aux Portugais, prévoient une énorme saignée d'hommes et de femmes en quête d'emploi loin de chez eux. A ce sujet, l'histoire connaît un précédent de fraîche date : depuis les débuts des années soixante jusqu'en 1973, sur une population totale d'environ 8 millions, plus d'un million de Portugais a pris le chemin de l'émigration.

Cette saignée peut être, en fin de compte, une déportation volontaire vers des pays où les Portugais courent le risque de devenir des citoyens de deuxième classe. Sur ce point, également, l'histoire ne ferait que se répéter. Il convient de souligner ici que la construction européenne a le devoir de donner la priorité à un ajustement politique, reconnaissant notamment à chaque citoyen le droit de vivre et de travailler, s'il le souhaite, dans son cadre national. Mépriser cet aspect-là, réduire l'Europe à un immense marché où les plus forts écraseront à coup sûr les plus faibles et où on verra s'accroître les inégalités existantes, n'est sûrement pas la meilleure façon de bâtir une Europe solidaire où les questions nationales pourront s'estomper progressivement.

Dans la mesure où les changements mentionnés ci-dessus se confirmeront, les agricultures familiales ayant des fonctions de production et de réserve de main-d'œuvre verront sûrement s'en aller une partie de leurs éléments. En ce qui concerne les petites familles, on assistera à des réajustements dans les systèmes de production et dans les rapports famille/exploitation, notamment dans les rapports entre ceux qui travaillent dans le secteur agricole et ceux travaillant dans d'autres secteurs.

L'intégration croissante de l'économie portugaise dans les marchés européen et mondial contribuera certainement à une grande réduction du nombre d'unités d'agriculture familiale ayant une fonction de production. Parallèlement à cette évolution, la réorientation de la PAC devra mener à l'augmentation, du moins en termes relatifs, du nombre de familles liées à l'agriculture et dont la survie dépendra surtout de revenus de transferts. De son côté, bien que pouvant être atteinte par des crises liées au marché de l'emploi, l'agriculture familiale ayant une fonction de réserve de force de travail se maintiendra probablement ; elle sera même renforcée, dans quelques régions du pays où certains secteurs industriels et de services vont connaître une expansion : actuellement, ils s'appuient déjà largement sur une force de travail vivant dans des exploitations agricoles.

Au cours de la décennie à venir, on assistera certainement au développement progressif d'un nouveau modèle technologique dans le domaine de l'agriculture (Bonny et Daucé, 1989). Il s'agit de technologies biologiques (biotechnologie, génie génétique) et de celles qui sont liées aux procédés informatiques. Ce modèle technologique ne semble cependant pas être en mesure d'atténuer le pessimisme relatif à la fragile compétitivité de l'agriculture familiale. En effet, bien que ne favorisant pas les économies d'échelle au niveau de la production, ce qui pourrait constituer un avantage, ce dernier développe des technologies sophistiquées exigeant capacités et formation de la part de ceux qui les utilisent et, surtout, il accentue les économies d'échelle au niveau de l'accès à l'information et aux circuits où naissent ces technologies. Il est clair qu'aucune de ces dernières caractéristiques ne semble susceptible de favoriser les agricultures familiales portugaises.

Notes

1. Les chiffres utilisés dans cet article sont tirés du "*Recenseamento Agrícola do Continente*" de 1979, cédé par l'Institut National de Statistique au Centre d'Economie Agricole et de Sociologie Rurale de l'Université Technique de Lisbonne, en vue du Projet «Zonagem e Caracterização dos Principais Tipos de Agricultura no Continente». L'information utilisée ici a été tirée d'une étude incluse dans ce projet (Rodrigo, 1992). La méthodologie suivie pour le traitement de l'information et les définitions utilisées sont développées dans "*Agricultura familiar no distrito de Braga*" (Oliveira Baptista et Al., 1989).
2. Sur ce point de vue, voir Nallet (1983) et Jollivet (1988). Soulignons que ce point de vue a influencé bon nombre d'auteurs portugais qui se sont intéressés à l'agriculture familiale.
3. Au Portugal, pendant la dernière décennie, beaucoup de travaux ont été publiés sur des enquêtes économiques et agricoles auprès des exploitations familiales.

Références

- Almeida, J.F. (1986). *Classes sociais nos campos. Camponeses parciais numa região do Noroeste*. ICS, Lisboa.
- Arnalte, E. (1989). Estructura de las explotaciones agrarias y externalización del processo productivo. Implicaciones para el debate sobre el proteccionismo. In : *Información Comercial Española*, n° 666, Madrid, pp. 115-116.
- Bonny, S. et Daucé, P. (1989). Les nouvelles technologies en agriculture. Une approche technique et économique. *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, n° 13, pp. 5-33.
- Carvalho, A. (1984). *Os pequenos e médios agricultores e a política agrária no período 1960-1975. Perspectivas de desenvolvimento da agricultura*. Fundação Calouste Gulbenkian, Oeiras, 412 p.
- Carvalho, A. et al. (1982). *Que futuro para a produção leiteira: grande ou pequena exploração ?* Fundação Calouste Gulbenkian, Oeiras.
- Chayanov, A. (1974). *La organización de la unidad económica campesina*. Ediciones Nueva Visión, Buenos Aires, pp. 84-85 et 91-120.
- Engels, F. (1884). *La question paysanne en France et en Allemagne*. Éditions Sociales, Paris (éd. de 1956).
- Friedmann, H. (1980). Household productions and the national economy : concepts for the analysis of agrarian formations. *Journal of Peasant Studies*, Vol. 7, n° 158-183.
- Graziano da Silva, J. (1987). Mas, qual reforma agrária? In : *Reforma Agrária*, Ano 17, n° 1, Campinas, Brasil, pp. 11-60.
- Hegedus, A. (1981). La cuestión agraria. In : *Historia del Marxismo*, Hobsbawm, E. et al., Bruguera, volume 6, Barcelona, pp. 99-131.
- Hussain, A. et Tribe, K. (1984). *Paths of development in capitalist agriculture*. The Macmillan Press, 198 p.
- Jollivet, M. (1988). *Pour une agriculture diversifiée*. Editions L'Harmattan, Paris, 336 p.
- Kautsky, K. (1980). *La cuestión agraria*. Siglo veintiuno.
- Lehmann, H.G. (1977). Il dibattito sulla questione agraria. Feltrinelli, Milan, 322 p.
- Lourenço, N. (1991). *Família rural e indústria*. Editorial Fragmentos, Lisboa, 356 p.
- Marx, K. (1967). *Le capital*. Editions Sociales. Paris, 185 p., volume VIII (livro terceiro).
- Moreira, M.B. (1984). *L'économie et la politique laitière au Portugal*. IREP, Grenoble, 462 p.
- Mottura, G. (1990). La «persistenza» secolare. Appunti su agricoltura contadina ed agricoltura familiare nelle società industriali. *La Critica Sociologica*, n° 93, Roma, pp. 43-61.
- Mottura, G. et Pugliese, E. (1980). Capitalism in agriculture and capitalistic agriculture : the Italian case. In : *The Rural Sociology of advanced Societies : critical perspectives*, Buttel, F. H. et Newby, H., pp. 171-199.
- Nallet, H. (1983). *Intensificação da produção agrícola*. Ulmeiro, Lisboa, 115 p.
- Oliveira Baptista, F. (1981). Pequena agricultura : economia agrária e política agrária (anos trinta-1974). *Revista Crítica de Ciências Sociais*, n° 7/8, pp. 59-60.
- — (1993). *A política agrária do Estado Novo*. Afrontamento, Porto, 400 p.
- Oliveira Baptista, F. et al. (1989). *Agricultura familiar no distrito de Braga*. In : *Estudos de Homenagem a Ernesto Veiga de Oliveira*. INIC, Centro de Estudos de Etnologia, Lisboa, pp. 17-37.
- Reboul, C. (1975). *La révolution agraire de la République Démocratique Allemande. Modes de production et systèmes de culture et d'élevage*, INRA, Paris.
- Ritchie, M. (1988). La politique agricole américaine et son impact sur l'Europe. *Pour*, n° 115/6, Paris, 30 p.
- Rodrigo, I. (1992). *Da terra a profissão. Decisão, identidade social e agriculturas familiares*. Instituto Superior de Agronomia, Lisboa, 461 p.
- Santos, J.M.L. (1992). *Mercado, economias e ecossistemas no Alto Barroso*. Câmara Municipal, Montalegre, 345 p.
- Schultz, T.W. (1964). *A transformação da agricultura tradicional*. Zahar Editores, Rio de Janeiro, 207 p.
- Servolin, C. (1989). *L'agriculture moderne*. Seuil, Paris.
- Tepicht, J. (1973). *Marxisme et agriculture : le paysan polonais*. A. Colin, Paris.
- Vilar, P. (1985). *Iniciação ao vocabulário da análise histórica*. Edições João Sá da Costa, Lisboa.



Annexe. Agricultures familiales

		Revenu de la famille provenant surtout de l'extérieur de l'exploitation		
	Revenu de la famille provenant exclusivement ou principalement de l'exploitation	Membres de la famille travaillant en dehors de l'exploitation	Aucun membre de la famille ne travaille en dehors de l'exploitation	Ensemble des modalités
Nombre d'exploitations	293	322	110	725
Surface totale *	69	22	9	100
Surface agricole utile (SAU)*	71	21	8	100
Valeur ajoutée brute*	63	29	8	100
Population qui vit dans les exploitations agricoles*	41	49	10	100
Population qui vit dans les exploitations agricoles et qui travaillent en dehors de ces exploitations*	26	74	—	100
Surface totale moyenne par exploitation (ha)	5,6	1,7	1,9	3,3
SAU moyenne par exploitation (ha)	4,0	1,1	1,1	2,3
VAB moyenne par exploitation (indice : la moyenne de toutes les exploitations du pays - familiales et non familiales - est égale à 100)	114	47	37	72
Taille moyenne de la famille	3,6	3,9	2,2	3,5
Nombre moyen de membres de la famille travaillant en dehors de l'exploitation	0,6	1,7	—	1,0
Pourcentage de la surface totale en faire-valoir direct	67	80	90	72
Pourcentage du nombre des chefs d'exploitation ayant 65 ans et plus	23	12	63	24
Nombre d'exploitations (en %)				
d'après le pourcentage du temps de travail des membres de la famille employés dans l'exploitation**	100% 50 à 100% < 50% Total	— 34 66 100	100 — — 100	39 26 35 100
Nombre d'exploitations (%)				
Ayant un tracteur et en louant un autre				
Ayant un tracteur et n'en louant pas	9	3	1	5
N'ayant pas de tracteur et en louant	58	51	43	53
N'ayant pas de tracteur et n'en louant pas	32	46	56	42
Nombre d'exploitations (%)				
N'ayant pas recours au travail salarié	58	67	60	62
Ayant recours au travail salarié	42	33	40	38
Total	100	100	100	100

* Pourcentage relatif à chaque modalité de l'agriculture familiale.

** Etant donné la méthode avec laquelle les pourcentages du temps de travail ont été calculés, on admet que tout le temps de travail qui n'est pas utilisé dans l'exploitation est employé ailleurs.

Agricultures familiales (suite)

	Revenu de la famille provenant surtout de l'extérieur de l'exploitation			
	Revenu de la famille provenant exclusivement ou principalement de l'exploitation	Membres de la famille travaillant en dehors de l'exploitation	Aucun membre de la famille ne travaille en dehors de l'exploitation	Ensemble des modalités
Membres de la famille travaillant à l'extérieur, par secteur d'activité (%)				
Agriculture, sylviculture, Chasse	33	19	—	23
Pêche	1	1	—	1
Industrie	16	22	—	21
Construction et Travaux Publics	15	15	—	15
Commerce, hôtellerie, restaurants, cafés	7	9	—	8
Autres activités	28	34	—	32
Total	100	100	—	100
Nombre de chefs d'exploitation, selon le pourcentage du temps d'activité qui est consacré à l'exploitation (%)				
100%	46	6	24	25
50 à 100%	33	20	29	27
< 50%	19	68	42	44
0%	2	6	5	4
Total	100	100	100	100

Source : voir note 1.

Les identités sociales dans l'espace social agricole

Isabel Rodrigo

Institut Supérieur d'Agronomie, Lisbonne (Portugal)

Résumé. L'étude met en évidence les transformations qui se produisent dans les structures économiques et sociales des communautés rurales ainsi que leurs conséquences sur le fonctionnement sociologique et social des groupes. Ces transformations-là sont accompagnées de changements dans les profils sociologiques et dans l'identité sociale des groupes qui habitent ces mêmes espaces sociaux. L'analyse de ces changements s'appuie sur le concept d'identité sociale tel qu'il est défini ici. Dans le cadre de cette définition, l'étude identifie et délimite les contours et les significations sociologiques des identités sociales des individus et des familles pour whom farming is the sole or main source of income are identified and delimited. It is seen that the 'farming group', that of workers, who used to give the functioning of rural communities their main features, is gradually becoming contrasted with a new group—farmers. For the latter, farming is no longer a way of life, as it is for those who identify themselves as workers, but a way of earning their living. This analysis is based on the set of empirical material collected during semi-directed interviews in the *concelho* (commune) of Barcelos, situé au nord-ouest du Portugal.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Sociologie rurale - Changement social - Développement rural

Title. *Social identities in agricultural social space*

Abstract. *Demonstration of the changes that take place in the economic and social structures of rural communities and their consequences for the sociological and social functioning of groups. The changes are accompanied by modifications in the sociological profiles and the social identities of the groups that occupy these social spaces. Analysis of these changes is based on the concept of social identity as defined here. Within the framework of this definition, the contours and sociological meanings of the social identities of individuals and families for whom farming is the sole or main source of income are identified and delimited. It is seen that the 'farming group', that of workers, who used to give the functioning of rural communities their main features, is gradually becoming contrasted with a new group—farmers. For the latter, farming is no longer a way of life, as it is for those who identify themselves as workers, but a way of earning their living. This analysis is based on the set of empirical material collected during semi-directed interviews in the *concelho* (commune) of Barcelos in north-west Portugal.*

Keywords. *Family farm - Rural sociology - Social change - Rural development - Portugal*

I – Introduction

Au Portugal, le secteur agricole est très marqué par l'agriculture familiale¹. Néanmoins, il faut signaler que la population qui appartient aux unités de production familiale est de loin supérieure à celle que ces dernières arrivent à occuper². Par conséquent, le maintien et la reproduction d'un grand nombre de familles agricoles se font grâce à des revenus extérieurs.

Les salaires des membres de la famille travaillant à l'extérieur de l'exploitation, la «Prévoyance sociale» (pensions et retraites) et les revenus de l'émigration en constituent les principales sources. Etant donné que le déclin de l'activité agricole n'a pas été accompagné d'un exode rural, les unités de production familiale représentent encore aujourd'hui un soutien important pour une large part de la population portugaise, que ce soit en tant que lieu d'habitation ou en tant que complément du revenu agricole. C'est donc sur la base de ces différentes sources de revenus que la population recensée dans l'agriculture familiale est identifiée et apparaît diversifiée, d'où la distinction entre plusieurs types d'agriculture familiale. Cette diversification résulte de l'ouverture des communautés rurales à la société englobante et dont l'impact de cette dernière se manifeste à divers niveaux.

L'objectif de la présente étude est précisément d'analyser jusqu'à quel point les modifications qui se sont produites dans le fonctionnement des structures sociales locales ont été accompagnées de changements dans le profil sociologique et l'identité sociale des groupes habitant ces mêmes espaces sociaux.

C'est ainsi que seront définis les différents types d'identité des individus et des familles qui, dans un espace géographique donné, font de la culture de la terre leur unique ou principale source de revenu.

II – Présentation générale de la zone d'étude

Les traits généraux de l'agriculture familiale portugaise, donnés ci-dessus, caractérisent nettement le *concelho* de Barcelos, une des treize communes du district de Braga, situé au nord-ouest du Portugal.

Selon le dernier recensement agricole de 1979, environ 93 % des exploitations du *concelho* étaient des unités de production familiale et elles occupaient 86 % de la superficie totale. Elles recensaient 42 959 individus, soit environ 41,4 % du total de la population résidant dans ce *concelho* (INE, 1981). Cependant, seulement 21,7 % de cette population consacraient la totalité de leur temps d'activité à l'exploitation et 26,5 % avaient des revenus provenant exclusivement de l'agriculture.

Sans ignorer l'importance des individus dont les revenus provenaient surtout d'autres secteurs que l'agriculture (43,5 %), on remarque que l'exploitation agricole, à Barcelos, en 1979, constituait pour 57 % de la population la source de revenu unique (27 % d'entre eux) ou de revenu principal (30 % d'entre eux).

Les activités agricoles actuellement pratiquées déterminent la réalisation, sur l'exploitation, de la majeure partie ou de la totalité des revenus de la famille agricole. Ces données varient selon les régions (Oliveira Baptista et al., 1989). La production de bovins (viande et lait) et celle du vin représentaient, à Barcelos, en 1979, les activités agricoles les plus importantes du point de vue économique³.

L'évolution récente montre qu'une grande partie des exploitations s'oriente progressivement vers la production laitière. Cette progression de la production laitière s'effectue soit par l'augmentation du cheptel bovin total, soit par le remplacement des bovins viande par des bovins laitiers⁴.

La spécialisation vers la production laitière est due à deux facteurs :

- ☐ elle procure une rémunération élevée du travail ;
- ☐ elle garantit l'écoulement de la production laitière à des prix fixés au préalable et, donc, elle assure un équilibre budgétaire par des rentrées d'argent régulières, tous les deux mois.

Comme on le verra plus loin, de ce processus de spécialisation du système de production, découlent un nouveau profil sociologique de l'agriculteur et une nouvelle identité sociale. C'est-à-dire que, parallèlement à ces modifications introduites dans le système de production traditionnel (polyculture), surgit une autre logique autour de laquelle les individus et les familles, qui font de l'agriculture leur activité professionnelle, s'identifient, se reconnaissent et se regroupent. Cette logique a, comme on le verra, une signification différente de celle qui prédominait auparavant. Il faut encore signaler que ce processus de spécialisation facilite la concrétisation des objectifs qui sont à la base de cette nouvelle logique.

Tout d'abord, nous allons donc identifier l'unité sociale analysée dans la présente étude (les individus et les familles dont les revenus proviennent principalement ou exclusivement des exploitations agricoles familiales) et souligner l'importance de la population liée à ce type d'agriculture dans le contexte social et géographique spécifique à la zone étudiée.

Ensuite, nous analyserons quelques facteurs qui indiquent que les processus de construction sociale des identités sont liés aux modifications historiques et sociales qui se produisent dans les sociétés.

III – Les processus de construction sociale des identités et le changement social

La réflexion qui suit est centrée autour de deux questions :

- ☐ quels phénomènes sociaux justifient l'étude sociologique des identités ?
- ☐ jusqu'à quel point, et pourquoi, les cadres théoriques et conceptuels des théories sociologiques ne sont-ils pas aptes ou adaptés à la perception et à l'analyse de ces phénomènes, justifiant ainsi le recours à une notion – identité sociale – qui est extérieure à la sociologie ?

Nous avons donc pris, comme axe central d'analyse, l'ensemble des principales transformations qui affectent le fonctionnement des espaces ruraux traditionnels et qui érodent ainsi (c'est le cas à Barcelos) les marques classiques et traditionnelles de la ruralité. Ajoutons qu'à la base de cette étude se trouve en réalité un cadre social de changement qui est loin d'être spécifique à Barcelos⁵.

1. La suprématie du collectif social

Comme on le sait et selon la littérature spécialisée, la culture de la terre, qui constituait en grande partie l'activité productive dominante dans les communautés rurales, est un des indicateurs de cette ruralité. Sa raison d'être résidait dans le fait que cette activité économique, en dominant l'occupation de l'espace, conférait une spécificité au paysage-même et que, c'est autour d'elle, que se fixaient le travail et l'économie de la plupart des individus et des familles.

La culture de la terre constituait également l'axe central autour duquel se formaient les cadres des sociabilités et des relations *quotidiennes* d'interdépendance et de connaissance mutuelle de la totalité de leurs éléments. Elle était également le pôle d'agglomération autour duquel les pratiques, les comportements et les représentations sociales s'édifiaient et se consolidaient.

C'était donc essentiellement autour de la culture de la terre que l'ordre social local, souvent confondu avec un ordre naturel, se structurait. Signalons aussi que celui-ci comprenait non seulement ceux qui faisaient de la culture leur activité professionnelle, mais aussi ceux qui, exerçant d'autres activités, étaient, par elles, liées à l'activité agricole.

Dans cette acception, on peut dire que le groupe des agriculteurs, c'est-à-dire de tous ceux qui consacraient à la culture de la terre leur temps d'activité, indépendamment du fait d'être propriétaire ou non des terres, constituait le «groupe de référence» de ces espaces ou communautés, étant donné que c'était eux qui imprimaient les caractéristiques dominantes au fonctionnement de ces derniers.

En ce qui concerne ce groupe, il faut encore rappeler que, loin d'être un groupe socialement homogène, il y avait toutefois un ensemble de traits communs qui rapprochait ses éléments en leur donnant une certaine cohésion. Celle-ci se structurait autour de la convergence ou de la proximité d'idéaux et de perspectives. Aussi, les pratiques quotidiennes construisaient les représentations communes du monde et aidaient à former les configurations de l'avenir possible. Elles contribuaient également à la formation d'une mémoire collective particulièrement forte qui, d'une certaine façon, conférait au groupe local son identité sociale spécifique.

Cette identité était consolidée, par exemple, par la relative uniformité des systèmes de production pratiqués et des techniques et technologies utilisées et par les connaissances et le savoir-faire agricoles transmis par la famille ou accumulés par les générations successives du groupe local. Ce savoir, qui exigeait une connaissance des conditions sociales de fonctionnement de l'exploitation agricole, alors en syntonie étroite avec celles de la famille, reflétait les conditions techniques et les technologies du système de production, pratiqué dans sa totalité et sa complexité. Il reflétait aussi les conditions sociales sur lesquelles ce système se fixait.

Ce savoir traduisait également les caractéristiques des contextes sociaux locaux (régionaux). Toutefois, et bien que ces exemples ne concernent que l'activité productive, il faut noter que cette convergence ou proximité s'étendait à d'autres domaines de la vie sociale. Ne se limitant pas au seul domaine du travail,

c'était toutefois dans le cadre de celui-ci qu'en grande partie la convergence se forgeait et se consolidait en fonction des pratiques de travail, comme par exemple l'entraide.

L'utilisation réduite ou l'inexistence de la traction mécanique était un autre facteur qui contribuait à la consolidation de l'identité du groupe. Comme l'affirme Rémy, le tracteur, en étant «un outil privilégié de l'individualisme (...) entraîne non seulement une rupture économique et technique, mais aussi de profonds changements dans le mode de vie, modifie la vision du monde, la cosmogonie et le système de valeurs : l'homme désormais domine la nature» (Rémy, 1982).

Par ailleurs, la délimitation des frontières géographiques de ces communautés, la relative stabilité géographique du groupe liée à la rareté ou à l'inexistence d'alternatives professionnelles et, enfin, l'existence d'un passé commun, quotidiennement rappelé au groupe, faisaient que les configurations collectives de l'avenir possible comprenaient ou considéraient difficilement des hypothèses de ruptures ou de clivages dans le fonctionnement de ce système social. Au contraire, l'ensemble de ces aspects suggérait au groupe sa reproduction dans la continuité et, avec elle, la reproduction de sa propre identité sociale, localement spécifique.

En résumé, on peut donc dire que chaque communauté rurale était une totalité sociale qui correspondait, en grande partie, à un groupe de connaissance mutuelle, possédant une mémoire collective particulièrement forte qui, d'une certaine façon, lui conférait son identité sociale. Dans ce groupe, non seulement chacun connaissait tous les aspects de tous les autres, mais la signification de la totalité des pratiques et des comportements était comprise par tous.

C'était donc ces deux dimensions, simultanément individuelle et collective (étant donné qu'elles étaient socialement élaborées) que les individus établissaient entre eux dans les relations multiples et entrecroisées d'interdépendance qui soutenaient et donnaient une singularité au «nous» (identité sociale de groupe). En même temps, elles octroyaient les marques de distinction d'avec les «ils/autres» qui étaient, finalement, tout ce et tous ceux qui n'appartenaient pas à la communauté ni au groupe.

Dans ces groupes de connaissance mutuelle, le règlement des comportements individuels était exercé par les autres, lesquels correspondaient au groupe même dans sa totalité. Et c'était justement ce «dépendre des autres, la coexistence constante avec les autres, la conscience d'une union à vie, indissoluble, avec les autres et, non pas en dernier lieu, la peur immédiate des autres» qui constituaient dans ces groupes «l'aspect le plus important pour la réglementation du comportement individuel» (Elias, 1990).

2. Un monde qui a fini

Aujourd'hui, dans la société portugaise, on trouve difficilement ces totalités sociales qui coïncidaient avec des groupes de connaissance mutuelle. En effet, ces dernières décennies, un ensemble de transformations, de nature diverse, a eu comme conséquence le démembrement de la relative autarcie démographique, économique et culturelle qui caractérisait le fonctionnement de ces communautés et assurait les relations de cohésion entre leurs membres.

Devant le processus d'érosion qui pulvérise les formes du rural, le pouvoir et l'influence de cet espace et même l'activité agricole, les études de sociologie en général et de sociologie rurale en particulier ont retenu divers éléments permettant de réfléchir sur l'extension et les conséquences de ce processus.

Comme on le sait, l'intensification des relations des espaces ruraux avec les marchés est considérée comme étant à l'origine de ce processus. On explique ainsi la place privilégiée que ces études accordent aux marchés des produits et des facteurs de production et, en particulier, au marché du travail. En choisissant comme axe central d'analyse le type et la nature des relations établies entre ces marchés et ces communautés, les études visent en général à comprendre les conséquences et les transformations qui en résultent pour les structures sociales et leur fonctionnement. Sont incluses, dans ce cadre, les études qui se penchent sur ce que l'on nomme l'agriculture à temps partiel ainsi que les processus de diversification sociale et de modernisation de l'agriculture.

D'une façon générale, ces études arrivent à la conclusion que, bien que l'activité agricole continue à dominer ces espaces, cette prédominance est chaque fois plus limitée à leur occupation territoriale. Ceci

est d'ailleurs la marque qui permet encore la distinction entre ce que l'on appelle les espaces ruraux et ceux qui ne le sont pas (Oliveira Baptista, 1993).

Toutefois, ces études soulignent également le fait que cette prédominance en rapport à l'occupation territoriale est inadaptée à la nature et la composition de la population qui y réside. En effet, la population concernée devient progressivement dépendante, en termes de travail et de revenus, des marchés du travail non-agricole et, par conséquent, elle est de moins en moins liée à l'agriculture.

Ces études montrent clairement que les analyses sur ce processus d'érosion ont privilégié les transformations effectuées au niveau des structures sociales⁶.

En résumé, on a, jusqu'à présent, négligé les conséquences de ce processus au niveau des modifications qu'il introduit aussi bien dans les pratiques et le comportement individuels et collectifs que dans les significations qui leur sont attribuées et qui leur accordent des «sens communs».

On a également, et en grande partie, ignoré les effets de ce processus sur les transformations opérées au niveau des «configurations» sociales elles-mêmes, définies ici par les réseaux de relations d'interdépendance que les individus établissent entre eux et au moyen desquels se forge, se partage et se consolide l'élaboration d'un «sens commun»⁷.

Parallèlement, surgissent de nouvelles perceptions et conceptions du monde, des modes de vie, des croyances, des valeurs et aspirations, bref, des nouvelles «identités sociales».

En réalité, avec l'effondrement des frontières de l'espace rural, associé au processus d'intensification de ses relations avec la société englobante, les chaînes ou les cercles sociaux constitués par les relations d'interdépendance que ses habitants ont établies se sont aussi étendus graduellement. En conséquence, leurs catégories de perception du monde social se sont également élargies. Toutefois, dans ce processus graduel de diversification et de confrontation, les catégories traditionnelles de perception qui dominaient autrefois et qui étaient transmises par la mémoire collective du groupe local, se sont peu à peu démembrées.

Parallèlement, la conscience du moi et du nous s'élargissait et, par conséquent, se diversifiait et, avec elle, le profil même, le contenu sociologique et l'identité sociale des groupes qui habitaient les espaces ruraux. En effet, ce processus de diversification affecte non seulement la conception que l'on a de soi-même mais, aussi, celle que l'on a des autres, c'est-à-dire que «le sens que chacun a de son identité est en rapport étroit avec les «relations de nous» et de «ils» de notre propre groupe et avec notre position dans ces unités que nous désignons par «nous» et «ils»» (Elias, 1980).

Naturellement, la croissante dispersion professionnelle, géographique et sociale des familles d'agriculteurs, reflète, entre autres, de la pénétration des marchés du travail dans l'espace rural, contribue également à ce démembrement et favorise l'émergence de nouveaux types d'identité sociale.

C'est dans le cadre de cet entrecroisement de composantes sociales que sera expliqué le contenu de la notion d'identité sociale qui est à la base de cette étude. Pour l'instant et en tant que définition provisoire, l'identité sociale correspond aux différentes formes de classement de soi-même et des autres, élaborées et basées sur un système de relations d'interdépendances mutuelles qui permettent aux individus (et aux groupes) de créer et d'affirmer leurs marques de distinction. Ces marques sont, dans la présente étude, recherchées et identifiées à partir des pratiques et des comportements techniques et économiques agricoles et sociaux.

En tenant compte de l'ensemble des aspects analysés ci-devant, nous allons maintenant nous intéresser aux deux questions posées en début de cette troisième partie.

Ainsi, les phénomènes qui sont à la base et qui justifient cette étude concrète des identités correspondent exactement à la manifestation du processus de diversification déjà cité et qui est, comme on l'a vu, étroitement associé à l'ensemble des transformations historiques et sociales qui affectent les structures sociales des espaces ruraux. Par conséquent, l'analyse des contenus sociologiques des types d'identité ainsi que celle des processus de construction sociale qui les supportent nous aident à comprendre le sens du changement qui affecte les espaces sociaux où ils se manifestent.

Confrontés avec d'autres cadres de sociabilités, avec d'autres façons de voir, d'agir et de penser, résultant de la multiplication des relations d'interdépendances mutuelles que les individus établissent entre eux, il se forme, comme on l'a vu, d'autres types de solidarité, avec d'autres sens et significations. La compréhension des processus de construction sociale des identités exige donc, d'une part, que l'on soit attentif aux situations concrètes de la vie réelle des individus et, d'autre part, que ces individus soient définis simultanément comme êtres individuels et sociaux.

C'est exactement cette double exigence qui explique l'adoption d'un concept émanant de la psychologie sociale. Ceci constitue la deuxième question posée en début de cette partie. Plus précisément, c'est parce que nous acceptons le caractère indissociable des relations dialectiques entre le système social et l'existence individuelle, ce qui n'est pas normalement retenu par les cadres techniques et conceptuels des théories sociologiques disponibles, que nous adoptons, dans la présente étude, un concept extérieur à cette discipline.

En bref, les individus ne sont pas considérés comme des êtres atomisés, indépendants, autosuffisants et isolés les uns des autres et de la société ; de même, les groupes ne sont pas identifiés à partir de leurs caractéristiques et de leurs fonctionnements structurels.

IV – La notion d'identité sociale

L'objectif de cette partie est de préciser la notion d'identité sociale et d'expliquer les catégories analytiques qui ont servi de base à cette étude.

Par la notion d'identité sociale, nous entendons des «formes sociales» qui, bien qu'ayant la marque d'individualité, ne sont pas ici étudiées de ce point de vue, mais à partir des relations de coexistence, de collaboration et d'interdépendance mutuelle que les individus établissent entre eux.

Les phénomènes ou «formes sociales», qui vont être étudiés ici et qui se matérialisent en types d'identité, ont des contours qui ne sont ni rigides, ni stables. Le manque de rigidité de ces contours, d'où elles tiennent en partie leur instabilité, résulte surtout du fait que ces phénomènes ont comme support des formes de relation et d'action entre les hommes qui ne sont pas basées sur des organisations fermées, supra-individuelles (Simmel, 1977).

Ainsi, dans les conclusions sur chacun des types d'identité faisant l'objet de l'analyse, il ressortira finalement que ce que nous avons nommé "logique commune" est partagée par un ensemble d'individus, par-delà leur diversité apparente (Rémy, 1982 et 1984). C'est justement autour de cette logique commune que les individus se voient les uns les autres comme «habitants du même monde particulier», ce qui les fait converger dans des unités qui se structurent graduellement, sans toutefois former des organisations proprement dites, et simultanément diverger d'autres unités de même nature mais avec une logique commune différente. Ainsi, le processus de constitution de ces unités est un processus double d'intégration/diversification, avec et contre, par affirmation/distinction, qui est présent non seulement à son origine mais aussi dans sa dynamique de fonctionnement et de transformation.

Étroitement liée aux situations concrètes de la vie réelle des individus, cette dynamique se forme et s'affirme progressivement dans le cadre des réseaux de sociabilité et des cercles sociaux qui s'établissent et s'élargissent. Plus précisément, c'est sur la base d'une composante de relations que les contours des unités sociales mentionnées ci-dessus et leurs logiques communes se profilent et se cimentent simultanément.

D'après ce qui vient d'être dit, l'identité sociale est ici définie comme le résultat d'un double processus, d'affirmation versus distinction, qui se construit à partir des relations d'interdépendance et des cercles sociaux que les individus établissent et entrecroisent entre eux dans le quotidien des situations concrètes de la vie réelle. Ce double processus se construit autour des pratiques et des systèmes de significations qui, étant partagés par plusieurs individus, les conduisent à se constituer en groupes.

Les pratiques et les comportements techniques et économiques agricoles et sociaux forment les catégories analytiques de cette étude. C'est donc autour de l'analyse du comment on vit et du comment on fait/produit que l'on tâche de saisir le sens de ce que l'on est.

Bien que ces catégories analytiques soient marquées par l'individualité (puisque cette dernière marque les pratiques et les comportements qui, par conséquent, traduisent ce que l'on a appris), les individus sont pris ici non comme êtres indépendants, isolés, autosuffisants et «extérieurs» à la «société», mais plutôt comme des êtres simultanément individuels et sociaux, c'est-à-dire «comme produits de la société et éléments de la société» (Simmel, 1977).

V – De laboureur à agriculteur : le processus de construction sociale des identités

La notion d'«identité sociale» a été d'abord définie dans ce travail en fonction de la façon dont les individus se classifient et s'identifient eux-mêmes ainsi que les autres. Si l'on reprend cette acception, on constate que, dans le cadre de l'espace géographique et social où cette étude a été effectuée, il est dès lors possible de réunir les individus et les familles en deux grands groupes : les agriculteurs et les autres.

Ce système de classification est fondé sur la reconnaissance de l'activité productive exercée et qui est, par conséquent, à l'origine du revenu familial. Il correspond donc, rappelons-le, à celui des critères statistiques pour la classification des individus selon les diverses catégories socioprofessionnelles.

Ainsi, la possibilité de pouvoir s'identifier soi-même et être reconnu comme agriculteur (ce terme est encore utilisé dans un sens large) exige, dès lors, non seulement que le temps d'activité soit occupé par la culture de la terre mais, aussi et surtout, que le revenu familial provienne majoritairement ou dans sa totalité de l'exploitation agricole.

On comprend ainsi que les actuels retraités, même s'ils continuent à être liés à la culture de la terre, soient identifiés comme tels. De la même façon, on peut expliquer que les individus liés aux marchés du travail, même lorsqu'ils consacrent un temps d'activité à l'exploitation dans laquelle ils habitent, soient reconnus par le groupe des agriculteurs sur base de ce lien. Outre ces situations, le groupe des *autres* comprend aussi ceux qui se sont complètement détachés de l'agriculture.

Bref, «ce que l'on est» est défini par tous en fonction de «ce que l'on fait pour vivre».

L'importance des liens des communautés rurales avec la société englobante, via les marchés du travail, est ici bien manifeste et a déjà dépassé celle que détenait le groupe de parenté dans les communautés rurales traditionnelles. Cependant, le groupe de connaissance mutuelle, bien qu'il n'ait déjà plus les fonctions ni le dynamisme d'autrefois, lorsque ses espaces étaient relativement délimités et fermés, reste encore présent. La preuve en est le degré de connaissance que l'on a des autres et qui se manifeste au niveau des connaissances que l'on a sur ce qu'ils font pour vivre : comment ils cultivent, ce qu'ils cultivent, comment ils vivent, ce qu'ils possèdent.

Bien que ceux qui s'identifient comme agriculteurs se trouvent dans la génération des plus jeunes, il faut dès à présent signaler que ce type d'identité ou d'unité sociale n'est pas basé sur des variables démographiques mais, plutôt, comme on l'a vu précédemment, sur une logique commune qui est différente de la logique de ceux qui se définissent comme laboureurs.

Par la suite, nous allons tâcher d'expliquer ces différences ainsi que leurs significations respectives.

Pour les agriculteurs, les aspects économiques, techniques et professionnels de l'agriculture sont considérés comme étant les dimensions qu'il importe non seulement d'observer et de valoriser mais aussi de superposer à une éthique et à une culture qui, traditionnellement, accordaient un sens, socialement incorporé, au groupe de ceux qui faisaient de la culture de la terre leur mode de vie. Ce groupe est à l'origine des actuels agriculteurs. L'essence de cette culture correspond aux marques de distinction de ceux qui, actuellement, se disent laboureurs. C'est elle qui leur confère originalité parce que c'est, autour d'elle, que les membres de ce type d'identité se reconnaissent comme habitants d'un même monde particulier. On peut donc affirmer que l'identité sociale des agriculteurs se traduit par les intentions communes d'affirmation en tant que professionnels, en même temps qu'ils cherchent à imposer la reconnaissance de ce statut à l'activité économique qu'ils exercent.

Ce processus d'affirmation est visible à travers les pratiques et les comportements qu'ils adoptent. Ils visent ainsi à se distinguer des laboureurs et, simultanément, à atteindre une parité économique et sociale avec d'autres couches sociales pour lesquelles ce statut est reconnu. Néanmoins, étant donné que la culture de la terre a des exigences spécifiques et que le fonctionnement de l'unité de production, même si cette dernière est considérée comme une entreprise, continue à être assuré par le travail des membres de la famille du chef d'exploitation, ces couches pourront difficilement correspondre aux couches urbaines.

En résumé, on peut affirmer que le «groupe de culture», celui des laboureurs, qui autrefois imprimait les caractéristiques dominantes au fonctionnement des communautés rurales est progressivement confronté à l'apparition d'un nouveau groupe que l'on peut dire groupe professionnel. La compétence professionnelle et la rationalité technique et de gestion constituent deux des principes qui soutiennent la logique commune des habitants de ce milieu particulier. Pour les agriculteurs, l'activité agricole ne signifie plus un mode de vie, comme elle l'est pour ceux qui se définissent comme laboureurs, mais une façon de gagner la vie.

La signification sociologique de qui est agriculteur et qui est laboureur sera ici analysée, sur la base des modes de faire/produire et de vivre. On constate, toutefois, que dans certains aspects de ces domaines sociaux, les points de rupture sont évidents et faciles à identifier alors que, dans d'autres, ils sont moins visibles.

1. Les pratiques et les comportements sociaux

En réalité, bien qu'entre les agriculteurs et les laboureurs on ne remarque pas de grandes différences en ce qui concerne les disponibilités de temps non occupé par l'activité agricole, on note cependant des distinctions en ce qui concerne aussi bien leur occupation que les espaces sociaux qu'ils occupent. Pour tous ceux qui se consacrent à la culture de la terre, le week-end se limite encore au dimanche où le fait d'aller à la messe a, pour tous, un caractère obligatoire. Les différences surgissent donc dans la façon dont sont essentiellement occupées les après-midi.

Ainsi, la «promenade dans les champs pour aller voir les terres» dont ne peuvent se passer les laboureurs ou la visite dans la proche famille résidant dans les environs sont progressivement remplacées chez les agriculteurs par les promenades dans les villes les plus proches ou à la plage lorsque le temps le permet. Toutefois et bien que ce modèle soit adopté préférentiellement par les agriculteurs plus jeunes, pour les plus âgés, le café reste le local de fréquentation privilégié.

De ces différences, il ressort avant tout un élargissement des cercles sociaux et des cadres de sociabilité, ce qui va occasionner une diversification des catégories de perception sociale des membres de ce groupe. On remarque ainsi que l'espace du loisir s'est progressivement élargi, à un premier stade, à l'espace du café, localisé encore dans les limites de la *freguesia* (paroisse), mais qui permet déjà des sociabilités d'un autre type étant donné qu'il est également fréquenté par des individus liés au marché du travail, pour ensuite, au stade suivant, dépasser les frontières mêmes de cette *freguesia*.

Par ailleurs, les agriculteurs attribuent une grande importance au confort et à la décoration intérieure des habitations, aux biens de consommation comme l'automobile ou encore à la possibilité donnée aux enfants d'entrer à l'université. Ceux-ci sont des éléments d'une stratégie par laquelle on recherche une parité avec les couches sociales qui, encore récemment, ne faisaient pas partie du référentiel des populations rurales. Simultanément et progressivement, le profil du groupe se définit, le contenu sociologique de celui-ci s'établit et ses membres se distinguent des laboureurs. C'est aussi, dans ce cadre, que s'expliquent la fréquentation chaque fois plus grande des restaurants et le désir manifesté par la majorité, sinon déjà mis en pratique par certains, de «passer des vacances d'été et d'aller à la plage durant une quinzaine de jours».

Ces pratiques et comportements sociaux sont autant d'indices de ce que les plus jeunes aspirent à faire de la pratique de l'activité agricole une profession où l'activité productive est limitée à des périodes bien déterminées dans le temps et dans l'espace. Ce sont d'ailleurs les principaux avantages que les agriculteurs attribuent à l'accès au marché du travail et qu'ils reconnaissent à ceux qui y participent déjà. Néanmoins, «être son propre maître, ne pas être soumis à des ordres ni à des horaires fixes» et finale-

ment «avoir des revenus plus importants», sont les arguments qu'ils développent pour valoriser l'activité économique qu'ils ont choisie.

2. Les pratiques et les comportements techniques et économiques agricoles

La transformation de l'exercice de l'agriculture en *profession* est facilitée par la spécialisation du système de production. Ceci est une des raisons du succès qu'a connu dans la couche sociale des *agriculteurs* le modèle de modernisation de l'agriculture proposé pour la région par les Services Officiels. Toutefois, avec ce processus de spécialisation, non seulement les cultures mais aussi les pratiques agricoles techniques et économiques et le «savoir» lui-même ont été modifiés⁸.

Fortement appuyé par les Services Officiels, par un appui technique accordé dans le cadre de la vulgarisation rurale par des cours de formation professionnelle ou encore par des prêts et subsides acheminés de préférence vers les chefs d'exploitations réceptifs au «changement», ce processus de changement a provoqué des clivages avec les plus âgés, notamment dans le groupe des laboureurs.

Le savoir traditionnel, transmis par l'expérience du travail familial au sein de la collectivité mais aussi par le propre groupe local à travers des modalités de travail comme l'entraide, a été remplacé par un autre type de savoir qui est scolaire, technique et spécialisé, classifié et transmis comme étant le savoir valable, universel.

D'une part, l'inaccessibilité à ce savoir par les laboureurs et, d'autre part, le renvoi progressif du savoir traditionnel à un rôle secondaire par les plus jeunes d'entre eux, provoquent un sentiment de marginalisation et d'injustice dans ce groupe. Ces sentiments transparaissent au niveau de leurs appréciations des politiques agricoles nationales et communautaires. Ils se manifestent aussi, et avec plus de véhémence, lorsqu'ils évaluent les comportements de ceux qui sont entrés plus récemment dans la profession. Selon les laboureurs, les subsides et prêts ont été mal distribués, gaspillés même, étant donné qu'ils ont été acheminés vers ceux qui «ne sentent pas l'amour du labourage». D'un autre côté, les énormes sommes investies et les degrés d'endettement communs à une grande majorité des agriculteurs sont opposés au modèle traditionnel du «bon agriculteur».

Selon ce modèle, la priorité est donnée à l'épargne, principalement destinée à l'élargissement du patrimoine foncier, mais non pas à l'investissement, tout au moins en ce qui concerne les montants élevés, comme c'est le cas actuellement chez les chefs d'exploitation les plus intéressés par le modèle «moderniste».

La place que les laboureurs occupaient dans l'espace social local et l'utilité de cette place sont chaque fois plus menacées. Cette menace, qui se fait sentir au niveau du pouvoir culturel que la possession et la transmission du savoir confèrent au groupe, s'étend à d'autres domaines de la vie sociale, notamment à celui du prestige social dont la majorité des éléments du groupe jouissait encore récemment à l'intérieur de l'espace rural. Ce prestige résultait surtout d'un patrimoine culturel qu'ils détenaient et qu'ils contrôlaient, d'une certaine façon, mais aussi d'un patrimoine économique, en grande partie, attribué par le fait d'être propriétaire de la terre. Toutefois, cet indicateur économique subit également des changements.

Pour les agriculteurs actuels, il est plus important de disposer d'une grande surface d'un seul tenant, qu'elle soit en propriété ou affermée, que d'être propriétaire d'une grande surface divisée en plusieurs parcelles. Selon ce groupe, la mécanisation intégrale du travail agricole et l'utilisation efficace de la traction mécanique sont deux aspects marquants de leur modèle du «bon agriculteur». Et, leurs possibilités de concrétisation dépendent exactement de la possibilité de disposer de superficies continues et bien dimensionnées.

Les modifications de cet indicateur sont associées aux changements qui se vérifient dans les processus d'installation et de succession.

Alors que les agriculteurs se sont installés à partir de la terre qu'ils avaient en propriété et surtout de la terre prise en fermage aux parents et/ou beaux-parents, l'entrée dans la profession des laboureurs correspondait rarement au moment de la succession. L'installation se faisait sur une parcelle de terre, généralement de dimension réduite, cédée, dans les situations les plus favorables, par les parents ou beaux-parents ou alors par affermage à des non-parents.

Le patrimoine foncier se formait de deux façons : par voie d'héritage ou par acquisitions successives au cours du cycle de vie de la famille, ce qui, d'une certaine façon, renforçait le maintien de la dispersion de la propriété.

Aujourd'hui, ce processus d'extension du patrimoine foncier est formellement refusé par les agriculteurs. La mécanisation intégrale des opérations de culture n'est pas, comme on l'a dit, compatible avec cette dispersion. Ainsi, le mode d'accroissement de la superficie cultivée, soit par acquisition, soit par fermage, dépend en grande partie de la possibilité de réaliser le remembrement. La valeur affective que possédait la terre autrefois tend à être dépassée par une valeur purement économique, utilitaire.

Il convient ici d'éclaircir que les laboureurs ne s'identifient pas en s'opposant ou en refusant les processus de modernisation de l'agriculture en tant que tels ou en tant que spécialisation des systèmes de production ou utilisation de nouvelles technologies de production. Beaucoup d'entre eux, en effet, ont été les premiers, au niveau de la *freguesia*, à adopter le maïs hybride, à avoir abandonné l'association maïs-haricot ou à avoir stocké les grains dans des silos. C'est pourquoi, ils ressentent comme une injustice la place qui leur est assignée suite au processus de marginalisation cité plus haut.

Toutefois, à travers leurs pratiques et leurs comportements techniques et économiques agricoles, il devient évident que l'adoption de ces processus est faite selon leur propre vision. Ainsi, les laboureurs n'adoptent pas le changement mais cherchent à s'y adapter. Dans ce processus d'adaptation, on voit clairement l'importance de l'indépendance économique dans leur modèle du «bon agriculteur». Ce modèle, non seulement les empêche d'éliminer la production destinée à l'autoconsommation, mais les empêche aussi, de par leur notion du risque, de confier les recettes de l'exploitation à une seule production.

On peut donc affirmer que ce sont exactement les significations distinctes que les éléments de chacun de ces deux groupes attribuent aux nouveaux modes de production et de travail qui distinguent les laboureurs des agriculteurs. En les adoptant, les laboureurs cherchent à s'adapter au changement sans toutefois écarter les modèles traditionnels du «bon agriculteur». Ils tâchent ainsi également de conserver l'essence idéologique et aussi éthique qui conférait une spécificité à l'identité sociale locale.

Ceci nous permet d'affirmer que ceux qui se reconnaissent aujourd'hui comme laboureurs sont les actuels représentants de cette identité.

Dans leur modèle, le mode d'organisation de la vie était étroitement lié à celui de l'activité productive et la définition du travail agricole était faite sur la base d'une conception familiale : le travail agricole comprenait tout type d'activité qui s'exerçait dans l'exploitation, celle-ci étant considérée comme lieu d'habitation et de production. Le mode d'organisation de la vie était alors étroitement associé à l'activité productive.

En réalité, la production pour l'autoconsommation est une pratique suivie par les laboureurs mais généralement écartée par les agriculteurs, à moins qu'elle ne soit imposée par le pouvoir paternel. La même chose se passe avec la diversification des productions destinées au marché.

De plus, chez les agriculteurs, il existe une exclusion réelle mais aussi symbolique de certaines pratiques encore suivies par les laboureurs. L'habitude «d'aller voir les champs le dimanche», indirectement liée à l'activité productive et appartenant plus à la tradition qu'à l'univers professionnel, le maintien des vignes pour séparer les terres ou encore la culture des bords de terrain sont autant d'exemples de pratiques liées au domaine social du travail, qui sont aujourd'hui condamnées et dévalorisées par les agriculteurs. Le dernier exemple illustre bien que ces deux types d'identité possèdent des logiques communes mais distinctes qui correspondent bien à deux identités sociales.

Ainsi, selon les modèles du «bon agriculteur» des laboureurs, au travail est associé et incorporé non seulement le plaisir mais, surtout, le plaisir de bien le faire. D'ailleurs, ce sens éthique est expliqué par les laboureurs eux-mêmes. En effet, ils évaluent négativement les pratiques des agriculteurs qui préfèrent ne pas cultiver des morceaux de terre non mécanisables plutôt que de les travailler à la main. Chez les agriculteurs, le plaisir du travail bien fait a été dépassé par l'attrait de meilleures conditions de travail. Celles-ci passent par la mécanisation intégrale des opérations culturales et, par conséquent, par un moindre effort physique et par le fait de «rester propre».

Ce plaisir a été également remplacé par l'attrait du résultat économique, en termes de bénéfices. Il faut dire que la pure logique économique a une réceptivité totale à l'intérieur du groupe des agriculteurs. C'est à travers elle que la parité économique avec d'autres groupes est recherchée et comparée. Alors que pour les agriculteurs le bénéfice est un but en soi, pour les laboureurs il est considéré comme une récompense du travail bien fait, comme l'accomplissement d'une éthique.

En somme, la dignité et la respectabilité de la place que les laboureurs occupaient dans l'espace social local et l'utilité même de cette place sont aujourd'hui de plus en plus menacées et, avec elles, le passé lui-même ainsi que la mémoire collective qui conférait aux communautés rurales une identité sociale.

Les modifications vérifiées dans les modalités de faire/produire et de vivre illustrent que les hiérarchies de compétence et d'autorité, localement établies, ont changé. Plus précisément, elles sont progressivement remplacées par d'autres hiérarchies dans le cadre de l'émergence d'une nouvelle identité sociale. Naturellement, ces modifications vont affecter la conservation des relations de voisinage, le positionnement des groupes eux-mêmes et «la nature et les relations des positions sociales occupées par les différents groupes de personnes» (Elias, 1980). On peut donc affirmer que le sentiment de marginalisation dont il est question ci-dessus reflète, en grande partie, une marginalisation réelle.

La formation de cette nouvelle identité sociale se fait à travers les cadres de sociabilité que les *agriculteurs* établissent et les cercles sociaux qu'ils fréquentent.

3. Les réseaux de sociabilité et les cercles sociaux

Sur ce plan, il faut à nouveau souligner l'importance des Services Officiels et leur intervention dans le processus de construction sociale de ce type d'identité. En réalité, dans un premier stade, ce fut par la formation professionnelle que des individus, originaires de divers espaces sociaux mais partageant des aspirations et des convictions identiques, ont établi leurs premiers contacts. Et par la suite, le maintien des contacts a été de leur propre initiative.

Comme le démontre l'information empirique collectée, le cadre initial de l'activité agricole a été rapidement dépassé. De plus, il faut encore souligner que la connaissance ne se limite point aux frontières du lieu d'habitation et de travail mais va même au-delà des frontières du *concelho*.

Les visites de groupes dans des foires agricoles ou des exploitations agricoles en différents endroits du pays, organisées à leur propre initiative, permettent de cimenter les contacts et les convictions communes. Par ailleurs, la construction de réseaux de connaissance mutuelle propres est un moyen à travers lequel les éléments du groupe, non seulement s'affirment collectivement et multiplient ensemble leurs catégories de perception sociale, mais acquièrent une relative autonomie et diversité par rapport aux groupes locaux des producteurs agricoles. Parallèlement, il construisent ensemble leurs propres structures d'influence en dehors de ces groupes et entre eux ; ces dernières sont différentes de celles qui, autrefois, étaient en place et prédominaient dans les communautés rurales.

Ainsi, la diversité des espaces et des cercles sociaux, qu'ils soient institutionnels ou non, est fondamentale dans la formation ainsi que dans la consolidation des processus de construction sociale des identités. C'est là que les individus se retrouvent et élaborent ensemble les réponses à donner aux changements de situations.

VI – Conclusion

Dans cette étude, nous avons mis en évidence, au moyen de l'information empirique recueillie dans un espace social et géographique bien délimité, que les modifications dans les structures sociales et dans le fonctionnement des espaces sociaux agricoles sont accompagnées de changements dans le profil sociologique et l'identité sociale des groupes qui consacrent leur temps d'activité à la culture de la terre. Les conséquences de ces derniers changements nous invitent à réfléchir sur trois questions concrètes que nous laisserons en suspens.

1. La première concerne la dichotomie «famille-exploitation agricole» qui a fait l'objet d'une attention spéciale dans le cadre du débat théorique sur l'agriculture familiale. Bien que des chefs d'exploitation, qui s'identifient comme agriculteurs et qui cherchent à rompre avec le «groupe de culture» qui était le leur à l'origine, ne craignent pas les investissements et valorisent la rentabilité économique, ils ne peuvent pas être comparés à des entrepreneurs agricoles. Les relations de production qui supportent le fonctionnement de ces exploitations agricoles continuent à être familiales.

2. La deuxième question est relative au processus de réorganisation des *espaces physiques et sociaux* qui est associé aux modifications du profil sociologique des groupes y habitant. Alors que les réseaux de connaissance mutuelle se sont élargis et diversifiés, il convient d'analyser leurs interférences dans la définition des limites et des contenus des espaces agricoles et du travail mais, aussi, des espaces de vie et des sociabilités.

3. La troisième question est relative aux modifications de la stratification sociale qui résultent de la recomposition de ces groupes sociaux. La nouvelle identité sociale se base sur des principes de nature technique et économique mais, aussi, idéologique et professionnelle. Dans le groupe des *agriculteurs*, on pressent déjà la naissance d'une nouvelle «élite». L'influence de l'appareil de l'Etat dans la constitution de cette «élite», les comportements politiques de ce groupe, la position relative de la place qu'il occupe dans la structure sociale locale et les modifications que celle-ci a introduit dans le processus de stratification sociale sont des aspects qui méritent une réflexion approfondie.

De cette étude il apparaît également que par l'analyse des types d'identité et de leur processus de construction sociale, il est possible de saisir le sens du changement social dans sa complexité et dans sa diversité, tel qu'il est compris et vécu par ceux qui sont concernés par ce changement.

Bien que ces conclusions concernent un espace social précis et ne peuvent donc pas être extrapolées *intégralement* à d'autres espaces, elles montrent que c'est à partir d'analyses micro-sociales que les transformations qui s'opèrent au sein des groupes peuvent être comprises et analysées.

Notes

1. Etant définie ici comme une agriculture dont le travail sur l'exploitation est réalisé en totalité ou en partie par la famille du chef d'exploitation.
2. Cf. "Agricultura, Espaço e Sociedade Rural" de Fernando Oliveira Baptista, travail présenté à ce séminaire par l'auteur.
3. Ces deux activités contribuaient chacune, avec environ 24 %, à la valeur ajoutée brute (VAB) créée par l'ensemble des exploitations familiales du *concelho de Barcelos*.
4. En 1979, le lait et la viande représentaient, respectivement 48 % et 52 % de la VAB totale de l'élevage bovin. Les techniciens régionaux certifient que cette tendance était également confirmée dans la majorité des exploitations agricoles analysées.
5. Bien que l'histoire locale, la mémoire et l'imaginaire collectif lui confèrent une spécificité propre, qui est aussi locale.
6. Dans une perspective différente de celle adoptée dans la présente étude, Almeida (1986) souligne que le lien entre les membres des familles agricoles et les marchés du travail non-agricole entraîne des modifications dans les comportements sociaux, culturels et politiques, non seulement de ces individus mais aussi du groupe familial lui-même (Almeida, 1986).
7. Avec la notion de «configuration» telle que l'a définie N. Elias (Elias, 1980, pp. 141-142), on cherche à «modérer la contrainte sociale de parler et penser comme si "l'individu" et la "société" étaient antagoniques et différents. (...) Par configuration nous entendons le modèle imitable créé par l'ensemble des acteurs non seulement par leurs intellects mais aussi par ce qu'ils sont dans leur ensemble, la totalité de leurs actions dans les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres».
8. Les pratiques agricoles sont ici considérées comme une façon de faire (avec quoi, avec quels gestes, ...).

Références

- Almeida, J.F. (1986). *Classes Sociais nos Campos. Camponeses Parciais numa Região do Noroeste*. ICS, Lisboa, 544 p.
- Elias, N. (1980). *Introdução à Sociologia*. Edições 70, Lisboa, 202 p.

- **Elias, N.** (1990). *La Sociedad de los Individuos*. Ediciones Península Barcelona, 270 p.
- **Oliveira Baptista, F. et al.** (1989). *Agricultura familiar no distrito de Braga*. In : *Estudos de Homenagem a Ernesto Veiga de Oliveira*. INIC, Centro de Estudos de Etnologia, Lisboa, pp. 17-37.
- **Oliveira Baptista, F.** (1993). *Agricultura, Espaço e Sociedade Rural*. Fora do Texto, Coimbra, 113 p.
- **Portugal. Instituto Nacional Estatística-INE** (1979). *Recenseamento Agrícola do Continente (RAC/79)*. INE, Lisboa.
- —. **Instituto Nacional Estatística-INE** (1981). *XII Recenseamento Geral da População*. INE, Lisboa.
- **Rémy, J.** (1982). *Le Métier d'Agriculteur : façons de produire et façons d'être des agriculteurs Sarthois*. Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 3 volumes.
- — (1984). *Agriculteurs biologiques et maraîchers hors-sol : la recherche d'une identité sociale*. Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 51 p.
- **Simmel, G.** (1977). *Sociología : Estudios sobre las formas de socialización*. Alianza Editorial, Madrid, 2 volumes.



L'intensification de l'agriculture grecque et les problèmes de l'environnement

Nikos Beopoulos

Université Agronomique, Athènes (Grèce)

Résumé. Cet article présente l'état actuel de l'environnement en Grèce en relation avec la pratique d'une agriculture intensive. En premier lieu, est exposé l'état de la qualité des eaux suite à l'application de la fertilisation, à l'utilisation des pesticides et aux rejets de l'élevage. Il est ensuite question de la pression exercée sur les milieux aquatiques par les besoins croissants en eau d'irrigation de l'agriculture intensive. Enfin, au travers d'exemples, sont présentées les conséquences secondaires de l'intensification de l'agriculture sur des zones économiquement, sociologiquement et écologiquement sensibles.

Mots clés. Environnement - Agriculture intensive - Qualité de l'eau - Milieu marin - Fertilisation - Pesticide - Terre abandonnée - Pollution agricole - Système de culture - Pratique culturale - Grèce

Title. *The intensification of Greek agriculture and environmental problems*

Abstract. *A description of the present state of the environment in Greece in relation with intensive farming. The quality of water following application of fertiliser, use of pesticides and the discharge livestock rearing wastes is described first. This is followed by description of the pressure exerted on aquatic environments by the increasing need for irrigation water for intensive farming. Finally, examples are used to show the secondary consequences of the intensification of agriculture on economically, sociologically and ecologically sensitive zones.*

Keywords. *Environment - Intensive agriculture - Water quality - Marine environment - Fertilisation - Pesticide - Abandoned land - Agricultural pollution - Cropping system - Cultivation practices - Greece*

I – Introduction

Dernièrement, l'opinion publique grecque s'est montrée sensibilisée par certaines conséquences de l'agriculture intensive sur l'environnement. L'intensification est ressentie comme appartenant à un processus de production qui conduit à l'augmentation en quantité de l'emploi d'engrais et de pesticides et à l'utilisation de machines de plus en plus lourdes. Il est donc intéressant de voir quel est l'état actuel de l'environnement, en Grèce, dans la mesure où ce dernier est influencé par l'agriculture intensive. Cependant, il faut signaler, dès le départ, que la plus grande difficulté de cette opération réside dans le manque de données qui permettraient de faire l'examen exact de cette situation.

II – Agriculture et environnement

1. Le problème de la qualité d'eau

L'appréciation de la qualité de l'eau est étroitement liée à son utilisation. En ce qui concerne l'utilisation par l'homme, on fait spécialement attention aux nitrates qui peuvent devenir toxiques pour les nourrissons, et, plus généralement, à la suite d'une réduction, se transformer en nitrites et nitrosamines (Henin, 1980 ; Fritsch et Saint Blanquat, 1985 ; Foreman et al., 1985). Durant les deux dernières décennies, la concentration en nitrates des eaux naturelles a augmenté considérablement, ce qui a obligé la CEE, en 1980, à adopter une réglementation qui limite à 50 mg/litre la part maximale autorisée de nitrate dans les eaux (CE COM., 1980). D'ailleurs, depuis 1988, dans le livre vert de la Politique Agricole Commune (PAC), les nitrates sont donnés comme étant les plus préoccupants des problèmes de l'environnement : «... les problèmes de la qualité des eaux dans de nombreuses régions où est pratiquée l'agriculture

intensive. Parmi ces problèmes, on trouve celui de l'eutrophisation, de la pollution par les nitrates et les pesticides, surtout en tant que résultat d'un mauvais emploi, et/ou de l'usage excessif de substances chimiques et de déchets animaux.» (EC COM., 1988).

Le problème de la qualité des eaux se présente de manière plus aiguë dans certains pays de la Communauté, par exemple en Hollande (Molenaar, 1990), tandis que de fortes différenciations apparaissent à l'intérieur même des pays. Cependant, on estime que, dans la plupart des pays, la situation va empirer dans les années à venir.

En Grèce, 36 % de la population du pays est approvisionnée en eau par les eaux de surface dont la qualité est jugée très bonne, avec un taux de nitrates très inférieur à la concentration maximale autorisée (Ministère de l'Environnement Grec, 1990). Il en est de même pour six des plus grands fleuves du pays : l'Acheloos, le Pinios, l'Aliakmon dont l'intégralité de leurs cours se trouve dans le pays, le Strimon et le Nestos qui sont des fleuves frontaliers avec la Bulgarie et l'Axios avec la Yougoslavie. Les observations sur les fleuves sont relevées par un réseau national de surveillance qui fonctionne déjà depuis 1982 (Vanikioti, 1990). Pour la qualité des eaux souterraines, il n'existe pas d'éléments suffisants qui nous permettent d'estimer leur état (Mourkidis et Menkisoglou, 1981).

Le manque d'informations sur l'état des eaux superficielles et, plus particulièrement, sur celui des eaux souterraines est préoccupant car elles alimentent une grande partie de la population du pays et elles représentent, dans les zones occupées depuis longtemps par l'agriculture, des sources d'eaux de qualité. De plus, la grande partie du réseau d'observation de la qualité des eaux ayant été implanté récemment, nous ne pouvons savoir à quel point l'évolution de la qualité des eaux superficielles a été touchée par les changements considérables qui ont eu lieu dans l'agriculture grecque ces 30 dernières années.

2. La fertilisation et ses pratiques

La fertilisation azotée et phosphatée ainsi que les pratiques culturales ont des conséquences plus ou moins rapides et intenses sur la qualité des eaux. Si l'on analyse l'évolution de la fertilisation de l'après-guerre, nous notons une remarquable augmentation de l'usage des engrais. Au cours des deux premières décennies 1951-1960 et 1961-1970, le taux moyen de progression annuelle était respectivement de 9,7 % et de 9,9 %. Au cours de la décennie suivante, ce fort accroissement de l'utilisation des engrais cesse ; cependant, la consommation reste à un niveau élevé pour les trois éléments nutritifs N-P-K (augmentation moyenne de 4,5 %). Pour les 9 dernières années, les données disponibles montrent que ce pourcentage chute encore davantage (2,3 %). Durant les 20 dernières années, la consommation d'azote a réalisé une hausse de 56,5 kg/ha, celle du P_2O_5 a été de 15,6 kg/ha et, enfin, celle du potassium de 14,2 kg/ha. L'augmentation très importante de l'azote n'est pas un phénomène nouveau, mais les rythmes d'augmentation se sont intensifiés. Il faut noter que l'usage des engrais en Grèce a commencé avec le P_2O_5 et que le niveau de l'azote était bas (Beopoulos, 1991).

En 1970, l'agriculture grecque utilisait une moyenne de 96,5 kg d'éléments fertilisants à l'hectare alors que, en 1989, elle en employait 182,9 kg/ha. On peut considérer que la Grèce appartient aux pays qui font un usage intensif des engrais puisqu'elle a dépassé 100 kg de consommation moyenne à l'hectare, pour le total des engrais, et, ceci, depuis longtemps. Ajoutons cependant que cette consommation reste plus faible que celle de nombreux partenaires européens. Néanmoins, l'écart entre la Grèce et les pays membres, en tête de la consommation d'engrais, semble diminuer avec le temps. Mais, nous devons modérer l'importance des moyennes nationales citées. La Grèce est un pays qui a de grandes différences interrégionales. Ainsi, la consommation d'engrais est très élevée dans les régions de plaines tandis qu'elle est presque inexistante dans les zones où l'agriculture est moins développée comme, par exemple, dans les zones montagneuses.

Sur le marché intérieur grec des engrais, on a mis en place une réglementation spéciale pour leur vente et leur distribution ; elle se caractérise par un interventionnisme direct de l'Etat, ayant pour but la protection et le soutien de la production agricole par la distribution d'engrais à bas prix. Dans le même temps, l'Etat assurait la pérennité des quatre industries grecques en leur garantissant les débouchés pour leur production ; le recours aux importations était pratiqué seulement pour de petites quantités d'engrais qui ne pouvaient être produits localement. C'est pourquoi, par une politique de subvention de l'Etat, les prix

d'achat des engrais restaient faibles. En prenant comme point de comparaison la quantité d'un produit de base, par exemple le blé, que l'on doit vendre pour acheter une unité d'engrais azoté, nous constatons que, pour l'agriculteur grec, ce rapport est devenu presque invariable dans les dernières années, avec environ 1,7 kg de blé pour une unité d'engrais azoté, tandis qu'il variait de 2,9 à 3,9 kg pour son partenaire européen.

L'abandon total de tous types de subvention des engrais par l'Etat grec a déjà commencé et va bientôt toucher à sa fin ; cela va se traduire par une hausse considérable de leurs prix. Ces nouvelles conditions, ajoutées à la conjoncture économique généralement défavorable, vont conduire à la diminution du pouvoir d'achat des agriculteurs et cela aura un impact, croyons-nous, au niveau de l'usage des engrais.

Comme nous pensons que toutes les pratiques culturales n'ont pas toutes les mêmes conséquences, ni la même importance, pour la génération de l'ion nitrrique, nous donnerons quelques exemples de pratiques spécialement en usage chez les agriculteurs grecs et qui pourraient avoir aussi des conséquences sur la qualité des eaux de nappes.

Dans le pays, apparaît l'emploi généralisé de doses fortement azotées, en automne, pour la fertilisation des céréales (souvent la moitié de l'azote est versée en automne) et au printemps. Comme on le sait, cette addition n'est pas justifiée. De plus, quand elle est jugée indispensable, elle devrait rester à un niveau bas. Une telle pratique augmente l'accumulation, en hiver, d'azote inorganique dans le sol et, par conséquent, le danger de fuite des azotes vers les nappes d'eau.

En Grèce, les rendements de blé présentent une plus grande amplitude de fluctuations interannuelles que celle observée dans d'autres pays européens ; elle est due essentiellement à l'instabilité des conditions climatiques. La culture des céréales a été choisie comme exemple, dans l'analyse de la consommation d'engrais, à cause de l'importance des étendues emblavées (environ 40 % des surface cultivées) et de la quantité d'engrais utilisée (environ 55 % du total des engrais employés). Chaque année, le protocole de fertilisation reste le même, sans tenir compte du précédent rendement obtenu et en l'alignant sur l'année où les conditions climatiques ont permis la meilleure mise en valeur de la fertilisation. Donc, la surestimation du rendement potentiel provoque une surfertilisation qui peut conduire à un danger de pollution sérieuse. Si, en plus, nous prenons en compte l'apparition de plus en plus fréquente de certaines cultures (le maïs), dans les systèmes d'assolement, et des techniques en dérivant (exposition du sol pendant une grande période de l'hiver et du printemps), alors l'accumulation d'azote augmente.

Comme 70 à 80 % des pluies tombent entre octobre et avril et que les conditions du sol permettent souvent une intense nitrification, les dangers de déplacement des nitrates sous la zone des racines, pendant les mois d'hiver, sont particulièrement grands. Pour les sols superficiels sableux ou pierreux et les sols agricoles situés sur roche-mère à faille et particulièrement filtrante, le danger de déplacement des nitrates est réellement sérieux.

Il ressort, de ce qui précède, qu'une pratique de fertilisation non adaptée peut provoquer des phénomènes de surfertilisation. Evidemment, il y a des agriculteurs qui estiment que, pour réaliser un bénéfice, il faut que les rendements dépassent un certain niveau. Dans les conditions actuelles, ceci pourrait arriver aussi avec l'augmentation des doses d'engrais azotés, c'est-à-dire avec une surfertilisation consciente. Si l'amélioration des rendements des cultures de plein champ peut se produire avec la fertilisation azotée, la situation est moins claire en ce qui concerne les 3 900 ha de cultures sous serre. L'horticulture sous serre pourrait être considérée comme une culture hautement dangereuse pour les eaux des nappes parce que la nécessité d'amortir les très gros investissements pourrait imposer le besoin d'appliquer de fortes doses d'azote. On doit donc porter une attention particulière à l'avenir des eaux qui sont liées à ces activités, ces dernières se trouvant situées dans des plaines alluviales où circulent d'importantes nappes d'eau.

Le caractère très global de ces observations et la multiplicité des facteurs que nous devons estimer ne permettent ni leur généralisation ni une estimation exacte de leurs conséquences sur la qualité des eaux. Elles permettent simplement de montrer que l'usage des engrais, en Grèce, bien que moins intensif que dans les autres pays européens, peut devenir, par la voie de pratiques culturales impropres, un facteur de dégradation des eaux dans un avenir proche.

Le danger de pollution des eaux par le phosphore semble inexistant dans la plupart des sols en plaine. Cependant, il peut apparaître dans certaines conditions propices à l'érosion. De telles conditions se rencontrent quand on cultive les flancs de collines, ce qui arrive souvent en Grèce (48,9 % du total des sols ont une pente supérieure à 10 %), lors d'averses violentes, principalement en automne, et, bien sûr, après une période de sécheresse qui rend les sols pulvérulents et les particules mobiles. De plus, le mode d'organisation parcellaire, qui ne permet pas de labourer perpendiculairement à la pente, favorise le ruissellement en surface. L'eau entraîne non seulement les éléments dissous (nitrates) mais surtout les particules du sol et, avec elles, les éléments qui y sont liés, l'anion phosphorique et la matière organique.

3. L'élevage et le problème de ses déchets

En Grèce, l'élevage qui contribue à 30 % à la production agricole générale brute est une activité agricole particulièrement problématique. Il est cependant moins intensif que chez les autres partenaires européens : la petite taille et la densité des unités d'élevage ainsi que leur répartition géographique sur tout le territoire, malgré une faible tendance de regroupement dans certaines régions (Thesprotie, Chalkis), ne semblent pas constituer un danger pour l'environnement naturel. Quoiqu'il en soit, dans la région de Thesprotie, la concentration des élevages de porcs (105 unités de taille moyenne), dans le bassin de Louros, nécessite la prise de mesures de protection car le fleuve, après un court trajet, débouche sur le golfe fermé de Ambrakikos (un des milieux aquatiques les plus importants et qui est sous la surveillance de deux régimes : la Convention Ramsar et le 79/409/EC). Le golfe est déjà menacé par la concentration industrielle et urbaine.

Aujourd'hui, les cas de pollution que l'on rapporte sont liés au rejet incontrôlé des lisiers de porcs, sans traitement préalable ou après traitement insuffisant, dans les fleuves ou les cours d'eaux. De plus, dans la mesure où les endroits de stockage ne sont pas étanches, la concentration déficiente des fosses de stockage de fumier, de purin ou de lisier constitue un danger de pollution. En plus de la protection des eaux, les lisiers posent un autre problème, de nature différente, celui des odeurs pour les alentours. L'installation de porcheries, près des maisons d'habitation ou des résidences secondaires, résultat de l'implantation non orthodoxe des unités ou des constructions hors cadastre, provoque un inconvénient majeur l'été, dans un pays où les régions touristiques sont nombreuses.

4. Le problème des produits phytosanitaires

Les agriculteurs, pour protéger leurs cultures des plantes adventives, des dégâts des prédateurs et des attaques des organismes pathogènes, n'hésitent pas à employer des substances phytosanitaires. En 1987, ils ont utilisé 9 800 tonnes de substances actives. Cette quantité correspond, pour les 3 500 000 ha de surface cultivée, à 2,8 kg/ha. Les insecticides représentent 23 % du volume total des produits phytosanitaires employés, les herbicides en représentent 20 % et les fongicides-bactéricides 48 %. En ce qui concerne les insecticides utilisés, 77,6 % d'entre eux sont des organophosphates, à décomposition facile, et 8 % sont des substances organochlorées, à dégradation plus difficile. Quant aux fongicides, aux sulfocarbonates et aux substances inorganiques, ils ont un même taux d'utilisation (36 %).

Selon les éléments d'une étude (Valaora, 1990), sur 229 substances actives qui circulent dans le commerce, 76 d'entre elles, soit 46,7 % du volume total employé, ont probablement un pouvoir de pollution des eaux et 38 autres, soit 13,6 % de la quantité utilisée, sont considérées comme indirectement dangereuses pour des espèces sauvages comme les abeilles et les organismes aquatiques. Il s'agit probablement des conséquences négatives éventuelles d'une substance chimique sur la vie sauvage et non pas des résultats directs de leurs actions. Des études de ce genre sont rares et nous disposons de peu de données. Cependant, en règle générale les concentrations de pesticides découvertes dans les eaux demeurent bien inférieures aux normes fixées par la CEE.

La grande vulnérabilité des eaux superficielles mais aussi la violation des réglementations de l'utilisation de ces produits expliquent la fréquence non négligeable des pollutions accidentelles : déversement important de pesticides dans les rivières et les cours d'eau, au cours de la préparation des solutions, vidange et nettoyage des appareils de traitement, rejet des emballages. Probablement, la mort en masse de poissons dans les rivières est à relier à des pollutions accidentelles. Les dangers que représentent les pesticides pour la santé sont aussi relatifs au mode d'usage et au manque de mesures de protection.

Une enquête, faite en Crète, sur une population d'agriculteurs à Timbaki, prouve que le manque de mesures de sécurité, même pour les dénommés produits «non toxiques», expose les serriculteurs aux dangers d'effets secondaires chroniques, dus à l'usage de ces produits (Manesis et al., 1990). De plus, les dangers liés au non respect des doses et des dates d'application menacent aussi la santé des consommateurs et ont été, de l'avis général, sous-estimés.

La réduction de tous ces dangers passe par une meilleure information et une meilleure éducation des usagers qui persuaderont ces derniers de respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur et les modes d'emploi des produits. De ce point de vue, la conclusion qui ressort de l'enquête ci-dessus citée est révélatrice : pour le choix des produits, 27 % des producteurs interrogés se basent sur leur propre expérience ainsi que sur les conseils de leurs voisins et 61 % sur les démonstrations faites par les représentants des entreprises.

5. L'agriculture irriguée et les milieux aquatiques

Depuis toujours, l'agriculture s'approvisionne en eau d'irrigation dans les rivières et les nappes phréatiques. La recherche de meilleurs rendements et d'une plus grande régularité dans la production conduit à élargir les zones d'irrigation. C'est ainsi qu'en Grèce, on a assisté à une progression des surfaces irriguées tout au long du XXème siècle :

Années	Surface irriguée en millions d'hectares
1929	0,178
1940	0,27
1955	0,31
1964	0,54
1987	1,15

Ainsi, aujourd'hui, la superficie irriguée représente 32,6 % du total des terres cultivées.

La plupart des travaux d'assèchement aquatique et de drainage ont eu lieu dans la période de l'entre-deux-guerres, quand il a fallu accueillir et installer les réfugiés de Thrace et d'Asie Mineure. De ce point de vue, l'image de la Macédoine est édifiante puisqu'elle est le département géographique le plus important de Grèce en ce qui concerne les milieux aquatiques. Elle conserve aujourd'hui 62,3 % des lacs qui existaient avant 1930 et 5,7 % de ses marécages (Psilovicos, 1990). Nous pouvons conclure que la plus grande part des travaux de protection contre les inondations et des travaux de drainage était déjà achevée en 1960.

A cette même période, on se tourne vers l'extension des surfaces irriguées. On commence, alors, à construire des réseaux collectifs d'irrigation et des barrages sur les fleuves (par exemple l'Acheloos et l'Aliacmon) pour l'agriculture et l'énergie. En Grèce, comme en Europe du sud, les barrages, dans certains cas, peuvent causer l'arrêt de l'écoulement des fleuves en aval du barrage pendant des semaines ou même des mois (par exemple l'Axios, le Strimon et le Nestos). Cette situation particulière est difficile à gérer car, parfois, comme pour l'Axios, les barrages se trouvent hors des frontières du pays. Il y a aussi des cas où des barrages grecs, comme le Strimon, provoquent l'assèchement du lit du fleuve en aval pendant l'été. Le pompage de l'eau dans les fleuves ou dans les affluents, à l'aide de pompes et quelquefois par des forages plus ou moins profonds creusés par les paysans, provoque l'abaissement du niveau des nappes phréatiques et une chute du débit du fleuve les années de sécheresse. De plus, les travaux qui ont eu lieu ces dernières années aux embouchures des fleuves (l'aménagement du lit et le groupement des lits dispersés, les barrages de détournement, la construction de canaux de drainage, etc.) ont rendu les deltas des fleuves inactifs, comme c'est le cas pour le Nestos et le Sperchios.

Par ailleurs, la diminution de l'alimentation des eaux souterraines due à la rétention d'un pourcentage de plus en plus important d'eau superficielle pour l'irrigation en amont ainsi que la surexploitation des nappes par le pompage ont conduit à la contamination des nappes par les eaux saumâtres de la mer (Koumantakis, 1989). Dans beaucoup de régions agricole du pays, les réserves d'eau de bonne qualité ont disparu. Est alors apparu le besoin d'utiliser de l'eau de mauvaise qualité (entre autres, les eaux saumâtres) et aussi les réseaux de drainage comme système d'irrigation. C'est ainsi, par exemple, que

des problèmes de salinisation et d'alcalisation se sont manifestés dans la région du lac asséché de Karla : ils sont dus à l'usage des réseaux de drainage comme réseau d'irrigation (Papadopoulos, 1987). La pression grandissante des besoins en eau, liée à l'insuffisance des études hydrologiques dans la plupart des régions du pays, a conduit à l'anarchie actuelle et à l'utilisation incontrôlée des eaux. Ce phénomène montre donc la grande nécessité d'un usage économe des eaux disponibles, surtout quand on sait que les ressources en eaux souterraines sont limitées.

Beaucoup de régions irriguées étaient soit d'anciens milieux aquatiques, soit limitrophes de milieux aquatiques existants. Certains milieux aquatiques ont été déclarés, dès 1975, «milieux aquatiques sous protection internationale» selon la Convention Ramsar et «zones particulièrement protégées» selon la directive communautaire CC 79/409 (Heliotis, 1988). Cependant, jusqu'à maintenant, l'application de la législation pour protéger les régions ne se fait pas. L'extension des cultures intensives (la monoculture du maïs en Macédoine de l'est et en Thrace) amènent à rechercher des eaux d'irrigation jusque dans les régions écologiques sensibles des milieux aquatiques (le lit du Nestos, les lacs salés de la région) en menaçant ainsi leur fonctionnement. Des pratiques culturelles comme l'emploi d'engrais et de pesticides peuvent conduire à la pénétration des polluants dans les milieux aquatiques (au cours des processus déjà cités) et, par conséquent, provoquer des bouleversements dans l'équilibre hydrologique, dans la productivité et dans la composition de la faune (Gerakis, 1990).

Avec la disparition et la dégradation des milieux aquatiques, qui sont dues dans une large mesure aux pratiques agricoles, une grande partie de la vie sauvage est menacée. Le catalogue de la société grecque de protection de la nature, publié en 1987 et consacré aux espèces en voie de disparition, considère que 83 espèces d'oiseaux sont soit disparues, soit en danger d'extinction, soit vulnérables ou rares. Parmi celles-ci, 42 (plus de 50 % d'entre elles) dépendent des milieux aquatiques. Pour d'autres espèces sauvages autres que les oiseaux, les informations sont très insuffisantes (Hoffmann, 1990).

6. L'agriculture intensive et les zones marginales

L'intensification, en recherche d'une hausse de productivité, a comme conséquence secondaire la disparition des petits agriculteurs qui, en général, se trouvent dans les zones marginales ; ceci conduit à la fragilisation économique, sociale et écologique des régions concernées.

La meilleure illustration de ces effets secondaires est la marginalisation de l'agriculture dans les îles de la Mer Egée, suivie de leur «désertification» (Margaris, 1987). En effet, ces îles ont un équilibre écologique fragile dû à un grand manque d'humidité et un indice xérothermique élevé, ce qui favorise l'érosion du sol (Yassoglou, 1987). Auparavant, les systèmes d'agriculture et d'élevage traditionnels, activités économiques fondamentales des îles, utilisaient des mesures conservatoires et de protection telles que la construction de terrasses sur les pentes pour empêcher le processus d'érosion. La culture en terrasses était basée sur l'intensité du travail humain et animal. La pratique courante de la jachère, par l'assolement des céréales et des légumineuses, était favorable à la production végétale et animale ainsi qu'à la «stabilité» de l'écosystème. L'accélération technologique des dernières décennies, dans le domaine agricole, a différencié les capacités de production des régions avec, pour résultat, l'abandon des régions aux rendements limités (Giourga, 1991). Cette déprise agricole (environ 30 000 ha), accompagnée d'une diminution dramatique de la population, crée les conditions d'une désorganisation du système agricole et d'une déstabilisation des versants. Les terrasses s'effondrent, les cultures sont abandonnées et un élevage extensif de forme différente les remplace. Les terres sont surpâturées par des troupeaux toujours plus nombreux de chèvres et de moutons qui détruisent le couvert végétal. Les résultats malheureux de ce changement dans le système de production sont accentués par le feu, qui est souvent le fait des éleveurs, et, ainsi, cela accélère l'érosion du sol. Dans de telles conditions, la conséquence inéluctable est le début du processus de «désertification».

III – Conclusion

Pour conclure, nous pourrions dire qu'en Grèce nous manquons d'études et de recherches fondamentales et empiriques pour pouvoir estimer avec justesse l'état actuel de l'environnement et son évolution probable en prenant en compte la dynamique actuelle du secteur agricole.

Malgré la complexité et la diversité des situations et des milieux en Grèce, nous pouvons avancer que les dangers causés par les effets négatifs de l'agriculture sur l'environnement menacent surtout les plaines où les conditions physiques et socio-économiques favorisent l'intensification. La disparition et la limitation de milieux aquatiques précieux et la construction de grandes infrastructures pour l'extension des surfaces irriguées ont déjà causé la disparition d'espèces animales et végétales sauvages et la suppression de zones d'une grande richesse écologique. L'utilisation intensive de substances chimiques, engrais et pesticides, va menacer de pollution les eaux souterraines et de surface. En revanche, dans les zones marginalisées, les montagnes et certaines îles, les effets secondaires de l'intensification (déprise agricole et dépeuplement) sont susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement à cause des terres abandonnées à l'état de friche et du début du processus de désertification de certaines îles.

Une autre conclusion concerne une autre menace de l'environnement due au fait que les agriculteurs grecs continuent à appliquer des pratiques culturelles inadaptées. Celle-ci ne peut être contrecarrée que par l'information, l'éducation et la sensibilisation des agriculteurs grecs. En effet, ils semblent souvent ignorer complètement l'importance des problèmes de l'environnement, tout au moins dans certaines régions, ou bien ils estiment que la conservation des ressources naturelles ne les concerne pas.

Références

- **Beopoulos, N.** (1991). La politique sur la fertilisation et la protection de l'environnement. Communication présentée au séminaire *Les rencontres d'Ermoupolis*, Syros, 5 juillet 1991, Syros (en grec).
- **CE COM.** Directive 80/778 du 15 juillet, JOCE n° L 229/11 du 30 août 1980 (relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine).
- **EC COM.** (1988). *Environnement and agriculture*, Commission Communication, COM 338.
- **Foreman, D., Al-Dabbagh, S. and Doll, R.** (1985). Nitrates, nitrites and gastric cancer in Great-Britain. *Nature*, vol 313, pp. 620-625.
- **Fritsch, P., Saint-Blanquat, G.** (1985). La pollution par les nitrates. *La Recherche*, n° 169, pp. 1106-1115.
- **Gerakis, P.** (1990). Relations entre les écosystèmes aquatiques et les agro-écosystèmes. In : *Protection et gestion des milieux aquatiques grecs*, P. Gerakis (ed), Actes du Séminaire du 17-21 avril 1989, Salonique, pp. 129-154 (en grec).
- **Giourga, C.** (1991). *Changement du modèle traditionnel de gestion de la terre dans l'archipel de la mer Egée : conséquences sur les écosystèmes insulaires*. Université d'Egée, Lesbos, 187 p.
- **Grèce. Ministère de l'Environnement.** (1990). *La qualité des eaux superficielles destinées à la production d'eau alimentaire, en Grèce, pendant l'année 1989*, Ministère de l'Environnement, Athènes, 100 p. (en grec).
- **Heliotis, F.** (1988). An inventory and review of the wetland resources of Greece. *Wetlands*, n° 8, pp. 15-31.
- **Henin, S.** (1980). Rapport du groupe de travail Activités Agricoles et Qualité des Eaux. Rapport préparé pour le ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement, Paris, 2 tomes.
- **Hoffmann, L.** (1990). Les milieux aquatiques et la faune sauvage. In : *Protection et gestion des milieux aquatiques grecs*, P. Gerakis (ed.), Actes du Séminaire du 17-21 avril 1989, Salonique, pp. 103-107 (en grec).
- **Koumantakis, I.** (1989). Dégradation de la qualité des eaux souterraines par les activités agricoles, le cas de N. Peramou. In : *Protection de l'environnement et production agricole*. Actes du colloque de la Société Scientifique GEOTEE, Salonique, pp. 115-137 (en grec).
- **Manesis, E., Vassiliou, T., Ioannou, A., Kafatos, A., Loumakou, M., Doudounakis, S., Samara, C.** (1990). Exposition aux pesticides et manque de mesures de protection des cultures sous serre à Timbaki (Crète). In : *Pesticides, problèmes et solutions alternatives*, Secrétariat Général de la Jeunesse-SGJA, Athènes, pp. 124-129 (en grec).
- **Margaris, N.** (1987). Desertification in the Aegean Islands. *Ekistics*, n° 323/324, pp. 132-136.
- **Molenaar, de J.G.** (1990). The impact of agrohydrological management on water, nutrients and fertilizers in the environment of the Netherlands. In : *Agroecology*, S.R. Gliessman (ed). Springer-Verlag, Ecological Studies 78, pp. 275-304.
- **Mourkidis, G., Menkisoglou, O.** (1981). *La pollution agrochimique de la région de Lagada II. L'azote minéral dans l'eau potable pendant les cinq dernières années (1977-1981)*. Annuaire Scientifique de la Faculté d'Agronomie et des Eaux et Forêts, Université de Salonique, volume 24, pp. 217-238 (en grec).
- **Papadopoulos, F.** (1987). *Risques de formation de sols pathogènes dans la région du lac asséché de Karla*. In : Actes du 1^{er} Colloque Scientifique des Ingénieurs du Machinisme et des Travaux Fonciers (en grec).
- **Psilovicos, A.** (1990). Changements dans les milieux aquatiques de la Grèce pendant le vingtième siècle. In : *Protection et gestion des milieux aquatiques grecs*, P. Gerakis (ed.). Actes du Séminaire du 17-21 avril 1989, Salonique, pp. 179-208 (en grec).
- **Valaora, G.** (1990). Etude préliminaire sur les caractéristiques des produits phytosanitaires utilisés en Grèce. In : *Pesticides, problèmes et solutions alternatives*, Secrétariat Général de la Jeunesse-SGJA, Athènes, pp. 108-123 (en grec).

- **Vanikioti, S.** (1990). *La qualité des eaux superficielles en Grèce en 1989 (6 fleuves)*. Rapport préparé pour le ministère de l'Environnement, 26 p. (en grec).
- **Yassoglou, N.** (1987). Desertification in Greece. Communication au séminaire *Strategy to Combat Desertification in Mediterranean Europe*, Valencia.



Les agricultures familiales et le fermage au Portugal

João Castro Caldas

Instituto Superior de Agronomia, Universidade Técnica de Lisboa, Lisboa (Portugal)

Résumé. L'étude a pour objectif d'analyser l'évolution récente du fermage au Portugal. Etant donné la rigidité du marché foncier dans la majorité des pays de la CE, le fermage, dans ces pays, permet une adaptation structurelle des petites et moyennes exploitations par l'augmentation de leur superficie. Au Portugal, le fermage dans les agricultures familiales ne sert pas seulement à renforcer le secteur des unités ayant les meilleures conditions de production pour le marché, en augmentant leur superficie, mais plutôt d'appuyer le développement de certains secteurs de l'agriculture familiale basée sur la propriété de très petites parcelles et qui sert de réserve de force de travail.

Mots clés. Fermage - Exploitation agricole familiale - Structure agricole - Portugal

Title. *Family agriculture and tenant farming in Portugal*

Abstract. *The aim of the study is the analysis of recent developments in tenant farming in Portugal. Given the rigidity of the land market in most EU countries, tenant farming enables the structural adaptation of small and medium-sized farms by increasing their area. In Portugal, tenant farming in family agriculture not only serves to enhance the sector of units with the best production conditions for the market by increasing their area, but mainly enhances the development of certain sectors of family farming based on the ownership of very small plots and which serves as a labour reserve.*

Keywords. *Tenant farming - Family farm - Agricultural structure - Portugal*

I – Introduction

L'inexistence d'un modèle d'interprétation général de l'évolution récente des modes de faire-valoir de la terre a été souvent soulignée dans des travaux traitant des fonctions et des modifications du contenu de chaque mode de faire-valoir dans les diverses phases du développement et de l'évolution des structures agricoles (Arnalte Alegre et Ramos Real, 1988 ; Gomez Mendoza, 1987 ; Castro Caldas, 1988).

En ce qui concerne le fermage dans les agricultures européennes, Arnalte et Ramos remarquent la stabilisation de la superficie des terres affermées au cours des dernières décennies. Par ailleurs, ils constatent deux phénomènes. D'une part, le nombre d'exploitations exclusivement en régime de fermage tend à diminuer dans les régions où elles prédominaient traditionnellement. D'autre part, l'importance des modes de faire-valoir en régime «mixte», c'est-à-dire en faire-valoir direct et en fermage, tend à croître.

Dans cette évolution, le régime mixte est surtout le fait des agriculteurs qui, ayant connu des résultats favorables dans le processus de modernisation et d'adaptation aux conditions du marché, ont augmenté la superficie de leur exploitation soit par l'achat de terre, soit par le fermage, selon la situation du marché foncier de leur zone géographique.

Etant donné la rigidité du marché foncier dans la majorité des pays de la CE, la fonction principale du fermage, dans ces pays, semble être, par conséquent, celle de rendre possible une adaptation structurelle des petites et moyennes exploitations par l'augmentation de leur superficie (Arnalte Alegre et Ramos Real, 1988).

Cependant, au Portugal, l'évolution récente du fermage ne suit pas la même tendance que celle remarquée dans la plupart des agricultures européennes. Le régime de fermage ne semble pas être, ici, un moyen de faciliter l'adaptation structurelle des unités de production comme il est mentionné ci-dessus.

II – L'évolution globale du fermage au Portugal

En ce qui concerne le Portugal¹, une première lecture des informations statistiques disponibles permet de noter une augmentation significative du total des terres en régime de fermage (+ 24,1 %), entre 1968 et 1979. Cet accroissement s'est accompagné d'une légère diminution des terres cultivées en régime de faire-valoir direct (- 4,5 %) et d'une forte réduction de la superficie des terres en régime de métayage (- 41,0 %) (Tableau 1).

Tableau 1. Evolution des modes de faire-valoir au Portugal

	1968		1979		Variation
	1 000 ha	%	1 000 ha	%	%
Faire-valoir direct	3 530,1	71,0	3 372,3	65,1	- 4,5
total	1 271,2	25,5	1 577,7	30,4	24,1
Fermage à l'Etat			(784,4)	(15,1)	
Métayage	172,9	3,5	102,0	2,0	- 41,0
Autres régimes			130,9	2,5	
Total	4 974,2	100	5 182,9	100	4,2

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

Par rapport à l'ensemble des terres en fermage, en 1979, 62,8 % de celles-ci ont été louées à des exploitations fonctionnant exclusivement en régime de fermage et 37,2 % à des exploitations en régime mixte. Par ailleurs, toujours pour la même année, le total des terres exclusivement en fermage présente une croissance de 86,6 % par rapport à 1968, alors que le total des terres affermées en régime mixte accuse une baisse de 20,8 % durant la même période (Tableau 2).

Tableau 2. Evolution des superficies exploitées en pur fermage et en régime mixte au Portugal

		1968		1979		Variation
		1 000 ha	%	1 000 ha	%	%
Superficie en fermage	Total	1 271,2	100	1 577,7	100	24,1
	à l'Etat			784,4	49,7	
Superficie en pur fermage	Total	531,2	41,8	991,5	62,8	86,6
	à l'Etat			651,0	41,3	
Superficie en régime mixte	Total	740,0	58,2	586,2	37,2	- 20,8
	à l'Etat		133,4	8,4		

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

En outre, on peut noter une augmentation de 13 % du nombre total des exploitations mixtes et une diminution de 65,3 % de l'effectif des exploitations exclusivement en régime de fermage. Cela se traduit par une augmentation de la superficie moyenne des exploitations en régime exclusif de fermage, de 5 ha en 1968 à 19,7 ha en 1979, et par une diminution de 9,3 à 6,7 ha de la superficie moyenne des exploitations mixtes, durant la même période (Tableau 3).

Tableau 3. Evolution de la superficie moyenne des exploitations en faire-valoir direct, en pur fermage et en régime mixte au Portugal

	1968	1979	Variation (%)
Faire-valoir direct	5,5	5,5	0
Pur fermage	5,0	19,7	294,0
Mixte	9,3	6,7	- 28,0

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

Ce panorama global demande toutefois un commentaire et une rectification. Du point de vue des structures agricoles, le territoire portugais peut être schématiquement divisé en trois zones² :

- ❑ la première où prédomine clairement une agriculture familiale ;
- ❑ la deuxième où prévalent les grands domaines agraires capitalistes ;
- ❑ la troisième, présentant des caractéristiques de transition, où le secteur capitaliste est encore fort important.

Pendant la période 1974-1976, les deux dernières zones ont connu de grands mouvements sociaux : les salariés agricoles ont occupé des terres en vue de la constitution d'unités collectives et de coopératives de production. Tout au long de ce processus de réforme agraire, qui devait aboutir in fine au démembrement de la majorité des nouvelles unités de production constituées et à la restitution des terres aux anciens propriétaires, le statut de la propriété de la terre occupée et/ou expropriée n'a jamais été clairement défini. Lors du Recensement de 1979, la plupart de ces terres ont toutefois été enregistrées comme étant cédées en fermage par l'Etat aux unités collectives et aux coopératives de production. Le grand accroissement des terres affermées, mentionné ci-dessus, est donc dû à la modification conjoncturelle des rapports de propriété et de production jusqu'au moment où un terme a été mis à la Réforme Agraire. Près de 50 % des terres affermées, en 1979, figurent, de fait, au Recensement, comme des terres louées en fermage à l'Etat ; ces terres se situent presque exclusivement dans les zones où s'est produite la Réforme Agraire.

Bien que, en dehors des unités collectives et des coopératives de production, l'Etat ait effectivement donné des terres en fermage, ce phénomène reste très marginal et concerne une faible superficie de terres agricoles. C'est pourquoi, à la lumière de tous ces éléments, on peut faire une estimation approximative du fermage entre 1968 et 1979 qui est nettement différente de ce qui a été exposé ci-dessus. Dans cette évaluation, en excluant les terres cédées en fermage par l'Etat, la superficie totale des terres affermées enregistrerait, en fait, une diminution de 37,6 %, correspondant à une réduction de 35,9 % des terres en pur fermage et de 38,8 % pour les exploitations mixtes.

L'évolution du fermage au Portugal et ses fonctions ne semblent donc pas accompagner la tendance vérifiée dans les autres agricultures européennes, si ce n'est dans l'augmentation du nombre d'exploitations en régime mixte et dans la diminution du nombre des exploitations en régime exclusif de fermage.

III – L'évolution du fermage et les agricultures familiales

Etant donné que l'objectif de cette contribution est l'analyse des fonctions du fermage dans les agricultures familiales au Portugal, nous pouvons limiter cette étude à la zone de l'agriculture familiale où on n'a pas noté de modifications profondes au niveau des rapports de propriété et de production. Dans cette zone, en 1979, les terres cédées en fermage par l'Etat ne représentent pas plus de 2 % de la superficie totale des terres en fermage.

Signalons tout d'abord que les exploitations agricoles de la zone en question occupent 39 % de la superficie totale des exploitations agricoles recensées en 1979, au niveau national, et qu'elles génèrent 52 % du produit brut agricole. Elles représentent 74 % de l'effectif national des exploitations familiales. En effet, parmi les unités de production de cette zone, 93 % d'entre elles sont à caractère familial puisqu'elles ont recours exclusivement ou majoritairement au travail des membres de la famille.

Bien que les terres en faire-valoir direct recouvrent 85,8 % de la superficie totale des exploitations de la zone, les 8,3 % de terres louées en fermage à des particuliers ou à d'autres entités (sauf l'Etat) représentent 21,4 % du total des terres affermées dans le pays (hormis celles de l'Etat). Si l'on tient compte des 79,4 % des exploitations en régime mixte et des 64,2 % des exploitations en fermage exclusif de la zone, ramenés aux pourcentages nationaux respectifs, on obtient un tableau qui met en évidence la représentativité de la zone délimitée. Cela nous permet d'avancer quelques conclusions quant aux fonctions du fermage dans les agricultures familiales au Portugal.

Pour ce qui est de l'évolution de chaque mode de faire-valoir dans cette zone, entre 1968 et 1979, il faut signaler qu'elle se traduit par un accroissement de 8,3 % de la superficie en faire-valoir direct et par une diminution de respectivement 36,1 % et 18,2 % des terres en fermage ou en métayage (Tableau 4).

Tableau 4. Evolution des modes de faire-valoir dans la zone d'agriculture familiale

		1968		1979		Variation
		1000 ha	%	1000 ha	%	%
Faire-valoir direct		1 619,8	82,1	1 754,3	85,8	8,3
Fermage	Total	270,8	13,7	173,0	8,5	- 36,1
	à l'Etat		(3,4)	(0,2)		
Métayage		81,1	4,1	66,3	3,2	- 18,2
Autres régimes				51,6	2,5	
Total		1 971,7	100	2 045,2	100	4,2

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

Toujours en 1979, en ce qui concerne la superficie totale des terres en fermage, la diminution a été plus accentuée dans les exploitations en fermage exclusif (- 51,9 %), soit 35 % du total des terres en fermage, que dans les exploitations en régime mixte (- 22,4 %) pour les 65 % restants des terres en fermage (Tableau 5).

Tableau 5. Evolution du total des superficies en fermage, des exploitations en pur fermage et des exploitations en régime mixte dans la zone d'agriculture familiale

		1968		1979		Variation
		1 000 ha	%	1 000 ha	%	%
Superficie en fermage	Total	270,8	100	173,0	100	- 36,1
	à l'Etat			3,4	2,0	
Superficie en pur fermage	Total	125,9	46,5	60,5	35,0	- 51,9
	à l'Etat			1,7	1,0	
Superficie en régime mixte	Total	144,9	53,5	112,5	65,0	- 22,4
	à l'Etat		1,7	1,0		

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

La superficie moyenne des exploitations en pur fermage a connu une augmentation allant de 1,6 à 1,9 ha, alors que celle des exploitations en régime mixte a diminué de 3,2 à 2,8 ha (Tableau 6).

Tableau 6. Evolution de la superficie moyenne des exploitations en faire-valoir direct, en pur fermage et en régime mixte dans la zone de l'agriculture familiale

	1968	1979	Variation (%)
Faire-valoir direct	3,7	4,0	8,1
Pur fermage	1,6	1,9	18,7
Mixte	3,2	2,8	- 12,5

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

Cette évolution est le résultat, de deux phénomènes (Tableau 7) :

- ☐ la forte baisse du nombre total des exploitations en pur fermage (- 62,6 %), pour toutes les classes de superficie de la zone ;
- ☐ la hausse significative du nombre d'exploitations en régime mixte, mais uniquement pour celles dont la superficie était inférieure à 4 ha (+ 22,0%).

Tableau 7. Evolution du nombre d'exploitations en régime mixte et en pur fermage dans la zone d'agriculture familiale

Classes de superficie	Nombre d'exploitations mixtes		Nombre d'exploitations en pur fermage	
	1968	1979	1968	1979
<4	94 650	115 431	77 565	29 292
4 à <20	22 770	19 747	8 125	2 776
20 à <100	1 671	1 034	415	157
100 à <500	77	54	35	16
≥500	12	5	1	1
Total	119 180	136 271	86 141	32 242

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

On peut ainsi constater et retenir, en première conclusion, que, contrairement à ce qui a été noté sur la tendance des agricultures européennes, le fermage au Portugal ne remplit pas la fonction d'adaptation structurelle des petites et moyennes exploitations en les rendant viables par l'augmentation de leur superficie et qui, moyennant des processus de modernisation, se sont mieux adaptées aux contraintes du marché.

Il faut donc chercher à préciser les fonctions du fermage dans les agricultures familiales portugaises, en analysant l'évolution présentée ci-dessus dans le cadre spécifique de la diversité des agricultures familiales portugaises.

IV – L'appui du fermage à une agriculture familiale ayant fonction de réserve de force de travail

Les analyses sur les différentes agricultures familiales au Portugal (Oliveira Baptista et al., 1989 ; Oliveira Baptista, 1993), signalent, en effet, la présence de trois grands types d'agricultures familiales :

- ☐ le premier ayant une fonction de production de marchandises, dans lequel le revenu de la famille d'agriculteurs provient exclusivement ou principalement de l'exploitation agricole ;
- ☐ le deuxième ayant une fonction de réserve de force de travail et qui comprend les exploitations où le revenu de la famille provient surtout des activités extérieures des membres de la famille ;
- ☐ le troisième qui regroupe les unités de production dans lesquelles les familles ne travaillent que dans l'exploitation et dont leur survie dépend surtout de transferts sociaux (pensions ou aides).

A l'intérieur des deux premiers types d'agriculture familiale mentionnés, il existe un groupe d'exploitations agricoles aux caractéristiques intermédiaires : leur fonction principale se répartit entre la production de marchandises et la fourniture de force de travail. Cela correspond à des exploitations où les membres de la famille travaillent à l'extérieur, bien que l'exploitation garantisse la plus grande partie des revenus du ménage agricole.

Dans la zone retenue pour cette analyse et où sont localisées 74 % des exploitations familiales du pays, celles-ci se répartissent comme suit :

- ☐ 27,5 % ont une fonction de production de marchandises ;
- ☐ 41,8 % servent de réserve de force de travail ;
- ☐ 15,1 % vivent de transferts sociaux ;
- ☐ 15,6 % sont dans une situation intermédiaire, c'est-à-dire qu'elles produisent des marchandises et qu'elles fournissent de la force de travail.

Si l'on s'intéresse à la structure moyenne des exploitations de chacun de ces types d'agriculture, il apparaît que les exploitations ayant une fonction de production de marchandises, avec 4,3 ha, ont une superficie moyenne supérieure à celle des autres types ; vient ensuite le groupe des unités de production produisant des marchandises et fournissant la force de travail avec 3,1 ha ; puis celui vivant de transferts sociaux avec 1,7 ha et, finalement, le groupe des exploitations dont la fonction principale est de fournir la force de travail avec 1,4 ha.

Dans les groupes d'exploitations ayant une fonction de fourniture de force de travail, il faut souligner que le pourcentage de la terre en régime de fermage par rapport à la superficie totale des exploitations est d'environ 16 % lorsque la part principale des revenus familiaux vient de l'exploitation et d'environ 15 % quand la principale source de revenus est extérieure à l'exploitation. Dans l'ensemble, ces deux types d'agricultures familiales détiennent la moitié du total des terres en fermage de la zone. L'autre moitié se répartit entre les exploitations ayant comme fonction principale la production de marchandises (soit 45 % de l'ensemble des unités de production de la zone) et pour lesquelles le pourcentage de la terre en fermage par rapport à la superficie totale des exploitations est d'environ 13 % et les exploitations vivant de transferts sociaux, où le recours au fermage est nettement moins important (5 % des terres exploitées sont louées en fermage, soit à peine 6% de la superficie totale de ces exploitations).

V – Conclusion

Deux phénomènes ressortent de cette étude : d'une part, la superficie totale moyenne des exploitations familiales ayant une fonction de production de marchandises est nettement supérieure à celle des autres et, d'autre part, on a effectivement vérifié une augmentation du nombre d'exploitations en fermage pour les exploitations en régime mixte dont la superficie était inférieure à 4 ha. Nous pouvons donc conclure que la tendance récente de la fonction du fermage dans les agricultures familiales au Portugal n'est pas de renforcer uniquement le secteur des unités ayant les meilleures conditions de production pour le marché, par l'augmentation de leur taille, mais plutôt de servir d'appui à une agriculture familiale, en pleine expansion, qui est basée sur la propriété de très petites surfaces et qui sert de réserve de force de travail.

Il nous faut encore ajouter deux points à ces commentaires. D'abord, le fait qu'il est possible d'étendre les conclusions présentées ci-dessus à tout le territoire national. En effet, la lecture du Tableau 8 révèle, pour tout le pays, une tendance identique à celle de la zone où prédomine l'agriculture familiale : les augmentations du nombre d'exploitations en régime mixte et d'exploitations en pur fermage vérifiées pour les exploitations avec des superficies supérieures à 100 ha résultent du processus de la Réforme Agraire.

Tableau 8. Evolution du nombre d'exploitations en régime mixte et en pur fermage au Portugal

Classes de superficie	Nombre d'exploitations mixtes		Nombre d'exploitations en pur fermage	
	1968	1979	1968	1979
< 4	112 945	136 747	100 455	41 708
4 à < 20	33 110	29 735	12 810	5 932
20 à < 100	4 327	3 859	1 813	1 536
100 à < 500	981	1 122	567	677
≥ 500	472	176	163	346
Total	151 835	171 639	115 808	50 199

Source : Institut National de la Statistique (1968-1979)

Le dernier commentaire se réfère au cadre institutionnel du fermage au Portugal. Après 1974, le fermage a fait l'objet d'une nouvelle législation : les lignes générales des dispositions légales successives ultérieures à cette date visaient la recherche d'un renforcement effectif des droits d'exploitation par rapport à ceux de la propriété, surtout dans les cas d'unités de plus grande dimension et mieux situées pour d'éventuels processus de modernisation. Dans ces cas, la loi impose la prolongation de la durée des contrats et protège les investissements des fermiers. Les petites et très petites exploitations constituent, dans la pratique, un secteur informel où les contrats sont de courte durée et oraux.

Ainsi, la tendance actuelle est celle d'une moindre rigidité du marché du fermage, surtout dans le cas de locations de terres informelles concernant de petites superficies et pour lesquels prévalent les droits de propriété.

Notes

1. D'après les enquêtes auprès des exploitations agricoles du Continent en 1968, Instituto Nacional de Estatística (INE, Lisbonne) et le Recensement Agricole du Continent en 1979 (INE, Lisbonne). Les données disponibles du Recensement Général Agricole de 1989 (septembre 1991) ne permettent pas une estimation des tendances les plus récentes.
2. La zone de l'agriculture familiale comprend les districts du nord (Viana do Castelo, Braga, Porto, Aveiro, Coimbra, Leiria, Vila Real, Bragança, Viseu et Guarda) et un district du sud (Faro) ; la zone des grands domaines capitalistes regroupe les districts de l'Alentejo (Beja, Evora et Portalegre) ; la zone de transition recouvre les districts de Castelo Branco, de Santarem, de Lisbonne et de Setubal.

Références

- **Arnalte Alegre, E. et Ramos Real, E.** (1988). Arrendamiento y ajuste estructural en la agricultura española. *Agricultura y Sociedad*, n° 49.
- **Castro Caldas, J.** (1988). *Parcerias agrícolas em Portugal no ultimo meio século*. Thèse de Doctorat, Institut Supérieur d'Agronomie de l'Université Technique de Lisbonne.
- **Gomez Mendoza, J.** (1987). *Ausencia de un modelo unilineal de evolución de los regímenes de tenencia en el siglo XX*. Estructuras y regímenes de la tenencia de la tierra en España. Ministerio de Agricultura, Madrid.
- **Oliveira Baptista, F.** (1993). Agricultura espaço e sociedade rural, Coimbra (Fora de Texto).
- **Oliveira Baptista, F. et al.** (1989). *Agricultura familiar no distrito de Braga : Estudos em homenagem a Ernesto Veiga de Oliveira*. INIC, Lisboa.



La agricultura familiar en España y la nueva PAC

Algunas consideraciones generales

Felisa Cena Delgado

ETSIAM/Universidad de Córdoba, Córdoba (España)

Resumen. Esta comunicación trata de la situación de las agriculturas familiares en España a cinco años de la adhesión a la CEE y su problemática frente a los nuevos retos que la PAC está imponiendo al conjunto de la Agricultura comunitaria. En un primer apartado se analizan las diferencias estructurales de estas explotaciones con relación a las de la CEE -10 y los handicaps que a este respecto han de soportar como consecuencia de la falta histórica de una verdadera transformación estructural de las mismas. A continuación se comentan los posibles efectos que la previsible nueva PAC tendrá en las agriculturas familiares españolas tan necesitadas de una modernización que las ayude a ser competitivas. Se concluye que se encuentran en una clara desventaja a este respecto con relación a las agriculturas continentales comunitarias y que las nuevas medidas no van a resolver los problemas estructurales de estas explotaciones. Solo las ayudas podrán paliar esta situación desfavorable.

Palabras clave. Agricultura familiar - Política Agraria Común - Estructuras agrarias - España

Titre. *L'agriculture familiale en Espagne et la nouvelle Politique Agricole Commune : quelques considérations générales*

Résumé. Cette contribution traite de la situation des agricultures familiales en Espagne, après cinq ans d'adhésion à la CEE et de sa problématique face aux nouveaux défis que la PAC est en train d'imposer à l'ensemble de l'agriculture communautaire. Dans une première partie, on a analysé les différences structurelles des exploitations, par rapport à celles de la CEE à dix, et les handicaps qu'elles doivent vaincre, en raison de l'absence de transformation de leurs structures au cours des décennies précédentes. Par la suite, on commente les effets possibles que la nouvelle PAC aura sur les agricultures familiales espagnoles qui demandent vraiment à être modernisées pour devenir compétitives. En conclusion, on voit qu'elles sont très désavantagées par rapport aux autres agricultures communautaires et que les nouvelles mesures ne vont pas résoudre les problèmes des structures des exploitations. Seules, des aides pourront pallier cette situation défavorable.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Politique Agricole Commune - Structure d'exploitation agricole - Espagne

Title. *Family farming in Spain and the new common agricultural policy: Some general considerations*

Abstract. Discussion of the situation of family agriculture in Spain after 5 years of membership of the Common Market and the problems in the face of the new challenges that the common agricultural policy (CAP) is imposing on the whole of community agriculture. The first part consists of analysis of the structural differences between farms in comparison with the 10-member Common Market and the handicaps that they must overcome because there has been no change in farm structures in recent decades. This is followed by discussion of the possible effect of the new CAP on Spanish family farms, where there is a real desire for modernisation in order to become competitive. In conclusion, it is seen that they are at a considerable disadvantage in comparison with farming in the other EC countries and that the new measures will not solve the problems of the structure of farms. Only aid can alleviate this unfavourable situation.

Keywords. Family farm - Common agricultural policy - Farm structure - Spain

I – Introducción

La Agricultura familiar española adolece de importantes problemas estructurales y organizativos. Esta agricultura, que esperaba mejorar sus rentas agrarias al serle aplicada la PAC a partir de 1986, se ha encontrado, a los cinco años de la entrada en la CEE, con una Política Agraria que no solo no mejora los precios de garantía, sino que reduce el nivel de protección y además exige reducir la oferta de productos excedentarios, a cuyos excedentes no ha contribuido, y ser competitiva en los mercados nacionales e internacionales cada vez más liberalizados. Es decir, tiene que someterse a un ajuste, como el resto de las agriculturas de los países comunitarios, pero partiendo de una situación bien diferente, ya que ella no se ha beneficiado de los treinta años de Política Agraria Común, fuertemente protectora de la Agricultura.

La modificación del nivel de protección en la nueva PAC, ha generado una profunda preocupación en los agricultores españoles, que ven disminuir sus rentas agrarias, debido al descenso de los precios, y aumentar las dificultades para modernizar sus explotaciones y convertirlas así en competitivas. Esta necesidad de modernizar el sector agrario está siendo objeto de debate, a nivel nacional, por parte tanto de la Administración como de las Organizaciones Agrarias.

Si se acepta la necesidad de dicha modernización, entendiendo como tal la modificación de las funciones de producción de las explotaciones y su organización, a fin de conseguir explotaciones competitivas en mercados libres, veamos cuáles son las circunstancias en las que se encuentran las explotaciones familiares agrarias españolas para responder a este reto planteado a toda la Agricultura comunitaria por la nueva PAC.

II – Las explotaciones agrarias familiares en España : algunas características fundamentales

Las explotaciones familiares agrarias definidas en base a la utilización mayoritaria de trabajo familiar, son el tipo de explotación que históricamente ha sido apoyado por la Política Agraria de la CEE. En gran medida por considerar que era la forma más barata de producir alimentos y de retener un mínimo de población en el campo, necesaria para el mantenimiento y protección del medio. Pero también, porque a este tipo de explotaciones se las ha considerado como las más flexibles a la hora de absorber o suministrar mano de obra en función de la situación económica general. De hecho, se ha interpretado por numerosos autores que el comportamiento de los agricultores familiares se basa más en la mejor asignación posible de su recurso abundante (trabajo) que en la maximización del margen agrario. Sin embargo, esta flexibilidad es muy variable en función del tamaño de las explotaciones y de su orientación productiva, por lo que no siempre una explotación puede asignar de forma óptima el trabajo disponible, sobre todo a corto plazo. Además, depende para ello de la situación en los mercados de trabajo y ésta está condicionada por el estado general de la Economía.

No obstante, en los países fundadores de la CEE las explotaciones familiares han respondido, con creces, en efecto, a los objetivos que el Tratado de Roma asignaba a la PAC. Bien es verdad que para ello tuvieron la ayuda de una Política de precios muy favorable, y una gran protección del exterior, lo que les permitió modernizar sus estructuras productivas sustituyendo trabajo por capital, en unos momentos muy favorables para el empleo de la mano de obra sobrante en los demás sectores productivos. Ayudas de tipo estructural facilitaron también en algunos países el incremento de la superficie media por explotación. El resultado fue unas explotaciones familiares altamente eficaces en cuanto a los rendimientos por hectárea y a la productividad por UTA empleada.

En España el número de explotaciones que emplean mano de obra asalariada pasa de ser un 32 % en 1982 a un 39 % aproximadamente, en 1987. En este último grupo de explotaciones un 34.8 % solo emplean trabajadores eventuales. Se puede por tanto decir que si bien ha habido un incremento en cinco años del número de explotaciones que contratan mano de obra, la mayoría de las explotaciones agrarias españolas se nutren fundamentalmente de mano de obra familiar.

Dada la diversidad que caracteriza a la agricultura española, es necesario descender a nivel regional para tener una visión más rigurosa de la situación a este respecto. La mitad sur del país, incluido el litoral mediterráneo, emplea más trabajo asalariado que la media nacional, llegando en regiones como Andalucía occidental a valores superiores al 50% del total empleado. Esto significa que en estas zonas existe un tipo de agricultura que no se corresponde con la definición de agricultura familiar. No obstante, hay que señalar que se trata de explotaciones muy diferentes de unas regiones a otras. En efecto, mientras que en Andalucía son explotaciones grandes dedicadas a cultivos extensivos, en Levante predominan las explotaciones pequeñas y medianas dedicadas a frutas y hortalizas. En el resto de España, la explotación dominante (más del 85%) es del tipo familiar. Podría pensarse quizás que la agricultura española se asienta en unidades de producción similares a las de otros países comunitarios, pero la realidad es otra bien distinta.

En efecto, ni la dimensión media es la misma, ni su productividad, ni las condiciones agrológicas son similares. A la entrada de España en la CEE, en 1986, todavía persistían algunas características históricas

cas que hacen que el sector agrario español presente una cierta especificidad, lo que tiene sus consecuencias a la hora de adaptarse a la nueva PAC. Esta especificidad se debe tanto a las condiciones climáticas y edafológicas, en muchas zonas muy adversas, como a sus características estructurales.

Respecto de las primeras hay que señalar, que si bien en determinadas zonas representan ventajas comparativas con respecto a otros países comunitarios, como es el caso de la producción de frutas y hortalizas en las zonas del litoral mediterráneo, en la mayoría de las regiones del interior y norte son un verdadero handicap para la mayoría de los cultivos llamados continentales, por lo que se encuentran en clara desventaja respecto de otros países comunitarios de centro y norte de Europa.

En cuanto a las características estructurales, es necesario indicar que a lo largo de las tres últimas décadas se ha producido una cierta evolución como resultado fundamentalmente de la crisis de la agricultura tradicional en los años sesenta provocada por los siguientes hechos: a) La salida masiva de mano de obra agrícola hacia otros sectores económicos o hacia otros países europeos y, b) Por el proceso de desarrollo económico global de España.

No obstante, el número de explotaciones agrarias en España es, según los últimos datos disponibles (1987), de 1 772 625, lo que representa el 20% aproximadamente del total de explotaciones de la CEE. A este número se ha llegado después de un proceso de reducción que, entre el Censo de 1962 y la Encuesta sobre Estructuras de Explotaciones Agrícolas de 1987, ha supuesto la desaparición de 459 023 explotaciones. A pesar de esta importante reducción en el número de explotaciones, ésta ha sido inferior a la de otros países comunitarios. Así, las tasas medias anuales de reducción en la CEE-10, en la década de los setenta fué de, - 1.31, mientras que en España solo fué de, - 0,74 aproximadamente.

Por estratos de dimensión, en los cinco años comprendidos entre el Censo de 1982 y la Encuesta de 1987, los más afectados han sido, el de menos de una ha y el de más de 100 ha, los cuales se han visto reducidos.

A pesar de esta evolución, todavía en España el 59.8 % del total de explotaciones son menores de 5 Has., mientras que en la CEE a 10, en 1985, solo el 45% no superaba esa dimensión. Asimismo, las explotaciones cuya dimensión es de 50 ó más has. representan un porcentaje menor en España (5.1%), que en la CEE (7.3%), invirtiéndose los porcentajes en cuanto a la superficie ocupada: 69.8 % en España y 48.6 % en la CEE.

De los datos expuestos se puede concluir que las explotaciones agrarias familiares españolas, presentes en los estratos inferiores a 50 ha, y mayoritarias, en número, en la Agricultura española, tenían una estructura, en lo que se refiere a su tamaño, en el momento de la entrada de España en la Comunidad, bastante diferente de la media comunitaria de los diez. Esto tiene consecuencias importantes en el ajuste estructural necesario para adaptarse a la nueva PAC. Sobre todo, en lo que respecta a la competitividad, no parece que una dimensión de 5 ha, el estrato más numeroso, sea la más idónea para obtener un nivel aceptable de rentabilidad y competitividad en los mercados nacionales e internacionales. Hay que decir, no obstante, que en el período citado, se ha producido una diferenciación y un crecimiento de ciertas explotaciones calificadas de «modernas» o de «triunfadoras», que han sido protagonistas de la transformación tecnológica operada en la Agricultura española. Pero esta transformación se ha hecho incurriendo en un fuerte endeudamiento, que esperaban subsanar con mayores rendimientos y con la garantía de precios agrarios. Se trata de explotaciones intensivas, especialmente sensibles a los cambios que la PAC viene experimentando.

Al lado de esta minoría de explotaciones modernas, coexisten la gran mayoría, que no genera un nivel de renta que explique su permanencia. En efecto, según los datos de la Encuesta de 1987, el 84.4% del total de explotaciones obtenían un margen bruto estándar inferior al equivalente a 8 ESU (8 000 ESU), y casi un 70% obtenían márgenes brutos por debajo del salario mínimo interprofesional (4 ESU). Por otra parte, estas explotaciones con menos de 4 ESU, aportan el 18 % del Margen Estandar Bruto de la Agricultura española, y las de más de 40 ESU, (1.2 % del total), aportan el 30 % de dicho margen.

Por lo que respecta a la productividad de los factores, la situación también es más desfavorable en España que en la mayoría de los países de la CEE. En las explotaciones agrarias españolas, en 1989, el valor añadido bruto por unidad de trabajo era de 8 100 ECUS, frente a los 14 000 de las explota-

ciones comunitarias. La productividad por ha, por su parte, también es muy inferior. En España, el valor añadido bruto por ha. fué de 480 ECUs y en la CEE de 790 ECUs.

Otra de las razones que se suelen alegar para el apoyo a la agricultura familiar, es que emplea más mano de obra por ha que otro tipo de explotaciones. En España, el 80 % de las explotaciones emplean menos de una UTA ; un 15.29 % emplea entre una y dos UTA y solo un 4.6% llega a utilizar más de dos.

Se puede por tanto concluir, que todavía existe un elevado número de explotaciones familiares cuya permanencia no se explica ni por razones de renta, ni de empleo. La explicación de esta estabilidad puede estar en la diversificación del origen de los ingresos. Las familias agrícolas han logrado reasignar su trabajo disponible, a través de :

- ☐ la pluriactividad, tanto de los hombres como de las mujeres de la familia, en función de las posibilidades de empleo de unos u otros en los mercados de trabajo de la zona ;
- ☐ las ayudas sociales (pensiones de jubilación, o subsidios de desempleo de los diferentes miembros de la familia).

Según los datos del Censo de 1982, un 32,8 % del total de titulares de explotación, trabajaban fuera de ella como ocupación principal. La dedicación a tiempo parcial es mayor en los pequeños estratos de dimensión. En el 77 % de las explotaciones con menos de 4 ESU de margen bruto, los titulares tienen otra actividad. Tanto la titularidad de las explotaciones como la jefatura de las mismas, son ostentadas por los hombres en la mayoría de los casos y regiones, aunque existen algunas excepciones importantes como es el caso de la región gallega, en la que dado que la dedicación prioritaria de los hombres es la pesca, las mujeres asumen con mucha frecuencia la responsabilidad de la explotación familiar.

La diversidad regional también es importante por lo que respecta a las características del proceso de transformación estructural. En efecto, en las zonas de Castilla-León y Aragón, donde la emigración de mano de obra ha sido masiva, ésta ha provocado un aumento considerable de la dimensión media de las explotaciones. Este ajuste estructural no ha precisado un elevado índice de agricultores a tiempo parcial. Lo mismo ha ocurrido en Cataluña, aunque por razones de la elevada industrialización. Sin embargo, en regiones como Andalucía, Valencia y Murcia, donde las condiciones agrológicas son más favorables, pero donde la evolución estructural ha sido muy lenta o casi inexistente, la agricultura a tiempo parcial ha experimentado un importante desarrollo. Un aspecto importante a resaltar es, que en la región de Andalucía la actividad fuera de la propia explotación se lleva a cabo dentro del propio sector agrario, en un elevado porcentaje. Esto permite la coexistencia entre pequeñas y grandes explotaciones, y la consiguiente estabilidad de la estructura de las explotaciones.

Además, la pluriactividad acentúa un fenómeno que consiste en la "externalización" de determinadas labores culturales de la explotación : Empresas de servicios u otros agentes económicos ajenos a la explotación llevan a cabo dichas labores previa contratación de estos servicios (mecanización, tratamientos fitosanitarios, recogida de cosechas etc.). Esto es debido a que la menor dedicación a la explotación por el jefe y ayudas familiares de la misma, es compensada con la contratación de estas empresas de servicios que realizan las labores de cultivo.

Con la externalización se rompe la indivisibilidad de determinados factores de producción, como por ejemplo el capital mecánico, al poder ser utilizado únicamente en función de las necesidades específicas de cada explotación. Esto puede facilitar la difusión de determinadas tecnologías así como su uso eficiente, sin que para ello tenga que modificarse la estructura de las explotaciones. Otro efecto importante es la nueva distribución de la renta agraria, que ahora será percibida, en parte, por personas ajenas al sector agrario. Por otra parte la externalización ha permitido que determinadas superficies de las zonas del centro de España sigan siendo cultivadas, a pesar de la emigración de sus propietarios a las ciudades.

En cuanto a las ayudas sociales, no se dispone de datos fiables sobre el volumen que representan en los ingresos de las familias agrícolas, pero la elevación del nivel de vida de determinados grupos de agricultores, no explicados por sus rentas agrarias, hace pensar que tanto estas ayudas como los ingresos por la pluriactividad son bastante importantes.

La diversificación de los ingresos, no solo facilita la permanencia de explotaciones no rentables, sino que además transforma la dependencia, en otro tiempo absoluta, del nivel de vida de estos agricultores, de los resultados de sus explotaciones. Esto significa, por una parte, un cambio en la organización de la economía familiar, (la tierra puede convertirse en un valor básicamente patrimonial, de seguridad), y por otra, una mayor dependencia de la Política social o de Desarrollo Rural no exclusivamente agrario. Además, la unidad de producción, coincidente anteriormente con la explotación agraria y ahora transferida en parte a otras empresas, deja de estar estrechamente condicionada por la estructura de la explotación. En definitiva, se produce una separación entre la producción agraria y la estructura de las explotaciones.

Vemos pues, que a pesar de determinadas transformaciones sufridas por las explotaciones familiares en las últimas décadas, este proceso no ha ido acompañado por un ajuste en las estructuras de dichas explotaciones, tan necesario por otra parte, para lograr la tan deseada competitividad.

Por otra parte, las relaciones de las explotaciones con la agro-industria y con la distribución agro-alimentaria, no han alcanzado todavía en nivel de desarrollo y organización existente en la mayoría de los países comunitarios.

A la vista de la experiencia pasada, cabe preguntarse si la nueva PAC ayudará a estas explotaciones agrarias españolas a realizar una verdadera transformación estructural, tanto a nivel de las propias explotaciones como de las relaciones de estas con el resto de la Economía. Esta transformación es necesaria, por otra parte, para que al menos, estén en igualdad de condiciones con las explotaciones del norte de la Comunidad a la hora de adaptarse a la desprotección de la Agricultura y a las nuevas exigencias en cuestiones medioambientales.

III – La nueva PAC : posibles efectos sobre las explotaciones familiares agrarias españolas

La Europa de los doce avanza hacia un nuevo modelo de PAC basado en mercados más equilibrados, una diversificación del origen de las rentas de los agricultores, y una reorganización de la protección frente al exterior. Las medidas propuestas se dirigen a:

- ☐ Reducir excedentes, mediante la retirada de tierras, la extensificación y la disminución de los umbrales de garantía de precios.
- ☐ Atenuar los efectos sociales derivados de la reducción de la protección, a través del desarrollo integral del medio rural (pluriactividad, ayudas directas a las rentas agrarias, ayudas específicas por subsectores, ayudas al cese de actividad, etc.)
- ☐ Proteger el medio ambiente, convirtiendo a los agricultores en guardianes de la naturaleza. Para ello se propone la remuneración del cambio a prácticas agrícolas que no sean incompatibles con el objetivo conservacionista.

Parece, por tanto, a la vista de los nuevos objetivos y medidas, que la nueva Política Agraria Común no persigue el objetivo de la modernización, necesario para las explotaciones familiares agrarias españolas, sino que más bien la Política de estructuras no es más que un complemento de la Política de precios y mercados. Los escasos fondos destinados a la misma confirman esta conclusión. Además, al dejar los reglamentos un amplio margen de maniobra a los Estados para la interpretación y aplicación de las medidas, los resultados pueden ser muy diferentes de unos países a otros, ya que no solo las estructuras agrarias son diferentes, sino también la cuantía de los fondos disponibles. A título de ejemplo, las primas de ayuda por abandono de tierras pueden oscilar entre 100 y 600 ECU/ha/año. Obviamente los países como España solo pueden permitirse ayudas próximas a los niveles inferiores, mientras que Estados más ricos optan por los superiores.

La renacionalización de la Política de estructuras, se confirma también en la actitud de la CEE frente al problema de los pequeños agricultores, tan numerosos en España, y donde tiene tanta amplitud la agricultura a tiempo parcial: Los países miembros, que lo deseen, pueden implementar ayudas paralelas a explotaciones marginales, aunque sus agricultores no lo sean a título principal. Esto significa, además

de una nueva fuente de desequilibrios entre países, que la CEE no asume realmente este problema agrario, por entender que es un problema social, y en consecuencia ha de ser atendido por los Estados miembros.

Por otra parte, las ayudas compensatorias a la reducción de la oferta, si se hacen por ha favorecen efectivamente los bajos rendimientos, pero muy poco a las familias con explotaciones de pequeña dimensión. Si por el contrario se hacen por Kg, se favorecen las explotaciones del norte de la Comunidad que obtienen mayores rendimientos en los productos continentales.

El objetivo de conservar el medio, exigirá ayudas anuales no solo a medio plazo para los agricultores actuales, lo que sí podría favorecer determinadas regiones españolas, sino que serán necesarias a largo plazo si se quiere seguir manteniendo los recursos naturales, ya que resulta difícil imaginar que este tipo de actividades generen suficientes ingresos a la población que necesariamente habrá de permanecer en el medio rural dedicada a las mismas, sobre todo en las zonas desfavorecidas donde la diversificación resulta bastante difícil.

Finalmente, los nuevos retos comunitarios planteados por la PAC a los agricultores, exigen una verdadera reconversión de los mismos en países como España. No solo se trata de modificar la orientación productiva de sus explotaciones (cambio a otros cultivos), sino que se trata de una reconversión profesional. En unos casos esta reconversión consistirá en aprender nuevas técnicas de cultivo para productos agrarios nuevos, quizás no alimentarios, en otros, en un cambio de profesión (conservador o guardián de la Naturaleza), en otros, en fin, en el abandono de la actividad a una edad demasiado prematura para convertirse en jubilados. Todo ello representará importantes costes financieros, a pagar en gran medida por el Estado español, y además unos costes sociales, que nos hacen pensar en los que supuso la crisis de la agricultura tradicional en los años sesenta.

Ante esta situación en la que la Política Agraria ha perdido gran parte de su autonomía en el proceso de su formulación, al estar sometida a la Política Económica general y al tomarse las decisiones a nivel supranacional, las Organizaciones Profesionales Agrarias están modificando el énfasis que en etapas anteriores, previas a la adhesión de España a la CEE, pusieron en el ámbito de la elaboración de la política agraria española, ya que consideraban que las instituciones nacionales responsables de la misma podían ser influenciadas por la acción colectiva de los agricultores. Cada vez más estas Organizaciones se convierten en agentes colaboradores en la aplicación de las medidas de la PAC, sin que por ello abandonen sus acciones colectivas reivindicativas puntuales, frente a aquellas medidas o situaciones de mercado comunitarias, que consideran perjudiciales para sus propios intereses.

IV – Conclusión

La situación de desventaja estructural en la que se encuentran la mayoría de las explotaciones familiares agrarias españolas en relación con las de otros países comunitarios, a la hora de adaptarse a las nuevas condiciones impuestas por la reforma de la PAC, está creando una profunda preocupación entre los agentes sociales afectados.

De un análisis somero de las nuevas propuestas comunitarias sobre objetivos y medidas de la Política Agraria Común, se desprende que no son las más adecuadas a la situación de gran parte de la Agricultura española. Además de la especificidad de ésta, derivada de la ausencia histórica de transformaciones estructurales importantes, se da la circunstancia de que ha llegado a la CEE en último lugar, por lo que sin haberse beneficiado de la Política de garantía de precios de los últimos treinta años, ha de contribuir a la reducción de excedentes, a los que no ha colaborado, y además no dispondrá de las ayudas necesarias para reestructurar sus explotaciones (renacionalización de la política de estructuras).

Ante esta situación de desventaja, la postura española frente a la nueva PAC, exige los principios de cohesión, de globalidad en la aplicación de las medidas en el tiempo, de garantía financiera frente a la renacionalización, y de gradualidad en la Reforma, es decir la aplicación prudente de las medidas tanto de precios, como de extensificación, cese de actividad etc. La opinión generalizada es que los productos continentales no podrán competir sin ayudas con los de los restantes países. Esto genera una preocupación creciente por los problemas sociales que se plantearán en grandes áreas del interior, donde las

alternativas de cultivo no son obvias. Las agriculturas familiares asisten, por otra parte a un proceso de diferenciación entre ellas en base a su competitividad frente a las nuevas condiciones y a una disociación creciente de la unidad económica familiar y la función de producción de la explotación.

Bibliografía

- **Arnalte, E.** (1989). Estructura de las explotaciones agrarias y externalización del proceso productivo. En : *Información Comercial Española*-ICE, nº 666, Febrero, ICE, Madrid, pp.101-117.
- **Cena Delgado F.** (1985). La utilización del trabajo en la explotación familiar. En : *Lecturas sobre agricultura familiar*, M. Rodríguez-Zúñiga y R. Soria (eds). Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, IEAPA, Madrid, pp.147-162.
- **Comisión de las Comunidades Europeas** (1991). *Evolución y futuro de la PAC*. COM (91), 1 Febrero. Documento de reflexión de la Comisión, pp. 100 al final.
- **Lamo de Espinosa J.** (1991). Reflexiones críticas sobre la nueva PAC. En : *Revista de Estudios Agro-Sociales*, nº 156, Madrid, pp. 67-85.
- **Moyano E.** (1990). *Los sindicatos agrarios y el desarrollo rural*. Comunicación presentada a las Jornadas sobre Desarrollo Rural, diciembre de 1990, Madrid, UPA, Madrid.
- **Tio C.** (1991). La reforma de la PAC desde la perspectiva de las agriculturas del sur de la CEE. En : *Revista de Estudios Agro-Sociales*, nº 156, Madrid, pp. 41-67.



L'agriculture familiale et les défis de l'intégration au marché commun

Vitor Coelho Barros, Antonio Fragata

Instituto Nacional de Investigação Agrária, Lisboa (Portugal)

Résumé. Le Portugal, pays déficitaire en produits alimentaires, a adhéré à un espace européen où la gestion des excédents agricoles est le problème fondamental. Lors de l'adhésion à la CEE, le Portugal a bénéficié de mesures particulières qui se sont traduites par l'injection de moyens financiers considérables. Se référant au modèle de développement dominant, l'Etat n'a pas dirigé ces derniers vers les petites et moyennes agricultures familiales qui sont les plus représentatives de l'agriculture portugaise. Malgré la mise à disposition de tous ces moyens, le secteur agricole est en pleine crise : la production n'a pas augmenté, le commerce extérieur présente un solde négatif élevé et les agriculteurs manifestent leur mécontentement. Face à cette réalité, nous défendons la nécessité de concevoir un modèle de développement alternatif capable de mobiliser la petite et moyenne agriculture. Et, dans le cadre de notre contribution à l'étude du développement de l'agriculture familiale, nous présentons des axes de réflexion à partir de deux agricultures différentes : celle du littoral et celle de l'intérieur.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Agriculture à temps partiel - Stratégie de développement - Politique Agricole Commune - Portugal

Title. *Family farming and the challenges of common market membership*

Abstract. *Portugal, which has a shortage of food products, has joined a European area in which the management of agricultural surpluses is the fundamental problem. When it joined the EEC, Portugal benefited from special measures, with the provision of substantial financial means. Referring to the dominant development model, the state did not use these resources for the small and medium-scale family farms that are typical of Portuguese agriculture. In spite of the availability of all these resources, the farming sector is in crisis. Production has not increased, there is a substantial foreign trade deficit and farmers are showing their discontent. In the face of this, the authors defend the need to design an alternative development model that can mobilise small and medium-scale farming. Within the framework of their contribution to study of the development of family farming, they put forward lines of thinking based on two different kinds of farming: coastal farming and inland farming.*

Keywords. *Family farm - Part-time farming - Development strategy - Common agricultural policy - Portugal*

I – Introduction

L'adhésion du Portugal au Marché Commun a eu lieu environ trois décennies après sa création, au moment même où était en cours une révision profonde de la Politique Agricole Commune (PAC).

Au bout de deux décennies, la production communautaire déficitaire est devenue excédentaire et la gestion de ces excédents est devenue le problème principal des années 80 à cause de son impact sur les budgets communautaires. C'est à cette même époque que la Commission des Communautés Européennes a commencé à réaliser un ensemble de changements dans le but de mieux contrôler la production : fixation des quotas, seuils de garantie, taux de co-responsabilité (CEE, 1991). Les principaux excédents provenaient des productions de lait, des céréales et de viande (CEE, 1991).

Contrairement à cette situation, l'agriculture portugaise est extrêmement déficitaire et connaît des problèmes de structures des exploitations agricoles et, ce, malgré l'importation et l'adoption, depuis longtemps, de modèles de développement qui ont réussi en Europe. En effet, chez nous comme dans la CEE, le modèle appliqué au développement du secteur agricole a pour référence la grande exploitation agricole qui, selon ses défenseurs, est la seule à permettre l'application généralisée des sciences et des techniques à la production qui, à son tour, mène à l'industrialisation de l'agriculture et réduit ainsi les coûts de production (Nallet, 1983).

Lors de l'adhésion au Marché Commun, le Portugal a bénéficié d'une formule de transition par étapes permettant une certaine protection du marché intérieur pendant les cinq premières années (la 1ère étape allant de 1986 à 1990). Toutefois, à partir de 1991, avec l'entrée en vigueur de la 2ème étape, l'impact des règlements communautaires a commencé à se faire sentir, notamment à travers la chute des revenus des agriculteurs et la croissante libéralisation des importations des produits.

Suite à l'intégration dans l'espace européen, l'injection de moyens financiers dans l'agriculture portugaise est très importante et porte sur les investissements dans les infrastructures d'encadrement des exploitations agricoles et les investissements productifs dans les exploitations elles-mêmes.

Les défis qui se présentent à l'agriculture familiale, dont l'importance dans le secteur agricole du pays est reconnue, doivent être analysés d'après le cadre suivant :

- ☐ d'un côté, l'application actuelle de la PAC à l'agriculture portugaise avec, pour conséquence, la perte d'un certain protectionnisme économique dont elle avait bénéficié dans un passé récent, ainsi que la naissance d'une nouvelle dynamique des investissements ;
- ☐ d'un autre côté, une certaine expectative quant à l'avenir de la PAC et le rôle que le Portugal a à jouer dans sa formulation.

II – L'agriculture familiale est très importante du point de vue économique et social

L'agriculture familiale, dans toute sa diversité, est très importante au Portugal que ce soit par le nombre d'exploitations agricoles existantes, par leur quote-part dans la production agricole totale ou par leur contribution au développement d'autres activités économiques.

En 1979, la population agricole familiale recensait 2,7 millions de personnes (INE, 1982), c'est-à-dire 28,9 % de la population totale du Portugal. Il y avait environ 725 000 exploitations agricoles familiales qui représentaient 93,1 % du nombre total de producteurs agricoles individuels. Par ailleurs, elles occupaient 69,2 % de la surface agricole et leur contribution à la formation du produit agricole brut (PAB) s'élevait à 75,1 % (Tableau 1)¹.

Tableau 1. Importance sociale et économique, indice d'intensification et articulation de l'agriculture familiale avec les secteurs d'activité, par régions, en 1979

Régions et Continent	Nombre d'exploit. (%)	Surface (%)	PAB (%)	PAB/ha (indice)	Articulation avec les secteurs d'activité*			
					Agricult. forêts et pêche	Industrie	Constr. et travaux publics	Tertiaire
Entre-Douro e Minho	92,7	85,7	87,8	142	9,6	29,6	18,9	41,9
Trás-os-Montes	86,9	77,1	79,2	71	41,1	4,4	9,4	45,0
Beira Litoral	95,5	87,5	84,0	112	18,6	22,7	15,2	43,4
Beira Interior	94,1	74,7	81,5	55	26,0	13,7	14,0	46,4
Ribatejo-Oeste	94,2	64,5	69,9	194	23,7	20,9	12,8	42,7
Alentejo	89,9	52,5	48,7	48	40,1	7,5	10,8	41,6
Algarve	94,9	81,4	86,3	88	27,9	7,7	19,2	45,3
Continente	93,1	69,2	75,1	100	22,0	20,0	14,8	43,3

Source : Projecto CEAPR

* Cette articulation concerne l'ensemble des membres de la famille ayant une double activité (en %)

Ce système d'agriculture s'est développé pendant les années 70. En effet, le nombre de producteurs familiaux est passé de 85 % en 1968 à 93,1 % en 1979. Au cours de cette décade, le caractère de revenus multiple, «pluri-revenu», de l'agriculture familiale s'est accentué. En effet, le nombre d'exploitations, où le travail agricole est exécuté par les membres de la famille mais dont la majeure partie du revenu de la famille agricole provient de l'extérieur, a augmenté de 35,2 % : il est passé de 27,2 % en 1968 à 62,4 % en 1979.

Bien que l'agriculture familiale soit présente dans toutes les régions du pays, son importance varie selon les régions, selon son niveau d'intensification et selon ses différentes formes d'articulation avec les autres secteurs économiques. Toutefois, sa liaison au secteur tertiaire est une caractéristique commune à toutes les zones.

Dans les régions d'Entre-Douro et Minho, l'agriculture familiale occupe respectivement 85,7 % et 87,5 % de la surface agricole ; elle présente des indices d'intensification élevés et une forte articulation avec le secteur industriel. Dans ces deux régions, la contribution de cette forme d'agriculture à la formation du PAB s'élève respectivement à 87,8 % et 84 %.

Par contre, dans les régions de Trás-os-Montes et Beira Interior, à l'intérieur du pays, l'agriculture familiale s'articule fondamentalement avec le secteur forestier. Elle y occupe respectivement 77,1 % et 74,7 % de la surface agricole ; elle représente 79,2 % et 81,5 % du PAB et elle a des indices d'intensification agricole très bas.

A Ribatejo-Oeste et en Alentejo, l'agriculture familiale se trouve en forte liaison avec le secteur primaire. Elle y occupe respectivement 64,5 % et 52,5 % de la surface agricole, les plus faibles taux d'occupation agricole des terres sur le continent. En ce qui concerne le PAB, les chiffres sont aussi les plus bas, respectivement 69,9 % et 48,7 % pour chacune des zones. Quant à l'indice d'intensification, celui de Ribatejo-Oeste est le plus élevé.

En Algarve, l'agriculture familiale occupe 81,4 % de la surface totale des exploitations agricoles et elle génère 86,3 % du PAB. Dans cette région, l'agriculture familiale présente le taux d'articulation le plus élevé avec le secteur de la construction et des travaux publics.

L'agriculture familiale se trouve dans toutes les classes de superficie des exploitations agricoles avec, cependant, une très forte représentativité au niveau de la très petite, petite et moyenne unité de production agricole. Le Tableau 2 en donne l'illustration.

Tableau 2. Nombre d'exploitations agricoles selon la dimension économique (UDE)

Typologie	Dimension (UDE)	Nord et Centre Littoral ¹	Nord et Centre Intérieur ²	Ribatejo et Oeste	Sud ³	Continent
Très petite	< 2	276 618	106 868	110 684	42 391	536 561
Petite	2 à 4	48 994	29 396	35 585	14 654	128 629
Moyenne	4 à 16	22 454	15 602	32 729	14 796	85 581
Grande	16 à 40	1 389	1 115	5 574	3 061	11 139
Très grande	> 40	419	347	2 496	1 656	4 918
Total	—	349 874	153 328	187 068	76 558	766 828

Source : RICA, 1985

1) Entre-Douro e Minho et Beira Litoral ; 2) Trás-os-Montes et Beira Interior ; 3) Alentejo et Algarve

Ces types d'agriculture familiale produisent essentiellement du maïs, de la pomme de terre, des produits horticoles, du lait de vache, de la viande de petits animaux d'élevage, des oeufs et de la viande porcine et caprine. Les productions de châtaignes, de vin, de fruits frais et secs, de caroubes, de pignons et de viande bovine sont aussi importantes dans l'agriculture familiale. D'une façon générale, il s'agit d'activités très exigeantes en main-d'oeuvre mais génératrices de marges brutes unitaires plus élevées.

Ces caractéristiques d'intensification sont en accord avec la structure de l'agriculture familiale, notamment en ce qui concerne la relation entre le travail (facteur abondant) et la terre (facteur rare) (Boussard, 1986).

Les destinations privilégiées des productions par l'agriculture familiale sont le marché intérieur pour le lait, la pomme de terre, les légumes et les oeufs, et l'exportation pour la caroube, le pignon et la châtaigne. Il est à noter, qu'en 1989, les trois derniers produits ont représenté environ 70 % des exportations des fruits secs et frais (Rocha, 1990).

Comme nous venons de voir, l'agriculture familiale a une très grande importance économique, soit au niveau de l'approvisionnement alimentaire du pays, soit au niveau du commerce extérieur. Nous avons vu aussi que l'orientation productive de l'agriculture familiale suit la logique économique, c'est-à-dire, elle épargne ce qui est rare et consomme ce qui est abondant (Boussard, 1986).

L'approche de l'exploitation agricole, en tant que système comprenant l'exploitation, le chef d'exploitation et la famille agricole, nous a permis de vérifier la caractéristique de plurirationalité des différents agriculteurs familiaux (Fragata, 1992 ; Barros, 1992). La plupart de ces agriculteurs ne peut pas être incluse dans la catégorie des entrepreneurs qui cherchent la maximisation du profit. Dans le processus de prise de décision, les objectifs généraux et les choix stratégiques des agriculteurs familiaux s'étendent sur le projet de la famille et les fonctions de chaque membre. Cela se révèle fondamentalement à partir des éléments suivants :

- ☐ la position de l'exploitant et des membres de sa famille devant les résultats économiques de l'exploitation ainsi que des ressources et des dépenses familiales ;
- ☐ le diagnostic du produit brut et des charges d'exploitation ;
- ☐ le niveau du revenu du travail familial dans l'exploitation ;
- ☐ l'importance de l'autoconsommation, des dépenses de la famille agricole et des ressources extérieures.

Parmi les objectifs principaux de l'agriculteur et de sa famille, il faut signaler :

- ☐ la recherche de gains monétaires plus au moins élevés ;
- ☐ la recherche de sécurité en ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire et l'habitation ;
- ☐ la diversification et l'association de stratégies de subsistance et d'ouverture au marché ;
- ☐ la prévention contre les vicissitudes du marché ;
- ☐ l'emploi du chef de famille ou des enfants à l'extérieur ;
- ☐ l'occupation de l'épouse dans l'activité agricole.

Les choix stratégiques sont faits d'après les objectifs que l'on vient de signaler, en prenant en compte la composition de la famille, son histoire et son cycle de vie ainsi que son milieu naturel et socio-économique. Il y a des situations très différentes en ce qui concerne l'intégration dans le marché des unités de production, leur degré d'intensification et de spécialisation et la combinaison des productions.

A la lumière de la théorie économique dominante, la plupart des types d'agriculture familiale sont censés de ne pas être viables dans la mesure où ils n'arrivent pas à maximiser le profit. En effet, les fonctions que ces agriculteurs et leurs familles adjugent à l'exploitation agricole sont très différentes de ce dernier objectif si simple et si linéaire.

III – L'agriculture familiale et la politique agricole récente

La spécificité de l'agriculture portugaise lui a permis de bénéficier d'une intégration par étapes au travers d'un Programme Spécifique de Développement, PEDAP, Reg. (CEE) n° 3828/85, et d'une Action Commune Spécifique pour l'Amélioration des Structures Viti-vinicoles, Reg. (CEE) n° 2239/86.

Outre ces mesures, le Portugal a aussi bénéficié d'autres règlements tels que :

- ☐ le Reg. (CEE) n° 2328/91², sur la modernisation des exploitations agricoles ;
- ☐ le Reg. (CEE) n° 866/90³ sur l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ;
- ☐ le Reg. (CEE) n° 1035/72 sur l'appui à la constitution et au fonctionnement administratif des organisations de producteurs de fruits et de produits horticoles frais ;

- ❑ le Reg. (CEE) n° 1360/78 sur l'appui à la constitution et au fonctionnement administratif des groupes de producteurs.

L'ensemble de ces mesures que l'on vient d'énoncer s'est traduit par une grande injection de moyens financiers dans l'agriculture portugaise ces dernières années, ce qui a d'ailleurs été largement souligné par toutes les analyses concernant l'impact de l'adhésion du Portugal à la CEE.

En effet, entre 1986, année de l'adhésion, et le 31 mai 1991, 320 milliards d'escudos ont été investis dans le secteur agricole national : 236,7 milliards proviennent de subventions du FEOGA (soit 65,4 % du total) et le restant est d'origine nationale (34,6 %) (IFADAP, 1992).

Durant cette même période, le règlement qui a été le plus largement appliqué a été le «2328» (45,9 % du total des investissements), suivi du PEDAP (32,5 %) et enfin du «866» (20,8 %).

Nous prêterons plus d'attention au Reg. (CEE) 2328/91 qui, ayant canalisé la plupart des fonds destinés à l'agriculture portugaise, nous permet d'évaluer jusqu'à quel point le modèle de développement adopté chez nous a souffert de dysfonctionnements.

Le règlement 2328/91 n'a bénéficié qu'à 26 280 agriculteurs, soit environ 4,3 % de l'ensemble des agriculteurs portugais (INE, 1992).

Tableau 3. Agriculteurs bénéficiaires du Reg. (CEE) n° 2328/91

Taille des exploitations (ha)	Distribution des exploitations (%)	Investissement "2328" (%)
1 - 5	78	27
5 - 20	18	34
20 - 100	3	21
> 100	1	17
Total	100	100

Source : INE, 1982 ; Costa et Cordeiro, 1989

Le Tableau 3, où l'on ne compte que les projets approuvés en 1988, illustre nettement l'impact limité et partiel du «2328» (Costa et Cordeiro, 1989). Nous constatons aussi que les classes de superficie les plus nombreuses en effectif (petites et moyennes exploitations) ont été négligées.

Les régions privilégiées ont été le Ribatejo-Oeste avec 26,3 % de l'ensemble des projets approuvés et 22 % des subventions accordées et l'Alentejo avec 22,7 % des projets et 28,2 % des aides. La majeure partie de la moyenne et grande agriculture du Portugal se trouve dans ces deux régions : il n'est pas donc étonnant que l'on y trouve presque la moitié des agriculteurs bénéficiaires (49 %) et des subventions accordées (50,2 %) (IFADAP, 1992).

Dans les régions de minifundisme, les fonds du «2328» ont été accordés aux exploitations de plus grande taille, ce qui correspondait à la minorité d'entre elles. Ce qui s'est passé à l'EDEM en est un exemple : il s'agit d'une région où, en 1979, 95 % des exploitations avaient moins de 4 ha ; or, celles qui ont vu leurs projets approuvés avaient, selon leur activité, les tailles suivantes (Reis, 1989) :

Élevage de bovins	9 ha
Viticulture	19 ha
Production du kiwi	6 ha
Petits ruminants	11 ha
Arboriculture fruitière	9 ha
Culture des fleurs	4 ha
Horticulture	2 ha
Surface moyenne de l'ensemble	9 ha

Le plus grand obstacle à l'application des règlements est le modèle de développement en vigueur axé sur la grande exploitation et, ceci, avant et après l'adhésion du pays à la CEE. L'exemple le plus remarquable de ce que l'on vient de dire est le cas de la restructuration des vignobles. A ce sujet, la contrainte technique s'est révélée si forte qu'il n'a pas été possible d'appliquer avec succès le règlement sur la restructuration, bien que ce dernier soit devenu favorable aux structures de production viticole portugaises (Tableau 4) ; la Grèce, quant à elle, avait négocié un accord pour la restructuration d'une surface minimum de 0,25 ha. En fait, au Portugal, l'objectif prévu de restructurer 30 000 ha de vignobles a été loin d'être réalisé, seuls 2 000 ha ont bénéficié de la restructuration.

Tableau 4. Superficie et effectif des exploitations viticoles

Surfaces des vignobles (ha)	Exploitations agricoles
< 0,2	127 693
0,2 - 0,5	117 749
0,5 - 1	59 501
1 - 2	36 499
2 - 3	11 742
> 3	13 823

Source : INE, 1992a

Il est évident que l'utilisation de moyens financiers aussi importants a mené à la dynamisation de certains secteurs et classes d'exploitations de l'agriculture portugaise. Mais, aujourd'hui, il apparaît clairement que l'impact de ces nouvelles conditions dans la dynamisation de la production agricole nationale est loin d'être positif. L'évolution du commerce extérieur en fait preuve. En effet, le commerce extérieur agroforestier se dégrade d'année en année. En 1990, cinq ans après l'adhésion, il présente un solde négatif de 138,8 milliards d'escudos (Amaral, 1991). Il y a des secteurs plus particulièrement affectés par l'adhésion à la CEE et, en premier lieu, l'horticulture et la fruticulture. Tout au long de la période d'intégration du Portugal à la CEE, le pays est passé d'exportateur (9 300 t en 1985) à importateur. En 1990, il y avait déjà un déficit d'environ 415 tonnes.

Ce cas est paradigmatique puisque, lors de l'époque de l'adhésion qui avait suscité un grand enthousiasme, le secteur de l'horticulture était censé être celui qui réunissait les plus grands avantages. L'analyse que l'on faisait à cette époque-là, centrée essentiellement sur les éléments biophysiques et les coûts de production, ne tenait compte ni de l'analyse des marchés et des circuits de commercialisation, ni de celle de l'organisation de la production. Le règlement spécifique relatif à cette dernière n'a même pas été mis en oeuvre. Face à cette absence d'organisation de la production, à laquelle il faut ajouter l'ouverture de l'économie portugaise au marché extérieur, l'émergence et la multiplication des grandes et moyennes surfaces de vente et l'augmentation des revenus des ménages, il était évident qu'on allait assister à la croissance des importations et, par voie de conséquence, à une plus grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur (Rocha, 1990).

A l'opposé, le secteur laitier, basé sur les petites exploitations, soutenu par une organisation coopérative efficace et pour lequel les analystes préoyaient un sombre avenir, a vu sa production augmenter d'année en année. En fait, sa contribution à l'approvisionnement alimentaire du pays s'est maintenue et, en 1991, il présentait même un solde positif de plus de 4,6 milliards d'escudos au niveau du commerce extérieur (INE, 1992b).

On a vu que l'investissement massif n'a pas eu d'impact significatif sur l'augmentation de la production portugaise. L'a-t-il eu sur le revenu des agriculteurs bénéficiaires ? La réponse à cette question est négative. En effet, au démarrage de la deuxième étape de l'adhésion, les agriculteurs portugais se trouvent déjà en compétition avec leurs partenaires communautaires. Les prix de leurs produits sont de plus en plus nivelés à ceux de la Communauté alors que les coûts de production sont plus élevés dans la mesure où l'ensemble des facteurs de production sont plus chers au Portugal.

A la réduction des revenus, il faut ajouter les difficultés d'écoulement des produits nationaux à cause de la croissante libéralisation des importations. Ces deux facteurs ont affecté les agriculteurs entrepreneurs mais aussi les producteurs familiaux. Or, en vertu des différentes logiques de fonctionnement qui carac-

térisent ces deux types d'agriculteurs, les premiers semblent être en plus mauvaise situation que les seconds. Plus dépendants des revenus de leurs activités agricoles, ils ont accepté le modèle de la concurrence ouverte, ce qui leur vaut de se trouver aujourd'hui devant la non viabilité de leurs projets. Ils continuent à lutter pour plus de pesticides, plus d'engrais, plus de machines, c'est-à-dire, pour le renforcement du modèle de l'agriculture intensive que la CEE⁴ remet en question en ce moment.

Y aura-t-il une autre issue pour le développement de l'agriculture, notamment pour l'agriculture familiale ? Nous essayerons de répondre à cette question.

IV – Stratégies de développement

La crise du secteur agricole est notoire et se traduit particulièrement au niveau des conditions de vie difficiles des paysans et de la grande dépendance alimentaire du pays.

La recherche pourrait, toutefois, saisir l'occasion des crises pour repenser le développement, dans la mesure où ces dernières présentent les conditions nécessaires et préalables à la création de nouvelles théories (Kuhn, 1983). En fait, on a besoin d'une nouvelle pensée agronomique et économique, étant donné que la doctrine dominante s'avère de plus en plus inadaptée à la réalité portugaise.

Cependant, il ne s'agit pas d'une tâche facile à réaliser puisque le passage d'un paradigme à un nouveau paradigme ne s'accomplit pas à partir de variantes ou d'extensions du premier ; il faut surtout de nouveaux fondements (Kuhn, 1983). En réalité, il faut substituer l'agriculteur réellement existant à l'entrepreneur idéal, la mise en valeur des systèmes de production agricole diversifiés à l'agriculture spécialisée souhaitée, le monde rural au monde strictement agricole, les technologies écologiquement adaptées aux technologies productivistes. Il est aussi indispensable de tenir compte des contraintes sociales et de la logique de l'exploitation familiale. L'analyse devrait aussi privilégier l'interrelation de l'agriculture avec les autres secteurs d'activité au détriment de l'étude des secteurs pris séparément ainsi que les interactions entre les différents systèmes agricoles et les articulations de ces derniers avec les institutions d'encadrement.

Comme on l'a déjà dit, le monde de l'agriculture familiale portugaise est extrêmement complexe et hétérogène et les stratégies des agriculteurs varient en fonction des différents paramètres tels que la taille, les objectifs de la famille, le marché, la situation écologique et géographique. Par conséquent, le développement de l'agriculture familiale demande des stratégies différentes, tout en tenant compte les situations concrètes du travail des agriculteurs.

C'est ainsi qu'à partir de maintenant, nous allons travailler sur les défis que connaissent deux types d'agriculture familiale au Portugal, l'agriculture familiale du littoral et celle de l'intérieur. Nous émettrons aussi des idées sur ce qui peut, à notre avis, constituer des stratégies adéquates à leur développement.

Pour l'agriculture familiale des régions littorales, proche des grands centres de consommation, ayant les meilleures ressources biophysiques et tournée vers les produits de base (lait, viande, légumes, fruits), son défi se trouve au niveau de la concurrence. En effet, elle doit offrir ses produits à des prix bas sur des marchés soumis à la forte concurrence des agricultures intensives et très bien organisées. En ce qui concerne les agricultures familiales des régions de l'intérieur qui fournissent des produits de haute qualité, elles ne sont généralement pas soumises à d'aberrants programmes de modernisation agricole. Le défi consiste donc dans la mise en valeur d'un assez vaste patrimoine de ressources endogènes végétales et animales afin de développer une agriculture de produits biologiques avec une valeur ajoutée plus élevée.

Dans une grande partie du littoral, plus particulièrement au nord et au centre du pays, le développement est basé sur l'articulation entre l'industrie diffuse et l'agriculture familiale. Dans ces régions, la conjugaison des divers facteurs tels que la pression démographique trop élevée, la grande concentration des ressources de l'agriculture familiale (terres agricoles, eau d'irrigation, travail), la stabilité du système foncier, l'urbanisation dispersée, ne permet pas d'envisager un développement à partir d'exploitations agricoles de taille suffisante et dirigées par des agriculteurs à plein temps. D'autres conceptions du dévelop-

pement peuvent être y appliquées, plus spécifiquement celles concernant un modèle de développement basé sur les petites et moyennes exploitations familiales, en substituant le concept d'espace rural, dans son acception la plus large, à celui de l'espace strictement agricole (Carvalho et al., 1991).

Les exploitations agricoles familiales des régions de l'intérieur se trouvent dans des zones caractérisées par un déclin rural plus au moins accentué, une forte émigration et l'abandon des terres marginales. Il faudrait alors renforcer et promouvoir des activités artisanales, industrielles et tertiaires, pour parer au dépeuplement et pousser à la pluriactivité. Une agriculture consacrée aux produits de haute valeur biologique peut permettre l'amélioration des revenus des agriculteurs familiaux de ces régions et pousser à une plus grande consommation de produits de qualité, si l'on prend comme référence les perspectives de développement rural défendues par la Commission des Communautés Européennes (CEE, 1988).

La technologie conçue pour les grandes exploitations n'est pas généralement adaptable à l'agriculture familiale. Or, la maîtrise de la technologie s'avère d'une très grande importance dans le cadre du développement stratégique de l'agriculture familiale. Si l'innovation permet d'accroître les capacités concurrentielles, elle implique aussi une gestion adéquate des ressources des agriculteurs familiaux, de la prise en compte des sols jusqu'à leurs capacités financières, en passant par le travail et l'irrigation des terres. Dans la recherche des technologies appropriées, écologiquement adaptées et économiquement et socialement viables, il faut tenir compte du principe selon lequel la technique doit s'adapter à l'agriculteur, et jamais l'inverse.

A notre avis, on devrait prévoir des productivités moyennes obtenues à partir de faibles consommations intermédiaires, de façon à générer simultanément des gains de productivité ainsi que la réduction des coûts, comme c'est le cas pour la production de lait à Beira Litoral (Barros, 1992) et pour la rotation maïs/haricot/*ray grass* à Entre Douro e Minho (Fragata, 1992).

Le développement de techniques appropriées est particulièrement important dans les régions de l'intérieur où presque tout reste à faire. Des études sur l'agriculture familiale existante (inventaire/recensement, collecte de données, évaluation) sont indispensables pour une meilleure connaissance et gestion de ses ressources, autant au niveau des producteurs locaux que des races d'animaux élevées traditionnellement. Ces études ne doivent pas être effectuées seulement au niveau des ressources agricoles elle-mêmes ; elles doivent être intégrées dans le milieu environnant, au sens le plus large du terme. Si l'on ne réalise pas cette approche globale, on risque d'avoir une appréhension partielle de la situation et on ne sera pas capable d'en interpréter les échecs et, plus particulièrement, l'impact des politiques agricoles appliquées dans ces milieux difficiles (Bérard et al., 1991).

Le besoin d'un environnement économique, assurant à l'agriculture familiale des conditions concurrentielles, devrait prévoir l'amélioration de l'appareil d'encadrement existant dans les régions littorales (coopératives laitières, fruitières, horticolas) pour garantir l'écoulement des produits d'une multitude de petites exploitations. Cet encadrement devrait intégrer les agriculteurs familiaux tout en tenant compte de leur logique de fonctionnement et de leurs caractères de producteurs autonomes, non spécialisés dans la plupart des cas.

Dans l'intérieur du pays, les organisations professionnelles pour le développement de produits de qualité n'existent pas ou sont peu performantes. Dans ces régions, les producteurs et les ressources locales endogènes requièrent des structures d'intégration dont la nouveauté et la complexité exigent une forte organisation encadrée par une politique cohérente et continue de l'Etat. Cette dernière devra s'appuyer tout particulièrement sur la recherche génétique, des études sociologiques, des politiques de crédit et de vulgarisation, sans oublier de prendre en compte tous les aspects commerciaux liés à l'écoulement des productions (Fragata et al, 1991).

V – Conclusion

L'agriculture familiale portugaise est une réalité polymorphe présentant une grande diversité de situations. En vertu des deux types d'agriculture familiale étudiés ici, celle du littoral et celle de l'intérieur, son développement demande une double stratégie proposant une concurrence basée sur des coûts de production minima ou sur la différenciation.

Sur le littoral du pays, les exploitations et leurs organisations d'encadrement devraient avoir une stratégie de concurrence basée sur les prix ; par ailleurs, elles devraient se moderniser systématiquement, surtout lorsqu'elles sont exposées à la concurrence internationale. Les prix bas et/ou la proximité du client final ne suffisent pas à assurer le succès. Les structures devraient viser également la compétitivité en matière de «qualité» et de «temps», tout en assurant le renouvellement des produits de l'agro-industrie. Il faut satisfaire les consommateurs les plus exigeants et les plus avertis, qui demandent la meilleure qualité des produits de base et, ce, au moyen de stratégies de commercialisation appropriées.

Pour les zones de l'intérieur, la structure d'intégration devrait essentiellement atténuer la grande dépendance des producteurs face aux contraintes biologiques et économiques, changer l'actuel fonctionnement des marchés régionaux et identifier des processus spécifiques de valorisation économique, cela étant la meilleure manière de conserver les producteurs et de préserver les races menacées.

Pour terminer, nous voudrions dire que les défis qui se présentent à l'agriculture familiale sont aussi des défis à la recherche. Cela veut dire que de nouveaux courants économiques doivent s'opposer à la pensée économique dominante qui assimile l'exploitant familial à un entrepreneur qui cherche la maximisation du profit. De plus, ils doivent défendre l'application effective de l'agronomie basée sur un progrès scientifique de nature fondamentalement biologique et la perspective de développement fondée sur l'augmentation de la diversité des systèmes.

Notes

1. Ces chiffres sont toutefois sous-estimés, notamment par rapport au nombre d'exploitations et au PAB, puisque le Recensement Agricole du Continent (RAC) dont nous avons utilisé la base de données, ne compte pas les jardins familiaux qui sont très importants du point de vue de la production destinée à l'autoconsommation des familles qui exercent, par ailleurs, des professions non-agricoles (ouvriers, employés, petits commerçants, etc.).
2. Ce règlement remplace le Reg. (CEE) 797/85.
3. Ce règlement remplace le Reg. (CEE) 355/77.
4. Voir, entre autres, les textes suivants : Commission des Communautés Européennes, Direction Générale des Sciences, de la Recherche et du Développement, Le Programme Fast II (1984-1987). Résultats et Recommandations, Volume 6 : L'usage des ressources agricoles et forestières en Europe. Les modèles de développement dominants en question ; Commission des Communautés Européennes, COM (91) 100, Bruxelles, le 1er février 1991.

Références

- **Amaral, M.B.** (1991). *Estudo da evolução do comércio externo agro-florestal, 1981 a 1990*. DGPA, Lisboa (Documento de Trabalho n° 10).
- **Bérard, L. et al.** (1991). *Cultivateurs locaux, ethnobiologie et développement*. Actes du colloque La Conservation des Espèces Sauvages Progénitrices des Plantes Cultivées, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1 p.
- **Boussard, J.M.** (nov.-déc. 1986). Hétérogénéité technique et structurelle dans les exploitations agricoles. *Economie Rurale*, n° 176.
- **Carvalho, A., Coelho Barros, V., Fragata, A.** (1991). L'agriculture à temps partiel au centre-nord et sur le littoral du Portugal. Importance actuelle et perspectives futures. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Eds N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM, Montpellier, pp. 95-125..
- **CEE** (1988). O futuro do mundo rural. *Boletim das Comunidades Europeias*, Suplemento 4/88, Luxembourg.
- **Coelho Barros, V.** (1992). *Minifúndio e modernização agrícola. O caso de Vagos (Beira Litoral)*. INIA/DEESA, Lisboa.
- **Comissão das Comunidades Europeias** (1991). COM (91) 100, Bruxelles.
- **Commission des Communautés Européennes** (1991). L'usage des ressources agricoles et forestières en Europe : les modèles de développement dominant en question. In : *Le Programme Fast II (1984-1987)*. Résultats et Recommandations, Vol. 6, Bruxelles.
- — (1991). *Evolution et avenir de la Politique Agricole Commune*. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen, 12 juillet 1991, COM (91) 258 final, Bruxelles.
- **Costa, C., Cordeiro, G.** (1989). A importância das ajudas estruturais no desenvolvimento do sector agrícola. In : *Agricultura Portuguesa : três anos de adesão*. Actes de séminaire de Lisbonne, MAPA, Lisbonne.
- **Fragata, A.** (1992). *Políticas agrícolas, diversidade e estratégias dos agricultores. Casos no Entre-Douro e Minho e Vale do Sousa*. INIA/DEESA, Lisboa.
- **Fragata, A., Sousa, F., Mendonça, A.** (1991). *A valorização da carne de bovino da raça mirandesa*. Comunicação apresentada ao Congresso Internacional de Zootecnia, Universidade de Évora, 6 p.

- **Khun, T.** (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Flammarion, Paris.
- **Nallet, H.** (1983). *A intensificação da produção agrícola. Interpretações e perspectivas de investigação*. Ulmeiro/Agricultura, Lisboa, 13 p.
- **Portugal. DEESA/INIA - CIDE/ISCTE.** *Projecto CEAPR : Sistema de Informação (1979/80)*. DEESA/INIA-CIDE/ISCTE, Lisboa.
- **Portugal. IFADAP** (1992). *Síntese da aplicação a Portugal dos regulamentos comunitários*. Direcção de Divulgação e Informação, Lisboa.
- **Portugal. INE** (1982). *Recenseamento Agrícola do Continente 1979*. INE, Lisboa.
- —. **INE** (1991). *Recenseamento Geral Agrícola 1989*. INE, Lisboa (résultats préliminaires).
- —. **INE** (1992a). *Estatísticas Agrícolas 1990*. INE, Lisboa, 44 p.
- —. **INE** (1992b). *Estatísticas do Comércio Externo*. INE, Lisboa (données non publiées).
- **Reis, J.** (1989). Sob os efeitos da integração : um novo dualismo na agricultura portuguesa ? *Vértice*, 18 Setembro.
- **RICA** (1985). *A tipologia das explorações agrícolas em Portugal (Continente)*. Ministério da Agricultura, Lisboa, 66 p.
- **Rocha, J.R.** (1990). *A horticultura e a fruticultura portuguesa na CEE. De exportador a importador. Elementos de reflexão sobre a crise*, Lisboa.



L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration du secteur agricole public en Algérie : cas du Sétifois

Abdel-Madjid Djenane

Institut des Sciences Economiques, Université Ferhat Abbas, Sétif (Algérie)

Résumé. Cette contribution tente d'évaluer les effets de la politique agricole algérienne, à partir de 1987, sur la création et le développement de nouvelles exploitations agricoles du secteur public algérien. Le modèle d'exploitation s'inspire largement de l'exploitation agricole privée que nous assimilons à l'exploitation familiale car il existe une interdépendance entre la loi 87/19 qui permet aux producteurs du secteur public de s'organiser de façon autonome et les pratiques antérieures de ces mêmes producteurs. L'étude des caractéristiques de ce modèle constitue la première partie de l'exposé. L'analyse des conséquences induites par la restructuration et de l'évolution des exploitations du secteur public font l'objet de la seconde partie. L'étude porte sur la région du Sétifois.

Mots clés. Politique Agricole - Secteur public - Secteur privé - Exploitation Agricole familiale - Algérie

Title. *The family farm as a model for the restructuring of the public agricultural sector in Algeria. The case of the Setifois region*

Abstract. *An appraisal of the effects of the Algerian agricultural policy from 1987 onwards on the creation and development of new public sector farms. The farm model is substantially inspired by private farms considered as family farms since there is a link between Law 87/19, which enables public sector farmers to organise themselves independently, and previous practices of the same farmers. Study of the characteristics of this model forms the first part of the paper. The second part is an analysis of the consequences of the restructuring and change of public sector holdings. The study concerns the Setifois region.*

Keywords. *Agricultural policy - Public sector - Private sector - Family farm - Algeria*

I – Introduction

L'objet de cette communication est de tenter de quantifier quelques effets de la politique de restructuration sur la création et le développement de nouvelles exploitations agricoles du secteur public algérien.

Plus précisément, nous nous donnons comme objectif de montrer que le modèle d'exploitation, mis en place à partir de 1987, s'inspire largement de l'exploitation agricole privée que nous assimilons à l'exploitation familiale.

Dire que l'exploitation agricole issue de la restructuration du secteur public est de type familial signifie, pour nous, une interdépendance entre la loi 87/19 qui permet aux producteurs du secteur public de s'organiser de façon autonome et les pratiques antérieures de ces mêmes producteurs qui véhiculent leur propre modèle d'organisation et de gestion des exploitations agricoles¹.

Quels sont les principaux caractères de ce modèle ou quels sont les résultats induits par l'opération de restructuration, telle est la question sur laquelle se fonde la première partie de cet exposé. Quelles sont les conséquences induites par la restructuration et quelle pourrait être l'évolution probable des exploitations du secteur public, tel est l'objet d'étude de la seconde partie de notre communication.

Nous voulons toutefois souligner que ces résultats ne peuvent être généralisés à un niveau macro-économique. Notre étude est circonscrite à une région donnée : le sétifois qu'il convient, avant d'entrer dans le vif du sujet, de présenter sommairement.

II – Présentation sommaire du Sétifois

Le Sétifois, vaste ensemble géographique de l'est algérien, se délimite au nord par la chaîne de montagnes telliennes, au sud par le Djebel Boutaleb, à l'est par les contreforts des monts Mila et à l'ouest par la plaine de la Medjana. La ville de Sétif se trouve à 300 km d'Alger (ouest), à 120 km de Constantine (est), à 110 km de Bejaia (nord) et à 200 km de Biskra (sud).

Historiquement, Sétif et ses environs représentent l'ancien grenier à grains de la Rome Antique. Plus récemment, durant l'époque coloniale, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle, ce territoire fut concédé à plusieurs sociétés financières dont la célèbre Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif.

Alors que le Sétifois couvre partiellement ou totalement le territoire administratif de plusieurs wilayates, il doit son influence économico-agricole à ses plaines de l'intérieur, connues sous le nom de «Hautes Plaines Sétifiennes» (HPS). Les HPS se situent à une altitude variant entre 900 et 1 200 mètres. Elles s'étendent d'est en ouest de la ville de Tadjenanet (Wilaya de Mila) jusqu'à la plaine de Medjana (wilaya de Bordj-Bou-Arredidj).

Au sud de ce vaste ensemble de près de 100 km de longueur et de 30 km de large, se trouve la steppe dont l'agglomération la plus importante est Barika. Au nord, se trouve le Mont Babor (2 200 m) qui, comme la voûte d'un immense barrage, se dresse entre les HPS et la mer Méditerranée. Sétif est à moins de 40 km de la mer, à vol d'oiseau.

La wilaya de Sétif qui constitue notre champ d'étude a une superficie totale de 650 400 ha que se partagent quelque 38 000 exploitations agricoles dont moins d'un millier sont issues de la restructuration du secteur public. Cette wilaya se compose de deux grandes zones agricoles : le nord et le sud. Leur ligne de démarcation est la RN 5 reliant Constantine à Alger. Alors que la zone sud, au relief tabulaire, se compose des seules «Basses Plaines Sétifiennes» arides (les précipitations annuelles moyennes sont de 319 mm pour Bord-Bou-Arredidj, de 306 mm pour Ras El-Oued et de 285 mm pour Ain Oulmane), la zone nord intègre les HPS et la sous-zone des piémonts et des montagnes. Cette dernière est relativement mieux arrosée puisque la moyenne pluviométrique annuelle est de 500 mm pour Sétif, 600 mm pour El Eulma, 660 mm pour Ain El Kebira et 740 mm pour Bougâa. Ain El Kebira et Bougâa appartiennent au sous-ensemble géographique dénommé le Bassin Versant de l'Ighil-Emda qui s'adosse sur le mont Babor et à l'intérieur duquel se trouve la vallée de l'Oued Agrioun qui relie les HPS à la mer Méditerranée.

Après la présentation sommaire du Sétifois, nous allons tenter de donner un début de réponse aux deux questions posées plus haut.

III – L'opération de restructuration du secteur agricole

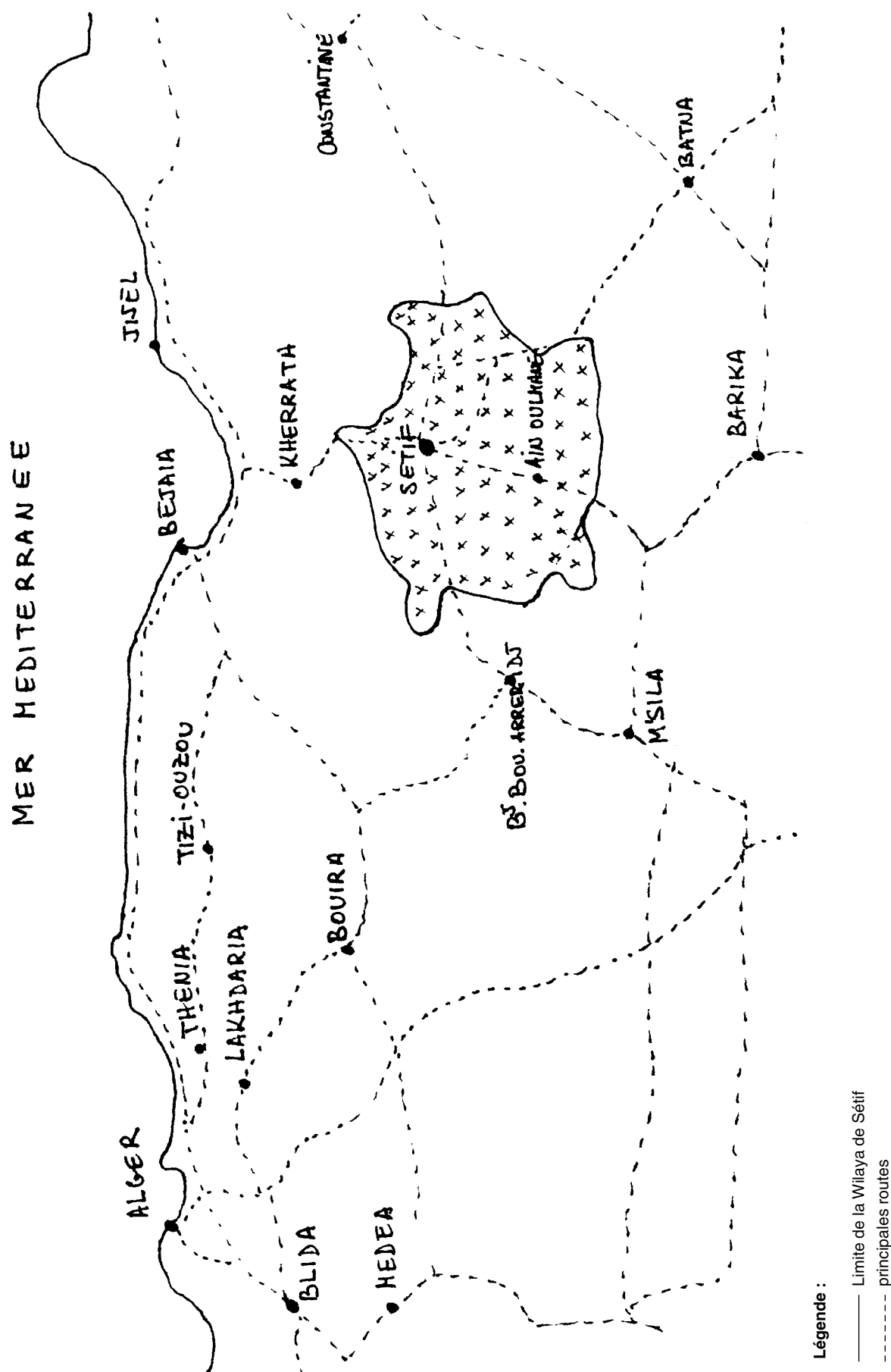
L'étude de la restructuration du secteur agricole en Algérie se doit de distinguer deux principales phases qui sont l'*opération de restructuration proprement dite* et l'*opération de réorganisation*. Selon leurs auteurs, l'une et l'autre ont pour objectif la mise en place de l'«exploitation humainement maîtrisable et économiquement viable».

1. L'opération de restructuration (1980-1987)

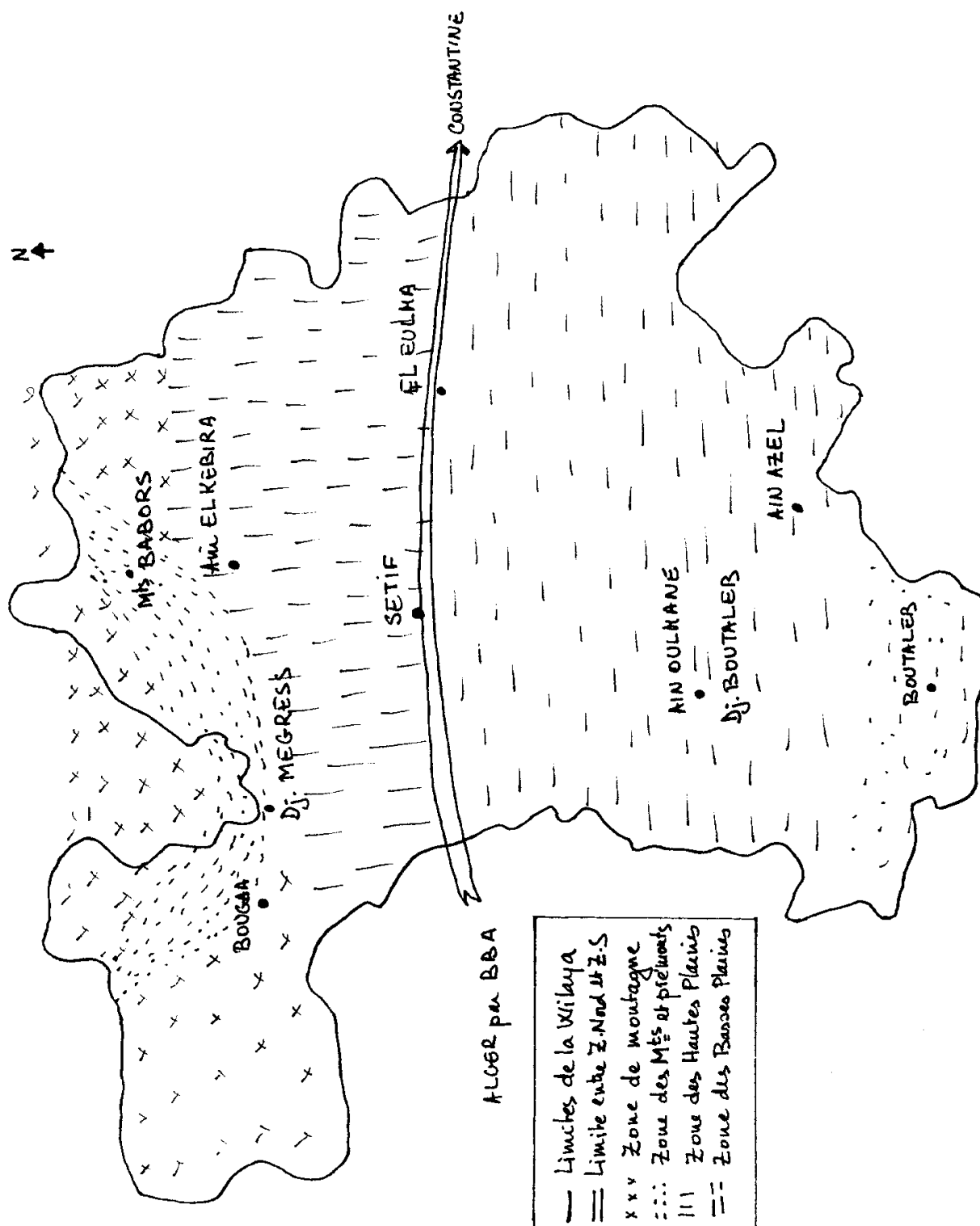
Lancée au mois de novembre 1980, l'opération de restructuration s'est déroulée en seize mois répartis en deux phases :

- ☐ la première concernait l'étude technico-économique des exploitations de l'ancien secteur d'Etat, c'est-à-dire les domaines autogérés, les coopératives agricoles de production des anciens moudjahidin (CAPAM) et les coopératives agricoles de production de la révolution agraire (CAPRA) ;
- ☐ la deuxième était relative à la mise en place de nouvelles unités de production, en principe toutes issues de l'étude précitée.

Carte 1. Plan de situation du Sétifois



Carte 2. Zones agricoles sétifoises



Dans la pratique, le modèle de restructuration foncière adopté s'inspirait largement d'une étude réalisée une dizaine d'années auparavant (Othal-Otam, 1971), dimensionnant les exploitations du secteur public selon les systèmes de culture et d'élevage antérieurement pratiqués ou à mettre en place dans le cadre de la nouvelle spécialisation agricole zonale.

En quoi consiste cette opération ?

Selon ses promoteurs, elle poursuivait un double objectif. D'une part, elle se veut la négation des structures et du mode d'accumulation antérieurs. De ce point de vue, donc, «... la restructuration est une réponse à des structures inadaptées et génératrices de contraintes internes et externes qui freinent lourdement la productivité du secteur agricole»². D'autre part, toujours selon le point de vue officiel, cette opération se présente comme le moyen adéquat d'intensification et de modernisation dudit secteur.

C'est pourquoi, dans l'esprit des responsables du secteur agricole de cette époque, il y avait lieu de procéder à :

❑ **L'unification et l'homogénéisation des formes de propriété au sein du secteur d'Etat**

Ceci a été réalisé grâce à la dissolution de la forme coopérative de production et son intégration au secteur autogéré. Ensemble, deux, trois, quatre unités de production, voire davantage, s'érigent en domaine agricole autogéré restructuré (DAAR).

Les DAAR, vite remplacés par les domaines agricoles socialistes (DAS), furent accompagnés par la création de fermes pilotes ou fermes d'Etat, forme vers laquelle devaient évoluer les exploitations restructurées, selon les premiers écrits sur la restructuration économique en Algérie. Ces fermes pilotes, placées sous la tutelle directe des instituts de développement (IDGC, IDCI, IDCM, IDCH, ...) et gérées selon les principes de la gestion socialiste des entreprises (GSE), devaient servir de modèle de développement futur au secteur agricole étatique.

❑ **La constitution de domaines fonciers homogènes**

Elle répond au souci officiel d'éradication des «aberrations foncières» caractéristiques de ce secteur. Le facteur morphologique des exploitations (taille et dispersion) sert, presque dans tous les cas, de justification oecuménique au remembrement foncier du secteur d'Etat. Le secteur privé qui, selon les cas, était pourtant imbriqué ou enclavé dans le secteur public, n'a pas été touché par cette opération quoiqu'il fût de loin le plus important en superficie, en production et en force de travail, que le secteur étatique. A vrai dire, cette manière de procéder fut très significative quant aux objectifs de libéralisation de l'économie que nourrissait la nouvelle équipe dirigeante.

«L'homogénéisation foncière» s'est faite au moyen de la dissolution de 2 000 domaines autogérés et de CAPAM ainsi que de 5 997 coopératives de la révolution agraire. Ainsi, contrairement à l'objectif affiché, le remembrement foncier s'est soldé par l'accroissement de la superficie moyenne par unité de production, passant de 475 ha avant restructuration à 682 ha après restructuration, ... De même, l'homogénéisation des formes de propriété au sein du secteur public n'a pas été entièrement réalisée : beaucoup d'unités relevant de la forme coopérative (CAPAM et CAPRA) n'ont pu être dissoutes à cause de l'opposition de leurs travailleurs aux autorités. De taille moyenne, ces exploitations seront citées comme modèle de référence de remembrement foncier lors de la mise en application de l'opération proprement dite de réorganisation qui a été entamée en 1987.

❑ **La rénovation des forces productives agricoles**

Dans ce domaine, l'Etat avait mené deux actions. La première concernait le rajeunissement de la main-d'œuvre et la seconde était relative au développement des bases matérielles du secteur agricole.

De telles mesures s'avéraient nécessaires et même urgentes pour une économie où le phénomène du chômage, surtout pour les jeunes, prenait des proportions inquiétantes. Ainsi, dans l'esprit des décideurs, la mise à la retraite des travailleurs âgés du secteur agricole allait offrir l'aubaine de quelque 200 000 postes de travail libérés.

En matière de renouvellement des bases matérielles du secteur agricole, on assistait, pour la première fois et la manne pétrolière aidant, au soutien des pouvoirs publics en direction du secteur privé agricole : des moyens matériels sont mis à la disposition de ce secteur, des crédits sont accordés à un plus large éventail d'agriculteurs, des plans de développement en faveur des zones montagneuses et steppiques sont lancés, etc.

❑ **La restructuration des organes de gestion**

Le principe qui semblait être adopté est l'organisation claire, l'unicité de commandement, donc la possibilité de «sanctions positives ou négatives» (Benachenhou, 1980). Cela signifie que l'objectif de la restructuration est de délimiter, au sein de chaque unité de production, notamment agricole, la compétence et la responsabilité de chaque organe de gestion. Aussi, la nouvelle réforme prime-t-elle la fonction du gestionnaire nommé par l'Etat ?

Conçue pour donner un visage nouveau à l'ancien secteur agricole public, l'opération de restructuration, qui s'est soldée par le renforcement du contrôle de l'Etat sur l'organisation de l'activité agricole ainsi que par la centralisation de la décision économique, a été vite mise en cause par ceux-là mêmes qui lui avaient donné le jour et qui, sous la pression des institutions financières internationales, se voyaient chargés de la promotion de l'économie de marché. En effet, à peine les premiers résultats ont-ils commencé à jaillir qu'une nouvelle réorganisation du secteur agricole est lancée³.

2. L'opération de réorganisation (1987-1991)

Cette opération doit être analysée comme un acte spontané des pouvoirs publics que ne justifiait pas la tendance de l'activité agricole plutôt positive, de l'époque⁴.

Comme pour la révolution agraire, mise en application au début des années 70, l'opération de réorganisation du secteur agricole relève du champ d'analyse politique et est le résultat des contradictions opposant entre elles les fractions dirigeantes de cette époque : la fraction libérale du bloc au pouvoir impose désormais sa vision de la gestion de l'économie nationale.

Ainsi est née la loi 87/19 du 08-12-1987, relative au "mode d'exploitation des terres du domaine national". Elle procède à la refonte complète et à l'organisation du secteur public en apportant des changements qui peuvent être appréhendés à plusieurs niveaux. Nous évoquerons dans ce texte ceux qui nous paraissent être les plus importants et tenterons de développer en détail celui relatif à la taille et à la nature de la nouvelle exploitation agricole.

Parmi les principaux caractères de la nouvelle restructuration, on retiendra :

❑ **L'autonomie de gestion**

On doit se rappeler que l'une des caractéristiques essentielles du système de gestion issu de l'opération de restructuration de 1980-87 est le caractère centralisateur de celui-ci ; ce qui est, dans ce cas précis, synonyme d'absence d'autonomie de gestion.

Donc, de ce point de vue, la loi réorganisant le secteur agricole met désormais fin au système de gestion centralisé, de même qu'elle consacre le principe de la gestion autonome. Elle stipule en effet que "nul ne doit s'immiscer dans l'administration et la gestion des exploitations agricoles individuelles et collectives". Donc, de fait, c'est la dissolution du système de gestion antérieur qui est prononcé : l'Etat n'entretient pas de relation avec la nouvelle exploitation, comme c'était déjà le cas avec l'exploitation privée, si ce n'est par l'intermédiaire du système bancaire, lui-même tenu par les principes de la commercialité. Les organismes de tutelle, autrefois véritables propriétaires des exploitations, du moins propriétaires juridiques, ne disposent plus d'aucun pouvoir de décision sur ces exploitations.

Ainsi, il incombe désormais au marché de réguler l'activité agricole et aux producteurs de s'insérer dans ce marché.

❑ La propriété des moyens de production

Contrairement aux DAS dans lesquels le pouvoir de décision se trouvait entièrement concentré entre les mains de «l'ingénieur gestionnaire», représentant de l'Etat au sein de l'exploitation et, dans une moindre mesure, entre les mains du représentant élu des travailleurs, dans les exploitations agricoles collectives (EAC), ce pouvoir est exercé concurremment par l'ensemble des producteurs.

Ceci est dû au fait que les nouveaux attributaires disposent du droit de propriété réel sur l'ensemble des moyens de production de leurs exploitations (matériel, bâtiments, cheptel, vergers, ...), à l'exception de la terre sur laquelle ils exercent le «droit de jouissance perpétuelle». «Octroyés dans l'indivision et à parts égales entre les membres du collectif», ces droits réels sont cessibles et saisissables.

❑ Le collectif des travailleurs des nouvelles exploitations

Alors que toutes les réformes et restructurations antérieures procédaient à la constitution de vastes domaines agricoles, la loi 87/19 institue au contraire, quoique de façon indirecte, la petite exploitation familiale. C'est ce que nous allons tenter de montrer, dans le chapitre suivant, en prenant comme illustration le cas particulier des exploitations du Sétifois.

IV – Quels sont les résultats obtenus en matière de restructuration ? (ou les principaux caractères du modèle agricole familial issu de la restructuration du secteur agricole public)

L'opération de restructuration du secteur agricole public algérien obéit, pour reprendre la terminologie officielle, à la logique de constitution d'exploitations économiquement viables et humainement maîtrisables».

Le modèle de restructuration mis en place n'a cependant jamais connu de définition claire⁵. Il est empirique mais aussi le résultat des luttes qui animent le secteur agricole. L'objet de ces luttes se situe, ainsi qu'il a pu être perçu par plusieurs auteurs, au niveau de l'appropriation de ce secteur par les deux principaux acteurs : l'Etat et le collectif des travailleurs, véhiculant chacun un modèle d'organisation et de gestion des exploitations agricoles.

En dépit donc des multiples réformes auxquelles fut soumis ce secteur durant les trente dernières années, sept réformes au total, les efforts d'intensification qui ont été déployés se sont à chaque fois soldés, même en présence (ou en l'absence) de résultats significatifs, par le lancement d'une nouvelle restructuration. Tout laisse donc croire que l'objectif assigné au secteur agricole public algérien est d'être constamment en crise ...

A vrai dire, ceci ne peut être l'objectif des pouvoirs publics qui, à partir de 1987⁶, ont donné aux producteurs directs du secteur étatique toute la latitude de s'organiser librement dans de nouvelles «exploitations agricoles collectives» (EAC) et «individuelles» (EAI). Fait novateur, par ce texte, les mêmes pouvoirs publics se sont interdits toute ingérence dans la gestion des nouvelles unités de production qui, désormais, sont ou doivent être sanctionnées par le seul marché.

Il est à cet effet intéressant de voir quel est le modèle d'exploitation agricole préconisé et mis en place par les producteurs directs.

Nous tenterons de répondre à cette question en l'abordant sous l'angle du remembrement foncier (taille des exploitations) et de la composante humaine des nouveaux collectifs de travailleurs.

1. En matière de remembrement foncier

Le secteur agricole public algérien a subi, depuis la promulgation de la loi 87-19, un net changement en matière d'assiette foncière et de taille des nouvelles exploitations. Dans la wilaya de Sétif, deux remembrements fonciers ont eu lieu, l'un de novembre 1987 à août 1988⁷ et l'autre du mois d'août 1990 au mois d'août 1991. Actuellement, on y voit donc la prédominance de la petite et moyenne exploitation.

La structure foncière des exploitations issues de la «réorganisation» de 1987 a connu, en l'espace de quatre années seulement, un véritable changement. La superficie moyenne par exploitation passe en effet, pour la wilaya de Sétif, de 300 ha en juin 1988 (2 mois avant la date de clôture de l'opération dite de réorganisation) à 124 ha seulement en juin 1991 (l'opération est toujours en cours). Le nombre d'exploitations, quant à lui, passe de 412 (dont 298 EAC et 114 EAI) à 880 unités se répartissant en 460 EAC et 420 EAI. C'est dire que le nombre d'exploitations individuelles a été multiplié par près de 3,7 alors que celui des EAC ne l'a été que par 1,5 seulement. C'est souligner la préférence des producteurs directs pour l'exploitation individuelle ou, ce qui revient au même, la recherche de leur autonomie vis-à-vis de leurs anciens collectifs d'appartenance et leur insertion dans de nouveaux modèles.

A l'inverse du phénomène signalé précédemment, la SAT a connu, quant à elle, une légère diminution. Elle passe de 120 000 ha environ en août 1990 à 104 000 ha en juin 1991. On devine que la différence a été absorbée par le secteur privé et, ce, au titre de la restitution des terres nationalisées à leurs anciens propriétaires. Leur nombre s'élève pour la seule Wilaya de Sétif à 634. A cet effet, il y a lieu d'ajouter que l'opération «Restitution des terres du FNRA» a été à l'origine de la dissolution définitive, dans la wilaya de Sétif, de 6 EAC, de même qu'elle a réduit la superficie de 105 autres EAC de 8 442 ha, celle de 16 EAI de 335 ha et enfin celle des autres attributaires de la révolution agraire ou de l'opération de restructuration (AIRA, lots marginaux) de 6 783 ha.

En matière donc de superficie des nouvelles exploitations, celles issues du remembrement de 90/91, nous pouvons remarquer ci-dessous, que les exploitations de moins de 50 ha représentent 1/4 environ du nombre total d'exploitations créées au mois de juin 1991. Les exploitations dont la superficie est comprise entre 50 et 150 ha représentent 36 % du total. Inversement, il n'existe plus d'exploitation de plus de 1 000 ha alors que leur nombre s'élevait à 11 durant la première phase de restructuration et accaparaient 11,7 % de la superficie totale.

Tableau 1. Répartition des exploitations agricoles du secteur public issues du remembrement de 1990-91, selon les classes de superficie (Wilaya de Sétif, situation au 02/91)

Classes de superficie (ha)	Nombre d'exploitations			Superficie			Attributaires		
	Effectif	%	% cumulés	ha	%	% cumulés	Effectif	%	% cumulés
- de 50	102	24,0	24,0	1 837	3,0	3,0	205	10,7	10,7
50 à 150	153	36,0	60,0	13 926	23,0	26,0	559	29,1	39,8
150 à 300	115	26,9	86,9	20 364	33,5	59,5	612	31,8	71,6
300 à 500	43	10,0	96,9	15 015	25,0	84,5	369	19,3	90,9
500 à 600	5	1,0	97,9	2 775	4,5	89,0	68	3,5	94,4
600 à 700	3	0,7	98,6	1 896	3,0	92,0	37	1,9	96,3
700 à 800	3	0,7	99,3	2 278	3,7	95,7	42	2,1	98,4
800 à 1000	3	0,7	100,0	2 653	4,3	100,0	30	1,6	100,0
+ de 1000	0	0,0	100,0	0	0,0	100,0	0	0,0	100,0
Total	427	100,0	100,0	60 744	100,0	100,0	1 922	100,0	100,0

Source : Données de la RDA de Sétif

D'une façon générale, les exploitations de moins de 300 ha représentent 86,9 % de l'effectif total des exploitations, 59,5 % de la superficie et 72 % de l'effectif des bénéficiaires, en février 1991, contre 53,6 % de l'effectif des exploitations et seulement 18,4 % de la superficie totale, au mois de juin 1988.

Nous ferons remarquer enfin que, paradoxalement, le phénomène de l'émiettement (petite exploitation) est plus accentué en zone de plaine qu'en zone de montagne. En effet, si, pour illustrer ce phénomène, nous prenons les communes de la zone montagneuse (Beni-Aziz, Dehameha, Amouchas, Ouled Addouane, Bougâa, Beni-Oussine et Tala-Ifacène) et celles de la zone des basses plaines de Ain Oulmane et Ain Azel (respectivement 4 et 3 communes), nous pourrions constater que l'effectif des exploitations de moins de 50 ha ne représente que 10 % de l'effectif total des exploitations de la première zone contre 37 % dans la seconde zone. Il s'agit d'un phénomène lié aux systèmes de culture et de production spécifiques à chacune des deux zones.

En conclusion, on retiendra la préférence des agriculteurs du sétifois pour la petite et moyenne exploitation de moins de 150 ha qui représentent 60 % de l'effectif total d'exploitations, 26 % de la superficie et 40 % de l'effectif total des bénéficiaires.

Tableau 2. Répartition des EAC et EAI issues des remboursements de 1988 et 1990/91 selon la taille de leurs collectifs (échantillons) de la wilaya de Sétif

Taille des collectifs	Remembrement 1990-1991		Réorganisation (1988)	
	Nombre de collectifs	Effectif des attributaires	Superficie (ha)	Nombre de collectifs
1	86	86	2 013	80
3	91	273	8 702	19
4	80	320	8 609	10
5	58	290	9 818	16
6	35	210	6 137	15
7	21	147	4 618	11
8	17	136	3 884	24
9	9	81	3 217	18
10	10	100	4 566	25
11	5	55	2 253	23
12	3	36	1 246	12
13	5	65	2 994	18
14	3	42	1 270	14
+ 15	4	81	2 117	8
16				6
17				10
18				5
19				3
20				4
+ 20				11
Total	427	1 922	60 744	332

Source : Données de la DRA de Sétif (juin 88 et juin 91)

Par ailleurs, le même échantillon laisse entrevoir leur tendance à se regrouper, lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de fonder leur exploitation individuelle, dans des exploitations de moins de 5 personnes. Alors qu'il subsiste encore des collectifs de producteurs de plus de 15 personnes (moins de 1 %), 67 % de l'effectif total des exploitations représentant 48 % de l'effectif total des attributaires accaparent 46 % seulement de la superficie totale.

Nous soulignerons également que la tendance à la création de petites exploitations (taille du collectif réduite) est plus accentuée en zone sud qu'en zone nord de la wilaya. Sur les 86 EAI indiquées dans le tableau suivant, 73 sont implantées en zone sud. De même, 146 EAC des 229 comprenant entre 3 et 5 personnes, soit 64 % de l'effectif total de ce type d'exploitations sont implantées en zone sud. Elles accaparent, ici, 45 % des superficies.

Pourquoi qualifie-t-on les exploitations de familiales, telle est la question à laquelle nous tenterons de donner une réponse dans le paragraphe suivant.

2. En matière de composante des collectifs

Une exploitation agricole est dite familiale, surtout dans la secteur public, lorsque le collectif d'attributaires a été formé sur la base d'une relation de consanguinité de ses membres. Dans une étude, nous avons tenté d'identifier les collectifs de travailleurs ou EAC intégrant avant tout les membres d'une même famille. Pour cela, nous avons choisi un échantillon de 328 «titres collectifs de propriété» relatifs à autant d'EAC. L'objet de l'étude a été de relever les noms patronymiques des personnes constituant chaque collectif en les classant par groupes de même taille. Ainsi, la méthode adoptée permet de déceler toutes les EAC constituées sur une base de relation consanguine directe.

Trois situations différentes peuvent caractériser une EAC de trois personnes :

- ☐ les trois personnes portent des patronymes différents ;
- ☐ deux personnes portent un même patronyme ;
- ☐ les trois personnes portent toutes un même patronyme.

Est considérée comme exploitation familiale toute exploitation satisfaisant aux deux dernières situations.

S'agissant des exploitations de 4 personnes, cinq situations sont envisagées et seules quatre sont prises en considération alors que, dans le cas des EAC de 5 personnes, sept situations sont envisagées et seules quatre ont été étudiées.

Les cas de regroupement concernent les cas où le nombre de personnes portant le même patronyme peuvent, à elles seules ou en s'alliant à une tierce personne ou à un autre groupe de personnes ayant un même patronyme mais différent du leur, influencer (car représentant la majorité) sur toute décision importante concernant la gestion de l'exploitation.

Dans cette optique, le dépouillement de l'échantillon en question donne pour les EAC de 3 à 8 personnes (leur effectif s'élève à 264, soit 80 % de l'échantillon considéré) ; les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 3. Répartition des EAC de la wilaya de Sétif constituées sur la base de relations de consanguinité directe (échantillon)

Taille du collectif	Nbre de cas possibles de regroupement des attributaires	Nbre de cas de regroupement favorables à une EAC familiale	Effectif des EAC non familiales	Nbre d'EAC formées sur la base de relations de consanguinité directe	
				Nombre	%
3	3	2	51	29	36
4	5	4	32	39	55
5	7	6	36	15	29
6	11	9	21	11	34
7	14	12	4	8	67
8	19	17	9	9	50
Total			153	111	42

Source : Données de la DRA de Sétif (juin 1991)

Ce tableau montre donc que 42 % des EAC de 3 à 8 personnes se sont formées en intégrant des attributaires portant le même patronyme ou en créant des alliances au sein du collectif. Il est évident que le tableau précédent se base sur une définition restrictive de la famille puisque celle-ci peut également intégrer des relations matrimoniales. Ceci peut réduire considérablement le nombre des EAC considérées comme non familiales dans le tableau précédent (4ème colonne).

Les relations matrimoniales sont en effet à prendre en considération dans la mesure où elles servent, dans le milieu rural algérien, à délimiter la famille élargie qui dans un cadre plus global, le village par exemple, sert de contrepoids à toute décision pouvant émaner de toute autre famille élargie ou de toute autre source de pouvoir.

Nous savons néanmoins que c'est de ce type de relations dont se sont servis, avant la restructuration de 1980, les producteurs directs pour s'approprier à leur profit le surplus agricole du secteur étatique. C'est ce que nous avons du moins tenté de montrer en 1985 pour la Mitidja orientale où nous avons constaté une «géographie humaine» fort intéressante car reconstituant la famille, le village et la région d'ailleurs.

Notre conclusion était alors formulée comme suit :

- ❑ «La tendance affichée ou dissimulée des producteurs directs à voir se réaliser enfin la parcellisation des exploitations agricoles étatiques, avec l'espoir de se voir accéder à la propriété privative des moyens de production, surtout de la terre...» ;
- ❑ «Le regroupement (de ces producteurs) dans des exploitations agricoles sur la base de critères qui s'apparentent au modèle familial» ;
- ❑ «En somme, cela signifie que les producteurs directs sont porteurs d'un modèle de restructuration agraire qui diffère de celui préconisé par l'Etat ...»⁸

C'est donc finalement à l'avantage des producteurs directs que se sont réalisés le remembrement foncier et la mise en place de petites exploitations agricoles familiales.

Quelles sont les conséquences de la politique de restructuration sur le développement du secteur agricole public est la question à laquelle nous essayerons d'apporter une réponse dans cette seconde partie de la contribution.

V – Conséquences de la politique de restructuration sur le développement du secteur agricole public

Si on retient que l'un des principaux objectifs assignés par l'Etat à l'opération de restructuration est la résorption du déficit financier du secteur agricole public, il nous paraît alors opportun de nous interroger, dans cette seconde partie de l'exposé, sur les conséquences éventuelles impulsées par cette politique.

Nous appréhenderons cette politique par rapport à trois points :

- ❑ le système de gestion des exploitations agricoles publiques ;
- ❑ la spécialisation relative des exploitations agricoles publiques ;
- ❑ la structure foncière et les formes de propriété.

1. Le système de gestion des EAC

L'EAC, contrairement au DAS qu'elle a supplanté, ne bénéficie pas et, ce, depuis sa création, d'un système de gestion clair qui définirait en son sein les droits et devoirs des attributaires. La loi 87-19 qui interdit aux institutions publiques de s'immiscer dans la gestion de ces nouvelles unités de production ne définit pas le statut des producteurs directs auxquels elle reconnaît, de façon égalitaire, le statut de propriétaires de tous les moyens de production à l'exception de la terre sur laquelle ils n'ont qu'un droit de jouissance. Aucune hiérarchie, serait-elle fonctionnelle, ne régit plus les nouveaux collectifs de travail !

Voulant probablement éviter cet écueil, la majorité des anciens personnels d'encadrement des exploitations et du secteur agricole public ont dû fonder des EAC «corporatistes» abandonnant l'immense majorité des autres EAC à un personnel jusque-là confiné aux seules tâches d'exécution et sans aucun encadrement technique⁹.

Livrées à elles-mêmes, ces exploitations sont devenues le creuset de conflits conduisant au regroupement par affinités familiales de leurs membres. Ce sont ces regroupements qui sont à l'origine de l'éclatement des EAC formées à l'occasion de l'opération de réorganisation de 1987-88, donnant ainsi naissance à des EAC plus petites ou, et c'est la solution espérée par la plupart des producteurs, à des EAI. A ce propos, il y a lieu de souligner que quelque 160 attributaires ont, avant le mois d'août 1990, soit abandonné leur poste de travail, soit démissionné de leurs unités. Ceci résulterait-il de l'incapacité de ces attributaires à s'adapter à la nouvelle situation ou s'agit-il seulement d'une ruse devant les conduire à la création de leurs propres exploitations individuelles ?

Dans le même ordre d'idée, une enquête, relative à l'identification des systèmes de production, que nous avons réalisée, entre le mois d'octobre 1990 et le mois de janvier 1991, auprès de 16 EAC, nous apprend que 14 EAC étaient en situation de conflit interne et que toutes berçaient un projet de remembrement immédiat. Cette opération réalisée dans d'autres exploitations est connue sous le nom de «réorganisation interne».

Il est légitime de se poser la question de savoir pourquoi alors d'autres EAC continuent-elles de fonctionner comme telles ? Existerait-il donc une dualité de ce système qui répartirait les premières en deux groupes ?

La question reste posée. Cependant, il est utile de noter que le remembrement d'une EAC ne peut être prononcé que si l'ensemble des attributaires, du moins la grande majorité d'entre eux, parvient à s'entendre sur les modalités du remembrement et la répartition du patrimoine. Une mésentente sur la répartition du matériel, par exemple, peut maintenir l'exploitation-mère dans un état conflictuel qui l'éloignerait de son objectif de production.

D'autre part, il faut souligner que plusieurs EAC s'étaient constituées, déjà dès la promulgation de la loi 87-19, en EAC familiales ne nécessitant donc pas de remembrement, du moins immédiat, car soumises à un autre équilibre économique-social.

Notons enfin que le système de gestion des EAC, tel qu'il est compris à travers la loi 87-19, a conduit, dans la plupart des cas, à l'inefficience économique de ces unités de production. Notre enquête précitée nous a montré qu'exceptés quelques cas où la cohésion du groupe est assurée par un leader, les EAC subissent dans leur grande majorité une crise reléguant leurs propriétaires au rang de rentiers se contentant de répartir les fruits des investissements et des efforts productifs antérieurs à la réorganisation de 1987 et assistant ainsi, impuissants, à la dégradation accélérée des conditions de travail au sein de leurs exploitations.

Leur système de gestion a été également accompagné, du moins pour les deux premières campagnes agricoles (87-88 et 88-89), par un phénomène de non consommation des *crédits d'exploitation* octroyés. En effet, le taux d'utilisation de ce type de crédit n'est, pour les EAC de la wilaya de Sétif, que de 36 % en 87-88 et de 53 % en 88-89.

Voilà donc, exposée brièvement, l'une des conséquences de l'opération de restructuration qui a conduit à l'éclatement des EAC-mères et à leur remplacement par des EAI ou EAC, plus petites et familiales.

2. La spécialisation relative des exploitations

Nous avons noté plus haut que c'est paradoxalement dans la zone des basses plaines de la wilaya de Sétif que se développe le phénomène de la parcellisation (exploitation individuelle) et de l'exploitation familiale. Ceci est lié, ainsi que nous pensons le montrer ici, aux systèmes de culture et d'élevage pratiqués dans chacune des deux zones (nord et sud) ainsi qu'aux systèmes de production des exploitations agricoles.

En effet, le système de culture et d'élevage pratiqué dans le Sétifois associe les céréales à l'élevage ovin. Les céréales d'hiver (blé dur, blé tendre, orge et avoine) représentent à elles seules les 3/4 environ des superficies emblavées (campagne 90-91) et le troupeau ovin plus des 8/10 du cheptel (en têtes d'ovins et de bovins) recensé au mois de juillet 1989¹⁰.

Les fourrages avec une superficie de 36 500 ha occupent la seconde place, précédant ainsi l'arboriculture familiale qui occupe 22 700 ha.

Les cultures maraîchères avec une superficie de 9 000 ha environ occupent l'avant-dernière place suivies par les légumes secs qui ne sont cultivés que sur une superficie de 1 140 ha.

Ce sont pourtant les cultures maraîchères, l'élevage ovin et l'élevage avicole qui semblent déterminer le comportement des agriculteurs face au remembrement dans la wilaya de Sétif.

En effet, alors que la zone sud (particulièrement les basses plaines comprises sur l'axe est-ouest El-Eulma-Ain Oulmane) est spécialisée dans la culture de l'orge (46 000 ha), et, dans une moindre mesure, dans la culture du blé dur et du blé tendre (soit 21 % des superficies de ces deux cultures au niveau de la wilaya), elle accapare 76 % des superficies consacrées au maraîchage, 65 % du cheptel ovin et 71 % du cheptel avicole. C'est une région agricole qui s'adonne à une mutation agraire certaine.

Disposant d'une superficie maraîchère de 2 000 ha en 79-80¹¹, elle recense actuellement 6 800 ha en cultures maraîchères. Ayant l'avantage d'abriter l'une des plus importantes nappes phréatiques des hautes plaines de l'est algérien, depuis les quatre dernières années, elle axe toute son activité sur le développement des cultures maraîchères auxquelles elle associe l'élevage ovin et surtout avicole. Activités nécessitant une main-d'œuvre familiale abondante, elles sont à l'origine de la parcellisation des exploitations que nous avons constatée.

Zone à vocation céréalière mais en pleine mutation, elle développe une industrie florissante de creusage et de forage de puits¹². Activité nécessitant une forte mobilisation de capitaux, elle est partiellement financée par le crédit bancaire. Contrairement au crédit de campagne qui connaît un faible taux de consommation par les EAC, «les crédits à long terme», lit-on dans un rapport de la BADR de Sétif, «enregistrent, quant à eux, des taux de consommation satisfaisants (93 % et ce, à cause du souci des exploitants à concrétiser rapidement les projets de mobilisation des ressources hydrauliques surtout)».

S'agissant du système de production, il faut relever qu'il n'existe encore que peu d'exploitations qui s'adonnent exclusivement à la céréaliculture. Déjà en 1987, au moment même de la réorganisation, seules 95 exploitations sur 362 (échantillon) pratiquaient la monoculture. Toutes les exploitations tentent donc de nos jours de diversifier leur système de culture en introduisant une ou plusieurs cultures dites spéculatives.

En d'autres termes, l'opération de réorganisation, dans la wilaya de Sétif, semble se solder par la mutation progressive des systèmes de culture des EAC. Ces dernières étant jugées par rapport à leurs résultats financiers mais devant surtout s'acquitter, dès septembre 1992, de leurs obligations financières vis-à-vis de l'Etat (paiement du patrimoine), elles développent des cultures à taux de rotation élevé du capital. Ces cultures sont, pour la région de Sétif, l'élevage avicole, le maraîchage et l'élevage ovin dont les taux de profit sont faramineux, de l'ordre de 600 à 700 % pour l'aviculture, 900 % pour le maraîchage et 400 % pour l'élevage ovin.

En optant pour les cultures à taux de rotation élevé de capital, les nouvelles EAC recentrent en fait le débat sur les *cultures dites stratégiques*. La culture des céréales aurait-elle donc le même sens pour elles que pour l'Etat ? Or, les deux parties ont des objectifs immédiats divergents, voire antagonistes !

Ceci nous permet donc de mieux comprendre pourquoi le phénomène de l'émiettement foncier est plus important en zone sud qu'en zone nord de la wilaya. Alors que le maraîchage, tel qu'il est pratiqué dans le Sétifois est peu exigeant en capital mais intensif en travail, la culture des céréales, par contre, exige beaucoup de capital. Or, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, c'est la rareté du matériel agricole¹³ ou sa difficile répartition entre les éventuelles EAC-filles qui conduit momentanément au trop grand éclatement des EAC de la zone nord notamment.

Ce facteur limitant (le capital) semble jouer pleinement ses effets d'autant que sa rareté relative s'est accompagnée par une hausse importante des prix de location des différents types de matériel¹⁴.

Remembrer l'EAC dans ces conditions signifie, en effet, pour les nouvelles unités non dotées de matériel, se lancer dans le processus d'autonomie avec des chances inégales qui risquent, pour certaines d'entre elles, de se traduire dans les faits par leur atrophie, voire à terme par leur extinction. Mais est-ce là le seul danger ?

3. Structure foncière et formes de propriété

Nous voulons enfin traiter, dans ce dernier point, de l'évolution probable du secteur agricole public et, ce, en matière de structure foncière et de formes de propriété.

Cette approche n'est possible que parce que, nous semble-t-il, il existe une analogie entre les exploitations du secteur privé et celles du secteur public, les premières servant de modèle de référence aux secondes.

Si cette comparaison est donc permise, il y a lieu de considérer que la structure foncière et la forme de propriété qui régissent actuellement le secteur public ne sont que transitoires. Quelles seraient donc les formes définitives ? Du moins quelles sont la structure foncière et les formes de propriété en présence dans le secteur agricole privé ?

A. La structure foncière

Nous avons vu plus haut que la superficie moyenne de l'exploitation publique est passée de 300 ha, en juin 1988, à 124 ha, au mois de février 1991. Ceci est le résultat, comme il a déjà été souligné, de la multiplication par 1,5 de l'effectif des EAC et par 3,7 de celui des EAI. Pourquoi ?

En sus des raisons objectives énoncées plus haut, il nous semble que le problème posé par cet émiettement des exploitations publiques est celui du droit successoral. La loi 87-19, garantissant effectivement le droit de succession, est par contre muette sur le nombre d'héritiers¹⁵ pouvant bénéficier de ce droit de succession. C'est pourquoi les attributaires, particulièrement les plus âgés, préfèrent-ils, de leur vivant, régler ce problème épineux. Fonder leurs exploitations individuelles dans lesquelles ils ont enfin la légalité de réunir leur descendance est un début de réponse au problème posé.

Mais au-delà de cette obligation morale, c'est à travers et dans l'exploitation individuelle ou familiale que se réalisent enfin les projets longuement bercés par ce propriétaire, anciennement relégué, dans le système étatique, au rôle d'ouvrier d'exécution. Il devient enfin libre et maître, disposant de privilèges et surtout d'une main-d'œuvre gratuite qui, le moment venu, ne manquera pas, elle aussi, de réclamer sa liberté, autrement dit sa part d'héritage, son exploitation individuelle.

Cette logique de fonctionnement de la société rurale algérienne nous permet, partiellement, de mieux comprendre l'existence d'un nombre considérable de petits paysans sans terre.

L'exemple de la wilaya de Sétif est à ce propos éloquent. En effet, le secteur agricole privé de cette wilaya s'étend sur une superficie totale de 337 000 ha¹⁶ et emploie plus de 50 000 personnes, soit près de 7 ha par personne.

Ces 50 000 personnes seraient employées dans 36 800 exploitations d'une superficie moyenne de 9,2 ha. Leur répartition par classes de superficie est la suivante.

Tableau 4. Répartition des exploitations privées de la wilaya de Sétif (situation au mois de décembre 1987)

Classes de superficie	Exploitations		Superficie	
	Effectif	%	ha	%
moins de 1 ha	4 784	13	3 210	1
de 1 à - 5	19 136	52	77 040	24
de 5 à - 10	11 040	30	147 660	46
de 10 à - 20	1 472	4	57 780	18
de 20 et +	368	1	35 310	11
Total	36 800	100	321 000	100

Source : DHAA de Sétif (Bureau de la Restructuration)

Nous constatons dans ce tableau que c'est la petite exploitation parcellaire (moins de 5 ha) qui domine dans la wilaya de Sétif. Elle représente 65 % de l'effectif total des exploitations et accapare seulement 25 % des superficies. Les exploitations de plus de 20 ha ne représentent que 1 % de l'effectif total des exploitations et s'approprient 11 % de la superficie.

Et si le secteur agricole public devait subir la même loi d'évolution !

B. Les formes de propriété

Nous avons noté plus haut que le système de gestion des EAC est actuellement en crise à cause, entre autres raisons, du statut de la propriété de la terre. En effet, cette dernière étant étatique, elle se présente comme un véritable obstacle à l'effort d'intensification. La contradiction classique opposant le fermier capitaliste au propriétaire foncier semble jouer ici pleinement son rôle. C'est pourquoi les efforts d'intensification entrepris par les attributaires sont ceux qui leur permettent de récupérer dans des délais relativement courts leurs investissements mais aussi de réaliser des plus-values conséquentes. De ce point de vue donc, les exploitations du secteur public, à l'instar de celles du secteur privé, ont les mêmes lois de fonctionnement quoique ces dernières soient de nature différente.

Quels sont donc les différents types d'exploitations en présence dans le secteur privé¹⁷ pouvant servir de modèle à celles du secteur public, telle est la question à laquelle nous tenterons de donner une réponse dans ce dernier paragraphe. Nous aborderons la question sous l'angle des formes de propriété.

a) La propriété privative familiale et individuelle qui se décline en deux sous-types :

1. L'exploitation marchande : forme la plus répandue dans les filières de production spécifiques telles que le maraîchage et l'élevage avicole.

Appartenant aux filières de production dites spéculatives, elle fonctionne partiellement avec du salariat et utilise des moyens d'intensification considérables (engrais, fumier, irrigation). Elle destine la totalité de son produit au marché.

Outre les exploitations maraîchères et avicoles, ce sous-type inclut également la grande exploitation céréalière (plus de 20 ha) qui destine, elle aussi, en totalité ou en partie, son produit au marché (CCLS, marché libre). Elle se procure une partie de ses capitaux auprès du système bancaire.

En ce qui concerne la propriété de la terre, notre enquête nous a révélé qu'elle est souvent familiale, indivise ou individuelle. Dans le premier cas, l'exploitation est gérée en commun par l'ensemble des membres de la famille agissant souvent sous la direction d'une personne âgée (le père ou le frère aîné). Ce type d'exploitation a pour caractéristique essentielle d'être solidaire à la cellule familiale de laquelle elle ne peut être détachée. Elle est enfin, pour nous fixer géographiquement, très répandue dans la wilaya de Sétif.

2. L'exploitation d'auto-subsistance : différant du premier sous-type par la destination du produit et par la nature de la main-d'œuvre.

Ici, le produit, résultat de la force de travail familiale, est destiné en priorité aux besoins immédiats de la famille. Le surplus (périssable seulement) est destiné au marché : cas des produits maraîchers en zone de plaine, des produits arboricoles en zone de montagne et exceptionnellement les semences céréalières et les produits oléicoles.

Exploitation se développant sur des superficies réduites (de 2 à 3 ha) et employant à temps partiel la main-d'œuvre familiale, elle pratique généralement des systèmes de polyculture adaptés aux besoins de la cellule familiale. C'est une agriculture de micro-exploitations (Akkou, 1990) devant son existence au revenu extra-agricole apporté par le travail des enfants et/ou celui des femmes et par la retraite du chef de famille.

b) Le métayage

A côté des deux sous-types d'exploitations précédents, il se développe, ces dernières années, dans les HPS et particulièrement dans la zone sud à fortes potentialités hydriques, une forme d'exploitation nouvelle associant au moins deux entités : le propriétaire foncier et le fermier capitaliste. Cette forme d'exploitation se caractérise par ce qui suit :

1. La séparation totale entre la gestion de l'unité de production et celle de la cellule familiale. La séparation entre ces deux entités est due à la distinction entre la personne du propriétaire foncier et celle du fermier capitaliste. Depuis l'avènement de l'opération de restructuration agraire en 1980, cette forme d'exploitation agricole tend à gagner en importance dans les filières à taux de rotation élevé de capital. Elle est régie par un bail.

2. La durée du bail varie selon la nature de la filière de production. Elle est généralement d'une année renouvelable pour le maraîchage et l'aviculture et supérieure à une année pour la céréaliculture.

3. La valeur du bail (rente foncière) pré ou post-déterminée, selon le cas. Elle est fixée à l'avance lorsque le fermier capitaliste supporte individuellement l'ensemble des frais afférant à la réalisation du processus de production, ce qui lui donne le droit de récupérer individuellement le produit de ce procès de production. Dans ce cas, le prix de location de la terre à l'ha peut s'élever jusqu'à 80 000 DA pour le maraîchage et atteindre 4 000 à 5 000 DA pour la céréaliculture (tarifs appliqués dans la commune de Ouedjal au sud de Sétif, durant la campagne 90-91).

La valeur du bail est post-déterminée lorsque le fermier capitaliste s'associe au propriétaire foncier selon la formule dite du *fifty-fifty*. Cette formule signifie que le produit sera réparti équitablement entre le propriétaire et le fermier ; elle signifie également une participation active de chacune des deux parties à la réalisation du processus de production agricole. Le propriétaire foncier mettant à la disposition du fermier capitaliste sa terre, équipée dans le cas du maraîchage du nécessaire hydraulique ; il participe aussi pour moitié à l'ensemble des dépenses des consommations intermédiaires (semences, engrais et autres fumures, produits phytosanitaires, gas-oil et lubrifiants, emballages) ainsi qu'aux travaux de préparation du premier semis seulement. Le fermier capitaliste couvre, quant à lui, l'ensemble des dépenses en travail (salaires) et participe, pour l'autre moitié, à l'ensemble des dépenses indiquées ci-dessus ainsi qu'aux dépenses nécessaires à la réalisation des deuxième et troisième semis. Dans ces conditions, après déduction des charges des consommations intermédiaires et de préparation du premier semis, le produit est réparti équitablement (50/50) entre les deux parties ; ce qui finalement permettra de déterminer la valeur du bail. Néanmoins dans le cas de la céréaliculture, la participation aux charges et la répartition du produit entre les deux parties sont sensiblement différentes du cas précédent.

4. Le type d'exploitation, fruit d'un bail antérieur d'amélioration foncière. Actuellement, il se développe, en effet, dans les localités à fortes potentialités hydrauliques, des formes d'association spécifique de mise en valeur du patrimoine foncier. La durée du bail y est généralement de 3 ans et sa valeur annuelle est fixée par rapport à la dernière spéculation pratiquée sur la parcelle louée (céréale ou fourrage), soit environ 4 000 à 5 000 DA. Dans ce type de bail, le fermier capitaliste s'engage à verser, au début de chaque année civile et pendant toute la durée du bail, une rente foncière fixe au propriétaire de la terre, de même qu'il s'engage à mettre en valeur la parcelle louée (la liste des travaux à réaliser est arrêtée en commun). La mise en valeur est généralement une opération de reconversion culturale consistant dans la promotion d'une culture spéculative. De l'autre côté, le propriétaire foncier s'engage à son tour à rembourser, à l'expiration du bail, l'ensemble des dépenses d'investissement au fermier capitaliste qui, dans ce cas, remplit la fonction de financier. Les capitaux à mobiliser sont de l'ordre de 400 000 DA (campagne 90-91). Cette forme d'association, déjà adoptée par quelques exploitations du secteur public, peut se généraliser à l'ensemble des exploitations financièrement éprouvées ou à toute exploitation ayant pour souci d'échapper au contrôle bancaire. Le pourvoyeur de capitaux est, pour être conforme à la loi, engagé en qualité d'ouvrier salarié.

VI – Conclusion

L'objectif assigné par l'Etat, au début des années 1980 et particulièrement depuis 1987, à l'opération de restructuration semble être atteint notamment en matière de démantèlement du secteur agricole public. Cette politique s'est accompagnée, comme nous avons tenté de le montrer tout au long de notre exposé, par l'émiettement des exploitations agricoles, la reconversion des systèmes de culture, le développement des logiques de marché, etc.

Mais, à présent qu'il n'existe désormais qu'un seul secteur agricole soumis aux lois du marché, ne faudrait-il pas s'interroger sur les capacités de ce secteur à résoudre les principaux problèmes qui lui sont posés, à savoir l'augmentation de la production céréalière, la résorption, serait-elle partielle, du chômage, le financement de l'économie, etc.

Dit autrement, la nouvelle organisation sera-t-elle génératrice de progrès économique, même limité à la campagne, ou n'est-elle pas un instrument de marginalisation de ceux-là mêmes qui en furent les acteurs, les producteurs directs ? Le remembrement foncier, l'émiettement des exploitations publiques, ne sont-ils pas le début d'un processus devant conduire au phénomène de concentration foncière et peut-être à la résurrection de la grande propriété foncière et de rapports sociaux de production spécifiques à ce type d'exploitations ?

Notes

1. Voir notamment notre rapport de stage de magister : "Etude sur la restructuration, l'efficacité de l'outil de production et la force de travail agricole : cas de quelques exploitations du secteur d'Etat de la Mitidja orientale et du littoral d'Alger", ISE, Alger, 1985. Dans ce rapport, nous avons pu montrer que les producteurs directs des exploitations pré-citées s'étaient appropriés ces dernières en se basant sur des liens strictement familiaux ayant pour dessein de contourner la politique agricole étatique.
2. Algérie Presse Service : Bulletin d'Information Economique, n° 101, octobre 1983.
3. Le secteur agricole public a été soumis depuis l'avènement de l'indépendance nationale à six restructurations :
 - 1962 : regroupement des anciens domaines coloniaux et autogérés ;
 - 1966 : avènement des CAPAM ;
 - 1971 : révolution agraire ;
 - 1975 : remembrement des domaines autogérés et des CAPAM ;
 - 1980 : création des DAAR, puis des DAS ;
 - 1987 : création des EAC et EAI ;
 - 1990/91 : restitution des terres du FNRA à leurs anciens propriétaires.
4. En effet, depuis déjà deux ou trois campagnes et, plus particulièrement, durant la campagne de 1986/87, la situation financière des DAS n'avait pas cessé de s'améliorer. En 1986/87, les DAS avaient dégagé un excédent financier de 27 milliards de centimes. Voir l'article de O. Bessaoud : "La réforme agricole : une nouvelle tentative d'issue à la crise agricole de l'agriculture algérienne".
5. C'est ce que nous pensons avoir effectivement montré dans notre mémoire de magister intitulé : "La restructuration du secteur agricole d'Etat : discours et pratiques", ISE, Alger, 1985, 335 p. + annexe.
6. Se référer à la loi 87/19 du 08-12-87 relative au "mode d'exploitation des terres du domaine national".
7. Voir notamment notre communication au séminaire international sur les agricultures étatiques, organisé par le CREAD, février 1989 : "La restructuration foncière des exploitations agricoles publiques de la wilaya de Sétif".
8. Idem que 1.
9. Idem que 7.
10. Recensement probablement effectué après la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse qui s'était propagée la même année à toute la région est du pays.
11. A cette époque, la superficie maraîchère de la wilaya s'élevait à 3 650 ha, soit 1 650 ha pour la zone nord et aux environs immédiats des retenues collinaires de cette zone dont le nombre s'élève actuellement à 10.
12. Sur les 522 autorisations de creusage de puits signifiées entre 1988 et 1990 par les services de l'Hydraulique, 420 (80 %) l'ont été pour la zone sud qui possède à peu près la même proportion de puits existant dans la wilaya.
13. Le déficit en matériel agricole a été estimé par la DAP de Sétif, au mois de mars 1989, à 847 tracteurs dont 422 pour la zone nord et à 29 moissonneuses-batteuses dont 14 pour la même zone.
14. Alors que le prix de location d'une heure-tracteur était en moyenne de 100 DA, au début de la campagne 90-91, elle passe au mois de juin 1991 à 400 DA. Les chiffres respectifs pour la moissonneuse-batteuse sont de 400 DA (août 1990) et de 1 200 DA (juillet 1991).
15. La pratique actuelle retient un seul.
16. Chiffre actualisé et tenant compte des terres restituées à leurs anciens propriétaires, soit 16 000 ha.
17. Il s'agit des types d'exploitation que nous avons recensés dans le Sétifois à l'occasion d'une enquête portant sur l'identification des systèmes de production de cette région.

Références

- **Akkou, M.** (juin 1990). Rôle de la micro-exploitation dans le développement rural : cas de la zone montagneuse des Beni-Ourlilane. Mémoire de licence ès sciences économiques, Institut des Sciences Economiques, Sétif.
- **Benachenhou, A.** (1980). Planification et développement en Algérie. Imprimerie Commerciale, Alger.
- **Bessaoud, O.** (1987). La réforme agricole : une nouvelle tentative d'issue à la crise agricole de l'agriculture algérienne. *Mondes en Développement*, tome 17, n° 67.
- **Othal-Otam.** (1971). Rationalisation de l'emploi des cadres dans l'agriculture. Organigrammes théoriques des domaines autogérés, Alger-Paris.



Agricultural policy reform and national farm credit policy

Mahmoud Mansour et Ahmed H. Ghanima
Agro-Economic Institute, Dokki, Le Caire (Egypte)

Abstract. Since 1986, regulatory Egyptian agriculture mechanism has been gradually abolished. The agricultural economy has been transformed from an emphasized central planning into a system responsive to the economic signals governed by a free market system. This policy aims to encourage producers to use more investments in agricultural activities and to adopt new technologies which can increase their productivity and the net farm income. National farm credit policy was set up to gradually abolish the subsidy on credit, i.e. interest rates on loans aligned on market rates, and to restrict the total subsidy on interest for all types of farm credit to no more than L.E. 105 million per year. As the new credit policy started by the fiscal year 1988/89, it is too early to assess its impact during this short time. However, in addition to those measures dealing directly with the farming world, lending operations of the PBDAC should be extended to agro-based businesses and other non-agricultural rural based enterprises.

Keywords. Farm policy - Credit policy - Egypt

Titre. *La réforme de la politique agricole et la politique nationale de crédit à l'agriculture*

Résumé. Depuis 1986, le système de régulation de l'agriculture égyptienne a été graduellement aboli. L'économie agricole est passée d'une planification centralisée très accentuée à un système gouverné par les règles du marché libre. Cette politique a pour objectif d'encourager les producteurs à davantage investir dans les activités agricoles et à adopter les nouvelles technologies de façon à accroître la productivité et le revenu net agricole. La politique nationale des crédits à l'agriculture a été mise en place pour abolir graduellement les crédits subventionnés, par l'alignement des taux d'intérêt agricoles sur les taux du marché, et pour réduire le total des subventions pour tous les types de crédits dans l'agriculture à un montant maximum de 105 millions de livres égyptiennes/an. Etant donné que la nouvelle politique de crédit a débuté lors de l'année fiscale 1988/1989, il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact. Toutefois, la PBDAC va étendre ces mesures, concernant directement le monde agricole, à toutes les entreprises développant des activités liées à l'agriculture ainsi qu'à toutes les autres entreprises localisées en milieu rural.

Mots clés. Politique agricole - Politique du crédit - Egypte

I – Introduction

Let's begin by an historical background. Egypt was self-sufficient in agriculture during 5 000 years, and its crops surpluses were the basis of the great dynasties of Antiquity. In the early twentieth century, Egypt knew a rapid population growth creating a steadily increasing demand on the agriculture sector. The green revolution and other technological innovations have demonstrated that agricultural productivity can be increased widely. Egyptian farmers are known to be capable and productive when they were given adequate incentives. But, now and henceforth, the Egyptian agricultural sector is stagnant, with no real growth in the recent years.

Only 15 years ago, the Egyptian economy presented a positive balance of payments. However, at the beginning of the 1970s, the Government of Egypt increasingly tightened the regulation of agricultural production in order to provide cheap food to the urban sector. Crops prices were controlled and production quotas assigned. In order to persuade farmers to produce crops at low prices, it became necessary to provide credits and inputs (fertilizers, ...) at subsidized prices. The Government increased its control by becoming the only distributor of these inputs. The impact of this regulatory mechanism on the agricultural sector includes the following:

- ❑ Production is controlled through a central program of land use related to cropping patterns (use of fertilizers, chemicals and seeds as well as mechanization);

- ❑ Farm returns depend on crops regulation and inputs prices as well as dumping of subsidized food-stuffs on the market;
- ❑ Marketing is controlled by requiring farmers to sell some of their crops to the Principal Bank for Development and Agricultural Credit (PBDAC)¹ or to government cooperatives, often below open market prices and by controlling the exports of certain crops;
- ❑ Inputs distribution is controlled through the public sector monopoly and restrictions on private sector rates of return, including complicated regulations on trade;
- ❑ Technology diffusion is limited by restricting farmers buying on credit «packages» of inputs which do not efficiently fit their needs;
- ❑ Credit is restricted by regulating interests at unattractive rates to commercial lenders, by high collateral requirements and by a limited portfolio of eligible investments.

Controlled crop prices and the central regulation of inputs as well as the procurement control system have resulted in a stagnating agricultural economy. Government statistics indicate a real deterioration of the agricultural production during the period 1980-1984. All this has been emphasized by the growth of the Egyptian population: 2,9% per year, which requires an equivalent increase in the agricultural production just to keep up terms per capita.

Moreover, the further migration from rural to urban areas aggravated the problem. The population of Cairo has doubled since the end of the 1960s like that of other Egyptian cities which have also grown very rapidly, leading to an increasing demand for cheap subsidized food. These factors have pushed food self-sufficiency (domestic production divided by domestic consumption) into a steadily downward trend.

Maintaining subsidies for the input supply system in the centrally managed farm imposed a considerable strain on the Government of Egypt budget. Direct government subsidies for agricultural credits rose from L.E.² 40 million in 1981 to L.E. 62 million in 1985. Inputs subsidies soared from L.E. 100 million in 1978 to L.E. 340 million in 1983; allotments of fertilizers and other inputs were also increasing. Nevertheless, significant shortages in particular types of fertilizers began to appear by the end of 1985 and agricultural production declined.

II – The Egyptian policy reform

The Government of Egypt has indicated its intention to restructure the economy and the policies related to the agricultural sector as well as to modify the operating procedures of the state organizations which implement those policies. The agricultural economy must be transformed from a government planning and regulation system into a new one submitted to the free market system.

The agricultural reform program, settled in June 1986, to help agricultural development in Egypt consisted of nine measures:

- ❑ liberalize prices for all crops in three years, except for cotton, sugar and rice;
- ❑ liberalize cotton, sugar and rice prices by 1998;
- ❑ eliminate quota delivery (compulsory procurement at fixed prices) for all crops except for cotton, sugar and rice by 1986; and the last three after 1995;
- ❑ eliminate mandates on cropping patterns except for rice, sugar and cotton by 1989. Prices and trade opportunities will determine farmers' choice to get high value crops with export possibilities;
- ❑ limit state ownership of land at 4% and use it for agricultural experiments and crop testings; all the additional land will be sold to the private sector;
- ❑ liberalize import prices (so that subsidies are eliminated);
- ❑ eliminate the public sector monopoly for inputs distribution and include the private sector (so that subsidies are eliminated);

- ☐ encourage young people to operate small modern farms;
- ☐ promote applied research through contracts with research centers and institutions.

This new agricultural policy aims to encourage Egyptian farmers to use more investments in the agricultural activities and to adopt new technologies that can increase their productivity and the net farm income.

In encouraging young people to operate small modern farms, the Egyptian Government expects:

- ☐ establishing new settlement communities and releasing the stress of population on the ancient land of the Delta and the Valley;
- ☐ creating new employment opportunities for resolving the unemployment problems that young people have to face and for reinforcing the economy;
- ☐ generating new sources for increasing the national income;
- ☐ raising crops yield by encouraging young people to apply new technologies in agriculture.

In the economic theory, it is well known that governmental interference by controlled policies leads to generate various benefits for consumers but not for producers. According to the reform programme, supply and demand forces will dictate the real prices for commodities, inputs, etc. This is expected to provide more benefits to producers rather than to consumers.

III – The national credit policy

Concerning the farm credit, the new policy includes the following measures:

- ☐ Subsidized credit will be restricted to a maximum per feddan;
- ☐ Interest rates on all other new loans will be aligned on market rates;
- ☐ Total interest subsidies related to all types of farm credit will not exceed L.E. 105 million per year.

This report indicates that the Egyptian Government wants to consolidate the role of the Principal Bank for Development and Agricultural Credit (PBDAC) as a specialized credit guarantee organization, orientating its main activities towards fulfilling credit services by increasing non-subsidized agricultural loans and raising the interest rate to market levels.

Without any doubt, credit is an important factor for the achievement of the agricultural development. Through it, the private sector can apply new agricultural technologies which will increase farm production. One of the most important mechanisms of this policy is the subsidized interest rate which, in the past, allowed farmers to receive loans for various activities related to agricultural production at a low cost.

1. Volume of loans made by the PBDAC

Table 1 presents data on the volume of loans made by the PBDAC during two recent fiscal years: loans are made to finance annual crops production only. These loans are made for purposes of mechanization, for land reclamation or as food security loans, all of them for different duration. Short-term loans are for less than one year, medium-term loans are for 1-3 years and long-term loans are for more than three years.

These data indicate that the amount of all agricultural loans of all types and duration reached 2,993 million for 1988/89. Short-term investment loans represented 49% of this total followed by agricultural production loans with 33%; then medium-term investment loans at 18%; while long-term investment loans represented a mere 0,2% of all loans in that fiscal year.

Table 1. Agricultural loans by the PBDAC (1988/89 and 1989/90)

Types of loan	Subsidized		Non-subsidized		All loans	
	in million LE	(%)	in million LE	(%)	in million LE	(%)
1988/1989						
Crop production:	748,2	8,3	227,3	11	975,5	33
Investment Loans:						
Short-term	57,3	6	1406,6	67	1463,9	49
Medium-term	88,0	10	459,5	22	547,5	18
Long-term	5,9	1	0,2	*	6,1	*
Total loans	899,4	100	2093,6	100	2993,0	100
1989/1990						
Crop production:	960,3	86	313,5	12	1273,8	34
Investment loans:						
Short-term	14,9	1	1520,0	57	1534,8	41
Medium-term	127,6	11	828,5	31	956,2	25
Long-term	11,7	1	0,2	*	11,9	*
Total loans	1144,5	100	2662,1	100	3776,7	100

Source: PBDAC

* = less than 1%

In 1989/90, total loans increased to L.E. 3,777 million, i. e. 26%. Although short-term investment loans increased to L.E. 1,535 million, their relative importance declined to 41% in the total credit. The latter were followed by agricultural production loans, representing 34% of all loans. Medium-term investment loans were around 25%. Long-term investment loans remained the smallest group, although there was a slight rise to 0,3% of the total credit granted that year.

2. Trends of loans in the agricultural sector

A. Trends in the growth of farm loans

Table 1 shows an increase in the volume of crop production loans from 976 million L.E. in 1988/89 to 1,274 million L.E. in 1989/90, i. e. 33%. This rate points out the growing farmers' tendency to use PBDAC credits to finance their production operations. However, a part of this augmentation is also due to higher prices of inputs.

The data also show that while subsidized crop production loans increased from L.E. 748 million to L.E. 960 million, i. e. a progression of 28%, non-subsidized crop production loans increased from L.E. 227 million to L.E. 313.5 million, i. e. 38%.

B. Trends in the growth of investment loans

The volume of investment loans also increased between 1988/89 and 1989/90. Short-term loans increased by 5%, medium-term loans by 75%, and long-term loans by 96%. The data in Table 1 show that subsidized short-term credit almost disappeared, as it decreased from L.E. 57 million to L.E. 15 million, i. e. 2% to 0,4% of total loans.

C. Trends in subsidized credits

In terms of subsidized credits, crop production loans represented the largest category in both years, 83% in 1988/89 and 86% in 1989/90. In second position were medium-term investment loans which constituted 10% in 1988/89 and 11,5% in 1989/91. Short-term subsidized investment loans decreased during this period from 6% to 1,3%. Subsidized investment loans for all duration increased by 22%, i. e. 151 million to L.E. 184 million.

D. Trends in non-subsidized credits

For non-subsidized credits, short-term investment loans represented the largest category during 1988/89, amounting to 67%, but, in spite of an increase in the volume during 1989/90, the relative importance declined to 57%. This result is due to the increase in medium-term investment loans, from L.E. 459 million to L.E. 829 million.

During the same period, the total amount of non-subsidized investment credits increased from L.E. 1,866 million to L.E. 2,349 million, i. e. an increase of 26%. Hence, we see that the PBDAC has increased non-subsidized credits according to the expense of subsidized credits.

E. Trends in interest rates

Table 2 shows the changes which have occurred in interest rates for all types of agricultural loans during the past few years. This table is made from the dates when changes were made in interest rates and which do not coincide with fiscal years.

Table 2. Interest rates charged by the PBDAC on agricultural loans (in %)

Types of loan	Interest rates					
	(1)		(2)		(3)	
	from 23/4/87 to 14/5/89		from 15/5/89 to 13/2/91		since 14/2/91	
	Subsid.	Non-sub.	Subsid.	Non-sub.	Subsid.	Non-sub.
Crop production	3	13	5	15	5	15
Mechanization	10	14-15	12	16-17	12	17
Food security	9	14-15	11	16-17	11	17
Land reclamation	6	14-15	8	16-17	8	17

Source: PBDAC

(1) Interest rates set on 23/4/87 at 13% for loans less than 1 year, 14% for loans of 1-2 years, and 15% if over 2 years.

(2) Interest rates for all new loans which were raised by 2 on 15/5/89.

(3) The non subsidized rate on crop production loans set generally at 15%, except for fruit crops which were set at 16% and vegetable crops at 17% because of their rentability.

In addition to the interest rates described in Table 2, the PBDAC took a commission or charge for administrative costs of 0,5% for mechanization and land reclamation loans and 1% for food security and crop production loans. Most of the food security loans concerned the national veal project.

Interest subsidies are provided to PBDAC by the Ministry of Finance. Accounting of the subsidies is carried out on the basis of the differences between the subsidized and non-subsidized interest rates as given in Table 2.

From Tables 1 and 2, it is clear that subsidized interests have touched any type of loan. However, the category which benefited from them, both in terms of total loans and of interest subsidies, was the crop production loan.

F. Volume of interest rate subsidies

The reform in agricultural economic policy aims to liberate farmers from the compulsory delivery quotas of most of the crops and to make prices determined by the market. Compulsory delivery is now restricted to cotton and sugar cane. This new policy will allow farmer delivery prices to eventually look for an equilibrium with the level of production costs and a suitable margin of profit to the farmers. The policy also aims at expanding the cultivation of oil crops so as to reduce the gap between domestic production and consumption and to encourage the production of sugar beets in order to fulfill the country's requirements for sugar.

The total volume of the interest subsidy is determined by the credit terms on those crops which were previously agreed upon by the Deputy Prime Minister (Ministry of Agriculture) on November 1984. According to this agreement, the subsidization of the interest on agricultural loans was calculated.

As shown in Table 3, the subsidization of the interest on the above mentioned crops for 1990/91 was set according to the following criteria:

- ❑ Limits for subsidized loans were established for these strategic crops depending upon the costs of production. The loan limit for sugar cane was set at L.E. 650 per feddan, approximately half of the estimated production cost. Loan limits for the other strategic crops were set at approximately one-third of production costs;
- ❑ The interest subsidization rate for crops production loans was set at 10%. Thus, on subsidized crops loans, the farmer is paying an interest rate of 5%, plus the 1% PBDAC commission. The Ministry of Finance will pay the balance of the interest (10%) on these loans.

Table 3. Budgeted interest subsidy on crop production loans for priority crops (1990/1991)

Strategic crops	Area of crop (in 1000 FD)	Production cost (L.E./FD)	Loan limit (L.E./FD)	Subsidized loans (in million L.E.)	Amount of subsidy (in million L.E.)
Cotton	1 100	716	250	275,0	27,5
Rice	1 010	609	200	202,0	20,2
Sugar cane	275	1 200	650	178,8	17,9
Sugar beet	50	500	160	8,0	0,8
Oil Crops	200	600	200	40,0	4,0
Total				703,8	70,4

Source: PBDAC

FD: feddan, it is the Egyptian unit measure equivalent to 1 038 acres or 0,42 hectare

The rate of subsidization of investment loans varies with the type of loan. Non-subsidized investment loans carry an interest rate of 17%. Thus, for example, a non-subsidized mechanization loan will cost to the investor 17% of interest plus the PBDAC commission of 0,5%. With subsidized mechanization loan, the Ministry of Finance would pay 5% of the interest and the investor will pay 12% plus the commission.

Government of Egypt funds are used to subsidize both crop production and long-term investment in agriculture according to the nature of their activities and the Egyptian policy regarding their subsidization. The amount of funds for that purpose, for 1988/89, was as follows:

Types of Credit	Amount of funds (in million LE)
Crop production loans	83,7
Agricultural mechanization loans	12,7
Land reclamation loans	3,1
Food security loans	5,5
Total	105,0

The total interest subsidy in 1989/90 rose to L.E. 112 million. This unexpected augmentation occurred due to an increasing demand and a lack of accounting control on in-kind loans. However, according to the decisions to restrict the subsidization of crop production loans for strategic crops only, the projected subsidy on production loans in 1990/91 was expected to be L.E. 70,4 million (Table 3) with total interest subsidies for 1990/91 projected at 91,7 million.

The data in Table 3 indicate that the Government of Egypt has exceeded the requirements of *Tranche IV* and, indeed, may have fulfilled the requirements of *Tranche V*, as the subsidization of agricultural crops became restricted to only strategic crops such as cotton, rice, sugar cane, sugar beets, and oil crops. Subsidization of credit for other crops has been eliminated.

In fact, for 1990/91, subsidized production loans concerned only five strategic crops and loan limits have been established for them. Total interest subsidies for all agricultural loans in 1990/91 are projected to be below the target of L.E. 105 million.

IV – Conclusion

Though Egypt's agricultural economy is being transferred from an interventionist to a market orientated policy, the farm financial system is dominated by the PBDAC. The bank lending operations as well as its deposit mobilization is primarily concentrated on the farming community. Lending is limited and insignificant for agro-business as well as for non-agricultural rural enterprises. Consequently, in the context of promoting a broader rural development, there is scope to improve the financial services provided by the bank to the rural people. In addition, access to credit in the new lands is extremely limited, both on account of strict collateral requirements, as well as the absence of an adequate bank network in these areas³.

We must realize that the impact of any new policy deals with the effects of its projects operation and performance on rural people as it is indicated by changes in farm yield, farm incomes and their distribution, levels of nutrition, welfare, etc. So, nowadays, even for the fiscal year 1988/89, it is too early to catch its impact, the full benefits or costs in the agricultural sector. However, the cursory examination of the yield of major crops reveals that all of them have known an increase during 1989/90 and 1992/93.

	1989/1990 (Ton/Fed.)	1992/1993 (Ton/Fed.)	Variation (%)
Rice	2 722	3 216	+ 18
Wheat	2 077	2 208	+ 6
Corn	2 260	2 579	+ 14
Sugar cane	40 608	43 545	+ 7
Sugar beet	17 245	19 342	+ 12
Cotton	5 030	7 150	+ 42

We cannot describe the increase with one single factor as the production growth is naturally the combined effect of many factors. The appreciation of the pure effect of credit reform policy on crop yield would only be achieved via a more sophisticated analysis which is not the purpose of the present study.

Notes

1. PBDAC is the abbreviation for the Principal Bank for Development and Agricultural Credit. Before adopting the policy reform in 1987, PBDAC was the operational tool of the government's extension system for the management of the production and the marketing of principal crops and other products. It was the only authorized source of financing all inputs used in agricultural production such as seeds, pesticides, fertilizers, and livestock food.
2. L.E. is the Egyptian pound, the monetary unit of Egypt; L.E. 3,34 = US \$ 1 (January 1993).
3. In a farming system where 60% of the whole farmers are barely able to provide the basic needs of their family, savings to finance cash purchases are virtually non-existent. The agricultural credit policy established in 1952 allowed all of them to obtain credit mainly for their crops, rather than their land or other pattern. The benefits to the agricultural sector of this credit policy have been considerable. Small farmers have been able to finance purchases of modern inputs and tenant farmers could rent available land. Both these groups have had access to credit, which would have been difficult or impossible under strictly commercial conditions.

References

- **Barker, R. and Hayami, Y.** (1976). Price support versus input subsidy for food self-sufficiency in developing countries. *American Journal of Agricultural Economy*, vol. 58, n° 4.
- **Gharib, M.** (1991). A credit line for Matruh resource management project. World Bank Study on Matruh resource management project (unpublished article).
- **Mansour, M. and Zalci, S.** (1990). Agricultural Subsidy: Government Intervention 1982-86. Agricultural Economic Research Institute/Agricultural Research Center, Cairo.
- **Egypt. Principal Bank for Development and Agricultural Credit-PBDAC.** Various published and unpublished reports on the impact of Farm Credit Policy.



L'agriculture grecque face à l'Union économique et monétaire de la Communauté

Napoléon Maraveyas, Nikos Martinos
Université Agronomique d'Athènes, Athènes (Grèce)

Résumé. Depuis l'adhésion de la Grèce à la CE, les mesures appliquées dans le cadre de la politique agricole ont entraîné une dégradation de la compétitivité de l'agriculture. Bien qu'ayant soutenu le revenu des producteurs agricoles, elles n'ont pas amélioré les structures agricoles et, donc, la productivité agricole. A la veille de l'entrée de la Grèce dans l'union économique et monétaire (UEM) et au moment où la PAC entreprend une réforme, les agriculteurs grecs vont avoir à faire face à de sérieux problèmes de revenus.

Mots clés. Politique Agricole - Revenu agricole - Politique monétaire - Grèce

Title. *Greek agriculture faced with European community monetary union*

Abstract. *Since Greece joined the EC, the measures applied within the framework of the agricultural policy have led to a decrease in the competitiveness of agriculture. Although they have supported farmers' incomes, they have not improved farm structures and hence agricultural productivity. On the eve of Greece's entry in the economic and monetary union and when a reform of the common agricultural policy is being undertaken, Greek farmers will face serious problems of income.*

Keywords. *Agricultural policy - Farm income - Monetary policy - Greece*

I – Introduction

La politique agricole appliquée en Grèce, pendant toute la période d'après-guerre jusqu'à l'adhésion à la Communauté Européenne en 1981, avait protégé l'agriculture nationale de la concurrence extérieure. Par ailleurs, cette politique prévoyait des aides à l'exportation et soutenait les prix agricoles sur le marché interne par un système de prix garantis (OCDE, 1979).

L'adhésion de la Grèce à la CE a entraîné l'application de la politique agricole commune (PAC) et l'adoption du Tarif Extérieur Commun de la CE pour une période transitoire de cinq ans. Ainsi, l'agriculture grecque a profité des mécanismes de soutien des prix sur les marchés intérieur et extérieur ainsi que de la protection douanière vis-à-vis des pays tiers¹.

Les mécanismes de soutien des prix et de la protection extérieure ont assuré des revenus stables aux agriculteurs grecs et, ceci, en termes réels puisque les augmentations annuelles des prix agricoles en Grèce dépassaient celles de l'inflation. Par contre, l'abolition de la protection et des aides à l'exportation des produits agricoles grecs vis-à-vis des pays de la CE a entraîné la baisse de la compétitivité de l'agriculture grecque face aux autres pays membres de la CE (Maraveyas, 1991).

Cette dégradation de la compétitivité de la production agricole a été aggravée par la diminution des investissements tant publics que privés, ce qui a conduit à creuser un écart de plus en plus important entre la productivité de l'agriculture grecque et la productivité moyenne de la CE. La stabilité des revenus agricoles en Grèce, due à l'évolution des prix et à l'application des mécanismes de la PAC, a camouflé la gravité du problème de la dégradation de la compétitivité des produits agricoles grecs jusqu'à nos jours (Maraveyas, 1991).

La question qui se pose actuellement, dans le cadre de l'Union Economique et Monétaire de la CE, est de savoir si la politique agricole de la CE et celle de la Grèce peuvent continuer à assurer des revenus satisfaisants aux agriculteurs grecs alors que la compétitivité de la production agricole se dégrade : le taux de couverture des importations par les exportations agricoles du pays est passé de 120 % en 1980 à 75 % en 1990.

Dans cet article, nous allons essayer de montrer que la préparation de la Grèce à son entrée dans l'Union Economique et Monétaire de la CE ainsi que la réforme en cours de la PAC vont entraîner inévitablement des problèmes de revenus pour les agriculteurs grecs. Il est évident que le cas de la Grèce n'est pas unique et que d'autres pays de l'Europe du Sud, moins avancés, comme le Portugal, vont affronter des problèmes analogues (Artus, 1990).

II – L'évolution des revenus agricoles en Grèce pendant les années 1980

L'évolution des revenus agricoles en Grèce a été plutôt satisfaisante depuis 1980. En comparaison avec celle des revenus agricoles pour l'ensemble des pays de la CE, les agriculteurs grecs ont été privilégiés (Graphique 1).

Le Tableau 1 montre que l'augmentation moyenne annuelle de la valeur ajoutée nette aux prix des facteurs a été légèrement supérieure à celle de l'inflation. L'évolution favorable des revenus agricoles devient plus évidente lorsqu'elle est calculée par unité de travail/an, étant donné la diminution des effectifs en agriculture (même lente, elle est de 2,1 % en moyenne annuelle de 1980 à 1990).

Tableau 1. Evolution des données de base de l'agriculture grecque de 1980 à 1989 (en millions de drachmes - prix courants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1989/90 (%)
Valeur finale des produits agricoles	323 629	394 058	488 415	551 734	701 830	863 934	969 002	1 028 070	1 203 577	1 447 442	18,1
Consommations intermédiaires	73 304	92 258	108 054	137 875	163 728	200 599	227 322	248 621	282 003	316 583	17,6
Valeur ajoutée brute au prix du marché (1 - 2)	250 325	301 800	380 361	413 859	538 102	663 335	741 680	779 449	921 574	1 130 899	18,2
Subventions	9 551	20 175	28 633	28 826	39 528	43 600	48 598	91 748	91 277	99 240	29,7
Impôts	5 458	6 543	8 460	9 000	11 818	14 188	20 962	7 569	1 521	3 338	-5,3
Remboursement TVA	—	—	—	—	—	—	—	—	9 500	14 000	—
Amortissements	12 726	15 522	18 643	23 655	29 283	36 169	45 280	49 608	56 197	58 000	18,4
Valeur ajoutée nette en prix de facteurs (3 + 4 + 5 + 6 - 7)	241 692	299 910	381 891	410 030	563 524	656 578	724 036	814 020	964 633	1 182 761	19,3

Source : Ministère de l'Economie - Office Statistique de la Grèce

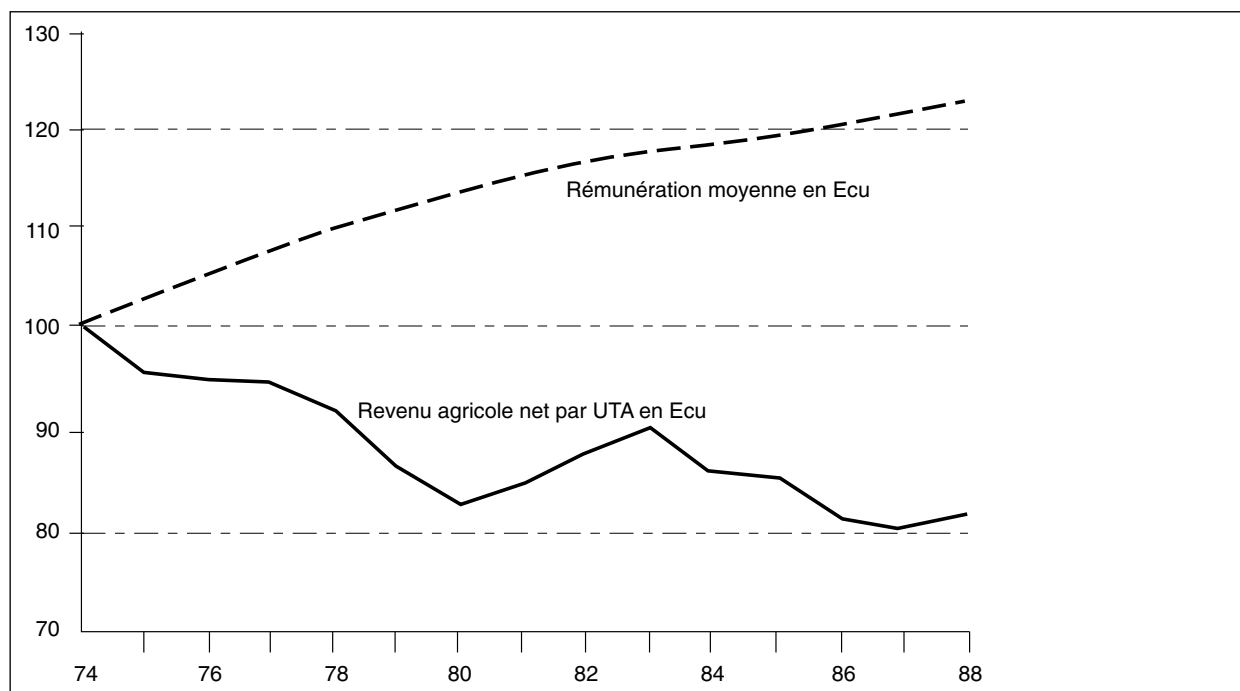
La variation moyenne annuelle des prix à la consommation entre 1980 et 1989 est de + 18,8 %. La variation annuelle de la valeur ajoutée nette entre 1980 et 1989 est de + 19,3 %.

Cette évolution positive est due aux facteurs analysés ci-après :

□ En 1981, première année de l'adhésion de la Grèce à la CE, les prix de certains produits agricoles en Grèce étaient inférieurs par rapport aux prix garantis par la PAC. Ainsi les prix du blé dur, de l'huile d'olive et du vin s'élevaient respectivement à 93 %, 92 % et 90 % de ceux assurés par la PAC. L'Acte de l'adhésion prévoyait l'alignement des prix grecs sur ceux de la CE au bout d'une période de cinq ans. Ainsi, pendant les cinq premières années, aux augmentations des prix décidées à Bruxelles s'ajoutaient des augmentations supplémentaires (Kazakos et Papakonstantinides, 1984).

□ Dans certains cas, surtout pour les céréales, le coton et le tabac, les prix pratiqués par les agriculteurs grecs étaient supérieurs aux prix garantis par la PAC en ECU, à cause de la politique des organismes nationaux d'intervention (les coopératives dans la plupart des cas). Ces organismes, poussés souvent par le gouvernement, achetaient la production agricole à des prix plus élevés par rapport à ceux décidés à Bruxelles. La différence n'était pas toujours remboursée par le budget national et, par conséquent, ces organismes accumulaient des pertes² (Papageorgiou, 1991).

Graphique 1. Evolution du revenu agricole net par UTA* en Grèce et de la rémunération moyenne des autres producteurs agricoles de la CE (à 10) - Indice mobile 1973/74/75 (en terme de pouvoir d'achat)



UTA : Unité de Travail/Année
Source : COPA (1989)

□ Pendant la période allant de 1981 à 1987, le gouvernement grec a suivi une politique d'ajustement agro-monnaire favorable aux agriculteurs. Le Tableau 2 montre que, depuis 1984, les variations annuelles des prix agricoles décidés à Bruxelles (en ECU) ont été négatives. Néanmoins, l'ajustement des parités vertes a fait que les variations des prix en monnaies nationales sont devenues positives mais cependant insuffisantes pour couvrir les variations annuelles de l'inflation dans l'ensemble des 10 pays membres de la CE (moyenne des pays). Dans le cas de la Grèce, bien que les taux annuels d'inflation aient été considérables, les variations annuelles des prix agricoles en drachmes, après ajustement de la parité verte, couvraient les taux d'inflation de façon plus satisfaisante que dans les autres pays membres (exception faite des années 1986 et 1987).

Tableau 2. Variations annuelles des prix agricoles garantis en ECU et monnaies nationales entre 1981 et 1989

	Variation en Ecu (%)	Variation en monnaie nationale (%)(1)	Inflation CE 10	Variation réelle (%)	Variation Grèce (%)(2)	Inflation Grèce (%)(3)	Variation réelle (%)
1981-82	9,2	10,9	10,6	+ 0,3	12,6	24,5	- 11,9
1982-83	10,4	12,2	10,5	+ 1,7	(20,5)	21,0	- 0,5
1983-84	4,2	6,9	8,6	- 2,3	25,8	20,2	+ 5,6
1984-85	- 0,5	3,3	7,0	- 3,7	17,6	18,5	- 0,9
1985-86	0,1	1,8	6,0	- 4,2	13,6	19,3	- 5,7
1986-87	- 0,3	2,2	5,5	- 3,3	13,5	23,0	- 9,5
1987-88	- 0,2	3,3	4,0	- 0,7	13,3	16,4	- 3,1
1988-89	- 0,1	1,6	3,9	- 2,3	14,2 (14,9)	13,5	+ 0,7
1989-90	- 0,3	1,3	3,7	- 2,4	14,05 (19,07)	13,7	+ 0,35

Source : Communauté Européenne - Europe Verte (divers numéros de 1981 à 1990)

1) Ces variations résultent de l'ajustement monétaire et correspondent à la moyenne des pays de la CE ; 2) Ces variations résultent de l'ajustement monétaire de la parité verte de la drachme ; 3) Indice général des prix à la consommation.

Cette évolution différentielle, en faveur de l'agriculture grecque par rapport à la moyenne des autres pays de la CE, pourrait s'expliquer par les dévaluations annuelles de la parité officielle de la drachme par rapport à l'ECU et, ceci, afin de rétablir la compétitivité de l'économie grecque pendant les années 80. Les dévaluations proportionnelles et simultanées de la parité verte ont conduit à des augmentations annuelles réelles en drachmes des prix agricoles en Grèce tandis que, dans l'ensemble de la CE, les prix agricoles baissaient en termes réels.

Ainsi à l'exception des années 1986 et 1987, lorsque le gouvernement a appliqué un plan d'austérité et, par conséquent, la dévaluation de la drachme par rapport à l'ECU, cela n'a pas été suivi par une dévaluation proportionnelle de la parité verte³. Durant la période restante, les agriculteurs grecs ont profité du mécanisme de l'ajustement agro-monnaire (Tableau 3).

Tableau 3. Parités officielles et parités vertes de la drachme / ECU, entre 1981 et 1989

	Parité officielle (moyenne annuelle)	Variation annuelle (%)(1)	Parité verte (début période)	Variation annuelle (%)(2)	Ecart monétaire (%)(*)	Différence (1 - 2)
1981	61,7	—	61,4	—	- 4,8	—
1982	65,2	5,6	66,5	8,3	+ 1,9	+ 2,7
1983	78,1	19,7	77,2	16,0	- 1,2	- 3,7
1984	88,5	13,3	90,5	17,2	+ 2,2	+ 3,9
1985	105,7	19,4	102,3	13,0	- 3,3	- 6,4
1986	137,4	29,9	116,6	14,0	- 17,8	- 15,9
1987 (*)	156,1	13,6	134,2	15,0	- 16,3	+ 1,4
1988 (*)	167,5	7,3	156,7	16,8	- 6,8	+ 9,5
1989 (*)	178,8	6,7	190,9	21,8	+ 6,3	+ 15,1

Source : Ministère de l'Agriculture - Banque de Grèce

* Depuis 1987, il n'y a pas de parité unique pour l'ensemble des produits agricoles.

Parité verte - Parité officielle
 ** Ecart monétaire = $\frac{\text{Parité verte} - \text{Parité officielle}}{\text{Parité officielle}} \times 100$

□ La politique nationale de soutien des revenus agricoles, menée de 1981 à 1989, se caractérise par un effort soutenu d'amélioration de la situation des agriculteurs. En plus de l'encouragement donné aux organismes d'intervention pour acheter la production agricole à des prix supérieurs à ceux garantis par la PAC et de la politique de dévaluation de la parité verte, le gouvernement de l'époque octroyait des aides à la production ou au revenu agricole et, ceci, même s'il y avait le dépassement des limites imposées par les règlements de la PAC. Le Tableau 1 montre l'évolution de ces aides directes sous forme de subventions à l'agriculture, tandis que les impôts direct et indirect sur le revenu agricole étaient minimes durant toute cette période.

Au travers de cette analyse, il devient clair que la politique agricole suivie par le gouvernement socialiste (PASOK) était favorable aux agriculteurs, sans pour autant préparer l'agriculture à affronter la concurrence communautaire. Ce gouvernement a su valoriser la politique communautaire de soutien des prix, en en dépassant même les limites, afin d'augmenter les revenus agricoles grecs alors qu'il n'en a pas fait autant pour encourager les investissements agricoles et la restructuration de l'agriculture, ce qui aurait ainsi permis d'augmenter la compétitivité des produits agricoles grecs (Tableau 4).

Tableau 4. Investissements agricoles à prix courants et constants (1970) - Dépenses de la section Orientation du FEOGA en Grèce

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1989/90 (%)
Investissements publics (prix courants)	9 749	11 449	14 479	20 654	26 824	33 252	33 929	31 592	31 097	33 000*	14,5
Investissements publics (prix constants)	2 057	1 930	1 986	2 312	2 395	2 495	2 055	1 673	1 496	1 606*	- 2,7
Investissements privés (prix courants)	17 881	19 967	22 725	28 325	46 397	56 526	34 282	40 025	47 912	51 000*	12,3
Investissements privés (prix constants)	4 112	3 728	3 562	3 490	4 988	5 076	2 815	2 171	2 217	2 769*	- 4,3
Total investissements (prix courants)	27 630	31 416	37 204	48 979	73 221	89 778	73 954	65 874	79 009	84 000*	13,1
Total investissements (prix constants)	6 169	5 658	5 548	5 902	7 416	7 571	5 870	3 844	4 213	4 375*	- 3,7
Dépenses section Orientation du Feoga	—	—	968	1 687	4 745	11 202	13 152	12 942	23 942	37 987	69,9
Valeur ajoutée brute (prix courants)	250 325	301 800	380 361	413 859	538 102	663 335	741 680	779 449	921 574	1 130 899	18,2
1 : 8 %	3,9	3,8	3,8	4,9	4,9	5,0	4,6	4,1	3,4	2,9	—
3 : 8 %	7,1	6,6	5,9	6,8	8,6	8,5	5,4	4,4	5,2	4,5	—
5 : 8 %	11,0	10,4	9,7	11,7	13,5	13,5	10,0	8,5	8,6	7,4	—
7 : 8 %	—	—	0,2	0,4	0,9	1,8	1,8	1,7	2,6	3,4	—
7 : 5 %	—	—	2,6	3,4	6,5	12,5	17,8	19,6	29,9	45,2	—

Source : Ministère de l'Agriculture - Comptes nationaux

* Données provisoires

Par ailleurs, les syndicats agricoles mal organisés et contrôlés partiellement par le Parti Socialiste (PASOK) n'ont pas pu exercer de véritables pressions pour la modernisation de l'agriculture grecque. Ils se sont contentés de revendiquer l'augmentation des prix (Maraveyas, 1990).

III – L'évolution des revenus agricoles dans la perspective de l'Union Economique et Monétaire (UEM) de la CE

L'évolution favorable des revenus agricoles, en Grèce, a été possible pendant toute la période de l'adhésion à la CE, grâce surtout aux ajustements monétaires, c'est-à-dire aux dévaluations annuelles de la parité officielle de la drachme mais aussi à une politique nationale d'octroi d'aides de toute sorte.

Il semble que, dans la perspective de l'UEM de la CE, ces deux modes d'amélioration des revenus des agriculteurs s'épuisent :

□ Se servir de la dévaluation pour rétablir la compétitivité des produits grecs, d'une part, et pour augmenter les revenus agricoles, d'autre part, ne pourra pas continuer dans la mesure où la Grèce veut participer à l'UEM. A partir de 1993, la drachme devrait entrer dans le Système Monétaire Européen et donc observer une discipline stricte en matière d'ajustement monétaire tandis que, à partir de 1997, la possibilité de dévaluation ne devrait plus du tout exister (Commission des CE, 1990a ; Christodoulou, 1991). Si l'inflation grecque diminuait et se stabilisait au même niveau que la moyenne communautaire, il n'y aurait plus besoin que les prix agricoles (en drachmes) connaissent la même augmentation que dans le passé pour couvrir le taux d'inflation. Par conséquent, l'outil de la dévaluation ne serait pas aussi nécessaire qu'auparavant. Mais, pour que l'inflation baisse en Grèce au même niveau que la moyenne de la CE, il faut une politique d'austérité beaucoup plus sévère que celle qui a été menée durant la période 1986-1987. Cependant, la dévaluation de la parité verte de la drachme ne pourrait pas être proportionnelle à celle de la parité officielle. Cela signifie que les augmentations des prix agricoles, en drachmes, ne seraient pas suffisantes pour couvrir les taux d'inflation, même réduits. Ces difficultés deviennent beaucoup plus graves compte tenu de la réforme de la PAC.

Il est bien connu que la réforme de la PAC, pour des raisons internes (accumulation des stocks) et externes (négociations du GATT), pourront se traduire par une baisse du niveau de soutien des prix d'au moins 30 % de 1985 à 1995 (Tableau 5). Par conséquent, les décisions annuelles des prix agricoles à Bruxelles seraient encore plus restrictives, c'est-à-dire que les variations annuelles des prix en ECU seraient beaucoup plus négatives que celles décidées depuis 1984. Il devient donc évident que les augmentations annuelles en drachmes seraient aussi négatives en termes réels du fait que la possibilité de dévaluation de la drachme serait réduite et, ceci, en vue de la préparation de la Grèce à sa participation à l'UEM. Par conséquent, les augmentations annuelles ne pourraient plus assurer l'augmentation réelle des revenus des agriculteurs.

Tableau 5. Propositions de la Communauté Européenne pour la diminution du niveau de soutien de l'agriculture en SMU (1990-1995) - Diminution moyenne annuelle en %

Produits	Commission	Conseil des ministres
Céréales et riz	4,00	4,00
Huile d'olive	7,40	5,30
Oléagineux et protéagineux	7,80	7,80
Betteraves	4,00	4,00
Tabac	6,13	2,90
Coton	6,13	2,90
Vin	0,00	0,00
Fruits et légumes	6,26	6,30
Fruits et légumes (trans.)	6,13	2,90
Produits laitiers	4,70	4,70
Viandes	4,70	4,70
Volailles et œufs	4,70	4,70

Source : Commission des CE (1990) - Proposition Mac Sharry

* SMU : *Subsidies Measurement Unit*

□ La diminution des revenus agricoles en Grèce, à cause de la réforme de la PAC et de l'impossibilité de recourir à la dévaluation en vue de l'UEM aussi facilement qu'auparavant, serait selon nos estimations de l'ordre de 15 à 20 % jusqu'en 1995 (Maraveyas, 1990). Le problème devient réellement aigu puisque le gouvernement grec se trouve aussi dans l'impossibilité d'octroyer des aides pour compenser la baisse des revenus agricoles. Cette impossibilité s'explique du fait de la préparation de l'économie grecque à sa participation à l'UEM, ce qui oblige à une discipline budgétaire stricte sous le contrôle des instances de la CE. Si l'on ajoute à ceci l'accumulation de la dette publique (120 % du PIB), il devient clair que les possibilités pour le gouvernement de venir en aide aux agriculteurs, même en passant outre les règlements de la PAC, sont très limitées.

En plus, les organismes coopératifs qui avaient la possibilité d'intervenir dans l'achat de la production agricole à des prix meilleurs que ceux décidés à Bruxelles ne le peuvent plus. En effet, la plupart d'entre eux sont dans une situation financière catastrophique due, en grande partie, à l'abus de cette pratique dans le passé.

Quant aux syndicats agricoles, ils ne sont ni assez organisés, ni assez crédibles (ils sont contrôlés par les partis politiques) pour faire face à cette «politique de rigueur» qui va induire la diminution des revenus des agriculteurs grecs.

IV – Conclusion

Dans cette situation d'impasse, la question de l'amélioration de la productivité agricole en Grèce se pose de façon pressante. Cette question a été plutôt oubliée, tant par les gouvernements précédents que par les syndicats agricoles (baisse des investissements, cf. Tableau 4) rendus euphoriques par l'amélioration des revenus alors qu'elle était sans rapport avec l'efficacité productive. La valorisation de la politique communautaire des structures agricoles devient prioritaire mais elle est largement insuffisante face aux problèmes actuels. Etant donné que la productivité de l'agriculture grecque ne dépasse pas les 55-60 % de la productivité moyenne des pays de la CE, il est évident que l'effort à entreprendre est énorme.

Le Cadre Communautaire d'Appui pour la Grèce (Commission des CE, 1990c) prévoit l'octroi d'aides provenant de tous les Fonds Structuraux, s'élevant à 7,2 milliards d'ECU pour la période allant de 1989 à 1993. De cette somme, 1,2 milliard sera consacré à l'amélioration des structures agricoles du pays. La question qui se pose alors concerne la disponibilité du financement national qui doit égaler le montant du financement communautaire (50 % de la CE, 50 % de la Grèce). Cette difficulté financière de la Grèce, associée à l'efficacité très médiocre de son administration, ne donne pas beaucoup d'espoir quant à une amélioration rapide de la situation structurelle de l'agriculture grecque. D'ailleurs, la performance de la Grèce, en ce qui concerne l'utilisation des ressources en provenance de la section Orientation du FEOGA dans le passé, reste au-dessous de celle des autres pays de la Communauté ayant des structures agricoles comparables, comme c'est le cas de l'Irlande (Tableau 6).

Tableau 6. Répartition des dépenses de la Section d'Orientation du FEOGA par actif agricole en ECU (1987)

	Dépenses (1)	Nombre d'actifs (2)	Rapport 1/2	Indice Dépenses/actif	Indice de productivité agricole*
CEE (12)	908 192 000	9 886 000	92	100	9,6 = 100
Belgique	21 120 000	102 000	200	217	201
Danemark	19 007 000	172 000	110	119	200
Allemagne	132 240 000	1 327 000	90	98	110
Grèce	80 626 000	971 000	80	87	49
Espagne	22 687 000	1 723 000	13	14	62
France	246 305 000	1 489 000	170	184	95
Irlande	91 000 000	164 000	554	602	87
Italie	154 756 000	2 169 000	71	77	71
Luxembourg	4 524 000	6 200	729	792	133
Pays-Bas	18 490 000	245 000	75	81	207
Portugal	29 982 000	926 000	32	35	23
Grande-Bretagne	87 698 000	592 000	148	161	166

Source : Maraveyas, 1991b

* Valeur ajoutée moyenne des exploitations agricoles par unité de travail/année.

Face à la baisse du niveau de soutien des prix de la CE et à la discipline budgétaire de l'Etat grec, une perspective plus sûre pour l'amélioration des structures agricoles et des revenus agricoles consiste en la diminution des effectifs dans l'agriculture (actuellement 22 % de la population active), à cause du vieillissement des agriculteurs (56 % ont plus de 55 ans). Cependant, le départ à la retraite et l'abandon des terres agricoles⁴ devraient s'organiser de façon à agrandir la taille moyenne des exploitations (4 ha actuellement). La politique de la CE en la matière pourrait aider considérablement en permettant le départ anticipé, à 55 ans, avec une indemnité adéquate.

De toute façon, on ne peut empêcher que la baisse des revenus agricoles entraîne un exode encore plus important qu'auparavant (une moyenne annuelle de 2,1 % durant la période de 1980 à 1990). Il faudrait canaliser cet exode agricole de façon à alimenter d'autres secteurs économiques en milieu rural ou dans les petites villes afin de limiter un flux migratoire vers la capitale déjà surpeuplée (34 % de la population du pays).

La pluriactivité des agriculteurs pourrait être une solution et pourrait être plus étendue qu'actuellement (40 % de chefs d'exploitation pluriactifs). Cependant, l'extension de cette pratique pourrait s'avérer incompatible avec l'amélioration de la productivité et donc de la compétitivité de l'agriculture grecque (Kazakopoulos et Maraveyas, 1989).

La pluriactivité concerne plutôt les chefs d'exploitation et les aides-familiaux masculins. Les femmes, épouses des chefs d'exploitation, sont plus attachées à l'exploitation tandis que leurs filles abandonnent massivement l'agriculture et les zones rurales. L'exode des filles d'agriculteurs est tel que les jeunes agriculteurs ont du mal à se marier dans certaines zones rurales (Moïsidis, 1991).

Notes

1. Le transfert de revenu dû à ces mécanismes s'élève à environ 35 % du revenu agricole en 1987 (Maraveyas et Daniel, 1989).

2. Aujourd'hui, plusieurs organismes coopératifs qui appliquaient cette politique se trouvent dans un état financier critique.
3. Ceci a été décidé pour que l'augmentation des prix agricoles n'alimente pas l'inflation et pour soutenir les revenus agricoles et, donc, le pouvoir d'achat des agriculteurs. Les effets négatifs de la non dévaluation de la parité verte et des montants compensatoires monétaires imposés ont été étudiés par Baltas, en 1990.
4. Dont les prix ne suivent pas la baisse des revenus agricoles, la terre étant une valeur refuge en Grèce (Daouli et Demoussis, 1990).

Références

- **Artus, P.** (1990). Les pays du sud de l'Europe et le Système Monétaire Européen. *Revue Française d'Economie*, vol.V(3).
- **Baltas, N.** (1990). *Les effets de l'ajustement de la parité verte du drachme*. Centre Hellénique d'Etudes Européennes, Athènes (monographie).
- **Christodoulou, E.** (1991). *L'Union Economique et Monétaire de la Grèce*, Athènes (interview du ministère de l'Economie Nationale).
- **Commission des CE** (1990a). *Union Economique et Monétaire 21/8/1990*. Communication de la Commission, Bruxelles.
- — (1990b). *Proposition Mac Sharry et amendement du Conseil*, Bruxelles.
- — (1990c). *Cadre Communautaire d'Appui pour la Grèce (1989-1993)*, Bruxelles.
- — (1991). *L'évolution et l'avenir de la PAC*. Communication de la Commission, COM (91) 100 final, Bruxelles.
- — (1991). Suivi du document de réflexion COM (91) 100, Bruxelles.
- **COPA** (1989). *Revenus Agricoles*, Bruxelles.
- **Daouli, A. et Demoussis, M.** (1990). *Les effets de l'inflation des prix réels de la terre*. Université de Patras.
- **Kazakopoulos, L. et Maraveyas, N.** (1989). *La pluriactivité des agriculteurs en Grèce*. Séminaire du RAFAC, Belgrade, 23-29 septembre 1989.
- **Kazakos, P. et Papakonstantinides** (1984). *Le système des subventions à l'agriculture grecque (1970-1980) et les changements après l'adhésion de la Grèce à la CE*. Crédit Agricole de Grèce, Athènes.
- **Maraveyas, N.** (1990). *La réforme de la PAC et l'agriculture grecque*. Communication présentée au Colloque de l'Université d'Agriculture d'Athènes, Athènes, 23-24 novembre 1990, Université d'Agriculture, Athènes.
- — (1991). *Le processus d'intégration de la CE et l'agriculture grecque dans les années 1990*. Centre Hellénique d'Etudes Européennes, Athènes (monographie).
- **Maraveyas, N. et Daniel, N.** (1989). Une analyse régionale du soutien budgétaire et de la protection extérieure de l'agriculture grecque après l'adhésion à la CE, *Revue des Communautés Européennes*, n° 6.
- **Molsides, A.** (1991). *L'agriculture familiale et la valorisation des ressources productives en Grèce*. Banque Agricole de Grèce, Athènes.
- **OCDE** (1979). *La politique agricole de la Grèce*. OCDE, Paris.
- **Papageorgiou, K.** (1991). Les coopératives agricoles grecques en vue de l'évolution de l'intégration. *Le chemin coopératif*, n° 22/1991.



Les exploitations agricoles familiales turques : les problèmes liés à leurs structures et à leur gestion

Metin Talim

Faculté d'Agronomie, Université d'Ege, Izmir (Turquie)

Résumé. Les exploitations agricoles turques, pour la plupart d'entre elles, présentent des structures qui ne peuvent pas participer à la modernisation de l'agriculture : superficies réduites, morcellement et dispersion des terres, inadéquation entre la terre et la force de travail, insuffisance de capital, problèmes de gestion, ... L'étude de la situation et de l'évolution des structures agricoles, durant les dernières décennies, amène l'auteur à émettre des recommandations pour le développement d'une agriculture plus productive qui, par ailleurs, irait dans le sens d'une amélioration générale de la situation économique du pays.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Structure agricole - Système de production - Mode de faire-valoir - Turquie

Title. *Turkish family farms: problems related to their structures and management*

Abstract. *Most Turkish farms have structures that preclude participation in the modernisation of agriculture. They are small, the fields are divided and scattered, land and labour are not matched, there is insufficient capital, there are management problems, etc. Study of the situation and changes in farming structures in recent decades leads the author to making recommendations for more productive farming that will also be in line with a general improvement of the economic situation of the country.*

Keywords. *Family farm - Agricultural structure - Farming system - Tenure system - Turkey*

I – Introduction

En Turquie, malgré un développement notable de l'industrialisation, l'économie du pays est encore tributaire de l'agriculture. Selon le recensement de 1985, la population du pays est de 50,7 millions, dont 23,8 millions (47 %) vivent à la campagne. La part du revenu national imputable à l'agriculture est de 20 % environ. Si l'on considère que 47 % de la population reçoit environ 20 % du revenu national, il en résulte que les revenus sont très faibles dans l'agriculture. D'ailleurs, en 1983, le revenu moyen de la population active agricole représentait un tiers du revenu moyen national. Bien qu'un changement important soit intervenu dans la structure des exportations, les produits agricoles constituent environ 20 % de la valeur totale des exportations.

Les produits agricoles semi-manufacturés ne sont pas inclus dans ce chiffre. De plus, la production agricole est très variable d'une année à l'autre et, quelquefois, cette variation dépasse 10 %. Entre 1970 et 1978, une variation de 10 % du revenu agricole a entraîné une variation de 2,3 % du produit intérieur brut (Demirci, 1981).

En Turquie, on fait beaucoup d'efforts pour le développement économique et pour le maintien de la production alimentaire au-dessus du taux de croissance démographique. Jusqu'à l'année dernière, la Turquie se trouvait parmi les pays qui n'achetaient pas de produits alimentaires de base à l'étranger. Cependant, l'agriculture turque est en train de chercher une issue à un certain nombre de problèmes fondamentaux et complexes. Parmi ces problèmes, la faiblesse des structures agricoles vient en tête. L'inadéquation entre la terre et le travail et l'insuffisance des structures physiques et institutionnelles rendent difficile l'utilisation productive et équilibrée du territoire agricole. Ainsi, la productivité et les revenus agricoles demeurent bas. Par conséquent, l'agriculture n'accomplit pas correctement sa fonction dans le développement économique du pays.

Dans cet exposé, on va étudier la situation et l'évolution de la structure de l'agriculture turque d'après l'effectif, la taille, la dispersion et le mode de faire-valoir des unités de production agricole. On va procéder selon trois phases. Dans un premier temps, on va déterminer la structure de l'agriculture et ses tendances générales. Ensuite, on s'intéressera aux problèmes inhérents aux structures actuelles et à leurs conséquences. Enfin, on proposera quelques recommandations pour l'amélioration des structures et l'efficacité des exploitations agricoles.

II – Vue générale des structures de l'agriculture turque

En Turquie, les recensements agricoles, effectués à différentes dates, donnent des informations partielles pouvant être utilisées pour déterminer la situation structurelle de l'agriculture. Toutes ces informations concernent plus particulièrement la superficie, les régimes de propriété du sol et le morcellement des exploitations agricoles. Les informations dont on dispose ne permettent pas de classer les exploitations selon la main-d'œuvre disponible ou utilisée par rapport au capital et au produit brut. Or, ce type de données est très utile pour faire une évaluation plus juste et réaliste. Cependant, en tenant compte que les structures agricoles sont largement liées aux trois facteurs déjà cités (taille, régime de la propriété et morcellement des exploitations), on peut quand même donner une estimation générale à partir des données disponibles.

1. Utilisation du sol et composition de la production

En Turquie, selon les chiffres de 1988, la superficie pouvant être utilisée à des fins agricoles s'élève à 53,5 millions d'hectares dont 45 % de terres labourables, soit 24 millions d'hectares. Environ un quart des terres labourées doit être laissé en jachère, soit 5,5 millions d'hectares. Les terres irrigables représentent 8,6 millions d'hectares alors que les terres réellement irriguées couvrent seulement 3,6 millions d'hectares.

Il y a eu, dans le passé, des changements et des évolutions importants dans l'utilisation des terres agricoles. Par exemple, entre 1927 et 1980, les surfaces labourées ont augmenté de plus de 17 millions d'hectares : les 12 % des terres utilisées à des fins agricoles en 1927 sont passés à 48 % dans les années 1980. Par contre, au cours de la même période, la superficie des pâturages et des pacages a diminué de 58 % (Açil, 1980). Les pâturages ont donc été transformés en champs. Cependant, malgré l'importante réduction des pâturages, le nombre de têtes de bétail a triplé.

Actuellement, sur les terres arables, on cultive 13,7 millions d'hectares de céréales, 3,1 millions d'hectares de cultures industrielles et 3 millions d'hectares de cultures permanentes (vignobles, oliviers, vergers).

Dans la composition du produit agricole, la production végétale vient en tête avec 59 %, suivie de la production animale avec 33 % ; arrivent ensuite la sylviculture et les pêcheries avec respectivement 7 % et 1 % (Office d'Etat de la Planification, 1984).

2. Répartition des exploitations selon les types de production

La Turquie est un pays très varié par le climat et par les sols. Dans une même région, on peut distinguer des zones très différentes. On ne dispose pas de données statistiques suffisantes pour définir les types d'exploitations agricoles au niveau national et régional. Cependant, il est possible de dire que, dans les régions suffisamment humides, il existe plus particulièrement des exploitations de cultures industrielles et, à l'intérieur, dans les régions semi-arides et arides, prédominent des exploitations de monoculture céréalière. Les dernières données statistiques montrent que 88 % des exploitations agricoles sont des exploitations mixtes (cultures végétales associées à l'élevage) et que seulement 10 % d'entre elles sont spécialisées dans les cultures végétales et 2 % dans l'élevage.

3. Répartition des exploitations d'après leur superficie

D'après les résultats du recensement agricole de 1980, il existe en Turquie plus de 3,5 millions d'exploitations agricoles dont 99 % ont moins de 100 ha. Parmi ces dernières, 28 % ont moins de 2 ha et cou-

urent 4 % des surfaces labourées. Les exploitations inférieures à 5 ha et 10 ha représentent 61 % et 82 % du total et elle occupent 20 % et 41 % des terres cultivées. Par ailleurs, environ 500 000 exploitations (14 %) ont une superficie inférieure à 1 ha (Institut d'Etat des Statistiques, 1980). Une étude publiée par l'Office du Plan donne des indications semblables (Varlier, 1978). Selon cette étude, 11 % des exploitations ont des superficies inférieures à 0,5 ha (0,35 ha de superficie moyenne). Toutes ces données montrent que, dans l'agriculture turque, les exploitations très petites et marginales dominent d'une façon absolue.

De plus, les dimensions des exploitations varient sensiblement d'une région à l'autre. Dans le troisième plan quinquennal (Office d'Etat de la Planification, 1973), on signale que les exploitations de 0,1 à 0,5 ha sont plus concentrées dans les régions côtières (Mer Noire, Mer Egée et Mer Méditerranée). Par contre, sur le plateau central, elles sont moins nombreuses. Quant à la région du sud-est, on y rencontre un déséquilibre très marqué du point de vue de la taille des exploitations et de la répartition des terres. Des données plus récentes donnent les mêmes indications générales.

Il est aussi intéressant de montrer l'évolution de la taille des exploitations agricoles depuis plus de trente ans (Tableau 1).

Tableau 1. Evolution de la répartition des exploitations selon leur taille (de 1950 à 1980) (%)

Classes de superficie (ha)	1950		1963		1970		1980	
	Nombre d'exploitations	Superficie	Nombre d'exploitations	Superficie	Nombre d'exploitations	Superficie	Nombre d'exploitations	Superficie
0,1 à 2,0			40,9	7,0	42,4	10,4	28,4	4,1
2,1 à 5,0	61,7*	18,9	27,8	17,3	28,7	16,8	32,7	15,9
5,1 à 10,0	21,8	18,8	18,1	23,9	15,6	21,0	20,8	21,3
10,1 à 20,0	10,5	19,1	9,4	23,7	7,8	21,0	11,8	23,8
20,1 à 50,0	4,4	16,9	3,2	17,0	3,1	19,6	5,5	22,8
51 et plus	0,6	26,3	0,6	11,1	0,6	11,2	0,8	12,1
Nombre total	2 513 000	20 751 000	3 101 000	16 734 000	3 059 000	17 065 000	3 559 000	22 764 000

Source : Institut d'Etat des Statistiques - Recensements agricoles de 1950, 1963, 1970 et 1980

* de 0,1 à 5,0 ha

Selon les données disponibles, le nombre des exploitations, qui était de 2,5 millions en 1950, a augmenté de 600 000 en 1963. Par la suite, il est resté presque inchangé jusqu'en 1970 pour dépasser les 3,5 millions en 1980. Il en résulte, qu'en trente ans, l'effectif des exploitations a augmenté de 40 %. Quant aux exploitations marginales, elles prédominent toujours. Par exemple, les proportions respectives des exploitations inférieures à 5 et 10 ha, qui étaient de 62 % et 83 %, se sont maintenues jusqu'en 1980. Par contre, les exploitations supérieures à 50 ha ont diminué de 50 %. En conséquence, la dimension moyenne des exploitations a diminué sensiblement (Tableau 2). En effet, la superficie moyenne qui était de 7,5 ha, en 1950, est tombée à 6,4 ha, en 1980. De même, dans chaque classe d'exploitations, la réduction de la taille moyenne a touché de 10 % à 22 % des unités de production.

Tableau 2. Evolution de la taille moyenne des exploitations agricoles (de 1950 à 1980)

Classes de superficie (ha)	1950	1963		1970		1980	
	Superficie moyenne (ha)	Superficie moyenne (ha)	1950 = 100	Superficie moyenne (ha)	1950 = 100	Superficie moyenne (ha)	1950 = 100
0,1 à 2,0	1,08	0,93	86	1,31	121	0,93	86
2,1 à 5,0	3,46	3,36	97	3,27	95	3,10	90
5,1 à 10,0	7,27	7,11	98	7,49	103	6,55	90
10,1 à 20,0	14,48	13,62	94	15,00	104	12,87	89
20,1 à 50,0	30,42	28,42	93	35,00	115	26,78	88
50,1 et plus	119,02	120,14	101	108,46	91	92,78	78
Total	7,46	5,40	72	5,58	75	6,40	86

Source : Institut d'Etat des Statistiques - Recensements agricoles de 1950, 1963, 1970 et 1980

Tous ces résultats montrent que les terres agricoles se morcellent et que les exploitations deviennent de plus en plus petites ou marginales. Or, dans les pays développés, le nombre des exploitations diminue (particulièrement celles de moins de 20 ha), la superficie moyenne augmente. Par exemple, dans les pays du Marché Commun à 9, le nombre des exploitations inférieures à 20 ha a diminué de 1,6 million (22 %) entre 1960 et 1970 (EEC, 1979) et il était de 12 % entre 1970 et 1975 (EUROSTAT, 1974)

4. Morcellement des exploitations

Un autre problème d'ordre structurel concerne le morcellement des exploitations. D'après les données du recensement de 1980, une exploitation se composait de 6,4 parcelles en moyenne et la superficie moyenne était de 1,0 ha (Tableau 3).

Tableau 3. Répartition des exploitations selon leur superficie et le nombre de parcelles

Taille de l'exploitation (ha)	Répartition des exploitations (%)	RÉPARTITION DES parcelles (%)	Surface moyenne des parcelles (ha)
moins de 1	14,4	5,4	0,2
1 à 1,9	15,2	9,7	0,3
2 à 4,9	32,8	31,2	0,5
5 à 9,9	20,2	26,0	0,8
10 à 19,9	11,3	17,0	1,4
20 à 49,9	5,3	9,1	2,5
50 à 99,9	0,7	1,4	5,6
plus de 100	0,1	0,2	23,8
Total	100,0	100,0	1,0

Source : Institut d'Etat des Statistiques - Recensement agricole de 1980

On peut noter que la superficie moyenne des parcelles augmente proportionnellement à la taille des exploitations. Par exemple, dans les exploitations inférieures à un hectare, la superficie moyenne des parcelles était de 0,2 ha ; dans celles de 2 à 4,9 ha, elle était de 0,5 ha et, dans les unités de production de plus de 100 ha, elle s'élevait à 23,8 ha. Il est intéressant de noter que, dans les exploitations agricoles de moins de 5 ha (62 % du total), la superficie moyenne d'une parcelle était de 0,3 ha environ. On voit donc que les petites exploitations se composent de parcelles d'autant plus minimes. Cependant, avec le temps, le morcellement a été réduit : le nombre d'exploitations d'un seul tenant est passé de 5 % en 1950 à 9 % en 1980. Cependant, le morcellement des exploitations reste un problème chronique de l'agriculture turque (Tableau 4). Cette situation est la résultante des lois de succession, de la pression démographique et des activités spéculatives.

Tableau 4. Evolution du morcellement des exploitations de 1970 à 1980

Nombre de parcelles	Répartition des exploitations (%)	
	1970	1980
1	14,6	9,5
2 - 3	32,0	26,2
4 - 5	21,2	22,4
6 - 9	19,8	22,2
10 et +	12,4	19,7

Source : Institut d'Etat des Statistiques - Recensements agricoles de 1970 et 1980

5. Mode de faire-valoir

Un autre critère utile à la description de la structure agricole est le mode de faire-valoir. D'après les données du Quatrième Plan (Office d'Etat de la Planification, 1979) et l'étude de Varlier (Varlier, 1978), une famille paysanne avait en moyenne 5,7 ha de terre en propriété en 1973. Environ 1,3 million de propriétaires, soit 45 % du total, avait des terres d'une superficie de moins de 2 ha. La proportion des familles propriétaires de terres de moins de 1 ha était estimée à environ un quart de l'ensemble. Les propriétés

foncières de plus de 50 ha appartenaient à 0,8 % du total des familles et occupaient 14 % de la superficie agricole. Il en résulte que ce sont les très petites propriétés qui prédominent dans l'agriculture.

En outre, l'évolution actuelle montre que, d'une part, le nombre et le pourcentage des petites propriétés augmentent et que, d'autre part, les propriétés se divisent et leur superficie diminue. Par contre, les propriétés de plus de 50 ha augmentent en nombre et en taille.

Quant au mode de faire-valoir, les exploitations agricoles turques sont principalement en faire valoir direct. Selon les résultats du recensement de 1980, 91 % de l'ensemble des exploitations sont en faire-valoir direct. Cependant, le pourcentage est plus petit (77 %) dans les exploitations dépassant 100 ha (Institut d'Etat des Statistiques, 1980). Parmi les exploitations de plus de 100 ha, respectivement 7,6 % et 10,6 % d'entre elles sont partiellement en propriété et partiellement en fermage ou en métayage : seulement 0,4 % des exploitants sont métayers et 0,8 % afferment la terre qu'ils cultivent. Les 0,6 % restantes sont exploitées différemment. Il en ressort que les exploitations complètement ou partiellement en fermage ou en métayage représentent 9,4 % et qu'elles occupent 13 % des terres agricoles. Néanmoins, en 1970, 14 % des exploitants étaient à la fois propriétaires et métayers ou fermiers.

Par ailleurs, une grande majorité des exploitations (68 %) sont exploitées par la main-d'oeuvre familiale. Mais, dans les exploitations d'élevage, ce pourcentage s'élève à 97 %. Les exploitations qui utilisent uniquement des salariés ne représentent que 2,5 % du total des exploitations agricoles. Les exploitations utilisant la main-d'oeuvre familiale et des salariés représentent 35 % de l'ensemble : ce sont des exploitations de cultures végétales (Institut d'Etat des Statistiques, 1980).

Il est intéressant de noter que 30 % des exploitations de moins de 10 ha emploient de la main-d'oeuvre saisonnière en raison, d'une part, des pics de travail agricole et, d'autre part, des particularités de certaines cultures.

6. Répartition du capital

En Turquie, le capital foncier est constitué par la terre et les valeurs qui lui sont attachées. C'est ainsi qu'il tient une place très importante dans le capital total. D'après les informations disponibles, fondées sur des enquêtes concernant les exploitations à différentes époques¹, la part du capital foncier représente plus de 60 % du capital total dans les exploitations de la région égéenne. Par ailleurs, les investissements sont relativement plus importants dans le foncier. Ceci s'explique par le fait que l'agriculture turque dépend, dans une large mesure, des facteurs naturels et que, par conséquent, on pratique une agriculture relativement extensive. Pour les autres régions agricoles, les conditions ne sont pas très différentes (Demirci, 1981).

D'autre part, comme le capital d'exploitation est relativement peu important, il est aussi très faible en valeur absolue. Quant à la part du capital circulant dans le capital d'exploitation, elle reste minime. Un autre point à souligner est que le rapport dette/actif est inférieur à 10 % ; par conséquent, l'autofinancement est de l'ordre de 90 %. Ceci étant, il ne faut pas en conclure que les exploitants n'ont pas de difficultés financières et qu'ils n'ont pas besoin de crédits. En effet, les conditions difficiles pour obtenir des crédits suffisants et la crainte de ne pouvoir rembourser ces emprunts sont les causes principales de l'endettement peu important des producteurs agricoles turcs.

III – Résultats et problèmes provenant des structures actuelles

Les structures actuelles de l'agriculture turque induisent certains problèmes techniques, économiques et sociaux. On peut les énumérer comme suit :

□ La prédominance d'exploitations très petites et marginales représente le principal obstacle à l'augmentation de la productivité dans l'agriculture. La majorité des exploitations se trouvent dans des conditions défavorables pour mener une activité économique productive. En réalité, on peut se demander s'il est raisonnable de considérer comme unités de production toutes ces minuscules exploitations constituées de quelques lopins de terre. Dans ces exploitations, aucun équilibre n'est réalisé entre les facteurs terre, travail et capital et c'est la terre qui joue le rôle principal dans la production.

❑ Par le fait de leur exiguïté, mais aussi de leur composition en multiples parcelles éloignées les unes des autres, les exploitations ne permettent pas une mécanisation rationnelle et économique. Si l'on considère que la superficie doit être au minimum de 2 ha pour pouvoir utiliser un tracteur, alors environ 1,2 million des exploitations et plus de 90 % des parcelles ne sont pas vraiment appropriées à l'utilisation des tracteurs.

Il est évident que toutes ces conditions ne favorisent pas l'utilisation d'une technologie poussée en vue de réduire le coût de production et d'augmenter le rendement. Il faut encore noter que, malgré l'insuffisance technique, la mécanisation pose aussi de lourds problèmes financiers.

❑ Parmi les grandes exploitations, un nombre assez important d'entre elles utilise une technologie moderne. Cependant, il en existe aussi qui ne sont pas exploitées de façon productive. C'est souvent le cas des exploitations dont les propriétaires préfèrent habiter la ville et mener d'autres activités économiques : ils les exploitent alors de façon extensive s'ils ne les donnent pas en fermage et/ou métayage. En conséquence, le rendement et la production baissent, les terres restent non entretenues, les revenus agricoles demeurent médiocres et l'accumulation du capital ne se réalise pas.

❑ Comme les registres fonciers et les inscriptions de propriété ne sont pas suffisamment crédibles, il existe beaucoup de désaccords sur la possession et l'exploitation des terres, ce qui donne lieu à d'innombrables procès. Ainsi les terres, objets de conflits, restent non cultivées ou sont utilisées de façon irrationnelle.

En outre, 17 000 villages se trouvent en zone forestière, ou en bordure de forêt, et plus de 9 millions de paysans y vivent. La forêt, domaine de l'Etat, et les propriétés privées se sont interpénétrées : beaucoup de pacages et pâturages ont été créés au détriment de l'espace forestier. Les paysans des zones forestières qui n'ont pas d'autres sources de revenu, hormis le bois et l'agriculture, nuisent ainsi à la forêt, volontairement ou involontairement. Et, finalement, ils se retrouvent en situation d'illégalité pour utilisation non autorisée de la forêt (Arikokoglu, 1980).

❑ En Turquie, il n'existe pas de législation concernant les droits des fermiers et des métayers, ni la durée des baux. Généralement, les conditions de fermage et de métayage, qui se fondent sur les coutumes et les traditions locales, ont des conséquences néfastes pour les personnes concernées : la durée du contrat est d'un an et le métayer ou le fermier est généralement obligé d'accepter les propositions du propriétaire.

D'autre part, les terres exploitées en fermage ou en métayage ne reçoivent aucune amélioration foncière et les fermiers/métayers cherchent à en tirer le maximum et, ceci, dans un court délai et sans se soucier de l'avenir. Ainsi, ces terres perdent de leur fertilité avec le temps.

❑ L'exiguïté des exploitations agricoles (sauf celles qui sont spécialisées dans les cultures maraîchères ou fruitières) implique que les producteurs cherchent à réaliser une production en vue de satisfaire les besoins familiaux. En conséquence, le pourcentage de production commercialisée est peu important et le profit tiré de leur exploitation par les petits paysans reste relativement médiocre. La proportion de la production commercialisée est de 5 % dans les exploitations de moins de 2 ha et de 12 % dans celles de 2 à 5 ha. Par contre, elle est de plus de 75 % dans les exploitations supérieures à 100 ha (Varlier, 1978).

Il est évident que, dans ces conditions, les revenus des petits exploitants seront très bas et qu'ils ne permettront pas d'investissements nouveaux pour améliorer la productivité des exploitations.

❑ Les exploitations de très petite taille et morcellées ne profitent pratiquement pas des services de vulgarisation et de recherche. Certaines exploitations ne possèdent même pas les simples techniques de base. Ceci est l'une des causes de l'exploitation primitive des terres et des productions de mauvaise qualité. Par contre, il existe des moyennes et grandes exploitations ayant des relations étroites avec les organismes de vulgarisation : elles appartiennent en général à des personnes diplômées des différentes filières de l'enseignement supérieur.

❑ Les structures agricoles actuelles sont inadéquates à la planification de la production car la majorité des exploitations ne sont pas appropriées à l'application de la jachère. De plus, dans un grand nombre d'exploitations, les productions sont destinées à l'autoconsommation.

❑ Depuis une dizaine d'années, les paysans, n'ayant pas suffisamment de terres et donc de revenus ou bien attirés par la vie citadine, émigrent en ville où ils exercent des petits métiers (concierge, etc.). Les terres de ces émigrés sont quand même exploitées selon des techniques agricoles traditionnelles et elles perdent ainsi leur productivité et leur fertilité.

En résumé, l'agriculture turque n'a pas encore adopté des structures qui rendraient possible son intégration équilibrée et harmonisée aux autres secteurs économiques. L'agriculture présente actuellement une double face. D'une part, il y a des exploitations ayant des ressources convenables et suffisantes et, d'autre part, la majorité d'entre elles ne possède déjà pas les moyens nécessaires. Par conséquent, seul un certain nombre d'exploitations profite largement d'une technologie avancée. Ainsi, à côté d'un secteur dynamique et développé, se trouve un autre secteur statique qui ne peut pas avoir accès à la modernisation. En outre, les améliorations dues aux technologies et aux services agricoles rendent plus profond le dualisme existant et participent à l'augmentation des petites propriétés et du nombre de paysans sans terre. C'est ainsi que se produit un exode incontrôlable vers la ville d'une population rurale gagnant difficilement sa vie de surcroît. Actuellement, on n'assiste pas à une amélioration notable de cette situation, sauf rares exceptions, et cet état de choses se perpétue. Par conséquent, au vu de l'analyse des trente dernières années, il serait d'un grand optimisme de prévoir une amélioration spontanée dans un proche avenir. C'est pour cela que, si l'on veut améliorer la situation économique générale, l'agriculture apparaît d'une grande importance pour le développement du pays.

IV – Réflexions pour l'amélioration des structures agricoles

Avant de passer à l'énoncé des mesures qui pourraient être prises en vue d'améliorer les structures agricoles, il est nécessaire de souligner quelques points intéressants :

- ❑ Les terres cultivables constituent environ un tiers de la surface totale. Ces terres sont exploitées depuis très longtemps sans qu'aucune mesure conservatoire ait été prise. Ce sont donc des terres fatiguées et il est absolument nécessaire de les rendre plus fertiles.
- ❑ La croissance démographique est de plus de 2 % par an : la population double en 25 ou 30 ans. Il y a donc une grande pression démographique sur les terres agricoles. De plus, l'augmentation de l'emploi dans les autres secteurs est insuffisant pour absorber la population agricole excédentaire. Ainsi, la pression démographique s'exerçant de plus en plus, la capacité de l'agriculture à servir de refuge à la population diminue.
- ❑ Face à la nécessité d'avoir à nourrir une population en forte croissance, l'agriculture se doit d'augmenter le volume de sa production et sa productivité et, ceci, dans des proportions très élevées. Cela exige l'application de techniques nouvelles dont l'acquisition dépend de l'amélioration du pouvoir d'achat des agriculteurs.
- ❑ Les exploitations individuelles ont très peu de chance de réaliser ces conditions parce qu'elles sont trop en marge des connaissances technologiques et parce qu'elles manquent de potentialités économiques et financières.
- ❑ D'une région à l'autre, il existe de grandes différences techniques, économiques, sociales et culturelles.
- ❑ L'industrie s'est développée très inégalement selon les régions et, dans les zones où elle est inexistante, les problèmes agricoles sont encore plus sévères.
- ❑ En Turquie, les programmes gouvernementaux sont destinés à augmenter la production. Les programmes prévus comprennent, en général, des mesures applicables par les moyennes et grandes exploitations. Les programmes destinés aux petites exploitations sont peu nombreux. Les organismes de services ne sont ni organisés, ni équipés, pour venir en aide aux petites exploitations et, dans ces conditions, le risque de faire des erreurs est grand.
- ❑ Dans les programmes gouvernementaux appliqués, on prend généralement en considération les objectifs nationaux et macro-économiques et on analyse plus spécialement l'agriculture dans le cadre d'approches biologique et de génie rural. On n'insiste pratiquement pas sur l'orientation technico-économique des producteurs. On profite donc très insuffisamment des capacités productives des exploitations.

- ❑ Il est possible de rendre plus rentable les investissements physiques, en améliorant et développant les capacités de gestion des exploitants, actuellement très faibles. Il est donc nécessaire de considérer les hommes comme l'investissement le plus productif bien que tous les exploitants n'aient pas les mêmes aptitudes.

Ainsi, en tenant compte de ces particularités, on peut proposer des principes essentiels pour une politique applicable à des exploitations de différente nature.

1. Les exploitations marginales

Il est presque impossible de rendre économiquement viable ces exploitations. En effet, il est très difficile de former les exploitants dans les domaines de la gestion et des technologies appropriées aux exploitations tournées vers l'économie du marché car, dans le cadre de leur développement économique, les moyens économiques et financiers de ce groupe d'individus sont très limités. Même avec des dépenses importantes, on ne peut pas atteindre une augmentation significative de leurs revenus.

Cependant, il est évident qu'on ne peut pas négliger ce groupe qui a, de fait, grand besoin d'aide. Deux possibilités existent : soit les exploitants de ce groupe sont transférés à d'autres branches de l'économie selon un programme bien défini, soit on peut préparer des programmes peu coûteux qui, dans des conditions convenables, permettraient de développer légèrement leurs revenus.

2. Les exploitations semi-marginales

Ce groupe est composé d'exploitations présentant des caractères marginaux et dont un certain développement technique et une maîtrise de gestion sont possibles moyennant des dépenses limitées.

Parmi ces exploitations, celles qui ont des terres et qui ont la possibilité de développer des productions commercialisables peuvent devenir des exploitations partiellement intégrées au marché. Ces exploitations ont besoin de l'aide de l'Etat et les programmes de développement intégré peuvent les rendre plus performantes et rentables. On peut aussi favoriser l'agriculture de groupe comme cela existe dans quelques pays européens (France, Belgique et Espagne par exemple).

3. Les exploitations ayant des possibilités de développement

Ce groupe se compose d'exploitations dirigées par des hommes jeunes, intelligents et travailleurs. Dotées généralement de suffisamment de terres en propriété, ces exploitations peuvent rattraper assez facilement le groupe de celles qui sont intégrées au marché par l'obtention de crédits adéquats, la mise en place de programmes pour faciliter l'accès au marché et l'aménagement des terres ainsi que des actions de formation. Ces exploitations qui produiront seulement pour le marché constitueront aussi une base pour le secteur agro-industriel de l'avenir.

4. Les grandes exploitations modernes

Les principaux objectifs de ces exploitations sont :

- ❑ d'attirer les capitaux extérieurs à l'agriculture ;
- ❑ de produire en grande quantité pour les marchés intérieur et extérieur ;
- ❑ d'accumuler le capital ;
- ❑ d'éduquer la population agricole.

Il est très utile de maintenir ces exploitations en utilisant des technologies avancées et des techniques de gestion modernes, mais il faudrait aussi appliquer une politique qui leur permettrait de devenir créatrices d'emplois et de transformer leur épargne en investissements.

5. Les mesures à prendre pour l'amélioration des structures agricoles

On voit que pour les exploitations présentant des caractères socio-économiques différents, il faut appliquer des politiques de support et de développement distinctes. Il reste cependant important d'identifier quels sont les groupes qui peuvent le mieux servir les objectifs nationaux par rapport aux autres.

Il est clair que pour satisfaire un objectif national visant à accroître la production pour les marchés intérieur et extérieur, on comptera sur les exploitations intégrées au marché. Cependant, il ne serait pas judicieux de négliger les exploitations des premier et deuxième groupes. Il est donc nécessaire de créer et d'appliquer des programmes particuliers pour ces exploitations.

En Turquie, les politiques à suivre pour l'amélioration et la rationalisation de structures agricoles, appropriées aux principes de la productivité et de la justice sociale, doivent s'appuyer sur une législation adaptée. Ces réglementations doivent comprendre des mesures pour réorganiser les régimes fonciers et le droit de propriété agricole mais aussi pour responsabiliser les producteurs afin qu'ils exploitent leurs terres de façon plus productive et rationnelle².

Compte tenu de cette analyse, on peut proposer les mesures suivantes :

- ☐ Un office (ou institution) des terres doit être légalement créé. Cet office privilégié, ayant pour mission d'acheter des terres et de les revendre à des exploitations en voie de développement, devrait contribuer à la rationalisation des structures. Ainsi, on peut empêcher l'accumulation de terres entre les mains de certains et leur utilisation de façon irrationnelle.
- ☐ Les ressources financières de cet office doivent être fournies par le budget de l'Etat, par la Banque agricole et, plus spécialement, par les impôts provenant du secteur agricole.
- ☐ Il faut créer une législation pour défendre les droits des intéressés en cas de métayage et de fermage. Il sera utile d'établir un lien entre le taux de fermage (ou de métayage) et l'impôt foncier. Il faut aussi créer une loi pour prévenir la division des exploitations en-dessous d'une certaine superficie considérée comme étant le minimum économiquement viable.
- ☐ Il faut appliquer un programme d'aménagement en vue d'utiliser de façon plus rationnelle et plus économique les pâturages et les prairies appartenant à l'Etat ou à la commune et il faut aussi en attribuer la responsabilité à leurs usagers.
- ☐ Il faudrait donner la possibilité aux agriculteurs d'avoir accès à la sécurité sociale. En outre, pour les agriculteurs relativement âgés qui cessent d'exploiter mais cèdent leur exploitation à un successeur, on devrait penser à un régime spécial de retraite.
- ☐ Il faut aussi mener des programmes portant aussi bien sur l'enseignement de base que sur la formation professionnelle et technique. Ainsi, les jeunes agriculteurs recevront une formation agricole ou une préparation à des emplois non-agricoles.

V – Conclusion

En Turquie, l'agriculture conserve actuellement son importance dans l'économie générale du pays. L'expérience passée a montré que tant que le secteur agricole n'est pas capable de s'intégrer aux autres secteurs, il est très difficile de réaliser un développement économique harmonieux. Pour cette raison, il est nécessaire d'améliorer les structures agricoles pour qu'elles contribuent à un développement accéléré et équilibré.

Quand on voudra améliorer et rendre plus efficace le secteur agricole, il faudra tout d'abord prendre en considération les différences régionales et donner aux agriculteurs l'accès à des terres qui valorisera la main-d'oeuvre familiale, qui assurera un niveau de vie équitable et qui rendra possible un développement des exploitations. Mais, tant que la pression démographique demeure dans le secteur agricole, il sera difficile de maintenir l'unité des exploitations ainsi que d'assurer la continuité et la garantie de la

propriété. Pour cette raison, il est nécessaire non seulement de trouver de nouvelles possibilités d'emploi en dehors du secteur agricole mais aussi de développer le système de planification familiale, appliqué actuellement de façon très limitée.

Notes

1. Ces enquêtes sont anciennes et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation dans son ensemble.
2. La loi du 22 novembre 1984 prévoit certaines mesures très limitées qui ne peuvent être appliquées que dans certaines régions où on pratique des travaux d'irrigation.

Références

- **Açil, F.** (1980). *Economie agricole*, Ankara (en turc).
- **Arikoglu, Z.** (1981). *La structure agricole et sa réorganisation*, 2e Congrès d'Economie de Turquie, Izmir (en turc).
- **Demirci, R.** (1981). *La structure agricole et sa réorganisation*, 2e Congrès d'Economie de Turquie, Izmir (en turc).
- **EUROSTAT** (1974). *Annuaire agricole statistique*.
- **EEC** (1979). *The agricultural situation in the Community*, Rapport.
- **Talim, M.** (1968). *Le capital et le crédit dans l'agriculture turque*, 2e Colloque Méditerranéen, Montpellier (contribution au colloque).
- **Turquie. Institut d'Etat des Statistiques.** *Recensements agricoles de 1950, 1963, 1970 et 1980*, Ankara.
- —. **Office d'Etat de la Planification.** *Troisième Plan Quinquennal de Développement*, 1973, Ankara.
- —. —. *Quatrième Plan Quinquennal de Développement*, 1979, Ankara.
- —. —. *Cinquième Plan Quinquennal de Développement*, 1974, Ankara.
- **Varlier, O.** (1978). *Le changement structurel technologique et la répartition de la terre dans l'agriculture turque*, Office d'Etat de la Planification/SPD, Ankara.



Le RAFAC d'hier à demain

Pierre Campagne

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAM.M) (France)

Résumé. Le Réseau Agriculture Familiale Comparée (RAFAC) a été créé en janvier 1984 à la suite d'un séminaire organisé par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAM.M) sur les transformations de l'agriculture familiale en Méditerranée. Il regroupait alors 14 chercheurs. Ils sont plus de trente aujourd'hui. Pendant ses douze premières années d'existence, le RAFAC a eu à construire son objet de recherche, sa problématique et ses méthodes. Orienté résolument sur l'analyse comparée, le réseau a eu d'abord à en faire l'apprentissage à partir de travaux sur les choix technologiques et la pluriactivité. Il est maintenant en mesure depuis sa réorientation en 1992 d'analyser les effets des transformations importantes de l'environnement socio-économique des pays méditerranéens sur les agricultures familiales de la région. Les travaux du RAFAC ont permis de constituer une équipe internationale de chercheurs solide et soudée qui écrit ici un propos d'étape.

Mots clés. Agriculture familiale - Système de production - Ensemble famille-exploitation - Typologies - Niveaux d'analyse - Méthodes d'analyse comparée - Choix technologiques - Pluriactivité - Effet des politiques

Title. *Rafac's past, and future perspectives*

Abstract. RAFAC (Comparative Family Agriculture Network) was founded in 1984 following a seminar organized by IAM.M (Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier) on the transformation of family agriculture in Mediterranean countries). Fourteen researchers met then and today RAFAC counts more than thirty researchers. RAFAC's first years of existence has been devoted to its research objectives, problems and methods. Definitely concerned with comparative analysis, in order to acquire knowledge of this topic, the network has been working in the field of technological choice and pluriactivity. Since its new orientation in 1992, it is now able to analyze the effects of major transformations in the Mediterranean socio-economic environment on family agriculture in the area. The research work undertaken has allowed the constitution of an international team whose members are very closely linked and this publication represents a certain stage of their achievement.

Keywords. Family farming - Farming system - Family and farm unit - Typologies - Levels of analysis - Methods of comparative analysis - Technological choice - Pluriactivity - Policies effects

En janvier 1984, lorsque l'IAM.M prenait l'initiative de réunir un séminaire sur « la recherche comparée sur la transformation des systèmes de production familiaux », il poursuivait un quadruple objectif :

- ☐ tenter de réunir des agents de développement, des chercheurs et des enseignants, formés à l'IAM.M et insérés dans des situations professionnelles leur permettant d'appliquer les méthodes acquises à l'institut ;
- ☐ réunir d'autres chercheurs méditerranéens connus pour leurs travaux dans le même champ scientifique ;
- ☐ confronter les études réalisées à ce moment-là à l'IAM.M (Bassède et al., 1984) avec des recherches initiées dans d'autres contextes ;
- ☐ analyser l'ensemble de ces travaux à la lumière de différents courants de pensée francophones, représentés au séminaire par des chercheurs appartenant à l'INRA, à l'ORSTOM et au CIRAD¹.

Il n'y avait pas alors de projet de constituer un réseau de recherche. Le seul dessein était la confrontation entre les travaux réalisés par les participants, leurs hypothèses et leurs résultats.

Au départ, l'orientation micro-économique de l'appel à communications avait été affirmée par le fait que l'on parlait de système de production et non de système agraire, et que le lieu d'observation était l'exploitation agricole, sans qu'il y ait une référence quelconque à des notions plus mésoéconomiques comme la zone rurale ou le système agraire (Campagne, 1984a). Mais les communications au séminaire et les débats qu'elles entraînaient devaient montrer que les choses étaient plus complexes de plusieurs points de vue.

En effet, le vocabulaire utilisé par les différents travaux était certes semblable. Chacun utilisait indifféremment à la fois des termes comme : structure agraire, structure foncière, structure de production, structure d'exploitation, mais aussi système de culture, système de production, système d'exploitation, système agraire, système foncier...

Mais on devait vite s'apercevoir que ces termes exprimaient en fait des concepts différents (Campagne, 1985). On était donc en présence d'outils de lecture de la réalité différents et qu'il fallait clarifier si l'on voulait pouvoir communiquer.

Ce fut peut-être la première motivation pour la création du RAFAC décidée le dernier jour du séminaire. Mais ces différences d'approche exprimaient également que la réalité était lue de façon différente et que chacun aurait avantage à aller voir comment les autres travaillaient.

C'était donc la première démarche du RAFAC que de se construire autour d'ateliers thématiques, qui allaient amener ses membres à faire le tour des différents terrains de recherche méditerranéens des participants au séminaire, devenus pour la plupart membres du RAFAC naissant. Ce fut aussi cette démarche qui permit à plusieurs équipes d'initier, dans leur pays, des travaux d'observation de l'agriculture familiale plus micro ou méso-économiques.

Il aura fallu cependant près de dix ans pour que le RAFAC dispose d'outils conceptuels et méthodologiques communs, ce qui constituait pourtant son premier objectif. Mais pendant ce travail d'ajustement, on allait voir émerger des problèmes communs aux différentes agricultures observées. L'idée de procéder à des analyses comparées constitua alors le deuxième objectif du RAFAC, qui se concrétisa par ses deux premières publications communes.

Pendant ce temps-là, un certain nombre de phénomènes économiques globaux se mettaient en place qui allaient avoir une influence déterminante sur la transformation des agricultures familiales. La mise sous ajustement structurel de la plupart des pays du sud de la méditerranée était en effet concomitante avec le passage à l'économie de marché de certaines économies gérées dans un système socialiste, tandis que les pays de la Communauté Européenne abordaient la réforme de la Politique Agricole Commune et que le commerce mondial des produits agricoles allait s'engager dans une voie de libéralisation qui apparaissait comme irréversible.

Aussi, l'état des lieux que l'on peut faire de l'agriculture familiale méditerranéenne en 1996, douze ans après la création du RAFAC, et que retracent les quelque 24 contributions à cette publication, est très différent de celui qui avait été à l'origine de sa création.

L'ensemble de ces phénomènes devait amener à faire émerger un nouveau RAFAC, beaucoup plus «collectif» que le précédent, parce que décidé à mettre en place des travaux selon une problématique et une méthodologie commune. Ce sont ces différents éléments que nous avons voulu décrire dans les lignes qui suivent, sous la forme d'une sorte de conclusion à cette publication, qui représente un propos d'étape pour chacune des équipes du RAFAC.

Seront ainsi successivement abordés : l'objet d'analyse, l'agriculture familiale, les modes d'analyse, les méthodes utilisées, l'apprentissage de l'analyse comparée et enfin le nouveau RAFAC.

I – L'objet d'analyse

Le séminaire de 1984 n'offrait finalement que des points communs limités. On y trouvait en effet dix-huit communications, dont 14 seulement portaient sur les 9 pays méditerranéens représentés².

Par ailleurs, si un certain nombre de travaux rendaient compte d'une observation directe du fonctionnement de l'agriculture familiale dans le pays, d'autres ne représentaient qu'une description globale et souvent plus structurelle de la réalité, sans que les problèmes de fonctionnement aient été abordés.

Enfin, les analyses restituées sous forme de communication au séminaire dénotaient l'appartenance à des disciplines différentes, à dominante agronomique et économique mais également de nature sociolo-

gique ou géographique. On annonçait parfois un souci pluridisciplinaire, que l'on rencontrait alors déjà souvent chez les chercheurs en sciences sociales travaillant sur ce thème à ce moment là (Mazoyer, 1981) (Sébillotte, 1982). Mais tout le monde s'accordait pour reconnaître que l'effort méthodologique permettant de s'engager dans cette voie avait été insuffisant.

Les débats qui allaient jaloner la vie du RAFAC entre 1984 et 1992 allaient donc s'appuyer sur ce point de départ.

1. Les agricultures méditerranéennes : des formes sociales de production très différenciées

L'agriculture familiale était formellement désignée comme objet d'analyse avant le séminaire de constitution du RAFAC (Campagne, 1984a). Mais sa définition allait poser quelques problèmes dans l'espace méditerranéen.

En 1984, sans doute beaucoup plus qu'aujourd'hui, on était en présence d'agricultures fort différenciées. On pouvait donc imaginer que l'agriculture familiale alimenterait, pour les membres de RAFAC, la querelle, aujourd'hui largement obsolète, entre les tenants d'un seul mode de production – qui «gère» le fonctionnement de l'ensemble de la «formation sociale» – et ceux qui admettent qu'à un moment historique donné, plusieurs modes de production peuvent coexister dont l'un est dominant (Cavailhès, 1982).

En fait, peut-être en raison de l'origine disciplinaire des chercheurs présents dans le RAFAC, dont la majorité avait de fait, sinon une formation, tout au moins une pratique d'agronome, le RAFAC évita cet écueil en utilisant dès le départ implicitement ou explicitement le concept de «forme sociale de production» de préférence à celui de «mode de production».

La «forme sociale» permettait d'exprimer à la fois le niveau technique de l'unité de production et donc son caractère marchand, les rapports sociaux que les différents types d'actifs agricoles entretenaient avec la terre, le capital d'exploitation et les autres partenaires du processus de production (membres de la famille, propriétaire de la terre, des moyens de production, etc.) et les rapports avec l'extérieur, que ce soit dans le domaine de la production ou de celui de la consommation. La «forme sociale de production» était donc un concept frontière plus large et moins ambigu³ que celui de système de production (Castillo, 1977).

On constatait alors à l'évidence que l'on était en présence, dans les différents pays méditerranéens, de cinq formes sociales de production agricole très différenciées.

La forme domestique est en quelque sorte la forme familiale «originelle». Elle n'emploie donc aucune main d'oeuvre salariée. Elle est très largement orientée sur l'autoconsommation. Elle était, il y a dix ans, encore largement dominante dans beaucoup de zones pauvres des pays du Maghreb mais aussi de la Turquie et même des pays de l'Europe du Sud qui n'étaient pas encore entrés dans la Communauté Européenne. Pour ces derniers, il est vrai, beaucoup plus encore que pour les autres, que cette forme était en général articulée au sein de la famille à un système marchand, fonctionnant avec les revenus des travailleurs immigrés qui avaient quitté l'exploitation (Borges Pires, 1984) (Pascon et al., 1984).

La forme capitaliste existait dans tous les pays méditerranéens. Caractérisée essentiellement par un travail exclusivement salarié et par une gestion entrepreneuriale du propriétaire des moyens de production, elle supposait une taille économique suffisante. On rencontrait à la fois une bourgeoisie agraire moderniste ne vivant que de l'agriculture et très présente dans la vie quotidienne de l'exploitation, mais aussi des propriétaires pluriactifs ou plus ou moins absentéistes qui laissaient à des chefs de culture la responsabilité de la gestion courante de l'exploitation (CIHEAM-IAM.M, 1984).

Quelle que soit sa forme concrète de réalisation, l'agriculture capitaliste se caractérisait aussi par sa finalité incarnée dans le «profit capitaliste». Celui-ci suppose que les choix de production et de fonctionnement soient effectués en fonction de critères de rentabilité économique et financière et qu'un certain nombre de risques soient pris dans la gestion de l'entreprise agricole.

Dans aucun des pays méditerranéens l'agriculture capitaliste n'était dominante, pas plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle a parfois représenté une avancée significative dans la modernisation de l'agriculture

comme c'était le cas au Parana du Brésil ou en Turquie ou encore au Maroc. Elle s'est trouvée aussi dans un lent mais inéluctable processus de régression comme dans l'Alentejo au Portugal ou même, par certains côtés, dans la plaine viticole du Languedoc, où elle a tendance à disparaître au profit d'une agriculture familiale utilisant des surfaces de plus en plus importantes.

L'Agriculture d'Etat avait pris, en Méditerranée trois formes bien distinctes :

- ❑ Elle représentait tout d'abord le système dominant en Algérie où les fermes dites «autogérées» sont restées de fait des fermes d'Etat, jusqu'à la réforme de 1986. Système à gestion centralisée dans lequel les décisions de production, de rotation et d'assolement étaient prises par le ministère de l'Agriculture, il ne connaissait aucune autonomie locale, ni agronomique, ni économique, ni financière. L'ensemble des facteurs de production étant propriété de l'Etat, les travailleurs de ce secteur se considéraient de fait comme des salariés de l'Etat (Bédrani, 1981).
- ❑ La forme étatique était également présente sous la forme de quelques fermes d'Etat du même type en Yougoslavie et en Tunisie. Ces fermes avaient en général une activité très «spécialisée» dans certaines productions en Yougoslavie ou dans certaines fonctions proches de la recherche en Tunisie. Ce système n'avait aucun caractère dominant dans ces deux pays (Abaab, 1984).
- ❑ A la frontière entre l'agriculture d'Etat et l'agriculture familiale marchande, l'agriculture encadrée par les «Offices» au Maroc représentait un fonctionnement particulier. L'ensemble des décisions de production était en effet prises – y compris les assolements et les rotations – par la direction de l'Office qui achetait la part commercialisée de la production. Les travailleurs avaient gardé un statut de travailleur indépendant et la gestion de la force de travail ainsi que celle de l'utilisation des revenus était restée le fait du chef de famille.

Dans tous les cas de figure, la finalité de l'agriculture étatique avait une connotation nationale et globale. L'entreprise devait produire pour la collectivité et selon un mode d'organisation qui contribue à résoudre les trois grands problèmes «nationaux» auxquels doit faire face une agriculture : nourrir la population, approvisionner les industries agro-alimentaires et contribuer aux équilibres extérieurs.

La forme sociale «collective» était encore, en 1984, très «présente» en Méditerranée. Caractérisée en effet par une gestion «collective» de la production et des facteurs de production, elle avait pris des formes diverses dans les pays représentés dans le RAFAC. La forme la plus «pure» du système collectif était évidemment l'autogestion yougoslave dans la mesure où elle représentait une gestion réellement décentralisée, laissant un pouvoir relativement conséquent aux travailleurs agricoles de l'entreprise.

En Algérie, les «Coopératives Agricoles de Production de la Révolution Agraire» étaient déjà en pleine intégration au secteur «autogéré» sans que personne ne puisse dire si l'expérience avait eu vraiment les moyens d'être convaincante, dans un sens ou dans l'autre (Bédrani, 1981).

La Tunisie était alors sortie de son expérience coopérativiste. Il restait dans le monde agricole une forte répulsion pour ce qui est collectif, qui allait sans aucun doute donner un coup de fouet au développement de l'agriculture familiale (Abaab, 1984).

La forme collective était donc en principe organisée de manière à résoudre à la fois les problèmes collectifs du pays tout en prenant en compte ceux des travailleurs des entreprises collectives. On sait que c'est plutôt dans le sens d'une domination des problèmes nationaux que fut résolue cette contradiction, ce qui explique l'arrêt – comme en Tunisie – ou les difficultés des aventures collectives en agriculture.

Les difficultés déjà évidentes en 1984 du système collectif représentaient un atout supplémentaire en faveur de l'agriculture familiale. Elles apparaissaient à plusieurs niveaux.

Le système collectif semblait d'abord inadapté à des performances minima, celles qui sont indispensables pour sa propre durabilité. Cela était dû notamment aux caractéristiques du travail agricole et plus particulièrement dans les régions méditerranéennes :

- ❑ Celui-ci doit en effet d'abord s'adapter aux très importants aléas climatiques, ce qui suppose une constante variation dans le temps de travail journalier et ce qui le rend parfois extrêmement pénible

par les «coups de bourre» qu'il suppose. On sait aussi que les résultats de la production agricole peuvent être très variables, selon l'adaptation dont font preuve les travailleurs agricoles et donc selon l'intensité du travail fourni sur les exploitations.

- ❑ Le travail agricole doit aussi s'adapter qualitativement aux problèmes rencontrés; on veut parler ici de tout le savoir paysan qui peut être incorporé dans le processus de production et dont peut dépendre la qualité de la production. Or, ce savoir agricole n'est pas distribué de façon homogène dans les sociétés agricoles. Les uns en savent davantage que les autres et l'on peut même dire que l'intelligence avec laquelle le processus de production est mis en oeuvre est assez différente d'un travailleur agricole à l'autre.

Or, dans le système collectif, l'intensité et l'adaptation du travail, d'une part, et l'intelligence dans la mise en oeuvre du processus, d'autre part, sont entièrement «socialisés». On avait cru que la modernisation et l'emploi de moyens de haute technologie gommeraient ces différences. On s'est aperçu que ce n'est pas vrai en Méditerranée. De plus l'intelligence dans la mise en oeuvre du processus n'est pas que technique, elle est aussi économique et sociale; certains savent acheter quand il le faut et vendre quand il le faut, d'autres pas. Or, cela aussi est «socialisé» dans le système collectif.

Il va en découler, et c'est ce que nous ont décrit les chercheurs des pays concernés dès cette époque, une démobilisation des éléments les plus compétents et les plus engagés dans le processus de production et une sorte de «nivellement par le bas» de la motivation des travailleurs. En effet, quel que soit l'effort fourni, le résultat dépend de l'effort **moyen** de tous. De plus, le revenu sera lui aussi un revenu **moyen**.

Or, dans l'agriculture méditerranéenne et probablement plus que dans toutes les autres agricultures, il n'est pas possible de raisonner en terme de socialisation du travail agricole et de socialisation des revenus. Chaque travailleur, et notamment les plus motivés, souhaite bénéficier des fruits de son travail et pouvoir disposer sous forme de revenus des surplus d'énergie et d'intelligence qu'il a engagés dans le processus de production. Différemment, il ne fournira que le minimum et le résultat sera alors médiocre.

Il faut entendre les récits que font certains paysans algériens âgés de la campagne des moissons de l'été 1962 et de celle des labours de l'automne de la même année pour comprendre cela. Dans cette première phase, on a vu une mobilisation considérable des travailleurs des domaines qui étaient encore ceux de colons, abandonnés par leurs propriétaires, et qui étaient donc livrés aux mains des travailleurs. Mais l'enthousiasme est vite retombé, sans doute pour les raisons que nous venons d'invoquer.

Dans tous les autres pays, des agriculteurs familiaux étaient mêlés de près ou de loin à la gestion d'ensembles coopératifs déployant leur activité dans l'amont ou l'aval de l'agriculture et fonctionnant avec plus ou moins de succès.

C'est dire que la **forme appelée «familiale marchande»** pouvait être définie à partir d'un certain nombre d'éléments qui la distinguaient radicalement des autres formes sociales.

1) Cette forme sociale était d'abord familiale de trois points de vue :

- ❑ **Dans l'organisation du travail** tout d'abord. Les premières analyses comparées effectuées par le RAFAC montraient à ce sujet l'étonnante similitude des comportements des chefs de famille dans l'organisation du travail et dans la gestion de la production et de sa répartition. Nous le savions en théorie, la confrontation d'un grand nombre de cas concrets ne pouvait qu'enrichir notre analyse dans ce domaine.
- ❑ **La priorité absolue donnée à la reproduction de la force de travail** familial dans les finalités de l'exploitation apparaissait aussi comme une confirmation de tout ce que l'on savait déjà. Mais, comme on le verra ci-après, on allait constater que cette finalité dominante allait expliquer l'ensemble des comportements des exploitations familiales. La priorité absolue de la sécurité sur le risque par exemple qui allait donner lieu à l'une de nos analyses comparées était l'une des formes de réalisation que pouvait prendre cette finalité.
- ❑ **Ce caractère familial**, commun à toutes les petites entreprises et notamment aux entreprises artisanales, comportait des **spécificités** qui apparaissaient à peu près dans toutes les analyses :
 - Ce qui était commun avec les autres entreprises familiales était, certes, le rapport au travail. En effet, dans toutes les entreprises familiales, qu'elles soient agricoles ou non agricoles, le travail ne

se compte pas en heures mais est directement lié aux besoins de la production. On ne dit pas «j'ai travaillé 13 heures aujourd'hui» mais «j'ai fini de semer ou de labourer ou de sarcler telle ou telle parcelle !»

Cela veut dire que l'unité de mesure n'est pas le temps de travail passé, mais le travail à réaliser. Cette unité sert à mesurer ce qui a été fait et ce qui reste à faire sans qu'à aucun moment le temps de travail ne soit évoqué, si ce n'est comme contrainte par rapport à des délais que l'on s'est fixé.

C'est sans doute une différence considérable avec les systèmes capitalistes, étatiques et collectifs où le travail est en permanence MESURE. Or, pour ne pas mesurer son temps, il faut une motivation. On sait que celle-ci réside, dans les systèmes familiaux, dans le rapport concret que chacun trouve entre l'intensité et l'intelligence de son travail d'une part et les résultats de la production qu'il s'appropriera d'autre part.

- La différence considérable avec les autres systèmes familiaux concerne l'organisation du travail et les délais dont on dispose pour mener à bien le processus de production. Dans les systèmes non-agricoles, ces délais sont surtout imposés par le marché – ce qui représente toujours quelque chose de négociable ou tout au moins de planifiable. Dans les systèmes agricoles, ils sont en grande partie imposés par les conditions naturelles, ce qui représente une contrainte incontournable.

2) La deuxième grande caractéristique de cette agriculture familiale était son contenu marchand. Certes le système domestique existait, mais ce qui intéressait les membres du RAFAC en 1984 – et ce qui les intéresse sans doute plus que jamais – c'était le caractère dominant du mode de fonctionnement familial dans l'agriculture marchande. On constatait, en effet, dans l'ensemble du pourtour méditerranéen que la seule forme sociale capable de résister aux aléas climatiques et économiques, nombreux s'il en fut dans cette région, et de remplir les grandes fonctions attendues d'une agriculture, était la forme familiale marchande.

Cette agriculture familiale prenait d'ailleurs les deux formes principales qu'on lui connaît. Celle de l'«agriculture à surplus vivrier» (Campagne, 1985) dont le principe fondamental est de vendre sur le marché ce qui n'est pas consommé par la famille. Elle faisait alors partout la preuve que le «surplus agricole» (Badouin, 1975) pouvait devenir très largement supérieur à la partie autoconsommée.

L'autre forme d'agriculture familiale, celle qui est spécialisée dans une ou plusieurs productions spécifiquement marchandes, était en train de démontrer que la «spécialisation», qui est considérée comme une étape déterminante de modernisation puisque c'est un dépassement de l'association agriculture-élevage (Servolin 1989), peut très bien se réaliser dans le cadre de rapports sociaux de type familiaux.

Mais nos analyses nous permettaient aussi de montrer que le caractère à la fois marchand et familial de l'agriculture familiale lui confère un **statut économique très particulier** puisque le mode de consommation est intimement lié au mode de production.

En effet, on sait que la valeur de la production nette – une fois assurés les prélèvements – a en permanence des utilisations alternatives, dans la reproduction du capital, dans l'épargne, dans les consommations habituelles et dans les consommations sociales (Campagne, 1995a). Le chef de famille peut ainsi décider, après la récolte, d'affecter une partie plus ou moins grande de cette valeur :

- ☐ à la modernisation de l'exploitation si cela représente une nécessité pour pouvoir maintenir la productivité du travail à un niveau suffisant pour garder une certaine compétitivité ;
- ☐ à l'épargne pour se prémunir contre les risques ;
- ☐ à la consommation de la famille.

On mesure ainsi la souplesse et la capacité d'adaptation que peut avoir l'exploitation familiale par rapport aux autres formes sociales de production. Certes, depuis Chayanov (1925) et en passant par des analyses plus récentes (Gervais, 1972), cette capacité était connue depuis longtemps, mais nos analyses comparées méditerranéennes nous en permettait une nouvelle lecture, en la comparant aux rigidités des autres formes sociales de production.

3) Enfin, l'agriculture familiale méditerranéenne nous apparaissait sous le prisme des analyses zonales que les membres du nouveau RAFAC avaient effectuées.

Pour nos collègues **portugais**, qui avaient particulièrement analysé l'agriculture du nord de leur pays, elle apparaissait comme un défi aux agricultures capitalistes du sud de plusieurs points de vue. Fonctionnant comme un complément d'activité et de fourniture de biens alimentaires, pour des familles pluriactives ou comprenant des immigrés, on nous montrait à quel point le raisonnement en terme d'économies d'échelles ne pouvait pas leur être appliqué, compte tenu de leur véritable rentabilité en terme de valeurs d'usages (de Carvalho, 1984 ; Borges Pires, 1984).

Au **Maroc**, les analyses portaient plus particulièrement sur l'agriculture en sec. Cette forme d'activité dont est issue une bonne partie de la production de céréales et de légumineuses doit gérer un risque climatique permanent. C'est donc sa souplesse et sa capacité d'adaptation qui était l'objet des différentes études. Celles-ci montraient à quel point la logique de fonctionnement de chacune de ces agricultures optimise l'emploi des ressources. Elle était par ailleurs considérée comme beaucoup moins dépendante de l'Etat que l'agriculture irriguée et, de ce fait, beaucoup plus capable de montrer ses capacités propres d'évolution (Benatya, 1984 ; Pascon, 1984).

En **Algérie**, au moment où débutaient les activités du RAFAC, l'agriculture familiale était en quelque sorte «latente». Latente après la révolution agraire qui n'avait pas permis de donner des structures viables à beaucoup d'agriculteurs ; latente après l'échec des CAPRA qui n'avait pas permis de faire émerger une autre forme d'agriculture semi-collective en Algérie ; latente enfin au fur et à mesure que la réforme radicale du secteur «autogéré» apparaissait comme inéluctable et que beaucoup de ceux qui s'y intéressaient, en tant qu'acteurs directs ou en tant que chercheurs, savaient qu'elle aboutirait inéluctablement à une réinstallation progressive de l'agriculture familiale (Bédrani, 1984 ; Sahli, 1984).

En **Tunisie**, l'agriculture familiale était déjà en train de faire la preuve que le système familial pouvait se moderniser même s'il était implanté dans des zones aux conditions climatiques sévères comme les zones du sud (Abaab, 1984) ou du Nord-Ouest (Elloumi, 1984). Il possédait seul en effet la souplesse d'adaptation au marché et au climat et permettait une initiative individuelle très vivante que les dix années qui ont suivi ont montré durable.

En **Egypte**, L'agriculture familiale apparaissait comme soumise à la double contrainte d'une irrigation très «encadrée» par l'Etat et d'une densité de population agricole laissant peu de place aux alternatives technico-économiques (El Hennawi, 1984).

En **Turquie**, les lieux d'observation de l'agriculture familiale par les chercheurs du RAFAC étaient surtout localisés dans les zones irriguées. Il s'agissait d'une agriculture riche, fortement intégrée au marché et donc susceptible de connaître des évolutions significatives en fonction de l'environnement économique. On voulait montrer là que l'agriculture familiale savait à la fois se moderniser, devenir plus productive et s'adapter (Yurdakul, 1984).

Dans la **Yougoslavie** de l'autogestion, l'agriculture familiale avait été un peu oubliée par les chercheurs. Les analyses présentées nous rappelaient alors qu'elle occupait 80 % de la surface agricole utile et fournissait plus de 70 % de la valeur ajoutée brute agricole. On nous montrait comment, malgré les limites imposées par la petite taille des exploitations issues de la réforme agraire de 1950 (10 ha d'équivalent céréales), cette forme sociale avait su garder un dynamisme réel, même si ses formes de réalisation comportaient de plus en plus un appel à la pluriactivité des chefs d'exploitation ou des membres de leur famille (Badnjarevic, 1984 ; Bukorovic, 1984).

Dans le **Sud de la France** enfin l'agriculture familiale faisait la preuve de sa capacité à remplir les objectifs de la Politique Agricole Commune, même si elle avait besoin pour cela de compléter le fonctionnement du modèle dominant par une pluriactivité familiale capable de le soutenir dans les contextes plus difficiles dans lesquels nous l'observons (Bassède, 1984).

Ainsi, l'objet de nos analyses, l'agriculture familiale, apparaissait dès le départ – et nous apparaît encore plus aujourd'hui – comme comportant à la fois des similitudes et des différences importantes.

Cela va avoir des conséquences sur les choix progressifs qui seront faits dans les modes et les méthodes d'analyse.

II – Les modes d'analyse

Comme on va l'exposer ci-après, l'analyse de système servira de fil conducteur commun au RAFAC alors que le choix des unités à observer et celui des niveaux d'analyse posera davantage de problèmes.

1. L'analyse de système

La référence à l'analyse de système était explicite dans le titre du séminaire fondateur du RAFAC. Elle était pratiquée par beaucoup de chercheurs du futur RAFAC et représentait l'outil méthodologique indispensable à l'appréhension de l'agriculture familiale. Analyser en terme de système permettait en effet de caractériser des éléments des états et des relations internes et externes à l'exploitation familiale.

L'analyse de système s'appuie en effet d'abord sur une **description des éléments constitutifs** de l'exploitation, à savoir la terre le capital et le travail. Cette description va permettre de caractériser leur «**état**», c'est-à-dire leur contenu, indépendamment du contexte dans lequel ils sont mis en oeuvre.

La «**combinaison**» entre ces éléments (Chombard de Lawe, 1963 ; Sébillotte 1982) permet alors d'analyser leurs **relations** et donc de situer l'exploitation dans son fonctionnement, c'est à dire dans sa dynamique. L'exploitation agricole entretient aussi, au travers de ses trois éléments constitutifs, des **relations avec l'extérieur**. Enfin, son fonctionnement est **finalisé** vers la production agricole et la reproduction de la famille qui y travaille.

Cette analyse de système va permettre d'abord de montrer que la **production agricole** est au centre de la logique de fonctionnement de l'exploitation agricole. C'est elle en effet qui permet la reproduction de la famille et des autres facteurs de production. C'est la répartition de sa valeur entre les différentes utilisations (consommation, reproduction des moyens de production, thésaurisation, accumulation de capital productif) qui révèle les différentes stratégies que mettent en oeuvre les agriculteurs, compte tenu des contraintes dans lesquelles ils sont insérés.

L'analyse de système va également rendre plus facile la référence à la famille. Elle permet en effet de ne plus séparer famille et exploitation mais de raisonner en terme d'«ensemble famille-exploitation» (Barthès, 1984 ; Brun, 1987), exprimant par là les relations dialectiques qui existent entre ces deux éléments. L'intégration de la famille dans le système de production permet aussi d'expliquer comment la logique de l'exploitation familiale est essentiellement sécuritaire. Ce système de production là est en effet finalisé vers la sécurité dans la reproduction de la force de travail alors que d'autres viseront à maximiser le profit ou à mettre en oeuvre les seuls objectifs de l'Etat (Campagne, 1995b).

L'analyse de système continuera d'être pratiquée au sein du RAFAC. Elle constitue jusqu'à ce jour l'un de ses invariants méthodologiques.

2. Des systèmes en transformation

L'objectif de la recherche comparée s'affirme dès le début comme l'étude des **transformations** de ces systèmes de production familiaux. C'est même la justification de toute la démarche. On constate qu'il y a partout des transformations. On veut alors chercher à savoir en quoi elles vont dans le même sens et si l'on peut discerner chez elles des invariants et des différences (RAFAC, 1987).

La transformation opérée peut être de nature très diverse. Elle peut être positive (élargissement, développement) ou négative (stagnation et régression). Elle va apparaître sous l'impact d'un certain nombre de **facteurs internes** – démographie de la famille (Pascon, 1977), modification écologique (Pierre, 1992) – ou **externes** – **marchés et politiques**. Dans ce dernier cas, elle prendra principalement la forme d'une tentative d'ajustement entre l'adoption des «conditions générales de production» pour un produit donné à un moment historique donné et le «niveau social de satisfaction des besoins» que l'agriculteur et sa famille veut atteindre (Campagne, 1995a). Cet ajustement réclamera souvent, dans les agricultures méditerranéennes, un revenu complémentaire que leur fournira le plus souvent la pluriactivité.

Les transformations des systèmes productifs agricoles, quels qu'ils soient, et où qu'ils soient, sont en effet plus ou moins directement régies par les **conditions de production des produits qui les concernent**, ou qui concernent d'autres produits de substitution, dans d'autres systèmes productifs. C'est ainsi que l'on peut discerner un certain nombre de systèmes productifs dominants qui imposent, comme référence, à tous les autres, les conditions dans lesquelles s'exercent pour eux le processus de production. C'est le cas par exemple des systèmes de production du soja aux Etats-Unis et au Brésil pour le soja et l'arachide. C'est aussi le cas des systèmes de production de l'Asie du Sud-Est pour le riz, des systèmes céréaliers de l'Europe du Nord, etc.

Cette domination de certains systèmes productifs se traduit par une influence prépondérante sur les prix auxquels s'échangent les produits concernés sur le marché mondial. Les prix internationaux deviennent ainsi le moyen principal par lequel ces systèmes productifs imposent aux autres, comme référence, les conditions dans lesquelles s'exercent pour eux le processus de production.

Or, la plupart de ces systèmes productifs dominants cherchent le plus souvent à augmenter en permanence leur productivité. Cette augmentation provoque, sur le marché mondial, une tendance à la baisse relative du prix de ces produits⁴.

Celle-ci rend à son tour nécessaire une augmentation de la productivité dans tous les autres systèmes productifs. Si celle-ci n'est pas réalisée, les systèmes les moins bien placés seront condamnés à disparaître, leur reproduction «régressive» ayant achevé leur processus de destruction progressive.

D'ailleurs, même s'ils se maintiennent, c'est au prix d'une régression progressive de la consommation. Or celle-ci est elle-même régie par le «**niveau social des besoins**» qui n'est pas lui non plus fixé par l'ensemble famille-exploitation. On sait qu'il est le produit de l'impact des modèles de consommation urbain sur les sociétés rurales. On sait aussi que dans chaque société et, à la limite, dans chaque espace rural, chaque groupe social se réfère implicitement à un certain modèle de consommation qu'il veut mettre en oeuvre. Si les revenus qu'il tire de son exploitation ne lui permettent pas d'y parvenir, il va tenter de trouver des solutions alternatives. Celles-ci s'appellent pluriactivité et exode. Celui-ci se produira surtout si la consommation descend en dessous d'un certain seuil jugé inacceptable par certains membres de la famille.

On perçoit ici que la **transformation du système de production familial**, quelle que soit la forme qu'elle va prendre, ne signifie pas qu'il change de logique ni de finalité. Ce qui est recherché reste la reproduction de la force de travail familiale. Mais les moyens pour y parvenir devront changer en raison des contraintes extérieures.

Conditions générales de production et niveau social des besoins sont le produit du marché et des politiques qui sont en général considérés comme regroupant l'un et l'autre ces «contraintes extérieures».

Mais l'ajustement entre ces deux contraintes fortes extérieures ne se fait pas toujours dans le seul cadre du processus de production agricole. On découvrira vite que dans la plupart des pays méditerranéens, les **revenus extérieurs** d'un ou plusieurs membres de la famille viennent compléter les revenus de l'exploitation. Le niveau social de satisfaction des besoins pourra alors être atteint même si les revenus de l'exploitation agricole l'interdisait. On découvrira même que le phénomène observé dans le Languedoc (Abdel Hakim et Campagne, 1988) se reproduit dans d'autres zones méditerranéennes. Certes on connaissait l'importance de la pluriactivité dans ces zones, mais ce qui a été mis en lumière par plusieurs équipes du RAFAC, c'est que celle-ci ne sert pas seulement à apporter un complément de revenus, mais est aussi utilisée par les familles d'agriculteurs pour maintenir leur exploitation dans le processus de modernisation que leur impose les «conditions générales de production».

3. Des unités différenciées

L'analyse de la transformation des systèmes de production familiaux impliquait également un débat sur le type d'unités à observer. Certes l'approche en terme de système de production impliquait nécessairement que l'unité de base choisie soit l'**unité de production**.

Mais le passage du concept d'exploitation à celui de famille-exploitation nécessitait de prendre en compte aussi l'étude de la **consommation** de la famille. De plus, la transformation des systèmes de produc-

tion familiaux était vite apparue, comme on l'a noté plus haut, comme devant inclure les trois types de transformation observées : développement, stagnation et régression. Or, bien avant que ne se formalise la réflexion autour des «conditions générales de production», toutes les équipes du RAFAC avaient noté que l'un des indicateurs fondamentaux de la transformation était la présence ou l'absence d'**investissement productif** sur l'exploitation. Plus généralement, la présence ou l'absence d'un surplus économique sur l'exploitation apparaissait comme un facteur stratégique. On sait en effet qu'il permet soit de thésauriser pour se mettre à l'abri des risques, soit d'assurer les nécessaires «consommations sociales» qui sont un élément important de la cohésion sociale de la famille, soit enfin d'investir pour se maintenir dans le processus général de modernisation (Campagne, 1995a).

On était donc appelé à se poser la question de savoir si les trois fonctions, production, consommation et accumulation relevaient de la même «unité».

Or, les échanges effectués au sein du RAFAC dans cette première étape faisaient vite apparaître que l'unité de production peut englober des unités de consommation alors qu'elle est elle-même englobée dans une unité d'accumulation plus vaste. C'est notamment le cas quand la consommation fonctionne autour d'un centre de décision et d'organisation réduit (la famille conjugale) alors que la production se situe à un niveau plus vaste (le père de famille et ses enfants en âge de travailler mariés ou non) et que l'accumulation (productive et non-productive) va s'effectuer au niveau de la «famille étendue» (achat de matériel, aménagement foncier, épargne...).

L'étude de la transformation des systèmes de production familiaux impliquait donc que l'on puisse utiliser les trois unités ainsi définies.

4. Des lieux d'observation variables

L'implication des différentes disciplines que sont l'agronomie, l'économie, la sociologie et même la géographie expliquait l'existence de niveaux d'observation différents :

- ☐ la parcelle et l'exploitation pour l'agronome ;
- ☐ l'exploitation, le village et le groupe de villages pour l'économiste ;
- ☐ la famille pour le sociologue ;
- ☐ la «petite région» pour le géographe.

Mais il fallait que toutes les équipes aient un lieu d'observation commun des transformations de l'agriculture familiale : ce lieu ne pouvait être ni le niveau national, ni même la région, car cela aurait été incompatible avec les unités choisies, exploitation et famille. Il fallait alors un espace plus restreint qui soit pertinent à la fois du point de vue de l'objet d'études et des méthodes qui seraient utilisées.

Le village était un espace trop restreint eu égard à la dimension économique de certains champs englobant l'exploitation et la famille, comme le marché, et à la référence implicite et souvent explicite à un programme de développement, que l'on voyait apparaître dans un certain nombre d'approches des équipes du futur RAFAC.

C'est ainsi qu'émergea progressivement le concept de zone rurale. Celle-ci sera définie plus tard comme un espace «méso-économique» (Campagne, 1994) en empruntant ce terme à l'économie industrielle et en lui adjoignant avec les géographes le qualificatif de spatial.

Cette zone fut d'abord conçue comme nécessairement homogène (Campagne, 1984b). Mais on devait progressivement s'orienter vers un concept de zone rurale plus opérationnel et donc plus proche des zones rurales où se mettaient en oeuvre des opérations de développement. Dans les travaux du RAFAC, la zone deviendra alors un «espace de développement» incluant dans sa définition l'articulation entre la recherche et le développement (Campagne, 1994).

5. Créer de l'information par une analyse directe de la réalité

Les modes d'analyse étant ainsi définis, il en découlait automatiquement la nécessité d'une observation directe des unités de production et des ensembles famille-exploitation. Il n'est pas possible en effet de

répondre aux questions que nous nous posons sur les transformations de l'agriculture familiale en utilisant seulement l'information existante. Il faut donc créer de l'information. Cette création doit être faite au niveau privilégié d'observation qu'est l'ensemble famille-exploitation.

Ce principe n'était que partiellement adopté par les équipes du RAFAC au moment de la création du réseau. Il aura fallu plusieurs années pour que les équipes du RAFAC pratiquent toutes l'observation directe et nous avons dû fournir un effort supplémentaire pour que ces observations deviennent cohérentes d'une équipe à l'autre et puissent donc nous permettre une véritable analyse comparée.

Les choix méthodologiques du RAFAC se sont donc construits progressivement même si les principales questions étaient posées dès le départ. En 1992, on pouvait noter un accord global sur ces principes méthodologiques. Ils allaient permettre de lancer le «nouveau RAFAC» sur des bases communes, assez solides pour pouvoir pratiquer – enfin – de véritables analyses comparées.

III – Les méthodes d'analyse

Une fois définis l'objet de l'analyse et les principes méthodologiques de base qui devraient l'accompagner, il fallait aborder le problème concret des méthodes et techniques d'analyse. Celles-ci étaient au départ très diverses dans les équipes constitutives du RAFAC, et ce n'est que petit à petit que notre réseau s'est acheminé vers un certain nombre de méthodes communes.

1. Les objectifs attendus de la méthode

La méthode qui devait être utilisée pour l'analyse comparée avait au départ comme objectif de ne traiter que des structures des exploitations et du fonctionnement des exploitations-familles (Campagne, 1984b).

Mais il fallait d'abord faire le tour des méthodes utilisées par les équipes du RAFAC. Sept ateliers allaient permettre de 1984 à 1990 de faire le point sur le travail des équipes qui s'étaient engagées dans la recherche comparée après le séminaire⁵. Ces ateliers furent d'abord centrés sur les méthodes⁶ puis ils s'orientèrent vers des thèmes davantage orientés vers la recherche-développement⁷.

Ces rencontres comportaient aussi une partie consacrée à l'exposé des recherches en cours dans le pays, avec visites sur le terrain⁸.

Parallèlement à cet état des lieux, une réflexion commune s'élaborait à partir des deux thèmes qui vont constituer pour nous le premier apprentissage de l'analyse comparée⁹.

Cette réflexion nous montra rapidement que l'approche en terme de famille-exploitation implique que l'on s'intéresse aussi à l'analyse économique et non plus seulement aux structures et au fonctionnement des exploitations et des familles. L'analyse économique, c'est dans notre cas, l'étude des modes et des formes de reproduction des ensembles «exploitation-famille». C'est elle qui sera notamment à la base de l'analyse de la pluriactivité.

Par ailleurs, l'analyse de la transformation des agricultures impliquait que l'on passe à une approche plus dynamique qui inclurait l'histoire des exploitations, des familles et des zones dans lesquelles elles étaient insérées. Cette prise en compte de l'histoire allait nécessairement déboucher sur deux types d'approches complémentaires : les logiques d'évolution et de transformation et les stratégies des exploitations-familles.

Les **logiques d'évolution et de transformation** représentaient dès la création du RAFAC une donnée théorique sur laquelle tout le monde était d'accord. Elle avait même sans doute constitué une des motivations de la réunion de 1984 et de la création du réseau.

Nous étions tous persuadés en effet d'être en présence, avec l'agriculture familiale, d'une logique spécifique de fonctionnement. Cette logique, essentiellement sécuritaire, visait à reproduire en priorité la force de travail familiale. La combinaison des facteurs de production était donc orientée vers cet objectif, ce qui donnait à l'agriculture familiale une «rationalité» particulière, à la fois sociale, économique et agronomique.

Mais ce qui n'avait peut-être pas été assez mis à jour en Méditerranée, c'est que cette logique n'était pas statique mais dynamique. En effet, ce qui caractérise l'agriculture familiale méditerranéenne, c'est sa capacité d'adaptation aux aléas climatiques (Benatya, 1991) et à ceux du marché qui d'ailleurs lui sont parfois liés par les fluctuations de l'offre qu'ils entraînent (Buborovic, 1991).

La logique d'évolution devient alors parfois une logique de transformation, dans la mesure où le changement apparaît comme indispensable à la survie, au maintien ou au développement de l'ensemble exploitation-famille (Bourenane et al., 1991b).

Mais cette multiplicité des logiques qui concourent à la même finalité – celle de l'agriculture familiale – n'apparaît pas spontanément. Elle est le résultat de **stratégies** mises en oeuvre par les chefs de famille. On est donc en présence d'un processus volontariste qui va remettre en cause l'attitude « paysanne » qualifiée – souvent à tort – de résistante au changement. A partir de 1991, le concept de stratégie sera donc couramment utilisé par les membres du RAFAC (Elloumi, 1991, 1995).

Structure, fonctionnement, reproduction, stratégie, telles sont les différentes étapes de la méthode d'analyse qui fut d'abord expérimentée dans certaines zones (Abdel Hakim, 1987), discutée dans des séminaires méthodologiques regroupant certains membres du RAFAC¹⁰, puis appliquées par l'ensemble des équipes du RAFAC dans les différents travaux d'analyse comparée qui seront les nôtres à partir de 1992.

Cette construction méthodologique allait permettre de construire des typologies d'exploitations-familles qui seraient adaptées à chacun des thèmes abordés par la suite.

2. La construction des typologies

Dans nos analyses, on pouvait donc mettre à jour, grâce à un questionnaire spécifique élaboré progressivement (Abdel Hakim, 1987) pour chaque ensemble famille-exploitation, la structure de l'unité de production, le fonctionnement économique et social de la famille dans ses rapports avec l'unité de production, les modes et les formes de reproduction de cet ensemble et notamment si on pouvait le considérer en développement, en stagnation ou en régression, et les stratégies développées par la famille pour conforter ou modifier la dynamique existante.

On peut alors regrouper ces familles-exploitations en groupes homogènes du point de vue des structures, puis du fonctionnement et enfin de la reproduction et de la stratégie des acteurs.

On disposera alors, pour chaque zone enquêtée, de quatre typologies qui pourront être superposées et permettront d'apporter des réponses aux différents jeux d'hypothèses explicatives que la construction de ces typologies aura permis d'élaborer.

La complexité croissante de cette « construction » permettra alors de comparer les zones entre elles, d'abord au sein d'un même pays, puis dans des groupes de pays, voire dans l'ensemble des pays représentés dans le RAFAC.

3. L'émergence d'indicateurs communs

Mais l'analyse comparée se veut essentiellement dynamique puisqu'elle cherche à comparer les transformations des agricultures familiales. Les typologies concernant la structure, le fonctionnement et la reproduction permettent une photographie de la réalité à un moment historique donné. Elles se réalisent à partir des indicateurs mis au point pour l'analyse micro-économique, en mettant l'accent sur la capacité de l'unité de production à se reproduire.

Celles qui concernent la stratégie doivent rendre compte de la dynamique des ensembles famille-exploitation. Cette dynamique ne peut être mise à jour que par des indicateurs spécifiques qui permettront d'approcher les transformations de l'unité de production et de la famille et de les comparer d'une zone à l'autre et d'un pays à l'autre.

On va ainsi élaborer une batterie d'indicateurs qui permettront essentiellement de connaître quelle a été et quelle sera probablement la trajectoire de l'ensemble exploitation-famille. Cette trajectoire sera caractérisée par les indicateurs suivants (Abdel Hakim, 1987) :

- ☐ ceux qui révèlent la dynamique démographique de l'ensemble famille-exploitation et notamment si la ou les successions sont assurées ;
- ☐ ceux qui révèlent la capacité de l'unité de production à accumuler du capital productif (présence passée, présente, et future d'un surplus économique) ;
- ☐ ceux qui révèlent la volonté effective de l'agriculteur d'accumuler du capital (investissements passés et intention d'investir à l'avenir) ;
- ☐ ceux qui révèlent la flexibilité économique de l'ensemble famille-exploitation, comme par exemple la capacité d'affecter les différents revenus internes ou extérieurs à la consommation au fonctionnement de l'unité de production ou à l'investissement ;
- ☐ ceux qui révèlent enfin la stratégie du chef de famille quant à l'avenir de l'ensemble famille-exploitation. Cette stratégie peut aller dans le sens du **développement** (achat de terre, projets d'investissements, ouverture d'un nouvel «atelier», mise en place d'une nouvelle activité non-agricole, etc.), de la **stagnation** (on souhaite seulement maintenir en l'état le fonctionnement et faire ce qu'il faut pour garder les résultats économiques actuels), de la **régression** (l'âge de l'exploitant et l'absence de succession autorise à ce que l'exploitation ne bouge pas et abandonne même progressivement un certain nombre d'activités devenues peu compatibles avec l'âge de l'exploitant), de l'**abandon** (il y a souhait de vendre, de donner en fermage ou d'arrêter l'activité agricole et les activités qui lui sont liées).

4. Le passage à l'explicatif

La superposition des différentes typologies va permettre de passer à la dernière étape de l'analyse, celle de l'élaboration et de la vérification – ou de l'infirmer – des hypothèses explicatives.

Pour chaque zone étudiée, l'analyse précédente aura d'abord permis de répondre aux questions suivantes : Comment, dans cette zone, ces ensembles familles-exploitation fonctionnent-ils ? Comment se transforment-ils ? Quelles sont les invariants et les différences observés dans ces fonctionnements et ces transformations au travers des différentes typologies opérées ?

Mais l'analyse comparée doit aller plus loin, en recherchant les déterminants de ce fonctionnement et de ces transformations. C'est la question du «pourquoi» que l'on peut formuler de la façon suivante : Pourquoi les ensembles famille-exploitation de cette zone rurale fonctionnent-ils de cette façon-là et pas autrement ?

On sait que les déterminants observés nous renvoient toujours à la fois :

- ☐ à des raisons internes aux systèmes observés, c'est-à-dire aux unités de production elles-mêmes ;
- ☐ à des raisons internes à la zone rurale concernée ;
- ☐ à des raisons externes aux systèmes et aux zones que l'on a schématisées¹¹ autour des deux déterminants fondamentaux que sont le marché et les politiques.

Les indicateurs deviennent alors des variables explicatives qui permettent à leur tour de comparer d'une zone à l'autre, non seulement les transformations, mais aussi leurs déterminants.

Ce sont ces comparaisons qui nous feront redécouvrir, au travers des invariants observés dans les logiques de fonctionnement, les principales «rationalités» qui régissent le fonctionnement de l'agriculture familiale.

On va notamment pouvoir illustrer par nos analyses comparées ce qui fait probablement l'essentiel de la **rationalité de l'exploitation familiale**, à savoir le choix absolu pour la sécurité dans la reproduction de la force de travail familiale.

Cette rationalité va prendre parfois des formes techniques dans certaines pratiques culturelles des agriculteurs de la steppe maghrébine (Benatya et al., 1991), économiques, chez les agriculteurs pluriactifs

du nord du Portugal (Carvalho et al., 1991), ou même sociales dans certaines exploitations viticoles du languedoc (Abdel Hakim, 1988). Elle intégrera toujours les deux éléments fondamentaux de la stratégie du chef de famille : permettre aux membres de la famille d'accéder au niveau social des besoins du groupe social dans lequel est situé la famille, et maximiser la sécurité dans le maintien de ce niveau de satisfaction des besoins.

5. Les méthodes d'approche

Les équipes constitutives du RAFAC utilisaient au départ deux types de méthodes :

- ☐ l'analyse de données,
- ☐ l'observation directe des unités de production.

L'utilisation de ces deux types de méthodes dépend en fait des analyses pratiquées par les différentes équipes. Ceux qui mettent l'accent sur l'analyse statistique de l'agriculture emploient plutôt l'analyse de données – il s'agit le plus souvent de données existantes – et ceux qui s'intéressent davantage au fonctionnement micro-économique des unités de production agricole ou des familles pratiquent l'observation directe qui représente une création d'information.

Mais les ateliers thématiques et les deux premières analyses comparées vont permettre de construire le processus d'analyse en quatre étapes : structure – fonctionnement – reproduction – stratégie, qui ne peut se mettre en oeuvre que par l'observation directe des ensembles famille-exploitation. Celle-ci sera donc progressivement adoptée par l'ensemble des équipes.

Cependant des divergences apparaîtront quant aux types d'observation directe à pratiquer. Certains utiliseront les enquêtes avec interrogations rétrospectives, d'autres le suivi d'exploitation, d'autres encore les enquêtes à passages répétés. L'accord se fera sur une utilisation préférentielle du premier type d'enquête, même si les autres doivent dans certains cas permettre d'en éclairer les résultats.

Les ateliers organisés dans les différents pays et les séminaires méthodologiques réalisés à Montpellier permettront d'harmoniser ces méthodes. Aujourd'hui, sur les 13 équipes de travail représentant 36 chercheurs que compte le RAFAC, 10 travaillent couramment en utilisant des enquêtes avec interrogations rétrospectives permettant de mettre à jour la séquence structure-fonctionnement-reproduction-stratégie.

Le logiciel spécifique «enquêtes» mis au point à Montpellier a été petit à petit remplacé par des outils plus performants mis au point par d'autres.

On peut alors maintenant sans difficulté technique particulière demander, dans les analyses comparées, de remplir des tableaux de croisement de variables précis, fixés à l'avance, qui permettent avec beaucoup plus de facilité que dans nos débuts, de comparer les zones rurales entre elles.

IV – L'apprentissage de l'analyse comparée

Dès la constitution du RAFAC, les différentes équipes connaissaient les différences importantes qui caractérisaient leurs agricultures familiales en Méditerranée. Les observations directes, certes sans signification statistique, que permettraient les 7 ateliers réalisés entre 1985 et 1991, allaient faire apparaître de façon très concrète ces différences. Elles permettraient aussi de déceler un certain nombre de phénomènes communs dont deux d'entre eux, la pluriactivité et les choix technologiques, seraient l'objet de nos premières analyses comparées.

1. Différences et invariants

Les statistiques agricoles, mais aussi les analyses réalisées par les différentes équipes, montraient déjà le poids très différent que représentait en 1985 l'agriculture familiale par rapport aux autres formes sociales de production. Il ne faut pas oublier que l'agriculture d'Etat était, comme nous l'avons déjà souligné, encore très présente en 1985 et que certaines formes collectives étaient encore dominantes, en terme d'organisation et de référentiel tout au moins, dans certains pays comme en Yougoslavie.

Mais les différences les plus importantes apparaissaient surtout dans le mode de fonctionnement de ces agricultures. Comme on l'a déjà signalé, l'agriculture domestique était encore très présente dans certains pays, alors qu'ailleurs l'agriculture familiale était devenue totalement marchande et, dans certains cas, était passée totalement au stade de l'agriculture «spécialisée» (Servolin, 1989).

Enfin, et c'est sans doute le plus important, les zones étudiées à l'intérieur de chaque pays avaient été choisies par les différentes équipes en fonction de leurs objectifs spécifiques de travail et non en vue d'une analyse comparée des agricultures familiales méditerranéennes.

Par ailleurs, à cette époque, le RAFAC n'avait aucun moyen de financer des analyses comparées et les équipes nationales ne pouvaient finalement que tenter d'orienter leurs recherches existantes – déjà financées par ailleurs – vers des zones et des travaux utiles pour les objectifs du RAFAC.

Cependant, d'atelier en atelier, la connaissance concrète, même si elle était très partielle, du fonctionnement de ces agricultures, allait faire apparaître des phénomènes communs :

- ☐ un fonctionnement de l'agriculture familiale analogue malgré des différences concrètes évidentes ;
- ☐ un défi permanent concernant les performances techniques (rendements) et économiques (valeur créée par le système de production) ;
- ☐ une compétitivité très honorable par rapport aux autres formes sociales de production ;
- ☐ une flexibilité importante face aux aléas ;
- ☐ une grande adaptation au passage à l'irrigation.

Ces phénomènes, étudiés dans les différents ateliers, firent émerger deux problèmes qui nous sont apparus comme pouvant donner lieu à des analyses comparées :

- ☐ la pluriactivité et les revenus extérieurs des ensembles famille-exploitation ;
- ☐ les comportements face aux choix technologiques.

Mais, comme il était impossible d'engager des travaux de terrain spécifiques à cette recherche comparée, on a dû se contenter d'utiliser des enquêtes ou des observations déjà réalisées à d'autres fins mais qui pouvaient être réutilisées pour nos analyses comparées.

Ce choix méthodologique avait pour conséquence l'impossibilité de savoir à l'avance si les phénomènes observés dans les différents pays étaient comparables, et encore moins si les indicateurs disponibles ou à créer permettraient une analyse comparée.

C'est pour cette raison que l'on mit en oeuvre deux méthodes différentes pour chacun des deux thèmes.

L'analyse des choix technologiques à partir des deux déterminants que sont la prise de risques et l'optimisation des revenus qui l'accompagne, et la recherche de la sécurité avec les limites de revenus qu'elle comporte partait d'une hypothèse – que nous décrirons en détail ci-après – et cherchait à vérifier, infirmer ou modifier cette hypothèse, à partir des exposés du séminaire de Tiaret en 1988.

Le travail sur la pluriactivité faisait le cheminement inverse. Il partait de 5 analyses de zones dans lesquelles l'agriculture était fortement pluriactive et posait le problème de leurs similitudes et de leurs différences.

On était ainsi en présence de deux démarches différentes qui serviront plus tard quand le RAFAC décidera d'entreprendre de véritables analyses comparées : on construit une hypothèse et on cherche à la vérifier, ou on tente une relecture de travaux en cours ou existants dans des zones données.

2. L'analyse des choix technologiques des agriculteurs familiaux

Ce thème était déjà latent dans les débats du RAFAC. L'analyse comparée des logiques familiales avait bien mis à jour la préférence des agriculteurs familiaux pour la sécurité dans la reproduction de la force de travail familiale. Il restait alors à analyser si cette logique allait jusqu'à régir les choix technologiques.

Dès lors l'hypothèse de travail pouvait se formuler de la façon suivante : «Face à un choix technologique, les agriculteurs familiaux préfèrent privilégier ce qui va leur permettre d'augmenter la sécurité des revenus actuels plutôt que de tenter de les augmenter en prenant des risques». Le risque est évidemment que non seulement les revenus actuels n'augmentent pas mais qu'ils diminuent, au moins temporairement, si la nouvelle technologie n'a pas les effets économiques attendus. Le risque principal est bien entendu celui de l'intensification qui, en mettant en place des solutions alternatives par rapport aux pratiques actuelles, éprouvées depuis longtemps par les sociétés agricoles, ne permet pas de garantir des effets sur les rendements.

Traiter ce problème supposait d'abord une mise en ordre conceptuelle autour des principaux termes employés que sont les aléas, les incertitudes, les risques, les choix technologiques, l'intensification. Cela faisait partie de la vocation du RAFAC de la réaliser. Un langage commun fut rapidement adopté qui se fondait sur les références qui faisaient alors autorité (Bédrani et al., 1991).

Le processus d'analyse de cette hypothèse de base fut ensuite décliné en quatre étapes.

Les deux premières étaient destinées à montrer comment se posait le problème des choix technologiques par rapport aux risques climatiques d'une part et économiques d'autre part. Les contributions concernant les risques climatiques portaient sur les 3 pays du Maghreb alors que celles traitant des risques économiques s'appuyaient sur des analyses réalisées en Yougoslavie (Krstic, 1991), en Turquie (Yurdakul et al., 1991) et dans le Languedoc (Abdel Hakim, 1991).

Les deux autres étapes tentaient de mettre à jour les réponses des agriculteurs d'une part et des Etats d'autre part face aux problèmes de risques de quelque nature qu'ils soient.

Cette deuxième partie permettait d'aborder le problème de l'articulation entre les logiques des agriculteurs et celles des Etats. On ne peut en effet traiter le problème des risques en agriculture sans être renvoyé à celui de la mise en oeuvre du modèle dominant de développement de l'agriculture (Allaire, 1988). Or, dans les zones où les risques climatiques et économiques sont nombreux, on constate une contradiction forte entre les stratégies des deux acteurs principaux – les agriculteurs et les Etats – qui peut expliquer en partie les difficultés rencontrées dans les pays méditerranéens dans la mise en oeuvre des politiques agricoles (Bourenane, 1991).

Le travail en commun sur les choix technologiques marquera une étape importante pour les membres du Rafac. C'est en effet la première fois que l'on abordera le problème de la confrontation des stratégies des agriculteurs familiaux et des Etats, même si ce thème avait déjà été traité à plusieurs reprises individuellement par plusieurs d'entre nous. En effet, les «champs englobants» de l'exploitation agricole que nous avons explorés jusqu'alors avaient d'abord été la famille, puis le village et enfin la zone rurale. L'analyse en était restée là, sans que l'on aborde réellement les vrais déterminants externes que sont le marché et les politiques, qui d'ailleurs ne seront formalisés comme «champs englobants» au sein du RAFAC qu'à partir de 1992 (Campagne, 1995a).

3. Pluriactivité et revenus extérieurs

Le problème de la pluriactivité était déjà très présent dans la réalité des agricultures familiales au milieu des années 1980. Il avait déjà donné lieu à des travaux importants soit en France (ARF, 1984), soit en Europe¹², et dans un certain nombre de pays méditerranéens. Par ailleurs, tout au long des premiers ateliers du RAFAC¹³, les visites de terrain nous permettaient de rencontrer cette réalité que les organisations professionnelles agricoles européennes commençaient à accepter autrement que comme un «pis aller» (Bourenane et al., 1991a).

Aussi, c'est tout naturellement que l'idée d'un travail commun sur la pluriactivité s'imposa à nous en 1988. Mais des difficultés importantes nous attendaient compte tenu de la complexité du phénomène.

Certes, la «double activité» du chef d'exploitation progressait dans l'ensemble des agricultures étudiées par les membres du réseau, mais elle n'était en général pas analysée au niveau national avec un cadre statistique approprié et encore moins comparable d'un pays à l'autre.

Par ailleurs, les formes de réalisation de cette pluriactivité différaient de façon notable d'un pays à l'autre. Agriculture «à temps partiel» permettant une autre activité pour les uns, activité agricole venant en complément d'une activité non agricole exercée à plein temps pour les autres, pluriactivité familiale, revenus extérieurs venant compléter les revenus agricoles ou l'inverse..., bref la réalité observée comportait apparemment plus de différences que de convergences.

Enfin, les méthodes utilisées par les membres du RAFAC qui avaient commencé à l'étudier n'étaient pas les mêmes, le cadre conceptuel sur lequel elles s'appuyaient étant très différent.

Après des débats théoriques et méthodologiques importants, nous décidions de tenter de réaliser la première des analyses comparées entreprises par le RAFAC **au niveau zonal**. Elle portait sur 7 zones méditerranéennes, trois zones en Algérie, une en France, une au Portugal, et deux en Tunisie. Ces études étaient éclairées par une analyse de la pluriactivité au niveau national dans les quatre pays concernés.

Les textes qui furent rédigés représentaient des relectures de terrains déjà «visités» à l'occasion d'autres études. Ils étaient élaborés à partir d'enquêtes ou d'observations concernant plus de deux mille exploitations selon trois méthodes, enquête par questionnaire pour l'Algérie (Bourenanne, 1991), le Languedoc (Abdel Hakim et al., 1991) et la Tunisie (Elloumi, 1991), enquêtes rétrospectives au Portugal (de Carvalho, 1991) et enquêtes de suivi d'exploitation (Abaab, 1991).

L'analyse comparée de ces zones fut difficile. Elle permit cependant de pouvoir caractériser avec assez de précision les structures et le fonctionnement des familles-exploitations des différentes zones, d'identifier la part des revenus extérieurs dans les revenus totaux, et donc la place de la pluriactivité dans le fonctionnement des unités de production.

Les analyses économiques réalisées permirent également de mettre à jour trois logiques de comportement – survie, maintien, développement – qui montraient bien le rôle différencié que pouvaient jouer la pluriactivité et les revenus extérieurs dans l'ensemble des zones étudiées.

L'analyse des effets économiques de la pluriactivité fut moins convaincante car elle ne pouvait pas s'appuyer sur des indicateurs communs.

Enfin, il fut possible de poser le problème de la pérennité de la pluriactivité dans ces zones : avait-on affaire à un phénomène conjoncturel ou structurel ? Dans ce dernier cas, la pluriactivité et les revenus extérieurs étaient-ils en train de construire, pour ces zones méditerranéennes «sensibles», un modèle de développement alternatif, destiné à s'étendre et à pénétrer progressivement ces «zones intermédiaires», qui venaient de se voir donner un «statut» officiel par l'Union Européenne (Andrienssens, 1988) ?

La recherche comparée sur la pluriactivité fut déterminante pour l'avenir du RAFAC.

Elle permit tout d'abord de montrer qu'une vraie recherche comparée était possible en Méditerranée. Les analyses ne manquent pas en effet qui montrent que la réalité très différenciée de l'agriculture méditerranéenne rend très problématique toute comparaison particulièrement de nature socio-économique. Notre travail venait de nous convaincre que la comparaison était possible à condition de prendre un certain nombre de précautions conceptuelles et méthodologiques.

Nous venions aussi de prouver la pertinence d'une analyse comparée prenant pour cadre géographique la zone rurale. C'était en effet assez essentiel pour des chercheurs qui avaient surtout pratiqué l'analyse micro-économique, et qui souhaitaient rester à un niveau spatial leur permettant, par des enquêtes et des observations directes, de créer l'information à partir de laquelle ils travailleraient.

Enfin, nous venions de comprendre concrètement que l'analyse comparée supposait une problématique, des méthodes et des techniques analogues qui seraient élaborés à l'avance.

Certes, cela était déjà relativement évident pour la problématique. Mais nous venions de comprendre que le problème de l'utilisation d'indicateurs communs était un problème sérieux et difficile.

Se donner des indicateurs communs suppose que ceux-ci soient prévus à l'avance et qu'ils s'imposent à tous. Or, comme on va le voir, ce n'est pas seulement un problème de discipline commune. L'élaboration de ces indicateurs s'avère difficile. Il faut en effet éviter d'abord de ne retenir que des indicateurs strictement communs aux différentes réalités qui risqueraient d'être très réducteurs et donc peu nombreux. On doit aussi se méfier d'indicateurs apparemment élaborables dans des réalités très différentes, mais qui exprimeraient parfois des phénomènes sensiblement différents.

Nous venions d'apprendre concrètement, avec l'étude de la pluriactivité, sans doute après beaucoup d'autres chercheurs qui pratiquent l'analyse comparée, que l'on devrait d'abord caractériser de façon très rigoureuse les phénomènes à comparer, identifier ensuite quels étaient les variables les plus significatives pour y parvenir dans chacune des zones étudiées, avant de tenter d'harmoniser les variables elles-mêmes.

C'est cette démarche que l'on adopte aujourd'hui avec les travaux du «nouveau RAFAC» que nous allons présenter maintenant.

V – Le nouveau RAFAC

Les analyses comparées zonales nous avaient apporté autre chose que des éléments de problématique, de méthode et de techniques. La comparaison montrait bien comment les phénomènes apparaissaient dans chaque zone, et en quoi ils étaient parfois semblables et parfois différents. Elle n'expliquait donc que très partiellement pourquoi ils apparaissaient en un lieu donné et à un moment historique donné.

Les tentatives de «passage à l'explicatif» telles qu'elles sont décrites ci-dessus restaient finalement assez endogènes aux ensembles famille-exploitations ou parfois aux zones rurales dans lesquelles elles étaient situées.

Nous n'avions pas pris sérieusement en compte ce que nous appelions «facteurs externes» et que l'on avait qualifié par les deux termes de marché et politiques. Or, à partir de 1986, mais surtout au début des années 1990, l'espace méditerranéen allait rassembler, par le biais de la diversité des pays qui le composent, l'ensemble des changements socio-économiques importants qui sont intervenus sur la planète pendant cette période, dans ce qui relève des politiques économiques.

On va en effet voir apparaître de façon quasi concomitante, dans les 12 pays qui abritent une équipe du RAFAC, la mise sous ajustement structurel des quatre pays du Sud, la réforme de la PAC dans les cinq des six pays du Nord, la mise en place de la mondialisation des échanges et ses conséquences sur la région intraméditerranéenne, les décollectivisations des trois pays anciennement sous régime socialiste, et l'émergence de processus de développement rural nouveaux, au Nord comme au Sud.

Chacun de ces changements s'est accompagné de modifications parfois très importantes des politiques économiques. Il était donc tentant de mettre en place, sous la forme de ce qui aurait pu s'appeler un observatoire, une série d'analyses qui tenteraient de mesurer les effets de ces changements de politique.

Avant d'indiquer rapidement quels ont été les domaines d'observation que nous avons privilégiés, il a paru utile de rappeler, au travers des travaux rédigés par certains membres du RAFAC, le contenu global de chacun des changements de politique économique pour les pays concernés et les effets attendus sur le fonctionnement et les résultats des agricultures familiales.

1. Les effets attendus des changements intervenus dans les politiques économiques

Ce n'est pas le lieu de décrire ici dans le détail les modifications intervenues dans les politiques économiques. Mais un certain nombre de travaux de membres du RAFAC¹⁴ permettent d'analyser les grandes lignes des effets attendus de ces changements sur les agricultures familiales méditerranéennes. La modification du contexte économique global semble en effet assez éclairante pour bâtir les dispositifs de recherches et d'études qui constituent le «nouveau RAFAC».

La mise sous ajustement structurel des quatre pays de la rive sud devrait provoquer des effets assez différenciés sur leurs agricultures familiales.

Pour l'**Algérie** (Bédrani, 1995), l'accord avec le FMI d'avril 1994 porte sur la réduction du déficit budgétaire, notamment par la suppression des subventions, l'évolution des salaires, la réduction de l'inflation, la vérité des prix, l'encadrement du crédit, la dévaluation de la monnaie et la libéralisation du commerce extérieur.

Cette politique a eu un effet global sur les prix agricoles qui sont en forte hausse, sans pouvoir pour autant rattraper celle des prix des produits destinés à l'agriculture, le plus souvent importés. Les restrictions en matière de crédit ont été assez éphémères mais n'ont pas réussi à inverser la courbe de la demande de crédit, en baisse permanente depuis la réforme des domaines en 1987. Elle freine sans doute la dynamique introduite par cette réforme capitale qui a permis aux agriculteurs de redevenir responsables du fonctionnement de leurs exploitations.

La baisse des investissements publics agricoles représente par ailleurs un facteur supplémentaire de ralentissement de l'évolution de l'agriculture algérienne. Mais l'ensemble de ces phénomènes n'empêche pas une évolution apparemment inéluctable des Entreprises Agricoles Collectives (EAC)¹⁵ vers des systèmes qui s'apparentent tous à l'agriculture familiale. C'est dire l'intérêt de tenter de mesurer les effets des nouvelles politiques sur la constitution de cette nouvelle agriculture.

La politique d'ajustement structurel au **Maroc** met l'accent sur des objectifs assez spécifiques pour l'agriculture (Akesbi, 1995). L'accent est mis sur l'amélioration de l'affectation des ressources, l'encouragement à l'augmentation de la productivité agricole, la simplification de l'emploi des ressources publiques et l'atténuation des charges de l'Etat. Mais ce programme est surtout constitué d'un certain nombre de mesures visant au désengagement de l'Etat de la mise en oeuvre du processus de production agricole. Ce processus touchera particulièrement l'agriculture irriguée qui verra transformer radicalement le rôle des «offices» qui en étaient les gestionnaires. On va alors retrouver au Maroc, mais dans le contexte très particulier des barrages, la même politique de libéralisation des prix, de suppression des subventions et aides diverses et de privatisation des décisions et des moyens de production. Cette politique n'est pas encore totalement engagée et il est donc trop tôt pour en mesurer les effets globaux.

En **Tunisie**, les programmes d'ajustement structurel se sont orientés délibérément vers un accroissement du rôle du secteur agricole dans le «financement de la croissance par le développement des exportations au risque de soumettre directement l'économie agricole tunisienne aux conditions du marché international, risque d'autant plus grand qu'aux mesures prises dans le cadre du PAS s'ajoutent celles relatives aux accords du GATT ainsi que celles qui seront prises après l'accord de libre-échange avec l'UE» (Abaab et al., 1995).

Cette finalité entraîne la mise en oeuvre d'objectifs opérationnels relativement précis comme, la poursuite de la modernisation de l'agriculture, l'émergence d'entrepreneurs agricoles à la tête d'exploitations hautement capitalistiques et l'accroissement du niveau d'investissement dans l'agriculture. Ces objectifs seront mis en oeuvre avec le cortège habituel de mesures de libéralisation et de désengagement de l'Etat. Bien que leurs effets globaux ne puissent pas encore être mesurés avec précision, on admet généralement que les effets du programme d'ajustement sectoriel agricole (PASA) ont été positifs sur l'amélioration de la balance alimentaire et l'augmentation du volume de certaines productions agricoles.

Les effets globaux de la réforme de la PAC ne sont pas encore perceptibles dans les agricultures méditerranéennes. On dispose cependant de quelques travaux sur les effets des nouvelles réglementations, soit par l'ensemble des pays méditerranéens (Oliveira Baptista, 1995), soit au niveau micro-économique (Goussios, 1995). On peut aussi, à partir des deux exemples de l'**Italie** (Bertolini, 1995) et de l'**Andalousie** (Cena, 1995), faire quelques hypothèses sur l'impact futur de ces nouvelles politiques.

En Italie, les mesures «restrictives», comme le gel des terres ou les limitations de la production vinicole ne semblent pas pour le moment conduire à la réorientation de la production qu'elles étaient censées provoquer. Par ailleurs elles semblent accentuer les effets négatifs de certains phénomènes comme la rigidité du foncier. Enfin les régions concernées ne semblent pas pouvoir bénéficier des mesures de libéralisation en raison des fortes disparités qu'elles connaissent. Par contre, les mesures concernant le développement rural et la coordination des activités productives semblent donner de meilleurs résultats.

En Andalousie, la réorientation de la production vers la qualité que devrait normalement provoquer la réforme de la PAC suppose une information et une formation des agriculteurs dont ils se semblent pas disposer encore. La transformation des agriculteurs andalous en «entrepreneurs» semble ainsi se heurter à des difficultés importantes, que ne résoudront pas le passage de la politique des prix garantis à celle des aides directes. Par contre, on attend beaucoup dans cette région des nouvelles dispositions de la politique européenne de développement rural.

Dans les deux cas et peut-être davantage encore pour la Grèce, le sud de la France et le Portugal, les agricultures familiales vont donc être confrontées à leur insertion dans des politiques territoriales dépassant largement le cadre de l'agriculture. Il sera donc d'un grand intérêt de mesurer les effets de ces politiques sur le fonctionnement et la reproduction des agricultures familiales des régions concernées.

Les décollectivisations des agricultures appartenant jusqu'alors aux pays socialistes concernent, dans le cas du RAFAC, trois situations qui n'ont pas grand chose de commun.

La transformation de l'agriculture algérienne et des agricultures des pays de l'ex-Yougoslavie devra d'abord surmonter les handicaps du retour à la paix civile. Mais elle bénéficiera sans doute d'un ensemble d'initiatives qui, aujourd'hui latentes, ne peuvent que se déployer une fois le retour à la normale opéré.

Le cas de l'**Albanie** semble plus délicat compte tenu du caractère très particulier des structures agraires et des problèmes nés des réformes radicales intervenues depuis 1991 (Civici, 1995). La reconstitution foncière d'exploitations de trop petites dimensions devra tenir compte de la situation nouvelle créée par l'exode vers les plaines et les zones urbaines. La réorganisation des marchés est une nécessité pour permettre à un grand nombre d'exploitations dont la production est tournée en grande partie vers l'auto-consommation, de pouvoir disposer des revenus monétaires nécessaires à leur modernisation. Enfin, la nécessaire formation des agriculteurs devra s'appuyer sur une réforme radicale des services agricoles et sur l'émergence de nouvelles organisations professionnelles.

Dans ce troisième type de pays, les agriculteurs disposant de ce nouveau statut «familial» vont apprendre progressivement à utiliser les politiques qui leur sont destinées. Les effets qu'elles produiront sur eux sont indispensables à mesurer si les pouvoirs publics veulent pouvoir assurer au fur et à mesure les réorientations probablement indispensables qu'elles nécessiteront.

L'émergence du développement rural comme phénomène spécifique est certes plus marquée pour les pays de la rive Nord. Il n'en est pas moins présent dans beaucoup de zones rurales des autres régions méditerranéennes.

Il est caractérisé nettement en France (Campagne, 1995) et dans la plupart des pays européens par trois phénomènes : la mutisectorialité née de la diminution de l'importance de l'agriculture dans le développement rural, la territorialisation du développement dans le cadre de nouveaux espaces méso-économiques, les zones rurales, et la participation active des acteurs locaux au processus de développement. Ces processus sont largement soutenus par les nouvelles politiques de développement rural de l'Union Européenne appuyées sur la réforme des «fonds structurels». Ils se développent en privilégiant actuellement l'organisation du **développement local**. Mais le caractère très endogène de ce dernier devra sans doute être complété par de nouvelles stratégies régionales, permettant une meilleure allocation spatiale des activités économiques et sociales.

L'agriculture n'étant plus le secteur dominant, les agriculteurs familiaux sont maintenant confrontés à un problème nouveau pour eux, celui de leur insertion, au même titre que les autres acteurs économiques, dans les nouvelles structures de développement qui se mettent en place. L'effet des nouvelles politiques agricoles devra donc se combiner pour eux avec celui des nouvelles politiques de développement rural.

Ces quatre phénomènes ne sont pas séparables de la **progression importante de la mondialisation de l'économie** pendant ces dix dernières années.

La signature des accords de Marrakech en décembre 1993 représente une nouvelle donne pour les économies méditerranéennes.

Certes, les effets de la mondialisation sur les agricultures ne sont pas encore assez nets pour que l'on puisse les prendre en compte dans nos observations des agricultures familiales (Griffon, 1996). Cependant la libéralisation croissante des échanges internationaux, même si l'agriculture en est parfois exclue et si les pays du Sud peuvent la contrôler par les différentes clauses de sauvegarde que prévoient le GATT, reposera nécessairement le problème de la compétitivité des agricultures familiales que nous avons déjà abordé à plusieurs reprises dans les travaux du RAFAC¹⁶.

Par ailleurs des travaux importants sur les effets de la mondialisation sur les agricultures méditerranéennes débiteront au cours de l'année 1997 auxquels participent un certain nombre de chercheurs du RAFAC¹⁷.

2. L'analyse des effets des différentes politiques sur les agricultures familiales

De 1984 à 1992, la plupart des analyses effectuées avaient mis en évidence le poids des déterminants externes dans le fonctionnement et la transformation des agricultures familiales, sans pouvoir les analyser véritablement. Ces déterminants sont nombreux, mais on sait qu'ils peuvent être regroupés sous deux rubriques : le marché et les politiques.

La confrontation des agricultures familiales avec le marché est maintenant générale en méditerranée. En effet, l'ouverture des économies agricoles sur l'extérieur, telle qu'elle apparaît au travers des différents phénomènes que nous venons de décrire, se traduit par une disparition progressive du système domestique tel que nous l'avons décrit précédemment. Les unités de production agricole qui pratiquent encore fortement l'autoconsommation sont articulées de plus en plus au marché, soit par la vente d'une partie de leurs produits, soit par les salaires que reçoivent les agriculteurs pluriactifs.

De même, l'autoproduction des biens de production (semences, engrais) tend elle aussi à disparaître, ce qui contraint les agriculteurs à se procurer leurs intrants sur le marché. Enfin, la transformation des modes de consommation oblige les agriculteurs à se procurer de plus en plus de biens de consommation sur le marché.

Mais dans la période qui s'est ouverte au début des années 1990, le fonctionnement du marché est très sensiblement dépendant de l'évolution des politiques. Les différentes formes de libéralisation qui sont consécutives aux programmes d'ajustement structurel pour les uns, aux décollectivisations pour les autres et à la réforme de la PAC pour d'autres encore, représentent des politiques qui donnent un rôle nouveau au marché et qui diminuent celui de l'Etat.

En choisissant d'analyser les effets des politiques sur le fonctionnement et la transformation des agricultures familiales, les membres du RAFAC ont fait l'hypothèse que **les transformations des rôles respectifs du marché et de l'Etat allaient avoir des effets mesurables sur le fonctionnement économique des agricultures familiales**. C'est pour cette raison que les deux premiers thèmes de travail portent sur les domaines où cette transformation a des chances d'apparaître de façon privilégiée :

- ☐ **les prix** des biens et services concernés par l'agriculture (prix de production, prix du capital, prix des intrants, prix à la consommation) et **les subventions** de toutes sortes accordées à l'agriculture ;
- ☐ les différentes formes de **crédit** à l'agriculture, et, plus généralement, le **financement** de l'activité agricole.

Ces deux premiers thèmes vont donner lieu à trois publications qui vont s'échelonner tout au long de l'année 1997¹⁸.

Mais l'évolution des politiques concerne aussi des domaines moins quantitatifs où le marché s'efface devant les interventions de l'Etat. Ce dernier en effet doit fixer de nouvelles règles du jeu pour améliorer le fonctionnement des différentes institutions et appuyer les processus de développement.

Les domaines que les membres du RAFAC ont privilégié pour cette deuxième série d'études concernent le **développement rural, les organisations professionnelles agricoles et rurales et le foncier**.

Ces trois domaines représentent des changements importants dans l'ensemble des pays méditerranéens à des titres divers.

La montée en puissance du **développement rural** est un phénomène très important pour les cinq pays de l'Union Européenne qui intéressent le RAFAC. Mais c'est un problème de plus en plus présent dans les autres pays. Dans beaucoup de zones rurales des pays du Sud et de l'Est méditerranéen, la modernisation de l'agriculture induit nécessairement une diminution de l'emploi agricole. Celle-ci rend nécessaire le développement d'emplois non-agricoles qui doit être appuyé à son tour par des mesures appropriées. En effet, les pays qui sont engagés dans une véritable politique de développement rural ont fait la preuve que la création d'emplois non-agricoles en milieu rural ne peut se faire que dans le cadre d'une stratégie territoriale concertée faisant une large place à la participation des acteurs locaux.

Le thème du développement rural est actuellement en chantier au sein du RAFAC. Le premier séminaire qui doit fixer les termes de référence des analyses comparées aura lieu à Cordoue en 1997.

L'émergence d'**organisations professionnelles agricoles et rurales** s'est accélérée dans beaucoup de pays du Sud et de l'Est méditerranéen depuis 1990. Le désengagement de l'Etat et la privatisation rendent en effet beaucoup plus urgent une véritable structuration du milieu rural, qui permette aux agriculteurs de prendre le relais des structures plus ou moins étatiques qui sont en train de disparaître.

Dans les anciens pays socialistes, mais aussi dans la plupart des pays du Sud, la modernisation agricole passera nécessairement par des **réformes foncières**. Celles-ci sont également rendues nécessaires par les grands aménagements réalisés dans un certain nombre de pays. Par ailleurs, le processus de privatisation de l'économie a, dans certains pays, des répercussions importantes sur la propriété foncière. Enfin, il est utile de se poser la question de savoir comment doit se poser le problème de la nécessaire sécurité foncière pour les agricultures familiales en train de se moderniser. Faut-il nécessairement passer par la propriété privée de la terre ? D'autres formules sont-elles envisageables ? Une analyse comparée des transformations observées depuis le début des années 1990 dans les pays méditerranéens dans ce domaine pourra apporter des éclaircissements utiles, pour les intéressés et pour la définition des politiques.

Une recherche comparée devrait donc être entreprise par les membres du RAFAC sur ces deux derniers phénomènes une fois terminés les travaux concernant les trois premiers thèmes.

La méthode utilisée dans ces recherches comparées diffère sensiblement de celles utilisées par le RAFAC jusqu'en 1991.

Pour chaque thème, une équipe d'éditeurs scientifiques est proposée. Elle définit de façon précise la problématique et la méthode. Celles-ci sont discutées au sein d'un atelier qui regroupe l'ensemble des membres du RAFAC décidés à participer au travail. Celui-ci se met alors en oeuvre en trois phases :

- ☐ analyse du phénomène concerné (politique des prix, politique de crédit, développement rural...) au niveau national, dans chaque pays ;
- ☐ mise en place d'enquêtes de terrain dans une ou plusieurs zones de chaque pays par chaque équipe nationale. Le but de ces enquêtes est d'analyser les effets concrets des changements intervenus sur le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales ;
- ☐ rédaction de deux documents, l'un sur les aspects macro-économiques, l'autre retraçant les effets au niveau méso-économique et d'une synthèse rédigée par les éditeurs scientifiques.

L'ensemble donnera lieu à une ou plusieurs publications.

VI – En guise de propos d'étape...

Au-delà de sa production scientifique souvent difficile à élaborer, le regard que l'on peut porter sur le RAFAC après douze ans d'existence fait découvrir avant tout une équipe, certes très multiforme, dont les membres ont acquis parfois difficilement une problématique et une méthodologie communes.

Le travail de recherche en réseau dans les sciences sociales présente, en effet, une triple difficulté. Au départ, chacun est dans sa logique d'accumulation et de production scientifique personnelle. Elle a été forgée, parfois douloureusement, vu le manque de moyens et d'appuis scientifiques de certains chercheurs. Par ailleurs, personne ne peut non plus éviter les différences importantes observées dans les priorités de travail de chacun. Celles-ci sont d'abord déterminées par la fonction occupée au sein de l'institution. Certains membres du RAFAC sont d'abord des enseignants, alors que d'autres sont essentiellement des chercheurs et que d'autres encore travaillent une bonne partie de leur temps dans l'appui direct au développement.

Les objectifs personnels, surtout pour des jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs sont aussi déterminés par des impératifs de carrière avec tous le cortège des étapes à parcourir et des obstacles à franchir (thèses, concours, etc.). Or, surtout en début de carrière, l'évaluation scientifique du chercheur va privilégier les travaux personnels au détriment des travaux d'équipe, au moment où l'individu aurait justement le plus besoin d'être intégré dans une équipe.

Pour cette logique scientifique très individuelle, le travail en réseau se présente donc au départ comme posant davantage de problèmes qu'il ne va en résoudre. Il demande tout d'abord un investissement initial important : connaissance mutuelle, harmonisation des méthodes et des problématiques, etc. Il privilégiera ensuite des travaux à problématique commune dont le contenu peut parfois dissoudre l'originalité de l'approche individuelle.

Il aura fallu un certain temps – le RAFAC est né en 1984 et les deux premières recherches comparées ont été publiées en 1991 (Bedrani et al. ; Bourenane et al.) – pour que les avantages du travail en réseau commencent à compenser les inconvénients qu'il comporte. C'est le moment où le réseau commence à s'affirmer comme groupe scientifique et à être reconnu comme tel. Cette reconnaissance collective va rejaillir sur les individus, qui vont pouvoir l'utiliser pour leur propre promotion personnelle.

C'est alors que chacun peut pleinement profiter de la diversité que représente le réseau. Diversité des objets de recherche compte tenu des grandes différences existant au sein des agricultures familiales, diversité des formations de base qui engendrent des approches théoriques dont les dominantes sont complémentaires, diversité des objectifs et des moyens de recherche qui peuvent permettre de s'inspirer du travail fait dans les autres équipes.

C'est à ce moment-là que s'est produit, pour le RAFAC, une période d'essaimage importante. On va retrouver en effet des membres du RAFAC – et parfois en grand nombre – dans à peu près toutes les initiatives en matière d'économie agricole et rurale englobant l'ensemble des pays méditerranéens. On va les retrouver aussi dans les nouvelles formations, plus proches des besoins des cadres de terrain, qui se mettent en place dans différents endroits en Méditerranée. Ils seront également présents dans un certain nombre d'instances situées à l'interface entre la recherche, le développement et la définition des politiques comme celles que peuvent engendrer, dans la période actuelle, les changements importants dans les politiques et les relations internationales.

On se trouve alors face à un problème évident de dispersion au moment où le travail en commun au sein du réseau va prendre une nouvelle dimension.

Avec les recherches entreprises à partir de 1993 sur les effets des différentes (nouvelles) politiques sur les agricultures familiales, commence en effet un travail beaucoup plus important pour les membres du RAFAC. Chaque thème en effet, dont le travail se déroule à peu près sur trois ans, exige à la fois des recherches à partir des informations existantes – le travail d'analyse macro-économique – et un travail de terrain à partir d'enquêtes lourdes qui produisent une information longue à créer, souvent difficile à traiter, et dont l'interprétation doit tenir compte des exigences de l'analyse comparée.

Ces difficultés sont en général compensées par le fait qu'aujourd'hui, pour la plupart des institutions dans lesquelles travaillent les membres du RAFAC, les travaux d'analyse comparée qui sont effectués dans le cadre du réseau sont considérés comme faisant partie intégrante du travail de chaque chercheur concerné.

Cette forme de reconnaissance devrait normalement se prolonger par une autre, plus large, au niveau de certaines institutions internationales qui sont intéressées par notre démarche. Ce qu'elles apprécient sans doute le plus dans RAFAC, c'est le fait d'être en présence d'une véritable équipe internationale de

chercheurs, se connaissant bien et travaillant ensemble depuis assez longtemps pour pouvoir proposer de le faire à une autre échelle.

C'est à coup sûr là que se situe le résultat le plus important du RAFAC : avoir réussi à créer une équipe solide, très diversifiée, mais capable de travailler ensemble dans un des domaines qui sont sans doute les plus stratégiques de l'ensemble méditerranéen, le fonctionnement et l'avenir de son agriculture.

Notes

1. C'est ainsi que le comité scientifique du séminaire était composé de chercheurs de l'INRA-Agronomie (M.Sébillotte), de l'INRA-SAD (J.Brossier), du département «Systèmes de Production» de l'ORSTOM (P.Milleville) et de l'IRCT du CIRAD (M.Braud).
2. Les communications au séminaire sont citées en bibliographie sauf pour celles qui ne portent pas sur des pays méditerranéens, à savoir celle de Shigeo Shiki de l'Etat du Parana au Brésil, toujours en relation active avec le RAFAC, de Maimouna Sy du Mali, et de P. Bergeret et K. Shrestha sur le Népal.
3. L'ambiguïté du concept provenant essentiellement du fait que le terme est utilisé dans un sens différent par plusieurs disciplines et à l'intérieur de certaines disciplines par des écoles théoriques différentes.
4. On sait que cette baisse est aussi largement provoquée par les subventions des Etats industriels à leur agriculture.
5. CREAD-Alger, Faculté de Zemun-Belgrade, Cukurova University-Adana, INRAT-Tunis, IRA-Médenine, IAV Hassan II-Rabat, IAM.Montpellier, *Agro-Economic Institute*-Le Caire.
6. Analyse et recherche de solutions technologiques, Aveiro-Portugal; niveaux d'analyse et lieux d'observation, Médenine-Tunisie; suivi d'exploitation en milieu aride et semi-aride, Rabat Maroc.
7. Les exploitations familiales dans les périmètres irrigués, Adana Turquie ; les agricultures familiales face aux risques et aléas, Tiaret Algérie ; la compétitivité de l'agriculture familiale, Belgrade Yougoslavie ; les performances comparées des exploitations familiales, Le Caire-Egypte.
8. Beaucoup de membres du RAFAC s'accordent à penser qu'ils n'auraient jamais connu la diversité des agricultures familiales méditerranéennes sans ces ateliers.
9. Cf. infra « Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures familiales méditerranéennes » et « Choix technologiques risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes ».
10. Cf. notamment les séminaires de méthodes organisés à Montpellier avec les équipes d'Adana et de Belgrade en 1988 et 1989.
11. Cf. supra 2. Les modes d'analyse, p. 15.
12. Cf. notamment « Changement Rural en Europe » recherche comparée sur les transformations du monde rural et la pluriactivité, dirigée par Arkelton Trust et financée par l'Union Européenne, qui analysait les transformations de 23 zones rurales européennes.
13. Et notamment ceux de Médenine, Aveiro, Alger et Belgrade.
14. Rédigés notamment à l'occasion du colloque « Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural » organisé par l'IRMC à Tunis les 27, 28 et 29 avril 1995.
15. Nées du partage et de la redistribution des anciens domaines autogérés.
16. Notamment au séminaire de Belgrade en 1989.
17. Il s'agit du programme de recherche initié par l'IRMC de Tunis dans le cadre du programme UNESCO MOST, intitulé « Mondialisation, ajustement et transformation des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens : recherche comparée avec la rive nord de la Méditerranée ».
18. Les effets des politiques de prix et de subventions sur les agricultures méditerranéennes. I. Analyses nationales (sous presse). II. Analyses zonales (à paraître). Les effets des politiques de crédit et de subvention sur les agricultures méditerranéennes (à paraître).

Références

- **Abaab, A.** (1984). Agriculture familiale et transformations économiques en Tunisie depuis l'indépendance. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Abaab, A., Ben Salem, M., Tbib, A.** (1991). Agriculture et revenus extérieurs dans le Sud-est tunisien. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Abaab, A. ; Elloumi, M.** (1995). L'agriculture tunisienne, de l'ajustement à la mondialisation : résultat et perspectives. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, Tunis, 27-29 avril 1995.

- **Abdel Hakim, T., Campagne, P.** (1987). Analyse des zones rurales et développement local. *Cahiers de la Recherche-Développement*, n°13, mai 1987. Montpellier, CIRAD.
- — (1991a). Pluriactivité et revenus extérieurs dans la zone de Bédarieux, Hérault/France. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1991b). Choix technologiques risques et sécurité dans l'agriculture languedocienne. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- **Akesbi, N.** (1995). La politique d'ajustement structurel dans l'agriculture au Maroc : risques et périls du désengagement de l'Etat. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Allaire G.** (1988). Le modèle de développement agricole des années 1960. *Economie Rurale*, n° 184-185-186, pp. 171-181.
- **Andrienssens, G.** (1988). L'avenir du Monde rural. *Bulletin des Communautés européennes*, supplément 4/88. Communication au conseil des ministres de la CEE, Bruxelles.
- **Association des ruralistes français** (1984). *La pluriactivité dans les familles agricoles*. ARF Editions, 343 p.
- **Badnjarevic, R.** (1984). Résultats des enquêtes de recherches effectuées sur les propriétés du secteur individuel sur le territoire de la Serbie restreinte. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Badouin, R.** (1975). L'agriculture de subsistance et le développement économique. A. Pédone, Paris.
- **Barthez, A.**, (1988). Famille, activité et pluriactivité dans l'agriculture. In : *Les agriculteurs et la politique depuis 1970*. Association française des sciences politiques, Paris.
- **Bassède, J., Campion, C., Delobel, T.** (1984). Les systèmes de production familiaux dans les zones de Vauvert-Gard et de la Vallée Française-Lozère. In : *Séminaire Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Bédrani, S.** (1981). *L'agriculture algérienne depuis 1966 : étatisation ou privatisation*. Economica, Paris, OPU, Alger.
- — (1984). L'agriculture familiale en Algérie : quelques résultats d'une enquête dans la commune de Djendel-Chéelif. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- — (1995). Agriculture, politique de stabilisation et d'ajustement en Algérie. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Bédrani, S., Campagne, P.** (eds.) (1991). *Choix technologiques risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- **Benatya, D., Zagdouni, L.** (1991). Quelques remarques méthodologiques. Stratégies de production et aléas climatiques. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'Atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- — (1984). Eléments de réflexion sur les transformations des systèmes de production familiaux. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Bertolini, P.** (1995). La réforme de la PAC en Italie : premiers résultats et perspectives. In : Colloque IRMC *Politiques agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis,
- **Borges Pires, C.** (1984). Les systèmes de production des paysans parcellaires dans un village du Bas Alentejo. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Bourenane, N.** (1991). Agriculture et alimentation en Algérie, entre les contraintes historiques et les perspectives futures. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1991). Travail et revenus extérieurs en Algérie. Etude des zones de Dréan, El Attaf et Sig. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM, Montpellier.
- **Bourenane, N., Campagne, P.** (1991a). Introduction. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1991b). Synthèse des études de zones. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. N. Bourenane et P. Campagne, Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Brun, A.** (1987). La pluriactivité en France : mesures et conceptions. In : Colloque *Changement Rural en Europe*, juillet 1987, Montpellier, Arkelton Trust, CIHEAM-IAM.M, INRA.
- **Bukorovic, J.** (1984). Les changements structurels dans les fermes familiales en Yougoslavie. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Campagne, P.** (1984a). Séminaire sur la transformation des systèmes de production familiaux : introduction aux travaux. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- — (1984b). La transformation des systèmes de production familiaux : Synthèse des débats. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.

- — (1985). Introduction au développement rural. Cours CIHEAM-IAM.M, Montpellier, 44 p.
- — (1994). Système agraire, système rural, système local, la pluriactivité en Languedoc. In : Symposium international sur la *Recherche-Système en Agriculture*, 10-15 novembre 1994, Montpellier, CIRAD.
- — (1995a). Analyse des zones rurales, Problématique et contenu de l'analyse. In : Analyse-diagnostic des zones rurales, approche théorique et méthodologique. Programme CEE-Natura «Nectar» Montpellier: CEE DG VIII-CIHEAM-IAM.M.
- — (1995b). Sécurité alimentaire, une approche méso-économique. Communication au séminaire *Sécurité Alimentaire à Court et Long Termes*, 14-16 septembre 1994, Cordoba, Espagne (à paraître dans Options Méditerranéennes).
- — (1995c). Agriculture, activité para-agricole et processus de développement local : analyse de quelques expériences du sud de la France. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Carvalho A. de ; Barros, V.C. ; Fragata, A.** (1991). L'agriculture à temps partiel au Nord-Centre littoral du Portugal : Importance actuelle et perspectives futures. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. Bourenane, N. et Campagne, P., Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Carvalho, A. de ; Barros, V.C. ; Rocha, J.R., Rolo, J.C.** (1984). L'intensification de la production laitière dans les régions mini-fundiaires au Portugal. In : Séminaire sur la *Recherche Comparée des Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, IAM.M.
- **Cavailhès, J.** (1982). *Les marxistes devant la question agraire*. INRA, Paris.
- **Castillo, J.C.** (1977). *Sociétés rurales et systèmes de production agricole dans un pays libéré*. Thèse de 3° cycle, Université de Montpellier I, 435 p.
- **Cena, F.** (1995). Effets de la nouvelle PAC sur l'agriculture de l'Andalousie. In : Colloque IRMC *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Chayanov, A.V.** (1925 ; 1985). *La théorie de l'économie paysanne*. A. Cujas, Paris.
- **CIHEAM-IAM.M** (1984). *Alimentation et agriculture en Méditerranée : autosuffisance ou dépendance ?* Publisud, Paris, 214 p.
- **Civici, A.** (1995). Passage d'un système planifié centralisé à l'économie de marché. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Chombart de Lauwe, J.** (1963). *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*. Dunod, Paris.
- **El Hennawi, S. ; Shams el Din, N.** (1984). La situation de la famille rurale dans le secteur agricole. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Elloumi, M.** (1991). Revenus et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles : Région de Zaghouan, Tunisie. In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, eds. Bourenane, N. et Campagne, P., Options Méditerranéennes, Série B, n° 5, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- — (1995). Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural, exposé d'ouverture. In : Colloque IRMC *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-29 avril 1995, Tunis.
- **Elloumi, M. ; Gana A.** (1984). Développement rural et transformations de l'agriculture familiale : le cas des zones défavorisées du Nord-Ouest tunisien. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Gervais, M.** (1972). L'économie agricole française (1955-1970). In : *L'univers politique des paysans*, A. Colin, Paris.
- **Goussios, D.** (1995). Stratégies d'adaptation économique et spatiale du système exploitation-famille en Grèce. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-28 avril 1995, Tunis.
- **Krstic B., Bukorovic J.** (1991). Risques et incertitudes dans la production agricole en Yougoslavie. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.
- **Mazoyer, M.** (1981). Origines et mécanismes de reproduction des inégalités régionales de développement agricole en Europe. Congrès de l'Association Européenne des Economistes Agricoles, 31 août-4 septembre 1981, Belgrade.
- **Oliveira Baptista, F.** (1995). Les familles et les exploitations agricoles. Notes sur l'agriculture familiale en Europe du Sud. In : Colloque IRMC, *Politiques Agricoles, Stratégies Paysannes et Développement Rural*, 27-28 avril 1995, Tunis.
- **Pascon, P.** (1977). Considérations préliminaires sur l'économie des exploitations agricoles familiales. In : *Revue juridique politique et économique du Maroc*, Rabat, décembre.
- **Pascon, P., Benatya, D., Zagdouni, L.** (1984). Etude du comportement économique et des décisions socio-économiques des chefs d'exploitation familiale en situation aléatoire : cas des zones arides et semi-arides : éléments d'une méthode. In : Séminaire *Recherche comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, CIHEAM-IAM.M, Montpellier.
- **Pierre, F.** (1992). *Epargne des ménages et financement de l'agriculture haïtienne*. Thèse Master of Science, CIHEAM.IAM.M, Montpellier.
- **RAFAC** (1987). Recherche sur la transformation des systèmes de production agricole familiaux. In : Séminaire *Dynamique des Systèmes Agraires*, 16-18 novembre 1987, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Paris.
- **Sahli, Z.** (1984). La marginalisation: un déséquilibre structurel et socio-économique : le cas des exploitations familiales en zones de piémonts et de montagnes : Région du Moyen-Chélif. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.

- **Sebillotte, M.** (1982). Le système de culture. In : *Journées du département d'agronomie*, INRA, Vichy.
- **Servolin, C.** (1989). *L'agriculture moderne*. Le Seuil, Paris, coll. Points.
- **Yurdakul, O.** (1984). La transformation des systèmes de production familiaux. In : Séminaire *Recherche Comparée sur les Systèmes de Production Familiaux*, 23-28 janvier 1984, Montpellier, CIHEAM-IAM.M.
- **Yurdakul, O. ; Akdémir, S.** (1991). Les différents types de risques dans la production agricole de la région de Cukurova, Turquie. In : *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes*. Actes de l'atelier-séminaire de Tiaret, 2-5 octobre 1988, Eds. S. Bedrani, P. Campagne, Options Méditerranéennes, série A, n° 21, CIHEAM/CREAD, Montpellier.

